

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Instituté has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

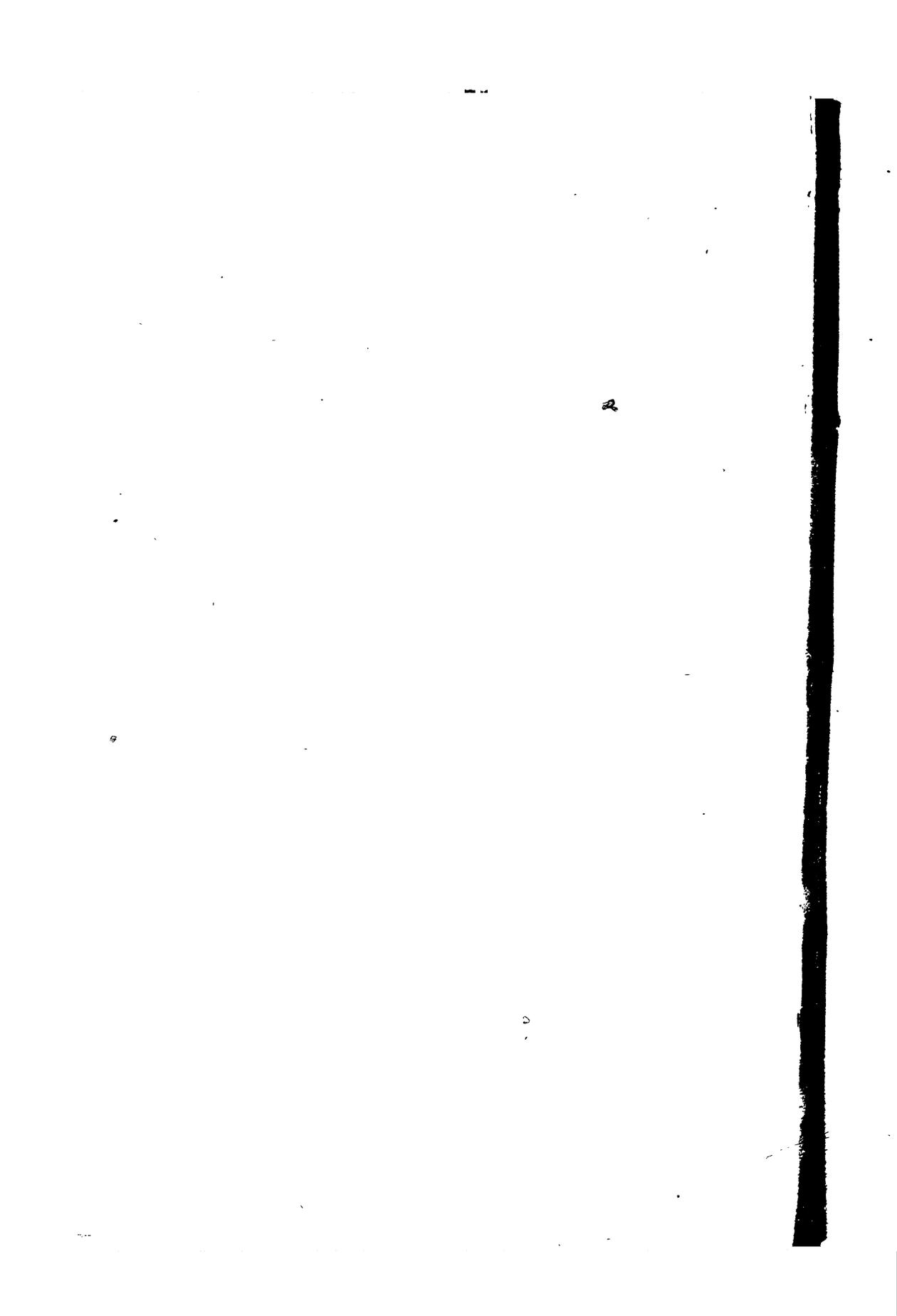
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

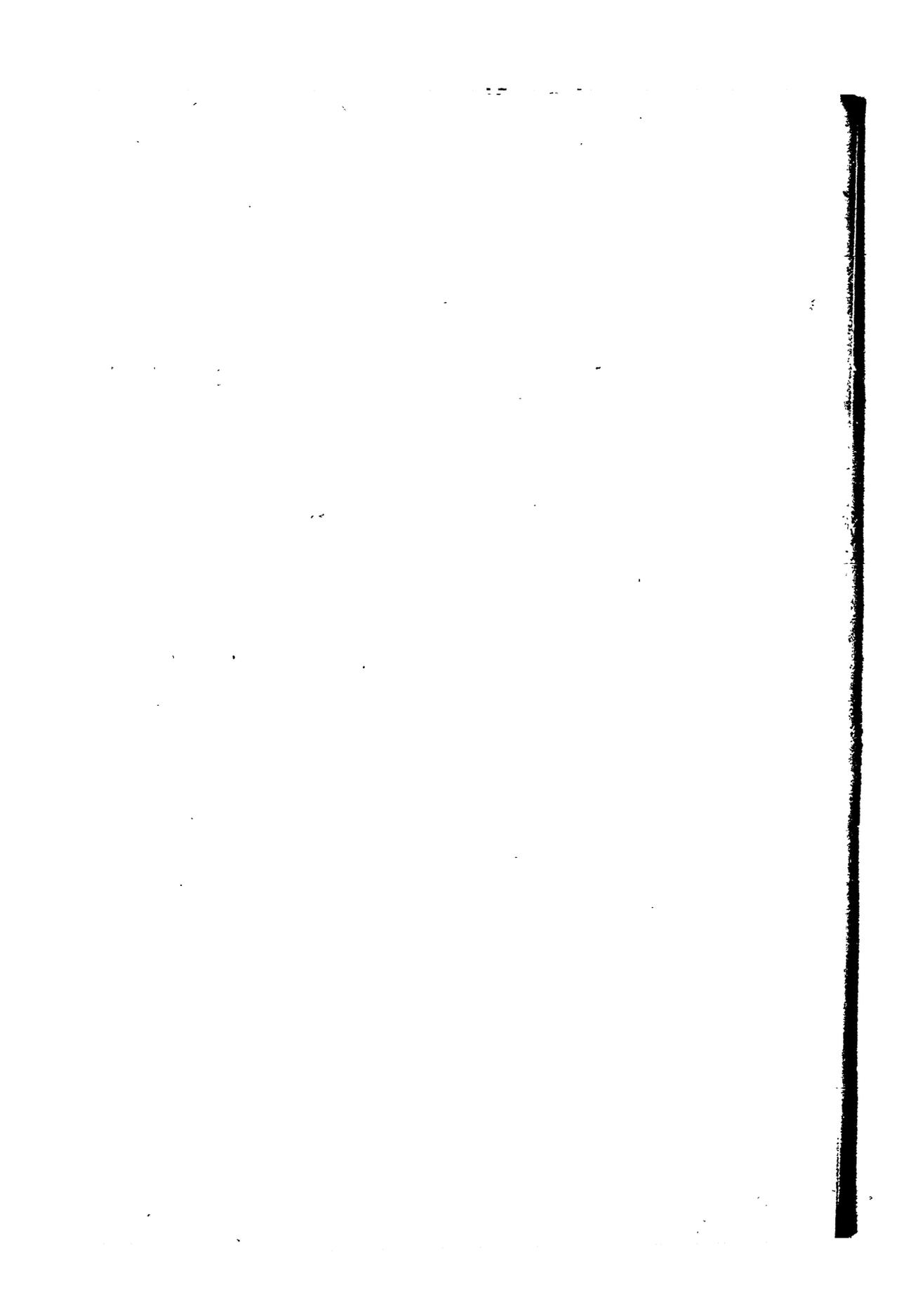
- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									



LES URSULINES
DES TROIS-RIVIÈRES





M. F.-X. CLOUTIER

Évêque de Trois-Rivières

LES
URSULINES

DES

TROIS-RIVIÈRES

DEPUIS

LEUR ÉTABLISSEMENT

JUSQU'À NOS JOURS

A. M. D. G.

TOME QUATRIÈME

QUÉBEC

Imprimerie L'ACTION SOCIALE LTÉE
103, rue Ste-Anne, 103

1911

267737

DROITS RESERVÉS, CANADA 1911

ÉVÊCHÉ DES TROIS-RIVIÈRES. le 29 mai 1911.

Très révérende Mère Marie de Jésus,
Supérieure des Ursulines des Trois-Rivières.

Ma vénérée Mère,

Le manuscrit qui m'a été passé par la révérende Mère annaliste formera le IVème volume de l'Histoire de votre Monastère.

Les trois premiers tomes de cet ouvrage contiennent des trésors de faits remarquables, d'actions d'éclat, d'exemples précieux et de sublimes leçons. La plupart de ces faits ont eu pour théâtre le monastère lui-même, avec son atmosphère débordante d'abnégation, de zèle et de charité ; quelques-uns cependant se sont produits plutôt dans le rayonnement du cloître et par suite de son influence vivifiante. Dans leur ensemble, ils dévoilent aux regards profanes cette vie de délicieuse grandeur, qui se déroule sans bruit mais avec une suprême utilité dans l'enceinte de vos murs bénis, et qui marque de sa bienfaisante empreinte la cité et la région trifluviennes.

Qu'en sera-t-il de ce IVème tome ? Si je ne me trompe, il veut rester plus intime que les précédents. Il semble ne vouloir faire entendre que les voix harmonieuses du monastère, redoutant même d'en laisser percevoir les échos, qui se répercutent pourtant dans le grand lointain. A vrai dire, plus les événements sont contemporains, plus il devient délicat de les exposer au public, de les apprécier, de les juger.

Quoi qu'il en soit, ce tome ne le cédera aux autres, ni par l'intérêt, ni par l'utilité. Quelle satisfaction de toucher ainsi du doigt cette force intellectuelle, cette puis-

sance morale, qui croît et grandit sans cesse dans le silence de la solitude, sous le souffle excitateur des communications divines ! Quelles ineffables beautés dans ces âmes transformées par la grâce, que le monde n'a jamais ternies, et qui ont trouvé dans l'union avec Dieu un perfectionnement et une fécondité quel'on chercherait vainement ailleurs ! Et quelle variété de tons, de teintes et de couleurs dans cette série de monographies, montrant chacune sous un angle nouveau les suaves réalités de la vie parfaite, et l'aspect divin qu'elle donne à toutes ces choses.

On comprend que les jeunes âmes qui se sont épanouies à l'ombre de ce sanctuaire vénéré, qui ont longtemps puisé à cette source vive de justice, de vérité et de lumière, en gardent non-seulement un souvenir impérissable, mais même une marque indélébile. On le sent à leurs correspondances émues et pleines de regrets. Aux prises maintenant avec les déceptions du monde, en proie aux sollicitudes et aux entraînements du siècle, victimes peut-être des ruses malveillantes des hommes, elles pleurent les jours sereins, où, protégées par la vertu, la science et le dévouement, elles ornaient dignement leurs âmes juvéniles. Votre beau livre leur rappellera ces bonheurs d'autrefois. Il les mettra de nouveau en contact avec ces amies disparues, avec ces vénérées mères, en qui la grâce avait perfectionné la nature. Elles entendront de nouveau leurs conseils, leurs encouragements, leurs directions. Peut-être, en prêtant l'oreille à ces accents autrefois si goûtés, verseront-elles de douces larmes qui soulageront leurs cœurs souffrants. Il n'y a rien comme le souvenir d'une vieille et sincère amitié, pour rafraîchir une âme, et lui donner joie, force et confiance.

A mon avis, il est grandement utile que la vie du cloître se manifeste ainsi parfois aux regards du public. Bien des préjugés tombent alors, et beaucoup de jugements se réforment. Le monde aveugle est tout surpris de trouver la joie la plus pure, là où il ne supposait que de cuisantes amertumes et de sombres regrets. Plus

étonné est-il encore de voir les plus nobles aspirations et les plus sublimes dévouements surgir sans trêve sous ces voûtes austères, où son imagination égarée ne voulait rencontrer que l'étroit égoïsme et la plus froide indifférence. Mais il est simplement émerveillé, quand il aperçoit des trésors de sagesse, des vues élevées, de brillantes conceptions, chez ces personnes qu'il croyait étouffées dans un cercle d'idées mesquines et fermées à tout idéal d'agrandissement et de progrès. Un livre comme celui que vous allez publier contribuera beaucoup à réformer ces jugements erronés, et à faire pénétrer au milieu des ténèbres la lumière qui vivifie et qui sauve.

Je vous félicite, ma vénérée Mère, de ce travail très bien fait et très utile, et je lui souhaite une heureuse course à travers les esprits désireux de connaître et de s'édifier.

Votre bien dévoué en N. S.

F.-X. Év. des Trois-Rivières.

CHAPITRE I

Au Monastère

1835-1844

SOMMAIRE : SOLLICITUDE DES ÉVÊQUES DE QUÉBEC POUR NOTRE MONASTÈRE.—MGR SIGNAY ET MGR TURGEON.—ÉLECTION DE 1835.—NOS JOIES LITURGIQUES.—NOTRE CHAPELLE EMBELLIE.—LA PROPAGATION DE LA FOI AU MONASTÈRE.—L'APOSTOLAT DE M. BELCOURT.—MORT DE M. RAIMBAULT.—UN TREMBLEMENT DE TERRE.—LA DÉBACLE DE 1843.—MGR DE FORBIN-JANSON.—LES RETRAITES AU MONASTÈRE.

Notre saint fondateur, Mgr de Saint-Vallier, semble revivre pour nous, dans chacun de ses successeurs. Rendu au ciel, Monseigneur pria-t-il Dieu de mettre, au cœur de nos évêques, une paternelle affection pour une communauté qu'il avait fondée, qu'il avait aimée, mais qu'il avait laissée dans un état précaire ? Nous le pensons volontiers quand nous voyons en ces dignes Pasteurs tant de sollicitudes pour une humble maison religieuse, située, pendant un siècle et demi, à trente lieues de leur ville épiscopale. Les circulaires triennales, publiées par la plupart des monastères de l'Ordre, sont venues confirmer notre sentiment et nous montrer l'effet d'une particulière Providence sur notre Institut. Ce que Nos Seigneurs de Québec et des Trois-Rivières ont fait pour leurs Ursulines, les évêques de France, d'Italie, d'Allemagne, de la Grèce, de l'Australie et des États-Unis l'ont fait, et le font encore tous les jours, pour nos Mères Ursulines établies dans

leurs diocèses respectifs. L'Ursuline, placée sous la direction immédiate de l'autorité épiscopale, voit un père dans son Pasteur, l'honore et lui obéit comme tel, et Dieu bénit ses rapports filiaux. La correspondance de Mgr Signay et celle non moins paternelle de Mgr Turgeon, que nous allons ouvrir, nous prouveront que ces deux prélats n'avaient qu'une même âme pour nous faire tout le bien et le plus de bien possible.

Mgr Signay, administrateur du diocèse, donne à la Mère S. Michel, alors Supérieure, divers avis sur la perfection religieuse. Comme ces vérités sont de tous les temps, qu'on nous permette de les citer, autant pour nous instruire et nous édifier, que pour enchâsser dans cet humble écrin, ces précieux témoignages de la sollicitude épiscopale : « Quant à la règle de la clôture, vous ne pouvez pas être trop sévère, et l'Église ne l'a pas imposée sans de graves raisons. Si vous voulez que Dieu protège votre maison et y facilite le chemin du salut, il faut vous en tenir strictement aux règles que vous imposent vos constitutions, autant que le lieu et les circonstances le permettront.

« Il ne faut jamais laisser introduire d'usages contraires sans raisons légitimes. Le Juge Souverain ne vous sauvera pas pour avoir suivi les usages, mais bien pour avoir suivi vos règles. Quand il s'agit d'abus, il ne faut pas écouter les désirs ou les fantaisies des particulières, mais s'en tenir aux règles. Les Supérieures ne sont pas établies pour dispenser du devoir, mais pour le faire remplir ; car elles répondront de leur négligence et de leur mollesse. » Puis à l'article des congés : « C'est un abus que de prendre un congé par mois. Ce congé peut le plus souvent faire perdre à plusieurs l'esprit de méditation de ce mois. Les congés des jours de fête des Supérieurs ecclésiastiques et des Supérieures claustrales, le congé de la fête de M. le Chapelain, ainsi que ceux des jours de prise d'habit et de profession paraîtront suffisants à des religieuses animées de l'esprit de la perfection et à des

vierges qui font profession d'imiter Jésus-Christ, leur divin Époux, qui n'a jamais ri, mais dont la vie n'a été qu'une occupation continuelle. Cependant, comme Mgr Hubert vous l'a accordé et que Mgr Plessis ne l'a pas retranché, je tolère d'ici à quelque temps un congé dans chacun des mois, où il n'y en aura pas d'autres, à raison des fêtes ci-dessus désignées. »

Du spirituel, le vénéré Prélat passe au temporel. La bâtisse du pensionnat attire son attention dès 1833. Mgr veut que tous les plans et devis soient envoyés à Québec. Sa Grandeur les examine attentivement, avec son grand vicaire, Monsieur Demers. Les plans approuvés, M. Routhier, oncle de Mgr Laffèche, et M. Frs Lafontaine en sont les exécuteurs ; en moins de deux ans, les travaux sont terminés. « En agrandissant ainsi les logements de vos grandes élèves, écrit le digne évêque, vous allez donner un nouveau relief à l'éducation que vous pourrez étendre à un plus grand nombre : vous vous rendrez par là même recommandables aux yeux du public ; et surtout vous procurerez plus efficacement la gloire de Dieu. Je m'en réjouis avec tous les amis du bien ; mais en même temps, je me sens pressé de vous exhorter à ne rien négliger pour augmenter le nombre des institutrices autant qu'il vous sera possible de le faire. Ce n'est pas tout de vous mettre en état de recevoir un plus grand nombre d'élèves, il va vous falloir — pour répondre au besoin — un plus grand nombre de maîtresses bien formées. »

Sa Grandeur nous donne ensuite de sages conseils pour initier les novices à l'esprit religieux tout en leur donnant une préparation pédagogique qui les rendra compétentes, pour remplir leur vœu d'instruire les jeunes filles. « L'intérêt que je porte à un établissement que je regarde comme extrêmement utile à la ville et au district des Trois-Rivières, et ma qualité de premier pasteur me font un devoir impérieux d'insister sur ce dernier article. Plus vous irez, plus le public attendra de vous. Vous ne devez donc rien négliger pour vous mettre en état de donner,

aux jeunes personnes de votre sexe, une éducation aussi complète que possible. Je n'ignore pas que, actuellement, votre monastère ne se prête guère pour le local à une augmentation de sujets ; mais vous devez vous gêner un peu pour en donner l'entrée à des sujets capables de procurer la gloire de Dieu et qui contribueront à soutenir le caractère distingué dont votre maison jouit déjà sous le rapport de l'éducation. (19 mars 1833) »

Et quinze jours plus tard : « J'ai appris avec plaisir que vous étiez satisfaite de mes réponses concernant votre nouvelle bâtisse. Plus je réfléchis à cette noble entreprise, plus je suis sensible au mérite des vues charitables et généreuses qui vous y portent, et je me réjouis de l'idée du résultat heureux dont j'espère qu'elles seront couronnées. Mais je ne perds pas de vue l'objet important qui m'a frappé, à l'idée de ce louable projet ; je veux dire la nécessité de pourvoir à l'éducation, par le moyen d'institutrices ou maîtresses recommandables par leur vertu, leur mérite, leurs talents et leur science. Je reviens encore sur ce sujet, je vous répète tout ce que je vous ai dit dans ma dernière du 19 mars et je vous prie d'en donner lecture à votre communauté, afin qu'il n'y ait pas, dans votre maison, un seul sujet qui ne s'enflamme du bon esprit qui doit l'animer, sous le rapport des exercices de la charité qui se développe d'une manière éclatante dans l'enseignement des jeunes filles, et qui fait une partie essentielle du dévouement de chacune de vos sœurs, lors de son entrée dans votre monastère. . . .

« Je suis trop bien prévenu des dispositions de vos sœurs pour qu'elles puissent regarder avec indifférence les représentations paternelles et cordiales de leur premier supérieur dont elles auront plus d'une occasion d'apprécier les vues bienfaisantes et intéressées, pour un établissement qu'un de ses prédécesseurs a fondé avec autant de soin, de travail et de difficultés, et que je considère très particulièrement, sous bien des rapports si méritoires, comme digne de mon attention et de ma sollicitude. Jos. Ev. de Q. »

Au mois de février 1833, Monseigneur Signay avait écrit : « Je ferai mon possible pour encourager les âmes bienfaisantes à venir à votre secours. » Après cette promesse qui ne fut pas vaine, nous lisons sur le cahier des recettes, à différentes dates : Gratifications, tantôt de MM. Raimbault et Fournier, tantôt de MM. Brodeur et Harper. Ici, c'est un legs de M. Kimber, là, c'est M. le Procureur des Messieurs de St-Sulpice qui paye les assurances du monastère et qui envoie un don de 25 louis pour l'entretien de notre nouvelle bâtisse.

Voici quels étaient à cette époque les revenus annuels de la communauté : de la Seigneurie de la Rivière-du-Loup, 75 à 100 louis et 130 minots de blé ; rémunération du travail des religieuses 72 louis ; de notre ferme, en grain estimé au prix courant, 124 louis. Mère S. Michel, qui transmet ces détails à Mgr Signay, ajoute : « Veuillez, Monseigneur, ne point oublier aux saints autels les intérêts spirituels de celles que votre bonté et votre charité paternelles portent à assister en vrai pasteur. »

Nos mères de Québec écrivaient toute la satisfaction qu'elles éprouvaient en apprenant que nous allions mettre « hache en bois. » De partout on se réjouissait et il n'y eut pas jusqu'au digne M. Belcourt qui, de la Rivière-Rouge, ne se fit un devoir de nous exprimer son contentement.

« Dans un paquet de trois dizaines de lettres, plusieurs m'ont parlé de vos agrandissements et de l'aspect florissant que prenait l'éducation dans votre maison. J'en loue le Seigneur avec exaltation, car je sais que la vertu marche en tête. Courage, bonne Mère S. Michel, d'un bout du monde à l'autre, faisons la guerre au crime, nous qui sommes particulièrement dévoués au Dieu trois fois saint. »

Mgr Panet que chacun aimait et vénérât, à l'égal d'un patriarche, était parti pour le ciel, le 14 fév. 1833.

Après sa mort Mgr Signay songea à demander à Rome, M. Turgeon, comme auxiliaire. Sa demande fut agréée, il en informa la Mère Supérieure au mois de mars 1834.

« Exprimez à M. Fortin, votre aumônier, que j'espère qu'il viendra à la cérémonie de la consécration de mon coadjuteur. Ce digne monsieur le verra avec plaisir, et moi aussi. Il sera le conservateur, à son retour, de quatre boîtes de pruneaux que je vous prie d'agréer pour votre communauté, c'est un excellent rafraîchissement à la collation, en carême, que ces fruits passés à l'eau bouillante.

« Je remercie bien sincèrement votre bonne communauté de ses attentions particulières à l'époque de l'anniversaire de mon sacre. J'y ai été très sensible. Je les prie de continuer leurs prières pendant ma retraite que je vais commencer lundi, le 2 courant.»

De son côté, l'évêque élu s'adressant à M. Fortin écrivait : « Il est vrai que j'attends—sans impatience, bien entendu—l'arrivée de mes bulles ; nouveau motif pour moi de recourir à la charité de ceux qui voudront bien s'occuper de mon âme. Je vois par votre lettre que vous êtes au nombre de ces cœurs compatissants ; continuez, s'il vous plaît, redoublez même ; mes besoins sont grands. Recevez l'assurance de la parfaite estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, P. F. Turgeon.»

Dès que Mgr Turgeon fut sacré évêque, Mgr Signay engagea son coadjuteur à prêter main forte au bon et dévoué M. Fortin qui s'ingéniait à mettre de l'ordre dans les finances de la communauté. Ce vénéré Père se plaignait que ses vieux yeux ne lui permettent pas d'examiner seul tant de papiers. Mgr Turgeon écrivit au printemps qu'il allait venir prendre connaissance de nos affaires seigneuriales. « Il ne serait pas inutile d'en donner avis à M. votre agent qui n'en serait que plus attentif à mettre ses affaires en ordre.» Mgr le coadjuteur y mit tout son dévouement et ne regarda ni à ses peines ni à ses voyages.

Sa Grandeur baptisa, dans ces courses, deux Flamands de Montachaigne qui étaient descendus aux Trois-Rivières. Ces jeunes gens étaient âgés, l'un de vingt-trois et l'autre, de dix-huit ans.

Naturellement, nos religieuses étaient bien reconnaissantes envers ce digne prélat qui leur rendait de si bons services et quand revenait le nouvel an, elles le lui disaient à cœur ouvert. « Si j'ai pu être utile en quelque chose à votre maison, répondait le bon évêque, je n'ai fait que ce qu'une communauté entièrement dévouée au service des autres a droit d'attendre de tous, et particulièrement de ceux que la divine Providence a placés dans la situation où je me trouve. Bien loin de craindre de ne pouvoir vous acquitter avec moi, je vous prie de croire que vous n'êtes nullement endettées. Aux sentiments de reconnaissance que vous voulez bien me témoigner, vous ajoutez des vœux pour mon bonheur, je vous en remercie bien sincèrement et vous prie de me continuer le secours de vos ferventes prières dont je sens un pressant besoin. »

Mgr Turgeon paraît avoir été un des bons amis de la Mère Sainte-Marie qui était alors supérieure. Les anciennes mères nous disent que lorsqu'il la voyait au parloir, en ouvrant la grille, il lui disait : « Je vous salue Marie. » On entrevoit tout de suite le ton de bonhomie et d'aimable simplicité sur lequel se traitaient toutes les questions : rentes de France, affaires seigneuriales, écoles normales, et même recours aux tribunaux. Car il s'agissait alors de faire rendre à la communauté un terrain accaparé tout bonnement par l'église Anglicane. Mgr de Québec, consulté à ce sujet, engagea ses Ursulines à faire valoir leurs droits auprès de la Commission royale. « Et pourquoi non ? continue le bon évêque, n'est-elle pas ici pour prendre connaissance de ce qui touche les intérêts des sujets de Sa Majesté ? Et peut-elle en avoir de plus fidèles qu'une communauté de religieuses ? »

En 1835, monsieur le grand vicaire Cooke, curé des Trois-Rivières, était supérieur du Monastère. Le R. Barthélemy Fortin, notre dévoué Chapelain.

Aux élections du 4 mai 1835, le corps administratif de la communauté se composait comme suit :

Mère Julie Dubord de Sainte-Marie, Supérieure.
Mère A. L. Burroughs de Sainte-Claire, Assistante,
Mère M. A. Lottinville de Sainte-Hélène, Zélatrice,
Mère Tharsile Perrin de St-François-Xavier, Conseillère,
Mère Apolline Bourassa de Saint-Pierre, Conseillère,
Mère Angèle R. Dufresne de Saint-Louis de Gonzague, . .
Conseillère,
Mère Euphrosine Caron de Saint-Michel, Conseillère.

La communauté comptait trente-quatre professes et trois novices.

Deux cents élèves environ tant pensionnaires qu'externes y recevaient l'enseignement.

Le 8 janvier 1836, Mgr Gaulin, évêque de Kingston, était l'hôte de M le grand Vicaire Cooke. Sa Grandeur chanta le service du Rev. M. J. B. Lajus, prêtre retiré, décédé à l'âge de 55 ans.

Nous arrivons aux événements si graves de 1837 ; mais les agitations politiques s'arrêtent sur le seuil du cloître. L'annaliste n'en dit rien. D'ailleurs, on était modéré aux Trois-Rivières. Le Dr Kimber, homme prudent et éclairé, qui fut le chef des patriotes du district, en ces jours néfastes, ne voulait combattre que sur le terrain constitutionnel.

Dans l'avertissement placé en tête du bréviaire des Ursulines, édition de 1696, il est dit :

« S'élever au ciel par l'office divin, s'abaisser vers la terre par l'éducation chrétienne des enfants, c'est imiter les anges que Jacob vit monter et descendre par l'échelle mystique ; c'est pratiquer la charité des saints dans le ciel et celle des justes sur la terre ; c'est participer aux deux ministères du sacerdoce de Jésus-Christ ; c'est être enfin ses épouses en publiant sa gloire, et ses victimes en se consumant dans son amour.

« La contemplation la plus solide, selon saint Augustin, et la moins sujette aux illusions, est celle où l'on sait prendre son vol vers le ciel pour l'amour de Dieu, mais

où l'on descend aussi sur la terre pour l'amour du prochain . . . Que les Ursulines se souviennent qu'elles doivent comme Moïse sur la montagne y monter, pour parler au Seigneur dans l'oraison, mais qu'on n'oublie pas aussi d'en descendre, selon les besoins, pour enseigner la loi de Dieu aux hommes, pour empêcher les filles d'Israël d'adorer l'idole, ou pour les faire rougir de leur idolâtrie passée. C'est l'esprit de l'Ordre de Sainte-Ursule, c'est la vocation parfaite de ses religieuses.

« Comme fille de l'Église, qui est l'épouse universelle, les Ursulines doivent dans les jours de sa joie se réunir avec elle et chanter comme elle, répétant ses prières, méditant ses sentiments, parlant son langage et entonnant ses cantiques. »

Les occasions de ces grandes joies religieuses et liturgiques reviennent aux fêtes de première et de seconde classe et fêtes patronales qui sont celles du Sacré-Cœur de Jésus, de saint Joseph, de saint Augustin, de sainte Angèle et de sainte Ursule. Ces dernières sont célébrées dans l'Ordre, sous le rite double de première classe, avec le *Credo* à la messe.

Ce sont de pieuses haltes dans le chemin de la vie. La famille entière se réunit ces jours-là au pied du tabernacle, et dans une adoration ininterrompue, du matin au soir, bénit, adore et supplie Jésus-Hostie solennellement exposé sur nos autels.

Grâce au zèle, à l'activité et à la pieuse charité du vénéré M. Fortin, la petite chapelle avait reçu des embellissements. On avait remplacé le vieux tabernacle par un neuf, plus convenable et plus beau. L'ancien nous servit encore cependant à faire une bonne œuvre. Deux fervents missionnaires, M. Boucher et M. Harkin, le demandaient en même temps pour leur église respective. Dans cette impasse, un peu embarrassante, la Révérende Mère Supérieure les renvoie tous deux à Mgr de Québec. Mgr Signay répond à la Mère S. Marie qu'il croit n'avoir aucun titre à cette propriété; puis il ajoute: « Si vous

pouvez en disposer, sans vous gêner, en faveur de quelque pauvre église ou chapelle, ce cadeau ne peut être fait plus à propos qu'à la chapelle assez élégante de St-Colomban de Sherbrooke, mais dépourvue de tout ornement.

« Cette chapelle qui se trouve dans un poste important et placée au milieu d'une population mi-protestante, demande quelque chose de plus apparent dans ses ornements extérieurs que plusieurs autres. Ainsi, puisque vous avez la bonté de vous en rapporter à moi pour le choix du lieu où sera placé votre tabernacle, je vais prévenir M. Harkin de ce généreux don, que votre communauté veut bien faire à sa mission.

« Je prends la liberté de prier M. Fortin de faire encaisser à mes frais ce dit tabernacle, de manière qu'étant cloué dans l'intérieur de la boîte, ou retenu avec des vis, on puisse en faire aisément le transport, en voiture, sans qu'il éprouve de dommages. »

M. Harkin fut très content du cadeau, il adressa ses remerciements à la communauté, par l'intermédiaire de M. Fortin.

Ce nous fut un honneur de seconder ainsi le zèle d'un fervent missionnaire. Dieu allait bientôt d'ailleurs nous associer à d'autres travaux apostoliques.

Le petit grain de sénévé qu'une humble fille avait semé à Lyon, en demandant les premiers sous pour l'œuvre de la Propagation de la Foi, avait germé. Sous l'influence de la grâce, l'arbre avait poussé, en moins de quelques années, de puissants rameaux qui s'étendaient dans plusieurs pays de l'Europe. En 1836, leur ombrage commençait à s'étendre sur notre terre du Canada. Nos pays glacés du Nord, et nos missions de l'intérieur allaient recevoir un nouvel élan apostolique.

Le monastère ne fut pas étranger à ce mouvement où le district des Trois-Rivières devait se distinguer. M. Belcourt, autrefois vicaire de la ville, était parti pour évangéliser les peuples de la Rivière-Rouge ; M. Dumoulin, curé d'Yamachiche, un des meilleurs amis de la com

munauté, et M. Jacques Harper, vicaire des Trois-Rivières, allaient porter aux sauvages du Saint-Maurice, à Wamontashing et à Obedjiwan, à cent et cent quarante-cinq lieues de notre ville, la connaissance de notre sainte religion. A leur retour, ces pieux missionnaires nous disaient la foi vive, la piété naïve, l'admirable générosité de l'enfant des bois : l'enthousiasme était grand.

Dès 1837, la communauté demande à faire partie de la Propagation de la Foi et à lui donner son obole. Mgr Signay répond : « La question concernant l'œuvre de la Propagation de la Foi, à établir dans les maisons dont chaque membre a fait vœu de pauvreté, n'est pas encore assez clairement résolue pour que je réponde affirmativement à ce que vous proposez. Le cas est le même pour toutes nos communautés de Québec. Et lorsqu'il aura été arrêté quelque chose de décisif à cet égard, je me ferai un vrai plaisir de vous le faire connaître. »

Ce ne fut que le 15 octobre, 1841, sous les auspices de la séraphique Thérèse de Jésus, que ce bonheur nous fut accordé. Le Directeur diocésain accepta alors notre humble obole, mais il y avait longtemps que les anges gardiens du monastère portaient, au Très-Haut, les prières des recluses du cloître. Ce qui entretenait surtout leur zèle, c'étaient les courriers de M. Belcourt.

Mgr Lafèche qui a été son compagnon de mission nous a tracé le portrait suivant de ce fervent missionnaire :

« M. George Antoine Belcourt, né à St-Antoine de la Baie du Febvre, le 23 avril 1803, a fait avec succès son cours d'études au collège de Nicolet. Ordonné prêtre en 1827, il fut vicaire aux Trois-Rivières deux ans, et s'y fit remarquer par son zèle et sa charité envers les pauvres. En 1829, il fut nommé curé de St-François du Lac, et en 1830, curé de Ste-Martine.

« Le saint et courageux Mgr Provencher, apôtre de la Rivière-Rouge, était descendu cette année-là de ses lointaines missions, pour chercher un collaborateur qu'il put consacrer entièrement à la conversion des sauvages de

ces immenses territoires. Le choix de Mgr Panet, alors évêque de Québec, tomba sur M. Belcourt ; son zèle, ses talents et ses aptitudes variées le désignèrent au digne Prélat comme l'un des prêtres les mieux qualifiés, sous tous les rapports, pour une mission aussi difficile et qui demandait de si grands sacrifices. Le courage du jeune prêtre ne lui permit pas de reculer, et il répondit sans hésiter à son Supérieur *præsto sum* (je suis prêt.) L'ardeur avec laquelle il se mit à l'œuvre prouva l'excellence du choix qui avait été fait. Le premier soin du zélé missionnaire fut l'étude de la langue des Sauteurs qu'il devait d'abord évangéliser. Il y réussit si bien qu'il fut bientôt en état de faire une grammaire et un dictionnaire, qu'il compléta plus tard. Il fit en même temps un livre de prières et de cantiques, suivis d'un catéchisme assez développé, pour l'instruction de ces pauvres sauvages.

« Pendant les vingt années qu'il passa dans ces missions, il fonda divers établissements dont plusieurs sont aujourd'hui florissants.

« Il revint au Canada vers 1858, et fut envoyé, en 1859, au secours des Acadiens de Rustico, dans l'Île du Prince-Edouard. Il y déploya le même zèle que dans les missions du Nord-Ouest, et il réussit à fonder une colonie de ces pauvres Acadiens, qui est aujourd'hui très prospère, à l'embouchure de la Rivière Ristigouche.

« M. Belcourt termina à Shédiac, le 31 mai 1874, sa carrière si laborieuse. »

Lorsque ce missionnaire était à la Rivière-Rouge, la Mère S. Michel s'était faite, autant qu'elle le pouvait, sa charitable pourvoyeuse ; elle lui envoyait des scapulaires, des *Agnus Dei*, des ornements d'autel, même des graines pour son jardin. Une année, M. Belcourt demande de la graine de tabac :

« Les protestants s'efforcent, dit-il, de convertir les sauvages en leur montrant à faire de la grosse bière, ce qui leur plaît fort, moi, plus légitimement, je voudrais leur apprendre à cultiver le tabac qu'ils apprécient

beaucoup. Priez bien pour moi, pensez qu'il me faut toujours tenir mon âme à deux mains, n'ayant sous les yeux que des exemples d'infidélité et de barbarie, n'ayant de chrétiens qui assistent à ma messe que l'enfant de huit ans qui la sert. Tous les matins, je vais aux Trois-Rivières en esprit. Quand Monseigneur remontera l'an prochain, que quelqu'une d'entre vous se rappelle que je ne porterai pas de rabats, si vous ne m'en envoyez ; c'est vous qui m'en avez entretenu depuis cinq ans, et celui pour la gloire duquel vous le faites, vous en tiendra bon compte ; pour moi, je n'ai ni or, ni argent, mais bien des imperfections, priez pour moi. »

Et dans une autre occasion : « J'ai reçu en son temps votre estimable lettre. C'est la seule que j'aie reçue des Trois-Rivières, où j'ai passé le temps de ferveur de mon sacerdoce, la fleur de mon ministère ; maintenant, la scène est bien changée : au lieu d'être une grande partie du jour ou à l'église ou au confessionnal, il me faut poursuivre Satan dans ses vastes domaines ; le poursuivre rigoureusement et lui enlever ses vieux serviteurs. Je suis à la veille d'entreprendre un nouveau voyage. Ce sont 300 lieues qui pendent à ma raquette, si bien qu'il me faut une paire de raquettes neuves, de peur que mes vieilles servantes ne succombent en chemin. Je pars pour m'opposer aux ravages que Satan fait au loin par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces lutins incarnés font jouer au *rhum* le rôle infernal dont ils comprennent si bien le maniement. »

Le 16 juillet, 1843, écrivant de Wabussinong, où il construisait une chapelle, M. Belcourt s'exprime ainsi : « Après mes devoirs d'état et mes catéchismes, je travaille avec l'ardeur d'un homme qui voudrait bien gagner une place au ciel. Dernièrement, nous avons eu une chaleur si forte que tous mes hommes sentaient le mal de cœur et le mal de tête avec un malaise dans la respiration, qui m'auraient fait arrêter les travaux pendant quelques heures, si ces braves ouvriers m'eussent averti à

temps. Pour moi, les sueurs me tombaient de la figure avec une telle abondance que le bois que je traçais en était tout imprégné ; mais ce qui me surprit extraordinairement, c'est que pendant une demi-heure il me tomba des yeux comme des larmes de sang qui tachaient mon bois, cela sans que j'aie éprouvé d'autre incommodité que celle d'une excessive chaleur. »

Le zélé missionnaire entreprit de fonder une communauté de filles indigènes, qui ayant, disait-il, la connaissance de trois langues, auraient pu rendre de grands services, pour enseigner la doctrine chrétienne aux enfants, et les langues sauvages aux missionnaires. Il les nomma les Sœurs de la Propagation de la Foi ; elles étaient alors au nombre de cinq, encore novices. Puis il demanda à notre communauté d'instruire, au pensionnat, deux petites métisses qui retourneraient ensuite dans leur pays. L'œuvre eût grandement souri à nos mères, mais Dieu avait d'autres desseins ; les bonnes religieuses de l'Hôpital-Général de Montréal furent appelées à recevoir cet héritage du Père de famille, dans ces terres lointaines, où elles exercent encore un fructueux apostolat.

Les lettres édifiantes de M. Belcourt sont semées ici et là de réflexions et d'anecdotes bien intéressantes. « Un jour, dit-il, que je faisais du feu en présence d'une bande de sauvages infidèles, l'un d'eux ayant remarqué qu'en frottant sur ma manche de soutane, une allumette phosphorique, elle s'était enflammée, il crut que cette vertu sortait de ma soutane ; il aurait tout donné pour avoir un morceau de cette manche manitou.

« J'ai été malade de la jaunisse au printemps, dit-il ailleurs, je devins si jaune que je crus que j'allais devenir Bois-Brûlé, puis peut-être Sauteux ; mais le gouverneur m'ayant envoyé gratis son médecin, ce dernier a suppléé à l'absence de la bonne Mère S. Jean et je fus bientôt rétabli. C'était la première médecine que je prenais depuis que votre excellente hospitalière m'avait donné un bout de la vie éternelle. »

Au début de l'année 1841, le district des Trois-Rivières fut informé de la triste nouvelle que M. l'archiprêtre Raimbault, depuis trente-cinq ans curé de Nicolet, était dangereusement malade. On en fut peiné au monastère. Ce prêtre éminent en science et en vertu, qui avait été l'ami de cœur de M. de Calonne, dont la parole onctueuse avait si souvent rehaussé nos plus belles cérémonies, qui avait dirigé vers le noviciat un grand nombre de sujets, et qui, en toute circonstance, s'était montré le père et l'ami de notre famille du cloître, ce digne vétéran du sacerdoce allait donc, lui aussi, nous dire un suprême adieu.

On se mit en prières pour demander à Dieu la prolongation de ses jours précieux pour l'Église : mais le bon serviteur, calme et résigné allait recevoir, sans plus tarder, sa récompense. M. l'abbé Leprohon l'assista et lui ferma les yeux. Ce fut Monsieur le grand vicaire Cooke qui eut la triste et douloureuse mission de confier à la terre, le 19 février, les restes mortels de son professeur, de son père en Dieu, de son ami le plus cher. C'est lui aussi qui fit l'éloge de ce vaillant ouvrier de l'Église canadienne.

A la date du 11 novembre 1842, l'annaliste inscrit qu'un violent tremblement de terre a ébranlé le monastère, lundi dernier, vers 8 heures du matin. La secousse s'est fait sentir dans tout le district, jusqu'à Montréal. Ce fut surtout à l'église paroissiale, où se trouvait réunie une foule considérable, pour assister à une cérémonie, qui avait lieu ce jour-là, qu'on eut à déplorer le plus grand nombre d'accidents.

Sous la force de l'oscillation, la voûte et le baldequin se fendirent en quelques endroits. Alors, la foule prise de peur se dirigea pêle-mêle vers la porte, et, dans ce sauve-qui-peut général, il y eut bien des évanouissements et des contusions.

Le printemps suivant, au temps de la débâcle, notre journal du monastère a encore une page sinistre :

« Réveillées par les ardeurs d'un soleil clair, les eaux captives semblent violenter leur enveloppe de glace, qui se dégage, sous l'effort des forces mystérieuses. Le fleuve charrie des banquises amoncelées, des torrents de neige fondue se mêlent aux eaux des rivières et envahissent la plaine submergée. Que d'accidents pour nos populations riveraines, que de dépenses encourues! Dans une seule partie du district, on nous dit que quarante-huit ponts ont été détruits; 20,000 louis ne combleront pas les pertes causées cette année par l'inondation. Des cultivateurs ont subi des dommages estimés à huit cents louis.

« Plusieurs marchands sont ruinés; et nombreux sont les pauvres qui ont vu disparaître, entraînées par les flots en courroux, maisons, dépendances et clôtures. A Gentilly, le 29 avril, les eaux du fleuve se répandirent à vingt-cinq arpents dans les terres. On peut juger de la désolation du pauvre peuple. Au monastère, à ces heures de péril, on recourt, avec confiance, à Notre-Dame de Prompt-Secours. Un cierge est allumé devant son image et les religieuses se succèdent pour dire ses litanies. Espérons que l'étoile de la mer ne sera pas invoquée en vain et qu'elle fera rentrer dans leur lit les eaux vagabondes. »

Un soir du mois de mars, l'angélus était sonné, les religieuses rangées dans leur stalle, au chœur, récitaient l'office de la Sainte Vierge, lorsqu'un bruit inusité se fait entendre dans la chapelle extérieure. La sacristine s'avance d'un pas précautionné, ouvre un guichet et voit un spectacle étrange. L'église est remplie de gros hommes noirs; à l'autel, à la lueur de deux cierges, un évêque adressait la parole à cet auditoire d'un genre nouveau. C'était Mgr Forbin Janson, évêque de Nancy, noble proscrit. Il traversait alors le Canada, en confesseur et en apôtre, groupant autour de sa chaire les populations entières, avides d'entendre la parole évangélique. M. le grand vicaire Cooke avait procuré à la ville des Trois-Rivières le bienfait d'une mission. Mgr de Nancy, pendant douze jours, prêchait deux fois le jour à l'église paroissiale; mais

pendant la soirée dont il est fait mention. Sa Grandeur avait réuni, dans notre église, les braves ouvriers des Forges Saint-Maurice, à qui M. Bell avait donné la permission de s'absenter.

Le lendemain, dans le cours de la journée, toutes les mères de famille étaient invitées à apporter, dans la chapelle du monastère, leurs petits enfants que Mgr de Nancy devait bénir. Ce fut une scène touchante : toutes ces petites têtes éveillées ressemblaient à autant de fleurs gracieuses. Étonnés, émerveillés, leurs petits yeux, grand ouverts, se promenaient du Prélat à l'autel et de l'autel sur tant de petits mignons, qui les entouraient de toutes parts. Quelques-uns, il est vrai, jetaient des cris à fendre l'air et M. le curé Dumoulin disait aux mères : « De grâce, apaisez les enfants. » « Mais non, reprenait Mgr de Nancy, laissez faire ces petits innocents, ils chantent à leur manière les louanges de Dieu. »

Heureux enfants qui furent ainsi bénis par ce nouvel Athanase, sanctifiant la route de son exil. N'est-il pas à présumer que cette bénédiction a donné à notre religieuse population un regain de vitalité chrétienne qui l'alimente encore ? Heureuses sommes-nous en pensant que c'est dans notre humble chapelle que ces rosées de la grâce atteignaient les mères chrétiennes et leurs petits enfants. Pendant cette mission, le zèle du pontife proscrit se déploya pour ainsi dire à l'infini. On a rarement vu pareille activité, pareille fécondité. On eût dit qu'il y avait à l'église paroissiale une légion d'apôtres ; Mgr de Nancy multipliait les heures de travail, remuait profondément les âmes, et traçait en elles un sillon lumineux.

Les Ursulines ne furent pas privées de l'apostolat de Mgr de Forbin Janson. Réunies dans la salle de communauté, nous eûmes le bonheur de recueillir de sa bouche des paroles de vie. Sa Grandeur nous parla de la sanctification des actions ordinaires, disant : « Chaque œuvre prise isolément peut être comparée à un fil, aisé à rompre dans le principe. Mais si cette action se double

« d'une nouvelle œuvre faite avec pureté d'intention, nous
 « avons la ficelle ; et cette dernière repliée sur elle-même
 « fournit la corde, qui, à son tour, va devenir un câble.
 « capable de retenir au port les plus gros navires. Sachez,
 « mes sœurs, assurer votre abordage aux rives éternelles
 « par une inviolable fidélité à votre règlement ; ce sera le
 « câble puissant qu'aucune puissance humaine ou diabo-
 « lique ne saurait rompre. »

Cette visite du primat lorrain est restée un des beaux souvenirs de notre salle de communauté.

Le passage de Mgr de Nancy aux Trois-Rivières, l'arrivée des RR. PP. Oblats et des RR. PP. Jésuites dans le pays, y fortifiaient le courant de la vie chrétienne. Le vent était aux retraites spirituelles. Nos Mères, qui depuis les jours de M. de Calonne faisaient en particulier, une fois l'an, ces pieux exercices, songèrent au bienfait d'une retraite générale.

Mgr Signay écrit à la Mère S. Michel : « Je ne puis que louer et estimer votre intéressant projet, celui de procurer une retraite à votre communauté. Vous avez donc à ce sujet pleine et entière permission de ma part. Il s'agit maintenant de vous pourvoir du principal, je veux dire d'un prédicateur. Vous en parlerez de ma part à M. Cooke qui pourra mieux que moi, de son lieu, négocier avec celui qui pourrait correspondre à vos louables dispositions. De plus, je lui ferai connaître ce que j'attends de lui à cet égard. » ⁽¹⁾

Mgr de Nancy, après avoir consacré dix-huit mois à

(1) Retraites prêchées aux Ursulines de 1845-1857.

1845 : Rév. P. Chazelle, S. J.

1846 : Rév. P. Saché, S. J.

1847 : Rév. P. Mignard, S. J.

1848 : Rév. P. Minguy, S. J.

1849 : Rév. P. Tellier, S. J.

1851 : Rév. P. Durthaller, S. J.

1853 : Rév. P. Duranquet, S. J.

1857 : Rév. P. Vetter, S. J.

l'œuvre des missions d'Amérique, où le triomphe de sa parole avait été éclatant, rentra en Europe sur la fin de 1841. Le noble proscrit qui connaissait toutes les amertumes de l'exil, alla se jeter aux pieds de la Reine d'Angleterre pour obtenir la grâce des déportés de 1807. Trente-huit rentrèrent dans leurs foyers. Ce fut une fête pour le peuple qui associait à cette joie le nom aimé du vénéré prélat missionnaire.

Le saint apôtre tourna ensuite ses regards vers la Chine, où il espérait cueillir la palme sanglante qui lui ferait prendre place dans les rangs des martyrs. Cet espoir donna naissance à la belle œuvre de la Sainte-Enfance. C'est le testament de son cœur : il a légué cet héritage à toutes les contrées du monde, et sa gloire au ciel s'augmente du rachat de chaque petit élu. Quelle belle gerbe d'âmes !

Lorsque, le 11 juillet 1844, Mgr de Forbin-Janson expirait aux portes de Marseille, et que cette nouvelle fut connue au Canada, on entendit dans toute la Province un concert de regrets et aussi de louanges. Bien des églises prirent le deuil, la chaire redit les pieuses vertus, le courageux apostolat de l'homme de Dieu, les populations nombreuses, accourues au pied des autels, prièrent le Seigneur de lui rendre les bénédictions qu'il avait données à notre terre du Canada. M. Cooke, qui vénérât Mgr de Nancy, chanta dans l'église paroissiale un service pour le repos de son âme. Le Docteur Badeaux vint demander, la veille, un cantique à la Mère S. Stanislas qui improvisa les strophes touchantes. La voix sympathique et puissante du Docteur les rendit si bien qu'après cinquante ans, ceux qui étaient présents à cette messe de *requiem* en conservaient encore le souvenir.

Voici ces strophes :

Dieu puissant que j'adore,
Entends ici mes vœux ;
Que ta brillante aurore
Bientôt luise à mes yeux !
Pie Jesu dona eis requiem. (bis)

Jésus, agneau sans tache,
Par ton sang tout divin,
Tous mes péchés efface.
Reçois-moi dans ton sein,
Miserere, O Miserere mei (bis)

Fais qu'un jour, dans ta gloire,
Je chante tes bontés ;
Célébrant ta victoire,
Contemplant tes beautés.
Jésus, Jésus, Jésus, reçois-moi, Jésus ! *(bis)*

Je t'offre les prémices
Et les vœux de mon cœur.
Promets-nous les délices
Des élus du Seigneur.
Très doux Sauveur Jésus, ouvre-moi ton cœur ! *(bis)*

CHAPITRE II

La Seigneurie de la Rivière-du-Loup et le fief Saint-Jean ⁽¹⁾

SOMMAIRE :—LE DOMAINE.—« LA BELLE-POINTE. »—
VENTE DU MANOIR.—LA PREMIÈRE ÉGLISE.—LES
URSULINES DEVIENNENT PROPRIÉTAIRES DE LA SEI-
GNEURIE.—« LA COLLINNERIE. »—LA FERME DE
L'ANGE-GARDIEN.—CLAUDE DE LIGNON, SIEUR DE
LAMIRANDE. FERMIER.—DOT DE MÈRE S. ANTOINE.
—BAIL EMPHITÉOTIQUE DU MOULIN BANAL.—RÉ-
COLTES DE LA FERME DE L'ANGE-GARDIEN.—
PROCÈS DUAIME, SEIGNEUR DU FIEF GATINEAU.—
LES PROCUREURS DU MONASTÈRE : MM. JOSEPH
BADEAUX, ANTOINE GAGNON, EMMANUEL DUN
LIN ET M. CHS-EDOUARD GAGNON.—LES CONCE-
SIONS DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP.—LE MOULIN BANAL
DE LA CARRIÈRE.—CONCESSION DES PRAIRIES U
FIEF SAINT-JEAN.—LIMITES DE LA COMMUNE.—LA
LÉGENDE DU PICOTÉ.

Le domaine établi de Michel Trottier, sieur de Bear-
bien, seigneur de la Rivière-du-Loup, était de quat-
re arpents de front sur quarante de profondeur et s'étendait
de la grande à la petite Rivière-du-Loup. ⁽²⁾

Le seigneur habitait le manoir. De son mariage
avec Agnès, fille de Michel Godefroy de Linctôt,
seigneur de Dutort, célébré le 3 mai 1700, aux Trois
Rivières, il eut quatre enfants dont deux filles, qui
firent Ursulines.

(1) Voir sur ce sujet tome Ier, pp. 256-263 ; t. III, p. 267.

(1) Aveux et dénombrement de 1725

(2) Le domaine appartient, en 1910, à Monsieur Alphonse Lambert.

« La Belle Pointe, » mesurant vingt arpents de front sur les bords de la Rivière-du-Loup jusqu'au lac St-Pierre, fut la première terre concédée par le seigneur Trottier-Beaubien. Son frère Trottier-Pombert est le censitaire. Voici l'acte :

Vente et concession de Michel Trottier Beaubien à Antoine Trottier Sieur Pombert—7 janvier 1706, Normandin, notaire.

« Une concession de terre sise en la seigneurie de la
 « Rivière-du-Loup nommée la Belle Pointe, tenant la dite
 « concession, en descendant la dite rivière, au nommé
 « Jean Jolliet et, d'un autre côté, en montant la dite
 « rivière, suivant la terre de la dite pointe jusqu'au dé-
 « tour de la dite pointe, et depuis le détour jusqu'à vingt
 « arpents en montant dans la dite rivière ; au bout des
 « dits vingt arpents de front en montant la dite rivière ;
 « le dit seigneur et Pombert y feront planter une borne
 « par un arpenteur juré ; d'un bout de la dite rivière et
 « de l'autre bout en profondeur, jusqu'à la profondeur de la
 « dite seigneurie : pour en jouir et disposer par le dit
 « Sieur Pombert, ses hoirs et ayant cause à l'avenir, aux
 « charges de payer au dit Seigneur Beaubien, pour cha-
 « cun an, un chapon vif pour toute la dite concession de
 « rente foncière et sol marqué de cens ; avec droit de
 « commune en celle de la dite seigneurie sans en payer
 « aucune chose, sinon que le dit preneur sera tenu de
 « travailler à la dite commune tant pour la défricher que
 « la clore comme les autres habitants y sont obligés—
 « prendra le dit Sieur Pombert dans la dite commune,
 « un demi arpent de terre pour s'y bâtir une petite mai-
 « son et jardin ; et outre faire valoir et tenir feu et lieu.
 « Et par ces mêmes présentes le dit Sieur Beaubien a
 « vendu une maison sur icelle concession avec la terre
 « qui peut y avoir de déserte consistant en cinq arpents
 « de terre dont le dit Sieur Beaubien en fait par ces pré-
 « sentes toute démission pour et moyennant la somme
 « de 600 livres laquelle dite somme, le dit Sieur Beaubien

« a reconnu avoir reçue, avant ces présentes, d'Antoine
« Trottier, Sieur de Ruisseau, leur père, à l'acquit du dit
« Sieur Pombert, dont il se contente et tient quitte le
« dit Sieur Pombert et tous autres, etc. » ⁽¹⁾

Deux ans plus tard, en présence du même notaire, le sieur Beaubien vend à Pombert « le manoir où, dit l'acte de vente. (10 mars 1708) le seigneur faisait sa résidence, avec une maison, grange, étable, joignant le dit manoir ; d'un côté, en montant la Rivière-du-Loup, au demi-arpent de terre que le seigneur Beaubien a concédé au nommé Bergeron et à St-Amant ; d'autre côté, en descendant la rivière, d'un bout, par derrière, au lac Saint-Pierre et d'autre bout, par devant, à la Rivière-du-Loup ; plus deux bœufs, deux vaches, une cavale et son harnais, quatre cochons, une charrue et charette équipée— avec aussi droit de commune établie en la seigneurie, à la charge de payer annuellement, le 11 novembre, de cens et rente seigneuriale, un chapon vif et un sou marqué de cens pour le manoir et la commune, moyennant le prix de 3000 livres. Le seigneur Beaubien s'engage à faire ratifier cette vente par Agnès de Godefroy, son épouse. »

Les lignes suivantes contiennent la première mention qui soit faite, dans nos papiers, d'une église à la Rivière-du-Loup. (11 septembre 1711, Normandin). Le seigneur Michel Trottier, sieur de Beaubien, achète d'Antoine Degerlais dit St-Amant, « un arpent de terre en carré, joignant à la concession du sieur Pombert, pour bâtir sur icelui une église, un cimetière et presbytère, dont à présent

(1) La première concession de la Seigneurie de la Rivière-du-Loup, datée du 3 juin 1684, a été accordée à François Lessard dit Lamontagne, par un acte passé par les notaires Adhémar et Cusson. « Il a été concédé le tiers de la consistance de terre qui est depuis son habitation (celle de Lamontagne) et séparée d'icelle par une ligne qui court à l'ouest, en déclinant de trois degrés vers l'ouest-nord-ouest, jusqu'aux terres dites les Communes, et séparée d'icelles par une autre ligne qui court au nord-nord-ouest, et de la dite Rivière-du-Loup, jusqu'à la petite Rivière, et telle qui lui écherra par le partage que le dit preneur et Joachim Géronamo feront de la dite consistance de terre, laquelle ils ont ci-devant désertée en partie, etc. »

est bâtie la dite église sur icelui arpent de terre, dont et duquel arpent de terre Degerlais s'en est dès à présent démis, départi pour et au profit du sieur Beaubien, qui a transporté le dit arpent de terre au profit de l'église pour y bâtir icelle.

« La présente vente faite pour le prix de cent livres. Le sieur Beaubien promet à Degerlais de lui faire avoir une place de banc dans l'église, proche des balustres, du côté gauche ; pour y placer un banc comme les autres habitants, sans en payer l'entrée, mais seulement la rente. » ⁽¹⁾

Mme Beaubien fut enterrée dans cette église, le 21 octobre 1714. L'année suivante, le sieur de Beaubien épousa en secondes noces, Thérèse Mouet.

Les filles aînées du seigneur Beaubien étant entrées au Monastère, une partie de la seigneurie passa pour leur dot, l'autre fut achetée par les Ursulines, au prix de 4000 livres. (Acte du notaire Petit, passé le 6 mars 1723).

Le 7 février 1726, les Ursulines concèdent à Maurice Lemaître, sieur de Lalongé, une terre de quatre arpents de front sur la profondeur de la seigneurie, jusqu'à la ligne de la dame de Grand-Pré ; tenant du côté sud-est, à la concession de François Lemaître dit Duaimé. ⁽²⁾

Cette terre fut ensuite échangée pour celle de Michel Augé, sous sceing privé, passé par le R. P. Chérubin Daniau, missionnaire de la paroisse. Le 18 avril 1736, Michel Augé la vend aux Ursulines pour cent livres. ⁽³⁾

Du domaine et de « la Belle-Pointe » passons à « la Collinerie. » Le sieur de Pombert en avait joui sans titre. Le 19 août 1737, les Ursulines font un accord avec Dame Michel Lemaître-Augé, tutrice des enfants mineurs issus de son premier mariage avec Pombert et elles donnent un contrat de concession.

Le domaine devenu bien monial fut placé sous la pro-

(1) Monsieur Arthur Cloutier possède, en 1911, cette terre.

(2) Acte du notaire Poulin.

(3) Acte du notaire Pressé.

tection du bon Ange. Désormais il est connu, dans nos livres, sous le nom de « la Ferme de l'Ange Gardien. »

Claude de Lignon, sieur de Lamirande, paraît en avoir été le premier fermier. Le 10 septembre 1741, se voyant hors d'état de faire valoir la terre, il s'en démet devant le notaire Pressé. Un des témoins est François Janelle, maître d'école aux Trois-Rivières.

Le 8 juillet 1737, monsieur le conseiller Guillimin donne en dot à sa fille, Marie, Sœur Saint-Antoine, religieuse Ursuline des Trois-Rivières, une terre de cinq arpents de front et de profondeur jusqu'au lac. Cette terre voisine du domaine avait été achetée, par M. Guillimin, du sieur Lamaitre-Augé et de Madeleine Crevier, son épouse. Elle fut échangée, en 1742, pour une terre aussi de cinq arpents de front et dont la profondeur s'étendait jusqu'à la petite Rivière.

Elle tenait d'un côté à la terre de Trottier-Valcourt, et de l'autre, à Pothier dit St-James. (Acte de Pressé, notaire, 11 mai 1742.)

Le 2 mai 1746, les Ursulines donnent le moulin banal,⁽¹⁾ à ferme, par bail emphytéotique, à Pierre Gibeau, farinier, moyennant une redevance annuelle de 25 minots de blé. Mais, au mois d'août, le locataire trouve trop onéreuses les réparations à faire au moulin, résilie son bail et donne aux seigneuresses, pour les indemniser, « un cheval sous poil blanc, une vache sous poil roux, 50 madriers et la récolte de cinq minots de blé. » L'année suivante, la veuve Lamirande, Marguerite Degerlais, *déguerpit* et abandonne sa terre aux Ursulines (Acte de Leproust, notaire, 27 mars 1747.) Elle reçoit 38 livres en indemnité des travaux qui ont été faits sur le bien. Cette terre était voisine de celle du sieur Sicard.

La ferme de l'Ange Gardien, bien que louée par bail emphytéotique, nous revient à brève échéance. Le 3 mai

(1) Le propriétaire du moulin banal, en 1911, est Monsieur Edmond Gaucher, dit Lemire.

1751, par un acte passé devant le notaire Pillard, Augustin Carpentier est fermier. Il donne trente minots de blé par an. « Est compris au présent bail une prairie de deux arpents de front tenant du côté nord-est à Dominique Létourneau et au sud-ouest, aux prairies non concédées. On y récoltait 900 bottes de foin. Benoît Carpentier reçut la succession de son père.

Mais les années de disette qui accompagnèrent la guerre le mirent dans l'impossibilité d'ensemencer la terre et de payer les redevances. (10 mars 1758.)

Le nouveau fermier, Alexis Dubord, habite l'île aux Castors. ⁽¹⁾ Son successeur fut Jean Carles.

Le 7 février 1770, le bail emphytéotique est de nouveau résilié. « J.-Bte Pichet, père, forgeron, prend la terre à la condition de fournir 35 minots de blé froment, bon, sec, loyal et marchand, par chaque année. La fourniture se fera et échoira le 15 octobre. »

En 1781, le 3 février, le notaire Badeaux rend foi et hommage pour les Ursulines. Depuis des années, François Lemaitre-Duaimé, sieur du fief Gatineau, était en procès avec ses voisins, au sujet d'un moulin qu'il voulait bâtir sur la Rivière-du-Loup. Cette cause fut même portée devant le Conseil privé de Sa Majesté à Londres. Les Ursulines furent condamnées à payer trois mille livres, mais elles prouvèrent que le Seigneur Lemaitre leur devait cette somme pour rentes dues. Le 5 juillet 1790, les deux parties se tinrent quittes. ⁽²⁾

À la mort de François Lemaitre-Duaimé, son fils Adrien refusa de venir prendre titre de vente et concession pour sa terre.

L'ordre lui en fut donné par M. Antoine Gagnon, alors notre procureur, et signifié par Jean-Baptiste Paradis, huissier. M. Duaimé répondit qu'il n'acquiesçait en au-

(1) Acte passé devant Pillard, 2 nov 1762.

(2) En 1730, les Ursulines avaient été condamnées à payer au sieur Sicard de Carufel 210 livres. Les religieuses appellent de l'arrêt rendu par le Conseil du roi, pour les torts, griefs à elles faites, à déduire.

cune manière au protêt, mais qu'il irait s'entendre le lendemain, 3 janvier 1798, avec les seigneusses.

Les parties s'arrangèrent à l'amiable.

Dans toutes les transactions financières qui constituent l'un des chapitres les plus importants de leur histoire, les Ursulines furent le plus souvent bien servies par le zèle et le clairvoyance de leurs procureurs. Aussi croyons-nous qu'il n'est pas inutile de bien consigner leurs noms et leur souvenir.

« Monsieur Antoine Gagnon, né à Québec le 1er janvier 1768, mort à la Rivière-du-Loup, district des Trois-Rivières, appartenait à la Congrégation Notre-Damé du petit-séminaire de Québec, où il avait fait ses études classiques. Il continua toute sa vie à dire chaque jour l'office de la Sainte Vierge. Les dimanches et les jours de fête, il chantait l'hymne *O Gloriosa Domina*.

« Il était marié à Marie-Reine Rimbault, fille de François Rimbault, chirurgien français, et de Madeleine Sicard de Rives. » ⁽¹⁾

Monsieur Antoine Gagnon ne garda l'agence des Ursulines que pendant deux ans. En 1798, monsieur le grand-vicaire Noisieux, alors supérieur du Monastère, se chargea de gérer gratuitement les affaires de la Seigneurie ; mais il retint les services de monsieur Gagnon comme notaire.

En 1815, une procuration est donnée à monsieur Jean-Emmanuel Dumoulin, notaire. Le 19 janvier 1841, monsieur Charles-Edouard Gagnon, sur la recommandation de Mgr Signay, ⁽²⁾ prend en main nos intérêts. Nos

(1) Petite notice biographique sur Chs-Edouard Gagnon. Édition intime, p. 6.

(2) Nov. 10-1835. Québec. Mgr Signay à Mère S. Marie, Supérieure, Monastère des Ursulines, Trois-Rivières.

« A mon retour aux Trois-Rivières, je vous ai parlé de l'avantage, pour votre maison, d'avoir, dans votre seigneurie même, un agent notaire. Et entre autres agents qu'on me fit connaître, en ce lieu, je parlai à monsieur Chs-Edouard Gagnon, recommandable par sa probité et son intelligence. Je vous prie de ne pas perdre de vue ce projet, surtout lorsque les circonstances vous mettront en liberté de faire un nouveau choix ; et si, enfin, votre communauté pèse et goûte l'avantage

Mères n'eurent qu'à s'applaudir de les lui avoir confiés. Étant sur les lieux, il surveillait toutes choses avec plus d'avantage. Sous son habile direction, on vit bientôt la seigneurie prospérer.

« C'était un notaire accompli. Il rédigeait ses actes avec clarté et savait manier avec élégance les archaïsmes du bon vieux droit français. Il s'appliquait à régler les différends entre ceux qui s'adressaient à lui dans leurs contentions, et ne leur conseillait que très rarement de recourir aux tribunaux pour obtenir justice. » ⁽¹⁾

Lorsque ses deux filles, Bernardine et Elise, furent d'âge à venir au pensionnat, le bon père nous les amena, l'une après l'autre.

Bernardine eut toujours une mémoire prodigieuse. A 81 ans, elle cite encore des auteurs, et c'est beau et frais, en l'entendant, de penser qu'elle a imprimé ces belles stances dans sa mémoire d'adolescente. Son mariage avec M. Gauvin, négociant de Québec, nous fut annoncé par le Rév. Monsieur Chs-Félix Cazeau, de passage aux Trois-Rivières. Il se rendait à la Rivière-du-Loup pour bénir cette union. En 1871, notre Procureur, monsieur Chs-Ed. Gagnon, nous apprend la mort de son gendre. Pour ce père aimant, ce grand deuil brise son cœur et il nous demande des prières pour lui-même et pour sa famille éprouvée.

Elise, partie pour le ciel, quelques mois avant les fêtes du deuxième centenaire, avait épousé monsieur Paul Letondal, artiste-musicien de Montréal. Son fils, Arthur, qui a hérité du talent paternel, n'a jamais manqué, lorsqu'il est venu aux Trois-Rivières, de faire bénéficier nos musiciennes de ses connaissances professionnelles.

précieux d'avoir sur les lieux, plutôt qu'à une distance de plusieurs milles, un agent attentif et vigilant. Au reste, je vous ai moi-même développé ces avantages, surtout si votre terrier était refait avec attention et recherches minutieuses. »

(Signé) Jos., Ev. de Québec.

(1) Petite notice biographique sur Chs-Edouard Gagnon. 13.

MM. Gustave et Ernest Gagnon, de Québec, deux amis dévoués des Ursulines, sont les fils de notre ancien procureur.

Mais nous avons anticipé. Revenons à 1845. Les Ursulines étaient tellement satisfaites de leur agent percepteur que, monsieur Charles-Edouard Gagnon ayant acheté une terre du colonel Etienne Mayrand, elles lui firent remise des lots et ventes qui se montaient à vingt louis. ⁽¹⁾

L'acte seigneurial de 1854 indemnisait les seigneurs.

Norbert Dumas, un des commissaires, fixe la valeur totale des divers droits et biens lucratifs de la seigneurie aux sommes suivantes :

Valeurs de cens et rentes.....	\$ 9,934.71
“ des lots et ventes.....	15,684.16
“ du moulin banal.....	2,000.00

	\$27,618.87

La seigneurie comprenait alors les concessions suivantes :

1. La concession sud-est de la Grande Rivière-du-Loup, avec les noms de 109 censitaires. Charles Bellemare est le premier et François Caron le dernier.
2. La concession nord-ouest de la Grande Rivière-du-Loup, 120 censitaires. Le curé de la paroisse et ses successeurs ont une terre de 120 arpents pour laquelle il n'est payé aucune rente. Le premier censitaire est Thomas Lamy et le dernier, André Duclos.
3. La concession de la Petite Rivière-du-Loup, 51 censitaires. Antoine St-Yves, le premier nommé, a 18 arpents de terre, et Maxime Massé, le dernier, 3 arpents 50 perches.

(1) M. le notaire Chs-Edouard Gagnon demeurait dans la maison occupée, en 1910, par M. Godefroy Lamirande, en face du quai.

4. La concession de l'ancienne Commune du Fief St-Antoine comprend 78 censitaires. André Declos ouvre la liste et Joseph Desaulniers et frères la ferment.
5. La concession Prairies de la Pointe-aux-Foins avec douze censitaires. Premier et dernier Louis Baribeau et J.-Bte Massé.
6. Le Village de la Rivière-du-Loup a 119 censitaires. La valeur des lots pour d'autres fins que les travaux agricoles est considérable.

L.-H. Gauvreau.....	£ 75
Léandre Auger.....	150
D. Lemaitre Auger.....	300
E. Lemaitre Auger.....	2 0
Dame Léon Caron.....	100
Jos.-E. Pichette.....	175
George Yale.....	300
Marc-A. Harnois.....	100
George Desrosiers.....	125
Norbert Doucet (moulins).....	1000
Dame M. Béland.....	300
Rév. J. Lebourdais.....	400

7. La concession de la Baie-des-Ouines compte 38 censitaires, Théodore Grenier, François et Antoine Vannasse, etc.
8. La concession du Petit-Bois s'ouvre avec les noms de François Piché et ses enfants, et se ferme avec ceux de Nazaire-V. Caron, Abraham et Thomas Caron : en tout 50 censitaires.
9. La concession de Beauséjour a 54 habitants. Edouard Picotte, George Ringuette, Honoré Brousseau. etc.
10. Le Village des Carles et Carrières contient 61 habitants : Antoine Carle, Joseph Lévêque, Olivier Caron, etc.
11. Fontarabie, 111 habitants : Augustin Bélanger, Caroline Jaret Beauregard, Charles Martin, etc.

12. Grandpré, 41 censitaires : David Bastien, François Juneau, etc.
13. Le village des Paquins : Godefroy et Dolphis Paquin, Lemire, Gonnaville, Vanasse, Crochetière. En tout 20 censitaires.

Lorsque monsieur Chs-Edouard Gagnon remit l'agence des Ursulines, il ne demanda qu'une remise de 104 livres pour un censitaire, monsieur Marc Harnois, qui se trouvait alors dans des difficultés financières. Mère de Chantal la lui accorde, « voulant, dit-elle, donner satisfaction au respectable agent qui laisse cette année nos affaires. »

Le Moulin banal de la Carrière a son histoire

Cette histoire assez monotone, sous la domination française, sort, en 1770, de l'ordinaire. Le moulin était bâti dans le fief St-Jean, concession Beaupré, à l'ouest de la petite Rivière-du-Loup, sur une terre de trois arpents de front et vingt-sept de profondeur, c'est-à-dire jusqu'à la ligne du fief Grand-Pré.

Acquis par bail emphytéotique, ⁽¹⁾ son propriétaire est monsieur François Guillot dit Larose, normand d'origine. Il était soldat en 1740. ⁽²⁾ Ayant épousé en 1763, Marie Rateau, veuve de Jacques Létourneau, il entra dans le commerce.

Son bail l'oblige à donner annuellement 80 minots de blé aux Ursulines.

Quelques années plus tard, les époux Guillot donnent leur bien à François Lemaitre-Duaimé, seigneur du fief Gatineau, et à Catherine Gerbeau, son épouse. ⁽³⁾

N'ayant pu faire honneur à ses affaires, Duaimé vit ses propriétés mises en vente par le shérif de Montréal,

(1) 11 juin 1770, Badeaux, notaire.

(2) Tanguay IV, 423, Procès verbal.

(3) Acte du 3 mars 1774. Le Roi, notaire

sur la demande de son créancier. Jacob Jordan. Le moulin fut adjugé à George Davidson.

Les transactions datées du 19 novembre 1784 furent faites en Angleterre. A la mort de George Davidson, son frère Alexandre, l'héritier, vendit le moulin à MM. David Monroe et Mathieu Bell.

L'acte fait à Londres fut déposé dans l'étude de Maître Jacques Voyer, à Québec. (3 février 1802)

Le moulin de la Carrière appartient, en 1910, à Monsieur Joseph St-Louis.

Sous M. Bell, le moulin a vu son âge d'or. Pendant 50 ans, tous les ans, les 80 minots de blé arrivaient fidèlement au Monastère. Mais à la mort de M. Bell les affaires se compliquèrent. Deux ans s'écoulèrent sans envoi de redevance ; la chaussée se brisa. Il fallut réclamer au risque de perdre nos droits. Le R. M. Fortin, notre chapelain, écrivit au curateur, M. George Irvine, avocat de Québec, pour lui dire la situation et lui offrir d'entrer en arrangement. Ce dernier répondit que la loi ne lui permettait aucune vente et que les affaires seraient réglées l'été suivant.

M. Monroe avait conservé sa part. A sa mort, en 1867, M. Weeksteed, seigneur de Champlain, son héritier, résilia le bail, par un acte passé par M. Martineau, notaire. Le meunier était J.-Bte Magnan. Les Ursulines reçurent \$200.

**Limites de la Commune, en la Seigneurie de la Rivière-du-Loup,
14 juillet 1725**

Antoine Pellé dit Desmarest, arpenteur

L'an 1725, le 14 juillet, moi Antoine Pellé dit Desmarest, juré arpenteur, en la Nouvelle-France, résidant aux Trois-Rivières, certifie à qui il appartiendra qu'à la requête des habitants de la rivière St-Jean, je me suis

transporté au dit lieu, environ huit lieues au-dessus de la ville des Trois-Rivières et étant là, à l'endroit qui fait la séparation de la Commune et de la concession du sieur Lamirande, du consentement de tous les habitants, et suivant les pouvoirs à moi donnés, en date du 14 juillet, par la Révérende Mère Saint-François, dépositaire, j'ai tiré une ligne qui court ouest, déclinant d'un degré, sur laquelle ligne, j'ai planté deux bornes de pierre avec brique et mâchefer pour servir de limite perpétuelle. Le tout fait du consentement des habitants présents. Témoins : le Sieur Augé, Capitaine de la Côte, le Sieur Pombert, Desjarlais, Bergeron, le Sieur Lamirande, Bellegarde, Lamontagne, St-Amant et moi, qui avons signé à la minute.

Fait le jour et an que dessus.

DESMAREST, juré Arpenteur.

Un ancien de Louiseville nous a raconté " La légende du Picoté "

M. le Chevalier de Lamirande, dont la terre confinait au lac St-Pierre, parti pour la chasse, avait laissé au logis sa jeune femme et un nouveau-né.

Madame Lamirande voit venir une flottille d'Iroquois. « Je suis morte ! » se dit-elle ; et devant ses yeux étincellent les horreurs du scalpel, l'enlèvement, la mort sur le bûcher. Mais tout à coup une lueur d'espoir brille dans son intelligence. Elle saisit son enfant, l'enveloppe de linges, le prend dans ses bras, et dans cette attitude, elle se met sur le seuil de la hutte. La fumée qui s'échappe de l'humble toit attire les sauvages. D'aussi loin qu'elle les aperçoit, elle leur fait signe, par les plus énergiques

démonstrations, que son enfant a la picote. Elle met les doigts sur sa figure, indiquant qu'elle est picotée et elle les reporte sur le corps de l'enfant qu'elle présente comme criblé. A peine les sauvages eurent-ils saisi sa mimique que ces guerriers, si avides de sang et de carnage, rebroussent chemin et s'enfuient à toutes jambes.

Madame Lamirande, grâce à cet ingénieux stratagème, avait sauvé sa vie et celle de son enfant.

CHAPITRE III

Mère Euphrosine Caron de Saint-Michel et Mère Julie Dubord, de Sainte-Marie

SOMMAIRE :—EUPHROSINE CARON PASSE DE LA CULTURE DES CHAMPS A LA CULTURE DES AMES.—APRÈS SEIZE ANNÉES DE VIE RELIGIEUSE, ELLE EST NOMMÉE SUPÉRIEURE.—SON GOUVERNEMENT FERME ET BIEN-VEILLANT.—RÉCEPTION D'HÔTES DISTINGUÉS.—SES INFIRMITÉS LA METTENT SUR LA VOIE DU SACRIFICE.—MÈRE S. MARIE NÉE JULIE DUBORD.—ELLE COMMENCE SES ÉTUDES A VINGT-DEUX ANS.—APRÈS DIX-HUIT ANS DE VIE RELIGIEUSE, ELLE SUCCÈDE A LA MÈRE S. MICHEL —PENDANT SON ADMINISTRATION DE NEUF ANS, ELLE A ÉTÉ « UNE LAMPE QUI ÉCLAIRE NOS PAS. »

Sous la date de 1830, notre annaliste écrivait :

« Les mères anciennes, ces vives lumières qui, depuis plus d'un demi-siècle, éclairaient et guidaient leurs enfants adoptives dans les voies de la perfection, se retirent de la lice : les années et l'épuisement commandent cette retraite. Le ciel réclame aussi sa moisson. Que de places vacantes ! Et l'on se demande si ces bonnes mères seront jamais remplacées.

« Qu'est-ce que le ciel nous réserve ? Il est vrai que le sacrifice est la grande école du cloître. Les calculs de la sagesse humaine y sont confondus. Plus qu'ailleurs peut-être, les succès et les consolations sont d'autant plus providentiels qu'ils sont moins entrevus. »

Après quatre-vingts ans, nous pouvons répondre à cette voix d'outre-tombe. Dieu, dans la douceur et le secret

de sa Providence, préparait des sujets d'élite qui ont conservé et transmis intact l'esprit de l'Institut.

En 1813, une jeune personne grande, svelte, au teint animé, causant avec une grâce calme et tranquille, mais laissant paraître, dans toute sa personne, quelque chose d'énergique qui lui donnait une expression presque virile, se présentait au parloir de notre monastère. Elle semblait être attendue. A la question :

— Pourquoi, mon enfant, n'êtes-vous pas venue plus tôt ? elle répondit simplement :

— C'était l'époque des semences, j'avais ma part de travail que je n'ai voulu céder à personne.

— Très bien, désormais vous cultiverez les âmes.

Celle qui échangeait ainsi le travail des champs pour la vigne du Seigneur, se nommait Euphrosine. Elle avait vingt ans. Son père descendait de Robert Caron, premier du nom dans le pays, héritier de vertus mâles et généreuses pratiquées jadis dans la douce France. Il les transmit à sa nombreuse postérité.

Le sanctuaire et les communautés religieuses prélèverent à l'envi, dans cette famille patriarcale, des sujets d'élite.

La jeune postulante racontait que son grand père, Michel Caron, demeurant à St-Roch de Québec, s'apercevant vers 1783, que l'espace lui manquerait, en cet endroit, pour y établir ses dix fils, vint demander un jour à Madame Wilkinson, seigneuresse d'Yamachiche, de lui vendre cent arpents de terre. L'affaire conclue, un sac d'argent à la main, il paya un premier versement qui fut bientôt suivi de plusieurs autres. Le village des Caron était fondé.

Augustin, père de notre novice, voyait quinze enfants s'asseoir au foyer familial. Son frère et son voisin, Michel, n'avait pas de famille. Il adopta sa nièce Euphrosine et en fit son héritière.

Monsieur Michel Caron était alors membre de l'assemblée législative. Par conséquent, nombreuses étaient

les visites dans cette maison hospitalière et l'on s'accorde à dire que, pour recevoir les hôtes, la jeune nièce secondait admirablement sa bonne tante. Madame Caron était acadienne. Son père, Charles Trahan, faisait partie du groupe hardi qui, à l'époque de la déportation, fit prisonnier le capitaine du navire, à bord duquel on avait entassé de nombreuses victimes, désarma l'équipage et mit ensuite le cap sur Québec, sous la conduite de l'un des leurs. Arrivés sur nos plages, ces frères établirent à Yamachiche une nouvelle « Acadie. » C'est dans ce milieu d'héroïsme et de vertu que l'adolescente avait grandi et mûri pour le cloître. Quel était le charme secret qui avait ravi cette jeune fille à une famille dont elle était aimée et à une société dont elle était l'ornement ? Était-ce une prédication de l'abbé de Calonne ? Était-ce une invitation indirecte de M. l'Ecuyer, son curé, fidèle ami des Ursulines ? Ce qui est certain, c'est qu'à ces causes peut-être réunies, il faut joindre l'appel secret de Jésus qui dit : « Viens, mon enfant, j'établirai ta demeure près de mon sanctuaire. » Et la fidèle amante du Sauveur avait répondu : « Me voici, je viens, bon Maître. » L'abbé de Calonne était là pour accélérer, dans la voie des parfaits, l'âme généreuse qui entrait dans les sentiers de la vie intérieure. Elle y marcha à pas de géants.

En 1829, nous la trouvons Supérieure du monastère. Son gouvernement est ferme, sa manière d'apprécier les personnes et les événements, prudente et éclairée. Mgr Signay lui imprime une direction forte. Il s'agit de changer le cours d'étude, de bâtir un pensionnat, de maintenir des droits de propriété. Tout se fera. La Mère S. Michel traite auparavant ses intérêts avec Jésus, dans le cœur à cœur de la prière. Pour ses exercices de piété, elle est d'une rigoureuse exactitude, la psalmodie de l'office divin enflamme son zèle : elle ne peut tolérer qu'on baisse la note ou que l'on précipite la récitation. Elle relève une antienne donnée sur un ton trop faible. On l'entendait dire : « Ne soyez pas religieuse de chœer sans cœur. »

Sa fermeté n'excluait pas, à l'occasion, les paroles maternelles et les soins bienveillants. Dieu lui avait largement départi le don d'éclairer, de consoler et d'encourager les personnes qui se confiaient à elle.

Vivre de règle fut sa grande maxime. Mgr Caron, son cousin, a raconté qu'étant jeune prêtre, il était venu lui faire une visite au parloir. Il la voyait pour la première fois. L'entretien, après avoir touché les affaires de famille, était devenu tout personnel. La bonne mère paraissait y mettre un intérêt réel, ce qui ne l'empêcha pas à un moment donné de prier son visiteur de vouloir bien l'excuser. « L'heure du parloir déterminée par nos saintes règles, dit-elle, est écoulée, je ne puis prolonger ma visite, sans prévenir la Mère Assistante. » Cette fidélité à la règle qui avait alimenté la ferveur de la jeune novice, qui avait nourri sa vie religieuse, faisait désormais la consolation de la Supérieure et l'édification de toutes les personnes qui venaient en relation avec elle. « Ce qui « brillait surtout en cette bonne mère, dit l'annaliste, « était son esprit de droiture et de candeur qui la rendait « ennemie déclarée de toute apparence de dissimulation « et de duplicité. Mettant tout en usage pour faire « régner la plus sincère charité entre toutes ses sœurs, « elle voulait en même temps cette sage réserve, que « commandent la prudence et la discrétion, dans toutes « les situations et tous les âges de la vie, ce tact qui « donne le bon ton et l'à-propos dans la conversation et « qui en fait le meilleur assaisonnement. »

Cette bonne mère étant en retraite avait reçu des fruits, elle les envoie aussitôt aux malades. La Mère S. Pierre, assistante, lui écrit le billet suivant : « Agréez, ma révérende et très chère Mère, les respects et les remerciements de vos filles de l'Infirmerie. Malheureusement je n'ai lu votre billet qu'après la visite du docteur. Sans cela, il n'eût pas eu la pêche. La pauvre Sœur S. Pierre a été privée de satisfaire sa sensualité : tant mieux.

« Nous prions le Seigneur de vous donner bonne santé.

Que le saint ange Raphaël écarte les dangers et qu'il vous ramène au port, après l'heureux succès de vos pieuses entreprises.

« Nos santés sont toutes à l'ordinaire, n'en prenez, je vous prie, aucune inquiétude. Nous n'avons jusqu'ici osé vous distraire ; mais à présent que vous avez passé les embarras des lacs, je vous verrai avec plus de liberté, pour m'informer de votre santé. Toutes, nous en sommes inquiètes.

Vos très affectionnées filles en Notre-Seigneur.

La plus indigne,

S. S. PIERRE, *Assistante.*

« A la Rév. M. S. Michel, Supérieure de ce monastère, maintenant dans le Désert de Sept-Fons. »

Un jour, une visite inattendue est annoncée au monastère. Lord Gosford, de passage en cette ville, doit se rendre au couvent des Ursulines. Les portes du cloître s'ouvrent au représentant de notre Souverain qui visite notre monastère et qui s'arrête quelque peu à la salle de Communauté. En se retirant, son Excellence enchantée de la réception qu'on lui avait faite, dit à sa suite : Cette Supérieure ferait honneur à un trône. *That person would grace a throne.* La Mère S. Michel, en effet, savait allier à un esprit sincèrement religieux, des manières distinguées, une politesse vraie et naturelle léguée par les aïeux.

Dans une autre circonstance, un personnage religieux, celui-là, fit remarquer à la bonne mère que, à en juger par l'état florissant des santés, les privations, les macérations et les jeûnes n'étaient pas les principales pratiques en honneur chez les Ursulines. « Permettez-moi de vous détromper, reprend aussitôt la mère S. Michel ; à l'heure où nous sommes, 10 $\frac{1}{2}$ hrs a. m., les religieuses sont à jeun. Ce jour est pour nous un jour de jeûne de règle, et toutes l'observent rigoureusement. » Si l'étonnement fut profond, grande aussi fut l'édification. L'annaliste consignait ce fait ajoute :

« Il est vrai que le Seigneur, seul témoin de notre vie austère et laborieuse, nous en dédommage par une sainte joie, une charité soutenue, en un mot par ce centuple promis à ceux qui quittent tout pour le suivre. »

Au soir de sa vie religieuse, Dieu mit au cœur de son épouse un grand désir pour l'extension du règne de Dieu, zèle brûlant qu'animait la lecture des annales de la Propagation de la Foi et une correspondance suivie avec un des premiers missionnaires du Nord-Ouest, le R. M. Belcourt. Mère S. Michel eût voulu, marchant sur les traces de notre Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, aller porter aux sauvages les lumières de la civilisation et du christianisme. Elle avait gagné des adeptes à sa cause : on ne parlait plus au monastère que du départ des missionnaires, quand un ordre formel de Mgr de Québec vint éteindre cette flamme. Sa Grandeur disait nettement que les missions de l'ouest ne seraient jamais le partage des religieuses cloîtrées et que celles d'entre nous qui voulaient être missionnaires, le fussent seulement comme sainte Thérèse. C'était offrir aux plus dévouées un idéal assez élevé qui consola du sacrifice de tous les bons désirs formés et abandonnés. Le refus de Mgr Signay était d'ailleurs bien motivé.

Depuis quelques années, la Mère S. Michel souffrait d'une maladie de cœur. Ses souffrances parfois atroces lui causaient de cruelles insomnies ; et, cependant, on la voyait, dès l'aurore, venir quand même chercher force et consolation dans la fréquente communion, puis vaquer tout le jour à ses occupations.

Une de ses pratiques favorites était le chemin de la Croix. Quand la maladie lui eut enlevé ses forces, elle ne laissa pas de suivre le Sauveur dans la voie douloureuse, seulement elle était obligée de s'asseoir deux ou trois fois pendant le pieux trajet. On voyait alors cette sainte mère dans une attitude contemplative, en face de la station. Quelques minutes de repos lui permettaient de reprendre le chemin du Calvaire, où elle puisait ce

courage, cette longanimité qui sanctifiaient la route escarpée qui conduit au ciel. Dieu conduisait cette âme magnanime par la voie âpre du sacrifice.

Dans un de ces moments où de sombres nuages s'étaient amoncelés dans le ciel de sa vie religieuse, elle s'adressait à M. le Grand Vicaire Cooke qui lui fit la réponse suivante : « Je ne puis accorder la demande d'être retranchée des discrètes ; cette demande bien que faite au pied du crucifix, n'a pas été inspirée par un Dieu crucifié. La voix publique, c'est-à-dire commune, vous a confié les intérêts de la maison. Dieu le veut. Reculer dans une pareille circonstance serait résister à la volonté de Dieu qui demande l'emploi de vos talents tels qu'ils sont. Si vous en avez beaucoup, vous ferez plus ; si peu, vous ferez moins ; mais faisant votre possible, le bon Dieu sera satisfait.

« Soyez tranquille, ma chère fille, je vous verrai aussitôt qu'il me sera possible, Je suis avec estime et respect, votre serviteur, T. Cooke. »

Il lui écrivait dans une autre circonstance : « C'est la Providence, ma Révérende Mère, qui vous a placée dans le rang que vous occupez auprès de vos sœurs. Le doigt de Dieu a présidé à votre élection, et sa main, son bras, vous soutiendront dans les importants devoirs de votre charge. Bannissez donc pour toujours ces inquiétudes que je m'abstiens de qualifier et comptez sans crainte sur Celui qui vous a appelée. Quelque faible, ou malade, ou incapable que l'on se croie, Dieu saura toujours nous faire servir, quand il le voudra, à remplir ses vues adorables pour notre salut et celui de nos semblables.

« J'approuve les instructions du Révérend Père Fortin, et les bonnes résolutions de la Mère. Je me joindrai aux prières de votre édifiante communauté. Et chacun de son côté faisant de son mieux, Dieu bénira nos efforts communs et rien n'arrivera que ce qu'il plaira à Dieu, que nous devons bénir dans l'adversité comme dans la prospérité. De quelque manière qu'il nous traite, ses desseins sur nous sont admirables.

« Il me semble que je devrais m'excuser pour une aussi longue lettre et pour avoir osé prêcher la morale à une personne qui me devance de beaucoup dans les voies de la perfection ; mais vous m'avez, permettez-moi de vous le dire, provoqué. Et à la lecture de votre lettre j'ai senti toute ma bile se soulever. Je me recommande à vos prières ainsi que mes 150 petits communians. (27 juillet 1841.) » ⁽¹⁾

Pendant l'administration de la Mère S. Michel, qui dura neuf années, on vit la ferveur fleurir à l'intérieur de la communauté, pendant qu'au dehors la renommée de la maison attirait à l'institut de nombreuses recrues.

Introduisons maintenant, dans notre récit, la bonne et douce Mère S. Marie qui, alternativement avec la Mère S. Michel, gouvernait à cette époque le monastère.

(1) A la mort de Mère S. Michel, Mgr de Québec écrivit à M. Cooke, V. G. : « C'est aujourd'hui que j'étais invité à faire l'élection des Ursulines, et c'est peut-être aujourd'hui que l'excellente Mère S. Michel est enterrée, emportant un regret bien mérité de tous ceux qui ont connu son mérite distingué, sans en dire davantage. » (14 mai 1847)

Mère Julie Dubord de Sainte-Marie
• (1793-1863)

Parmi les heureuses premières communiantes qui, dans la paroisse de Champlain, s'agenouillaient à la sainte table, en 1803, il s'en trouva une, âgée de dix ans, qui pria Jésus bien fervemment de lui donner «un bon mari.» Voici comment l'époux céleste répondit à cette naïve prière. Il enivra cette petite âme du vin qui fait germer les vierges, et dès lors, il inspira à l'enfant d'entourer le lis de sa virginité, des épines de la mortification, d'une grande réserve et d'une rare prudence.

Rappelant plus tard ses souvenirs, cette âme privilégiée disait : « Je ne comprenais pas comment cela se ferait que je serais religieuse, mais un pressentiment intérieur me le disait. Je n'aurais jamais voulu, connaissant la fortune précaire de mes parents, leur imposer aucun sacrifice dans ce but, mais plus je vieillissais, plus je voyais clairement que c'était en ajoutant l'immolation à la prière que j'achèterais du ciel la perle précieuse de ma vocation.

« J'allais atteindre ma vingt-deuxième année, et mes parents ne soupçonnaient encore rien de mes ardentes aspirations pour le cloître. Pressée par la grâce, j'allai un jour ouvrir mon cœur à notre bon et pieux curé, Monsieur Pierre Vézina. Son accueil paternel, je ne l'oublierai jamais. Il se chargea d'aplanir les difficultés qui se dressaient entre le cloître et moi, et comme un père, il vint m'introduire au monastère, où il était heureux, me disait-il, de voir entrer une de ses brebis. Le soir, de retour à son presbytère, il planta un jeune pommier, dans son verger, et contracta une pleurésie : huit jours plus tard, il s'en allait vers Dieu. Ce fut mon premier chagrin au monastère. . . . Toutefois, j'aimais à penser que ce vertueux prêtre m'avait transplantée à temps, en serre chaude, et que le bon monsieur de Calonne, en habile jardinier,

me continuerait les soins de sa charité. Mais, que de fois, mes souvenirs se sont reportés vers le jeune pommier qui avait coûté la vie à celui à qui je devais le bonheur de la mienne.»

Nos mères traitèrent, en âme forte, la nouvelle prétendante et ne lui ménagèrent pas les épreuves.

A vingt-deux ans, elle fut placée en classe avec les élèves du pensionnat, pour refaire des études qui n'avaient été qu'ébauchées à l'école du village natal. Mais la future novice, les yeux fixés sur saint Ignace qui se fit écolier à trente ans, poursuivait sa tâche avec ardeur et courage, entrevoyant le fruit désiré de son application et de ses labeurs.

Bien douée, intelligente, d'un caractère souple et aimable, indulgente et bonne, mademoiselle Julie Dubord avait conquis tous les cœurs de ce petit royaume, lorsque, au beau jour de la fête de sainte Angèle, 31 mai 1815, les portes du noviciat lui furent ouvertes. Quand elle revint dans les classes, elle portait les blanches livrées de la novice et le nom doux et suave de Sainte-Marie.

Formée à l'école du vénérable monsieur de Calonne qui, disent nos annales, «réfléta sur cette âme les vives lumières de la sienne et les beaux feux de la charité», la jeune religieuse se distingua surtout par une exacte régularité. Son exclamation habituelle qu'elle répètera encore lorsqu'elle sera devenue septuagénaire : «Vive le train commun !» reste, avec sa bonté indulgente, le trait caractéristique de sa vie religieuse.

La Mère Sainte-Marie exerça, à l'entière satisfaction de ses supérieurs, la plupart des emplois du monastère et excella dans celui d'institutrice. Elle façonnait à son gré les petites âmes qui lui étaient confiées. Les enfants pauvres ou moins doués, sous le rapport des talents, avaient un droit particulier sur son temps. Elle les groupait auprès d'elle et, après des merveilles de patience et de savoir-faire, elle réussissait à leur donner du goût pour l'étude et les invitait à concourir avec des élèves

qui, quelques mois auparavant, leur étaient bien supérieures. Si le succès venait couronner leurs efforts, elle disait : « Vous le devez à vos *Ave Maria*. » C'est auprès de ces chères enfants qu'elle viendra, vaillante Ursuline, finir sa carrière et mourir, à 70 ans, l'A B C à la main.

Dix-huit ans s'étaient écoulés pendant lesquels l'humble mère s'était dépensée au service de Dieu et de sa communauté. Aux élections de 1835, les cœurs plus encore que les voix la placèrent à la tête du monastère.

Nous la nommerons « Notre Mère » pendant dix-huit ans.

Telle était l'émule, la compagne de noviciat, la remplaçante et le bras droit de la vénérée Mère S. Michel. En racontant les faits qui vont se succéder sous leur administration, nous verrons ces deux bonnes Mères à l'œuvre. Puisse notre plume ne rien amoindrir, car elles ont été, l'une et l'autre, « une lampe qui éclaire nos pas, une lumière qui nous accompagne partout. »

CHAPITRE IV

Au Pensionnat 1835-1865

SOMMAIRE:—DESCRIPTION ET INAUGURATION LE 17 JUIN 1836.—L'ÉCOLE NORMALE.—UN PROSPECTUS DE 1836.—EXAMENS.—ALARMES ET CONSOLATIONS.—NOS HÔTES : LORD ET LADY DURHAM ; LES ÉVÊQUES DE QUÉBEC ; M. CHAUVEAU ; LORD ET LADY MONK.—UNE BÉNÉDICTION DE CLOCHE (1846)—« L'ANNUAIRE ».—LES DEUILS.—LES FÊTES AU COUVENT.—L'EXTERNAT.—BONS OFFICES DES CHERS FRÈRES.—LA CONFRÉRIE DES ENFANTS DE MARIE.

Un beau et vaste corps de logis mesurant quatre-vingts pieds de longueur, sur cinquante de largeur, à trois étages, sans compter les mansardes, s'élevait au nord-est du Monastère.

Le premier étage était réservé à l'externat, le deuxième comprenait les salles de classe, les parloirs et la chambre de la maîtresse générale.

Au troisième était le dortoir aéré sur les quatre côtés, dont deux avaient vue sur le fleuve. Le panorama, aperçu de cet endroit, était magnifique.

Aux mansardes se trouvaient les garde-robes. Le réfectoire était dans les anciennes chambres du chapelain, échangées pour celles qu'il occupe actuellement, au second étage du Monastère, donnant sur la chapelle.

Ce fut une joie et un beau jour que celui de l'inauguration de ce corps de logis, le 17 juin 1836.

Désormais, rien ne manquait à l'œuvre si belle de

l'éducation poursuivie par les Ursulines. Il fait bon, à un siècle de distance, d'admirer les voies de Dieu et de considérer comme il est sûr de marcher dans ses sentiers.

L'Église, en confiant aux religieuses l'éducation des jeunes filles, voudrait que pas une n'échappât à leur bien-faisante influence, que toutes sans exception vissent recevoir de leurs lèvres les leçons surnaturelles, de leur exemple les vertus qui rendent si belles et si attrayantes les vierges et les femmes chrétiennes.

« Les religieuses n'ont qu'un moyen de répondre à l'honneur qui leur est fait et à l'espérance dont elles sont l'objet : c'est de se tenir au courant de toutes les connaissances, et de ne permettre à personne de les précéder dans les régions de la lumière

« En vain ces religieuses auraient-elles acquis par leur vie pénitente et mortifiée une action incomparable sur les jeunes âmes pour diminuer le domaine du terre à terre, des futilités, de l'égoïsme, de la vanité. Serait-il même démontré que, toutes puissantes sur les enfants naturellement droites et bonnes qui éprouvent un éloignement instinctif du monde et recherchent les joies de l'esprit, elles ne savent pas moins s'emparer de la volonté et du cœur de celles qui ont une tendance à être dissimulées, méchantes, esclaves des plaisirs sensibles et jalouses de n'en faire qu'à leur tête, ces religieuses possèderaient en pure perte ces trésors d'influence, fruit de toute une vie d'obéissance aveugle, d'amour-propre vaincu, de sainte liberté pour ne fixer que le ciel et ne s'ouvrir qu'aux sentiments surnaturels ? Parce que le monde, obligé de choisir entre des femmes très instruites, aussi étonnantes par la profondeur que par la variété de leurs études, et des religieuses visiblement inférieures aux premières, contraintes de rougir et de leur céder le pas dans le domaine des connaissances profanes, n'hésiterait pas à donner sa confiance et ses enfants aux laïques qu'il regarderait comme ses gloires ; il se détournerait avec dédain des religieuses, affectant même de ne voir dans leur vie de

foi et de pénitence que la conséquence de l'ignorance et de l'étroitesse des préjugés.

« Le premier devoir social des religieuses est donc de forcer les personnes de bonne foi à rendre hommage à leur science naturelle. Il leur sied d'avoir dans le cœur quelque chose de la noble fierté d'un vieux dominicain, Roland de Crémone. Apprenant que le philosophe de l'empereur Frédéric II avait embarrassé et couvert de confusion un de ses jeunes frères, il se mit aussitôt à la recherche du philosophe, le défia devant nombreuse et brillante assistance, et ne se tint pour satisfait qu'après l'avoir réduit à confesser qu'il avait trouvé son maître sous la robe de bure. C'est la voie légale toujours ouverte aux religieuses pour revendiquer brillamment leurs droits et protester contre les décrets, renouvelés de Julien l'Apostat, qui les banissent même du plus humble enseignement. C'est une gloire qu'elles ont la mission de faire rejaillir sur leur compagnes livrées uniquement à la contemplation et aux œuvres de charité. C'est une gloire dont elles ont encore plus l'obligation d'envelopper l'Église catholique pour la remercier d'avoir grandi la femme, de lui avoir élevé un trône d'honneur, non seulement dans la famille et la société, mais également dans le monde intellectuel. Elles ne laisseront pas oublier que c'est le Christianisme qui, le premier, a fait asseoir la femme au milieu des maîtres de la pensée et de la parole. Après saint Jean, le disciple bien-aimé, qui adresse son épître à la noble dame Electa, tous les Pères de l'Église, à leur tête saint Cyprien, Tertullien, saint Ambroise écrivent pour les femmes. Saint Jérôme traduit la Bible pour répondre aux nobles instances des nobles Romaines avides de lumières ; saint Augustin éprouve une joie filiale à ranger parmi les philosophes sa mère bien-aimée, sainte Monique. C'est pour sainte Radegonde, qui a fui le palais du roi Clotaire, afin de devenir religieuse à Poitiers, que saint Fortunat compose ses plus belles poésies. Alcuin se félicite d'avoir à la tête de ses élèves

les plus empressés et les plus noblement cupides de s'instruire les filles et les nièces de Charlemagne. H'rosvitha, sainte Hildegarde, sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse partagent la gloire des écrivains les plus illustres. Et notre XVII^e siècle doit, dans une certaine mesure, son éclat aux femmes incomparables dont les plus grands écrivains briguaient les suffrages. Les religieuses ont le droit et le devoir de revendiquer ce passé, non comme un simple souvenir, non comme une de ces lourdes épées dextrement maniées par la main des ancêtres et dont le poids défie le bras de leurs descendants dégénérés, mais comme une gloire dont la lumière se fond naturellement avec l'auréole qui ceint leur front. Il faut qu'il soit avéré que, si elles ont des égales, elles n'ont pas de supérieures. Les couvents mériteront par leurs travaux les bénédictions de la terre et du ciel ; ils atteindront, en dépit des jalousies et des basses manœuvres, la plus haute prospérité.

« Ce succès suffirait à des femmes du monde ; les religieuses y ajouteront un inépuisable dévouement qu'elles montreront de différentes manières selon leur position : dans leur enseignement comme maîtresses, ou dans leur docilité comme élèves. » ⁽¹⁾

Cette doctrine était bien celle de Nos Seigneurs les Évêques préposés au gouvernement de l'Église du Canada. Voyant les forces ennemies chercher à s'emparer des écoles, et à abolir la langue française, solidaire dans notre Province de notre foi et de nos mœurs, nos évêques voulurent, pour prévenir un tel malheur, encourager de toutes manières les œuvres d'éducation. Ils eurent à cœur de faire prospérer les pensionnats, dirigés par les religieuses.

Les premières négociations, en vue d'ouvrir aux élèves de l'École Normale notre Pensionnat, furent faites à M. l'abbé Fortin, notre chapelain, par Mgr de Québec.

(1) Extrait de *la Religieuse* selon saint Augustin, par le P. A. Devaucoux, t. II, p. 141.

M. Holmes écrit à la Mère Supérieure, à la date du 5 mars 1836 : « Vous avez peut-être déjà appris que les bills d'éducation en faveur de votre maison et de celle des Dames Ursulines de Québec viennent d'être passés au Conseil Législatif et n'attendent plus que la sanction du Gouvernement, qui se donnera sous peu de jours.

« Vous avez peut-être aussi entendu parler des Écoles Normales pour lesquelles un bill est passé : — d'accorder annuellement pendant trois années, les sommes suivantes, savoir : une somme n'excédant pas cent vingt livres courant aux Ursulines de Québec et des Trois-Rivières, pour la pension et l'enseignement de cinq filles au plus, qui voudraient se destiner à l'enseignement et n'auraient pas le moyen de se maintenir pendant leurs études ; une autre somme de cent vingt livres courant aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal.

« Ainsi vous voyez que la législature vous accorde une somme de cent vingt louis par cinq maîtresses d'école que vous formerez, entendu que c'est cent vingt louis par année, et que vous ne garderez ces filles que le temps nécessaire pour les qualifier à se charger d'une école — alors vous en prendrez d'autres à leur place — de manière que le nombre de cinq ou plus, si votre pension n'est pas de vingt louis, s'entretiendra jusqu'au bout de trois ans, ensuite de quoi l'acte sera probablement renouvelé.

« Mais qui choisira ces filles ? La loi dit qu'elles seront recommandées par le « Comité de Régie du district de Québec. » Je crois pouvoir vous assurer que le Comité de Régie donnera des certificats à celles que vous choisirez, ou que les Messieurs du clergé vous recommanderont. Il est essentiel, pour la gloire de Dieu et de la religion, que ce soient des filles très solidement vertueuses, douées de bons talents et propres à faire des maîtresses d'école. Vous aurez, je pense, bientôt des correspondances avec le Comité de Régie, à ce sujet.

« J'ai pris la liberté de vous écrire sur cette affaire parce que je m'attends à être chargé moi-même de mettre les Écoles Normales en opération.

« Pour cela, aussitôt après la session du parlement, je serai obligé d'aller à Londres, à Paris et peut-être en Prusse, pour y prendre tous les renseignements nécessaires, afin d'établir comme il faut ces écoles ; pour acheter les livres, cartes, instruments de physique et de chimie dont elles auront besoin ; et surtout, pour choisir de bons maîtres.

« J'espère en même temps rendre beaucoup de services au séminaire de Québec et autres collèges, en leur procurant aussi une foule de choses qui leur manquent. Les bonnes Ursulines, à qui j'ai eu le plaisir de faire avoir quelques articles de chimie et d'histoire naturelle, profiteront aussi du voyage. Vous savez que c'est devenu une espèce de nécessité d'enseigner aux jeunes demoiselles qui reçoivent une éducation plus accomplie, un peu de chimie, de minéralogie, de botanique, etc.

« La religion en tire avantage et, dans le fond, cela vaut beaucoup mieux que la danse, les spectacles, les livres d'amour, etc.

« Si vous désirez vous servir de moi pour vous procurer quelques livres d'instruction, cartes, globes, une petite collection de minéraux, quelques instruments pour faire des expériences de chimie, comme les Ursulines de Québec, je suis à vos ordres.

« Vous aurez les choses plus sûrement et à moins de frais que par les voies ordinaires.

« Au reste, la Providence a béni nos efforts. Malgré le refus des gens de Baltimore, nous avons maintenant des religieuses américaines et autres, dont votre maison ne manquera pas d'apprécier les talents et les bonnes qualités.

« Je vous souhaite une continuation de prospérité.

HOLMES, *Ptre.*»

Les bons services de l'éminent professeur furent acceptés.

Il nous procura un très beau planétaire, des globes terrestres, des globes célestes, une sphère armillaire, des cartes géographiques, etc.

L'École Normale ayant été acceptée par notre communauté, voici la correspondance échangée à ce sujet avec le Secrétaire du Comité.

MONASTÈRE DES URSULINES,

Trois-Rivières, le 11 juillet 1836.

Monsieur Hector Huot,

Secrétaire du Comité
des Écoles Normales,
Québec.

Monsieur,

Pardonnez la liberté que je prends de vous écrire. Il s'agit du Bill des Écoles Normales qui nous embarrasse un peu ici ; et comme vous êtes le secrétaire du comité des dites écoles pour le district de Québec, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de m'adresser à vous. La législation, comme vous le savez, a fait une allocation générale, à notre maison, en faveur des Ecoles Normales, pour le district des Trois-Rivières ; mais n'ayant pas nommé de comité pour surveiller l'emploi de l'argent et diriger le choix des jeunes élèves, je présume que son intention était que les Messieurs du comité de Québec auraient aussi la régie des écoles de ce district.

Quoi qu'il en soit de mon humble opinion, c'est par l'avis de M. le Grand Vicaire du district et curé du lieu que je m'adresse à votre comité pour lui soumettre l'école normale du district, et en recevoir les directions requises pour obtenir et employer convenablement l'argent alloué, et pour le choix des élèves qui jouiront de la faveur du statut.

Déjà, nous avons en vue un nombre suffisant de jeunes

filles de la ville et de la campagne pour remplir les intentions de la loi. Et si le comité de Québec, ayant assez à faire dans son district, veut bien s'en rapporter, pour la conduite de l'école de celui-ci, à M. le Grand Vicaire du lieu et à la Supérieure du couvent, il peut compter sur le zèle que le clergé et notre maison ont toujours montré pour l'éducation. Le Bill sera suivi dans toute sa teneur.

Après avoir soumis ma lettre à votre comité, daignez m'honorer d'une réponse.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre humble servante,

S. S. MARIE, *Supérieure.*

Québec, 30 juillet 1836.

Madame,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 12 courant, à laquelle j'ai retardé de répondre, parce que le Comité des Ecoles Normales du district de Québec n'a pu s'assembler que samedi dernier. Je n'ai pas manqué de soumettre votre lettre au dit comité lequel m'a chargé de vous répondre qu'il ne croyait pas devoir intervenir dans le choix que vous avez à faire de cinq jeunes filles qui voudront se qualifier dans votre couvent pour l'enseignement ; la loi ne nous donnant aucun pouvoir pour ce qui concerne le district des Trois-Rivières. Nous croyons que comme la loi n'a pas pourvu à la nomination d'un Comité pour le district des Trois-Rivières, il est laissé à la discrétion des Dames de votre couvent d'admettre sous leur propre responsabilité qui bon leur semblera ; ce dont vous aurez à rendre compte à la Législature.

Le but que, d'après nous, la Législature a eu en vue.

en octroyant ces sommes d'argent, a été de former des maîtresses principalement pour les campagnes ; c'est pour cela que nous pensons qu'il serait plus convenable de prendre les sujets dans les campagnes, où leurs parents résident, plutôt que dans les villes où le manque de maîtres et maîtresses ne se fait certainement pas sentir.

Nous nous proposons dans le choix que nous allons faire des cinq filles qui seront admises au couvent des Ursulines de Québec, de les prendre dans les différentes parties du district de Québec, peut-être trois au sud et deux au nord du fleuve, et de n'en pas prendre plus d'une par comté ; sans cela, il pourrait arriver que le choix tomberait sur cinq personnes dans un même comté ou même dans une même paroisse, au préjudice et à l'exclusion des autres localités.

Vous me permettrez de vous faire remarquer qu'en vous écrivant la présente, nous n'entendons nullement vous guider dans vos procédés mais seulement vous informer comment nous faisons nos choix, afin que si vous jugez ce plan convenable, vous puissiez l'adopter faute de mieux.

Le Comité de Québec m'a aussi chargé de transmettre au Comité de Montréal copie de votre lettre et de la présente réponse ; et de le prier de vouloir vous fournir son opinion sur le contenu de votre lettre.

Permettez-moi, Madame, de me souscrire, avec respect et considération.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

HECTOR L. HUOT.

Les élèves de l'École Normale aux Trois-Rivières furent Mesdemoiselles Julie-Françoise Dugré, Luce Côté, Adélaïde Harnois, Julie Pleau et Émilie Bigot-Dorval. Leurs cautionnements sont du 25 octobre 1836 et du 6 janvier 1837.

Entrées au pensionnat en octobre 1836, elles sortirent en octobre 1839 ; et elles ne furent pas remplacées

UN PROSPECTUS DE 1836

Pension en argent par année.....	£ 10-10
Blanchissage 12 minots de blé ou le prix courant.	2- 8
Piano	5- 0
Dessin	4- 0
La langue anglaise.....	2-15
Fourniture classique.....	1- 7
	<hr/>
Total.....	£ 26-0

Lorsque les élèves apprennent le piano et le dessin, il y a diminution d'un louis.

D'après les cahiers de compte, le premier piano fut acheté en 1830. Dix ans plus tard, à l'examen, il y avait quatre pianos et cinq guitares. Les leçons furent d'abord données par des religieuses, puis de 1846 à 1850 par M. Hunt, et en 1850 par mademoiselle Henriette Valade.

M. le grand vicaire Cooke s'intéressait beaucoup à l'instruction des élèves. Il venait souvent examiner les classes : les devoirs lui étaient remis. C'est après avoir pris connaissance de quelques-uns des cahiers qu'il adressa le billet suivant à la Maitresse Générale :—« Ma Révérende Mère, J'ai lu avec un sensible plaisir les devoirs de vos élèves. Elles écrivent toutes très bien et paraissent entendre la grammaire française et anglaise. Leurs écrits feraient honneur aux meilleures écoles du pays. Qu'elles continuent à écouter avec docilité leurs bonnes Mères. Elles mériteront de plus grands compliments au prochain examen. Votre humble serviteur,

T. COOKE, *prêtre.* »

(5 avril 1838.)

Ces examens étaient des examens solennels présidés par l'Évêque de Québec. Ils duraient deux jours. Le programme comprenait l'examen des classes, la distribution des prix, des discussions historiques, soit sur les règnes les plus illustres de l'histoire de France ou sur les faits remarquables de l'histoire du Canada, etc. Le tout entremêlé de chant et de morceaux de piano.

Le clergé, le Juge, le Barreau, messieurs les députés ainsi que les parents faisaient partie de l'auditoire et interrogeaient les élèves.

L'anglais y était enseigné sur le même pied que le français et les adresses étaient lues dans les deux langues. Cette connaissance de la langue anglaise a été un bienfait pour plusieurs familles.

Nous avons connu plus d'une ancienne élève qui a pu, par là, conserver une position lucrative à un père, à un mari ou à un frère. Elles prenaient connaissance des correspondances, traduisaient, puis rédigeaient les réponses ou encore, au besoin, servaient d'interprètes.

D'autres maisons d'éducation allaient surgir. Les Sœurs de la Congrégation s'établissaient à Sainte-Anne de la Pérade et à Yamachiche et celles de l'Assomption allaient bientôt venir à Saint-Grégoire. Nos Mères furent un peu alarmées. Elles craignaient de ne pouvoir se soutenir, vu que bien des ressources manquaient à la fois: les aliénés avaient été transférés à Québec: l'Hôpital ne recevait de malades que sous le bon plaisir des commissaires; de là, des difficultés sans nombre. Les hosties étaient faites par les SS. de la Charité de Québec; les ornements d'église étaient achetés en Europe.

M. Turgeon écrit à son vicaire général, M. Cooke: « Il y a plusieurs institutions d'éducation des jeunes filles qui reçoivent à Montréal des allocations de la législature, pourquoi ne tenterait-on pas de procurer le même avantage à votre belle maison d'Ursulines qui a donné une éducation distinguée à plusieurs filles des meilleures familles de Montréal? »

« Encouragez de votre mieux vos Ursulines qui sont nées sous les auspices de la Providence, qui ont été nourries et conservées par elle. Personne n'ignore les généreux sacrifices qu'elles ont faits ; le prix de la belle éducation qu'elles donnent et l'utilité des services qu'elles rendent par leur charité. » (Québec, 26 octobre 1849.)

Deux ans plus tard, Mgr l'Archevêque de Québec écrivait à M. Cooke : « Mgr de Tloa se fait un vrai plaisir d'aller assister à l'examen des élèves de vos Mères Ursulines. J'en suis d'autant plus aise que ces bonnes dames ont besoin d'encouragement, qu'elles méritent d'ailleurs à bon droit et que je voudrais leur donner moi-même, si mes occupations m'en laissaient le temps. Mais je ne puis même penser à cette petite excursion. Mgr le Coadjuteur sera accompagné de plusieurs de nos Messieurs, vous serez content. » (Québec, 30 juillet 1851.)

À cette date, les vacances étaient d'un mois. En 1833, elles n'étaient que de huit jours.

Dans un cahier « Cérémonial des Pensionnaires des Ursulines des Trois-Rivières » sont inscrits les programmes des matinées données en l'honneur des personnages illustres qui visitent le pensionnat.

Lord Durham a une belle page. On l'acclame comme le Sauveur de la patrie et on lui demande grâce pour nos prisonniers politiques

« Durham, par ta présence,
Tu peux, jusque sous les verrous,
Ramener l'espérance. »

L'adresse en anglais lue par mademoiselle Hermine Dumoulin est suivie d'une marche jouée par Milles Luce Deveault et Janet Budden. Des couplets de circonstances sont chantés par Mlle Maria McClaren.

La bienvenue à Lady Durham lui est souhaitée, en anglais, par Mlle Annabella McLeod. Pendant que le chœur chante "Rule Britania", Milles Lucie Coffin et

Lucie Carter remettent les adresses. La grande demande d'un congé est faite par Mlle Célianire Boudreault.

While all with one united voice,
 With one accord sing and rejoice,
 Grant us, on this happy day,
 Grant, ô grant a holiday,
 To play and bound in youthful glee ;
 To chat and sing most cheerily
 And thus our happy hours employ
 In sports innocence and joy.
God save the Queen fut le chant final.

Les autres visiteurs sont Nos Seigneurs les Évêques de Québec. On leur dit avec des accents de la plus profonde gratitude combien sont touchées de leur condescendance maîtresses et élèves. A l'examen de 1837, Mlle Léocadie Proulx s'adresse à Mgr Turgeon... "Pour vous remercier, nous nous efforcerons de profiter de l'instruction chrétienne que nous avons le bonheur de recevoir dans cette maison, et nous prierons le ciel pour la félicité d'un éminent *Bienfaiteur de l'Éducation*."

Et dans une autre circonstance : "Nous ne vous offrons pas, Monseigneur, des fleurs périssables qui se flétrissent dès le jour qui les voit naître. Nous avons l'ambition de vous présenter une couronne formée des pierres précieuses et durables de nos désirs et de nos pieuses résolutions auxquelles notre fidélité ajoutera de jour en jour un plus vif éclat.

" Puissiez-vous la ceindre un jour dans la gloire ! »

Les fêtes patronales du Rév. M. Barthélemy Fortin et de M. le grand vicaire Cooke fournissent des thèmes inépuisables à la muse du cloître.

Les années se succèdent. Le 3 juin 1858, l'Hon M. Chauveau, Surintendant de l'Instruction publique, accompagné de Mgr Cooke, visite le Pensionnat et l'Externat. L'adresse de bienvenue est lue par mademoiselle Emma

Buisson. M. le Surintendant, après avoir examiné les élèves, distribua des récompenses fort appréciées, et donna un grand congé. C'était souligner d'un trait joyeux un jour déjà remarquable.

Lord Head annoncé pour le 5 juillet 1858 ne descend pas au monastère. Il a été frappé dans ses plus chères affections par la mort de son fils noyé en visitant les chutes Shawinigan.

Le 5 juillet 1862, les portes du cloître s'ouvraient devant Lord et Lady Monk. Les préparatifs avaient été grandioses. Il y avait eu achat de tapis et de tentures vertes. Un trône d'honneur avait été préparé pour M. le Vicomte et Madame la Vicomtesse.

Une suite nombreuse accompagnait le Gouverneur.

Dans l'adresse présentée à Son Excellence, Mademoiselle Georgine Caron, de St-Léon, fille de M. George Caron, député de Maskinongé, s'exprimait ainsi :

« Dites, Milord, dites à notre bien-aimée Souveraine que son souvenir vit dans tous les cœurs, que sur les rives du St-Laurent elle est connue, aimée et bénie ; qu'à la campagne, sous le modeste toit des maisons blanches de nos cultivateurs comme sous la toiture étincelante de nos grandes villes, l'enfance entend partout ce refrain : Pendant le glorieux règne de Victoria, le Canada, une des plus belles colonies de la fière Albion, n'a rien à envier à aucun peuple ; le canadien vit dans une atmosphère de sage liberté. Sa religion, ses lois, ses institutions, son sol sont ombragés d'un noble et puissant drapeau.

« Ajoutez, Excellence, que dans notre heureux pays la royauté a de profondes racines ; que la fidélité, l'attachement et la reconnaissance à notre Souveraine s'épanouissent au grand jour. »

Mademoiselle Florette Turcotte, fille de l'honorable Joseph-Edouard Turcotte, salua Lady Monk en anglais. Pendant que les échos du monastère résonnaient des hymnes patriotiques, des fillettes offraient aux dignes visiteurs leurs tributs floraux, car c'était la saison des

roses, des œillets et du réséda et on fleurissait à profusion le passage de nos illustres Hôtes.

Le clocher était autrefois sur l'église. Il fut démoli en 1845 et placé sur le pignon sud-ouest du monastère. Cette démolition avait coûté 252 livres.

« La bénédiction de la cloche, écrit l'annaliste, donna lieu, le 5 mai 1846, à une cérémonie imposante. Un nombreux clergé assistait. Le parrain fut l'Hon. Joseph Dionne et la marraine, madame P.-B. Dumoulin.

« Le sermon fut donné par M. le grand vicaire Cooke.

« La toilette de Josephite-Elisabeth en fine batiste de fil, soie et gros de Naples, de toutes nuances, et enrubannée de la tête aux pieds, était riche, élégante et gracieuse. Chacun avait hâte d'entendre son babil argentin et ses pressants appels à la prière.

« Le parrain distribua des dragées avec tant de libéralité que les assiettes creuses furent substituées aux assiettes à dessert.

« Au dîner, les élèves de première classe passèrent aux invités leur composition sur la cloche. Caroline Méthot en disait les avantages; Caroline Lesieur donnait ses réflexions; Vitaline Rousseau et Odélie Desilets en faisaient connaître l'utilité; Aurélie Lacoste et Marguerite Bailey chantaient ses bienfaits. Fanny Moreau en faisait l'historique; Flore Demers décrivait le côté poétique et Eugénie Gervais résumait ses diverses fonctions. Elle nous la montre se balançant avec grâce, dans son campanile aérien. Si, dans nos villes, les accords chantent des hymnes patriotiques ou religieuses, à la campagne, sa voix pure, sonore et d'une grande envolée, comme la belle nature sur laquelle elle plane, est mieux écoutée. »

En lisant, on croit voir le tableau de l'angélus de Millet, et on écoute cette vaste harmonie, cet immense concert, cette majestueuse sonnerie.

La cloche monastique redira : Préparez dans votre cœur le sentier du Seigneur. Sept fois le jour, elle convie les moniales à la prière, élevant tous les cœurs à celui

dont le nom est adorable depuis l'aurore jusqu'à la nuit : *Ab ortu usque ad occasum, laudabile nomen Domini.*

La cloche sonnera les joyeux *Te Deum* de nos professions religieuses ou de nos autres fêtes claustrales. Sa voix s'exhalera en sons plaintifs, en soupirs entrecoupés, elle tintera le glas funèbre quand la famille religieuse se réunira autour du cercueil d'une sœur aimée. Funèbres harmonies, vous faites encore du bien au cœur. . .

De plus, l'airain sacré a une autre mission : au cœur mal disposé, à l'esprit inquiet, au lâche, à l'infidèle, à l'incroyant, elle dit : « Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : préparez les sentiers du Seigneur. » Et maintes fois la cloche a servi d'instruments à la grâce de Dieu.

En l'année 1845, les élèves rédigeaient un journal « L'Annuaire. » Le premier numéro parut en décembre. Il avait pour épigraphe : « La perfection marche lentement ; il lui faut la main du temps. »

Le premier article intitulé « Ma Patrie » est de Flavie Gervais. La copiste est Bernardine Gagnon ; son écriture est remarquablement belle et les dessins, bien réussis, sont de Mary Ann O'Neil.

Le second article « L'infortune » composé par Caroline Lesieur a été écrit par Agnès Barnard.

Parmi les annonces, se trouvent la fête de Messire Thomas Cooke pour le 20 décembre ; l'ouverture de la bibliothèque tous les lundis ; au printemps, on recevra d'Europe de nouveaux morceaux d'ouvrages, des patrons de dessin, des modèles d'écriture, etc.

Il y a une grande nouvelle : pour la messe de minuit, à Noël, « nuit plus belle que le jour », M. Garceau fera apporter son piano, dans la chapelle, et le Dr Badeaux chantera le *Gloria* des anges. La messe sera exécutée par un chœur de Messieurs et un chœur d'enfants.

Hélène Sheppard est la copiste d'une longue dissertation historique sur les rois de France, puis prennent place aux fauteuils de la rédaction : Mesdemoiselles B. Gagnon, A. Lacoste. C. Buteau, F. Demers, C. Lesieur, J. Lafleur et C. Méthot.

On y lit un compte rendu détaillé de la St-Thomas.

« Les membres du clergé étaient réunis dans le salon de M. le Chapelain. Le héros de la fête pleura dès l'apparition des élèves qui firent leur entrée sur une marche jouée à l'orgue ; leur costume était une robe blanche, pèlerine et ceinture bleue, coiffe de tulle.

« Mademoiselle Méthot lut l'adresse. Mesdemoiselles Tunstell et Lanouette offrirent, en cadeau, un superbe écran, broderie en laine représentant la dernière entrevue de Charles 1er avec sa famille.

« Les chants de fête étaient accompagnés de l'orgue, des guitares et des accordéons.

« Messire Dumoulin, curé d'Yamachiche, était présent.

« Les élèves devaient le féliciter sur son retour d'Europe ; mais dans sa modestie, l'illustre voyageur s'opposa à toute allusion personnelle en présence de M. le Grand Vicaire. »

Nous remarquons ensuite les beautés littéraires « d'Un lever de Lune » par Céline Buteau. Jane Kiernan a une belle page, en anglais, sur Charles V, empereur d'Allemagne. Cécile Weiss, présente un travail sur la géographie. Poète, elle fait défiler en rimant les fleuves de l'Europe.

La même chante en poésie les merveilles de la création.

Il y aura une retraite générale des élèves sous la direction de la Mère S. Stanislas du 18 au 25 mars.

Des tombes d'enfants jalonnent la route d'étapes en étapes ; mais ces âmes d'anges qui s'envolent du cloître au ciel ne causent aucune impression de tristesse ; elles

laissent plutôt après elles des parfums de lis et une sainte envie de leur sort.

La première est Julie Ryan, orpheline de sept ans, décédée le 15 juillet 1846. Entrée au pensionnat un an auparavant, elle ne se consola jamais de la perte d'un bon père et d'une tendre mère que la mort lui avait enlevés à quinze jours d'intervalle. La peine brisa ce petit cœur...

L'année suivante, le 16 avril 1847, Dina Prince, malade à l'hôpital reçoit les derniers sacrements. Cette charmante enfant était entrée au pensionnat deux ans auparavant. Son père, Charles Prince, demeurait dans les Bois Francs, Prévenus de la maladie de leur fille bien-aimé, M. et Mme Prince arrivèrent à temps pour recueillir son dernier soupir. Elle mourut le 27 avril et fut enterrée le 30.

Le 18 janvier 1850, Mademoiselle Anna Simmons, fille de John, de Québec, entra au pensionnat, sous la tutelle de son oncle, qui demeurait à Bécancour. Cette jeune orpheline âgée de seize ans fut tout de suite éprise de tout ce qu'elle vit et entendit dans le cloître. Protestante, elle demanda à son oncle la permission de se faire catholique. Ce dernier consentit. Mère S. Clotilde prépara la jeune catéchumène avec toute l'ardeur de son zèle et Anna, de son côté, fit de rapides progrès dans l'étude de la religion. Le 6 octobre 1851, elle était baptisée. M. le grand vicaire Loranger était son parrain, Mademoiselle Valade, sa marraine, et M. Eusèbe Lafontaine, notre voisin, servait de témoin.

Toute radieuse dans sa blanche parure, l'heureuse néophyte fit-elle une prière pour ne jamais souiller, au contact de la terre, la blancheur de son âme ?

C'était son secret. Mais elle ne retourna plus dans le monde. A la fin de l'année scolaire, Anna Simmons était sur son lit d'agonie, à l'hôpital, voisine du tabernacle. Le 3 août 1852, elle s'endormit paisiblement dans le Seigneur. Son oncle vint au-devant de la dépouille mortelle de sa nièce qu'il confia ensuite au cimetière de Bécancour.

Elle y reposa près des hautes herbes nouvellement fauchées, à l'ombre de la grande croix noire. Cette tombe fut une semence : plus tard un couvent s'éleva à cet endroit et Jésus y aura une moisson de lis.

Une élève qui a laissé au pensionnat un doux parfum de vertus, est Mademoiselle Adèle Maureault de Gentilly dont le père était notaire.

Adèle fut confiée à nos soins en 1860. Elle avait treize ans. Ses talents précoces avaient été cultivés avec intelligence et, en trois ans, elle avait terminé avec honneur et d'une manière brillante, le cours d'études.

Son désir eût été de passer du pensionnat au noviciat, car Jésus lui avait fait entendre son *Sequere me*. Son père exigea un délai de quelques mois. En avril 1867, elle se préparait à laisser le monde, et travaillait avec ardeur à son trousseau religieux. Elle languissait en comptant les jours d'attente. Tout-à-coup les obstacles se multiplièrent : sa mère tomba dangereusement malade et l'héroïque jeune fille fit à Dieu le sacrifice de sa vie pour conserver sa mère. Cette grâce lui fut accordée.

Victime de la piété filiale, elle mourut le 31 mars 1869 et sa mère recouvra la santé. Parfaitement rétablie, elle put vaquer à ses occupations.

En ensevelissant cette chère morte, on trouva sur son cœur un papier qui était l'offrande de sa vie pour sa mère.

M. Maureault, en nous annonçant la mort de sa fille bien-aimée, nous dit que de son lit de malade, elle avait enrôlé plus de cent membres dans l'Archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur et que le jour de sa communion en viatique, elle en avait inscrit trente-huit autres. Quel bel esprit d'apostolat animait cette sainte âme ! !

Religieuse de désir, victime de charité, à vingt-deux ans, elle sourit à la mort et s'en alla au ciel grossir le cortège des vierges.

Le 19 juin 1857, une autre fleur du parterre de Sainte-Ursule était transplantée au céleste séjour.

Adèle Malhiot, fille de Numidique Malhiot, de Saint-Pierre les Becquets, sœur du Juge Malhiot, expirait au monastère, après une courte maladie. Les élèves conduisirent jusqu'au bateau leur jeune compagne. Elle n'avait pas encore quinze ans. Les strophes suivantes furent dites à l'examen public :

A la mémoire d'une amie.

Quel triste souvenir ce grand jour me rappelle . . .
Tout me retrace, ici, notre compagne *Adèle*.
Voilà moins de deux mois, elle était avec nous,
Ignorant que la mort l'atteindrait de ses coups.
Belle, en pleine santé, je la revois encore
Fraîche, comme la fleur entr'ouverte à l'aurore.
Du ciel, elle ignorait l'immuable destin,
Qui devait la faucher, à son premier matin
Quinze ans à peine, hélas ! sa course est terminée :
Elle a vu le tombeau, elle s'est inclinée . . .
La mort a coupé net la trame de ses jours,
Au printemps de la vie, au début de son cours,
Qui ? déjà nous quitter ! Et sur notre jeunesse
Jeter ce sombre deuil, ce voile de tristesse.
O toi, qui partageais nos innocents plaisirs,
Nos études, nos chants, nos peines, nos désirs,
Compagne de notre âge, avec nous élevée,
C'est ici, sous nos yeux, que tu fus enlevée . . .
Nous étions là . . . près d'elle : à ce moment suprême,
Oubliant sa douleur et sa souffrance extrême
Elle nous contemplait, tournant avec effort
Ses yeux qu'allait fermer le sommeil de la mort,
Pour s'ouvrir aux clartés de la sainte demeure ;
De sa mourante voix notait sa dernière heure.
Puis, murmurait tout bas un éternel adieu,
Avant de s'envoler dans le sein de son Dieu.
Ce souvenir si-cher à ma vive tendresse
Est un écho funèbre, en ce jour d'allégresse.
Adieu, toi qui pris part à tous nos joyeux projets,
Reçois notre prière et nos communs regrets.

Heureusement les jours de deuil sont assez rares dans l'histoire des pensionnats. Les jours de joyeuses réjouissances sont les plus nombreux.

Les élèves avaient leurs jours de congé et quelquefois des distractions fort inattendues. Ce fut bien l'une de ces distractions qui fut offerte aux pensionnaires quand elles furent invitées à faire un tour de *steamboat*. Jamais le St-Laurent ne leur parut si beau et ses ondes aussi limpides.

Cette même année, la fête de notre douce patronne, sainte Ursule, fut marquée par un événement qui mit joie et bonheur, dans tout le monastère. Mathilda Hart, née de parents juifs, convertie de la veille, faisait ce jour-là sa première communion. Avec quelle ardeur on chanta : « Sion, célèbre ton Sauveur. »

Les élèves passèrent la récréation avec les religieuses, à la salle de communauté.

De fois à autres ce plaisir leur était accordé. Parfois la récréation avait lieu au réfectoire des religieuses, pour trier du blé d'hostie ; un autre jour, à la cuisine, pour plumer des tourtes, que les serviteurs apportaient à pleines charrettes.

Voici comment, en 1860, on fêta de façon peu banale le jour des Rois.

La fève était échue à une élève de dernière année, Emma Buisson qui songeait déjà à passer au noviciat. Les Rois ramenaient le treizième anniversaire de sa naissance. Elle organisa sa cour et les ministres y allèrent de leur compliment. L'aumônier donna le sermon dont suivent des extraits.

Cher bon Roi, aimable Reine,

« Si la grandeur a des dangers,
elle a aussi ses avantages ; » du
livre de la *morale*. Ch. 8.

N'attendez pas de moi les pompeuses recherches d'un style doré, emmiellé. Je laisse l'or aux marchands et le

miel aux abeilles. Je viens vous demander si vous voulez aller au ciel ?

Vous êtes très élevés dans cette brillante cour ; votre trône resplendit d'or et d'argent ; mais comme on n'atteint pas le ciel avec des échelles mais bien avec ses mérites et par ses vertus, à vous de voir où vous en êtes. Entourés du matin au soir de courtisans, d'adulateurs et de flatteurs, qui rivalisent de zèle à combler vos moindres désirs, je crains fort que ce ne soit là votre paradis.

« Les portiers du ciel ne regardent ni aux belles robes ni aux riches ajustements. — Recommandez-vous aux prières de cette vénérable Abbesse, qui honore aujourd'hui la cour de sa présence. Priez-la d'intercéder pour vous auprès des saints du ciel. Oui, faites-vous, là-haut, un tas d'amis afin d'y mériter un trône digne de vos royales personnes. »

Les couplets n'étaient pas moins humoristiques.

« Et vous, aimable Reine,
Dont si tendre est le cœur,
Auguste Souveraine,
A vous, cent fois honneur.
Recevez nos hommages,
Ce modeste tribut,
Nos profonds témoignages
Notre meilleur salut. »

C'était un immense chapelet à gros grains bien tournés dont Sa Majesté fut charmée. Son règne fut éphémère ; mais le cadeau resta comme souvenir d'un beau jour. L'orateur était Céline Clermont.

Les élèves à l'externat étaient nombreuses et faisaient honneur à leurs maîtresses. Dès l'arrivée des RR. FF. de la Doctrine Chrétienne, dans notre ville, ces parfaits

éducateurs de la jeunesse, voulurent bien passer leurs méthodes à nos Mères, pour l'instruction des enfants du peuple. Après avoir communiqué leurs classiques, leurs moyens d'émulation, etc., etc., ils amenèrent leurs écoliers, dans les parloirs, et firent la classe, en présence des religieuses. Elles bénéficièrent de ces avantages. L'usage du « signal », par exemple, ménagea les poitrines, et les bons points firent merveille.

Nos Mères appréciaient avec Picault, inspecteur général de l'Université de France, « les procédés multiples et bien concertés, les questionnaires, les résumés, les épreuves, les examens, cette discipline en un mot qui excelle à donner le pli ; à développer les facultés de l'enfant et à fixer les résultats de l'instruction. »

Les Ursulines se réjouissaient, pour la ville, d'avoir ces éducateurs, et c'était un bonheur pour elles, de fournir différents articles, pour le bazar annuel, au profit de la construction de leur école.

Puis, dans les belles fêtes de la Sainte-Enfance, au jour de la première communion, dans les processions, les élèves des chers Frères battaient la marche et nos externes suivaient. Les parents étaient tout heureux de voir leurs enfants figurer, dans ces importants cortèges, et M. Cooke, qui aimait ces démonstrations, essayait à la dérobée des larmes furtives.

Qui dira les belles fêtes organisées par le R. Frère Directeur pour la Sainte-Enfance ? Ce jour-là, les quêteurs et les quêteuses revêtaient le costume chinois, et pas un enfant n'eût voulu manquer le privilège de jeter un sou dans l'escarcelle.

Un beau souvenir des salles de l'externat est celui où, l'érection du diocèse étant décidée, les élèves firent un bazar pour contribuer aux fonds communs de la cathédrale. Deux fanfares de la ville prêtaient leur concours. C'est dire si leur bonne œuvre était populaire. Mais les résultats ne se chiffraient pas comme ceux des kermesses d'aujourd'hui. Quand les enfants avaient réalisé la

grosse somme de vingt-cinq louis, triomphantes, elles en versaient le montant aux pieds du premier Pasteur.

Revenons au Pensionnat, où nous n'avons pas parlé des retraites annuelles, jours de pieuses rélections.

Elles étaient la plupart du temps données par Monsieur le Chapelain ; mais longtemps les élèves conservèrent douce souvenance de celles prêchées par M. Noiseux et et M. Jean Prince alors vicaires aux Trois-Rivières.

L'érection de la confrérie des Enfants-de-Marie au pensionnat et à l'externat eut lieu le douze décembre 1864.

« La Congrégation des enfants de Marie est formée des élèves les plus distinguées par leur douceur, leur zèle et leur piété. Tout le monde voudrait bien y entrer, mais on ne le peut sans de grands efforts. Cependant, lorsqu'une pensionnaire a fait voir beaucoup de vertu, les enfants de Marie la reçoivent d'abord parmi les aspirantes des saints anges ; « c'est un premier degré et une première récompense ; si on continue ensuite de se bien conduire, successivement, et toujours par l'élection et avec l'agrément des Mères, on est des saints anges, puis aspirante congréganiste, puis congréganiste formée, puis enfant de Marie. Oh ! quel bonheur lorsque enfin l'on en est là ! Il est vrai qu'il faut franchir bien des épreuves, bien travailler et veiller sur soi-même ; mais aussi plus on devient chrétienne et bonne dans toutes ces épreuves, plus on a le désir d'appartenir à Marie, et plus on est heureuse d'y arriver. Alors on jouit de grands privilèges, on a dans la maison des charges de confiance, on est décorée d'une belle médaille ; c'est celle que vous voyez à mon cou : elle est destinée à me rappeler toujours la grâce que la sainte Vierge m'a faite, et, par là, elle m'engage toujours à mieux m'en rendre digne ; dans les cérémonies on porte les bannières, ou les cierges. » ⁽¹⁾

(1) Louis Veuillot « Agnès de Lauvens », p. 19.

CHAPITRE V

Carnet Monastique

1844-1852

SOMMAIRE :—LA VIE QUOTIDIENNE.—NOS RELATIONS
AVEC LES BIENFAITEURS ET LES AMIS.—JOIES ET
TRISTESSES.

Il va falloir hâter le pas et condenser les événements, car ils deviennent nombreux.

1844

Janvier 13.—Décès de l'Honorable Hughes Heney, membre du Conseil exécutif. Citoyen distingué, il a brillé par toutes les vertus chrétiennes ; homme de talents, par l'étude et le travail, il a rendu d'éminents services à son pays ; ses qualités d'esprit et de cœur lui avaient créé un beau cercle d'amis dont les plus intimes étaient MM. Valère Guillet, Joseph Dionne et Antoine Polette. M. Heney a demandé à être enterré dans notre église, où repose déjà son fils, noyé à l'âge de 17 ans, Il laisse une femme dévouée, la fille du Juge Foucher, et six enfants.

Janvier 14.—Ordination de M. l'abbé Louis-François Lafèche, dans la cathédrale de Québec. Il partira le printemps prochain pour les missions de la Rivière-Rouge. Ce jeune lévite est le fils de notre ancienne élève, Marie-Anne Boisvert. En mère chrétienne, elle offre généreusement à Dieu *son Louis* qui évangélisera ces terres lointaines et sauvages.

Février 4.—Souscription de vingt-cinq louis pour le palais archiépiscopal de Mgr l'Archevêque de Québec.

Mars 7.—Profession de S. S. Euphrosine, née Monpetit dit Potvin.

Mars 10.—Mgr Turgeon écrit à la Mère S. Michel, Supérieure : « M. Augustin Amyot est venu m'annoncer qu'il me remettra, dans le cours de cette semaine, le montant de votre souscription pour la maison épiscopale. Cette somme de vingt-cinq louis va notablement grossir celle que j'ai réalisée jusqu'à présent, pour le même objet, et en vous plaçant au rang des bienfaiteurs distingués de l'évêché, elle vous assure une part incontestable à la reconnaissance toute particulière de Mgr l'Évêque de Québec et à la mienne. Veuillez en recevoir l'assurance et en faire part à vos bonnes Sœurs, aux prières desquelles je me recommande ainsi que l'œuvre entreprise. »

Juillet 24.—Beau jour au cloître. La fête toujours si solennelle d'une profession religieuse l'était doublement aujourd'hui. Celle qui a prononcé ses vœux est la nièce de notre vénéré Supérieur, M. le grand vicaire Cooke. Caroline Méthot, dont la mère est Marie Cooke, fit avec une grande ferveur l'immolation de tout elle-même, entre les mains de son digne oncle.⁽¹⁾

Novembre 20.—Une tombe nouvelle. La mort nous enlève une sœur bien-aimée, S. S. Julienne, née Susanne Dion. Issue d'une famille patriarcale, cette bonne sœur converse fit valoir, dans le cloître, le talent que le Seigneur Jésus lui avait confié. Au pied du lit mortuaire, il était pénible de voir sa sœur Rose, en religion S. S. Véronique, qui, attirée au monastère par l'odeur des vertus de sa sœur aînée, depuis onze ans, la suivait dans les sentiers du bien. Elles se donnèrent rendez-vous au ciel.

(1) Cette jeune personne ne vécut que peu d'années, douce brebis, après quatre ans de noviciat, elle alla grossir le cortège de l'Agneau. Son oncle, qui l'aimait comme sa fille spirituelle, pleura toute sa vie la petite S. S. Thomas.

Décembre 27.—Messire J. Morin, ancien curé de S. Anne de la Pérade est décédé, dans la 87e année de son âge. Ce vertueux prêtre était un ami et un bienfaiteur de notre communauté. Que Dieu lui rende le bien qu'il nous a fait ! Nous prions pour le repos de son âme.

1845

Janvier 9.—Trois professions. Mère Marie de la Victoire, dans le monde Flore Dionne, Mère S. Jeanne de Chantal, née Adèle Malhiot, toutes deux de S. Pierre les Becquets et S. S. Apolline, dans le monde, Lucie Girardin, d'Yamachiche. Belle et touchante cérémonie. L'Honorable M. Dionne immole à Dieu sa fille unique.

Mars 20.—Décès de notre bonne vieille S. S. Benoît qui a rendu de si grands services à la communauté, lors de l'incendie. Le deuil est général et les fêtes de Pâques en sont toutes voilées.

Mai.—Grande conflagration du faubourg de Québec. La communauté donne quarante louis aux incendiés. Plus que personne les Ursulines des Trois-Rivières savent compatir à cette grande calamité, ayant elles-mêmes passé par cette dure épreuve. ⁽¹⁾

(1) Dans la ville, il y eut une assemblée des citoyens pour aviser aux moyens de venir en aide aux incendiés. M. le grand vicaire Cooke était président, James Dickson, trésorier et Valère Guillet, secrétaire. Voici les propositions qui y furent faites : 1. Le Juge Mondelet secondé par Pierre Vézina. Conseil de la Reine, propose d'offrir aux malheureuses victimes des sympathies et des secours.

2. Louis-Edouard Fcaud secondé par Louis-Eusèbe Desilets propose de former un comité dont les noms suivent pour recueillir des souscriptions : MM. James Dickson, P.-B. Dumoulin, George Stobbs, Etienne Tapin, Henry Lor, James Burns, J.-Bte Lajoie, Olivier Lamontagne, François Routhier, Jacques Bureau, François Lafontaine, pour la ville. MM. Basile Doucet et Zacharie Cloutier, pour la Banlieue.

3. Sur motion de P. Dumoulin secondé par Antoine Polette, le trésorier est autorisé de correspondre avec le comité de Québec.

4. M. A.-E. Hart secondé par M. Olivier Trudelle vote des remerciements à Messire le Président ainsi qu'au secrétaire. (Trois-Rivières, 2 juin 1845.)

Juin 20.—Achat, de W. C. Coffin, d'un terrain de soixante-quatre arpents en superficie, dans le fief Hertel. Ce terrain avait été concédé par M. de Montmagny à Jacques Hertel.

Août 6.—Le Seigneur éprouve la communauté par la mort de notre chère Mère S. Stanislas, maîtresse générale du pensionnat. Les religieuses sont atterrées. On avait fondé de grandes espérances sur ce sujet dont les talents cultivés ne laissaient rien à désirer. Une fois de plus, Dieu veut nous prouver qu'il n'a besoin de personne pour faire son œuvre.

Mai 4.—La charité n'appauvrit pas. Don de \$4.00 au Frère Miller, pour l'aider à payer les dépenses occasionnées pour sa profession religieuse. Aux RR. PP. Jésuites, qui arrivent dans le pays, les pauvres recluses des Trois-Rivières envoient \$25.00.

Août 15—La sainte Vierge, au jour de son Assomption glorieuse, nous ravit une bonne et douce sœur : Clarisse Duval. Mariée à M. Parent, puis devenue veuve, elle prononça ses vœux, sous le nom de Marie de l'Incarnation. Après quatre ans de profession, Dieu l'appela au ciel.

Août 16—Les nouvelles pénibles se succèdent. Nous apprenons la mort de Mgr Fenwick, évêque de Boston. Il a toujours correspondu avec ses Ursulines de *Mount Benedict* : nos chères Sœurs Mary-Joseph et Marie-Ursula. Cette dernière conserve en souvenir de ce père en Dieu, un magnifique crucifix en écaille, donné par Sa Grandeur, le jour de sa Confirmation.

Décembre 19—La saison est d'une rigueur extrême. Ces jours derniers le thermomètre a marqué jusqu'à 24 et 25° au-dessous de zéro. Avec cela, tout est d'une cherté excessive, sur nos marchés. Les pommes de terre sont à cinq chelins le minot ; le bois de chauffage de cinq à six piastres la corde.

1846

Janvier 30.—On parle beaucoup de guerre. Y croit-on ? On dit que des milices incorporées vont être formées. La guerre est un grand fléau, une punition de Dieu.

Le marché est bien cher. Le lard est à 8 sous ; le bœuf 4 sous ; le beurre 15 et 16 sous. C'est un quart et même un tiers de plus que les autres années.

Février 5.—Profession de S. S. Luce (Tharsille, Langlois) d'Yamachiche.

Mars 30.—Les glaces du Lac commencent à s'ébranler. Tant mieux.

Avril 1er.—Décès de Mère S. Antoine, Reine Dufresne.

Avril 7.—Nous jouissons d'une belle température. Nous sommes d'un mois en avance sur l'année dernière. Il n'y a plus de neige dans les rues. Les voitures d'été circulent. Il se fait du sucre en abondance. Le plus beau se vend huit sous la livre, sur le marché.

Avril 23.—La navigation est ouverte entre Québec et Montréal. Nous apprenons la mort de Messire Joseph Courval, curé de la Pointe-aux-Trembles. Il était âgé de 83 ans.

Juillet 17. — Profession de Mère S. Henri (Adèle Bureau), des Trois-Rivières

Juillet .—Nous apprenons la mort de Notre S. Père le Pape Grégoire XVI. Nous disons pour le repos de son âme l'office des morts, à trois nocturnes, et un service solennel est chanté.

Juillet 30.—Hier soir, un terrible accident de *steamboat* a causé plusieurs pertes de vie. Le *Québec* qui était à la poursuite du *Montréal*, mouilla dans le port, au moment où le *Rowland Hill* laissait le quai. Il y eut collision. Le choc fut si fort que l'une des ailes du *Rowland* fut complètement emportée et que la coque de vaisseau a été submergée. Les passagers du *Rowland* se précipitèrent dans le fleuve. L'équipage du *Québec* leur vint en aide.

On n'a pu constater, dans la confusion d'une nuit sombre, le nombre de pertes de vie.

Novembre 10.—S. S. Catherine (Euphrosine Cécile), de Nicolet, dangereusement malade. Le Rév. Père Fortin lui donne l'Extrême-Onction.

Novembre 12.—Une nouvelle profession. S. S. Laurent, née Josephite Chassé, de la Baie, prononce ses vœux; et S. S. Benoît prend l'habit.

Novembre 13.—A la salle de communauté, grand émoi, pendant la récréation, entre 6 et 7 heures du soir. Des pierres lancées du dehors font éclater les vitres dont les morceaux voient à l'intérieur.

Novembre 14.—Même scène répétée à la même heure, dans les fenêtres du Pensionnat.

Novembre 15.—Nouvel assaut, chez le Rév. M. Fortin.

« 20.—M. Ferdinand Perrin, de Montréal, frère de Mère S. Frs-Xavier, envoie des plants de raisin.

Novembre 23.—Mgr de Walla-Walla sollicite une aumône que nous donnons de tout cœur.

Décembre 3.—Cérémonie de vêture de nos Sœurs Beaudry et Bailey, élèves du pensionnat. ⁽¹⁾

Décembre 6.—Feu chez M. Lafontaine, notre voisin. Heureusement, il a été contrôlé, sans que les dommages soient très grands.

Décembre 22.—M. Côté, confesseur extraordinaire,

(1) Ces deux jeunes personnes étaient appelées à la vie religieuse : elles répondirent à l'invite du Seigneur; mais Sr Beaudry devenue S. S. Stanislas ne put, faute de santé, continuer son noviciat au-delà d'un an. Le 13 juillet 1847, elle rentra dans sa famille. La mort guettait sa proie. Dans la nuit du 24 décembre, elle rendit son âme à Dieu, après avoir obtenu la promesse que son corps revêtu de l'habit religieux reposerait dans le caveau du monastère. Ses désirs furent remplis.

Sr Bailey devenue S. M. de l'Incarnation, compagne de vêture de la précédente, sortit le 31 mai, dans l'espoir de rétablir sa santé; mais revenue au noviciat en décembre, elle sortit de nouveau le 2 mai 1848. Religieuse de désir, elle termina ses jours au presbytère de St-Pierre les Becquets, où son frère était curé. Ses vertus, ses belles qualités embaumaient cette Béthanie sacerdotale. Il faisait bon y vivre. Il a dû être doux d'y mourir. Les dernières paroles du frère à la sœur furent : « Tu m'as rendu heureux. »

entre à l'infirmerie pour visiter notre chère S. S. Catherine mourante.

Décembre 25.—En l'honneur de la Noël, nous envoyons un dîner de gala aux prisonniers.

Décembre 27.—Messe dite par le R. M. Lottinville, neveu de Mère S. Hélène.

Décembre 28.—Profession de Mère S. André, Mathilde Saucier, de Louiseville, M. Lottinville donne le sermon.

Décembre 30.—S. S. Catherine reçoit le saint viatique.

1847

Janvier 2.—S. S. Catherine meurt à 3½ heures. C'est commencer l'année sous de sombres auspices : mais pour la religieuse, « mourir, c'est vivre » Nous regardons le ciel.

Janvier 3.—Mère S. François-Xavier tombe et se fracture une jambe. M. Brassard est appelé et remet en place le membre malade.

Janvier 6.—Les Rois nous apportent un nouveau deuil. S. S. Adélaïde née Giffing reçoit l'Extrême-Onction.

Janvier 7.—Visite de M. le grand vicaire Cooke. Sa paternelle bénédiction fortifie et console.

Janvier 8.—Visite du jour de l'an des Chers Frères de la Doctrine Chrétienne Images offertes en étrennes.

Janvier 20.—Le R. P. Joyer est mort. Ce saint prêtre, exilé français, nous a fait et, surtout, il nous a voulu du bien. Que Dieu le récompense de ses grands et nombreux sacrifices !

Janvier 31.—Entrée au noviciat de Mademoiselle Ursule Guillet, fille de Louis Guillet, notaire de Batiscan. Cette jeune personne fit un fervent noviciat, sous le nom de S. S. Barthélemy. Après un séjour de deux ans, dans le cloître, elle demanda à sortir, trouvant trop grandes les responsabilités de la vie religieuse. Elle épousa plus tard M. D. Lacoursière, marchand de S. Geneviève. Une de ses filles l'a remplacée au monastère.

Janvier 31.—Dimanche. Dieu nous donne un beau pont de glace, en face de la ville.

Février 4.—Messe dite par Mgr Blanchet, évêque de Walla-Walla.

Février 8.—Examen des classes du pensionnat, par M. le grand vicaire Cooke.

Février 19.—Le Juge Vallière est mort à Montréal. Cet homme de mérites et de talents, pendant son séjour aux Trois-Rivières, a travaillé à l'embellissement et à l'amélioration de l'état sanitaire de la ville. Nous nous associons à la douleur de ceux qui le pleurent et nous adressons nos sympathiques condoléances à Madame Vallières.

Février 25.—Grande famine en Irlande. Ce malheureux peuple s'incline sous la main de Dieu. Les nations catholiques rendent hommage à sa foi, honorent ses malheurs et s'efforcent d'adoucir des souffrances endurées héroïquement.

Février 25.—Au monastère, nous souscrivons \$40.00 et nous aurons trois fois la bénédiction du Saint Sacrement. Puisse notre *Parce* être entendu !

Mars 11.—Décès de S. S. Marthe—Madeleine Tessier, de Ste-Anne de la Pérade—vertueuse sœur converse que Dieu appelle à la récompense dans la 58^e année de son âge, après 34 ans de profession.

Mars 17.—Foire tenue sur la rivière, devant le couvent.

Avril 1er.—Jeudi Saint. Pour la prière du soir, les élèves vêtues de blanc, descendent en procession, au reposoir. M. Bailey, vicaire de la cure, fait un sermon sur la Passion qui fut fort goûté du pieux auditoire.

Avril 5.—Lundi de Pâques. M. Dostie, vicaire, donne le sermon. Il dit les joies, les grandeurs de Jésus ressuscité.

Avril 8.—Madame Vallières répond à la lettre qu'elle a reçue. Cette bonne dame est bien affligée.

Avril 12.—M. le grand vicaire Cooke nous dit la messe et nous apporte le congé de Pâques.

Avril 21.—Les voitures passent encore sur la glace.

“ 25.—Les piétons seuls traversent le fleuve.

“ 27.—Décès de notre petite élève, Dina Prince.

Mai 1er.—La glace part.

“ 7.—Examen des classes par M. le grand vicaire Cooke.—Deux bateaux à vapeur. Le *Queen* descend.

Mai 12.—Décès de Mère S. Michel. Cette bonne Mère a été frappée subitement vers 6 heures. Elle est morte à 7 heures A. M. La consternation est grande dans le monastère.

Mai 14.—Les élections. Le résultat est comme suit : Mère S. Marie, supérieure ; Mère S. Hélène, assistante ; Mère S. Claire, zélatrice ; Mère S. Frs-Xavier, dépositaire. MM. S. Louis de Gonzague, S. Elisabeth et S. Charles, conseillères. M. Cazeau écrit à M. Cooke : « Je me suis réjoui de l'élection de la Mère S. Marie, en même temps que j'ai déploré la perte de Mère S. Michel. »

Mai 17.—Sépulture de Mademoiselle Heney, dans notre église.

Mai 22.—Mgr l'Archevêque nous dit la messe.

“ 24.—Lundi de la Pentecôte. Nous sommes en retraite pour la rénovation des vœux. Le R. P. Bourassa, O. M. I., nous donne, à 7 heures P. M., une conférence sur les obligations de la vie religieuse.

Juin 1er.—Il ne se peut plus triste jour. Nous venions de confier à la terre les restes mortels de notre chère S. Adélaïde, quand la mort ravit à notre affection la jeune S. S. Olive, sujet brillant et plein d'espérances. Malades toutes deux et longtemps retenues à l'infirmierie, ces jeunes sœurs avaient pris des arrangements pour les années éternelles. Dieu aura—nous l'espérons—ratifié ces vœux formés pour sa gloire et pour le salut de ses petites épouses.

Juin 2.—Visite de Mgr Signay.

“ 7.—Le R. P. Bourassa nous dit la messe, avant son départ pour les missions du Saint-Maurice

Juin 19.—Lecture d'un mandement ordonnant des prières publiques pour être préservés du choléra.

Juin 24.—Examen des classes à l'externat.

“ 27.—Visite du R. P. Martin, S. J.—Ouverture du jubilé.

Juillet 6.—Première communion de six élèves pensionnaires.

Juillet 11.—Distribution des prix.

“ 14.—Retraite générale prêchée par le R. P. Mignard, S. J. Jours de grâce et de salut que nous apprécions de toute notre âme. Ce sont des semences de vie intérieure, des poussées vers le surnaturel. Dieu ne permettra pas que ces dons soient sans fruits. Chacune voudrait tant répondre aux desseins du bon Maître.

Août 3.—Visite de M. Belcourt, missionnaire de la Rivière-Rouge.

Août 13.—Décès de Mère S. Thérèse, née Monique Huberdeau, une des premières professes après l'incendie. Mgr Plessis avait reçu ses vœux. Cette vieille Mère fut bien regrettée.

Août 20.—Mgr Turgeon nous écrit : « Je prends une part bien sensible à l'affliction que vient d'éprouver votre maison par suite de la perte qu'elle vient de faire de l'un de ses dignes membres. Depuis environ deux ans, il a plu au Seigneur de vous faire plusieurs visites de ce genre ; mais la pensée qui peut vous consoler, c'est qu'à mesure que la mort moissonne ici-bas, le ciel se peuple de saintes âmes qui prient pour vous.

« Nous avons encore quatre prêtres sérieusement malades de la maladie contractée auprès des pauvres émigrés et entre autres le bon M. Bailey, vicaire des Trois-Rivières. Nos médecins ne les regardent pas comme étant en danger, mais nous ne pouvons nous flatter de les voir reprendre le travail d'ici à plusieurs semaines. Je les recommande aux ferventes prières de votre communauté et vous prie de ne pas oublier devant Dieu celui qui etc. » (Mgr Turgeon à la Mère S. Marie.)

Août 27 et 28.—Visite canonique de Mgr l'Archevêque de Québec.

Sept. 21.—Le R. M. Thomas Bédard donne des médailles et des images aux religieuses.

Octobre 11.—Conférence sur la pauvreté par la Mère Supérieure.

Novembre 3.—Trois Sœurs de la Charité visitent le Monastère.

Novembre 13.—Achat de la terre de M. Zacharie Cloutier, à la Banlieue, dans le fief Vieux-Pont. La première partie sur le fleuve comprend $2\frac{3}{4}$ arpents sur 30 de profondeur. La seconde, dans le fief Ste-Marguerite, du côteau à aller à la ligne des Forges, mesure 64 arpents en superficie. Prix : Sept cent cinquante louis y compris les lots et ventes et toute indemnité quelconque.

Décembre 15.—Une grande grâce nous est accordée : notre admission dans l'archiconfrérie du S. Cœur de Marie. Les noms de quarante et une professes et de six novices, personnel actuel de la communauté, sont envoyés à M. Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires, Paris.

Décembre 16.—Décès de notre chère S. S. Geneviève, fille de Michel Girard, de la Banlieue. Cette bonne sœur converse fut retenue à l'infirmerie pendant dix-huit ans. Quoique infirme, elle ne garda le lit que les quatre jours qui précédèrent sa mort. C'était une âme victime, sa vie fut un long sacrifice d'agréable odeur à son divin Époux. Elle mourut à 4 heures du soir.

Décembre 21.—La St-Thomas, messe par M. le grand vicaire Cooke.

Décembre 27.—Messire Antoine Parent, du Séminaire de Québec, nous écrit : « L'année 1847 a été pour vous et pour vos dignes sœurs une année d'épreuves que vous avez soutenues avec courage et résignation. Vous avez fait de grandes pertes et nous y avons pris une part bien sensible. Le bon Dieu n'a pas permis que les vœux que nous formions pour vous, l'année dernière, à pareille époque, aient été exaucés. Nous n'en formerons pas moins de nouveaux et bien ardents, pour que l'année où nous allons entrer vous soit plus favorable et répare vos pertes. Antoine Parent, prêtre. »

Décembre 29.—Un R. P. Trappiste sollicite l'aumône pour construire un monastère de son ordre. Allons-y de notre obole.

1848

Janvier 1er.—Singulier jour de l'an. Pluie toute la journée, la terre « est nue » et « le temps est bas. »

Janvier 2.—Au jardin—cueilli du cresson, dent-de-lion et cerfeuil.

Janvier 11.—Profession de Mère S. Olivier et de S. S. Monique.

Janvier 17.—Les calèches roulent. L'herbe pousse à côté du chemin.

Janvier 18.—La neige a son tour : vent et poudrière.

Janvier 26.—Visite de Madame Mondelet et de Mlle Grosbois.

Février 13.—Le temps est froid. La glace prend devant la ville.

Mars 3.—On dépose, en passant, le corps de M. Casgrain, dans notre église.

Mars 26.—M. Bellecourt nous parle de ses missions, et nous lui venons en aide, par nos aumônes.

Avril 3.—La glace part devant la ville.

“ 14.—Les bateaux à vapeur commencent à voyager.

Avril 22.—Samedi saint. M. Bailey fait la cérémonie et chante la messe.

Mai 10.—Mère Marie-Benoît, née Barber, autrefois du couvent de Boston, est décédée hier, chez nos Mères de Québec.

Mai 24.—Visite de Mgr l'Archevêque de Québec.

“ 31.—Mercredi, fête de sainte Angèle. Sermon par M. Dostie.

Juin 7.—Le Dr Caldwell entre à l'infirmerie pour examiner la vue de Mère Sainte-Marie, notre chère Mère Supérieure, affligée de la cataracte.

Juin 8.—L'opération a lieu. Le Dr Caldwell est assisté du Dr Marsdon. Dieu entend nos prières et donne le succès désiré. Nous l'en remercions de tout cœur.

Juin 30.—La fête du Sacré-Cœur réunit toujours un grand nombre d'adorateurs à son autel. Le sermon a été donné par M. Bailey.

Juillet 22.—Mgr Prince, coadjuteur de l'évêque de Montréal, empêché d'assister à l'examen des élèves, écrit à Mère Supérieure : « N'en demeurez pas moins persuadée du vif intérêt que je porte à votre bonne communauté ainsi qu'à vos chères élèves, parmi lesquelles j'ai la consolation de voir au moins quelques-unes de mes nièces recueillir les fruits de vos charitables soins! »

Août 17.—Décès de notre vénérée doyenne, la bonne Mère S. Étienne, née Angélique Campeau. Elle était née en 1766, et comptait soixante-deux ans de profession. Cette vénérable ancienne avait demeuré seize mois chez nos Mères de Québec, lors de l'incendie, en 1806. On la disait de *l'ancien testament* parce qu'elle avait fait profession avant ce triste accident.

Août 22.—Retraite générale prêchée par le R. P. Main-guy, S. J.

Août 31.—La messe est dite par M. Routhier, de Québec. Ce bon prêtre est un sincère ami de notre communauté.

Sept. 1er.—Ouverture des classes.

“ 6.—A six heures, visite de Mgr Turgeon.

“ 8.—A l'occasion du service anniversaire de Mère S. Thérèse, née Monique Huberdeau, Mère S. Julie écrit au Rév. M. Huberdeau, curé de St-André d'Argenteuil : « Vous me dites que ma lettre vous a fait plaisir, moi aussi, j'ai été heureuse d'avoir fait revivre, en quelque sorte, la mémoire d'une sœur, ou plutôt d'une mère que j'appelais particulièrement mienne, par tous les bons services qu'elle me rendait. Ce qu'elle faisait pour moi, elle le faisait pour toutes mes sœurs, lorsque l'occasion s'en présentait.

« J'avais bien pensé à mettre dans la première lettre quelques images venant de votre tante. La pensée m'en a échappé. Heureux oubli. Aujourd'hui, je puis mieux satisfaire les désirs de sa pieuse famille. Notre Révérende Mère Supérieure se fait un vrai plaisir d'envoyer plusieurs petits objets de dévotion, qui entretenaient chez notre regrettée Mère cette tendre et solide dévotion qui lui était naturelle. Le crucifix vous est destiné. Vous aurez la bonté de distribuer les autres objets comme bon vous semblera. Ils sont tels qu'elle les a laissés, après les avoir vénérés, pendant une longue carrière religieuse.

« Si jamais la Providence conduit vos pas aux Trois-Rivières, notre Révérende Mère Supérieure espère que vous ne considérerez pas la maison comme étrangère. Toutes les religieuses verront avec plaisir le neveu d'une sœur si universellement estimée, aimée et vénérée. En attendant, toutes sollicitent un charitable souvenir au saint autel.

« Votre vénérable tante m'avait dit confidemment, l'an dernier, deux ou trois jours avant la retraite générale, qu'elle espérait que Dieu lui ferait la grâce de faire sa retraite avec la communauté et de gagner l'indulgence du jubilé. Ainsi préparée, elle voulait mourir. En bon Père, Dieu l'a exaucée. Lui seul pouvait la fortifier et la soutenir pour suivre les exercices communs. Trois jours après la clôture, Mère S. Thérèse tomba malade, et, dans l'espace d'une semaine, elle fut ravie à notre affection. Les derniers jours qu'elle a passés sur la terre ont été marqués, comme les autres, par la pratique des plus éminentes vertus. La mort ne paraissait pas lui inspirer d'autres sentiments que ceux d'une joie vive. Nous n'avons aucune peine à croire un fait qu'on attribua, en premier lieu, à la fièvre. La veille de sa mort, elle fut tout à coup saisie d'un transport d'allégresse. Elle se mit à battre des mains avec cette sainte et charmante simplicité qui lui était si ordinaire, s'écriant : « Oh ! ma sainte mère, venez donc ! Maman, maman... Les voyez-

vo
av
rev
sat
Pe
cet
nar
le b
dù
vo
moc

S
est
S
qui
à l'
voir
tout
tent
imit
Se
Cool
Se
l'ang
voier
Se
l'infr
Mère
lades.
Sep

vous ? C'est la sainte Vierge, saint Joseph et maman avec eux. Ils viennent me chercher. » Cette faveur lui revint à la mémoire, le lendemain, et elle en parlait avec satisfaction et avec cette naïveté qui lui était particulière. Personne, dans la communauté, n'a eu de peine à croire cette visite réelle. D'ailleurs, il n'y a rien là de surprenant. Cette vénérable Mère n'a aimé pendant sa vie que le bon Dieu. Sa naïveté, sa franchise, sa simplicité ont dû être agréables au bon Dieu.

« Je termine ma lettre par ce trait qui, j'en suis sûre, vous fera plaisir. Le mondain et le sage du siècle s'en moqueraient mais je n'écris pas pour eux.

J'ai l'honneur d'être,

Révérénd Monsieur, etc.

S. S. JULIE.»

Sept. 9.—Le R. P. Bourassa, de retour de ses missions, est accueilli, en ville, par une fusillade bien nourrie.

Sept. 10.—Sermon par M. O'Reilly. Bonheur de ceux qui sont appelés à la vie religieuse, qui passent leurs jours à l'ombre du tabernacle. La reconnaissance fait un devoir de répondre à ces grâces de choix, par une vie sainte tout embaumée de pauvreté, d'humilité et de pureté d'intention. Le modèle par excellence est la Vierge Marie : imitons-la.

Sept. 11.—Trois messes ce matin : Les RR. MM. Cooke, O'Reilly et Fortin.

Sept. 12.—Préparation du terrain pour la culture de l'angélique.

“ 14.—Nos Mères de Québec nous écrivent et envoient de jolies images.

Sept. 15.—M. Dionne donne dix louis pour chauffer l'infirmerie des religieuses. Il craint surtout que la bonne Mère S. Marie prenne du froid. Il songe à ses yeux malades.

Sept. 16.—Samedi. Nous envoyons aux prisonniers

leur part de prunes, et nous en recevons des blanches et des bleues de nos Mères de Québec.

Sept. 25.—Mgr de Sydime nous honore de sa visite.

" 26.—Premiers flocons de neige. On monte les poëles.

Octobre 2.—Entrée au noviciat, sous les auspices des saints Anges, de Sara Bourgeois, de St-Grégoire. ⁽¹⁾

1849

Février 10.—M. Cooke confesse la communauté. M. Fortin est bien malade. M. Bailey nous dit la messe.

Mars 19.—Fête de saint Joseph. M. Dostie chante la grand'messe, M. Fortin fait le sermon.

Avril 7.—Jeudi-saint. Sermon suivi de la prière du soir, par M. Dostie, à 6 $\frac{3}{4}$ heures. La glace part devant la ville.

Mai 20.—Madame Veuve Colfer, sœur de Mère S. Brigitte, en visite, se retire à l'Hôpital.

Mai 21.—Premiers *steamboats* : l'un monte, l'autre descend.

Mai 25.—Exercices des militaires de 7 à 8 heures.

" 26.—Incendie des bâtisses du parlement à Montréal.

Juin 2.—Don de \$8.00 pour les missions de Chicago.

Juillet 5.—Mgr Demers, évêque de Vancouver, nous dit la messe, nous fait une visite à la grille, nous donne congé; et nous, en retour, nous lui donnons \$4.00 pour ses missions.

Juillet 12.—Le choléra sévit à Montréal.

" 14.—M. Eusèbe Desilets meurt du choléra, dans l'espace de douze heures; grand émoi dans la ville.

(1) Cette fervente novice, douée d'un beau caractère et d'une solide piété, prit le saint habit, sous le nom de S. Eulalie; mais après un an de noviciat, sa santé faisant défaut, elle retourna dans sa famille.

Juillet 19.—Nous apprenons la mort de trois religieuses de l'Hôpital-Général de Québec. S. S. Julienne est atteinte du choléra.

Juillet 28.—Notre jeune sœur a rendu le dernier soupir à une heure. Elle sera enterrée demain.

Août 7.—Les RR. MM. Manseau et Brassard disent la messe dans notre chapelle.

Août 16.—Le R. P. Tellier, prédicateur de la retraite, est arrivé.

Août 27.—Le R. Père, après huit jours de prédication, retourne ce soir à Montréal.

Août 28.—Fête de saint Augustin. M. Cooke chante la grand'messe.

Sept. 3.—Profession de S. S. Antoine. Visite du Rév. M. O'Mally.

Sept. 4.—Ouverture des classes. Le Rév. M. Ol. Caron nous dit la messe. Visite de Mgr Gaulin, évêque de Kingston.

Octobre 5.—Les bonnes Mères S. Thomas et de Chantal, Ursulines de Québec, s'embarquent pour le Texas où elles vont aider aux Ursulines de ces lieux à soutenir l'Institut. Mère S. Thomas envoie une lettre et une poésie à Mère S. Joseph.

Octobre 19.—Les RR. MM. Gauvreau et Dumoulin disent la messe dans notre chapelle.

Octobre 21.—Le R. M. Trahan chante la messe de sainte Ursule.

Décembre 3.—M. Cooke nous communique la lettre suivante qui lui a été adressée par Mgr Signay :

« M. Cooke V. G., curé aux Trois-Rivières.

« Je suis extrêmement sensible aux marques d'affection et de dévouement qu'a fait paraître, au milieu de votre bon peuple, la lecture de mon mandement sur l'administration du diocèse, remise à mon coadjuteur. Je reconnais en cela le bon esprit de votre peuple, qui est toujours le même pour la personne des évêques. Je le bénis bien

cordialement après avoir béni les dignes pasteurs chargés de le conduire dans la voie du salut.

« Ma chère Église du Canada sera l'objet de mes prières et de mes souvenirs et pourra compter sur les faibles services qu'il sera possible de lui rendre dans ma retraite.

« Ce sera toujours avec plaisir que je serai informé des progrès du précieux établissement de vos bonnes Mères Ursulines, qui rappellent les vertus et le mérite de leur zélé fondateur. Car, je ne les oublie pas, persuadé que je puis compter sur leurs prières comme cidevant.

« Veuillez leur dire que je les bénis bien cordialement, en leur souhaitant toute prospérité désirable, sans oublier leur vénérable Père Fortin, qui a tant fait pour leur monastère. »

1850

Janv. 8.—On met un poêle dans l'église. Jusqu'ici, le prêtre n'avait qu'un réchaud, sur l'autel, dans les plus grands froids.

Janv. 10.—Visite du Juge et de Madame Mondelet.

“ 18.—Mort de Madame W. H. Coffin.

“ 21.—Mort de notre chère S. S. Louise qui expire à 8½ hrs. P. M. Cette jeune religieuse était universellement aimée, elle fut profondément regrettée.

Février 28.—Notre vénéré Père Chapelain, dangereusement malade, reçoit l'Extrême-Onction.

Mars 2.—Le R. M. Fortin expire paisiblement, à 3 heures, P. M. Le deuil est grand et profond. M. le grand vicaire Cooke pleure un bon ami, un saint prêtre, et la communauté perd un conseiller, un père et un protecteur.

Mars 7.—Profession de S. S. Marthe.

“ 19.—Pour la fête de saint Joseph, M. Cooke dit la messe et fait le sermon.

Mars 24.—Dimanche des Rameaux. M. Suzor fait l'office.

Avril 2.—Décès de Mère S. Elisabeth, à 8½ heures A. M.

Avril 5.—L'archevêque de Québec à Mère S. Marie : « Oui, il est certain que la divine Providence vous afflige sensiblement, puisque vous venez de perdre encore un sujet précieux à votre maison. Voilà une suite de cruelles épreuves pour vous ! Cependant, il faut encore, au milieu de tout cela, vous consoler, c'est le devoir de l'âme chrétienne, et surtout de l'âme religieuse. Pour moi, j'ai la confiance qu'après tant de sujets d'amertume Dieu vous dédommagera. Toujours est-il certain qu'il ne manquera pas de vous tenir compte de la résignation à sa sainte volonté, avec laquelle vous et vos dignes sœurs aurez enduré l'amertume des mauvais jours.

« Je recommande à Dieu vos élections prochaines. Je vous prie de présenter mes condoléances à toute votre maison sur la perte qu'elle vient de faire.

† P.-F. Évêque de Sidyme.»

Avril 5.—Le R. Fr. Remez, Directeur des Écoles chrétiennes aux Trois-Rivières, à la Mère S. Marie, Supérieure :

« Très Révérende et affligée Mère, Le porteur de ma trop tardive lettre d'adieux m'a beaucoup peiné en m'annonçant le prompt trépas de votre sœur regrettée... et le remède que j'avais pensé vous offrir m'a paru changé en poison, étant reçu à contretemps.

« Cette lettre n'a pu qu'augmenter votre douleur, ô chère Mère, et je vous en demanderais humblement pardon si je ne le voyais compris dans celle que vous venez de m'envoyer.

« Cependant, ce dernier coup de la Providence divine est un vrai bienfait considéré par les yeux de la foi, puisqu'il met au port du salut une de vos sœurs.

« Il me semble apercevoir votre Père spirituel, au milieu de vos deux bien-aimées filles, les RR. MM. S. Louise et S. Elisabeth qui, du haut du ciel, vous promettent leur protection et vous encouragent à augmenter leur nombre... vous préparant une place distinguée pour prix de vos sacrifices !

« Vous devez être bien contente, sainte Mère, que Jésus-Christ daigne faire dans votre communauté une si abondante moisson, en si peu de temps. Pourquoi ne pas lui offrir des fruits qu'il trouve assez mûrs.

« Le temps m'arrête et me force de vous dire en deux mots, que vous devriez faire chanter une messe d'action de grâces au lieu d'une messe de *Requiem*. L'heureux passage de votre chère sœur le mérite.

« Que le Dieu de toute consolation change votre tristesse en joie et qu'il la rende durable !

« 5¼ heures. Obligé d'interrompre ma lettre pour faire l'école, je n'ai pu, malgré ma bonne volonté, l'achever plus tôt. C'est à la hâte que je vous écris, profitant du peu de temps que j'ai. Votre charité couvrira les fautes et pardonnera tout à ma bonne volonté.

« J'ai surtout remarqué, en votre vénérable défunte, une grande prudence jointe à une rare sagesse.

« Le zèle qu'elle faisait paraître et les talents qu'elle a déployés dans sa charge vous la font sans doute bien regretter.

« Daignez avec votre bonté ordinaire recevoir les saluts respectueux que vous offre du fond du cœur,

Mère éprouvée,

Votre très humble serviteur,

FR. REMEZ. »

Avril 7.—Le printemps nous sourit. Le rossignol chante.

Avril 8.—Le Rev. M. Loranger, curé de Bécancour, est nommé chapelain. Il prend aujourd'hui possession de ses appartements.

Avril 24.—Ouverture de la navigation. Le *Montréal* est au quai.

Avril 26.—Six navires d'outre-mer montent à Montréal. Ce sont les premiers de la saison.

Mai 14.—Les élections. Mère S. Marie est réélue supérieure ; Mère S. Hubert, assistante ; Mère S. Claire, zélatrice ; Mère S. François-Xavier, dépositaire. Les autres conseillères sont les Mères S. Hélène, S. Clotilde et S. Charles.

Mai 31.—Fête de sainte Angèle. M. Loranger dit la basse messe. M. Suzor chante la messe solennelle et M. Loranger donne le sermon : Nécessité de travailler à son salut.

Juin 2.—Dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu, belle procession.

Juin 7.—Fête du Sacré-Cœur. Nous avons quatre basses messes, dans notre église, et la grand'messe.

Juin 9.—Chanté un *Te Deum* en reconnaissance du retour de Notre Saint Père le Pape Pie IX, à Rome.

Juin 30.—L'annaliste qui tenait la plume a écrit sous cette date. Qui verra un nouveau juin ? Au royaume de mon Époux, où j'espère aller, il n'y a ni semaine, ni mois, ni année. On ne connaît qu'un seul jour qui a nom « Éternité. »

Juillet 30.—Visite du R. P. Flavien, missionnaire du Mont Liban. On aime à entendre parler de la Terre sainte. Ce bon Père portait—il me semble—dans les plis de son manteau, des parfums de la Judée et de la Galilée.

Octobre 2.—Noces d'or de la Mère S. Louis de Gonzague. Avec quel entrain on chante un joyeux *Te Deum*.

Octobre 3.—Notre bon archevêque. Mgr Signay, est mort. Nous pleurons un père et un pontife. Quelle mansuétude paternelle nous trouvons auprès de Sa Grandeur. Nos peines étaient ses peines, et nos joies, les siennes. Du ciel, vénéré Pasteur, pensez à vos Ursulines des Trois-Rivières. Nous disons, pour le repos de l'âme de Sa Grandeur, l'office des morts, à trois nocturnes et nous aurons un service solennel.

Octobre 7.—Mlle Isabelle Amstrong enseigne le piano au pensionnat.

Octobre 18.—Visite de Mgr Turgeon. Notre nouvel archevêque est depuis longtemps le père et le protecteur du monastère. Aussi est-il salué avec bonheur au milieu de sa famille religieuse.

Novembre 12.—M. Holmes nous donne une conférence.

Décembre 21.—Quatorze prêtres assistent à la séance donnée par les élèves à l'occasion de la fête patronale de M. le grand vicaire Cooke.

1851

Février 27.—Service anniversaire du R. P. Fortin, chanté dans notre église, par les prêtres.

Avril 7.—La glace passe.

« 14.—Les premiers bateaux montent à Montréal.

« 23.—Construction du berceau dans le jardin.

Mai 25.—Le R. P. Loranger donne des leçons de chant grégorien aux religieuses, à la grille du parloir.

Mai 28.—S. S. Scholastique reçoit le saint viatique et l'Extrême-Onction.

Juin 5.—Les professeurs et les élèves du Séminaire de Québec viennent en pèlerinage dans notre chapelle. Trois messes, beau chant.

Juin 8.—S. S. Scholastique meurt à six heures du soir, le jour de la Pentecôte,

Juin 24.—La procession de la Saint-Jean-Baptiste se termine toujours à la rue Ste-Ursule. Le Dr Badeaux porte la bannière.

Juillet 6.—Reçu un mandement nous annonçant le premier concile de Québec.

Juillet 12.—Visite de Mgr Baillargeon.

“ 27.—Nous disons les litanies des Saints à l'occasion de l'ouverture du concile.

Juillet 29.—Les vieilles mesures de M. Hart sont jetées à terre.

Juillet 31.—Examen au pensionnat, 25 prêtres.

Août 1er.—Examen des élèves de l'externat, dans la même salle.

Août 5.—Notre chère bonne Mère S. Louis de Gonzague nous quitte pour « la patrie » après une maladie de trois jours : apoplexie et paralysie. Elle a reçu à midi les derniers sacrements, et à une heure, elle rendait le dernier soupir.

Août 9.—Retraite générale prêchée par le R. P. Duranquet, S. J.

Août 30.—Bénédiction de la petite chapelle ou ermitage du jardin, dédiée à Notre-Dame de l'Assomption.

Septembre 18.—Visite du Rév. Frère Gélisaire.

Octobre 5.—Mgr Turgeon vient nous bénir et nous entretenir.

Octobre 15.—Noces d'or de la Mère S. Hélène. Grand congé. Réunion à la chapelle du jardin. Un beau luminaire de cinquante cierges orne la statue de Marie. Jour de vrai bonheur. Le R. P. Loranger fait une allocution de circonstance, puis il bénit « le berceau ».

Octobre 21.—Fête de sainte Ursule. Mlle Valade joue à la messe, aux vêpres, au salut ; toute la communauté a du cochon de lait pour dîner.

Octobre 25.—Élections du comté : M. Polette est élu M. P.

1852

Janvier 21.—La glace est prise depuis hier devant la ville. Aujourd'hui, on y balise trois chemins.

Février 29.—L'indult de 1844 permettant de faire gras trois jours de la semaine, dans le carême, n'est mis en vigueur que cette année, dans la communauté.

Avril 27.—On nous annonce la mort de M. Harley Hart.

Avril 30.—*Le Montréal* descend à Québec.

Mai 1er.—Cinq gros navires sont arrivés. (*bis*).

“ 20.—La petite cloche élève la voix, après sept ans de silence.

Juin 7.—Fête de sainte Angèle. M. Chs.-Olivier Caron donne le sermon. Les élèves du Séminaire de Québec visitent la chapelle du monastère.

Juin 11.—M. Jacques Bureau est enterré dans l'église.

“ 12.—Les cloches annoncent l'ouverture du jubilé. Donné trente piastres en aumône partagées entre la Propagation de la Foi et les pauvres de la ville.

Juin 20.—Nouveau carillon : clôture du jubilé.

“ M. Dionne fait présent, à l'infirmerie, d'une petite voiture, pour promener les malades.

Juillet 30.—Aumône de vingt-cinq louis aux incendiés de Montréal. Le 9 juillet, plus de mille maisons ont été détruites dans ce brasier.

Août 10.—Incendie chez M. Jean Défossés et autres marchands, de la rue Notre-Dame, en plein midi.

Août 15.—Dimanche. M. Loranger chante la grand' messe à la paroisse ; Mgr l'Archevêque donne le sermon.

Août 16.—Visite de Mgr Turgeon. Apporte-t-il les bulles de l'évêque des Trois-Rivières ? L'érection du diocèse est décrétée. La cérémonie de la consécration de Mgr Cooke aura lieu le 18 octobre. C'est une joie sans pareille au monastère. On ne songe plus qu'aux cadeaux à offrir, aux vœux à présenter.

Août 17.—Lord Elgin, qui était dans nos environs depuis le 10 août, s'embarque pour Québec.

Août 21.—Des hirondelles voltigent au-dessus du monastère.

Août 26.—On défait le laboratoire.

CHAPITRE VI

Fleurs Claustrales

SOMMAIRE:—CORBEILLE *viola*.—LA VOISINE DU TABERNACLE.—UNE CONVERTIE DU VERMONT.—ANNE REDFIELD.—OBSTACLES ET ÉPREUVES.—AU LIT DE MORT D'UN PETIT FRÈRE.—LES PORTES DU CLOITRE LUI SONT OUVERTES.—ANNE REDFIELD DEVIENT M. M. DE L'INCARNATION.—MÈRE ÉLISE BELIN BELAIR DE S. HENRI.—NÉE D'UNE FAMILLE CRÉOLE.—DÉPART POUR L'ANGLETERRE.—SÉJOUR EN ANGLETERRE.—PERTE DE LA FOI.—RENCONTRE DE SON FRÈRE A BRIDGEWATER.—SON RETOUR AU PAYS ET A LA FOI.—SON ENTRÉE AU NOVICIAT DES URSULINES DE QUÉBEC.—SON TRANSFERT AUX TROIS-RIVIÈRES.—DIEU MOISSONNE SA FLEUR DE MAI.—UNE VEUVE AU MONASTÈRE.—CLAIRE DUVAL FAIT PROFESSION SOUS LE NOM DE M. MARIE DE L'INCARNATION.—L'ÉCONOME MODÈLE.—*Assumpta est Maria*.—MÈRE ANN WILKINS DE S. OLIVE.—A VERGENNES.—TESTAMENT DE LA GRAND'MÈRE NICHOLS.—LETTRES DU R. P. BARBER, S. J., DE MGR PHELAN ET DE MÈRE S. MADELEINE.—PAUVRETÉ DE L'HÉRITIÈRE.—CONVERSION DE SON ÉLÈVE, AUGUSTA ROBINSON.—CONVENTION ENTRE DEUX MOURANTES.—S. JULIENNE GRIFFING DE S. ADÉLAÏDE.—MÈRE ANASTASIE CLOUTIER DE SAINT-STANISLAS.—LA FILLETTE AU PENSIONNAT.—ACCUEIL MATERNEL DE SES TANTES.—ÉDUCATION CHEZ LES VISITANDINES DE GEORGETOWN.—QUELQUES LETTRES DE L'ÉTUDIANTE.—PÈLERINAGE AU TOMBEAU DE WASHINGTON.—RETOUR AU PAYS.—NOVICIAT ET PROFESSION.—ENSEIGNEMENT.—MALADIE FOUDROYANTE.—LETTRES DE M. S. STANISLAS A SA MÈRE.—NOTES SUR LA FAMILLE CLOUTIER.—MÈRE LÉOCADIE BEAUBIEN DE SAINTE-ÉLISABETH.

Ces fleurs sont un recueil d'actions très humbles et de bonnes paroles détachées de la vie des vierges du cloître. Dans son jardin fermé, le Divin Bien-aimé cultive, plus en grand, les violettes que les roses. Ensevelies dans la solitude, les religieuses n'ont qu'une ambition : « passer sans bruit ; » et, l'annaliste, qui veut composer un bouquet de ces fleurs odorantes, y trouve bien un céleste parfum, agréable à Jésus, édifiant pour ses sœurs ; mais monotone pour l'histoire.

Pour ne pas encombrer indéfiniment notre corbeille *viola*, il faut écarter des fleurs aux tiges brisées trop tôt par la mort, laisser, inconnues au monde, des vertus dont la gloire devant Dieu sera éternelle, et ne présenter que quelques fleurs choisies de notre petit coin de terre.

Dans un des lits blancs de l'infirmerie repose une religieuse malade. De temps à autre, son regard se porte vers la grille qui la sépare de l'Hôte du Tabernacle, et d'une voix à demi-éteinte, elle soupire : « Combien de temps encore me laisserez-vous languir loin de vous, ô mon Jésus ! »

Les novices sont venues la voir, l'une d'elle lui a dit :

— Vous êtes sur la croix, ma bonne sœur.

— C'est à savoir si je m'y tiens bien.

Elle s'y tient bien, et surtout intimement unie à Jésus, à qui elle a voué, il n'y a pas un an, de garder pauvreté, chasteté, obéissance et de s'employer à l'instruction des jeunes filles. Et aujourd'hui, à vingt-neuf ans, elle va mourir. Cette seule pensée fait battre son cœur d'amour. Ses sœurs en religion ne savent rien de sa famille ; jamais, en récréation, elle n'a dit un mot qui pût leur faire soupçonner quel rang elle occupait dans le monde. On respectait son secret ; on s'édifiait de ses vertus.

Mais dans les longs jours de souffrance que la jeune anémique passa à l'infirmerie, une ancienne mère venait souvent s'asseoir à son chevet ; et sa touchante sollici-

t
se
v

m
pè
re
pr
m
ra
fa
de
di.
M
ta
J'
pré
ur
cat
la
sol
Mo
pri
je l

n'a
mo
la s
mer
dan
nuit
puis
mai
port
très
En
j'esp

tude provoqua un épanchement intime. La douce victime se mit à raconter sa vie avec une grâce que nous ne voudrions pas déflorer.

« Je suis née à Derby, état de Vermont, le jour de la mort de sainte Angèle, un samedi 27 janvier 1809. Mon père, habile médecin, se nomme Peleg Redfield et ma mère, Anne Parker. Tous deux très attachés à la secte protestante élevèrent leur famille dans cette religion ; mais Dieu, dont les desseins sont adorables, permit qu'un rayon de la vérité brilla dans mon âme et je voulus me faire catholique. Le fanatisme de mes parents les empêcha de donner leur consentement à mon abjuration. J'attendis que je fusse majeure et je vins à Montréal où le bon M. Phelan, du Séminaire de Saint-Sulpice, devenu plus tard évêque de Kingston, m'instruisit et me baptisa. J'avais alors 22 ans. Sur la recommandation du digne prêtre qui m'avait faite enfant de Dieu, je pus obtenir une place d'institutrice à Saint-Léon ; car, entre être catholique et pauvre ou protestante et riche, j'avais choisi la part qui me liait à la croix du labeur. Non loin de la solitaire campagne que j'habitais vivait un saint prêtre, Monsieur l'abbé Dumoulin que Monsieur Phelan avait prié de s'intéresser à mon âme de néophyte. Après Dieu, je lui dois ma vocation religieuse.

« Depuis mon départ du toit paternel, pas un seul mot n'avait été échangé entre les membres de ma famille et moi. Grande fut donc ma surprise, un jour, de lire, sous la signature de mon père, l'ordre de me rendre immédiatement à Derby. Mon jeune frère, âgé de huit ans, était dangereusement malade, et il voulait me voir. Jour et nuit, il appelait « suster Annie ». J'obéis aussitôt ; je ne puis dire ce que j'éprouvai en franchissant le seuil de la maison où j'étais née et où j'avais tant souffert. Par la porte entr'ouverte, j'aperçus une petite figure enfantine très animée par la fièvre ; je courus vers le cher malade. En me voyant, il me dit : « Annie je crois ce que tu crois, j'espère ce que tu espères. » Je lui répondis par mes lar-

mes et mes caresses. Je m'installai au chevet du petit prédestiné et je lui prodiguai les plus tendres soins. Mais la mort ravit bientôt cet ange à notre affection. Il venait à peine d'expirer lorsque je me rappelai, ô douleur !... et cette pensée a rempli mes jours d'amertume. que l'enfant n'était pas baptisé et que j'aurais pu le faire si facilement. Je songeai que Dieu ne m'avait ménagé cette heure unique et dernière que pour faire de mon frère, un catholique, et tout entière à la peine, à la préoccupation, au chagrin de le voir souffrir, j'avais oublié son âme. Hélas ! quelles larmes brûlantes j'ai versées ! Ma douleur tenait quasi du désespoir. Mes parents accablés par ce deuil cruel sentaient le besoin de me voir auprès d'eux. Mais du jour où l'eau régénératrice coula sur mon front, j'avais entendu la voix de Jésus qui me voulait au cloître. Je communiquai mon projet à mes parents. Ce fut une nouvelle scène suivie d'une seconde expulsion.

« C'est alors que, grâce à la généreuse intervention de M. Dumoulin, on eut la charité de m'ouvrir les portes de ce monastère, où j'ai trouvé le bonheur. Quelque temps avant ma profession, mon frère, qui est juge, se présenta au parloir. Il venait, disait-il, m'empêcher de consommer un crime qui allait jeter le discrédit et le déshonneur sur ma famille. La position officielle qu'il tenait l'avait engagé à cette démarche. Comme je ne lui répondais pas, il me représenta mon père et ma mère accablés, dans leur vieillesse, sous le poids de la honte et de la douleur. « Vous serez cause de leur mort, » dit-il, en s'éloignant. Puis il revint vers moi, et, saisissant avec violence les barreaux de la grille qu'il ébranla avec force, il s'écria : « Que ne puis-je la tordre ! »

« J'avais soutenu cette avalanche avec calme ; mais une fois sortie du parloir, j'allai me prosterner devant le Saint Sacrement, où j'épanchai le trop plein de mon cœur. Je versai d'abondantes larmes au pied du bon Maître. Ce doux Sauveur consola sa petite épouse, en me faisant entendre qu'il me tiendrait lieu de père, de

mère, de frère et de sœur. J'ai prononcé mes vœux le 3 avril, 1837. Il n'y a pas encore un an et Jésus m'appelle à Lui. Bientôt, bientôt, j'irai au ciel, où je le verrai sans voile.»

—« Et moi, ajoute la bonne Mère S. Brigitte, je me retirerai au plus tôt, pour écrire ce que je venais d'entendre, afin de le conserver pour nos annales.»

Le 1er février 1838, la jeune sœur Anne Redfield de Marie de l'Incarnation entrait au ciel, sous l'arc de triomphe formé par sa foi vivifiante et son amour crucifié. Son corps fut confié à la terre. Ce grain de pur froment qui a été broyé saura germer, fleurir et porter des fruits.

« Fille de sainte Ursule, écrit l'annaliste, sur cette tombe entr'ouverte, montez au ciel ; belle est votre palme et glorieux sont les lauriers que vous avez conquis. Pour nous, recueillons de cette fleur, enlevée dans ses vingt-neuf ans, de grandes leçons pour le cloître et de belles espérances pour notre apostolat.»

Mère Elise Belin Belair de S. Henri

«—Mon fils, je n'en puis plus. Je meurs de chagrin, je souffre jour et nuit.»

—Oui, ma mère, je conçois votre douleur et je la partage. En effet, depuis huit longues années, nous nous demandons en vain si Elise est vivante, si nous la reverrons un jour et si elle se souvient encore de nous. Décidément je pars pour l'Angleterre, et si Dieu bénit mes recherches, je vous ramènerai ma sœur.

—Cette parole me fait du bien.»

Peu de temps après, le Docteur Guillaume Belin, de l'Assomption, tenait sa promesse et faisait voile vers l'Angleterre.

Vers le commencement du XIXIÈME siècle, vivait à Montréal une famille créole française, originaire de la Guadeloupe, du nom de Belin. Philippe, étant le second

de la famille, avait reçu le surnom de Belair. Avant de venir s'établir à Montréal, il avait habité les îles, où il exploitait de riches plantations de sucre ; il y avait épousé Mademoiselle Elisabeth Duplulier dont il eut quatre enfants. Vers 1784, voulant pourvoir à leur éducation, il passa en France. Son séjour dans ce pays ne lui fut pas aussi agréable qu'il l'avait souhaité. La révolution, qui grondait sans cesse, blessait ses sentiments de royaliste sincère, ardent et convaincu. Il quitta le sol mouvant... La maladie de son épouse lui fournit une occasion de faire un voyage sur mer. Madame Belin, dont la santé était de plus en plus débile, mourut quelque temps après l'arrivée de la famille en Irlande. Monsieur Belin traversa l'Atlantique et devint propriétaire de moulins sur les bords de la rivière Mohawk, état de New York.

Il épousa en secondes noces Mademoiselle Elisabeth Redfield, jeune américaine qui lui aida à conduire sa maison. Après cinq ans de séjour aux États-Unis, Monsieur Belin avait acquis une fortune assez considérable pour lui permettre de vivre de ses rentes. C'est alors qu'il vint s'établir à Montréal, auprès de la famille Grant qui se lia d'amitié étroite avec la sienne.

Monsieur Grant voyageait souvent et Madame Grant, qui accompagnait son mari, eût voulu amener la petite Élise Belair, charmante fillette qu'elle affectionnait beaucoup. Comme les Grant étaient protestants et qu'ils se dirigeaient d'ordinaire vers l'Europe, Monsieur Belin ne consentit jamais à cette proposition. Mais après sa mort, arrivée le 5 novembre 1808, Madame Belin-Belair se laissa gagner par son ami. C'est ainsi qu'à neuf ans, Élise dit adieu au Canada, sous prétexte de faire une promenade de quelques mois, et avec promesses bien arrêtées, de la part des Grant, de ramener fidèlement l'enfant à sa mère.

Huit ans s'étaient écoulés depuis ce jour-là. « Arrivé en Angleterre, dit le docteur Belin, j'ignorais dans quelle

partie du pays résidait Monsieur Grant, ce ne fut qu'après beaucoup de recherches que je parvins à apprendre qu'il demeurait à Bridgewater. En mettant le pied dans cette ville, je reconnus ma sœur sous les traits d'une jeune fille de dix-sept ans, panier au bras, revenant du marché. Je la suivis à distance.

« Quelques minutes après, je me présentais chez Monsieur Grant. Il vivait seul avec Élise dans un joli cottage. Madame Grant était morte depuis deux ans, laissant son mari aux soins de sa fille adoptive. M. Grant me parut avoir beaucoup d'égards pour ma sœur qu'il voulait faire son héritière. Elle était devenue une parfaite anglaise, mais son éducation avait été négligée ; et, malheur plus déplorable, elle était protestante fanatique. Lorsqu'il fut question de son retour au Canada, elle ne voulut pas en entendre parler. Je serais probablement revenu seul, si je n'eusse eu la pensée de lui proposer de venir voir notre mère qui la demandait avec instance. Elle n'accepta la proposition que lorsqu'elle eut la promesse formelle de revenir en Angleterre. »

La joie de Madame Belin de revoir sa fille fut assombrie par la peine qu'elle eut en apprenant qu'Élise avait perdu la foi. Mademoiselle Belin était alors une belle grande jeune fille, au regard doux et mélancolique, avec manières aisées et naturelles, gagnant facilement l'affection et l'estime de toutes les personnes qui la connaissaient. Sa mère ne négligea rien pour lui faire reprendre des études auxquelles ses parents adoptifs n'avaient pas songé à l'initier. Elle étudia avec succès le français, la musique et la peinture. Nous trouvons sur ses livres l'ex-libris suivant :

Ce livre appartient à Elise-Marie Belin, de Montréal

Si je le prête à quelque amie
C'est de bon cœur et sans regret,
Mais qu'elle évite un second prêt,
Car je ne le reverrais mie.
Des feuilles, ne ployez le coin,
Ne griffonnez rien sur les marges :
Tenez votre cornet au loin ;
Point de chandeliers sur les pages.

Malgré ces distractions et les chaudes affections de la famille, Elise tournait ses regards vers l'Europe ; de l'autre côté de l'eau, elle voyait un vieillard succombé sous le poids de l'affliction et de l'ennui. Elle eût voulu tenir sa promesse et retourner auprès de lui. Pourtant, la jeune fille avait eu plusieurs fois à souffrir de l'humeur bizarre et mélancolique de M. Grant. Après la mort de sa femme, tous les soirs, il se rendait au champ des morts, et passait là de longues heures à pleurer sur la tombe de sa femme. Elise était forcée de l'accompagner. « Parfois, disait-elle, nous sommes revenus du cimetière vers minuit. » Mais la jeune fille avait pitié de ces travers, et elle ne songeait même pas à les lui reprocher. Un autre motif pour lequel elle désirait retourner en Angleterre, c'est que la religion protestante lui paraissait plus facile, et elle ne voulait pour rien au monde se faire instruire dans la religion catholique. Son frère eut alors la bonne inspiration de la mettre en rapport avec M. l'abbé Lartigue, du Séminaire de Saint-Sulpice. Le futur évêque ne fut pas lent à découvrir une perle cachée sous cette nature riche, mais un peu volontaire. Il raisonna avec elle, il la catéchisa, puis il eut un jour la douce consolation de l'admettre à la sainte Table. Ce jour-là, la jeune convertie comprit qu'elle ne devait plus songer à retourner dans son pays d'adoption ; pour elle, pays de l'erreur d'où le Seigneur l'avait tirée dans sa miséricorde. Bien plus, pour reconnaître les bienfaits de Dieu, elle songeait à lui rendre amour pour amour, et elle eût voulu tout aussitôt, sacrifiant famille, richesse, beauté, s'enfermer dans un cloître, et ne plus vivre que pour son divin Époux. Pour répondre à cette généreuse disposition de son âme, elle entra au monastère des Ursulines de Québec. Heureuse dans sa nouvelle solitude, elle bénissait Dieu de sa double délivrance : après l'avoir retirée d'un pays hérétique, il l'éloignait d'un monde frivole. A peine Elise a-t-elle dressé sa tente sous ce nouveau ciel, que la pneumonie se déclare et la force à quitter le cloître. Sa

peine fut grande ; elle n'était égalée que par celle des Mères et des Sœurs qui pleuraient son départ. Les médecins lui ayant dit que le climat des Trois-Rivières lui serait peut-être plus favorable, elle vint aussitôt frapper à la porte du monastère et en sollicita l'entrée, avec une grande humilité. Elle l'obtint, et c'est alors que s'échangèrent entre les deux noviciats ces missives si belles, si imprégnées d'esprit religieux, d'émulation dans la ferveur ; en même temps si simples, si naturelles.

« Je suis bien contente de votre lettre, lui écrivait
 « la Mère Sainte-Anne, seulement je trouve que vous
 « êtes trop pressée de me congédier de votre cher noviciat.
 « Je m'y trouvais si bien que j'aurais voulu connaître
 « plus particulièrement toutes vos bonnes compagnes que
 « j'aime beaucoup parce qu'elles vous témoignent de
 « l'amitié.

« Notre bon Père est assez bien, et ne mange pas son
 « pain en trahison, je vous l'assure ; il confesse du matin
 « au soir, et le ferait encore du soir au matin, si cela était
 « possible. S'il aime à confesser, il doit avoir du plaisir ;
 « mais aussi, s'il ne l'aime pas, il s'en fleurit une belle
 « couronne et se prépare un grand motif de confiance
 « pour son heure suprême ; priez fort pour lui et pour nous,
 « afin que nous puissions encore longtemps profiter de
 « ses charitables soins. Il a fait un règlement pour les
 « classes qui s'observe strictement. Toutes les minutes
 « sont comptées.

« Je regrette toujours ma chère Sœur Saint-Charles
 « que vous avez connue ici, mais je pense que vous ne
 « saviez pas jusqu'à quel point elle m'était chère puisque
 « moi-même je ne le savais pas ; c'est quand j'en ai été
 « séparée que j'ai vu jusqu'où allait mon attachement ;
 « j'aurais beaucoup de choses à lui dire et à lui deman-
 « der si je la voyais, je garde tout cela pour quand je la
 « verrai dans notre bienheureuse patrie. Comme il y
 « aura longtemps que vous y serez quand je m'y rendrai !
 « (quand même je partirais de ce monde avant vous). Je

« me recommande d'avance à vos prières pour ce temps-
« là, ce qui n'empêche pas que vous ne puissiez commen-
« cer à prier dès à présent, comme je le fais chaque jour
« pour vous et pour votre respectable communauté. S'il
« vous arrivait d'être inspirée de m'écrire, ne regardez
« pas cela comme une tentation, mais plutôt croyez que
« c'est une bonne pensée à laquelle vous ne devez pas
« résister, et aussitôt donnez-moi d'amples détails sur
« tout ce qui vous regarde ; vous savez que la moindre
« bagatelle me plaira beaucoup.

« Il serait bien temps de finir, mais je ne puis refuser
« à mes Sœurs Saint-Paul et Saint-Hyacinthe de les men-
« tionner, car elles ont eu connaissance que j'écris et me
« prient en grâce de vous faire de leur part mille amitiés,
« saluts, compliments, bonjour, bonsoir... Pour les
« autres, je vous dirai que je me donne bien garde de
« leur donner connaissance de ma lettre car les commis-
« sions m'arriveraient en foule, et cela ne s'accorderait
« guère avec ma paresse, tout ce que je puis vous dire,
« c'est que souvent et très souvent l'on vient me deman-
« der si je vous écris, en me faisant beaucoup de recom-
« mandations pour quand je le ferai. Si je vous répétais
« tout cela, une main de papier ne suffirait pas.»

Neuf mois après son entrée au monastère, S. S. Henri apprenait qu'elle ferait profession le 16 mai 1836. Cette nouvelle lui causa une douce surprise et elle s'écria : « Je n'aurai plus aucun sujet de larmes. »

L'annaliste parlant des progrès que la Mère S. Henri fit après sa profession s'exprime ainsi : « Sa ferveur et sa fidélité furent telles qu'elle vola plutôt qu'elle ne courut dans la voie des parfaits. C'est qu'elle allait à Dieu sur les ailes de la charité, ce doux lien des cœurs. Elle se faisait toute à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. Constamment employée auprès des élèves, elle se montra infatigable. Elle savait varier l'enseignement et le faire aimer ; elle ne s'épargnait en rien pour faciliter aux enfants l'accomplissement du devoir. Aussi, ces petites

âmes sensibles ne furent pas lentes à lui rendre l'intérêt qu'elle leur portait, par un sincère et filial attachement et par une grande docilité à tout ce qu'elle leur demandait. Heureuses réminiscences d'un doux passé ! »

Elle est parfois bientôt formée la couronne de justice dont Jésus orne le front de ses épouses. Deux ans à peine sont révolus depuis que la jeune vierge a pris ses engagements solennels, et elle va, radieuse et triomphante, les sceller au ciel.

La pneumonie était revenue dans l'automne de 1838, et le printemps suivant, avec l'herbe naissante et les fleurs de mai. fleur elle-même, Mère Saint-Henri allait réjouir au ciel le cœur du Bien-Aimé.

Mère Claire Duval de Marie de l'Incarnation

Le 26 janvier 1839, une nouvelle inattendue, étrange, invraisemblable pour plusieurs, circule dans la ville : « Madame Parent est entrée au couvent. » Était-ce bien le cas ? cette jeune veuve de vingt-neuf ans, aimable, gentille, si bien à sa place dans cette maison de commerce dont elle était l'âme et où elle savait attirer et retenir la clientèle, avait-elle réellement quitté le monde ? Oui. Mademoiselle Claire Duval, fille unique de Monsieur Étienne Duval et de Dame Marie-Anne Pothier, avait connu sous le toit paternel tous les charmes de la vie de famille ; elle en avait joui et lorsqu'un jour, M. Parent la demanda en mariage, elle l'accepta, et lui fut une femme dévouée. Non-seulement elle soignait son ménage, mais elle tenait aussi sa place au comptoir. Les écus allaient s'amasser et les heureux époux entrevoyaient l'avenir sous un nuage rose et bleu, quand un coup de tonnerre déchire la nue. La mort appesantit sa froide main sur le jeune mari, l'enleva à son épouse et ne laissa plus dans cette demeure, hier encore si riante, qu'un grand vide et une immense douleur.

Après la mort de son mari, Madame Parent ne connut qu'une distraction : faire du bien aux malheureux, soulager les pauvres. Lorsque la prudence ne lui permettait pas de les retenir, pendant la nuit sous son toit, nouvelle Samaritaine, elle leur payait une place à l'hôtel. Désabusée des amitiés de la terre, ayant connu leur fragilité, la jeune veuve n'avait plus qu'un désir : finir ses jours sous la bure. Le 24 avril 1839, elle revêtit le voile des épouses de Jésus, symbole de cette barrière infranchissable au monde et dont Dieu seul fait la force. Ainsi quitta le siècle Madame Parent et suivant l'expression d'un vieil auteur breton, « ce phénix de sainteté, parmi les dames de la ville, devint une chaste tourterelle retirée au désert fleurissant du cloître pour y gémir le reste de ses jours. »

Avec l'habit religieux, elle avait pris le beau nom de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation. Elle étudia la vie de cette Thérèse du Nouveau-Monde et s'efforça de la reproduire dans ses actions journalières. Après sa profession, elle fut employée à la cuisine, puis au dépôt. On était émerveillé du bon parti qu'elle savait tirer de toutes choses. Nous n'en citerons qu'un trait. En carême, elle eût voulu servir du thé au dîner. « Les religieuses qui enseignent, disait-elle, et nos bonnes sœurs qui ont tant de travaux s'en trouveraient bien. » Malheureusement, la communauté était pauvre ; elle s'ingénia à infuser de la fougère à laquelle elle mêlait du lait et du sucre, et servait ce breuvage.

Sa douceur, son amabilité, son beau caractère, tout en lui procurant à elle-même une paix inaltérable, la rendait chère à toutes les religieuses dont elle possédait les cœurs. Sa charité aimait à se faire jour dans ces mille détails de la vie commune où une bonne parole, un regard ami, un léger service accepté ou demandé rassérénent l'âme et lui font trouver le joug du Seigneur doux et léger.

Le jour de l'Assomption 1845, quatre ans après sa profession, au chant de l'*Assumpta Maria in calum*, les

anges lui ouvraient les portiques du ciel et ses sœurs de la terre pleuraient une sœur aimée, une douce amie.

Mère Ann Wilkins de Sainte-Olive

C'est dans la ville de Saint-Albans que naquit, le 25 octobre 1821, Ann Wilkins. Elle était fille d'un marchand, Samuel Wilkins ; ses ancêtres maternels se nommaient Smith Nichols. Il s'écoula deux années avant que l'eau régénératrice coula sur le front de l'enfant. Sa grand'mère Nichols demeurait à Vergennes. Récemment convertie à la foi, son bonheur était de donner l'hospitalité aux ministres du Seigneur. En 1830, Mgr Fenwick confirma, dans cette maison, six personnes. La petite Marie-Anne fut-elle du nombre ? Nous l'ignorons. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle reçut pour la première fois le pain des Anges, à l'âge de sept ans. Déjà l'Epoux des vierges s'était révélé à elle, il lui avait appris que le lis de l'innocence ne fleurit qu'au milieu des épines.—« Grand'mère, je jeûnerai ce matin ».—« Vous vous privez déjà, mon enfant, de votre dessert, je ne saurais vous permettre ces deux actes de mortifications. Je vous laisse à votre choix. Jeûnez ou prenez votre dessert ».—« Mon dessert me tente davantage, je déjeunerai, cela plaira mieux au bon Jésus ».

Grandissant dans cette atmosphère de piété, la jeune Marie-Anne s'écrie à dix-huit ans : « Je ne saurais vivre dans le monde. Mon Dieu, je vous offre ma vie en holocauste, mais de grâce, convertissez mon cher grand-père et mon père ».

Elle connaissait les ferventes religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, chez qui, elle venait annuellement, accompagnée de sa mère et de sa sainte grand'mère, respirer le parfum d'une solitude de trois jours. Ces ferventes néophytes, après avoir retrempé leur foi dans la ville de Marie, retournaient répandre,

dans le Vermont, la bonne odeur de leurs vertus. Il nous semble qu'il eût été naturel à Mademoiselle Wilkins de demander un asile, pour sa vertu, sous le toit hospitalier des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. Mais la solitude du cloître attirait sa jeune âme; elle voulait des grilles, elle voulait une barrière entre elle et le monde. Elle trouva toutes ces choses dans le pauvre monastère des Ursulines des Trois-Rivières.

Sa grand'mère, en apprenant sa résolution, se retira dans son oratoire. Au pied du crucifix, elle sacrifia à Dieu l'enfant de son cœur, puis encore sous l'inspiration de la grâce, elle traça les lignes suivantes qui sont le

« TESTAMENT DE LA GRAND'MÈRE NICHOLS

« Ferrisburg, mardi matin, le 14 nov. 1839.

« *Ma bien chère petite fille.*

« Je sais que depuis longtemps vous désirez être religieuse, et que vous avez reçu votre admission dans le noviciat des Trois-Rivières, Ordre de Sainte-Ursule, et que vous nous laisserez au mois de juin 1840. Je vous adresse ces quelques lignes que vous pourrez considérer comme mon testament spirituel. Relisez-les lorsque mes restes mortels seront confiés à la terre. Je ne puis guère espérer de vous revoir ici-bas. Vous savez si vous m'êtes chère, non-seulement parce que vous m'êtes unie par les liens du sang, mais par les soins que je vous ai donnés dans votre enfance et les années que nous avons passées ensemble. Je ne vous verrai plus . . . Je consens à me séparer de vous ici-bas, si nous devons demeurer ensemble là-haut. Vous avez choisi l'état le plus parfait, celui qui assure le mieux votre salut. Votre âme m'est bien chère. Puissiez-vous persévérer, devenir une bonne religieuse et une sainte au ciel. Si la séparation est triste, souvenons-nous que la vie est courte et que nous serons éternellement réunies

dans le sein de Dieu. Ici-bas, ma chère enfant, rencontrons-nous souvent, au pied du trône de la grâce, dans une prière commune.

« Dans le sanctuaire de la religion, vous serez à l'abr de bien des épreuves que vous n'auriez pu éviter dans le monde, mais n'espérez pas, ma chère enfant, rencontrer, de ce côté-ci de la tombe, un état exempt de peine.

« Que votre charité s'étende sur tous les membres de l'Ordre ; évitez les amitiés particulières ; que la plus tendre amitié fraternelle vous unisse à toutes vos sœurs. Faites-vous un plaisir d'obéir à votre supérieure ; songez à ses nombreuses sollicitudes, efforcez-vous de lui adoucir sa tâche ; soyez particulièrement attentive envers elle et portez-lui un grand respect.

« Excitez en vous l'esprit de pénitence et renoncez-vous jusque dans les plus petites choses. Soyez fidèle à toutes les règles du monastère ; que chacun de vos jours vous rapproche de Dieu et avance le travail de votre perfection.

« Vivante ou morte, j'espère avoir toujours une part dans vos prières.

« Que les bénédictions du ciel les plus choisies soient toujours votre partage, c'est le plus intime désir de

« Votre affectueuse grand'mère,

M. A. B. NICHOLS.»

Puis elle ajoute quelques mois plus tard, sur le même papier, les lignes suivantes :

« Aimez et chérissez toujours votre cher petit frère, vous souvenant de lui dans toutes vos prières et pendant le saint sacrifice de la messe, afin qu'il remplace un jour votre cher oncle.

« S'il arrivait qu'en vieillissant il eût le malheur d'abandonner le sentier du devoir, ne le rejetez jamais, ne perdez pas espoir, tant qu'il vivra. Donnez-lui tous les avis que vous pourrez. La prière de l'amitié a été utile et efficace

en bien des circonstances. Un conseil donné avec douceur est rarement reçu sans faire une bonne impression.»

Ce petit frère se nommait Ruben et était le chéri de toute la famille. Un jour, il pouvait alors avoir cinq ans, il voyait sa bonne mère prier à genoux avec ferveur et depuis longtemps. Il passait et repassait auprès d'elle et tout à coup, il s'arrêta et dit : « Maman, si tu pries pour que je sois prêtre, tu peux te relever, car je n'en ferai jamais un. »

Le petit espiègle continue de grandir; tous ses parents, tous les amis de la famille ont les yeux sur lui. Sa sœur, devenue en religion S. S. Olive, fidèle à la recommandation de sa chère grand'mère, s'adresse au R. P. Barber, directeur du Collège de Georgetown, district de Columbia, pour qu'il soit admis dans cette institution. Elle en reçoit la réponse suivante, en juin 1845 :

« *Ma bien chère Sœur Sainte-Olive,*

« Votre bonne lettre du 25 mai m'est parvenue ce matin. J'ai tout de suite soumis votre demande au T. R. P. Verhagan, notre respecté Provincial. Dans sa paternelle bienveillance, il me charge de vous apprendre que votre cher petit frère, Ruben, sera admis à ce collège-ci ou à celui de Worcester; mais il préférerait ce dernier, moyennant une légère rétribution, si possible, sinon gratuitement. Mais tout ceci à une condition, c'est que le cher enfant auquel nous nous intéressons tous soit placé sous le contrôle d'une personne catholique, votre bonne grand'mère Nichols, par exemple, afin qu'il ne soit pas soumis à une influence indue pendant ses études, soit de la part de ses parents officieux ou autres. Votre grand'mère ou autre personne consentirait-elle à légaliser cette condition? Présentez-lui mes respects, et dites-lui que je me rappelle bien d'elle. Je m'afflige avec elle et avec vous de la mort de votre digne et aimable mère. Dieu s'était servi de moi, comme de son humble

U
et s'
l'éte
Oliv

« M.

«
26
mort
sort c

«
léanc.
symp.

instrument, pour la recevoir dans l'Église catholique et je lui ai fait faire sa première communion.

« Notre T. R. P. Provincial se rappelle très bien votre oncle Ruben Nichols, ils étaient novices ensemble; ce bon père est mort à l'hôpital de Montréal, il y a quelques années. J'ai fait droit à toutes vos requêtes.

« Mes meilleurs souhaits à votre chère grand'mère et à votre sainte communauté. Visitez-vous quelquefois la tombe de S. S. Joseph, ma fille, toujours chère à mon cœur? Le vénérable Monsieur Burroughs vit-il encore? Mes respects à sa fille religieuse chez vous, et, avant tout, à votre Révérende Mère Supérieure, une bien bonne âme. Parlez-moi des Ursulines de Québec. Répondez tout de suite à cette lettre et donnez-moi bien toutes les nouvelles.

« N'est-ce pas moi qui vous ai baptisée, dans la maison de votre père, à St-Albans, Vermont, vers 1823 ou 24?

« Bien respectueusement,

« Votre parent,

W. H. BARBER. »

Une autre lettre datée de Kingston, 14 septembre 1845, et signée par Monseigneur Phelan nous apprend toute l'étendue de l'affectueux intérêt que notre chère Sœur S. Olive avait voué à son petit frère.

« *Ma bien chère sœur,*

« Je n'ai reçu que dernièrement votre lettre datée du 26 mai dernier qui m'apprend la triste nouvelle de la mort de votre chère maman—et vos inquiétudes sur le sort de votre petit frère.

« Permettez-moi de vous offrir mes sincères condoléances sur la perte de votre si bonne maman et mes sympathies pour le petit Ruben.

« Comme je me trouve maintenant très éloigné de Montréal, il m'est impossible de lui témoigner la même sollicitude que par le passé.

« Permettez-moi de vous suggérer que vous feriez bien d'écrire à Monseigneur Fenwick, de Boston, ou à son coadjuteur, Monseigneur Fitzpatrick, leur demandant leur protection, soit qu'ils le prennent à leur collège de Boston, ou qu'ils fassent quelque chose en sa faveur à Montréal.

« Votre grand'mère peut faire connaître la situation au Dr Fenwick dont l'influence peut contribuer à sa protection ou à son bien-être.

« Quant à vous-même, je suis heureux de vous savoir à l'abri des dangers du monde et si soumise aux desseins de Dieu, dans la perte que vous venez de faire de votre bonne mère.

« Conformez-vous toujours ainsi, en toutes choses, à la volonté divine. C'est le seul moyen d'assurer votre bonheur, en ce monde et en l'autre.

« Vous souhaitant mille bénédictions, chère sœur, je demeure,

« Votre très-humble serviteur et frère en J.-C.

PATRICK PHELAN, évêque. »

— — —

L'opinion de Monseigneur Phelan fut suivie, car deux ans plus tard, le petit frère écrit en français du collège de Montréal, le 13 mai 1847.

Ma bien chère sœur,

« Il y a longtemps que j'ai reçu une de vos lettres ! J'ai résolu de vous écrire encore la veille du jour solennel de l'Ascension, car, Madame Austin est dans une grande inquiétude à votre sujet. Chaque fois que je la vois, elle me demande si vous m'avez écrit.

v
n
sc
du
m
so
ar
me
po
qui
ce p
on
«
prie
vous
la s
«
je cr
Mon
oubl'
Trois
préci
«
Rome
Il doi
sainte
« J
que je

« Avez-vous reçu le coffre que notre cher grand'papa vous a envoyé ? Quel accident vous a empêchée de m'écrire plus tôt ?

« Avez-vous ouï parler de la guérison miraculeuse de la sœur Marie Suzanne Dufresne, opérée par l'intercession du bienheureux M. Olier ? J'ai vu la malade dernièrement, elle était très bien et entièrement rétablie ; c'était son cousin, un de mes condisciples de classe, qui m'a amené la voir.

« Avez-vous reçu des nouvelles de grand'papa ou de mes autres chers et bien-aimés parents ? Comment se porte votre digne Chapelain, Monsieur Fortin ?

« Il y a maintenant un très grand nombre de voleurs qui occupent la montagne de Montréal. Ils ont attaqué ce printemps je ne sais combien de paysans ; aujourd'hui on n'en parle presque plus.

« Comme c'est le mois de Marie, j'espère que vous prierez pour moi, et moi, je vous promets de prier pour vous. Envoyez-moi, s'il vous plaît, une petite image de la sainte Vierge.

« Monsieur Bell est de retour d'un voyage de France, je crois qu'il chantera la grand'messe demain. Dites à Monsieur Fortin que ni moi, ni mon grand'père n'avons oublié sa tendresse envers nous, pendant notre séjour aux Trois-Rivières, de plus, je conserve, et je conserverai très précieusement le beau présent qu'il m'a fait.

« Monseigneur s'est attiré, pendant son voyage de Rome, l'estime, et tout le monde dit que c'est un saint. Il doit revenir bientôt ; il apporte une belle statue de la sainte Vierge pour le collège.

« Je vais terminer ma lettre, car je sais tant de choses que je ne puis me souvenir que de quelques-unes.

Votre affectueux frère,

J. R. B. B. WILKINS. »

Le petit frère avait encore d'autres amies comme on peut le voir par la lettre suivante :

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME,

Montréal, 26 nov. 1846.

« *Ma bien chère Saint-Olive.*

« Le bon petit Ruben pour lequel vous vous intéressez si justement, n'ayant aucun parent à Montréal, a obtenu, des messieurs du Collège, la permission de passer la journée, une fois le mois, à notre communauté ; toutes l'affectionnent pour les raisons que vous connaissez, chacune le caresse et lui fait un petit cadeau propre à son âge. Il se promène dans le jardin, s'amuse de son mieux et se rend à quatre heures au Collège, très satisfait de sa journée.

« Hier, il est venu faire sa visite du mois ; il est gai, très content, air de bonne santé, bien peigné, bien habillé et très proprement mis, paraît très bien disposé à continuer son éducation au collège et à devenir bon garçon.

« C'est le *pepère* qui lui a communiqué toutes les nouvelles en question. Il m'a dit qu'il écrivait de temps en temps à son grand-père, mais qu'il n'en recevait pas de réponse, peut-être ses lettres sont-elles mal adressées. Dans le peu de jours qu'il a passés en vacances chez le grand-père, cette année, il n'a pas manqué d'aller prier sur la tombe de sa chère maman et celle de sa grand-maman. Il a fait remarquer à celui qui avait posé la pierre sépulcrale sur la tombe de sa mère, qu'il n'en avait pas encore posé sur celle de sa grand-mère. On lui a donné parole que la chose se ferait immédiatement. Je le crois vraiment dans de bonnes dispositions ; ainsi, ma chère Sainte-Olive, ne soyez pas inquiète de ce bon petit frère. Prions seulement que le Seigneur le conserve toujours dans les heureuses dispositions et bons sentiments où il est actuellement.

salc
Ses
en
terr

« Le grand'père a donné quelques espérances qu'il embrasserait la religion catholique. J'espère que les prières et le grand crédit qu'ont auprès du trône du Tout-Puissant sa vertueuse épouse, le fils et la fille admirables de ce respectable vieillard, ne demeureront pas sans effets, et qu'un jour vous et moi aurons la consolation de le voir réuni au bercail du bon Pasteur.

« Vous avez, sans doute, appris la mort de notre bonne et respectable mère, Sœur La Croix, que vous avez bien connue. C'était une règle vivante, un modèle de toutes les vertus religieuses. C'est une grande perte pour notre communauté. Quelques jours avant, le Seigneur avait appelé à Lui une jeune sœur, professe depuis huit jours seulement.

« À présent, ma bonne petite sœur, vous serez, j'espère, ma fidèle interprète auprès de votre très révérende Mère Supérieure, comme vous êtes à ce qu'il paraît la plus jeune de la communauté, et par conséquent la plus alerte. Hé bien ! Courez dans toute l'étendue de la maison, sans faire de bruit pourtant, ni rompre le silence religieux, courez, dis-je, porter à toutes vos chères sœurs mes souhaits, mes vœux et mes amitiés bien sincères. Prenez bien garde d'en oublier une. Recommandez-moi à leurs prières et n'oubliez pas toutes vos bonnes tantes qui vous aiment toujours et surtout, ma chère Sainte-Olive,

Votre toute dévouée,

SŒUR SAINTE-MADELEINE.

Supérieure de la Congrégation N.-D.

La sœur S. Olive avait été élevée dans l'aisance. Le salon de sa grand'mère était orné de portraits de famille. Ses parents avaient des propriétés en plusieurs endroits ; en un seul lieu, dans le Connecticut, quarante acres de terre, d'une valeur de \$1,200.00 à 1,500.00, venaient de

son arrière grand'mère Boothe. Cependant, Dieu, qui conduisait cette âme par le sacrifice et l'immolation, lui enleva la consolation de payer sa dot ; au beau jour de sa profession, riche héritière, elle n'eut pas un sou à donner à la communauté qui l'avait reçue dans son sein. Elle disait : « Je suis à Bethléem avec Jésus et je suis pauvre avant d'en avoir fait le vœu ! » Cette opposition lui était faite, sans doute, par son père qui était protestant.

Les quatre années qui suivirent sa profession religieuse eurent ce caractère d'austérité, de saint et généreux abandon aux rigueurs du saint amour. Ses supérieures n'eurent jamais d'autres reproches à lui adresser que de ce qu'elle en faisait trop et bien au-dessus de ses forces. Et, lorsqu'à vingt-quatre ans, elle descend au tombeau, elle y porte la ferveur de son noviciat. En cinq mois elle perdit sa mère et sa grand'mère. Rien de plus triste que de lire cette phrase de l'aïeule, annonçant à sa petite fille une visite au tombeau de famille. . . . « J'ai revu la tombe de my *dear, dear, dear* daughter. Ces paroles, je les ai entendues d'un oiseau perché sur un mausolée voisin ; j'ai orné ce tertre vert de blanches fleurs que j'ai aspergées d'eau bénite, puis j'ai prié pour le repos de son âme. »

C'était au printemps ; à l'automne suivant, on creusait une nouvelle fosse, et la bonne, la sainte grand'mère Nichols venait reposer dans la froide tombe, à côté de sa fille bien-aimée. « Elle s'endormit paisiblement, écrit-on à la Sœur Sainte-Olive, heureuse d'aller voir son Sauveur et sa chère fille. Elle n'eut pas d'agonie. Sa garde-malade lui alluma une chandelle bénite qu'elle lui mit dans la main. Plusieurs parents et amis assistaient à ses funérailles, mais comme il n'y avait pas de prêtres sur les lieux, elle n'eut pas les prières de l'Église. Quelques jours auparavant, son confesseur s'était entretenu avec elle plusieurs heures. Quelle consolation pour nous, car tout en pleurant sa perte, nous nous réjouissons de son bonheur qui sera éternel. »

La jeune religieuse ne tardera pas à les suivre au ciel. Mais avant que la mort l'ait atteinte, disons que c'était une véritable nature de religieuse, qui offrait au travail évangélique un champ tout préparé. Tout ce que la piété, le courage, le dévouement et la bonté peuvent donner de beauté à une âme, le ciel l'avait donné à la petite Sœur Sainte-Olive. Et c'est pourquoi ses élèves l'ont tant vénérée, l'ont tant aimée.

Sa grand'mère lui avait dit : « La patience et la douceur sont nécessaires, ce sont des trésors d'une grande valeur. La vivacité et le manque de réflexion en sont les plus grands ennemis. Si nous réfléchissons sur les suites de l'impatience, nous l'éviterions certainement. La patience est une des vertus essentielles des éducateurs de la jeunesse ; elle obtient l'amour des élèves ; le bon exemple, avec le temps, changera le caractère de l'enfant le plus irascible, si on l'instruit pieusement. »

Ces avis, elle les mit en pratique, et des fruits qu'elle en recueillit, nous ne citerons qu'un exemple : la conversion de Mademoiselle Augusta Robinson, qui fut plus tard Madame Sheppard.

Dans un voyage que cette jeune demoiselle fit à Boston, elle procura à son ancienne maîtresse différentes espèces de fleurs pour son herbier, puis passant, dans une lettre, de la botanique aux intimes épanchements, elle dit : « Ma mère, l'hiver dernier a été bien gai, trop gai ! . . . Je suis heureuse, cependant je regrette encore mon couvent. Je crois que c'est la volonté de Dieu que je sois catholique . . . mais je ne m'en sens pas encore la force. Mon cœur incline vers le cloître et si le premier pas était fait, je me ferais religieuse. Je n'aime plus le monde, je n'entrevois pas ses plaisirs avec les illusions de mes seize ans. Il a perdu pour moi la moitié de ses attraits . . . des amis m'ont trompée.

« Ici-bas, il en est ainsi de nous tous. Rien n'est pur que le ciel. Gardez mon secret. Le temps n'est peut-être pas éloigné où j'habiterai de nouveau « mon couvent. » Il a pour moi de nombreux attraits. »

L'heureuse maîtresse ne vécut pas assez pour voir cette heure consolante de l'abjuration d'Augusta; mais, du haut du ciel, il est à présumer que l'heureuse mère priaït pour sa chère enfant, son élève bien-aimée.

Avant de partir pour le ciel, elle fit ses arrangements avec la sœur Sainte-Adélaïde qui se mourait aussi à ses côtés : toutes deux demandaïent au bon Jésus de les appeler à Lui à la même heure, puis réfléchissant qu'elles n'auraïent pas en entier les prières de la *Bonne Mort*, elles demandèrent à Dieu de laisser à la Communauté le temps de les recommencer. Il s'écoula trois jours entre le décès de l'une et de l'autre. Sœur Sainte-Olive partit la dernière. Un reflet de douce sainteté illumina sa figure, et, en la regardant, on se disait : « Jamais il n'y eut de plus belles mortes. » Le sacrifice était fini, mais l'encens qui s'échappait du corps de la jeune vierge exhalait un doux parfum de vertus, qu'on respire encore bien des années après sa mort, quand on parle de « la petite sainte ».

La compagne d'infirmierie de la Mère S. Olive—nous l'avons dit—était une bonne petite sœur converse. S. S. Adélaïde, Julienne Griffing, née d'un père protestant et d'une mère catholique. ⁽¹⁾

On raconte que lorsque Julienne Griffing quitta la maison paternelle, de Berthier, son père, qui avait donné son consentement, lui demanda en la voyant dans sa plus belle toilette : « Ma fille, où allez-vous ? »

—Au couvent, Papa.

—Alors, mettez une robe noire. Ici, nous sommes en grand deuil.

N'ayant pas eu l'avantage de se faire instruire et voulant se faire religieuse, elle fut reçue comme sœur converse. Mais petite de taille et délicate de santé, elle ne

(1) Geneviève Adélaïde Richer Lafèche, Madame Griffing, était la nièce de Modeste Lafèche, grand-père de Mgr Lafèche, de la Mère S. Angèle décédée en 1802, et de Marguerite Lafèche mariée à Charles Gouin, aïeul de l'Honorable premier ministre, Sir Lomer Gouin.

pouvait guère se livrer aux grands et rudes travaux ; mais se rendit utile à la communauté. Elle était gaie, aimable et comme tous les Laffèche, elle avait une belle voix. Sa carrière religieuse fut courte. Sept ans après sa profession, elle mourut hydropique. Sa dernière maladie fut longue et elle eut tout le loisir de se préparer à paraître devant Dieu.

Elle répétait souvent à ses sœurs qui la visitaient : « Faites bien attention, mes sœurs, pendant que vous êtes jeunes, à être fidèles en tout. A l'heure de la mort, il y a bien des choses qui nous reprochent. »

Mère Anastasie Cloutier de Saint-Stanislas

Le 13 décembre 1826, une fillette de douze ans, conduite par son père, Monsieur Zacharie Cloutier, cultivateur de la Banlieue, entra au pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières.

Anastasie était joyeuse et contente. Les grilles ne lui faisaient pas peur. Il est vrai qu'à l'intérieur du cloître, trois tantes religieuses, les Mères S. Antoine, S. Louis et S. Jean, sœurs de sa mère, attendaient, les bras ouverts, la chère nièce pour lui souhaiter une affectueuse bienvenue.

La nouvelle élève était bien douée sous tous les rapports. Après trois ans d'étude, elle avait parcouru toutes les classes et demandait son entrée au noviciat.

L'évêque de Québec désirait alors ajouter, au cours d'étude, des notions sur les sciences et confier aux religieuses l'enseignement du piano qui se donnait par des professeurs séculiers. Pour répondre au désir de Mgr Signay, nos Mères envoyèrent la jeune prétendante étudier chez les Visitandines de Georgetown, près de Washington.

La famille Cloutier, non-seulement consentit au départ d'Anastasie, mais elle assumait les frais du voyage et de

son éducation à l'étranger. Monsieur Cloutier conduisit sa fille dans le lointain district de la Colombie.

La petite canadienne se mit au travail avec tout l'élan de sa nature généreuse. Elle ne fut pas inférieure aux autres jeunes filles, quoiqu'elle se trouvât dans un milieu très distingué. L'Institut de Georgetown recrutait ses élèves dans les antiques manoirs du Maryland et de la Virginie. Les protestants aussi bien que les catholiques tenaient à faire instruire leurs filles par des religieuses. Le Président de la République, John Quincey Adams, invité à présider une distribution de prix, a écrit dans ses *Mémoires* : ⁽¹⁾

« A deux heures, je me rendis avec mon fils et sa femme à l'Académie des Religieuses de la Visitation de Georgetown pour distribuer des prix aux élèves. Il y a là plus de cent jeunes personnes. Je remarquai trois demoiselles Yturbide, filles de l'ex-empereur du Mexique. L'aînée a reçu la première couronne. En la déposant sur cette tête *découronnée*, je crus toucher du doigt le néant et la vanité des grandeurs humaines.

« Quatre ou cinq religieuses étaient présentes. Elles se tenaient près des pianos. Après la séance, je dis à ces demoiselles que j'étais aussi honoré de leur distribuer ces récompenses qu'elles l'étaient de les recevoir ; avec cette différence toutefois, que l'honneur m'était conféré gratuitement tandis qu'elles, elles l'avaient mérité. »

Dépouillons la correspondance de la jeune étudiante.

1830, avril 20.— « Je sais que Papa a été malade ; cela m'inquiète beaucoup.

« Mes résolutions sont fermes. J'aimerais mieux perdre la vie que d'y manquer par ma faute. Quand, ma bien chère Mère, vous m'écrivez que vous en doutez, je me jette entre les bras du bon Dieu et de sa sainte Providence. Je ne me laisse pas aller au chagrin. Je me forme un esprit *fort* ; c'est une chose bien nécessaire.

(1) Vol. VIII, 71.

« Dès que j'eus écrit ces mots : « Vivent les Canadiens ! » Je le regrettai aussitôt. Je m'excuse ; mais vous désirez, n'est-ce pas, des preuves de mon innocence ? Pourrez-vous encore hésiter, ma bien chère Mère, à vous prononcer sur ma vocation ? Pensez-vous que je traite à la légère une affaire d'une si grande importance, d'où dépend mon salut ? Il y a longtemps que je pèse cette pensée aux pieds de Jésus et de Marie. J'en suis certaine autant que je puis l'être.

« Depuis l'âge de sept ans, je demande à mon divin Jésus de me conduire dans les voies qu'il m'a choisies de toute éternité, et de ne pas permettre que je sois infidèle à la grâce. Dès que je fus décidée de me faire religieuse, je n'eus jamais la moindre hésitation à ce sujet. Jésus me fait persévérer dans les mêmes résolutions et les mêmes désirs. Au moment où je vous écris, mon cœur brûle de celui de n'être qu'à mon divin Époux, de n'appartenir qu'à Lui *seul*. J'attends ce jour avec impatience et je le prie de ne pas prolonger mon attente. C'est du plus profond de mon cœur que je parle.

« Allez-vous croire, ma bien chère Mère, que toutes vos précautions sont perdues ?

« Voudriez-vous que je fusse si infidèle et si lâche que de manquer de courage et de constance ? Oh ! non, Jésus ne permettra pas cela. Il m'ouvrira peut-être les portes d'un autre monastère. Je n'appartiendrai qu'à Lui, car pour rester dans le siècle, ma vie y passera avant que je ne m'y fixe.

« Je n'ai jamais goûté comme à présent, les douceurs de l'amour de Dieu. Non, rien dans ce monde misérable ne peut me contenter.

« J'ai été à même de voir une société distinguée et de goûter aux fêtes mondaines, surtout pendant mon voyage. Bien loin de faire quelques impressions sur mon cœur, ce luxe, ces plaisirs, tout n'a servi qu'à me confirmer dans ma résolution.

« Je me déplaisais tant, que ce n'était qu'avec une extrême répugnance que je me rendais aux repas.

« Une seule fois, un jeune homme m'adressa la parole, je me promenais sur le pont du *steamboat*. Il parla de la beauté de la ville que nous longions en ce moment. Burlington. J'amenai la conversation sur l'éternité. En me laissant, il me dit : « Vous serez religieuse un jour. » Je vous dis ceci, ma Mère, pour vous prouver que le monde ne m'éblouit pas.

« Pouvez-vous croire que quelque motif humain me guide dans mes résolutions ? Si cela était, je ne serais pas aussi indifférente que je le suis sur le choix de la maison religieuse, où je dois entrer. J'irai aussi bien dans n'importe quel monastère des Dames Ursulines.

« Non, ma chère Mère, croyez-moi, mon cœur est vide de motifs humains. Rien ne sera capable de me faire renoncer à mes résolutions, ni le fer, ni le feu, ni les tourments les plus pénibles. Car mes résolutions viennent du bon Dieu.

« J'ai commencé *un petit brin* à être naïve, franche et simple, cela plaît tant au bon Dieu. J'ai lu et relu votre dernière lettre, et je suis déterminée à être *simple* en tout. C'est bien beau. J'essaie à être humble ; mais je suis toujours orgueilleuse. Vous avez trouvé du changement dans mes lettres ; mais vous n'en trouverez jamais dans mon cœur.

« Si j'ai écrit des sottises, je vous en demande bien pardon. Mais en tout ceci, il ne faut pas que je me laisse aller au chagrin, je perdrais tous mes mérites.

« Je dépose mes résolutions dans le Cœur de Jésus. Qu'il dispose de moi comme il lui plaira. Je serais mortifiée de retourner au Canada après une année. Ce qui me causa cet ennui est l'inquiétude où j'étais de la santé de Papa. Je n'ai pas été si *déraisonnable* . . . Vous m'aviez accordé de pleurer un peu et je n'ai pleuré qu'en lisant vos lettres et celles de Papa et de Maman. Mes respects

à Monsieur le Grand Vicaire Cadieux, à Monsieur Belcourt et à Monsieur Joyer.

« Ma chère Maîtresse requests me to tell you that she does not find me deficient in courage, as you apprehend. She thinks I have a good share and that I will persevere and make an Ursuline that will please you very much. »

« 1830, juin 14.—Le plaisir que je ressens toutes les fois que j'ai celui de vous écrire est presque infini. Il n'est tel que lorsque j'ai le bonheur de recevoir Celui seul qui m'est cher. J'ai eu cette consolation ce matin et jeudi dernier.

« Toutes les demoiselles ont été confirmées, la semaine dernière, par Mgr l'Archevêque Whitefield. Le prêtre, qui l'accompagnait, a brûlé son surplis, en passant près des cierges.

« Les religieuses ont acheté un nouveau piano. Le R. P. Wheeler en est charmé. Il dit que le son de l'instrument fait songer à la musique de St-Pierre de Rome. Ce piano a été manufacturé à Vienne ; mais les religieuses l'ont acheté à Baltimore.»

Au bas de cette lettre, la Mère S. Augustin, Madame Barber, ajoute :

« Anastasie est mon élève. Cette jeune fille est bonne, pieuse et charmante. Elle glorifiera Dieu dans votre Monastère.»

Puis à la date du 31 août 1830: « Les élèves ont visité le manoir et le tombeau de Washington au Mont Vernon. Nous étions conduites par le R. P. Wheeler, le R. P. Fenwick et trois sœurs tourières. La journée fut bien belle et bien agréable. La maison et les jardins sont magnifiques. Dans la maison, sous verre, est conservée la clef de la Bastille. Cette singulière relique fut donnée à Washington par le Marquis de la Fayette.

« Nous avons traversé le Potomac, sur le *Blue Bridge*, long d'un mille et quart. Nous étions sept voitures.

« Nos vacances touchent à la fin. Je m'efforce de profiter de mes études, le mieux possible. J'espère

rencontrer vos désirs. Mère S. Augustin veut que je suive sa classe l'année prochaine. Je vous demande des prières afin que je puisse réussir. Je sens toute mon incapacité. Priez aussi, s'il vous plaît, pour que je n'agisse que pour la gloire de Dieu, et que je puisse un jour être utile à la Communauté—si jamais, j'ai le bonheur d'en faire partie. » Elle salue ensuite les élèves, en particulier sa sœur, Mélanie, Julie Legendre, et « mon petit cœur », Louise Pacaud.

L'autel du couvent de Georgetown avait été donné par Charles X.

Au printemps de 1832, M. Michel Caron, oncle de la Mère S. Michel, des Trois-Rivières, alla chercher la jeune étudiante. Son bon père était mort. Ses sœurs étaient mariées et les illusions avaient fait place aux réalités de la vie. C'était d'un cœur plus détaché que jamais que la jeune fille offrait ses dix-huit ans au Seigneur, en immolant dans son cœur, parents, amis et les faux biens du monde.

Elle était grande, élancée ; ses manières affables, et distinguées ; son caractère, gai, ouvert, franc, aimable.

Elle commença son noviciat. Jamais novice ne fut plus sévèrement éprouvée. Les anciennes Mères redoutaient, sans doute, *l'indépendance* américaine, puis sa belle instruction pouvait enfler son esprit et dessécher son cœur ; mais l'héroïque jeune fille triompha de tout. La bonne nouvelle de son admission à la profession lui fut donnée pour ses étrennes de 1835.

Le 19 janvier après-midi, les Notaires William Burns et J. E. Dumoulin passèrent le contrat de profession, en présence de Madame Zacharie Cloutier, mère de la novice, de M. Augustin Cloutier, son frère, qui hypothéquait le bien paternel, pour assurer le paiement de la dot de sa sœur. M. le Grand Vicaire Cadieux reçut le lendemain les vœux de Mère S. Stanislas.

Désormais, son action auprès des élèves produira les meilleurs fruits. Chargée de la direction des études, elle

leur imprima un nouvel élan. Le public, admis aux examens de fin d'année, applaudit aux progrès des élèves.

Ses connaissances étaient aussi variées qu'étendues. Elle dirigeait le chœur de chant qu'elle aidait de sa voix riche, puissante et onctueuse. Musicienne, elle mettait beaucoup d'âme dans son exécution. Elle composa plusieurs morceaux, entre autres un *Regina carli* fort apprécié au monastère.

Les discussions historiques, les joutes littéraires créaient l'émulation parmi les élèves. La maîtresse donnait l'initiative, encourageait les bonnes volontés ; mais elle demandait un travail personnel et le "Cahier d'Honneur" de ces années conserve des pages d'un mérite réel.

Son tact dans ses relations avec les élèves était remarquable. Aucune élève, si mal disposée fût-elle, ne résistait à sa manière habile de faire appel aux bons sentiments. Aux élections, les élèves voulant à tout prix conserver leur maîtresse générale, et ne pouvant *cabaler*, firent violence au ciel. Longtemps à l'avance, des petites chandelles furent allumées sur la chapelle de Marie-Enfant, et chacune venait y prier à tour de rôle.

Les succès obtenus par Mère S. Stanislas étaient trop marqués pour que les Supérieures songeassent à un changement. Aussi pendant ce second triennat, eut-elle tout le loisir d'asseoir son œuvre et de se former des aides. Ce n'était pas une précaution inutile. La jeune religieuse avait beaucoup vécu en peu d'années. Elle s'était dépensée sans compter. La nature épuisée succomba sous le faix.

Mortellement atteinte, en pleine préparation d'examen public, elle fut conduite à l'infirmerie. Voyant venir la mort, elle s'abandonna, non sans luttes, à la volonté de Dieu et reçut avec ferveur les derniers sacrements.

Elle écrit ensuite d'une main ferme la lettre suivante :

« *Ma bien chère Maman,*

« Quoique je sache bien que votre bon et tendre cœur n'oubliera pas son enfant, cependant je vous demande de prier et de faire prier pour moi.

« De grâce, ma mère, ne refusez pas ce secours à celle qui vous a tendrement aimée, et qui vous le prouvera si elle obtient miséricorde.

« Je ne serai plus lorsque vous lirez ces lignes, c'est pourquoi je signe pour l'éternité, votre enfant, une âme qui demande des prières. Encore une fois, si j'obtiens miséricorde, vous sentirez les effets de mon intercession.

S. S. STANISLAS. » (1)

Elle mourut le 6 août 1845, âgée de trente et un ans, dont treize de vie religieuse et six ans passés, tant dans notre Pensionnat qu'à celui des Visitandines de Georgetown.

L'examen eut lieu quelques jours plus tard. M. le Grand Vicaire Cooke qui présidait annonça aux parents que, vu le grand deuil de la communauté et surtout celui du pensionnat, il n'y aurait ni musique, ni chant. Les élèves portaient un ruban noir sur leur costume blanc. Les anciennes élèves de la ville prirent le deuil.

Mgr de Québec, apprenant la mort de cette digne religieuse, écrivit à M. Cooke, V. G. « Je suis très sensible à la perte que votre communauté des Ursulines vient de faire, dans la Sœur S. Stanislas. Le mérite très reconnu de cette intéressante fille excite un regret général. » (11 août 1845.)

(1) Lettre conservée dans les papiers de famille de l'Honorable Juge Cooke, dont la mère était sœur de Mère S. Stanislas.

le
R
ti
A.
D
pc
six
tie
sec
de
lor
Sa
M
pré
qui
lon
I
de
saie
vert
ans.
I
en s
exté
d'ur
C
sur
suiv
rait

Zacharie Cloutier, père de la Mère S. Stanislas, était le frère de Pierre Cloutier, grand-père de Mgr des Trois-Rivières.

Un autre frère de Zacharie, Jean, était marié à Théotiste Gérin Lajoie, sœur d'Antoine, père du célèbre Antoine Gérin Lajoie, de l'Hon. E. Gérin et de Mgr Denis Gérin.

Ces trois frères laissèrent, vers 1800, le Château-Richer pour le district des Trois-Rivières. Zacharie était le sixième descendant de *Maître Zacharie Cloutier*, charpentier venu du Perche, en 1634. Mère S. Stanislas était la seconde Ursuline de la famille.

Une des petites filles de l'ancêtre, entrée au Monastère des Ursulines de Québec, décédée en 1770, avait fourni une longue et belle carrière religieuse, sous le nom de Mère Sainte-Monique.

Mère Marie-Léocadie Beaubien de Sainte-Elisabeth

Elles sont bienheureuses les âmes privilégiées que Dieu prévient de ses bénédictions, enrichit de ses faveurs, et qui, dociles à la grâce, parcourent en peu d'années une longue carrière. Telle fut Mère S. Elisabeth.

Née dans une famille chrétienne, à l'ombre du collège de Nicolet, alors que les Raimbault et les Leprohon faisaient rayonner autour d'eux les plus beaux exemples de vertu, Léocadie Beaubien entre au pensionnat à douze ans. A quinze, elle est au noviciat.

La novice reçoit à sa vêtue le nom de S. Elisabeth, en souvenir de sa mère, Elisabeth Manceau. Elle a un extérieur qui prévient en sa faveur ; elle est aussi douée d'une grande bonté.

Cette qualité ne lui ôta pas cependant son autorité sur les élèves. Elle savait au besoin être ferme ; mais suivant le conseil de saint François de Sales, elle préférerait pécher par bonté que par rigueur.

Jeune encore, elle est nommée Maitresse générale au Pensionnat, charge qui lui donna la direction des élèves.

Les révérends Frères de la Doctrine Chrétienne arrivaient en ville. Il y eut naturellement échange de bons procédés entre les deux Instituts enseignants. Les Frères firent connaître aux religieuses leurs méthodes, leurs moyens d'émulation, leurs auteurs ; et celles-ci rendirent aux charitables éducateurs de la jeunesse tous les services qui étaient en leur pouvoir : usage de la chapelle extérieure, blanchissage du linge, envoi de légumes, de fruits et de confitures, et dans les maladies, remèdes, bouillons et gelées.

Mère S. Elisabeth, par sa charge, avait été en rapports plus immédiats avec le R. Frère Directeur.

Aussi, le bon Frère apprend-il avec peine que la jeune religieuse si vaillante au service des âmes, si zélée pour l'instruction, vaincue par la pneumonie, a déposé les armes et se prépare à la mort.

Il lui adresse, le 1er avril 1850, la lettre suivante :

« Très chère mère,

« Je serais désolé de votre état de faiblesse, si je n'avais la douce confiance que votre sort futur sera infiniment meilleur que le présent, et qu'une fois réunie à votre doux Sauveur, vous goûterez les délices qu'il réserve à ses chastes épouses ! O ma vénérable sœur, j'envie votre destinée, et je changerais volontiers votre état pour le mien, si j'étais moins imparfait ; mais comment souhaiter la mort lorsque l'on n'a que des fautes et des imperfections à présenter à Dieu ?

« Persuadé que votre charité se perfectionnera encore auprès du Dieu tout amour, je vous supplie de m'obtenir, de sa miséricorde, la grâce de ne point marcher hors de la voie droite et d'y rentrer, si, par malheur, j'en étais éloigné.

« Mes confrères partagent ma douleur, mes regrets et ma vénération et vous prient d'agréer leurs derniers adieux. Ils se recommandent à votre protection dans le ciel.

« Adieu donc encore une fois, bonne Mère, au revoir céleste.

FRÈRE REMEZ. » ⁽¹⁾

Le lendemain, mardi de Pâques, à huit heures et demie du soir, Mère S. Élisabeth entrait dans cet héritage incorruptible qui couronnait son exil ; elle recevait ce *poids immense de gloire acheté par quelques moments de tribulation.*

(1) Ce bon Frère était un excellent religieux comme le prouve la lettre suivante :

ÉCOLES CHRÉTIENNES DES FRÈRES.

Très Révérende Mère Supérieure,

Vous me demandez, ma Rde Mère, comment je vais ? Je vous dirai que mon emplâtre m'a déjà procuré du soulagement : je crache mieux qu'auparavant mais je sens encore une certaine peau dans la poitrine qui ne partira, je pense, qu'avec la glace du printemps : inutile de vouloir en avancer le départ ; d'ailleurs, une chose, qui me paraît plus conforme à mes besoins que les douceurs que vous m'offrez, serait un instrument de pénitence qui, sans m'empêcher de remplir mes devoirs, me ferait beaucoup souffrir ; c'est temps que je commence... Je vous aurai donc une grande obligation si vous daignez me procurer un cilice de première qualité ; il me semble que vous savez faire cela.

Vous voyez, chère Mère, que je ne me gêne pas pour vous représenter mes besoins. En y subvenant charitablement, surtout par vos prières, vous pratiquerez la charité envers celui qui a le bonheur d'être,

Très Révérende Mère,

Votre très humble et très reconnaissant serviteur,

FRÈRE REMEZ.

CHAPITRE VII

Onze Machichoises au Monastère de Sainte-Ursule

SOMMAIRE :—TROIS SŒURS : LES MÈRES S. LOUIS, S. ANTOINE ET S. JEAN.—MÈRE S. CHARLES.—CHÂRITÉ DE L'HOSPITALIÈRE.—SON RESPECT POUR LE PRÊTRE.—PARURE DE LIS OFFERTE À LA CHAPELLE DES RR. PP. JÉSUITES.—SA CORRESPONDANCE AVEC MÈRE CARON DE LA PROVIDENCE.—*Le quotidie moriatur.*—SUPÉRIEURE, ELLE DEMANDE SA DÉMISSION.—SES NOCES D'OR.—SERMON PAR MGR LAFLÈCHE.—SA SAINTE MORT.—S. S. APPOLINE, NÉE LUCIE GIRARDIN : UNE AMANTE DE L'EUCARISTIE.—S. S. LUCE, NÉE THARSILE LANGLOIS : LES VOIES DE PERFECTION.—S. S. JULIENNE, NÉE LOUISE DUCHEMIN.—S. S. MONIQUE, NÉE HENRIETTE LEFEBVRE.—MÈRE S. THÉRÈSE, NÉE MARGUERITE TRAHAN.—HOSPITALITÉ DE LA MAISON PATERNELLE.—LA RELIGIEUSE.—SA DÉVOTION À PIE IX.—SES VERTUS MONASTIQUES.—ELLE RENOUVELLE SA JEUNESSE COMME CELLE DE L'AIGLE.—SA RÉSIGNATION À L'HEURE DE LA MORT.—MÈRE S. GERMAIN, NÉE OLIVINE BELLEMARE.—NOTES SUR SA FAMILLE.—COURAGE DE L'ORPHELINÉ.—SA VIE RELIGIEUSE.

De nos onze machichoises, trois demoiselles Rivard Dufresne, trois sœurs, furent les premières appelées. Leur père, Michel, était un brave cultivateur dont les ancêtres qui habitaient Tourouvre, au Perche, vinrent en Canada, vers 1649. Leur mère, Anastasie Comeau, était acadienne. Angèle, Reine et Pélagie ont fourni, sous les noms de Mères S. Louis, S. Antoine et S. Jean,

une longue et laborieuse carrière. Elles firent profession en 1800 ; c'est-à-dire qu'elles souffrirent de l'incendie du monastère, en 1806, et qu'elles relevèrent des ruines.

La Mère S. Louis, qui fut quinze ans dépositaire, était bien douée pour cet emploi. L'aide qu'elle reçut de sa famille lui fut un bon appoint dans un temps où la communauté souffrait les étreintes de la pauvreté.

Vive, active, économe, elle avait les défauts de ses qualités. On la disait ménagère et de plus « un peu raide. » Nous lui devons un récit circonstancié du voyage de nos Mères à Québec, lors de l'incendie. Nous le lisons encore avec émotion, car la vaillante Mère S. Louis nous y laisse entrevoir tout son cœur.

Elle reçut, à la fin de janvier 1832, une lettre de M. Augustin Amiot, marchand de Québec, qui, après lui avoir demandé de lui envoyer des hosties par le *stage*, lui annonce pour ses étrennes, un petit pain de sainte Geneviève. ⁽¹⁾

A la date du 3 octobre 1850, nous lisons au livre des annales : « Notre vénérable Mère S. Louis a renouvelé hier, après cinquante ans de profession, ses vœux de religion. Elle l'a fait avec une joie et une piété dignes d'envie.

« Monsieur le grand vicaire Cooke, notre Révérend Père Supérieur, nous a donné un éloquent sermon sur le bonheur et les avantages de l'état religieux. Des larmes

(1) La dévotion à la sainte patronne de Paris a toujours, de temps immémorial, attiré de nombreux fidèles dans la petite chapelle de sainte Geneviève de l'église de N.-D. des Victoires de Québec. La fête est célébrée le premier dimanche qui suit le 3 janvier de chaque année. Après l'intonation du *Gloria*, à la messe, le chapelain ou le prêtre qui le remplace bénit les petits pains sans levain, de la grosseur d'une noix, distribués aux femmes qui appréhendent les douleurs de la maternité. Cette coutume remonte de très loin et elle n'est point tombée en désuétude. (Historique de l'église de Notre-Dame des Victoires, Basse-Ville, Québec, par N. E. Dionne.)

A Québec, beaucoup de personnes croient que les pains de sainte Geneviève peuvent préserver d'à peu près tous les maux, et elles les portent constamment sur elles. Elles ont peut-être raison, car, après tout, ces petits pains sont des objets bénis. (Ernest Gagnon.)

de reconnaissance mouillaient tous les yeux. La figure du prédicateur en était baignée.

« Il y avait eu, à la messe, communion générale et, Jésus en nous excitait des sentiments de foi, d'amour, et de générosité. Que nous sommes heureuses !

« Le bon Père Loranger, notre aumônier, était allé la veille inviter les respectables parents de la jubilaire à assister à la cérémonie. Ils acceptèrent avec empressement et leurs actions de grâces s'unirent à celles de la communauté. En se retirant, ils dirent qu'ils emportaient un touchant souvenir d'un beau jour.»

Mère S. Louis mourut le 9 août 1851.

Mère-S. Antoine, dont le nom de baptême était Reine, régna sur les esprits et sur les cœurs par sa bonté, son affabilité et son grand désir d'obliger toutes ses sœurs.

Nos honnes sœurs converses, surtout, la voyaient bien souvent arriver au milieu d'elles en disant : « J'ai un moment libre, je viens vous donner un coup de main. »

On pouvait lui appliquer ces paroles : « Elle entretenait autour d'elle le calme, la paix, la joie, cet air pur, ce soleil chaud et brillant, si favorable au recueillement et à l'activité. »⁽¹⁾

Mère S. Antoine mourut le jeudi saint, 1^{er} avril 1846, après avoir passé quarante-huit ans dans la maison du Seigneur.

Mère S. Jean s'est distinguée dans l'office d'hospitalière. M. l'abbé Belcourt écrit de la Rivière-Rouge qu'elle lui a donné, par ses bons soins, « un bout de la vie éternelle. » Le Dr Badeaux l'avait en haute estime pour ses capacités comme infirmière. Un jour que son fils aîné, le petit George, âgé de cinq ans, était aux portes de la mort, le père affligé réclama les avis de l'hospitalière.

Cette bonne Mère avait aussi un atelier de dorure et d'argenterie. M. Raimbault, curé de Nicolet, fait argen-

(1) « La Religieuse selon saint Augustin » T. II, 191.

ter, en 1834, ses chandeliers d'autel. Il fut satisfait de l'ouvrage livré et il déclara que « ce travail ne le cède à aucun ouvrage pareil, d'aucun artiste. »⁽¹⁾

Adélaïde Dufresne, sœur des trois Ursulines, voulut aussi entrer en religion : mais on lui dit qu'on n'admettait pas quatre sœurs dans le même monastère. Elle s'en consolait en venant passer l'époque des fêtes religieuses chez les demoiselles Jutras qui demeurait près du couvent. Elle avait aussi ses entrées à l'hôpital, et là en présence du Saint Sacrement, elle épanchait le trop plein de son cœur dans celui de Jésus. C'était un bonheur pour Mère S. Jean de rencontrer sa vieille sœur. Cette digne religieuse ne fut malade que vingt heures. Elle mourut le 17 mai 1848.

Les Mères S. Michel, S. Hubert et S. Augustin dont nous avons déjà donné les biographies étaient d'Yamachiche.

La septième est notre vénérée Mère S. Charles. Elle aimait sa paroisse natale, son curé, sa famille et toute sa parenté qui était quasi aussi nombreuse que celle d'Abraham. Elle était née généalogiste. Ce dut lui être un grand sacrifice quand Dieu lui demanda de sortir d'Yamachiche, pour entrer dans la terre promise de la religion.

C'était en 1833. La communauté était très pauvre. Le blé manquait et les religieuses ne se nourrissaient que de galette de sarrasin. Mère S. Charles souffrit de ce régime et bientôt les forces lui firent complètement défaut. Elle entendait chuchoter autour d'elle : « Cette petite sœur usera plus de draps que de souliers. » Avec le pain la santé lui fut rendue. Sur ces vieux jours, nous racontant ce fait, elle ajoutait aimablement : « J'ai usé plus de souliers que de draps. »

Cette bonne religieuse se donna à Dieu de tout son cœur, fit toujours la guerre à la nature, pratiqua le plus parfait, et cela, pendant cinquante-cinq ans, sans jamais

(1) Lettre de M. Rimbault à la Mère S. Jean. *Archives* T. 1er, 72.

se reprendre. Nombre de témoins oculaires sont encore vivants et ils nous disent : « Racontez les merveilles de Dieu dans ses saints. »

Mère S. Charles passa par tous les emplois. Lorsqu'elle était à la cuisine, elle se démit une épaule, mais souffrit sans rien dire. Deux jours plus tard, ayant à soulever un chaudron très lourd, elle entendit et sentit un craquement d'os. Son épaule était remise. Sa mortification était grande. Il va sans dire que c'était une de ses pratiques habituelles de se priver de dessert. Invariablement les pommes, morceaux de sucre et autres douceurs prénaient le chemin du pensionnat où il se trouvait toujours une nièce ou une arrière-petite-nièce pour croquer les bonnes choses.

Sa charité si admirable brilla dans tout son éclat lorsqu'elle fut hospitalière. L'arrivée d'un malade, surtout s'il était grand pécheur, excitait son zèle et sa compassion. Elle allait aussitôt le présenter à Notre-Seigneur, au Saint Sacrement, et elle conjurait le Bon Pasteur de ne pas permettre que cette brebis blessée ne quittât le bercaïl, sans être guérie des plaies de l'âme et du corps. Pour cela, le malade était entouré de toutes sortes d'attentions. Rien n'était épargné, Les douceurs lui arrivaient par surcroît. Nombreuses sont les âmes qui lui doivent leur conversion.

Elle fut longtemps en office avec Mère S. Henri. Cette dernière voulant un jour, à l'occasion de la Saint-Charles, procurer une récréation aux malades, leur proposa de fêter la première hospitalière. Elle alla aussitôt chercher, dans les livres de Mère S. Charles, toutes ses images et feuillets de dévotion, elle les distribua ensuite aux malades en disant : « Vous offrirez ce petit cadeau. »

A l'heure convenue, il y eut réunion des patients des deux salles, par l'ouverture de l'arche, présentation de bouquets, adresses et offrande de cadeaux. L'héroïne de la fête ne fut pas lente à reconnaître les images qui inspiraient sa piété depuis bien des années ; mais la fête n'en

fut que plus belle, parce que cette bonne Mère voyait qu'elle était sans frais pour ses malades.

Son respect pour les prêtres était profondément édifiant. Elle voyait Dieu dans son ministre. Il y avait une trentaine d'années qu'elle prenait soin du linge de Mgr Cooke.

Après l'arrivée des Sœurs de la Providence, elle en fut déchargée. Son chagrin fut si grand qu'elle en pleura. Pour la consoler, Mère de Chantal, alors supérieure, lui dit : « Pour vous dédommager, ma Mère, faites un beau rochet neuf pour Monseigneur. »

Mère S. Charles n'était jamais si heureuse que lorsqu'elle pouvait faire un don, si modeste qu'il fût. Un jour, elle envoie aux RR. PP. Jésuites une parure de lis pour leur chapelle : le R. P. Vignon, Supérieur, lui fit cette belle réponse : « Ma Révérende Mère, c'est avec un profond sentiment de reconnaissance que j'accuse réception de votre belle offrande. Cette parure de fleurs destinée à notre petit autel nous devient une prédication. Vos lis sont les images de la chasteté ; placés autour du tabernacle, ils nous rappelleront que l'Époux divin se plaît avec les âmes pures. Vous y joindrez, nous vous en supplions, le parfum de vos prières, afin que ces beaux lis soient un symbole complet ; car il est écrit : pendant que l'époux royal était en son repos, notre parfum s'est répandu comme une odeur de suavité ; et ailleurs : que notre prière s'élève devant vous comme un encens. De notre côté, nous nous unirons tous à vous, et, surtout nous offrirons, pour vos intentions, le saint sacrifice. F. Vignon, S. J. »

Mère S. Charles correspondait avec Mère Caron, une des fondatrices du Couvent de la Providence, à Montréal.

Cette dernière adressait ses réponses à toutes ses cousines, nombreuses au Monastère. Lisons sa dernière missive, aujourd'hui un écho du Paradis : « Veuillez accepter avec indulgence ce que votre vieille *memère* Caron vous envoie avec une grande affection, souhaitant

à chacune des cousines les vertus religieuses, surtout celles qui vous sont nécessaires dans vos différentes fonctions.

« Ne m'oubliez pas, s'il vous plaît, devant le Seigneur. Pour moi, il se fait tard ! Je suis au soir de ma vie. Que vos prières, mes chères petites sœurs, m'obtiennent la miséricorde que j'espère du Cœur adorable de Jésus.

« Notre communauté dans ce mois prie beaucoup le bon saint Vincent de Paul. Demandez donc pour nous, son esprit de dévouement, pour glorifier Dieu et servir le prochain. Demandez que notre petite compagnie s'applique à imiter la grande charité de notre patron, notre modèle au service des pauvres et de tous les malheureux

« J'ai été heureuse de voir Monsieur le grand vicaire Caron. Pour nous toutes, sa visite a été une grande consolation. Je vous embrasse affectueusement et vous désire une augmentation d'amour de Dieu si vos âmes de filles de sainte Ursule ne sont pas encore tout embrasées d'amour divin... »

La piété de Mère S. Charles égalait ses autres vertus. La priante s'entendait bien avec le bon Dieu qui, en maintes circonstances, lui accorda les grâces sollicitées. Il n'en pouvait être autrement, « car Dieu accorde tout à l'âme qui ne lui refuse rien. »

Parmi ses clients se trouvait M. le chanoine T..., curé de Louiseville, qui lui avait demandé des prières. La fervente religieuse conseilla une neuvaine, le vertueux prêtre qui désirait guérir d'un mal d'oreille, pour exercer le ministère, entendit un bruit étrange. Il était mieux.

Elle priait beaucoup, et faisait des prières courtes ; mais elle en faisait une devant toutes les chapelles du monastère, tous les jours. Elle vénérât toutes les reliques ; en un mot, son amour de Dieu se manifestait par tous ses actes.

La sainte pauvreté l'enthousiasmait. Quand, sur les dernières années de sa vie, elle vit un peintre peindre le plafond d'une chambre, elle ne passait jamais là sans pousser de profonds soupirs ; une fois elle s'écria : « Ah !

si nos anciennes Mères voyaient cela ! » et les larmes inondaient cette figure ridée.

—« Vos anciennes Mères, lui répondit M. Joseph Guillemette, notre contre-maître, avec leur beau bois franc n'avaient pas besoin de peinture ; mais ce bois mou, sous l'action de la chaleur se fendrait, et c'est pour épargner qu'il faut le peindre. » Ce brave ouvrier sentait qu'il fallait consoler cette bonne mère.

Cette excellente religieuse jouit toujours de l'estime de la communauté ; elle fut tour à tour zélatrice, assistante, maîtresse des novices, et aux élections de 1868, supérieure. Elle avait soixante-huit ans. Dieu bénit son administration ; réélue à l'âge de soixante-quatorze, la charge fut plus lourde. La croix l'attendait là. Il est dans la vie religieuse des étapes, où l'âme laisse un peu de soi-même, c'est ce *quotidie moriatur* dont parle saint Paul.

« Dieu dans sa miséricorde devance l'éternité pour consumer tout ce qui est petit, mesquin, étroit, personnel, et force l'âme à ne voir que lui. C'est le feu qui purifie, c'est le feu qui enflamme. Impossible de s'attacher à la terre. de se reposer dans ces régions froides et désolées. Les misères journalières sont comme les vapeurs méphitiques, irrespirables, asphyxiantes, qui obligent à se hausser bien vite pour chercher un air pur et vivifiant ; elles ne permettent pas davantage de demeurer dans cette atmosphère lourde et empoisonnée, et elles imposent aux religieuses l'heureuse nécessité de regarder le ciel, d'y vivre par le cœur, et aussi de faire régner dans leur entourage, selon la mesure de leur influence, le pur amour de Notre-Seigneur. » ⁽¹⁾

A la suite de la retraite prêchée par le R. P. Arpin S. J., Mère S. Charles demanda sa démission comme supérieure, elle alléguait son peu de mémoire et les infirmités de l'âge. Lorsque cette pénible nouvelle fut annoncée

(1) DEVAUCOUX. « La Religieuse selon saint Augustin. » T. II, 141.

aux retraitantes, par le prédicateur, ce fut une grande douleur pour toutes les religieuses. Le bon Père, qui voyait des larmes dans tous les yeux, nous dit : « Consolez-vous, mes sœurs, vous ne perdrez pas votre vieille Mère, elle demeure au milieu de vous. »

Le 3 novembre 1885, Mère S. Charles célébrait ses noces d'or avec toute la ferveur de sa première profession. Elle s'y était préparée par les mêmes exercices. Elle demanda en public pardon de tous ses manquements à nos saintes règles, surtout de ses airs de *hauteur*. La vénérable septuagénaire était alors courbée par l'âge, et on lui découvrait à peine la figure. Les jeunes religieuses, tout édifiées qu'elles étaient, réprimaient difficilement un sourire.

Les fêtes jubilaires eurent un immense écho. Dans toutes les communautés, sur tous les points du pays, notre vénérée Mère avait un parent, une nièce, une cousine qui mêlèrent leurs vœux de bonheur au *jucundum* de de la communauté. De St-Boniface, de l'Île à la Crosse arrivèrent des missives aussi affectueuses que tendres et aimantes. Sr Lamy et Sr Agnès, de l'Hôpital Général, disaient que ce serait grand congé dans leur couvent en ce beau jour.

Au monastère, l'allégresse était grande. Il y a quelque chose de si impressionnant d'entendre au soir de la vie renouveler les vœux de religion. Mgr Lafèche prononça l'allocution suivante :

Bienheureux ceux qui ont le cœur pur,
parce qu'ils verront Dieu.

« Ma Révérende Mère,

« Vous venez aujourd'hui rendre grâce à Dieu de votre vocation à l'état religieux, et comme cet état constitue le véritable bonheur de l'homme ici-bas, j'ai cru en ce jour d'actions de grâces devoir vous exposer le sens de ces

paroles de N.-S. : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. »

« Le premier besoin du cœur de l'homme, c'est de désirer le bonheur, c'est une loi fondamentale de notre nature, tous les hommes désirent être heureux et ce désir placé dans notre cœur au moment de notre existence met notre volonté en mouvement. N.-S. en venant sur la terre a voulu nous enseigner la voie qui nous y conduit. Il pose des conditions et l'évangile qui nous les rappelle est celui que nous lisons pendant l'octave de la Toussaint—que nous célébrons maintenant. . .

« Parmi les huit béatitudes, se trouve celle que je viens de vous citer : « *Beati* etc, Bienheureux ceux qui ont le cœur pur parce qu'ils verront Dieu. » Ainsi donc les hommes cherchent le bonheur dès leur départ de l'enfance ; le premier désir qui apparaît en eux, c'est le désir du bonheur, loi de notre nature. En cherchant le bonheur, nous faisons une chose qui est bonne. L'attribut, qui domine en Dieu, est la bonté, ainsi le but de Dieu, en créant les hommes, a donc été de les rendre heureux.

« Dieu laisse à l'homme la liberté de chercher ce bonheur où bon lui semblera. Toutefois il éclaire par sa grâce, montre l'objet, fournit les moyens, car l'homme abandonné à lui-même marche dans les ténèbres, se laisse égarer et séduire. Remarquons que l'homme est composé d'un corps et d'un esprit : de là deux lois, de là deux hommes, l'un spirituel qui cherche Dieu et les choses de Dieu, l'autre, l'homme animal qui tend à chercher le bonheur dans les choses terrestres, dans la satisfaction des sens et dans tout ce qui est naturel. Il ne comprend pas qu'il faut chercher le bonheur en Dieu. L'homme spirituel, au contraire, comprend, éclairé par les lumières de la foi, ce qui peut satisfaire ce désir, ce besoin d'être heureux. Le premier point donc est celui qui éclaire, et la première des béatitudes est celle-ci : « Bienheureux les pauvres d'esprit. » Notre-Seigneur a

posé là un grand principe : le bonheur véritable ne se trouve pas dans les satisfactions des sens, dans la poursuite des honneurs et des richesses. Vous avez un résumé de cette parole *pauperes* et son application dans votre vœu de pauvreté ; comprenez-le bien. Les choses temporelles ne peuvent pas donner le bonheur.

« Plusieurs hommes avant N.-S. avaient cherché le bonheur. Le roi Salomon eut une vision. Dieu lui apparut au commencement de son règne, après qu'il eut bâti le temple (une des grandes merveilles du monde) il allait souvent y prier. Dieu lui dit de lui faire une demande, qu'il l'agréerait. Ce roi demanda la sagesse pour bien conduire le peuple qu'il lui avait confié. Cette demande fut si agréable à Dieu, qu'il lui répondit : « Je t'accorde cette demande, tu auras la sagesse à un tel degré, que, ni avant, ni après toi, aucun ne la possèdera à un tel degré. Sur la fin de sa vie, cet homme déclare qu'il n'a pas toujours suivi les conseils de la sagesse. — Il a cherché le bonheur dans la puissance, les honneurs et la satisfaction des sens ; il déclare ensuite qu'il n'a trouvé dans toutes ces choses qu'amertume et déceptions et il s'écrie : « Vanité des vanités, tout n'est que vanité, si ce n'est aimer Dieu et le servir. » C'est donc une chose d'expérience, les choses de ce monde ne peuvent donner le bonheur, lorsqu'elles sont acquises, on n'éprouve qu'amertume et déceptions. Il y a aussi deux ordres : l'ordre ordinaire et l'ordre surnaturel. L'ordre surnaturel nous fait placer l'objet de notre bonheur en Dieu, bien infini, bien immuable. Lui seul peut satisfaire le cœur de l'homme ; ainsi N.-S. en disant : « Bienheureux les pauvres d'esprit » a donc exposé une grande vérité. Ceux qui sont appelés à l'état religieux, éclairés de la lumière surnaturelle, ceux-là ont compris le sens de ces paroles ; ces personnes comprennent la vérité des paroles de N.-S. parce qu'elles l'éprouvent, c'est le don le plus excellent que Dieu puisse faire ici-bas, don qui nous détache des

l
p
lu
r
d
fé
su
u.
qu
sa
Di
à
da
vo
rer
la
vos
vot
con.
ces
vou
infr
ne r
«
le m
qu'o
réel :

choses de la terre pour mieux nous faire voir Dieu, nous conduire à la vision béatifique.

« Ma Révérende Mère, cette lumière véritable a brillé pour vous un rayon de la grâce a lui sur votre jeune âge, vous êtes née dans une famille profondément chrétienne, une mère pieuse vous a appris à connaître, à aimer Dieu et à faire sa volonté.

« En faisant cela, cette bonne mère déposait dans votre âme le germe du véritable bonheur, de celui qui unit à Dieu. Plus tard, Dieu vous laisse le libre arbitre, c'était le moment de vous choisir un état de vie... vous avez prié Dieu, consulté des personnes éclairées; Dieu a fait luire sa lumière qui vous a montré le chemin de l'état religieux, c'était la grâce de la vocation. Je vous félicite d'avoir été éclairée de cette lumière surnaturelle, je vous félicite aussi, ma Rév. Mère, du courage qu'il a fallu pour suivre la grâce de votre vocation. Quand Dieu appelle à un état parfait, plus nombreux aussi sont les sacrifices que sa grâce demande : les sacrifices des biens de la terre, sacrifice de notre personne et de notre propre volonté.

Dieu vous fit entendre cette parole qu'il adressa autrefois à Abraham : « Sors de ton pays, quitte ta parenté et viens dans la terre que je te montrerai. » Jeune encore, Dieu vous appela à laisser votre famille, à dire adieu à des parents, à des amis chéris, à rompre des liens légitimes que la nature elle-même a formés, à renoncer à l'affection de vos bons parents, à abandonner les lieux où s'était écoulée votre enfance, pour venir dans cette enceinte bénie vous consacrer à son service avec plus de liberté. En faisant ces sacrifices, ma Rév. Mère, vous assuriez votre bonheur, vous entriez dans cette voie qui conduit à Dieu, seul bien infini, qui seul un jour comblera votre âme de manière à ne rien lui laisser désirer. C'était agir avec sagesse.

« Voici une question qu'il est bon de se poser : Quel est le moyen d'arriver au véritable bonheur? Le ciel admet qu'on se fasse cette question. Y a-t-il ici-bas un bonheur réel? L'expérience a prouvé qu'il n'y a pas sur cette terre

de vrai bonheur, mais il y a un bonheur relatif et quel est le moyen d'y parvenir ? C'est celui que vous avez choisi, ma Révérende Mère, en marchant dans cette voie qui conduit à Dieu, vous avez trouvé la plus grande somme de bonheur. Et j'en appelle à votre expérience, ma Rév. Mère, et mes Sœurs, quand vous vous êtes détournées tant soit peu de cet objet, alors n'avez-vous pas senti diminuer votre bonheur ? Les personnes les plus heureuses sont les plus vertueuses et les plus fidèles. Quand vous êtes-vous trouvées plus heureuses ? N'est-ce pas quand vous étiez plus fidèles à Dieu. Quand au contraire vous êtes-vous senties tristes, inquiètes, n'est-ce pas encore quand vous vous éloigniez de cette voie tracée par Dieu !

« Quand une fois on a placé notre affection en Dieu ? rien ne peut nous ravir notre bonheur. Les autres en ont fait l'expérience. Les âmes bien établies dans cette voie s'estiment heureuses d'accomplir, au prix des souffrances spirituelles et corporelles, la volonté de Dieu. Et c'est là encore agir avec sagesse. Depuis 50 ans, ma révérende Mère, vous suivez cette voie, vous pouvez vous rendre témoignage du bonheur que l'on goûte en suivant la voie de Dieu, en vivant tous les jours pour Lui, pour parvenir à la vision béatifique. « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur parce qu'ils verront Dieu. »

Voyons en quoi consiste le bonheur du ciel. A voir Dieu. Les bons chrétiens le voient ici-bas sous le voile de la foi, ceux qui conservent leur cœur pur et qui excluent les ténèbres du péché. En regardant un ciel serein, nous voyons toutes choses dans le ciel physique, en effet, en contemplant le ciel par une belle nuit, nous voyons resplendir les astres au firmament, état de l'âme pure. « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur parce qu'ils verront Dieu. » Pour le cœur pur, pas de nuages, pas de noirs soucis. C'est ce que Jésus, le Verbe Éternel, a voulu exprimer par les paroles de cette béatitude ; pour le cœur

qui se livre aux joies du monde, il y a des nuances continues. Dans la vie religieuse, l'âme habite un pays au ciel serein ; en effet, mes Révérendes Mères, le premier engagement que vous prenez est la première condition du bonheur : « Bienheureux les pauvres d'esprit. » En entrant dans la vie religieuse, pour assurer le détachement des choses de la terre, on vous lie par votre vœu de pauvreté, et, désormais votre cœur, attaché aux biens de la vraie patrie, n'éprouvera plus que paix et tranquillité. Examinez le monde, d'où viennent ses soucis, ses inquiétudes ? De la recherche des honneurs, des dignités, des richesses ; de là des inquiétudes, des agitations, des peines sans nombre. En entrant en religion vous coupez court, par le vœu de pauvreté, aux choses de la terre, aux affections de la nature humaine ; vous faites mourir l'homme animal, par votre vœu de chasteté, en vous engageant de mener une vie mortifiée.

« Depuis 50 ans, ma Rév. Mère, vous travaillez à former votre vie sur celle de Jésus, vous avez tâché d'éclairer votre esprit à la lumière de l'ordre surnaturel ; votre vœu d'obéissance vous a donné une direction sûre, en vous obligeant à accomplir vos vœux et vos règles et à marcher dans les voies de Dieu, et, aujourd'hui vous venez remercier Dieu de vous y avoir appelée. Vos parents, vos amis, tous ceux qui s'intéressent à vous et toutes nos Rév. Mères s'unissent à vous pour rendre des actions de grâces au Seigneur et le prier de vous accorder d'y marcher longtemps encore. Oui, continuez, ma Rév. Mère, de suivre cette voie qui conduit au bonheur. Je m'unis à vous, à vos Sœurs, à vos parents, pour remercier Dieu.

« Voilà quelques réflexions que j'ai cru devoir vous adresser, à l'occasion du jour solennel de votre 50^e anniversaire dans l'état religieux. Suivant le cours ordinaire de la nature, vous laisserez bientôt ce monde. L'on a fait deux comparaisons touchant la vie de l'homme. La première est celle d'une échelle que l'on monte et que l'on descend ayant un bout sur la terre et l'autre au

ciel, elle ne me paraît pas exacte, je préfère celle qui place le dernier échelon au seuil de l'autre vie. L'homme monte toujours, puis il entre dans sa vraie patrie ; vous allez continuer, ma Rév. Mère, de monter toujours, et lorsque viendra votre dernier jour, Jésus vous ouvrira les portes du ciel et vous laissera voir Dieu, qui seul ici-bas a fait votre bonheur, c'est la grâce que je vous souhaite. *Te Deum Laudamus !* »

Trois ans plus tard, la maladie la clouait sur un lit de douleurs. Mère S. Charles fut pendant ces jours d'épreuves, ce qu'elle avait été pendant sa vie : religieuse obéissante, humble et mortifiée.

Un soir, elle appelle la garde-malade, et elle lui dit : « Ma sœur, vous n'avez pas à vous occuper de moi, donnez vos soins, vos attentions aux autres malades. J'ai tout ce qu'il me faut »—elle avait un verre d'eau. Une heure plus tard, l'infirmière entend ce monologue : Va-t-en, vilaine bête, tu n'as rien eu pendant ma vie, tu n'auras rien à l'heure de ma mort.—Tu as péché, mon âme, souffre.»

C'était Mère S. Charles qui, à genoux, priait et chassait le tentateur. Elle reçut le saint Viatique, et l'Extrême-Onction avec une admirable piété, et le 29 février 1888, son âme quittait cette terre de misère, de souffrance et de deuils. Elle était âgée de 76 ans dont 55 passés dans la vie religieuse.

Nous avons suivi la carrière si profondément édifiante de la vénérée Mère S. Charles ; mais pour la caractériser, l'annaliste avoue son impuissance à trouver des termes capables d'exprimer sa pensée et elle est réduite, comme ceux qui pleurent et regrettent cette bonne Mère, à admirer en silence.

Sœur Lucie Girardin de S. Apolline

Lorsque cette jeune personne âgée de vingt ans se présenta au Monastère pour y être admise, les religieuses

reconnurent qu'elle avait une certaine instruction. La paroisse d'Yamachiche avait de bonnes écoles et les parents dociles aux avis de leur curé, Monsieur Dumoulin, y envoyaient leurs enfants.

Isaac Girardin était cultivateur. Sa fille, Lucie, n'eût jamais voulu lui demander de prendre quoique ce fût sur le champ paternel pour payer sa dot. Elle entra au noviciat comme sœur converse, non sans quelque regret de renoncer à enseigner et de ne pas dire l'office.

Elle avait pour compagne, la Sœur de la Victoire. Cette dernière, la voyant un jour préoccupée et pensive, crut qu'elle désirait être sœur de chœur, et lui offrit de demander à son père, Monsieur Dionne, de lui payer sa dot. « Il le fera volontiers, lui dit-elle » « Non, non, répondit S. S. Apolline, Dieu a tout permis, je reste dans l'état où je suis. »

Faible, mais énergique, elle se mit résolument à l'ouvrage et travailla sans interruption pendant cinquante et un ans. Elle fut particulièrement occupée à prendre soin des appartements du chapelain.

Sa piété s'alimentait à la source : la divine Eucharistie. Elle communiait tous les jours, même avant que la communion fût quotidienne. Sa dévotion à la communion réparatrice était touchante et elle s'en était fait l'avocate parmi nos bonnes sœurs.

Sa mortification fut héroïque. S'étant démis un bras, l'os fut mal replacé, et dans la brisure, il se fit une plaie qui distillait continuellement. Cette souffrance ne l'empêcha jamais de vaquer à ses occupations. Quand on la plaignait, elle répondait : « Tout cela est délicieux. Il va sans dire que ce n'est pas pour ce monde-ci que c'est délicieux ; mais pour l'autre vie. »

Atteinte d'une hémorragie cérébrale, elle ne fut que quinze jours à l'infirmerie. Quoique ses souffrances fussent grandes, au dire du médecin, elle n'en laissa jamais rien paraître. Elle ne pensait qu'aux autres, plaignait ses infirmières et continua à communier tous les jours.

Lorsqu'après une heure, on la ramenait à son lit de malade dans une petite voiture, elle chantait à mi-voix : « Ah ! que je suis heureuse, j'ai trouvé Celui que j'aime ! » Elle mourut le 24 août 1893.

Sœur Tharsile Langlois de S. Luce

Son père, Monsieur Toussaint Langlois, était navigateur. Tharsile fut élevée dans une honnête aisance. Il y avait dans la paroisse d'Yamachiche une congrégation d'Enfants de Marie dont elle faisait partie. Ces pratiques de piété furent l'aliment de sa vie religieuse et elle y fut fidèle jusqu'à la mort.

Pour sa vie intérieure, elle passa par des épreuves bien pénibles. Elle servit le bon Dieu à ses dépens. « Ame simple, âme d'élite, nous dit Mgr Caron, après la mort de cette amante de Jésus. Je n'ai pas connu de religieuse qui ait travaillé plus assidûment à sa perfection. »

Habile jardinière, elle avait de beaux melons, quantité de citrouilles. Monsieur Fortin, alors chapelain, avait aussi semé des citrouilles, mais il trouvait celles de Sœur Sainte-Luce plus grosses. « Dites plus orgueilleuses, mon Père. »

Elle était universellement estimée dans la communauté. Arrivait-il une postulante, elle lui enseignait comment prendre l'ouvrage, lui disant avec bonté et sur un ton aimable : « Il y a un petit tour, » soit pour faire les hosties ou autres ouvrages auxquels elle travaillait depuis longtemps.

Une jeune religieuse, ayant entendu dire que S. S. Luce était dans les voies extraordinaires, se dit : « Bonne affaire, je vais la surveiller et voir par moi-même ce que sont ces personnes. Un certain temps s'était déjà écoulé, et la bonne sœur était toujours à son devoir, toujours à la règle, et son Argus n'avait rien remarqué de plus. Mais un jour, le premier vendredi du mois, à une heure, toutes

les religieuses se rendirent à la chapelle, pour l'amende honorable. S. S. Luce, qui était cuisinière, s'y rendit comme les autres, avec ses aides ; au retour, par un malencontreux accident, toute la cuisine était inondée comme un lac. La chantepieuvre d'une bouilloire avait été laissée ouverte. S. S. Luce en voyant ce dégât, dit : « Allez aux dévotions maintenant ! » La jeune religieuse qui l'observait toujours pensa en elle-même. « Les âmes qui sont dans les voies extraordinaires sont bien comme nous autres. J'aurais dit ça moi aussi. »

Le dévouement de cette bonne sœur fut incomparable. Elle travailla jusqu'à ses derniers moments. Habile couturière, elle entretenait les habits de nos sœurs converses. Elle fut souvent appelée à donner un coup de mains pour les ornements d'église. Elle était sans ostentation, mais elle n'avait pas non plus de respect humain.

Malade à l'infirmerie, elle gardait le lit. Le vendredi saint, Mère Saint-Henri, alors supérieure, après l'adoration de la croix, se rendit à l'infirmerie, avec le crucifix, pour le faire vénérer aux malades. Elles étaient ou assises dans leur fauteuil, ou couchées, suivant leurs forces. Quand ce fut le tour de S. S. Luce de baiser le crucifix, elle dit : « Veuillez attendre, ma Mère, que je me mette à genoux, pour vénérer les plaies ensanglantées de mon Seigneur Jésus. » Elle les baisa avec compassion et attendrissement, la figure baignée de larmes.

Le 16 août 1889, toutes les religieuses, ayant entendu, vers huit heures du matin, sonner l'agonie, s'étaient réunies pour assister cette bonne sœur à cette heure suprême. S. S. Luce avait toute sa connaissance et avec l'ardent désir de paraître devant Dieu, elle utilisait les dernières minutes de sa pauvre vie mourante. Une de nos bonnes sœurs converses s'approcha de la malade et lui dit : « Ma sœur, nous aimerions bien à demeurer plus longtemps auprès de vous ; mais nous sommes à faire le grand ménage, et l'ouvrage commande, il faut nous retirer. » — Allez, mes sœurs, allez où le devoir vous

appelle, et, souvenez-vous toujours que pour une sœur converse, la plus belle prière, c'est le travail. Adieu, au revoir au ciel.»

Une heure plus tard, elle entra dans son éternité. Elle était âgée de 71 ans et elle en comptait 46 dans la maison du Seigneur. La secrétaire qui a inscrit son décès ajoute : « Cette chère sœur s'est rendue remarquable par son esprit de foi, sa grande piété, son esprit religieux et son amour de la règle. »

· Sœur Louise Duchemin de S. Julienne

Nature simple et droite, cette bonne jeune fille était venue au couvent, pour mieux sauver son âme. Elle y fut admise comme sœur converse. Obligée un soir de monter au grenier pour avoir des pois pour la soupe du lendemain, elle prit une lanterne. Dès qu'elle fut sur le seuil, la lumière s'éteignit. Elle descendit aussitôt pour la rallumer. Arrivée au même endroit, même aventure. Elle n'osa remonter. Dans la nuit, elle fit un rêve. Une religieuse lui dit :

« C'est moi qui soufflais votre chandelle, hier soir. Vous avez eu peur, n'est-ce pas ? mais ne craignez rien. Vous persévérerez et vous prendrez mon nom. Je m'appelais Sœur Sainte-Julienne. »

« Comme c'était un rêve, je n'en dis rien, de crainte de passer pour visionnaire » mais lors de sa vêtue, lorsque la mère Supérieure lui dit qu'elle se nommerait S. S. Julienne, elle lui avoua de quelle manière elle en avait été prévenue. Deux ans après sa profession, cette jeune religieuse fut atteinte du choléra. Le docteur Badeaux, appelé en toute hâte, déclara le danger imminent, et il lui fit jusqu'à six visites dans la même journée. Il réussit cette fois à enrayer le mal. Atteinte une seconde fois, elle succomba. Il y avait douze jours qu'elle était à l'infirmerie. Elle mourut un samedi, le 28 juillet 1849. S. S. Julienne était âgée de 27 ans.

Sœur Henriette Lefebvre de S. Monique

Sœur Sainte-Monique était excellente cuisinière. Elle n'avait pas son égale pour faire une bonne soupe aux pois ou pour faire rôtir le bœuf. Elle était aussi foncièrement religieuse, fidèle à ses exercices de piété et remarquable par son application à garder le silence. A toutes paroles inutiles, elle répondait par une croix sur la bouche.

Sanguine, elle eut à travailler sur son caractère difficile, qui lui donna matière à combattre toute sa vie.

Sa propreté était proverbiale. Quand on voyait un plancher très propre, on disait c'est S. S. Monique qui l'a balayé. Elle conserva toujours sa ferveur première. Même, lorsque les infirmités de l'âge l'eurent réduite à l'état d'enfance, elle fut toujours désireuse de bien faire ses exercices spirituels. De bonne heure dans l'après-midi, elle se faisait lire son point d'oraison, et plus tard, la préparation à la communion du lendemain.

Pendant le jubilé, Mgr Baril, notre aumônier, lui avait fait gagner l'indulgence en commuant les œuvres qu'elle ne pouvait accomplir. Comme elle disait son bonheur, Monseigneur lui offrit d'en faire un second, aux mêmes conditions, qui n'étaient pas du tout onéreuses. Mais cela ne prenait pas. « Voyez-vous, mon Père, j'ai peur que ce soit une *embardée*. » — « Eh bien ! si vous craignez cela, n'en parlons plus. »

Huit jours avant sa mort, elle dit à son confesseur : « Mon Père, je suis vieille, je pourrais bien mourir, faites-moi donc faire une bonne confession. Moi, je n'en suis pas capable. »

La confession fut faite à son grand contentement. Ce fut la dernière. Quand le prêtre retourna auprès d'elle, elle était mourante. Elle mourut le troisième jour de la retraite générale, le 28 août 1901, de débilité sénile, âgée de 77 ans dont 56 de vie religieuse.

Mère Marguerite Trahan de S. Thérèse

Quand la vénérée Mère Catherine-Aurélie, fondatrice du Monastère du Précieux Sang, visita notre Monastère pour la première fois, en saluant Mère S. Thérèse qu'elle n'avait jamais vue ni connue, elle lui dit : « Vous êtes l'âme la plus charitable de la maison. » Cette affirmation était vraie. Mère S. Thérèse était le bras droit des supérieures, le recours dans tous les besoins de toutes ses sœurs et la servante dévouée des pauvres. Les plus misérables, parmi les élèves, lorsqu'elle était maîtresse de classe, avaient ses préférences.

Nous ne pourrions jamais énumérer les services que cette bonne mère a rendus à sa communauté. Elle travaillait l'or, le bois, la cire, le cuir, le mastic, le fer, faisait de la peinture, de la teinture. Elle ensevelissait les mortes, travaillait les ornements d'église, faisait des fleurs artificielles et décorait les chapelles.

Elle tenait cette belle vertu de charité de ses ancêtres qui étaient acadiens. Chez ses parents, le soir venu, les portes ne se fermaient pas à clefs, car, disait-elle, c'était la maison des *quêteux*, et s'il en survenait la nuit, ils trouvaient à loger sans déranger personne.

Une fois pourtant cette hospitalité si large et si chrétienne faillit coûter cher à la maîtresse du logis.

C'était par une nuit d'hiver, Madame Trahan s'était levée de bonne heure et sans lumière, elle alla chercher de l'eau chaude à la bombe, sur le poêle. Son pied glisse sur un corps mou et laineux. Elle pousse un cri perçant. Son mari accourt et constate que sa femme a mis le pied sur la tête d'un nègre, qui sachant la maison de facile accès y était entré et s'était couché, près du poêle.

Deux des frères de Mère S. Thérèse étaient prêtres et un de ses neveux, M. l'abbé E. Pelletier avait été zouave. Comme elle aimait son soldat du Pape, et avec quel noble enthousiasme, elle le suivit dans sa croisade romaine. Sa

dévotion envers Pie IX était filiale. Après la mort du pieux Pontife, elle lui confiait ses intérêts les plus chers. Sa confiance ne fut pas vaine. Elle écrivait à une de ses meilleures amies : ⁽¹⁾ « Je crois que l'on gagne beaucoup à échanger avec les âmes. »

Mère S. Thérèse était gaie. C'était toujours elle qui demandait congé, lorsque Mgr Cooke faisait une visite au monastère. Sa Grandeur aimait cette douce et suave aménité qui répand, dans les communautés religieuses, l'entrain et la cordialité.

Un jour, elle est interpellée par Mgr Caron qui lui reproche d'avoir écouté, d'une des fenêtres du monastère, un sermon du ministre protestant.

« J'en ai retenu des bribes. voulez-vous que je vous les répète, » et sans attendre de réponse, elle commence : « *Because, and e... Bring... brang... devil... hell... very well... because ... and e...* » et elle y mettait l'accent. Elle ne comprenait pas l'anglais. Mgr Caron riait aux larmes, et il lui disait de se taire ; mais elle n'en continua pas moins sa prédication assez inoffensive.

Aux jours de grand congé, elle chantait des chansons de par chez elle, les cantiques de ses vieux chantres. C'étaient les heures les plus hilarantes de la journée.

On lui demanda un jour, la voyant toujours si empressée, si elle avait de la difficulté à se tenir en la présence de Dieu?—« Nullement. Tout ce que je fais, je le fais pour le bon Dieu. » Et on sentait que c'était vrai. Le fait suivant nous en donne une idée. Elle faisait des enfants Jésus de cire. Dans une lettre à Madame Malouin, sa bonne Joséphine, elle écrit à la date du 19 décembre 1887. « Depuis trois semaines, j'ai créé six enfants Jésus, et j'en ai réparé sept vieux. Je n'ai pas manqué à chaque crèche, de demander pour vous, ma chère Joséphine, et pour vos bons parents, tout ce dont

(1) Madame Jean Vézina, née Louise Vien, mère de notre chère S. S. Olive et de Madame Narcisse Malouin, de Québec.

vous avez besoin pour le spirituel et pour le temporel. Je me réserve de renouveler ma prière à Noël et au premier de l'an, avec toute la ferveur possible. »

Son humilité n'était surpassé que par sa charité. Elle s'était faite la servante de toutes ses sœurs, et elle ratifiait tous les jours le choix qu'elle avait fait, au jour de sa vêtue, « d'être abjecte dans la maison du Seigneur. »

A cette même amie dont nous avons déjà parlé, et qui lui avait adressé des vœux de fête, elle écrivait : « Je suis confuse de mon peu de vertu, après toutes les bonnes prières que vous faites pour moi. Sans me décourager, je vais faire de nouveaux efforts pour ne pas vous exposer à faire des mensonges, car je suis bien loin de ressembler à ma sainte Patronne que j'aime et que je veux imiter, coûte que coûte, non pas dans ses révélations, mais dans son humilité. Avec le secours de vos bonnes prières et celles de vos bons parents, Dieu aidant, je veux faire une sainte. »

Elle terminait une lettre à cette même famille en sollicitant leurs pieux suffrages pour l'âme de son vieux père décédé subitement, au mois d'août 1880, dans sa 90^e année.

Pour elle, elle se croyait toujours jeune. On parlait un jour devant elle d'un vieillard. « Mais non, dit-elle, c'est un jeune homme. Il est de mon âge, 70 ans. »

Cette fervente religieuse eut un peu de difficulté à comprendre que son pèlerinage ici-bas touchait à sa fin. Elle se sentait si pleine de vie et d'activité. « Je vais me soigner encore quelque peu, nous disait-elle, lorsqu'elle fut retenue à l'infirmerie, puis si cela ne fait pas, je ne mettrai pas de temps à faire *mon paquet* pour l'autre monde. »

Elle fut en effet héroïque dans sa soumission à la volonté de Dieu. A une de ses sœurs qui lui demandait comment elle était : « Cela va mieux ce matin, mais savez-vous bien que j'ai pleuré toute la nuit ? J'ai eu de la peine à faire mon sacrifice. Il m'en coûtait de laisser

ma communauté, mes mères et mes sœurs que j'aime tant. Dieu sait bien que je l'aime, lui aussi!... je désire le voir; mais la séparation m'était pénible et j'ai bien souffert. Mais c'est fait.»

Elle reçut les derniers sacrements avec une ferveur touchante, puis elle fut calme et belle sur son lit d'agonie. A ses sœurs, qui la visitaient, elle disait : « Je ne sais si cela va continuer; mais il me vient facilement toutes sortes de belles pensées sur le ciel. Lorsque j'y serai, je prierai beaucoup pour ma communauté que j'ai tant aimée et que j'ai servie de mon mieux.»

Comblée de mérites, plus encore que de jours, Mère S. Thérèse mourut à l'âge de 71 ans dont 48 de vie religieuse, au beau jour de la fête de sainte Angèle, le 31 mai 1898. Notre glorieuse fondatrice lui aura aidé à monter les gradins de sa mystérieuse échelle. Au sommet, Jésus tendait les bras à sa fidèle épouse, à sa Thérèse des Ursulines.

Mère Olivine Bellemare de S. Germain

Mère S. Germain appartenait à cette famille Bellemare qui compte tant de membres distingués dans le clergé et dans toutes les classes de la société.

Les Gélinas dit Bellemare sont les premiers Machichoïis et leur prise de possession du pays est relatée avec intérêt dans « Les bases de l'histoire d'Yamachiche.»

Olivine eut pour grand'mère maternelle cette spirituelle Josephite Leblanc, acadienne, qui donna une exquise leçon de politesse à deux officiers anglais en quête d'un déjeuner. Pendant que leur hôtesse préparait leur repas, ces messieurs discouraient sur le crucifix, les images saintes, les mœurs canadiennes, etc., sûrs que la dame n'y entendait goutte.

Lorsque ces messieurs furent à table, l'un d'eux dit : « Maintenant, Madame, je vais vous traduire en français

3

le document que mon confrère vient de me lire en anglais.»

—«Ne vous donnez pas cette peine, Monsieur, j'ai tout compris. Élevée à Boston, où j'ai passé douze ans, je savais ce que les anglais pensent des canadiens. j'en ai une nouvelle preuve, voilà tout.»

L'officier s'excusa, lança une pièce d'argent sur la table et tous deux firent peu d'honneur à la bonne omelette au lard qui fumait devant eux. Ils avaient perdu l'appétit et trouvé *la poudre d'escampette*.

L'enfance de la jeune Olivine fut nourrie des souvenirs de l'année « du grand dérangement » et elle y puisa un courage et une énergie peu ordinaires. Pour se rendre à l'école, elle avait à parcourir une longue route. Faible et délicate, elle était souvent à bout de force et il lui fallait s'asseoir le long des chemins creux, pour reprendre haleine. Ce qui est plus héroïque, c'est que non-seulement elle était en classe à l'heure indiquée, mais elle arrivait au village, assez tôt, pour entendre la messe de Monsieur le curé Dumoulin.

La jeune fille trouva, en ce saint prêtre, un protecteur, un bienfaiteur et pour ainsi dire un père, depuis que Dieu avait rappelé à lui l'auteur de ses jours.

Sa mère née Marguerite Lacerte, restée veuve avec huit enfants, comptait sur l'aide d'Olivine, sa fille aînée, pour élever sa famille.

C'est pourquoi, à treize ans, nous trouvons la jeune fille à la tête d'une école. Elle y resta pendant cinq ans. Son bon curé, satisfait de ses courageux efforts, et connaissant son grand désir de se faire religieuse, vint la conduire au Pensionnat. L'éloge qu'il fit de sa pupille est celui-ci : « Cette jeune personne a conservé intact le lis de son innocence. »

Mademoiselle Bellemare s'appliqua aux études avec succès. Elle excella dans les mathématiques et le dessin.

Au noviciat, elle eut à subir une lutte terrible. Sa santé était débile. La pensée de s'obliger à pratiquer une

règle au-dessus de ses forces la plongea dans de grandes inquiétudes de conscience. D'un autre côté, à la veille de voir se réaliser le rêve de sa vie, la pensée de laisser le cloître lui causait une peine plus sensible qu'on ne peut l'exprimer. Le démon, qui soulevait cette tempête, allait-il triompher? L'obéissance fut sa planche de salut. Après sa profession, elle fut employée pendant onze ans, auprès des élèves. En 1877, elle fut nommée dépositaire. Elle exerça cet emploi pendant six ans. Atteinte de pneumonie, elle vit venir la mort, et s'y prépara de son mieux. Agée de 51 ans, le 16 février 1881, elle paraissait devant Dieu. Sa vie religieuse avait été de 31 ans.

CHAPITRE VIII

Courrier du Monastère

1852-1862

SOMMAIRE :—A L'OMBRE DE L'ÉVÊCHÉ.—VŒUX OFFERTS A NOTRE DIGNÉ MÉTROPOLITAIN.—BIEN-VEILLANTE RÉPONSE DE SA GRANDEUR.—NOUVELLES LOCALES.—DÉCÈS DU RÉV. M. DUMOULIN. RR. MERES S. BERNARD, S. MARGUERITE ET S. URSULE.—BÉNÉDICTION DE LA PIERRE ANGULAIRE DE LA CATHÉDRALE.—PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ.—DANS UNE TEMPÊTE, LE VENT ENLÈVE TRENTE PIEDS DU TOIT DU MONASTÈRE.—LE TABLEAU DE NOTRE-DAME DES DÉLAISSÉS.—INCENDIE DE LA RUE NOTRE-DAME.—LE JOUR DES MORTS AUX URSULINES.—INCORPORATION DE LA CITÉ.—LE CHARIOT DE LA VIERGE.—VISITE DU PRINCE DE GALLES.—FONDATION DU COLLÈGE DES TROIS-RIVIÈRES.—DIVIDENDES DE LA COMPAGNIE DU GAZ.—LORD MONCK AUX TROIS-RIVIÈRES.

Au moment où s'érige le diocèse des Trois-Rivières, nous sera-t-il permis de nous tourner vers le siège de Québec, vers ces évêques qui nous ont aidées et suivies dans cette étape de notre existence, et de les remercier de leur charitable et paternelle protection ? Par eux, nous avons acquis de très nombreux et très charitables amis, dans tout le pays.

Placées sous l'autorité plus rapprochée de Monseigneur des Trois-Rivières, à l'ombre de l'évêché, nous avons la

ferté de ne vouloir point démériter, mais de poursuivre nos œuvres, pour la sanctification personnelle de chaque religieuse et pour aider notre ville et le district tout entier.

« Lorsqu'on est bien convaincu de l'illustration de ses pères, on rougirait de faire moins bien qu'eux. » ⁽¹⁾

Mère S. Claire, l'annaliste du temps, dépose ici la plume. Elle vécut encore cinq ans, mais sans rien écrire.

Cette bonne Mère entassa papiers sur papiers, catalogues, index, annotations, etc. Poursuivons, nous, cette histoire, rattachant notre vie à celle de nos devancières, à celle du diocèse, à celle de l'Église.

Le lien qui unissait Trois-Rivières avec Québec n'était pas rompu. En retour de vœux offerts par la communauté, à l'occasion du nouvel an, Mgr l'Archevêque répond : « Je vous remercie des paroles que vous m'adressez et des vœux que vous voulez bien faire pour moi. Veuillez ne pas douter d'un parfait retour de souhaits et de vœux de ma part, pour la prospérité de votre maison.

« S'il plaît à Dieu de se rendre à ces vœux, votre établissement sera toujours ce qu'il a été jusqu'à présent, aux yeux des citoyens de la ville épiscopale des Trois-Rivières et à ceux de tous les habitants du nouveau diocèse, c'est-à-dire qu'il en fera constamment la gloire ; et toujours aussi il fera la consolation, tant du digne évêque que la divine Providence vient d'y placer que de ses successeurs. L'esprit de régularité se conservera dans votre maison, et par là, vous vous rendrez toujours recommandables aux familles auxquelles vous ne cessez de rendre de précieux et essentiels services, en formant leurs enfants, à la pratique de toutes les vertus. »

P.-F., Archevêque de Québec. »

(1) Baronne Oberkirch.

Les fêtes auxquelles a donné lieu la consécration de Mgr Cooke ont été décrites au IIIe volume de notre Histoire, page 144. Qu'il suffise d'ajouter que la communauté offrit à Sa Grandeur une mitre, des gants et des souliers des quatre couleurs. Les bulles étaient datées du 8 juin 1851.

Mgr Cooke nomma M. Loranger son grand vicaire, et depuis, ce fut le privilège du monastère d'avoir pour chapelain le grand vicaire de Mgr l'Évêque.

Le 31 janvier 1853, Mgr Cooke recevait les vœux des Mères S. Germain et S. Thérèse, toutes deux d'Yamachiche, paroisse aussi féconde en vocations religieuses que fertile en moissons.

Ce jour de bonheur, dans le cloître, fut assombri, par la nouvelle de la mort de M. Charles Caron, père de Mère S. Charles, alors maîtresse des novices. Le défunt était âgé de 85 ans et avait fourni une longue carrière d'honneur et de probité.

Le 25 février, on lit au journal du cloître : « Le gouvernement siège à Québec. M. Polette est parti dimanche après-midi. Le pont de glace est rendu aux chenaux et sera devant la ville dès demain, si le froid continue

« M. Dionne a fait un don à l'évêché, en faveur des Sœurs de la Charité. Monseigneur ne paraît pas pressé d'appeler une autre communauté en ville. Il prend son temps.

« M. Hughes, greffier de la paix, est mourant ! La ville espère du gouvernement de l'aide pour le chemin de fer, pour les piliers et pour la cathédrale. »

Au mois de mars, Mgr Cooke alla confirmer au lac Maskinongé à vingt ou vingt-quatre lieues dans les terres, où il ne peut pénétrer l'été.

Un vétéran de 1812, Joseph Boucher de Niverville, vient de mourir, à l'âge patriarcal de 88 ans. Ce fils d'un chevalier de Saint-Louis a noblement tenu son rang. L'éloge que l'on fait de ses vertus sera toujours au-dessous

de son mérite. Il laisse deux fils : Joseph, Charles et une fille.

En mai, par l'entremise de M. Comte, Sulpicien, nous recevons de France quinze « Bréviaires Ursulins » et quelques exemplaires de nos règles et constitutions ainsi qu'une lettre des Ursulines de Clermont-Ferrand.

La fin de juillet fut endeuillée au monastère par la mort du Rév. Sévère-Joseph-Nicholas Dumoulin, curé d'Yamachiche.

Le 9 septembre 1852, il répondit à la Mère Supérieure, qui le priait de venir entendre les confessions des Quatre-temps : « Je suis fâché que ma mauvaise santé m'empêche de rendre le petit service que vous me demandez, à une communauté si respectable et si reconnaissante. Voilà vingt-six ans que j'ai été, pour la première fois, entendre les confessions des Quatre-temps et m'édifier moi-même : mais mes infirmités ne me permettent pas de continuer. Je me recommande, avec confiance, à vos prières et à celles de toute votre communauté. »

Nous avons le portrait de ce prêtre dévoué, peint à Rome, par M. Hamel. Il rappelle, à la génération actuelle, un ami, un bienfaiteur.

Nous avons de plus une représentation de sainte Eutychiane, en cire, enrichie de reliques de la jeune martyre, souvenir du voyage de M. le curé d'Yamachiche à la ville éternelle.

La retraite générale de cette année fut prêchée par le R. P. Durthaller, S. J. Comme toujours, l'on apprécia l'enseignement pratique, profond et éclairé des Jésuites.

On commença au mois d'août, à construire une tribune dans l'église, pour permettre aux élèves de voir les cérémonies du culte. En creusant pour la construction des piliers, on trouva une plaque en plomb où était gravée l'inscription suivante : « Ci-git Mère M. de Jésus, première supérieure, décédée le 9 octobre 1709. »

Le 15 septembre, jour de la profession de Mère S. Ignace, deux Sœurs Grises, les RR. SS. Pinsonneault et

Marchessault, de St-Hyacinthe, venues à la ville pour des affaires de leur maison, assistèrent à la cérémonie, dans le chœur des religieuses. Toute la famille Bois était présente. Mgr Cooke fit le sermon et s'adressa avec émotion aux parents de la nouvelle professe.

Un mois plus tard, le 23 octobre 1853, nous avons le bonheur d'assister à une ordination : celle du Rév. Chs-Hubert Lassisseraye, autrefois notre enfant de chœur. A la même cérémonie, le Rév. Chs Garceau reçut le diaconat.

Le nécrologe de 1854 s'ouvre par la mort de Mère S. Bernard, décédée le 20 janvier, âgée de cinquante-neuf ans, dont trente de vie religieuse. Elle faisait la classe aux élèves externes et leur inculquait une grande dévotion à la sainte Vierge. A sa mort, toutes ses élèves reçurent le « Souvenez-vous », en mémoire de leur ancienne maîtresse, avec prière de le réciter aux intentions de celle qui n'était plus.

Le 12 février, M. Guillet, notre notaire, nous dit que les rouges font le *diable à quatre*, à Montréal, pour nuire à Cartier et à l'acte seigneurial.

Le mois de mai, aux Trois-Rivières, est loin d'être « le mois le plus beau. » Cette année, les quais sont couverts d'eau et une partie des principales rues est inondée. « Le *Sydenham* qui a passé l'hiver dans les chenaux est devant la ville depuis midi—premier mai—il est près de la côte, un peu plus bas que le quai Molson. Il partira ce soir pour Montréal. Nous attendons le *Castor* qui est à Nicolet. » (journal)

Le 4, la scène est plus animée. « Notre port présente un bel aspect : bâtiments, *steamboats*, berges, goëlettes, bateaux y sont réunis. Le *Lady Elgin* est parti ce matin pour Québec, avec un bon nombre de passagers. Le *Castor* en avait aussi plusieurs. Il commence ses voyages réguliers. » (journal).

Le 30 avril, nouvelle sépulture. Cette fois c'est la Mère S. Marguerite, née Marie Baribeau, de Ste-Anne de la

Pérade. Mère S. Hubert, supérieure, écrit à Monseigneur de Québec: « Monseigneur, vous nous avez permis d'épancher nos joies et nos peines dans votre grand cœur. Je viens aujourd'hui me prévaloir de cette faveur. La mort continue à moissonner parmi nous. Notre chère S. S. Marguerite est décédée hier au soir, après une maladie de dix-huit mois. durant laquelle elle nous a édifiées. Sans doute que ses longues souffrances lui ont mérité le calme parfait et la douce confiance dans lesquels elle a expiré, un instant après nous avoir parlé. Elle a eu l'avantage de recevoir tous les secours de l'Église avec autant de piété et de présence d'esprit qu'en santé. Cette bonne sœur était religieuse de chœur. Elle n'était âgée que de 45 ans et comptait 21 années de profession. 1er mai 1854.»

Une autre religieuse bien connue de Sa Grandeur, la bonne Mère S. Ursule, était dans le temps dangereusement malade, aussi Mère Supérieure la recommande-t-elle aux prières du digne évêque :

« Notre ancienne Mère S. Ursule hydropique est menacée d'apoplexie. Depuis plusieurs jours, elle est toujours assoupie. Je crains fort à moins d'un grand changement qu'elle ne soit privée des secours que la religion offre à ses enfants, au moment suprême.»

Elle mourut le 19 mai.

Le 21 mai, une cérémonie toujours solennelle, l'ordination d'un lévite, se déroulait sous nos yeux. L'élu était le Rév. Léandre Hamelin, secrétaire de Mgr Cooke.

La mort ne désarme pas. La Mère S. Agnès rend sa belle âme à Dieu, le 27 août.

La bénédiction de la pierre angulaire de la cathédrale donna lieu, le 14 septembre 1854, à une belle cérémonie. Nous avons souscrit cent louis pour cette église. Au jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, sur la demande de Mgr Cooke, une copie du personnel de la communauté, tant religieuses qu'élèves, fut déposée dans la pierre angulaire.

La Communauté est actuellement composée de trente-huit professes et de quatre novices dont suivent les noms.

Révérènde Mère Adélaïde Hubert de St-Hubert, Supérieure.

Marie Henley de Ste Brigitte, Assistante.

Tharsille Perrin de St François Xavier, Zélatrice.

Sœurs Marie Anne Lemaitre Lottinville de Ste-Hélène, ancienne supérieure.

Julie Dubord de Ste-Marie, ancienne supérieure.

Angélique Louise Burroughs de Ste-Claire.

Marie Guillemette de Ste-Cécile.

Marie Lessard de Ste-Angèle.

Sara Chase de Ste-Ursule.

Léocadie Brassard de Ste Magdeleine.

Anne Ruby de Ste-Julie.

Hélène O'Keefe de St-Joseph.

Marie Françoise Caron de St-Charles.

Euphrosine Hubert de St-Augustin.

Marie Adélaïde Pinsonneault de Ste-Clotilde.

Zoé Léocadie Vinet de Ste-Philomène.

Emérance Brassard de Ste-Anastasie.

Esther Bois de St-Pierre.

Marie Julie Françoise Dugré de St-François de Borgia.

Adélaïde Mailhot de Ste-Jeanne de Chantal.

Ursule Fl. Dionne de N. D. de la Victoire.

Adélaïde Bureau de St-Henri.

Mathilde Saucier de St-André.

Flavie Gervais de St-Olivier.

Marguerite Trahan de Ste-Thérèse.

Olivine Bellemare de St-Germain.

Adéline Bois de St-Ignace.

SŒURS CONVERSEES

Marie Godbout de Ste-Françoise.

Julie Crevier de St-Jean de la Croix.

Rose de Lima de Ste-Véronique.
 Marie des Anges Aubertin de Ste-Rose de Lima.
 Félicité Potvin de Ste-Euphrosine.
 Luce Girardin de Ste-Apolline.
 Tharsille Langlois de Ste-Luce.
 Joséphine Chassez de St-Laurent,
 Henriette Lefebvre de Ste-Monique.
 Séraphine Houde de St-Antoine.
 Adélaïde Lafond de Ste-Marthe.

NOVICES NON PROFESSES

Esther Garceau de St-Thomas.
 Adélaïde Martin de St-Louis de Gonzague.
 Marie St-Cyr de St-Jean-Baptiste.
 Mathilde Laperrière de Ste-Catherine.

Noms des petites filles pensionnaires dans cet établissement et y recevant l'instruction religieuse.

Adélaïde Rheault,	Victoria Lor.
Delphine Levasseur,	Annie Bureau,
Malvina Trudelle,	Adèle Mailhot,
Oliva Duval,	Caroline Chéné,
Céline Fortier,	Jessé Gouin,
Emma Brunelle,	Philomène Bouchard,
Philomène St-Cyr,	Hortense Boudrault,
Lucias Cormier,	Georgine Dugré,
Séraphine Duplessis,	Agrès Sarasin,
Philomène Garceau,	Edouardina Beauchemin,
Philine Trudelle,	Victoria Yale,
Julie Marcotte,	Georgine Bailey,
Marguerite Legendre,	Ferdinande Gervais,
Flore Baribault,	Catherine Desaulniers,
Virginie Bellefeuille,	Emma Dumoulin,

Caroline Dupuis,	Anna Garceau,
Clara Fortier,	Adélaïde Trudelle,
Adèle Leduc,	Joséphine Seymour,
Henriette Gill,	Céline Montgrain,
Thérèse Gouin,	Eugénie Robichon,
Odile Dufresne,	Marie Niverville,
Émilie Massicotte,	Marie Larue,
Agnès Lottinville,	Anna Nault,
Philomène Turcotte,	Éléonore Robichon,
Anna Ryan,	Louise Huot,
Hélène Seymour,	Marie Huot,
Georgine Badeaux,	Anna Panneton,
Dina Gouin,	Susanne Fontana,
Marguerite Corbeille,	Flore L'Hérault,
Tharsile Craig,	Hedwide Héroux,
Hortense Mayrand,	Georgine Gauthier,
Émilie Martin,	Salomé Vivier,
Hélène Maheux,	Anna Craig.

Nombre des petites filles externes, cent cinquante.

Chapelain de ce Monastère, ayant la direction du Pensionnat, le Très Révérend M. Frs Germain Loranger, Prêtre, Vicaire Général du diocèse des Trois-Rivières.

Dans la nuit du 2 au 3 décembre, eut lieu un accident sans pareil. Trente-pieds de la couverture du toit furent enlevés et jetés au milieu du jardin. Le linge remplissait le grenier, la lessive venait d'avoir lieu, il fut lancé dans le cimetière, dans la cour et entraîné au loin dans les champs. Un grand vent accompagné de neige et de poudrierie avait causé ce dégât. Toute la maison était remplie de fumée. Les religieuses éveillées en sursaut par un craquement formidable crurent à la fin du monde.



NOTRE-DAME DES DÉLAISSÉS
Patronne de la ville de Valence

Ce
fois
au si
granc
eut li
du pe
s'enq
elles e
la ma
blanc

Mo
matir
domm
bienv
soir, s
de pe

En
vants,
du do

Sou
neuse
pieux,
degrés
miracu

Cet
de Ra
murail
dans c
passée

Voic

prégné
En
image
et elle
somme
son rep
vaux d

Ce qui est à peine croyable, mais qui a été maintes fois attesté par des témoins oculaires, on ne manqua pas au silence de parole pendant cette nuit horrible, tant « le grand silence » était respecté. Le lendemain, la messe eut lieu comme à l'ordinaire et les religieuses qui venaient du pensionnat voyant le monastère envahi par la fumée s'enquérèrent, par signes, de la cause. Pour toute réponse, elles eurent un regard dans le jardin, où la couverture de la maison, tout de son long étendue, tranchait sur la blancheur de la neige.

Monsieur Baptist, marchand de bois, offrit, dès le matin, une équipe d'hommes pour réparer le plus gros du dommage, afin de rendre la maison habitable. Grâce à ce bienveillant concours, chacune put réintégrer, pour le soir, son domicile. C'est merveille qu'il n'y ait pas eu de pertes de vie.

En 1855 le jour de la Pentecôte et les deux jours suivants, nous avons eu un triduum solennel, en l'honneur du dogme de l'Immaculée Conception.

Sous les voûtes monastiques, dans l'apothéose lumineuse des ors, des tentures couleur d'azur, et des chants pieux, la procession lentement se déroula, descendant les degrés qui conduisaient à la buanderie, pour saluer l'image miraculeuse de la Vierge.

Cette vieille construction datait des jours de Monsieur de Ramezay. Deux siècles presque, en passant sur ses murailles, y avaient laissé l'empreinte des âges disparus ; dans cette atmosphère régnait la grande ombre des choses passées.

Voici une tradition conservée dans le cloître, tout imprégnée de foi ardente et de piété filiale.

En 1752, on ramassa dans les débris de l'incendie une image noircie par les flammes, mais intacte ; on la vénéra et elle fut exposée, dans la buanderie, où elle protégea le sommeil de Mgr de Pontbriand, qui y prenait, la nuit, son repos, après avoir surveillé pendant le jour les travaux de reconstruction.

Au second incendie, en 1806, la Vierge veilla sur son logis et les flammes respectèrent la vieille buanderie. Aussi la vénération de nos Mères pour l'image noircie allait-elle toujours croissant.

En 1823, les boulangères S. S. Catherine, et S. S. Françoise, s'étant rendues à la buanderie quelques minutes après quatre heures A. M., pour y allumer les feux, trouvèrent un bout de plancher de brûlé et la poutre en charbon. Nulle autre pensée ne leur vint à l'esprit, sinon que la Vierge micaculeuse avait éteint ce commencement d'incendie.

Tous les soirs, avant de laisser la buanderie, les bonnes sœurs converses avaient la pieuse coutume de réciter trois *Ave Maria* devant l'image de Marie, pour réclamer sa protection. Une fois, par oubli, cette pratique fut omise. S. S. Jean de la Croix, vers dix heures, se rend à la cellule de la Mère Supérieure et elle lui dit qu'elle est pressée intérieurement de retourner à la buanderie, pour une seconde visite, c'est dans un temps de lessive, il y a là du feu, elle craint un accident. Mère Supérieure lui dit de se faire accompagner et de s'y rendre. Quel ne fut pas leur étonnement de trouver un billot placé près des feux tout carbonisé : elles se rappelèrent que les trois *Ave Maria* n'avaient pas été dits. Elles suppléèrent à cette omission et revinrent au dortoir, l'âme reconnaissante, et, le lendemain, chacune de glorifier et de bénir la Vierge protectrice, notre bonne et tendre Mère.

Un certain soir, dans une huche monumentale, on avait enfermé de la pâte avec du levain, pour être boulangée. Comme c'était en hiver, on eut soin de mettre tout auprès, avec les précautions voulues, un peu de braise, afin d'empêcher le tout de geler, mais le feu se fit jour, il brûla le contenant et le contenu, gagna la muraille et courut dans le plafond, brûla le cadre du tableau de la Vierge, ainsi que le cordon qui le suspendait à un clou : mais l'image collée à la muraille restait pour attester qu'elle faisait bonne garde, et que sous sa protection, les

flammes ne passeraient pas outre. Le lendemain, M. Rothier, notre ouvrier, réparant le plancher du grenier, ne fut pas peu surpris de trouver le chevron près de la cheminée en charbon, et il se demanda qui avait arrêté le feu.

En reconnaissance, tous les ans, la neuvaine de l'Immaculée Conception se faisait devant l'image noircie, et l'usage était d'aller terminer à la buanderie la procession solennelle de la fête. A cette occasion, les murs lézardés disparaissaient sous les tentures blanches, les guirlandes de lumières et de fleurs ornaient l'image de la Vierge et toutes, religieuses et élèves, chantaient avec ferveur *Regina sine labe originali concepta, ora pro nobis.*

D'âge en âge, les faveurs dues à notre Mère Immaculée, par suite de prières faites devant son image, s'enchaînent et se multiplient. Écrire toutes les légendes, raconter tous les miracles dûs à la protection de Marie, dans notre cloître, serait reconstituer toute l'histoire de ce monastère.

Quand nous regardions ce vieux bâtiment, une impression du passé nous saisissait et son toit aigu montant dans le ciel nous semblait être une prière de foi et d'amour.

Un coup d'œil maintenant sur le tableau que nous vénérons et qui représente « Imagen de Sonora de los Des Amarados de Valencia. »

Voici sa légende :

Vis-à-vis la cathédrale de Valence, une des gloires de l'art chrétien, en Espagne, se trouve une chapelle dédiée à la Mère de Dieu, sous le vocable touchant de Notre Dame de los Des Amarados. Sur ce site, s'élevait autrefois l'ancien temple d'Esculape. Mais la Vierge a opéré en ce lieu beaucoup plus de guérisons que le savant grec.

La gravure représente la Vierge Marie vêtue d'étoffes précieuses ornées de perles et de riches diamants. Assis sur son bras droit, est le divin Enfant, tenant une longue croix qui touche le pavé.

La Mère et le Fils semblent compatir aux malheureux et aux délaissés. A les regarder, le cœur souffre moins et l'âme est plus encouragée. On se surprend à dire : « O vous, à qui rien n'est impossible, si ce n'est d'avoir pitié des misérables, ayez pitié de nous ! »

Le 19 juillet, 1856, la bonne Mère S. Hélène, qui avait fait profession en 1801, s'endormit dans le Seigneur, un samedi, à dix heures du matin. Elle était la dernière survivante de l'incendie de 1806. Elle avait passé par toutes les charges du monastère et avait vu se renouveler toute la communauté. « Cette bonne Mère, écrit la secrétaire, dans sa notice mortuaire, emporte les regrets de toutes celles qui ont eu le bonheur de la connaître. »

Le 24 août 1856, le Rév. M. Joseph Aubry, épris du plus parfait, nous fait ses adieux. Il part pour la Trappe du Kentucky. Ce bon prêtre était notre confesseur extraordinaire, depuis la mort de M. Dumoulin. Bien des vœux de bonheur le suivent dans son *désert*.

Mgr Cooke gémit depuis longtemps sur l'intempérance qui cause tant de mal dans notre petite ville. Cette plaie hideuse, ce chancre qui ruine les familles et la société ne cède à rien. Que de fois, aux prières de l'archiconfrérie se tournant vers Marie, refuge des pécheurs, Monseigneur ne conjura-t-il pas cette bonne Mère de lui venir en aide. Las d'avertir, de réprimander, sans jamais rien obtenir, un dimanche, au prône, il menace la ville de grands châtiments, si les coupables ne se repentent.

C'était au mois d'octobre; dans la même semaine, l'incendie éclate à 10 hrs P. M., dans le quartier des auberges, rue du Fleuve, sévit toute la nuit, s'alimente des tonnes de whisky et de poudre, devient incontrôlable, gagne la rue Notre-Dame et ne laisse que des ruines.

Ce n'est que sur les 10 heures A. M., qu'on put maîtriser le fléau de Dieu. Pendant ce temps, au monastère, les religieuses prosternées devant l'image miraculeuse récitait les litanies, imploraient grâce et secours. Les élèves unissaient leurs prières aux nôtres.

1857

Le 10 juin, la législature sanctionnait le bill pour l'incorporation de la cité des Trois-Rivières.

Monsieur J. Baptiste Lajoie, marchand, fut le premier maire. Les conseillers étaient MM. L. B. Garceau, F. Bellefeuille, J. Gauthier, Theo. Rickaby et D. E. Frigon ; G. I. Barthe était le Secrétaire-Trésorier.

La cité est bornée en front par le fleuve St-Laurent ; en profondeur, par une ligne parallèle au cours du fleuve, à la distance de cent-soixante chaînes du point ouest de l'embouchure du St-Maurice ; du côté est, par la rive est de la même rivière ; et du côté ouest, par une ligne rectangle, à prendre d'un point à la distance de cent soixante chaînes, de la rive ouest du St-Maurice jus'au fleuve St-Laurent, y compris les îles.

La cité est divisée en quatre quartiers : St-Philippe, St-Louis, Ste-Ursule et Notre-Dame.

Les Trifluviens sortent de leur apathie et ils commencent à parler de voies ferrées.

Au mois d'août, nous avons la visite du Rév, M. Aubry qui s'est contenté d'une année de vie trappistine. Il nous remit une médaille de saint Benoît et un diplôme d'agrégation, afin de nous faire participer aux biens spirituels de l'Ordre.

1er novembre 1857.—Au cours de cette histoire, il est bien des jours heureux, des joies intimes qui ont été révélés à nos lectrices ; mais il est une fête du cœur, un jour tout voilé de larmes dont nous n'avons pas parlé.

Nous sommes au soir de la Toussaint. Les sons des cloches convient les vivants à prier pour les morts. C'est l'heure des premières vêpres des trépassés. Ici, point de fleurs, nulle couronne. Tous nos souvenirs sont des prières ; mais combien nombreuses, combien ferventes. Au premier glâs, toutes les moniales accourent, les anciennes déjà courbées vers la terre et qui ne peuvent plus suivre

le chœur, en cette vigile des morts, sont à leurs stalles ; les plus jeunes, qui voient la mort dans le lointain, songent à cette génération de disparues, dont elle occupent les places et qui, de leur vivant, ont enrichi le cloître du patrimoine de leurs vertus et de leurs mérites, et, en cet anniversaire mélancolique, leurs traits se dessinent à leurs yeux. Toutes comptent les mortes de l'année : nous voyons leurs places vides, leurs visages familiers ; elles goûtent le grand repos. Le soir, un regard dans le cimetière, nous montre l'ombre de la grande croix allongée sur toutes les petites croix, et les gouttes d'eau qui tombent des dalles vieilles semblent autant de larmes versées sur ces tombes solitaires... L'office des morts à trois nocturnes a été récité ; maintenant, on commence celui de la Vierge, la Reine du purgatoire. Le lendemain, à l'issue du saint sacrifice, les religieuses, rangées en deux chœurs, prient pour les Souverains Pontifes, les évêques et les prêtres ; puis pour les fondatrices et les religieuses enterrées dans le caveau. On demande à Dieu « de les admettre dans un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix. » Notre charité s'étend à tout l'Ordre ; on traverse les terres et les mers, on sollicite pardon, miséricorde, pour toutes les Ursulines décédées. Ce vœu d'amitié fraternelle est confié à la Vierge Marie, afin qu'elle intercède avec nous. Mais la religieuse entend aussi d'autres voix qui parlent mystérieusement à son cœur, elle pleure soit un père, soit une mère, et la Religion, en ce jour du grand *memento*, prie avec elle. « O Dieu, qui nous avez fait un précepte d'honorer nos pères et nos mères, etc. »

Vient ensuite un souvenir pour les bienfaiteurs du monastère, et une fervente supplication pour tous les fidèles défunts. Pendant ces prières, nous nous sommes dirigées vers le cimetière, et l'eau sainte a aspergé les tombes de nos mortes. Ce pèlerinage, toujours par un jour de brume, dans ces matinées décolorées de novembre, nous est salutaire. C'est l'âme plus unie que jamais à nos

chers disparus que nous disons au chœur un dernier *De profundis*.

Cette année 1857, nous avons pleuré le 30 janvier, notre dévouée Mère S. Claire. Elle était décédée un vendredi, à une heure de l'après-midi. Le 12 juillet, notre fervente Mère S. Philomène répondait, à son tour, à la voix de l'Époux qui l'invitait aux noces éternelles. Mgr Cooke arrivé la veille, de sa visite pastorale, vint la voir et lui administra les derniers sacrements. Elle expira le lendemain matin à cinq heures.

Le 3 décembre, nous confions à la terre la dépouille mortelle du Très Rév. F.-X. Loranger. M. le grand vicaire Chs-Ol. Caron, qui devait lui succéder, fit son éloge funèbre. Il y avait peu de prêtres au service, vu le mauvais état des chemins.

La retraite nous avait été prêchée par le R. P. Vetter, S. J.

Le 1er janvier 1858 fut marqué par une cérémonie funèbre, la Mère Marie de la Victoire recevait les derniers sacrements. Sa vie se prolongea jusqu'au 26 janvier, puis le 6 mars, ce fut la Mère S. Augustin qui, à son tour, répondait au *Veni coronaberis* du Christ Jésus.

Le 25 novembre, quatre novices du nom de Philomène prononçaient leurs vœux. Elles portaient en religion les noms des mystères de la sainte Vierge : M. de la Nativité, de la Présentation, de la Visitation et de l'Assomption.

Mère de la Nativité est, en 1911, la seule survivante du fervent *quatuor*.

Mère S. Clotilde, qui était alors maîtresse des novices, nommait ses quatre professes « Le chariot de la Vierge. »

L'année 1860 fut remarquable par la visite du Prince de Galles. Son Altesse Royale descendit en notre ville, le 23 août. Les préparatifs avaient été grandioses et coûtèrent trois cent louis à la ville. Arcs de triomphe, rues pavoisées, adresse, insignes, rien ne manquait pour attester notre loyauté. Le Prince ne visita pas les établissements.

En septembre 1860, s'ouvrait le Collège des Trois-Rivières. «Mgr Cooke en a créé l'âme et l'Hon. Joseph-Edouard Turcotte en a fait le corps.» ⁽¹⁾

Comme toutes les œuvres de Dieu, cette maison d'éducation connut de grandes épreuves. Mgr Cook fut héroïque. Il n'eut jamais un mot de blâme pour les opposants. C'est par une telle mansuétude qu'il ramena, petit à petit, les esprits divisés. Et c'est au prix de crucifiantes humiliations et de nombreux sacrifices qu'il fonda son Séminaire.

Cette maison de haute éducation fit un bien immense à la ville et aida, non seulement, au développement des lettres, mais à l'industrie et au commerce.

La vallée du St-Maurice s'ouvrait peu à peu à la colonisation. M. Anderson, photographe, avait pris des vues de la rivière qu'il fit imprimer chez Notman. Elles révélèrent des paysages d'une grande beauté. La cascade des Piles et celle de la Grand'Mère avec leurs ondes bouillonnantes et leurs pilastres ont un beau décor dans la nature sauvage et pittoresque. Ce panorama chante une hymne au Créateur et donne à l'âme des impressions de beauté et d'infinie.

Le 12 octobre 1861 eut lieu la première excursion sur la voie ferrée du Grand Tronc, de *Doucet's landing* à Arthabaska ; malgré le temps pluvieux, ce voyage de plaisir en procura réellement aux excursionnistes.

Le 4 décembre, mourut le capitaine Robertson, maître de poste depuis vingt-cinq ans. Il était né à Perth, en Écosse. Sa fille Rachel avait épousé David Chisholm, un ancien soldat, poète à ses heures, et qui écrivait des élégies, à la mort de ses compatriotes. Il demeurait rue des Forges et signait : « A scotchman and a soldier. »

Le 15 janvier 1862, « les Vieilles Forges » furent mises en vente par le gouvernement ; mais comme il n'y avait pas d'enchérisseurs, la vente fut remise.

(1) Histoire du Collège des Trois-Rivières, p. 34.

Au mois de février, parut le premier numéro de « La Sentinelle » rédigée par un jeune homme de grands talents, Monsieur Norbert Provencher. Cette feuille d'hiver tombera, avec les roses, en juillet prochain.

Le 12 février, les actionnaires de la compagnie du gaz eurent une assemblée; furent présents : John Houliston, J.-E. Turcotte, Geo.-B. Houliston, S. Dumoulin, W.-R. Adair, L.-E. Gervais, Thos. Thomson, F. Stobbs, John Houliston, jr. Après la lecture du 8^e rapport, le secrétaire déclara que les dividendes étaient de quatre pour cent.

A l'ouverture de la navigation, le *Napoléon* commandé par le capitaine Duval, remplaçait le *Castor*.

Le 15 juillet, Lord Monck et sa suite descendaient à l'hôtel Farmer. Une adresse lui fut présentée par le Maire, puis Son Excellence visita les édifices publics. Les rues étaient balisées et pavoisées.

A l'occasion de cette visite, *l'Inquirer*, un journal anglais publié en notre ville, cite le jeu de mots suivant :

« Québec est plus romain que Rome ayant M. Pope pour maire et Monck pour gouverneur. »

CHAPITRE IX

Un cortège d'élues

SOMMAIRE : — MÈRE MADELEINE PEPIN DE S. AGNÈS. — DEUX SŒURS, MÈRES S. PHILOMÈNE ET S. LOUISE. — MÈRE FLORE DIONNE DE MARIE DE LA VICTOIRE.

De 1852 à 1862, la mort avait fait bien des victimes parmi nous. Il serait consolant pour l'annaliste de parler longuement des mères et des Sœurs que nous avons perdues. La discrétion seule arrêter notre plume.

Mère S. Agnès, excellente religieuse, a servi sa communauté pendant trente et un ans, avec dévouement, piété et ferveur. Elle s'est surtout rendue remarquable par le soin respectueux, et même minutieux, qu'elle prit des ornements, des vases sacrés, etc., dans l'office de sacristie, qu'elle remplit pendant plusieurs années. Sa propreté était proverbiale, elle essuyait chaque morceau de bois qui entrait dans la sacristie pour chauffer le poêle de l'église. Comme dans l'ancienne loi, elle ôtait sa chaussure, pour pénétrer dans le sanctuaire. Pour fleurir son autel, elle s'était faite jardinière et son bonheur était grand de voir ses fleurettes orner le tabernacle.

Envoyée auprès des élèves de l'externat pour *l'évangéliser les pauvres*, sa mission fut bénie de Dieu.

Elle s'inclinait avec amour et bienveillance vers ses petites élèves, son sourire maternel et son affectueuse tendresse attestaient sa vocation d'Ursuline éducatrice. Dans sa communauté, elle se faisait toute à tous, mais surtout envers ces petits que Jésus a prédestinés d'avance au royaume des cieux.

Le programme de sa vie spirituelle était celui que traçait saint Paul dans son *Épître aux Philippéens* : « Tout ce qui est vrai, tout ce qui est aimable, tout ce qui est l'honneur, la vertu, le devoir, aimez-le. »

Les lettres spirituelles qui lui étaient adressées par le Rév. M. Bédard, chapelain de l'Hôpital-Général, qui l'avait dirigée vers notre monastère, lui en facilitaient l'application.

Après trente ans de vie cachée, le bon Maître lui dit : « Votre récompense, la voici : le Dieu de paix vous appelle dans son royaume. »

Mère S. Agnès, dans le monde Madeleine Pepin, était née à Charlesbourg, à l'ombre de l'église, le 10 juin 1800. Son père se nommait Charles, et sa mère, Marguerite Caron. Elle était la douzième enfant d'une famille de treize dont sept filles et six garçons.

Thérèse, célibataire, fournit une longue carrière enrichie de mérites, sanctifiée par la prière et par le travail. Isabelle désirait, elle aussi, se faire Ursuline. Atteinte de la petite vérole, elle mourut à vingt ans, religieuse de désir.

Josette devint Madame Chs Savard de Charlesbourg ; Angélique, Madame J.-Bte Cliche, de Lorette ; Marguerite épousa M. Chs Paradis, et Marie-Louise, M. Joseph Paradis. Ces deux familles ont donné à l'Église un prêtre, religieux missionnaire chez les Pères Blancs d'Afrique, dont les écrits répandent, avec l'esprit d'apostolat, un parfum d'édification, et donnent des renseignements utiles sur les peuplades évangélisées ; deux de ses sœurs sont religieuses à la Congrégation de Notre-Dame, Montréal.

L'autre famille Paradis compte cinq religieuses chez les SS. du Bon-Pasteur de Québec.

Trois frères de Mère S. Agnès ouvrirent, au commencement du XIX^e siècle, la belle paroisse de St-Roch de Québec. Ils y vécurent dans une honnête aisance, sur la rue Ste-Marguerite, laissant après eux la réputation

d'hommes intègres, fidèles à leur parole; et ce qui vaut, par-dessus tout, de pieux et fervents chrétiens.

Mademoiselle Virginie Pepin, fille d'Ignace, dont la vie a été un tissu de bonnes œuvres, dévouée au Patronage, possède encore la maison paternelle. Celle de Jean-Baptiste a été vendue, en 1907, par sa petite-fille, Mademoiselle Marie-Louise Pepin, à M. le notaire Labrecque.

Ancienne élève de l'École Normale, institutrice dans St-Roch, Mademoiselle M. L. Pepin eut le désir de se faire religieuse; seule sa faible santé l'en a empêchée. Dieu lui a accordé une grâce signalée: celle de faire le pèlerinage de Terre-Sainte. Comme elle se trouvait dans une grande foule, brisée par l'émotion, elle eut une syncope de cœur et fut administrée au St-Sépulcre. La pèlerine a écrit ses impressions dans des « Notes de voyage » publiées dans « *l'Enseignement Primaire.* »

Mademoiselle Pepin a fourni ses preuves comme institutrice laïque, et ses beaux états de service sont appréciés, car il est bien méritoire, cet apostolat de l'enseignement. Elle est secrétaire de l'Association des Institutrices catholiques de Québec.

Mère S. Agnès avait un frère, Ignace, dont la fille avait épousé, en janvier 1854, M. Louis Talbot, capitaine de vaisseau. Il vint dans le cours de l'hiver aux Trois-Rivières, pour finir un bâtiment en construction, et présenta ses hommages à sa tante Ursuline. Mère S. Agnès fut heureuse des dispositions chrétiennes de M. Talbot et elle écrivit à son frère Ignace, pour le féliciter d'avoir un tel gendre.

Ce fut la dernière lettre de l'Ursuline à sa famille. La même année, la mort l'enleva à l'affection de ceux qui l'aimaient.

Deux de ses frères s'établirent, l'un à St-Léon, et l'autre, à Bécancourt.

Parmi les nièces de la digne Mère S. Agnès, nous mentionnerons, la Rév. Mère S. Anne, religieuse du Bon-Pasteur de Québec. Elle se nommait dans le monde Des

Anges Paradis, nom prédestiné s'il en fut un. De 1861, année de sa profession, jusqu'à sa mort, en 1910, elle se fit remarquer par sa piété, sa charité et par son zèle à préparer les enfants au grand acte de la première communion. Elle ressemblait beaucoup, paraît-il, à sa tante S. Agnès.

Dans le même couvent, se trouve une autre nièce : Zélia Pepin, S. M. de la Passion. De plus, quatre Sœurs Bédard dont la mère était Marie Paradis—nièce de Mère S. Agnès—sont religieuses, dans cette communauté, sous les noms respectifs de Sœur Jeanne de Valois, S. Marie de la Foi, S. M. de Saint Joseph de Jésus, et la dernière a remplacé sa sœur aînée décédée en 1902. Elle veut faire revivre dans le même couvent et son nom et ses vertus.

Si nous passons chez les Sœurs de la Charité, de Québec, nous rencontrons la Rév. S. S. Léandre, petite-nièce de notre Ursuline. Sa mère était née Elise Pepin, fille d'Ignace. Cette bonne religieuse mourut après douze années de vie religieuse, courant à la mort comme à sa délivrance.

En 1911, quatre enfants d'Ignace Pepin, frère de Mère S. Agnès, sont encore vivants. Ce sont : Madame Boulanger de Montréal, Madame Veuve Talbot de Québec, Mademoiselle Virginie Pepin dévouée aux œuvres du Patronage et Monsieur Laurent Pepin d'Arthabaska.

Madame Veuve F. Pepin, sœur de la S. S. Anne du Bon-Pasteur, qui a fourni des notes sur la famille Pepin, et qui a bien connu sa vertueuse tante, demeure à St-Sauveur de Québec.

Mère Zoé Vinet de S. Philomène et Mère Hedwidge Vinet de S. Louise

Au livre d'or de la noblesse rurale publié à l'occasion du troisième centenaire de Québec, nous lisons :

Famille Vinet dit Souigny, établie à la Longue-Pointe, Montréal, en 1686.

1.—Jean, de Pérignac, Saint-Onge, évêché de Xaintes, marié, en 1672, à Jeanne Etienne.

2.—Prudent, marié en 1722, à Marie-Françoise Jeannot.

3.—François, marié en 1755, à Elizabeth Trudeau.

4.—Antoine, marié en 1791, à Marie-Louise Leduc.

5.—Joseph, marié en 1834, à Catherine Lapointe dit Desautels.

6.—Gustave, marié en 1884, à Arzém Lafontaine.

Cette famille a été décorée et c'est à juste titre. Jamais colons n'ont autant aimé la terre que ces braves et vaillants cultivateurs. Ils ont donné au champ paternel, un labour inlassable, un travail intelligent, et le sol a rendu le nécessaire, puis, la richesse, l'abondance et l'honneur.

Aux portes de Montréal, la terre de Jean, concédée en 1686, pour un sou de cens, par arpent, se vend maintenant, par les descendants, plusieurs sous du pied carré.

C'est dans ces familles où fleurissent la piété, le travail et les vertus domestiques que Dieu se plaît à choisir ses élus. Il en transplantera quatre au Monastère des Ursulines des Trois-Rivières : deux tantes et deux nièces.

Les Vinet avaient des amis aux Trois-Rivières. Le premier du nom était venu y chercher sa femme et Antoine, le quatrième de la lignée, cousin de Mgr Vinet, y avait un ami intime, M. Kimber. En venant le voir, il arrêtait à Maskinongé, où un autre cousin, le Révérend Ignace-Prudent Vinet, était curé.

La vie de famille était douce, sur la terre de la Longue-Pointe. La maison ancestrale, large et massive construction de pierre n'était qu'à vingt pieds du fleuve. De la galerie, on pouvait parler aux passagers, à bord des bateaux. La lessive se faisait sur la grève, à l'écart. Les blanchisseuses armées de battoirs lavaient le linge et le rinçaient à grande eau. La terre voisine de l'église, large de quatre arpents, longe le Saint-Laurent. Le dimanche et les jours de fête, toute la montée était garnie de voitures venant de la concession de St-Léonard, tous parents ou amis, de père en fils, depuis les premiers temps de la

colonie. Les familles Décarie, Leduc, Bourbonnière, Hurtubise et Vinet ne formaient qu'un cœur et qu'une âme.

Un dernier détail de cette vie familiale, car il faut abrégé. Le 17 août, anniversaire de la naissance de monsieur Joseph Vinet, frère des Mères S. Philomène et S. Louise, et père de seize enfants, était jour de grand gala. Longtemps à l'avance, on préparait en secret, cadeaux, chants et dialogues. Le dîner se prenait sous les « pommeliers. » Les plats de résistance étaient des pigeons assaisonnés à la sauce blanche et les succulents pâtés aux bleuets.

Le 21 août, madame Guy, sœur de M. Vinet, qui se nommait Jeanne de Chantal, invitait à son tour la famille de la Longue-Pointe à St-Léonard. Il fallait voir avec quel entrain on montait dans les grandes charettes et quel joyeux piquenique c'était.

Quitter ce site enchanteur, dire adieu à toutes ces joies de la famille pour répondre à l'appel de Dieu fut le sacrifice accompli par mademoiselle Zoé Vinet, fille d'Antoine et de Marie-Louise Leduc. Dieu avait mis, en son âme, une grande générosité, en son cœur, une foi robuste.

En 1838, elle prononçait ses vœux. Sa jeune sœur Hedwidge, plus jeune qu'elle de six ans, alors âgée de dix-neuf, assistait à la cérémonie. Vaincue par la grâce, elle comprit la fragilité des biens de la terre, la vanité, le néant des choses terrestres. Elle renonça aux plaisirs du monde, à ses toilettes, à ses fêtes et dit à son frère, M. Joseph Vinet, qu'elle allait entrer au couvent. Comme sa décision avait été bien prompte, les Supérieurs lui ouvrirent les portes du pensionnat. Elle y mûrit ses projets, tout en continuant ses études.

Le 21 janvier 1841, elle franchit le seuil du cloître et deux ans plus tard, le même jour que Mère S. François de Borgia, le 11 mai 1843, M. le Grand Vicaire Cooke reçut leurs serments et M. Fortin, chapelain du Monastère, prononça l'allocution suivante :

v
Sermon de Profession

« Que celui qui veut venir après moi, renonce à soi-même: qu'il prenne sa croix et me suive. »

« Je ne doute pas, mes chères sœurs, des heureux sentiments avec lesquels vous venez faire à Dieu le plus grand et le dernier sacrifice. Une seule pensée vient troubler votre bonheur. C'est la crainte, l'incertitude où vous êtes, si vous persévérerez toute votre vie. Voulez-vous un moyen bien efficace pour demeurer toujours fidèles à Dieu ? Soyez humbles. Reconnaissez que vous ne pouvez rien sans Dieu, et vous obtiendrez tous les secours qui vous seront nécessaires. Plus vous vous humilierez, plus vous recevrez de grâces de Dieu et plus vous lui serez agréables. Nous voyons en plusieurs endroits de l'Écriture que lorsque Dieu a voulu élever les saints ou leur faire accomplir de grandes choses, qu'il les a toujours fait passer par des épreuves et des humiliations. C'est sur ce fondement que tous les saints ont bâti l'édifice de leur perfection. Aussi, voyons-nous qu'ils y ont trouvé leur avantage. Le saint Roi David dit à Dieu : « Il m'est bon, ô mon Dieu, que vous m'ayez humilié. » Par combien d'humiliations le Seigneur a-t-il éprouvé ses plus fidèles serviteurs ? Ce ne fut qu'après que Joseph eut été vendu par ses frères et amené en Egypte comme un esclave, qu'après avoir été mis en prison plusieurs années, qu'il devint le Gouverneur d'Egypte et Sauveur de son peuple. Moïse ne devint le Conducteur du peuple de Dieu qu'après avoir passé quarante ans à garder les troupeaux. Et Jacob ne mérite de donner son nom à sa nombreuse génération, qu'après avoir servi Laban vingt ans, pour obtenir Rachel.

« Ça toujours été la conduite du Seigneur envers ceux qu'il a choisis pour les élever au-dessus de leurs semblables, que de les éprouver par des humiliations.

« Ainsi, si vous voulez infailliblement vous assurer la grâce de Dieu, son secours dans tous les moments de la vie, soyez humbles. Que l'humilité précède et accompagne toutes vos œuvres. Ne cherchez que sa gloire, en tout ce que vous ferez, oubliez-vous vous-même pour tout faire selon Dieu, et attirer les lumières dont vous avez besoin pour connaître et accomplir sa sainte volonté. Soyez comme ces arbres enracinés profondément, que les vents et les tempêtes ne sauraient ébranler ni renverser. On ne voit pas la racine d'un arbre, et pourtant, c'est elle qui lui communique la sève dont il a besoin pour produire des feuilles, des fleurs, des fruits, en sa saison. Ainsi, quoique cette racine soit cachée en terre, foulée aux pieds, c'est pourtant elle qui communique à l'arbre, par sa sève, tout ce qu'il a d'agréable. Et plus elle est cachée avant dans la terre, plus il est beau et a de fruits; mais si la racine est exposée au soleil, elle se dessèche et perd toute sa vertu. Ainsi, en est-il de nous lorsque nous oublions ce que nous sommes, notre néant, que nous nous croyons capables de quelque chose. Ah ! alors, nous perdons tout le peu de bien que Dieu avait fait par nous; nous l'obligeons à se retirer. Cette racine, qui est foulée aux pieds, ne voit pas les belles fleurs, les fruits délicieux qu'elle produit. Une personne humble, qui mène une vie cachée, ne cherche jamais à se produire ; elle ignore ses vertus, et, bien loin de chercher l'estime, l'approbation des autres, de croire qu'elle a des talents, quelque avantage par-dessus les autres ; elle ne voit rien de cela, et se croit toujours la moindre de tous. Elle sert Dieu dans toute la simplicité de son cœur, Ah ! oui, mes chères sœurs, soyez humbles, et vous serez obéissantes, charitables, douces, ferventes ; vous posséderez toutes les vertus, car l'humilité en est la mère et c'est elle qui les conserve. Tant que vous serez humbles, vous persévérerez dans vos bons sentiments ; l'esprit de Dieu sera avec vous, pour vous conduire et vous aider dans toutes les occasions. Ne cherchez jamais l'estime, l'approbation

des autres ; ni à voir ce que vous êtes, à considérer vos talents, votre capacité ; mais croyez sincèrement que vous n'avez rien et que vous ne pouvez rien par vous-même. Encore une fois, mes chères sœurs, soyez humbles ; que l'humilité devance et accompagne toutes vos actions, afin qu'elle vous les conserve pour la vie éternelle.

« Mais je ne veux pas retarder davantage votre bonheur, je ne veux pas différer votre sacrifice. Venez l'accomplir ; je ne doute pas qu'on vous ait instruites des obligations auxquelles vous vous engagez en faisant profession. Vous avez compris que vous ne pouviez mieux reconnaître ce qu'avait fait pour vous Notre Seigneur qu'en vous donnant ainsi tout à lui. Non, sans doute, vous ne pouvez rien lui donner de plus, et c'est là le plus grand et le dernier sacrifice que vous allez lui faire de vous-même. Demandez-lui donc avec ferveur cet amour divin, qui embrase vos cœurs, qui vous fasse toujours chercher dans toutes vos actions et pendant tous les jours de votre vie, l'accomplissement de sa sainte volonté, et le seul désir de lui plaire en tout ce que vous ferez. »

Les deux sœurs, l'aînée sous le nom de Sainte-Philomène et l'autre, sous celui de Sainte-Louise, couraient à l'envi dans les sentiers de la vie religieuse. Elles se distinguèrent par de belles qualités pour la vie commune ; politesse aisée, une grande affabilité, une humeur égale et enjouée, telles étaient leurs dispositions habituelles.

S. S. Louise surtout, par son beau et riche caractère, était l'âme du noviciat. On eût dit qu'elle épiait les occasions de rendre service et de faire plaisir à ses sœurs. Toutes les deux avaient une voix juste et harmonieuse avec laquelle elles célébraient les louanges du Seigneur et contribuaient, par là même, à rehausser l'éclat des solennités religieuses. S. S. Louise mettait beaucoup d'onction dans son chant. Elle chanta pour la dernière fois, à la fête de S. Augustin. Quatre mois plus tard, le 21 janvier 1850, elle s'unissait au chœur des Vierges qui suivent l'Agneau, pour chanter l'éternel cantique.

Elle était âgée de vingt-neuf ans. Toute la communauté pleura cette mort prématurée.

Cette jeune religieuse, par ses belles qualités, ses talents et le dévouement qu'elle avait pour l'Institut, était en mesure de rendre de grands services. Dieu en avait décidé autrement.

Sa sœur S. Philomène, lui survécut sept ans. Employée auprès des élèves, comme maîtresse de classe et maîtresse de division, tout en inculquant aux enfants les sciences profanes, elle les formait aux bonnes manières et aux vertus chrétiennes.

Faible et languissante, elle fut retirée de l'enseignement et nommée infirmière des religieuses.

Ses maternelles attentions et sa grande charité envers les sœurs malades attendrissaient celles qui en étaient l'objet. Quoique souffrante, elle continua à remplir cet office jusqu'à cinq jours avant sa mort. Le mardi, 7 juillet 1857, elle demanda à la mère Supérieure de nommer une autre infirmière. Le dimanche suivant, qui était celui de la Dédicace, elle entra dans les Tabernacles éternels.

Mère de la Victoire, en la recommandant aux prières de son vertueux père, écrit : « Si vous saviez avec quelle charité cette bonne sœur a pris soin de moi. J'étais loin de m'attendre qu'elle me précéderait dans l'éternité. O mort, ce sont là de tes coups ! Prions pour elle. Je la pleure et je la regrette. »

Mère S. Marie, supérieure, annonça sa mort à Mgr l'Évêque de Québec : « Nous venons de perdre notre chère S. S. Philomène, morte d'hydropisie, à l'âge peu avancé de quarante-deux ans, dont vingt et un ans passés en religion. L'annonce d'une mort prochaine a été, pour elle, une bonne nouvelle dont elle nous a remerciées. Sa patience, sa résignation et sa confiance en Dieu nous ont beaucoup édifiées.

« Daignez, Monseigneur, lui accorder une part dans vos précieux mémento. » (13 juillet 1857)

Du mariage d'Antoine Vinet et de Marie-Louise Leduc
étaient nés :

Joseph, marié à Catherine Lapointe dit Desautels—
Longue-Pointe.

Esther, mariée à Léon Charlebois—Montréal,

Manon, mariée à J.-Baptiste Bernard—Belœil,

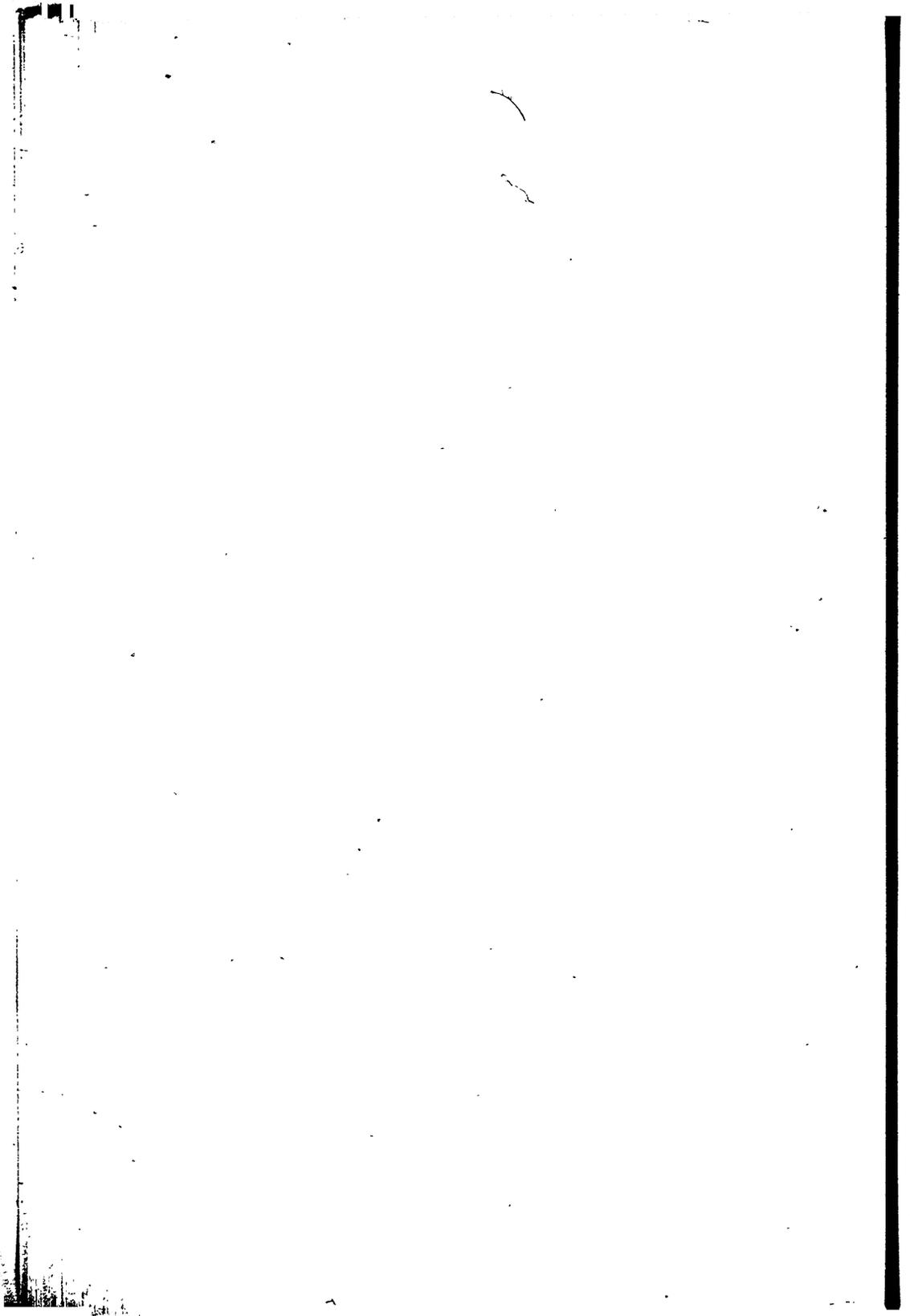
Jeanne de Chantel, marié à Jean Guy—St-Léonard de
la Longue Pointe,

Fabien, marié à Marguerite Verdon—Sault aux Récol-
lets, plus tard à St-Martin.

Zoé et Hedwidge, religieuses Ursulines.



MADemoISELLE FLORE DIONNE



Mère Flore Dionne de Marie de la Victoire

Les Ursulines des Trois-Rivières comptent une âme conquise par la sainte Vierge, dans la Mère Marie de la Victoire. Elle naquit le 19 mai 1822, à Saint-Pierre les Becquets, « la Pointe chérie, » comme Flore se plaira à nommer le joli lieu de sa naissance.

Nous trouvons dans ses papiers, les lignes suivantes :

« Au matin de la vie, à ma première aurore,
Je perdis une mère aimable et jeune encore ;
Mais je n'eus pas le sort de beaucoup d'orphelins
Sans appui, restés seuls au milieu des chagrins.
J'eus toute la tendresse et le cœur d'un bon père
Qui me donna les soins que m'eût donnés ma mère. »

En effet, Monsieur Dionne concentra toutes ses affections sur cette fille unique dont le berceau rencontra la tombe de la mère. L'entourer de paternelles tendresses et de vives sollicitudes ; être payé de retour par d'enfantines caresses et l'affectueux élan d'un petit cœur sensible ; voir grandir l'enfant et l'entendre lui balbutier : « Petit Papa, je t'aime de tout mon cœur. Je t'aime gros comme l'église ; » telle fut la vie du père et de la fille pendant huit ans.

L'heure du premier sacrifice sonna lorsque M. Dionne vint conduire sa fillette au couvent. Pour adoucir l'amertume de la séparation, il lui promit une visite pour tel jour de la semaine suivante.

La petite était sur le qui vive. Aussi, grande fut la surprise de M. Dionne de voir, au jour convenu, Flore au milieu de la rue, seule, nu-tête, venir en courant se jeter dans ses bras.

— D'où viens-tu ?

— Du couvent.

— Par où es-tu passée ?

—Par-dessous la porte de cour, avec Castor qui avait gratté la terre avec ses pattes.

Chien et fillette avaient enfreint les lois de la clôture.

Neuf ans plus tard, l'honorable Joseph Dionne, devenu conseiller législatif, ramenait au logis paternel embelli, restauré, la jeune fille de dix-sept ans, parfaitement instruite, belle, aimable et bien douée sous tous les rapports. Jamais père ne fut plus heureux.

—« Ma Flore, dit-il, cette maison est à toi. Tu en seras la reine et la maîtresse. Nous vivrons ensemble. Tu ne me quitteras plus. Tu consoleras mes vieux ans. Tu seras mon bâton de vieillesse. Tu me fermeras les yeux. J'ai de la fortune ; je te la donne. Demande-moi tout ce que tu voudras. »

Des paroles, M. Dionne en vint aux preuves. Toilettes, bijoux, voyages, visites reçues et rendues, il n'en pouvait faire assez pour sa fille aimée.

Pendant une saison passée à Québec, il lui fit prendre des leçons de danse et d'équitation. L'été suivant, la gentille amazone chevauchait à travers la belle campagne de St-Pierre. L'élite de la cité trifluvienne et québécoise, ainsi que celle des alentours, accourait pour répondre aux invitations de monsieur Dionne. Ces fêtes, ces réjouissances, ce tourbillon de plaisir enivra les dix-huit ans de Flore. Parmi les jeunes gens qu'elle rencontrait, il en est un qui gagna tout aussitôt son affection. Elle aima et elle fut aimée. Malheureusement, il n'était pas catholique et il n'était guère sobre. M. Dionne lui ferma, au plus vite, l'entrée de sa maison. Mais le cœur de sa fille était déjà pris. Ce fut pour elle un choc terrible et son chemin de Damas.

Vis-à-vis la résidence princière du conseiller, un balcon ombragé d'arbres séculaires s'avancait sur le fleuve. Mademoiselle Dionne aimait à se reposer en cet endroit idéal.

A peine y était-elle installée qu'elle voyait venir du large une barque solitaire qui se dirigeait vers la côte.

D'autres fois, du haut d'un peuplier qui donnait sur sa chambre, un manche de ligne lui tendait un billet. Mais elle était trop respectueuse des volontés de celui qu'elle aimait, pour se permettre ces entrevues interlopes. Cependant, elle se sentait faible, elle souffrait, elle voulait fuir, s'enfermer dans un couvent.

Son père se dit : « C'est un chagrin d'amour, cela passera. » Un jour, il annonce à sa fille que les bons partis ne sont pas rares. « Tiens, lis. » Et il lui remet une lettre du grand vicaire Cazeau, de Québec, qui présentait un jeune homme d'une très grande famille. Il fut plus tard lieutenant-gouverneur.

— Non, mon père. C'est fini. J'ai vu le monde. Il n'y a dans ses plaisirs que vide, déceptions, amertume. Je serai religieuse.

M. Dionne ne chercha dès lors qu'à gagner du temps. Le parlement se tenait à Kingston. Pendant l'absence de son père, sa fille ne recevait personne. Elle lui écrivait fréquemment et s'efforçait d'obtenir la permission d'être Ursuline. Mais ce pauvre père tenait bon. Elle avait vingt ans, quand, enfin, à force d'instances il parvint à lui faire agréer un brave jeune homme de Lévis, du nom de Déziel.

Le futur était même rendu au village pour signer, dans la soirée, le contrat de mariage.

A six heures, la fiancée, tout en larmes, frappe discrètement au cabinet de travail de son père. Celui-ci ouvre et lui demande :

— Qu'y a-t-il ?

— Mon père, je vous en prie, ne passons pas de contrat.

— Mais enfin, tu as donné ton consentement. Tu ne peux et tu ne dois pas manquer à ta parole. Puis, qu'elle sera ma position vis-à-vis de ce jeune homme ?

— Je ne sais et je ne comprends qu'une chose : depuis ma première déception, Jésus est l'Ami et l'Époux dont les charmes ont ravi mon cœur.

— Console-toi. Ne pleure plus. Sois certaine que je ne te conduirai pas à l'autel malgré toi ; mais sois plus certaine encore que je ne te conduirai jamais au couvent. »

Depuis deux ans, cette pensée de la vie religieuse la poursuivait partout ; mais surtout, lorsqu'elle était aux Trois-Rivières et qu'elle entendait sonner la cloche du monastère. C'était l'appel direct de Dieu.

A plusieurs reprises, elle esseyait de se dérober à la vigilance paternelle et d'entrer au couvent à l'insu de son père. Mais M. Dionne était sur ses gardes, et il la cherchait chez ses amis. M. Valère Guillet, le plus intime de tous, était dans le complot. Deux fois il cacha Flore. Mais il dut céder devant la colère de M. Dionne qui lui dit : « Si tu caches encore ma fille, il t'en coûtera cher. »

C'est ce qui arriva cependant. M. Guillet écrit à son ami, qui est à Montréal :

« Vous m'avez prié de vous écrire au sujet de Flore. Elle est tout à fait bien. Vive la jeunesse ! Trois heures après votre départ, j'aurais pu vous en donner des nouvelles. C'est une petite perfide ; elle nous a tous joués. Mais je ne la blâme pas. Je n'en aurais pas fait moins avec de pareilles dispositions. Dans le cours de l'après-midi, elle dit à ma sœur : « Je vais aller chez Whiteford, où j'ai affaire. Six heures sonnent. Point de Flore ; ma sœur soupçonne qu'elle est au couvent. En effet, un messenger du monastère nous remet un billet nous annonçant qu'elle était entrée au pensionnat, et qu'elle avait pris ce moyen, pour s'épargner des adieux qui lui sont toujours pénibles.

« Ma sœur a été la voir hier. Elle l'a trouvée fatiguée. Elle avait manqué de sommeil. Ce matin, j'ai été la voir à mon tour. Je l'ai trouvée très bien, gaie, contente, de bonne humeur ; riant du tour qu'elle nous a fait. Elle était en grande toilette. J'ai été charmé de la trouver dans cet heureux état. Elle va vous écrire. Elle attendait la visite de Monsieur le grand vicaire Cooke.

Elle se trouvait bien nourrie, bien couchée. Elle aide aux dames à faire des ouvrages de goût pour l'examen.

« Ainsi, Monsieur, voici cette affaire réglée, terminée. Il ne faut plus penser qu'à laisser faire la Providence et à être content de l'état que Flore embrassera, quel qu'il soit. Soyez certain qu'elle a assez bonne tête pour ne rien faire contre sa volonté, et que, si elle reste au couvent, c'est parce que cela lui plaira mieux que tout le reste. » (17 août 1842)

« Sa sortie de Babylone, » comme elle le dit s'était effectuée le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, après avoir longtemps médité cette parole de saint Paul : « La figure de ce monde passe. » (Cor. xii, 31) Dans sa joie, elle répétait : « Seigneur, votre servante a retrouvé son cœur pour crier vers vous. » (II Reg. viii, 28)

« *Attollite portas* ... ouvrez-vous, ouvrez-vous.
Laissez venir au Roi sa jeune fiancée,
Le bon Jésus et Flore ont ici rendez-vous,
C'est ici leur séjour... ravissante pensée !...

« O Jacob, qu'ils sont beaux tes pavillons sacrés !
O cloître, qu'il est doux ton mystique silence !
O Jésus, qu'ils sont grands vos charmes adorés !
C'est pourquoi *notre Flore* à vos genoux s'élançe ! ⁽¹⁾

Cette fuite du monde créa un grand émoi parmi les nombreuses connaissances de la famille. Le seigneur Dionne de Kamouraska écrit à son parent et lui demande : « Votre fille avait-elle la queue de *poëlon* à votre retour de Montréal ou avez-vous été obligé d'assister à cette cérémonie ? » On parlait avec admiration de la force héroïque de son âme, et on s'étonnait de sa détermination. Elle seule paraissait ne point connaître la grandeur de ses sacrifices.

(1) *Histoire poétique par une pauvre Clarisse*, p. 54.

Monsieur Guillet continue à voir la jeune recluse et donne des nouvelles au père terrassé. « J'ai été voir Flore ce matin, et mon frère Louis, a été la voir cette après-midi, avant de partir. Elle attend votre lettre demain. Elle se préparait à aller à confesse. Il paraît qu'elle se trouve bien des avis du Père Fortin qu'elle n'aimait pourtant point trop, avant ce temps. Mais la grâce a opéré partout et en toute manière. » (17 septembre 1842)

« Grande fête au couvent, à l'occasion de la saint Michel, fête de la Supérieure. J'ai vu Flore ce matin, quand j'ai été lui porter votre lettre. Elle était heureuse et tout à fait bien portante. Votre lettre lui a été bien agréable. Elle nous a confié, *en secret*, qu'elle entrait au noviciat dimanche. Je vous avoue que j'ai encore des doutes. Je ne sais si cette vocation durera. Mais dans le moment, votre fille est si sincère, si contente et si satisfaite de sa position que je ne puis m'empêcher de croire à son bonheur—que le temps pourrait adoucir et changer en douleur. Mais d'ici à deux ans, elle a tout le loisir d'étudier sa vocation, et, si elle s'est trompée, elle pourra revenir sur ses pas. » (29 septembre 1842)

Monsieur Guillet, notaire de M. Dionne, avait d'abord embrassé l'état ecclésiastique. Empêché, par défaut de santé, d'arriver à la prêtrise, il s'en dédommageait par une vie pieuse et chrétienne, dans le monde. Sa maison était le rendez-vous des prêtres, qui étaient tous ses amis. M. Louis Guillet, son frère, notaire à Batiscan, avait épousé une demoiselle Leclerc, sœur de Madame Dionne. Les neveux et les nièces' appelaient tous M. Valère *pepère*. C'est à cet ami fidèle, que M. Dionne avait confié le soin de dénouer l'écheveau assez mêlé de la vocation de sa fille. Prudent, le notaire ne se prononça qu'après plusieurs visites.

Dès que Mademoiselle Dionne eut franchi le seuil du noviciat, Dieu versa dans son âme, les plus douces consolations. « Les montagnes distillaient la douceur et le lait et le miel découlaient des collines. »

Le jour de son entrée, en grande toilette—robe de soie rose—elle suivit les novices à la cuisine, pour essuyer la vaisselle. Elle saisit aussitôt un gros chaudron qu'elle voulait laver, comme une tasse à thé, en dedans et en dehors. Ce début amusa fort nos bonnes sœurs converses.

Les pratiques de la vie religieuse la surprisent d'abord; mais se resaisissant, elle demanda la permission de se prosterner sous les pieds de ses sœurs. Si elle balayait, elle le faisait à genoux, l'époussette à la main, afin de s'humilier davantage. Pour elle, tout était trop beau et trop bon. Jamais, elle n'était si heureuse que lorsqu'on lui remettait un vêtement usé, rapiécé. Quand elle sera professe, ses joies les plus pures seront de manquer du nécessaire. Elle aima d'un amour filial « dame Pauvreté. » La charité, les délicates attentions, les aimables prévenances resteront, toute sa vie, avec l'humilité, ses vertus caractéristiques. « Il n'est guère possible, dit le récit des contemporaines, de porter plus loin que notre chère Mère de la Victoire l'attention charitable pour les autres; on aurait pu croire que son ange lui révélait les besoins de chacune. La mémoire de sa charité est toute vivante parmi nous, et, après dix-neuf ans écoulés depuis sa mort, lorsque nous voulons faire l'éloge d'une religieuse attentive, nous disons : « Elle est comme Mère de la Victoire. » Sa mortification était si grande, que lorsqu'elle pouvait le faire sans être aperçue, elle mêlait à ses aliments de l'huile de castor ou de la cendre. » ⁽¹⁾ Rechercher les croûtes, les morceaux de pain dur étaient de ses pratiques habituelles. Elle vérifiait à la lettre cette parole de Bossuet : « Elle était aimée de toutes parce qu'elle savait s'oublier pour toutes. »

Le pauvre M. Dionne commençait à croire que le bon Dieu lui avait ravi sa fille pour tout de bon. La voyant

(1) « Annales de l'Ordre de Sainte-Ursule », Tome V, p 431.

au parloir contente et heureuse, il songea, autre Abraham, à faire le sacrifice de son Isaac. L'holocauste fut consommé le 9 janvier 1845. Dès lors, la ferveur de « l'immolée volontaire » ne connut plus de bornes. Elle courait comme un géant dans la carrière de la vie religieuse. La grâce enivrait son âme et la pénitence avait, pour elle, mille attrait.

Elle poursuivait la nature jusque dans les plus profonds replis. Dans une visite, elle dit à son père :

— « Papa, j'ai une grâce à vous demander. Maintenant, que je suis professe, voulez-vous ne plus venir aussi souvent au parloir ? »

De grosses larmes furent la seule réponse du père affligé. Ne plus venir aussi souvent ; lui qui aurait voulu vivre auprès de sa fille. La vie, loin d'elle, lui paraissait un martyre ; là, au moins, il retrouvait des heures célestes auprès de sa fille consacrée à Dieu...

La jeune religieuse n'était pas insensible. Parlant de cet incident, elle dit :

— « Ces larmes ont mouillé les mains de mon père ; mais elles ont noyé mon cœur... »

La retraite de sa profession religieuse dura longtemps pour elle. Quand la Maîtresse des Novices, après deux semaines, lui demanda le livre des Exercices :

— « Sitôt, ma Mère, j'ai à peine médité le psaume *Eruc-tavit*. Ne puis-je pas prolonger la méditation de mon épithalame ? Et puis, celle de l'amour de Dieu me ravit ! »

Mais il fallait entrer dans la vie réelle, qui, pour l'Ursuline, est la vie mixte. L'obéissance la dirigea vers les classes. Dès lors, Mère Marie de la Victoire se dévoua pour ses élèves. Et avec quelle générosité et quel oubli d'elle-même ! Elle enseignait l'anglais et le français. Elle était chargée de rédiger les adresses pour les réceptions, les examens et les fêtes des Supérieurs. Son travail auprès des élèves était un apostolat pour sanctifier, disait-elle, le nom de Dieu. Elle écrit à son père : « J'apprends avec douleur que le fanatisme se démasque, et je crains

pour la religion, vu que les jeunes gens de nos jours ne paraissent pas fort attachés à l'antique foi de nos pères.

« Priez beaucoup pour nous, cher papa, car ce n'est pas une petite responsabilité d'élever des enfants, pour un monde où tant de faux principes sont préférés aux dogmes du catholicisme. » (12 juin 1853)

Elle ne négligeait pas son vieux père, bien que ses lettres portent pour en-tête « Dieu seul ! » Elle lui écrivait fréquemment.

M. Dionne n'était jamais si heureux que lorsque sa fille l'associait à ses travaux, à ses joies et à ses bonnes œuvres. Il envoyait avec bonheur des récompenses pour les élèves. Au jour de l'an et aux jours de grande fête, il fournissait les bonbons. En automne, il expédiait des pommes de son verger ainsi que des prunes blanches. S'étant aperçu que les parloirs n'étaient pas chauffés, il légua une rente à cette fin. Bref, il vint un temps où la plupart des officières avaient recours à M. Dionne. Pour la dépositaire, il achetait, à Québec, sa provision de poisson ; pour l'annaliste, la Mère S. Claire qui poursuivait, depuis plusieurs années, la remise d'un terrain accaparé par les Anglicans, il prit la cause en mains et la fit réussir. La Mère S. Marie, supérieure, voulait des roses et offrait des jasmins ; la jardinière demandait des groseillers. M. Dionne donnait jusqu'à du tabac en poudre et Mère de la Victoire, qui l'en remercie, dit qu'il était tout parfumé.

On faisait à l'intention du donateur la neuvaine de la Sainte-Famille « pour vous obtenir, écrit Mère de la Victoire, la grâce que vous désirez le plus. Ces prières seront faites par vos meilleures amies. »

Si elle devait être un long temps sans écrire, elle prévenait ce bon père. Si je n'écris pas mon cœur sera souvent avec vous. »

Au jour de sa fête patronale, la saint Joseph, vœux et bons souhaits portaient en nombre du monastère. Une

année, on y alla d'une accrostiche. Mais pour être mieux agrée, tout passe par sa fille aimée.

De mon cœur, en ce jour, s'envolent vers les cieux
 ingénus, mais ardents, des souhaits et des vœux.
 Oui, comme les rayons d'une céleste flamme
 Zuit et jour, vos bienfaits illuminent mon âme.
 Zotre bon saint Joseph proclame vos vertus
 Et vous réserve, au ciel, le trône des élus.

M. Guillet ne négligea jamais sa petite amie. Il venait la voir au parloir, puis il écrivait à M. Dionne :

« Mère de la Victoire est bien, contente et heureuse; elle ne demande que des prières. » (18 oct. 1843)

Une autre fois : « Elle est mieux que bien » ou « Mère de la Victoire est rougeaude comme une pomme fameuse. » Puis la note change :

« Mère de la Victoire est bien. Elle continue à faire ses classes, seulement sa cousine Ursule la trouve pâlie. Ce n'est pas surprenant que son teint de jeune fille passe un peu. Il en est de même dans le monde. »

Dix ans après son entrée, Dieu travailla à des ascensions dans cette âme d'élite. La pneumonie la cloua sur la croix. La jeune malade si active, si entreprenante, dut se résigner au repos. Comme cela était pénible pour la nature. Dès qu'elle se sentait ou qu'elle se croyait rétablie, elle reprenait le train commun. Un jour, la Mère Supérieure la voit balayer un corridor, elle lui ordonne d'aller se reposer. Elle y alla aussitôt ; mais dix minutes après, elle était encore à l'ouvrage, après avoir dit à l'infirmière : « J'ai fait l'obéissance. »

Plus que jamais, elle s'appliqua aux petites vertus. Parmi les infirmes, se trouvait une ancienne religieuse en enfance. Mère de la Victoire se donna pour mission de la distraire. Un jour, la chère infirme manifesta le désir

de manger du homard. Sa charitable garde-malade écrit aussitôt à son père, pour lui en demander : « Il n'y en a pas en ville ; peut-être en avez-vous à Saint-Pierre. » Et de fait, il y en avait. La Mère S. Ursule en eut et fut très sensible à ce bon procédé, au grand étonnement des religieuses, car depuis longtemps, elle n'avait qu'une pensée fixe : fonder en Asie, travailler à la propagation de de la Foi.

A sa mort, Mère de la Victoire, la pleure et la regrette. Elle demande à son oncle, M. Leclerc, curé retiré, qui demeurait avec son père, de dire une messe pour cette ancienne Mère. Chaque décès lui faisait une plaie au cœur. Elle aimait sa communauté avec une piété filiale, vraiment remarquable.

Grande était sa dévotion envers la sainte Vierge dont elle portait le nom vainqueur. Quand revenait ses fêtes, elle s'y préparait « par un lavage spirituel », c'est ainsi qu'elle nomme les jours de confession. Elle faisait une neuvaine préparatoire et demandait des messes à M. Leclerc.

A sa demande, M. Dionne donna pour l'église une très belle statue en bois doré. Puis, une autre pour l'autel de la sainte Vierge, dans l'église de Saint-Pierre, « à condition, écrit le donateur à M. le curé Bailey, que vous ferez enlever la vieille statue. » « La chose est facile, lui répond le spirituel pasteur, et si vous aimez à faire le tour de l'église, je vous suivrai volontiers. J'enlèverai partout le vieux, et vous, vous mettrez le neuf. »

Jamais elle n'écrit à son père, sans lui parler de la sainte Vierge. Part-il pour voyage : « Marie, la douce étoile de la mer, vous protégera. Je l'espère et je l'en prie. De votre côté, recommandez-vous à cette bonne Mère. »

Au dernier jour du mois de Marie : « Voilà, écrit-elle, la fin du mois de mai, du mois béni de notre sainte et commune Mère. J'espère, cher Papa, que vous lui avez bien souvent parlé de votre fille, qui, quoique indigne,

est aussi la sienne. Continuez ainsi que « la maisonnée » à la prier pour moi, afin que je réponde à la sainteté de ma sublime vocation. »

M. Dionne ayant échappé à un accident de voiture, Mère de la Victoire attribue ce bienfait à la protection de la sainte Vierge. Marie ! c'est le cri de son cœur.

Citons encore : « Je termine ma lettre, cher bon père, en me jetant avec vous dans le saint cœur de Marie, afin qu'elle nous conduise elle-même à Dieu. »

« Nous passons les jours de la Pentecôte en retraite. Demandez donc au bon Dieu que j'en profite. Pour cela, dites à la sainte Vierge de m'obtenir que le dernier jour de mai soit, par sa bonté, celui de ma vraie conversion.

« Acceptez les plus tendres affections de l'enfant qui vous prie de parler d'elle à la sainte Vierge, pour qu'elle soit votre digne fille.

« Adieu et en Dieu, par le saint Cœur de Marie. »
Et encore : « Samedi, jour de la sainte Vierge. Vous n'oublierez pas que c'est demain la fête du saint Cœur de Marie. Je lui parlerai de vous, et vous lui parlerez de moi. »

Mais la maladie ne désarmait pas. La pneumonie suivait son cours. A la date du 14 mai 1854, elle dit à son père : « Outre l'état de peine où le bon Jésus nous a réduites, par la perte de plusieurs de nos sœurs, je me trouve plus faible que de coutume. Cela provient probablement du mauvais printemps ; mais je suis si bien pourvue de toniques ; mes chères sœurs, mes petites filles et, plus que personne, notre Révérende Mère ont tant de soins et d'égards pour moi, qu'il n'est guère possible que le mal dure, à moins que le Seigneur ne s'oppose à leur bon vouloir. Si c'est le cas, je n'aurai qu'à le bénir de me faire faire ici-bas une partie du purgatoire que je lui dois. »

Elle apprit la mort de sa cousine, S. S. Amable décédée à l'Hôpital-Général de Québec.

« Cette jeune sœur a fourni une vie longue et rempli sa carrière, en peu d'années, de beaucoup de bonnes œuvres. A trente-deux ans, elle était mûre pour le Ciel ! Et moi, mon Dieu. Ah ! grâce, grâce ! »

Mais elle ne pouvait vivre repliée sur elle-même. Elle travaille à organiser un bazar, à l'externat, pour aider à la construction de la cathédrale. Suivant son habitude, elle associe son père à cette œuvre. « Comme personne, après vous, ne me fait plus de bien que notre digne évêque, dites donc de ma part à ceux que vous honorez de votre amitié que j'espère qu'ils imiteront de près votre générosité. »

Voici qu'une croix plus pénible que la maladie va s'ap pesantir sur cette âme et la crucifier davantage. Des peines intérieures la plongent dans une grande perplexité. Pour combler la mesure, son confesseur rigide et sévère, loin de s'apitoyer sur le sort de la brebis blessée, la remet sur les sentiers battus et persiste à lui faire suivre la voie commune. De là, ce cri de l'agneau immolé ⁽¹⁾ « On ne veut pas comprendre que j'ai des besoins que les autres n'ont pas. » Ces sortes de peines, qui obligeaient Mère de la Victoire à consulter sur l'état de son âme, qui la sortaient de la vie ordinaire, mettait du froid ou au moins un certain malaise entre elle et ses sœurs.

Mais elle trouva toujours appui, secours et consolation auprès de Mgr Cooke. N'est-il pas touchant d'entendre le vieil évêque lui répondre bien paternellement au sujet du jeûne qu'elle ne pouvait observer ? « Écoutez-moi, ma fille, à mon âge, je suis dispensé du jeûne. Quand il y en aura, je les ferai, et ils compteront pour vous. » Mais dès qu'un scrupule était apaisé, il en revenait un autre, tant il est vrai que personne ne peut consoler l'âme que Dieu veut éprouver. Ses supérieures espérant la distraire lui donnèrent une classe à l'externat. Elle se plut au milieu de ces enfants, qui eurent ses dernières joies comme ses derniers travaux.

(1) Apoc. V. 6.

Dieu voulut mettre un intervalle entre sa vie active et sa mort. Elle dut laisser ses élèves. Sa faiblesse était si grande qu'elle ne pouvait plus dire autre chose que : « Merci mon Dieu de vous servir de moi, selon votre sainte volonté, et non selon la mienne. »

Elle avait souvent répété « Dieu seul ! » maintenant, il était disparu. « Je le cherchai ; mais je ne le trouvai plus. » (Cant. V. 6.)

« Jésus faisait semblant de passer outre. » Luc, 24. 28.) Si elle l'eût moins aimé, l'eût-elle autant cherché ?

Ces tortures morales, ces peines intérieures n'échappèrent pas à la clairvoyance paternelle de M. Dionne. Il souffrait pour elle... ce martyr broyait son cœur si tendre. Il s'en ouvrit à M. Chabot, procureur de l'Évêché, qui s'ingénia à rassurer l'âme que Dieu *écrasait*. (Is. 53, 10) Il parvint à lui inspirer des sentiments d'humilité, de confiance et d'amour. *Le nard répandait son parfum* (Cant. I, II.)

A la date du 5 août 1857, Mère de la Victoire a un pressentiment que bientôt elle touchera aux rives de l'éternité : « La mort ne choisit pas ses victimes cette année. Elle prend également les jeunes gens et les vieillards. Il faut donc que je l'attende. C'est pourquoi je tâcherai de tirer tout le fruit possible d'une retraite donnée par le R. P. Vetter, jésuite. Priez et faites prier pour qu'elle me soit profitable, au cas que ce soit la dernière. » Elle conseille à son père de se retirer du commerce. « Vous n'avez que faire de toutes ces sollicitudes, et moi j'ai besoin de vous. Votre conservation est liée à mon bonheur. Si Dieu, en me séparant de vous, n'a fait que redoubler ma tendresse envers mon bien cher père, c'est une preuve que le bon Dieu veut que vous ménagiez ma faiblesse. J'adore en tout les décrets de sa divine Providence ; mais je vous avoue que je me sens au-dessous du sacrifice de vous perdre. »

La chère malade put bénéficier, avant son départ pour le ciel, des conseils sages et éclairés, des avis paternels du

Rév. Chs-Ol. Caron, V. G., nommé chapelain du monastère. Dieu ayant fini de purifier cette âme, dans le creuset des épreuves intérieures, elle s'abandonne à une douce et amoureuse confiance en Dieu. La paix, le bonheur et la joie vont rayonner autour de ce lit d'agonie.

Son vieux père était inconsolable. Quand sa fille ne put tenir la plume, il eut de nouveau recours à l'obligance du bon M. Guillet. Ce dernier voyait le Dr Badeaux tous les jours, ou, il venait au parloir demander des nouvelles de la malade, puis il écrivait ensuite à Saint-Pierre. A la date du 16 décembre 1857, Mère de la Victoire faisant un effort rassure son père en lui disant : « Les soins et les bontés de notre chère Mère Supérieure, à mon égard, sont nombreux et de tous les instants. Les délicates attentions dont je suis entourée me rendent confuse : Demandez, m'a dit et redit notre bonne Mère, non-seulement ce qui vous est nécessaire, mais aussi ce qui vous fait plaisir. » Mais je ne suis pas obligée à cela; on prévient mes désirs. Je suis confuse et humiliée des bontés dont on m'accable. Ce qu'il y a de mieux, c'est que chacune est de « la manigance. »

« Malgré cela, je ne prends point de forces. J'ai eu quelques moments d'inquiétudes. J'ai vu Monseigneur. Ses bontés, les soins charitables de M. Chabot, joints aux prévenances de mes bien-aimées sœurs dont l'une me fait une lecture récréative et édifiante, l'autre récite mes prières, une troisième me sert comme un enfant; enfin toutes ces bontés me rendent ma position bien douce.

« Je ne descends plus que pour communier. J'ai eu ce bonheur ce matin. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai pensé à vous.

« Adieu, et en Dieu, par le Cœur immaculé de la plus pure des vierges. »

M. Dionne vint passer quelques jours à la ville.

Mère de la Victoire qui avait déjà un pied dans l'éternité ne voulait plus être conduite au parloir; mais M. Caron lui fit dire de donner cette consolation à son vieux

père. Elle se rendit à cette injonction ; mais au prix de bien des sacrifices.

Un jour, elle envoie à son père le billet suivant : « Au moment d'aller à confesse, je crains que votre visite ne m'impressionne au point de ne pouvoir le faire ensuite, à raison de ma grande faiblesse et de notre mutuelle sensibilité. Ainsi, je fais appel à votre piété et je vous prie de remettre votre visite à demain.

« Ce retard n'affaiblit pas ma tendresse.

« Toute à vous par le saint Cœur de Marie. »

Retourné à Saint-Pierre, M. Dionne recevait à la date du 28 décembre un mot de la Mère Supérieure : « Depuis deux jours, notre chère malade affaiblit beaucoup. Sa ferveur seule la soutient. Elle recevra, aujourd'hui les derniers sacrements. Vous connaissez ses heureuses dispositions. Elle ne pense plus qu'à l'éternité. Et sur sa demande, je vous prie de ne pas entreprendre le voyage pour la revoir. »

Deux jours plus tard, cette bonne Mère écrit de nouveau : « Les sentiments de ferveur et de courage de notre chère mourante sont toujours les mêmes. Elle ne cesse de nous édifier. »

Pour M. le grand-vicaire Caron, c'était la première fois qu'il assistait une religieuse à la mort. Il raconta souvent, dans la suite, que Mère de la Victoire, lui avait dit, avec un noble et saint enthousiasme : « Que n'ai-je une voix assez puissante pour me faire entendre d'un bout à l'autre du pays ? Je dirais à tous : Qu'il fait bon de mourir Ursuline ! »

Le 4 janvier 1858, un dernier billet, écrit au crayon, part pour « sa Pointe chérie. »

« O Père trop bon,

« Je suis trop sensible, dans mon état présent, pour que je puisse, comme l'autre jour, triompher de ma tendresse. Je ne marche plus, je ne parle plus. Le transport me fatiguerait beaucoup, J'ai fait mon sacrifice... Vous êtes plus généreux que moi envers le bon Dieu.

« Je le remercie de ses bienfaits, et vous, papa, de vos soins paternels.

« J'ai fait fausse route. J'ai demandé grâce et j'espère que le Seigneur m'a remise dans la voie du salut. Je vous ai hélas ! trop bon père, souvent contristé ; mais depuis longtemps la grâce du pardon a coulé sur mon âme attendrie.

« Je vous envoie les petits cadeaux que l'on m'a faits à Noël. Je les dois à la bonté de nos Mères et Sœurs, à l'affection de nos enfants. C'est à qui me fera plaisir.

« Ma mort ne ressemble guère à celle d'un Dieu crucifié.

« Monseigneur, Monsieur Chabot, Monsieur Caron, le Dr Badeaux, nos élèves pensionnaires et externes, nos amis, surtout la famille Guillet, tous me prouvent, qu'en Dieu, rien ne finit à la mort. »

Dieu prolongea, jusqu'au mardi 26 janvier, l'exil de celle qui brûlait d'aller à lui. Elle quitta l'arche sainte pour les collines éternelles.

« Sous les coups de la mort tombe la chair mortelle :
Mais l'âme vers Jésus va s'envoler. Hélas !
Nulle fleur ici-bas ne demeure éternelle,
Mais dans l'éternité, les fleurs ne meurent pas. »

En décembre 1859, l'on chantait un service dans notre chapelle. M. Dionne était mort et il avait demandé d'être enterré dans le caveau de l'église, pour être plus près de celle à qui il n'avait pu survivre.

Sa vie depuis le 26 janvier 1858 n'avait plus été qu'une préparation à cette réunion.

Il avait disposé de sa fortune en chrétien fervent. Il s'assurait un trésor dans le ciel. M. Ol. Caron fit son éloge. Ses nombreux amis entouraient sa dépouille mortelle et rendirent un dernier hommage à son mérite.

Notes biographiques sur L'honorable Joseph Dionne

Écrites par M. le Notaire Valère Guillet

M. Dionne est né au Château-Richer. Il était le fils d'un pauvre colporteur qui, en mourant, ne lui laissa aucun bien. Il fut donc obligé de se mettre en service aussitôt qu'il fut en âge de travailler. Placé d'abord chez un habitant de la paroisse, vers l'âge de douze ans, vêtu pauvrement, on l'employa à charroyer du bois quelque temps et quelque froid qu'il fit.

Trouvant les travaux qu'on l'obligeait de faire trop durs, pour son âge, il laissa le service de ce maître qu'il n'oublia jamais. Il s'engagea cook, sur une petite goëlette où il passa deux ans. La navigation ne lui plaisait pas. Il vint à Québec, où il s'engagea chez un tonnelier et en apprit le métier. Il s'appliqua à faire les cercles. Dans les moments de loisir, il apprit à lire et à écrire ; mais sans connaître un mot de la grammaire.

Avec une forte intelligence et une pareille énergie, il parvint à écrire le français passablement et à éviter un grand nombre de fautes d'orthographe. Arrivé à sa vingtième année, il laissa son maître, et vint s'établir à Saint-Pierre les Becquets, où il exerça son métier avec une grande activité. Si bien, qu'après quelques années, il eut les moyens de se procurer un magasin, sans cependant abandonner le commerce des cercles. Peu d'années après, il se livra au commerce de bois et réussit très bien.

De sorte que vers l'année 1823, il avait déjà acquis une position respectable dans le commerce, et dans la société du temps, telle qu'elle existait à la campagne.

Un vieillard, qui demeurait près de l'église de Saint-Pierre, du nom de Dominique Harbec, n'ayant pas d'enfant, lui offrit de se donner à lui. L'offre était avantageuse. Il l'accepta et traita son donateur comme un père.

Il épousa demoiselle Ursule Leclerc, sœur de messire Alexis Leclerc, curé de Saint-Pierre. Une seule enfant naquit de ce mariage, Flore, qui se fit Ursuline. Sa femme mourut après la naissance de sa fille.

M. Dionne était d'une grande loyauté et il se distingua toujours par la rectitude d'un jugement profond.

Il fut appelé au Conseil Législatif.

M. Dionne était un homme de beaucoup d'ordre, d'une grande économie dans ses affaires privées et domestiques. Il était extrêmement charitable et beaucoup de personnes ont eu à se féliciter de sa protection. Les pauvres le trouvaient toujours prêt à les secourir. Il eut une grande part dans les troubles de la construction de l'église de Saint-Pierre ; d'abord opposé aux procédés de l'autorité ecclésiastique, il s'y rangea quelques années après, et la soutint jusqu'au succès complet de son entreprise.

A son décès, sa fortune était diminuée de moitié. Il avait donné beaucoup pour la construction de la cathédrale, avait fait des dons assez considérables aux Dames Ursulines des Trois-Rivières, il avait payé l'éducation de plusieurs enfants de l'un et de l'autre sexe dont plusieurs ont embrassé l'état ecclésiastique et d'autres la vie religieuse.

Enfin, par testament, il légua son bien à la corporation épiscopale des Trois-Rivières, c'est-à-dire le résidu de son bien, car il fit un grand nombre de legs pieux savoir : à l'église de Saint-Pierre, aux Dames Ursulines, aux Sœurs de la Charité, à un assez grand nombre de ses parents collatéraux et surtout à ses serviteurs, à quelques-uns desquels il laissa des pensions viagères.

CHAPITRE X

Mère Adèle Malhiot de Sainte-Jeanne de Chantal

(1818-1881)

SOMMAIRE :—APPEL AU SACRIFICE.—PREMIER VOYAGE AUX TROIS-RIVIÈRES.—EN CLASSE.—SA DEVISE : “ CHERCHEZ PREMIÈREMENT LE RÈGNE DE DIEU ET SA JUSTICE ET LE RESTE VOUS SERA DONNÉ PAR SURCROIT ”.—SON ÉTUDE PRÉFÉRÉE.—RELIGIEUSE, ELLE EST EMPLOYÉE AUPRÈS DES ÉLÈVES.—ELLE EST SUPÉRIEURE—SES RENDEZ-VOUS EUCHARISTIQUES. SON ESPRIT DE MORTIFICATION.—SA CORRESPONDANCE.—A SON FRÈRE MOURANT.—A SON NEVEU, L'HON. H. G. MALHIOT.—SON RESPECT POUR LES MINISTRES DU SEIGNEUR.—SES BONS RAPPORTS AVEC MGR LAFLÈCHE.—SA RECONNAISSANCE POUR LE RÉV. M. PEPIN ET MGR DÉZIEL.—SON AMOUR FILIAL POUR L'ORDRE DES URSULINES.—DÉPOSITAIRE, ELLE PREND SAINT JOSEPH POUR SON ASSOCIÉ.—MAÎTRESSE DES NOVICES.—MALADE, ELLE SOLLICITE LA DISPENSE DES ASSEMBLÉES CAPITULAIRES.—RÉPONSE DE MGR LAFLÈCHE.—ELLE EXPIRE A SIX HEURES DU MATIN, EN SE PRÉPARANT A LA COMMUNION.

Lorsque Mademoiselle Adèle Malhiot consulta M. Déziel, curé de Saint-Pierre-les-Becquets, au sujet de son avenir, celui-ci lui dit : « Suivant moi, vous avez toutes les marques d'une vocation contemplative, mais nous n'avons pas de monastère pour cette sorte de vocation

au Canada. Maintenant, si vous me demandez si je connais une communauté austère et régulière, je vous dirigerai vers celle des Ursulines des Trois-Rivières, où les instructions et les exemples du saint abbé de Calonne ont laissé les suaves et les âcres parfums du sacrifice et de la croix.»

L'immolation ! c'était tout ce qu'il fallait à cette nature d'élite : elle était prête ; elle partit.

L'aîné de ses frères se disposait à venir aux Trois-Rivières.

—« Veux-tu me permettre, bon frère, de faire route avec toi ? »

—D'autant plus volontiers, chère petite sœur, que c'est la première fois que tu me fais ce plaisir, et je crois qu'à vingt ans, il t'est bien permis de venir à la ville où tu as toujours refusé de nous accompagner.»

« Le trajet en voiture, la traversée, je n'ai rien vu pendant ce temps, car je savais que je partais pour toujours, » disait plus tard la future novice.

Le jeune homme descendit à l'hôtel et demanda à sa sœur comment elle entendait profiter de son séjour en ville.

—« Vois à tes affaires, laisse-moi ici ; ne te presse pas. Lorsque tu seras libre, nous sortirons ensemble. »

A peine avait-il mis le pied dans la rue, que sa sœur, qui avait ses projets en tête, pria son hôtesse de la faire conduire chez les Ursulines.

Arrivée au parloir, Mademoiselle Malhiot demanda son admission au noviciat. Tout dans l'extérieur de cette grande jeune fille plaidait, en sa faveur, une cause définitivement gagnée par la lettre de recommandation de Monsieur le curé Déziel.

Pourtant, la supérieure posa une condition. Il fallut étudier pendant deux années au pensionnat. La future novice avait vingt ans, et n'avait jamais été au couvent ; ses sœurs, élèves de la Congrégation de Notre-Dame, lui avaient communiqué les sciences acquises. L'épreuve fut

rude. La jeune fille le comprit ; mais son courage ne fléchit pas. Elle accepta et retourna à l'hôtel pour informer son frère de la résolution prise, Généreux chrétien, il reconnut l'appel de sa sœur et il lui promit de solliciter, auprès de leurs parents, la permission de son entrée.

La nouvelle élève eut pour Mentor dans les classes, Mademoiselle Françoise Dugré, élève de l'école normale, qui aspirait également à franchir le seuil du noviciat. Destinées à passer leur vie ensemble, ayant les mêmes aspirations, elles suivaient pourtant des voies différentes. Écoutons leur entretien.—« Maintenant que vous avez disposé vos effets, permettez-moi de vous conduire à la salle d'étude où je vous remettrai les livres qui vous sont nécessaires. »—« Merci pour le moment. Si j'y suis autorisée, je resterai seule ici, car j'ai l'habitude de réciter les sept psaumes de la pénitence tous les jours, et je crains d'en être empêchée plus tard. »

—« C'est étrange ! Eh bien, au revoir, car je dois retourner à l'étude ; lorsque vous aurez besoin de mes services, je suis à votre disposition. »

Nous avons là Mère de Chantal avec sa devise. « Cherchez premièrement le règne de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné par surcroît, » devise qu'elle fera briller sur une longue carrière d'une union mystique très étroite avec le céleste Bien-Aimé.

Un jour, les grandes élèves sont reprises et punies. Mademoiselle Malhiot est du nombre ; elle n'était pas fautive, non plus que ses compagnes.

Pendant l'étude, une des religieuses leur avait demandé un service ; elles l'avaient rendu de bon cœur ; mais arrivées en classe elles ne purent faire leur récitation. La maîtresse n'admet pas d'excuses. Mlle Malhiot disait plus tard : « Je n'eus pas de difficulté à accepter l'humiliation ; mais j'étais peinée pour une de nos compagnes protestantes ; elle n'avait pas comme nous peut-être présent à la pensée, l'exemple de Notre-Seigneur et la joie de pouvoir lui offrir un léger sacrifice. »

Dans un concours littéraire, chaque élève avait à traiter de son étude favorite. Mlle Malhiot choisit la géographie sacrée. Elle excella, et cette composition révéla aux maîtresses un talent littéraire supérieur. Désormais, on s'appliqua à le cultiver.

Noël avec ses chants joyeux, ses anges et ses bergers lui rappelait, outre un touchant mystère, la date de sa naissance, 25 décembre 1818. Le jour où elle allait dire un éternel adieu au monde se leva avec les fêtes de l'enfance du Sauveur, 9 janvier 1843.

Prosternée au pied des autels, elle reçut le beau nom de Sœur Sainte-Jeanne de Chantal et voua, dès ce moment, une tendre dévotion à sa sainte patronne, ainsi qu'à saint Jean, l'apôtre vierge.

Occupée des élèves, elle n'a qu'une ambition, élever leurs âmes, leur faire savourer les beautés de la piété, leur inculquer de pieuses pratiques. Toutes étaient édifiées et voyaient une sainte dans leur maîtresse, ce qui n'empêchait pas quelques espiègles d'escompter sa bonté. Le résultat fut que Mère de Chantal fut peu à peu retirée des classes.

Suivons l'ascension de cette âme. Nous la trouverons avec beaucoup de distinction personnelle, un talent poétique très prononcé, un esprit religieux remarquable travaillant, s'effaçant dans l'humble office de la cuisine.

Peu communicative, âme timorée, elle paraissait rarement en récréation. Si son office lui laissait un moment de loisir, on la trouvait dans une mansarde, sous le toit, rédigeant une adresse, un couplet de cantique ou de chanson. Sa lecture préférée était les annales de la Propagation de la Foi.

Il n'était pas facile de lire les desseins de la Providence, et de voir, dans ces préparations cachées, l'aurore d'une supériorité qui allait jeter un lustre sur le monastère.

Ce fut pour ainsi dire une surprise, un coup de foudre, lorsque les élections du 14 mai 1862 l'appelèrent à la tête de la communauté. Chacune la trouvait la plus

digne dans son for intérieur, sans se douter que ce mérite modeste et caché avait attiré l'attention des autres. Mgr Cooke proclama l'élue : Mère de Chantal courba le front. Si elle entrevit sur ce sommet les épines inhérentes aux charges, elle n'en dit rien ; sa seule parole fut celle-ci : « La volonté de Dieu est le bon plaisir de mon cœur. » Elle a été cherchée par l'honneur et n'a pas cherché l'honneur. Debout auprès d'elle, elle vit la bonne Mère Sainte-Marie qui lui dit : « Vous me succédez, ma bien chère fille, c'est de tout mon cœur, que je vous invite à monter plus haut et d'être un vase d'élection pour la communauté et pour la ville. » — « Vous resterez toujours ma mère, lui répondit la jeune supérieure ; si je continue vos labeurs, c'est à la condition d'être votre bâton de vieillesse. »

La nouvelle élue ne comptait alors que dix-sept ans de profession ; mais elle avait pour assistante la vénérée Mère Saint-Charles. Les œuvres de Mère de Chantal vivent dans le monastère ; ils s'inscriront à leurs dates ; mais à cette heure, où nous en sommes à sa vie intime, disons tout de suite que le plan divin fut de crucifier cette âme par des douleurs intérieures, de lui faire souffrir un martyre obscur de tous les instants, afin de féconder les semences de sa parole et de ses exemples.

Enfant, se préparant à sa première communion, elle avait éprouvé un attrait irrésistible pour la sainte Eucharistie. Ce besoin de son âme d'être et de demeurer au pied du tabernacle était resté inassouvi ; même en religion les exercices de communauté venaient toujours trop tôt l'arracher à ses pieux épanchements. Supérieure, elle se ménagea une heure entière d'adoration. Tous les après-midis, on pouvait la voir, à genoux, immobile, près de la grille de la communion, tenant compagnie à Jésus outragé dans son tabernacle, priant pour la communauté qui reçoit les grâces par sa supérieure, pour les pauvres, les malheureux, les âmes tentées, les agonisants. On eût pu croire, à en juger par sa fidélité au rendez-vous, qu'elle

jouissait pendant cette heure. Précisément, c'était là que la croix l'attendait. Cette âme si belle, si pure, si sincèrement-humble tremblait au pied de son Dieu ; elle redoutait ses jugements. Ses oraisons étaient marquées au même cachet ainsi que ses communions, bien que fréquentes ; pendant longtemps, le moment de la confession fut pour elle une heure d'atroces angoisses. Son pauvre cœur était torturé. Elle se reprochait sans cesse d'abuser des dons de Dieu. Lorsqu'elle sortait du chœur, qu'elle descendait de ce Sinaï, sa figure portait le reflet de son âme angélique, et les religieuses qui la rencontraient, par le monastère, voyaient en elle l'image de Jésus, bon Pasteur, passant à travers la Judée en faisant le bien. Jamais on n'eût soupçonné ses souffrances, si nous n'eussions profité d'une naïve confiance échappée dans l'intimité.

Elle aimait l'Église, elle chantait le Pape de l'Immaculée Conception. Ce dogme ravissait sa foi. Répétons ensemble, disait-elle, pendant la récréation ; « Je crois, je crois ! » La dévotion au Saint-Esprit était un autre attrait qui avait grandi avec sa confirmation. Le jour où Monseigneur des Trois-Rivières donnait ce sacrement aux élèves, elle invitait toutes les religieuses à se préparer à la réception du divin Paraclet. Elle savait par cœur un petit office du Saint-Esprit.

La mortification est la seconde vertu caractéristique de Mère de Chantal. Enfant, dans sa famille, la veille d'une communion, elle mettait des quartiers de bois dans son lit, ainsi que des branches d'épinette pour pouvoir coucher sur la dure, sans que son pieux stratagème fut aperçu. Mais qu'est-ce que l'œil d'une mère ne découvre pas ? Un jour que la jeune Adèle était à l'église, Madame Malhiot entre dans la chambre de son enfant, soulève le drap blanc et aperçoit le lit improvisé sur lequel Adèle avait reposé.

Une fois en religion, son jeûne devint perpétuel ; sur les dernières années de sa vie. Mgr Caron et le Dr

Badeaux s'accordaient à lui dire : « Vous avez été homicide envers vous-même—votre estomac refuse aujourd'hui tout aliment, c'est que vous avez par vos abstinences forcées, rétréci les conduits alimentaires.—Vous aviez une forte constitution, et vous mourez dans la maturité de l'âge. » Ses doigts étaient crispés, il lui était presque impossible de tenir une plume ou une aiguille. Les anciennes religieuses disaient tout bas : « Notre Mère a toujours écrit au froid ; » d'autres attribuaient cette difformité à des pénitences réitérées. Mais on n'abordait jamais ce sujet avec elle. On sentait comme un secret entre cette belle âme et son Dieu. Sa charité eût voulu embrasser toutes les misères ; sa bonté était proverbiale. Si son humilité lui faisait désertier le parloir, il n'en pouvait être ainsi de sa correspondance. Elle était très répandue. Une religieuse écrivait sous sa dictée, et les paroles d'encouragement, et les pieuses exhortations, marquées au coin de la plus suave charité, coulaient de source. Elles sortaient d'un cœur embrasé. Les personnes qui conservent ses lettres—et elles sont nombreuses—les gardent avec un soin jaloux. En les relisant, elles respirent encore ce parfum de piété suave qui fait aimer Dieu, le devoir et les âmes. Nous avons demandé à sa famille de nous communiquer, au profit de l'édification commune, quelques pages de cette correspondance.

A l'un de ses frères mourant, Monsieur Numédique Malhiot, elle écrivait :

« Mon bien cher frère :—C'est sous l'impression d'un sentiment bien pénible que je vous écris aujourd'hui, et sans la foi à une meilleure vie, je ne sais si je serais capable de le faire. Une lettre de M. Chabot, que je viens de recevoir, m'apprend que votre santé bien loin de s'améliorer, comme j'en avais l'espoir, s'affaiblit considérablement et qu'au sentiment du médecin, il vous faudra bientôt passer du temps à l'éternité ! Ce serait une nouvelle bien alarmante, si je ne savais que ce n'est que

par la mort que nous nous reverrons un jour. Bien certainement j'aimais ma famille ; et la vie me semblait trop courte pour jouir du bonheur avec elle, aussi pour m'assurer des années éternelles, J'ai cru devoir m'en séparer pendant la vie présente. Ainsi, quand le Seigneur appelle à lui quelqu'un des miens, je me dis qu'ils ne font que me précéder, et je me console dans la pensée de notre future réunion, dans le sein d'un Dieu si bon et si miséricordieux envers les hommes. Oui, je l'espère, chacun par la voie que le Seigneur nous avait assignée, dans ses décrets éternels, nous parviendrons à l'heureux port de la sainte Sion. Que la vue de nos infidélités ne nous inquiète pas. Le Seigneur a toujours fait luire pour nous le flambeau de la foi, et nous savons que ce Dieu bon aime mieux exercer sa miséricorde que sa justice ; confions-nous donc en la bonté de Celui qui nous donne, avec la lumière, de si puissants secours pour opérer notre salut . . . Vous ne sauriez croire, mon cher parrain, combien je bénis la divine Providence d'avoir conduit vers vous le révérend et charitable Monsieur Chabot, je connais son zèle ; j'ai éprouvé les effets de sa charité, car nous l'avons eu pour confesseur ; ouvrez-lui confidemment votre cœur et votre conscience ; il vous aidera, il vous éclairera au besoin. Je le regarde comme l'Ange consolateur suscité de Dieu pour vous aider dans cette grande affaire du salut éternel, et vous assister au moment suprême. Pour moi, je ne puis qu'offrir mes faibles prières ; mais soyez persuadé que non-seulement je prierai, mais toute la communauté le fera aussi.

« Si ma pensée se transporte souvent auprès de vous, ma prière aussi s'élèvera fréquemment vers le ciel pour en obtenir les grâces dont vous avez besoin. Je vous envoie une petite médaille bénite, que vous voudrez bien porter à votre cou avec confiance. Le grand saint Joseph, par le privilège qu'il a eu de mourir entre les bras de Jésus et de Marie, a obtenu de grandes grâces pour ceux qui l'invoquent pour l'heure de leur mort.

« Si vous allez au ciel avant moi, ne manquez pas de recommander au Père des miséricordes votre pauvre Adèle qui reste sur cette misérable terre, au milieu des combats avec tant d'occupations et environnée de tant de pièges ; mais qui redira de toute son âme : « Providence du Cœur de Jésus, veillez sur mon bon frère. »

Cette lettre était remise à son neveu, qu'elle aimait comme son fils. M. H. G. Malhiot répond qu'il allait porter lui-même la lettre.

Ce n'était pas seulement lorsque la mort frappait à la porte que la vénérée Mère de Chantal, l'ange de la famille, apparaissait pour consoler. Dans les circonstances heureuses, elle élevait les cœurs vers Dieu. A l'occasion de l'élection de M. H. G. Malhiot, comme député des Trois-Rivières, la bonne tante disait : « Il n'appartient guère à une religieuse d'adresser des félicitations aux personnes du monde.

« Mais comme l'état religieux ne détruit point les liens de la nature, qu'il ne fait au contraire que les rendre plus parfaits et plus forts, je me permettrai de vous dire : Votre vieille tante n'a pu être indifférente au succès de votre élection. Je ne sais cependant si je dois vous féliciter ou vous plaindre, à cause de l'énorme responsabilité qui découle d'une si grande charge. Je viens en toute confiance vous donner les quelques conseils que me suggèrent la tendre affection et le grand intérêt que je vous porte. N'oubliez pas, mon cher Gédéon, n'oubliez pas que lorsque Dieu, ce Maître souverain, sans qui les hommes ne peuvent rien sur la terre, permet l'élévation de quelqu'un, il en attend quelque chose. Vous ne rencontreriez certainement pas ses vues, si vous n'aviez pas l'égide de son esprit. Plus que jamais, vous en avez besoin, si importants sont les devoirs imposés par la dignité qui vient de vous être dévolue. Eh ! que devient la capacité de l'homme quand le Tout-Puissant cesse de le soutenir ? Avant donc de commencer vos fonctions,

implorez le secours de cette éternelle lumière, toujours douce et bienfaisante à l'âme qui l'implore avec confiance.

« Je connais la délicatesse de vos sentiments, votre exquise politesse envers tous, je suis certaine que les souvenirs de partis, de différence d'opinions n'altéreront aucunement ces aimables qualités qui vous caractérisent. C'est bien dans ces circonstances que l'âme vraiment grande doit montrer la générosité et la délicatesse de ses sentiments. Je suis heureuse de penser, en cette rencontre, et en toutes celles que la Providence peut vous ménager encore, que vous conserverez toujours votre heureuse sérénité, cette aimable cordialité qui sait si bien vous gagner, vous attacher les cœurs.

« Puisse l'Ange de la Paix accompagner vos pas dans la nouvelle carrière où vous entrez, vous conduire dans les voies de la prospérité et du vrai bonheur. S. Ste J. de Chantal, 21 juin 1871. »

Ayant appris que M. Malhiot avait été réélu par acclamation, après son acceptation de la charge de Commissaire des Terres de la Couronne, dans le gouvernement de la Province, elle lui écrit : « Vous le dirai-je, mon cher neveu ? Votre vieille tante, au sein du cloître, s'en est réjouie. Non pas précisément de l'honneur qui vous revient, mais bien de ce que vous avez mérité la confiance du public. Je remercie le Seigneur tout en lui demandant de vous continuer sa divine protection. Très certainement, Dieu a travaillé pour vous en disposant si bien les esprits. A lui donc, notre premier sentiment de reconnaissance. Pour que vous méritiez toujours cette assistance, permettez-moi dans l'intérêt que je vous porte, de vous recommander ici de ne point oublier que celui que le Seigneur élève doit s'humilier pour faire descendre sur lui la grâce et les lumières ; le Seigneur s'incline avec complaisance pour porter secours à l'âme qui l'implore, reconnaissant sa propre impuissance. Oh ! oui, ne l'oublions pas, le doigt de Dieu est là, car, que deviennent

les mesures des hommes quand le Seigneur n'est point pour eux ? Il leur résiste et fait choir leurs projets.

« Je vois avec plaisir que vous êtes toujours disposé à vous dévouer aux vrais intérêts de votre patrie et tout spécialement à ceux de la cité des Trois-Rivières. C'est bien, en effet, après les intérêts de la gloire de Dieu et de la religion, les intérêts de la patrie qui doivent nous être spécialement chers.

« Si je n'étais pas votre tante, si je ne vous portais pas une particulière affection, je n'oserais certainement pas vous parler comme je le fais, à cœur ouvert ; mais je sais que je serai comprise, et que vous êtes persuadé que ce que je vous écris part d'un cœur qui veut avant tout votre bonheur, ce bonheur durable qu'on ne trouve que dans l'accomplissement de son devoir.

« Dans la prière, vous trouverez lumière et conseil pour une si importante mission. J'y joindrai les miennes avec des vœux pour le soutien de votre santé, vœux que toute la communauté aime à former avec moi. J'en fais aussi pour Madame Malhiot et pour la petite Alice que vous voudrez bien baiser pour moi.

« Votre toute-dévouée tante,

SR STE JEANNE DE CHANTAL. »

Voici une autre lettre adressée à ce même neveu :

A l'Honorable Ministre des Terres de la Couronne,

« Je lisais l'autre jour dans l'Écriture Sainte que, lorsque le Seigneur choisit Gédéon pour délivrer son peuple, celui-ci ayant la connaissance de lui-même se jugea indigne de cette élévation ; mais Dieu lui répondit qu'il serait avec lui, et, qu'avec son secours, il n'avait rien à craindre.

En effet, on sait que Gédéon fut rempli de l'esprit de Dieu, qu'il triompha et remporta des victoires, mais qu'il se souvint toujours qu'il tenait sa puissance de Dieu de qui découle tout don parfait. Il le consultait dans ses doutes pour n'agir que selon ses lois. On voit aussi, par les ordres que lui-même donna à Gédéon, que c'était sa divine volonté que son peuple reconnût qu'il devait la victoire à son Dieu. Ce grand homme, qui vivait sous la loi ancienne, a fidèlement rempli sa mission et sa mémoire sera éternelle. Comme lui, vous avez fixé le choix de Dieu, comme lui aussi, j'en ai l'intime confiance, vous travaillerez à la gloire de Dieu et de la religion, en veillant sur les intérêts de l'Église et de la patrie, et vous rendrez par là de plus en plus digne des faveurs de Dieu.

« Ne voyez dans ces lignes qu'une preuve du désir que j'ai de vous voir toujours heureux. (16 août 1876)

« Je cède, mon cher Gédéon à un sentiment qui me poursuit, à une inspiration qui vient, je pense, de mon bon ange ou du vôtre. La divine Providence vous a traité avantageusement, vous avez mérité généralement l'estime et la confiance : elle vous a choisi pour de grandes choses ; mais vous comprenez qu'il faut mériter la protection du ciel pour vous maintenir au milieu de devoirs si importants ; vous ne serez donc pas surpris, si je me permets, en qualité de tante toute dévouée à vos intérêts, de vous prier de ne pas laisser passer l'année sans gagner la grande indulgence du jubilé ; peut-être n'aurons-nous jamais l'avantage d'en avoir un autre. Je vous en supplie, mon cher Gédéon, prenez quelques jours pour vous-même, si déjà vous ne l'avez fait, et réglez vos affaires de l'éternité ; celles du temps, les intérêts de la patrie et du public ne s'en feront que plus avantageusement et comme le rappelait saint Ignace à saint Frs-Xavier ; *Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme ?* Quel calme ! quelle lumière résulteront de cette paix divine !

« Je dépose mes désirs et mes vœux dans le Cœur de Jésus. »

Ce neveu si aimé estimait sa tante : il le lui prouve en maintes circonstances. « J'aime, écrit-il, cette voix toujours sereine, qui se fait entendre du cloître, pour m'apporter de douces consolations. »

Aux Illinois, un des frères de Mère de Chantal, M. Elisée Malhiot, fondait une colonie canadienne. Il groupait les catholiques autour d'une belle église de briques de quarante pieds sur cent, qui avait coûté \$9,000. Ce succès, il l'attribuait aux prières de sa sœur, autre sainte Thérèse, qui faisait monter vers le ciel d'instantes prières pour nos frères expatriés. M. Elisée Malhiot mourut le 11 août 1875 du choléra *morbus*. Sa mort fut un deuil général pour ses compatriotes de l'Illinois; il avait réussi à faire de l'Assomption une paroisse catholique. Il y était surnommé le père des pauvres et des malheureux. Sa mort fut celle du juste.

Le respect que Mère de Chantal portait aux ministres de Dieu était si grand, qu'il ne peut être surpassé. Tous les prêtres qui ont été en rapport avec cette belle âme en ont gardé une impression inoubliable. La vénération dont elle entourait Mgr Caron, notre digne Père Chapelain, disait hautement qu'elle voyait Dieu dans son représentant. Si le bon Père s'absentait, elle lui donnait toutes les nouvelles du cloître, et sur un ton filial, affectueux, aimable. C'est ainsi qu'une année, la veille de l'Ascension, Mgr Caron étant à Québec pour une assemblée conciliaire, elle lui écrit : « Demain, nous dirons, avec le plus de ferveur qu'il nous sera possible je me confesse à Dieu, à la sainte Vierge et aux saints, puis nous nous mettrons au pied de la montagne pour recueillir la bénédiction que Jésus laisse à la terre, en montant au ciel. »

Elle eut souvent occasion de voir Monseigneur Laffèche, de lui écrire. Grande était la consolation qu'elle éprouvait dans les entretiens de cet esprit lucide, de cette intelligence d'élite. Lorsqu'il devint notre supérieur,

Mère de Chantal ne se fût pas adressé à son père avec un abandon plus filial, avec une confiance plus entière. Il est consolant, après trente ans, de refaire cette route, ce bout de chemin, douze années pendant lesquelles l'âme généreuse de notre vénérée Mère, sur un seul mot de notre digne évêque, allait de l'avant, toujours au profit et au bonheur de la communauté, mais souvent aux dépens de ses forces, et au prix de grands sacrifices personnels. Aujourd'hui Dieu lui en tient compte et sa famille religieuse en garde le souvenir.

M. Pepin, curé de Boucherville, étant de passage aux Trois-Rivières, vint faire visite à M. le grand vicaire Caron. Ce dernier l'invita à voir la communauté. Mgr Caron présenta son hôte en disant vous devez connaître la Mère Supérieure, elle est de St-Pierre. La visite se fit, et Mère de Chantal « qui n'attachait jamais la vue sur personne. » n'apprit qu'après son départ que ce visiteur était le prêtre qui l'avait préparée à sa première communion. Son chagrin fut grand lorsqu'elle le sut, car elle aurait voulu lui dire toute sa reconnaissance, Pour la consoler, M. Pepin dut lui écrire : « J'ai admiré « vos sentiments de bonté et de reconnaissance envers le « pauvre curé de Boucherville qui a fait si peu ou plutôt « rien pour le mériter. Il est vrai que j'ai eu le bonheur « de vous faire faire votre première communion, mais il « y a longtemps que vous m'avez rendu, au centuple, le « peu que j'ai fait pour vous. Vos bonnes dispositions « et votre tendre piété m'en ont bien dédommagé ; votre « vocation à la vie religieuse et votre fidélité à y corres- « pondre ainsi que celle de la chère Sœur Marie de la « Victoire m'avaient causé une joie pleine de consola- « tions. Depuis ce moment, le Monastère des Ursulines « était devenu bien précieux à mon souvenir et avait « droit à ma reconnaissance. Pourrai-je aussi oublier « que dans ce Monastère repose le corps d'un ami bien- « aimé ? Celui de l'Honorable Joseph Dionne ; et pour- « rai-je oublier que la supérieure de ce monastère est une « petite fille de Saint-Pierre ? »

Lorsque le 3 octobre 1874, le vieux curé célébra son jubilé sacerdotal, Mère de Chantal, s'associait aux heureux paroissiens de Boucherville et laissait tomber dans le calice des noces d'or des vœux ardents, des souhaits reconnaissants.

Mgr Déziel qui l'avait dirigée vers le cloître avait aussi des droits sur son cœur, dans ses prières et sa correspondance. Avec quelle âme ardente, elle salua le digne vieillard que Rome honore et que l'Église de Québec acclame avec bonheur, au jour de ses noces d'or.

Ses lettres franchissent les mers et le vénéré M. Richaudeau entretient avec elle une correspondance suivie. Chaque projet de M. l'aumônier des Ursulines de Blois trouve un écho fidèle dans le zèle, la piété et la générosité de Mère de Chantal.

Dieu voulut que l'ordre des Ursulines prit, à cette époque, une plus grande extension. Mère de Chantal en ressentit un légitime orgueil, et, aux appels des maisons de Rome, de Blois, de Clermont, on la vit une des premières sur la brèche apportant sa page édifiante, si on demandait une notice, sa généreuse obole si on ouvrait une souscription. Rien de plus fraternellement pieux que sa correspondance avec la Mère Supérieure de Québec. Son âme s'y épanchait tout entière; de son côté, la regrettée Mère Saint-Georges de Québec parlait à cœur ouvert à Mère de Chantal.

En déposant pour la première fois le fardeau de la supériorité, elle fut nommée dépositaire. Dans cette charge nouvelle, elle fut toujours très régulière, religieuse digne, officière modèle. Ce fut là que sa piété envers saint Joseph brilla dans tout son éclat. Elle l'avait nommé procureur, intendant de ses domaines et le bon saint prouva que sa confiance n'avait pas été vaine.

Ses dernières années sur la terre furent consacrées au noviciat. Ce fut un bonheur pour toute une génération de novices de recueillir l'héritage des exemples de vertus

héroïques pratiquées par une si bonne mère. Sa sollicitude, les soins qu'elle donna à sa petite famille étaient marqués au coin de la plus grande maternité. Cette âme si avancée dans les voies de Dieu tendait avec bonté une main secourable à la jeune débutante dans la vie religieuse. Elle ne donnait aucune épreuve aux novices.

« Il y a bien assez, du démon, disait-elle, pour les tenter ; » mais elle exigeait qu'elles vécussent de la règle. Leur fidélité lui prouvait leur vocation. Si elle eût pu avoir plus de sympathie pour les unes que pour les autres, son cœur l'eût porté vers nos bonnes sœurs converses.

Après une lessive ou autres grands travaux, on la voyait s'assurer par elle-même si les lieux où elles se retiraient étaient bien chauffés, si leurs repas étaient bien apprêtés. Elle eut la douleur de perdre une novice, sœur Elmire Gaudet de Sainte-Cécile. Sa peine fut si grande qu'on a pu dire que l'âme de notre petite sœur en montant au ciel avait emporté un morceau du cœur de Mère de Chantal. Si une novice rentrait dans le monde, sa dévouée Mère Maîtresse adoucissait ce douloureux sacrifice, et longtemps après, elle continuait à la voir au parloir ou à correspondre avec elle.

La joie, le bonheur rayonnait autour d'elle : « Elle voulait des visages sereins et joyeux. » Pour cela, elle organisait des soirées musicales, de petites séances. Le poète reprenait ses droits : elle chantait le bonheur d'être à Jésus, les joies du noviciat, les douceurs de la croix ; et les jeunes musiciennes accordaient leur lyre sur ce beau diapason. Hélas ! il vint trop tôt le moment fatal où la pneumonie allait ravir cette tendre mère à notre affection.

Le 10 août 1881, elle écrivait à Monseigneur Laffèche : « Je sollicite à genoux la dispense d'être membre des assemblées capitulaires, désirant n'être plus occupée des affaires de ce monde. » Monseigneur répond : « Ma très révérende Mère, vous avez porté courageusement le poids du jour et de la chaleur. Il est juste que l'on vous accorde le repos dont vous sentez le besoin et que vous deman-

dez. Je vous dispense conformément à votre demande de la charge de membres des assemblées capitulaires. Ne pouvant plus prendre part à cette vie active de votre communauté, vous ne lui serez pas moins utile en continuant à l'exemple de Moïse à aider vos sœurs du secours de vos prières.

« Je prie le Seigneur d'adoucir les souffrances de vos infirmités et de vous conserver encore longtemps à l'affection de vos révérendes Sœurs. Je vous donne à cet effet une bénédiction toute spéciale. Vous m'accorderez aussi un souvenir dans vos prières, pour moi et pour l'administration dont la divine Providence a chargé mes faibles épaules. Que le Seigneur, Dieu Tout-puissant vous bénisse et croyez-moi,

Votre tout dévoué serviteur,

L.-F., Év. des Trois-Rivières. »

Après deux mois de maladie, elle expira le 28 septembre 1881, à 6 heures du matin, au moment où elle se préparait à communier. Elle attendait l'Époux, il l'appela aux noces éternelles. Elle avait demandé qu'on chantât près de son chevêt, à l'heure dernière : *O Cor Jesu amoris victima*. Aucune voix ne fit entendre ce motet ; mais près du Bien-Aimé, dans l'éternelle extase, elle le chante dans la bienheureuse éternité.

« Jésus ! ce doux nom fut sa dernière parole ;
Sur sa lèvre fermée, il resta comme un sceau,
Et déjà l'on croyait voir comme une auréole
Donner à son front blanc un reflet tout nouveau.

« Elle était là, paisible et si belle étendue
Sur son lit de douleur comme sur une croix ! . . .
Dans le Cœur de Jésus, elle semblait perdue. »

CHAPITRE XI

In Paradisum

SOMMAIRE :—MÈRE MARGUERITE GUILLEMETTE DE S. CÉCILE.—MÈRE ANNE RUBY DE S. JULIE.—FILLE SPIRITUELLE DE M. L'ABBÉ DESJARDINS. SES EMPLOIS.—MÈRE MARIA HENLEY DE S. BRIGITTE.—HOSPITALIÈRE.—SES RAPPORTS AVEC SA FAMILLE ET SES AMIES.—MÈRE ELÉONORE LEBLANC DE S. ALPHONSE.—SA MORT PAISIBLE.—SA PIÉTÉ ENVERS JÉSUS AIMABLE.—NOTES DE FAMILLE.—MÈRE ADELE MARTIN DE S. LOUIS DE GONZAGUE.—SA FERVEUR DÈS LE JEUNE ÂGE.—SA VIE RELIGIEUSE.—MÈRE ANNIE RYAN DE S. STANISLAS.

Le juste ne meurt pas et sa mémoire est en éternelle bénédiction. Pour vérifier ces paroles de nos saints Livres, faisons revivre, dans ce chapitre, la mémoire de quelques-unes de nos Mères et sœurs décédées et qui sont, croyons-nous, en paradis.

Mère Marguerite Guillemette de S. Cécile

Le 9 août 1868, la Mère Supérieure sollicitait des prières pour le repos de l'âme de Mère S. Cécile :

« Ce matin à 3 heures, elle remettait son âme à son Créateur. Notre bien-aimée sœur était âgée de 71 ans dont 41 de profession.

« Nous avons l'espoir que l'Immaculée Vierge Marie lui aura aidé à subir un jugement favorable, car elle le lui avait souvent demandé pendant sa vie ; elle avait

même composé des couplets qu'elle chantait et récitait encore à cette intention quelques jours avant son heureux trépas.

« L'on peut dire que son plaisir était l'honneur du culte de Marie ; c'était surtout à parer ses autels, ses images, à confectionner pour cela des fleurs qu'elle déployait son habileté. Les actes de charité lui étaient aussi des moments de jouissance, et sa longue carrière religieuse lui en a procuré beaucoup. Ainsi, bien des motifs nous donnent la confiance qu'elle jouira bientôt de la présence de l'Époux divin ; pour hâter cet inestimable bonheur, veuillez, s'il vous plaît, prier pour elle. »

Mère Anne Ruby de Sainte-Julie

L'abbé Desjardins qui avait, après l'incendie, aidé à la reconstruction du monastère, s'employa par la suite à diriger vers le noviciat des sujets qui en consolideraient les assises spirituelles.

On agitait alors la question de l'enseignement de l'anglais, et, depuis la conquête, Nos Seigneurs les Évêques l'ordonnaient dans nos classes. M. Desjardins, qui avait à cœur la prospérité de notre Institut, s'imposa des sacrifices pécuniaires pour attirer à la communauté des sujets de langue anglaise. Parmi celles qui bénéficièrent de sa grande charité, fut Mademoiselle Anne Ruby, née à Kil-Kenny, en Irlande.

Ses parents demeuraient depuis quelque temps à Miramichi, Nouveau-Brunswick, lorsqu'elle manifesta le désir de se consacrer au Seigneur.

M. Desjardins la fit venir à Québec, où elle suivait les classes des religieuses de la Congrégation Notre-Dame, à la Basse-Ville, et plus tard, celles de nos Mères Ursulines.

Le jour de la Présentation de la Sainte Vierge, en 1829, elle fit son entrée au noviciat. Elle était âgée de dix-neuf ans.

La jeune postulante avait un extérieur qui lui attirait à la fois la sympathie et le respect de toutes : traits réguliers, teint d'albâtre, maintien digne, air distingué, un peu grave pour son âge, avec un brin de froideur.

Le Père Joyer, qui était alors chapelain, s'employa tout d'abord à assouplir cette nature un peu fière. Sœur Ruby écrit au bon Père Desjardins que son nouveau confesseur ne lui prêche que douceur et humilité. Elle en profita d'ailleurs bientôt : car, si la novice retint toujours quelque chose de hautain dans son extérieur, son âme et son cœur s'inclinèrent volontiers vers les petits, les pauvres et les humbles.

Lorsqu'elle fut admise à prononcer ses vœux, M. l'abbé Desjardins lui écrivit : « Je vous félicite, ma très chère sœur, et je remercie avec vous le Seigneur de la grâce de votre prochaine profession. Puissiez-vous correspondre avec fidélité et persévérance à cette singulière faveur ! Plus vous en appréciez toutes les obligations, plus vous vous défiez de votre faiblesse, plus aussi je me confie avec vous en Celui qui a promis son assistance *aux humbles de cœur*.

« Je m'unirai d'intention à votre offrande, comme je partage avec votre sainte Communauté l'espoir de vous voir croître de vertus en vertus, dans la maison du Seigneur.

« Remerciez bien pour moi votre bonne Mère Maitresse et toutes les chères sœurs qui ont travaillé à la belle étoile dont j'ai gratifié notre sacristie.

« Je suis si pauvre, en ce moment; que je ne trouve qu'un petit livre à offrir au fervent noviciat, mais heureusement ce petit volume de la *Doctrine Spirituelle* vaut un trésor ! Agréez-le pour le Noviciat, à votre usage, comme un témoignage de l'affection paternelle de

Votre dévoué serviteur,

L.-J. DESJARDINS. »

(Québec, 12 février 1832.)

Après sa profession, Sœur Sainte-Julie fut employée à l'enseignement. Jeune encore, elle est nommée Maîtresse générale. Son zèle pour l'éducation lui fit prendre d'importantes initiatives. Elle fit venir de New-York des modèles de dessin, des cartes, atlas, livres classiques et autres. Du Pensionnat, elle passa au Noviciat avec le titre de Maîtresse des Novices. Elle régna par son aménité sur son petit troupeau. Celles de ses filles qui, pour une raison ou pour une autre, quittaient le noviciat, lui conservaient une filiale confiance. Les anciennes élèves aussi recouraient à ses maternels conseils. Lorsqu'elle était maîtresse des novices, elle avait le soin des rabats des Frères de la Doctrine Chrétienne récemment arrivés en ville. Elle était aidée dans ce soin par les novices, qui remplissaient leur tâche avec d'autant plus d'ardeur qu'elles étaient payées par des prières placées en actions, pour leur persévérance.

Mère Ste Julie s'aperçut un jour que les chers Frères se servaient d'épingles beaucoup trop grosses pour leurs rabats, ils les usaient inutilement et les détérioraient. N'osant le leur dire, elle piqua dans le linge réparé de petites épingles. Les chers Frères ne comprirent pas « sa broad hint », comme elle l'appelait, et les lui renvoyèrent fidèlement. Alors, elle s'expliqua en disant : « Je vois bien que les cœurs droits n'entendent rien à la malice. »

Maîtresse générale de l'externat, elle abonda dans le sens de Mgr Cooke qui voulait une école modèle dans ce département. Elle s'y employa avec zèle, bien secondée par les Mères S. Olivier, de la Présentation, S. Thérèse et autres.

La carrière de Mère S. Julie fut relativement courte.

Atteinte d'hydropisie à cinquante-deux ans, elle passa un an à l'infirmerie, en proie aux plus vives douleurs. Les souffrances qu'elle endurait mettaient des larmes dans les yeux de ses infirmières impuissantes à la soulager.

Le 20 octobre 1863, notre patronne sainte Ursule la convia, pour sa fête, à cette terre heureuse où les souffrances du temps sont récompensées par une éternité de gloire.

En apprenant son décès, le R. P. Daniel nous écrit : « C'est avec une sincère douleur que j'ai appris la mort de votre chère S. S. Julie, avec qui j'ai eu beaucoup de relations et dont j'ai plusieurs lettres. Ce qui me console, c'est qu'elle a rempli dignement sa sainte mission, sur cette terre de passage. Après s'être acquittée avec beaucoup de zèle de divers emplois qui lui ont été successivement confiés, elle a eu l'insigne honneur de finir sa carrière, comme Celui qu'elle avait choisi pour son partage, en souffrant beaucoup et longtemps sur son lit de douleur. Bien que je ne doute pas de son bonheur actuel, j'ai prié et surtout fait prier pour elle : c'est un devoir d'amitié que je devais lui rendre. Je n'y ai pas manqué. » (24 octobre 1863)

Mère Maria Henley de Sainte-Brigitte

Dans l'île Saint-Jean, aujourd'hui île du Prince Edouard, le 19 août 1804, Dieu plaçait le petit berceau de Maria Henley. L'enfant fut baptisée dans la pauvre chapelle de la mission. Elle eut pour marraine une sauvage. Son père, le capitaine John Henley, faisait le cabotage entre le Labrador, Terre-Neuve et Québec. Sur les côtes du Labrador, il y avait un port qui portait le nom de « Henley's Harbor. »

Mais la mer est une traîtresse et, dans un grain de vent, elle ensevelit dans ses ondes perfides le chef de la famille et son garçonnet. Restée veuve avec deux filles, Madame Henley vint s'établir à Lévis. Marie devint notre Ursuline et Elisabeth, épousa Chs Colfer, importateur de cuirs.

Maria avait quatorze ans lorsqu'elle fut témoin, dans l'église de Québec, de la consécration épiscopale de Mgr Burke, premier évêque de Halifax, oncle paternel de sa mère. Le prélat consécrateur était Mgr Plessis et le prédicateur, M. l'abbé de Calonne.

Elle eut pour confesseur le bon et dévoué Père Desjardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu.

Il dirigea sa pénitente vers notre communauté.

Elle passa neuf mois au pensionnat, avant de commencer son noviciat.

Cette jeune personne avait un beau caractère qui ne se démentit jamais. Spirituelle, aimable, enjouée, elle aimait à voir régner le bonheur, la paix et la charité autour d'elle. La Religion ne fit que développer ces heureuses dispositions.

Le jour de sa profession, le 9 mai 1833, sa mère était présente ainsi que sa sœur Elisabeth. Madame Chs Colfer ; Mary Gaul, Madame Bennett, ses cousines, et William Burke, son cousin. Ce dernier, après entente entre les membres de la famille, avait passé le contrat de profession et payé soixante-quinze louis comptant pour la dot de sa cousine.

Devenue Mère S. Brigitte, elle fut surtout employée aux soins des malades. Cette charitable hospitalière avait un bon mot pour celui-ci, un aimable sourire pour celle-là, et pour tous, des soins intelligents. Elle avait un nombreux répertoire d'anecdotes recueillies au milieu de ses patients. Citons la suivante :

Un pauvre moribond se préparait à la mort. Mère S. Brigitte, après lui avoir lu les prières pour recevoir le saint viatique, lui présente le crucifix à baiser :

— Moi, embrasser cette croix. Il y en a des pareilles dans tous les petits *magasinettes*.

Tous les malades, toutes les élèves, toutes les religieuses aimaient Mère S. Brigitte. « Bienheureux les doux, a dit Notre-Seigneur, car ils posséderont la terre. » Pour elle, elle régnait sur les cœurs. Elle remplit longtemps les

charges d'assistante et de zélatrice. Sa bonté ne l'empêchait pas de faire son devoir. Mais c'était avec tant de douceur et de bonté, que ses exhortations, ses conseils, ses avis portaient les âmes à aimer davantage les supérieures, la règle et le bon Dieu.

Sa famille la considérait comme l'ange protecteur qui veillait sur elle, et leurs suppliques passaient toutes par le monastère, pour monter au ciel. Sa sœur, Madame Colfer, avait trois fils : John, qui fut prêtre, George, avocat, et Charles, notaire.

Les petits neveux aimaient leur tante d'un amour filial. Le jeune lévite lui écrit : « Invitez-moi donc, ma tante, à dire ma première messe dans votre chapelle. J'irai en courant. »

George lui confie le secret de ses amours et lui demande d'envoyer une image à sa fiancée. L'aimante Rebecca, née Blackiston, devenue Madame George Colfer, fut la correspondante de la famille.

Pendant douze ans, de 1866 à 1878, avec un talent littéraire remarquable, elle écrit le poème le plus charmant de la vie familiale.

La vieille tante est informée de la première dent, des premiers pas, du premier signe de croix du premier bébé, et ainsi de suite.

Madame Colfer, femme forte, éminemment distinguée, ne négligeait pas ses devoirs de société. Elle assistait au bal des gouverneurs, son mari étant souvent aide-de-camp, aux soirées du grand monde ; elle chantait dans les concerts de charité. Et dans les œuvres paroissiales, elle y allait de son temps, de son argent et de tout son dévouement, faisant une classe de catéchisme et secondant toujours les bons Pères Rédemptoristes, qui avaient la desserte de la cure de St-Patrice. Aussi, il faut voir si la tante aime cette nièce accomplie, si elle l'encourage, si elle lui tend la main aux heures de tristesse et de deuil. Car malgré un excellent mariage, une honnête fortune et tous les avantages d'une belle éducation, Dieu saura

pénétrer dans cet intérieur avec sa croix. Celle-ci n'est-elle pas pas la part des élus? Madame Colfer, ancienne élève des Ursulines de Québec, aime les lettres du cloître qui la reportent aux belles années de son adolescence.

Charles, autre neveu de Mère S. Brigitte, mourut jeune. Sa fiancée écrivit toute sa douleur à celle qu'elle nommait « sa tante » et désabusée d'un monde, où tout se brise, elle se fit religieuse chez les Sœurs du Bon-Pasteur.

Mère S. Brigitte aimait l'Irlande. Elle se tint au courant de tout ce qui concernait la verte Erin.

En 1853, le 12 juillet, sa cousine, Mademoiselle Gaul, lui écrivit que Gavazzi avait donné une conférence à Québec. « Il est venu allumer le feu de la discorde parmi nous. Que n'est-il resté chez lui! On annonce une procession d'orangistes pour aujourd'hui. J'espère que non. Car si cela est, il y aura une bagarre et du sang répandu.»

M. l'abbé Colfer lui parle de *your old friend* le Père Tom Quinn, curé de Meriden, diocèse de Hartford, Connecticut. « MM. Nelligan et Harkin sont allés en députation à Buffalo, envoyés par les Irlandais de Québec, à une convention qui se tiendra le 12 février, pour engager les Know-Nothing de la Nouvelle-Angleterre à émigrer en Haut-Canada et dans le Far West où ils pourront pratiquer leur religion en liberté.» (2 février 1856)

Mère S. Brigitte avait toujours correspondu avec M. l'abbé Desjardins. L'année de sa mort, au jour de l'an l'abbé répondait à sa fille spirituelle :

« Ma très charitable S. S. Brigitte,—J'ai été très édifié et suis bien reconnaissant de tous vos pieux souvenirs pour moi.

« Daigne le Seigneur Jésus, dont le Sacré Cœur est si riche de grâces et si tendrement adoré chez vous, répandre sur votre sainte communauté ses plus amples bénédictions.

« Mes très humbles salutations à Monsieur le Chapelain et à toutes les saintes des divers étages de votre maison.

L. J. DESJARDINS.»

(Québec, 5 janvier 1848.)

La nouvelle de la mort de ce saint prêtre remplit son âme d'émotions. On écrit de Québec tous les détails des derniers instants de ce saint directeur.

HOTEL-DIEU DE QUÉBEC, 23 OCTOBRE 1848.

« *Mes chères Sœurs,*

« J'ai bien retardé à répondre à vos désirs ; mes occupations ont été la cause de ce délai, aujourd'hui je viens m'entretenir avec vous de celui que vous regardiez comme votre Père et qui n'est plus, mais en laissant la terre, il ne cessera pas de faire pour vous, — au ciel, plus qu'il ne pouvait faire même ici-bas. Pour nous, nous nous consolons par la douce espérance que nous avons un protecteur dans la céleste patrie, où nous nous réunirons tous un jour. Ah ! moment heureux qui nous mettra en possession de ce bonheur éternel. — Vous désirez, ma bonne amie, (je m'adresse à Ste-Brigitte) vous désirez, dis-je, avoir quelque chose du Vénérable M. Desjardins, je vous envoie de ses cheveux, rien ne peut être plus précieux pour vous. Nous avons de plus, nous, les exemples des vertus qu'il a pratiquées, surtout depuis près de douze ans, où ayant cessé d'être notre chapelain, on aurait dit qu'il avait oublié tout ce qu'il avait fait pour nous, et tout ce que nous lui devons d'égards et de reconnaissance ; il ne se mêlait de rien, si bien qu'il ne semblait prendre part à aucune chose.

« Il n'était sensible qu'à ce qui pouvait intéresser le bien général ou particulier. Ceci le réjouissait ou l'affligeait suivant les circonstances. On peut dire qu'il savait se faire tout à tous ; sa reconnaissance ne pouvait être plus minutieuse. Que dire de la charité de ce Vénérable Père qui s'est réduit à la pauvreté pour soulager la misère d'autrui ; peu de jours avant sa mort, il a emprunté, pour

donner à de pauvres personnes, si bien qu'il lui reste à peine de quoi payer quelques dettes et faire dire des messes pour le repos de son âme ; si l'on n'avait pas usé de ruse pour conserver ses hardes, il se serait dépouillé pour en vêtir les pauvres. Quelle patience dans les douleurs qu'il a eues à supporter ! Quelle humilité dans la manière de se conduire, ne laissant rien percevoir de ce qui pouvait piquer son amour-propre et ne montrant que du mépris pour lui-même.

« Sa dernière maladie ne paraissait pas, selon nos petites connaissances, le devoir conduire au tombeau. Cependant le 23 août, les deux médecins nous dirent qu'il pouvait mourir d'un instant à l'autre. Il s'y préparait depuis bien des années, cette déclaration ne l'affecta pas : il redoutait beaucoup les approches de la mort et le grand compte qu'il devait rendre, disait-il, pour tant d'années, et pour tant d'actions si mal faites ; une seule lui semblait devoir être agréable à Dieu. Le 24, il reçut le saint Viatique à genoux et versant beaucoup de larmes ; on le fit asseoir pour lui administrer l'extrême-onction ; il répondit à tous les versets et demanda pardon à la communauté qui était présente. Le 25 et le 28, il eut encore le bonheur de communier à jeun. Malgré ses craintes, il éprouvait de la joie à penser au ciel et se reprochait de n'y penser pas assez. La nuit qui a précédé sa mort, il s'est encore mis à genoux auprès de son lit pour prier. Quoique bien oppressé, il disait qu'il ne souffrait pas assez, et voyait venir sa fin avec paix et tranquillité. Le 31, vers sept heures et demie du matin, le mal de cœur l'excitant à vomir, il éprouva en même temps une grande douleur dans la poitrine et demanda des frictions chaudes. Comme on se préparait à lui procurer ce soulagement, et comme il était nécessaire pour cela de le changer de situation, son domestique, en le prenant de dessus sa chaise, pour lui aider à se mettre dans son fauteuil, s'aperçut qu'il perdait connaissance.

Quelques minutes après il n'était plus, s'étant éteint, en ma présence, sans agonie ; il était alors huit heures.

« Son corps a été déposé dans le sanctuaire de notre église, tout auprès de la grille du chœur.

« Veuillez faire agréer mes respects à votre Révérende Mère Supérieure ainsi qu'à votre respectable communauté, et me croire bien sincèrement.

Ma chère sœur,

Votre dévouée servante,

SR. ST-ANTOINE, *Supr.* »

Dix ans plus tard, le 11 janvier 1858, Mère S. Brigitte apprenait la mort de sa mère, Madame John Henley, ⁽¹⁾ décédée à Laval, chez M. le Curé Colfer, son petit-fils. Il l'appelait « ma Mère » et c'est avec une affectueuse émotion qu'il donne le récit des derniers instants de sa digne aïeule.

« Il y avait trois mois qu'elle était au presbytère et elle m'a dit qu'ils ont été les plus heureux de sa vie. C'est sur sa demande expresse qu'elle sera enterrée ici. »

Mère S. Brigitte s'était liée d'amitié, au pensionnat, avec Adélaïde Desfossés. Cette dernière devenue Madame Godby entretenait toujours d'intimes relations avec son amie du cloître. Mère S. Brigitte en profita pour faire pénétrer la foi dans cet intérieur, car M. Godby était né protestant et, lorsqu'il fut sur son lit de mort, c'est encore par son entremise qu'un prêtre de Québec, ami de la famille, réconcilia le mourant avec son Dieu et lui ouvrit le ciel.

(1) Les parents de Madame Henley venaient du comté de Tipperary en Irlande. Son oncle, Mgr Burke, était curé de Kildare, lorsque redoutant les honneurs de l'épiscopat, il demanda à être missionnaire en Amérique. Ce fut probablement lui qui attira les membres de la famille dans l'île Saint-Jean. Devenue veuve à un âge prématuré, Madame Henley demeura chez l'Hon. John Caldwell, Baronet alors Procureur général du Bas-Canada. Ce gentilhomme tenait une maison princière.

La dévotion de Mère S. Brigitte était de prier pour l'Église et pour les pauvres pécheurs qui sont si nombreux et qui offensent tant Notre-Seigneur. Elle avait choisi pour son heure d'adoration, en entrant dans la Confrérie du Sacré-Cœur, le jour de la fête de saint Pierre.

Elle avait voué un culte filial à Pie IX.

Pendant onze années, les dernières de sa vie, elle fut victime pour l'Église. Dieu seul connaît les souffrances qu'elle a endurées avec une patience, un courage inlassable. Elle était hydropique. Nous pouvons avoir une idée de sa générosité en apprenant qu'elle ajoutait des pénitences corporelles à ses atroces souffrances.

Madame Godby lui envoyait régulièrement les journaux anglais qui la tenaient au courant des nouvelles de l'Irlande. Mère Supérieure remarqua un jour à notre chère malade, qu'atteinte d'une maladie grave, il était plus édifiant de la voir oublier ces démêlées politiques. Aussitôt, avec la simplicité d'un enfant, elle remercia Madame Godby en lui faisant connaître les intentions de la Mère Supérieure. C'était pour elle un grand sacrifice, car, dans ses notes intimes elle écrit : « Pour l'Église et pour mes pécheurs ! »

Cette fidèle amante du Sacré-Cœur, cette âme victime, mourut le 28 juin 1878, fête du Sacré-Cœur, à trois heures de l'après-midi, aux premières vêpres de la fête de saint Pierre.

Les funérailles devaient avoir lieu le lundi matin ; mais les grandes chaleurs hâtèrent la décomposition et il fallut procéder à l'enterrement le samedi soir.

Les religieuses, un cierge ardent à la main, formaient un cercle autour du cimetière ; elles chantaient le cantique *Benedictus*, pendant que l'apothéose du soleil couchant faisait planer, sur les tombes et sur les jardins, les teintes délicates d'un rouge effacé qui les enveloppait d'une buée d'or.

Monsieur Charles Colfer était né à Wexford en Irlande. Il était bon catholique, fervent, zélé pour l'Église. Il avançait libéralement son argent au Rév. M. MacMahon qui dirigeait les constructions de l'église Saint-Patrice.

Il était secondé par les familles Cannon, O'Meara, O'Leary, etc.

Monsieur Colfer fut enterré dans l'église à titre de bienfaiteur.

Madame Charles Colfer, sa femme, mourut en 1889, à l'âge avancé de quatre-vingt-deux ans, à Québec, dans les bras de sa belle-fille, Madame George Colfer.

Monsieur G. W. Colfer était mort depuis 1888. Les enfants qui lui survécurent sont :

Georgiana, Rebecca, Madame Adélaïde, religieuse de Jésus-Marie, Syllery, Québec.

Charles-Raymond, mort quelque temps après sa première Communion, à St-Michel de Bellechasse.

Elizabeth, Maria, Mère Ste-Cécile, religieuse du Monastère des Ursulines, Québec.

Rebecca, Ellen épousa M. J.-B. Lynch, associé de la maison Dillons & Cie, « Wholesale Chemist of New-York and Montreal. »

Cécile, Géraldine, épouse de Joseph-Emmanuel Blain de St-Aubin, employé civil dans le bureau du Parlement au Département des Travaux publics, Ottawa.

Ethel, Hilda, Mère Marie du Calvaire, religieuse de Jésus-Marie, Syllery, Québec.

Rosa, Louisa, morte à l'âge de vingt-deux mois.

Mère Eléonore Leblanc de S. Alphonse de Liguori

Le 7 septembre 1863, Mère S. Alphonse rendait paisiblement son âme à Dieu. Ses derniers moments furent consolés ; sa mort fut « le saut d'un enfant dans les

bras de son père.» Le Rév. Chs-Ol. Caron, notre chapelain, qui l'avait assistée, avant de se retirer prononça ces paroles : « Mes sœurs, vous avez été témoin tout le temps de sa maladie de sa tranquillité ; eh bien ! c'est parce qu'elle a obéi ; si elle n'avait pas obéi, son âme aurait toujours été bouleversée, car elle avait de vives inquiétudes ; mais elle a toujours obéi comme un enfant, aussi vous avez vu dans quelle paix et dans quelle confiance elle est morte. Dans une de ses dernières confessions, elle me déclara qu'elle craignait de se faire illusion en voyant la grande tranquillité dont elle jouissait, elle qui avait toujours eu tant d'inquiétudes. La réponse fut bientôt faite. Je lui dis : « Mon enfant, soyez rassurée, vous avez obéi : c'est ainsi que Dieu récompense l'obéissance à l'heure de la mort. Puisse son exemple vous être salutaire ! »

Éléonore Leblanc fut, dans notre communauté, la première religieuse de Bécancourt. Sa mère, Archange Dureau, épousa, en premières noces, Monsieur Pierre Pérenne de Moras. De ce mariage naquirent trois filles : Edile, mariée à monsieur Moïse Cormier, cultivateur de Ste-Angèle, mère de Moïse Cormier, zouave pontifical ; Marie épousa Monsieur Eusèbe Rheault, cultivateur, de St-Grégoire ; Archange devint Madame Pierre Beauchesne. En 1911, elle était âgée de quatre-vingt-douze ans. Ses enfants lui font honneur. Clovis, notaire, ancien collecteur des Douanes, demeure à Paspébiac, comté de Bonaventure, qu'il a représenté au Parlement local et fédéral. Le Rév. Alexandre Beauchesne exerce le saint ministère dans le diocèse de Burlington, Vermont. Monsieur Joseph Beauchesne, qui demeure sur le bien paternel, est un ancien zouave pontifical.

Éléonore et Mélanie furent des élèves distinguées de notre Pensionnat. Mélanie est décédée relativement jeune ; Éléonore, mariée en premières noces à Monsieur Alexandre McDonald, épousa ensuite M. Paradis, de Lévis.

M. Pérenne de Moras eut une mort tragique. Il fut trouvé noyé dans quelques pouces d'eau, sur les bords de la rivière Bécancourt à quelques arpents de sa demeure.

Il tombait d'épilepsie. Il est à présumer qu'il n'eut pas le temps de s'éloigner du rivage et qu'il tomba la figure dans l'eau.

Sa veuve épousa, quelques années plus tard, Monsieur Alexis Leblanc, cultivateur.

Les enfants nés de ce mariage sont :

Éléonore, née le 26 septembre 1833. Elle eut pour marraine sa sœur, Archange.

Clarisse, Madame St-Germain, mère d'un Chartreux.

Egérie, Madame Léger Girard, mère de cinq religieuses et de Monsieur Léopold Girard de notre ville.

Éléonore, élève de notre pensionnat, en suivit les classes et s'y distingua par ses talents, son bon esprit et surtout par sa conduite irréprochable. Entrée au noviciat, elle prononça ses vœux le 24 novembre 1857. Le sermon donné par le Rév. Chs-Ol. Caron, disait le bonheur de l'âme religieuse, dans son union mystique avec Dieu. C'était la vie de notre jeune professe. Elle ne l'a vécue que sept ans.

Ses occupations furent auprès des élèves, elle leur enseignait la littérature ; puis à la sacristie, où elle vécut, si possible, encore plus près de Jésus, son divin Bien-Aimé.

Dans ses papiers, on a trouvé les « litanies de l'aimable Jésus. »

Effeuillons sur sa tombe quelques pétales de cette fleur d'amour :

Jésus, le plus beau des enfants des hommes, ayez pitié de nous.

Trésor de l'âme religieuse, ayez pitié de nous.

Roi des cœurs détachés, ayez pitié de nous.

De tout esprit contraire à l'esprit religieux, délivrez-nous, Seigneur.

De l'infidélité à nos saintes règles, délivrez-nous, Seigneur.

Des manques de support et de charité, délivrez-nous, Seigneur.

De la tiédeur dans votre service, délivrez-nous, Seigneur.

Jésus, accordez-moi la grâce d'être si fidèle aux engagements que j'ai contractés avec vous par ma profession que je mérite de recevoir la récompense promise à ceux qui ont tout quitté pour vous suivre. Cette grâce, je l'attends de vous, mon céleste époux.

Mère Adèle Martin de Saint-Louis de Gonzague

Adèle était née à la Pointe-du-Lac. Outre un bon père et une bonne mère qui prirent soin de son enfance, il y avait au logis, sa grand-mère qu'elle aima beaucoup et qui lui enseigna à lire, dans l'Imitation de Jésus-Christ.

Ses deux cousines, Esther et Philomène Garceau, allaient souvent la voir. Esther ne la quittait presque jamais. Elle dira plus tard : « Adèle a été mon ange gardien. Que de fois elle me retira de la société des autres enfants de mon âge pour me retenir dans la chambre de ma grand-mère. Et comme je m'en défendais en disant : « Qu'est-ce que nous ferons ? » elle me répondait : « Nous lirons dans son beau livre. » Quoique je fusse son aînée de neuf mois, je ne me suis jamais expliqué l'intuition qu'elle avait que nous pouvions offenser Dieu dans telle ou telle compagnie. A présent, je m'en rends parfaitement compte ; mais, dans le temps, sa prudence me paraissait hors de propos. Elle m'a empêchée de commettre bien des fautes que j'eusse regrettées amèrement dans la suite. »

Adèle n'avait de l'enfance que la pureté. La maturité de son caractère étonnait. Vers l'âge de sept ans, sa cousine Esther lui enleva précipitamment un couteau qu'elle tenait à la main, et lui fit une profonde incision.

Adèle se contenta, ne poussa ni un cri, ni un gémissement, ne versa pas une larme, dans la crainte de faire punir sa cousine ; et, d'elle-même, elle s'efforça d'étancher le sang qui coulait de sa plaie béante.

Cette tendresse, cette compassion pour les autres sera la passion de sa vie. Tout endurer et ne rien faire souffrir fut sa devise.

Le départ de sa cousine pour le couvent, où elle allait continuer son instruction, dut lui causer une peine immense ; cependant, elle n'en laissa rien voir. Quand la question lui fut posée si elle aimerait à venir au pensionnat elle répondit :

— « Qui aiderait à maman à prendre soin de mes petits frères et de mes petites sœurs ? »

L'année suivante, cette faveur lui fut accordée : elle brûlait les étapes. Élève modèle, novice fidèle, religieuse fervente, elle aura bientôt tressé sa couronne.

De la cuisine elle passa à l'hôpital où, pendant huit ans, elle prodigua les plus tendres soins aux pauvres malades. Quoique faible et délicate, elle ne s'épargna jamais en rien et rendit aux pauvres les services les plus pénibles. Elle avait une manière à elle d'obliger qui en doublait le prix.

La réputation de sa haute vertu se répandit bientôt dans toute la ville et nombreuses furent les personnes qui venaient solliciter ses conseils et se recommander à ses prières.

Elle exerçait un puissant apostolat qui, pour être caché, n'en était que plus vertueux.

Atteinte d'une fluxion de poitrine, en moins de deux mois, elle fut ravie à notre affection, le 26 janvier 1870.

A ses parents désolés qui entouraient sa tombe, Mgr Caron, notre vénéré chapelain, dit, pour consolation : « Votre fille n'a jamais perdu la grâce de la profession religieuse. »

Mère Annie Ryan de St-Stanislas

Le 8 août 1844, M. John Ryan, oncle et tuteur de trois orphelins, enfants de son frère Maurice et de Dame Marie Morris, nous confiait l'instruction de Julia et d'Annie

âgées de cinq et de sept ans. Il gardait auprès de lui leur petit frère Jimmy.

Le plus maternel accueil fut fait aux bébés. On se faisait enfant pour distraire les petites. On jouait même à cache-cache avec elles. Quelques jours suffirent à la plus jeune pour effacer de sa mémoire les scènes funèbres des deux grands deuils qui avaient assombri son enfance ; mais l'aînée était frappée au cœur. Son immense douleur va atteindre les sources vitales, et en moins d'une année, le 15 juillet 1845, Julia allait rejoindre au ciel ses bons parents.

Au retour du service, la petite Annie disait à travers ses sanglots : « Ils sont tous partis, Papa, Maman, Julia ! »

C'était navrant. Mais, à six ans, on se console. Nature heureuse, aimante et enjouée, elle s'initia peu à peu aux études, se prépara à sa première Communion, reçut son Dieu pour la première fois avec les transports de la foi la plus vive. Le soir du grand jour, sa maîtresse la trouva tout en larmes.

« Qu'est-ce que vous avez ? »

— Hélas ! ma Mère, répondit-elle, il sera bientôt fini le plus beau jour de ma vie !... Il a été si beau... J'ai été si heureuse !... » Console-toi, enfant : le Divin Hôte qui a ravi ton cœur, c'est le Dieu même que l'amour retient captif au tabernacle ; il reviendra, t'inonder de nouveau de ses faveurs... Il reviendra pour faire croître et mûrir l'heureuse semence des vertus, et t'attirer à lui conserver pure l'âme candide que tu lui as consacrée, avec tant d'amour et de ferveur !...

Annie s'adonna avec ardeur à l'étude. Douée d'un esprit vif et pénétrant et d'une volonté ferme, elle y fit de rapides progrès, passa les différents cours, donnant le bon exemple et se faisant aimer de toutes ses compagnes. Sa piété en inspirait aux élèves et aux maîtresses elles-mêmes ; sa charité lui faisait deviner maints expédients pour éviter à ses compagnes le blâme ou la punition ; sa pureté, sa grande réserve surtout en faisait un autre petit

saint Louis de Gonzague. Sa douceur n'était pas naturelle ; bien loin de là, elle avait à travailler beaucoup sur son caractère, mais il lui échappa peu de ces saillies si pardonnables à une nature vive et ardente. En grandissant en âge, Annie grandissait aussi en science et en sagesse, et bientôt elle pensa à sa vocation ; luttait sans doute contre les attrait d'un monde qu'elle aimait sans trop le connaître ; mais l'Esprit-Saint lui réservait une place choisie dans le sanctuaire de la Religion. Ses études terminées, elle demanda et obtint l'entrée du noviciat. Elle dut toutefois faire un court séjour dans le monde, en attendant l'âge de seize ans accomplis.

Au noviciat, se révélèrent, dans tout leur éclat, ses heureuses qualités. Pieuse comme un ange, candide docile et fervente, elle embrassa avec ardeur, toutes les pratiques de la vie religieuse, et fut, au témoignage de ses supérieures et de ses compagnes, un exemple de toutes les vertus. Après sa profession, notre jeune sœur s'appliqua à embellir son âme déjà si pure. Elle avouait ingénument, qu'une de ses plus chères pratiques de piété était de demander à Dieu d'ouvrir son paradis à tant de pauvres, d'infirmités, d'affligés qui languissent sur la terre, dans le danger continuel de perdre la résignation et d'offenser Dieu... Voyait-elle au travail nos pauvres serviteurs, vite elle élevait son cœur au Ciel, et demandait pour eux force, succès et joyeuse résignation. Durant quelques mois un pauvre vieillard nègre travaillait au jardin ; l'angélus était ordinairement l'heure du repas, et dès les premiers tintements de la cloche, les autres travailleurs, laissant là bêches et rateaux, s'empressaient d'aller dîner ; mais le pauvre nègre était sourd et risquait de travailler quelques minutes de plus. Poussée par son cœur sensible, S. S. Stanislas entraînait adroitement au jardin quelques-unes des sœurs en récréation, et, passant près du bon vieillard : « Allez dîner, père, lui disait-elle avec compassion, l'angélus est sonné. »

Que n'aurions-nous pas à dire de la douceur, de la tendresse de notre jeune sœur dans ses rapports avec les élèves ? Comme elle aimait à leur inspirer une grande confiance en Marie, sa chère Mère à elle, celle à laquelle, comme orpheline, elle avait confiée sa vie et sa mort !... « Ave Maria » était son oraison jaculatoire habituelle ; et Marie répondait à ce salut de son enfant, en bénissant ses travaux d'Ursuline, et tout spécialement son emploi de première musicienne. Dans cet office, elle rendit de grands services à notre Institution, et sut, pendant des années relever le modeste éclat de nos fêtes religieuses et des séances données au pensionnat.

Mais hélas ! sa frêle existence s'usait insensiblement ; la consommation faisait, peu à peu, chez la jeune Sœur, une œuvre destructive. Confiante en sa jeunesse, Sœur S. Stanislas ne se rendait pas compte de sa faiblesse ; elle allait et venait, assistait aux observances, se dévouait énergiquement à ses élèves, étudiait même avec une ardeur à laquelle répondaient merveilleusement les rares talents et les heureuses qualités dont Dieu l'avait douée ; mais l'altération de ses traits devenait frappante.— « Vous n'en pouvez plus », lui disait-on dans l'hiver de 1873. « C'est peut-être vrai, répondait-elle agréablement, mais laissez venir le printemps, et vous me verrez, comme l'oiseau, revenir fraîche et légère. » Hélas ! nos communes espérances furent déçues. Au mois de mars, la consommation fut déclarée à sa dernière période, et la chère malade dut être confinée à l'infirmerie. Nous ne l'aurions pas crue souffrante tant elle donnait peu de trouble ; sa grande préoccupation était d'éviter tout embarras à ses gardes-malades ; elle était toujours contente, toujours joyeuse, remerciait affectueusement des plus légers services, et acceptait, sans témoigner de répugnance, tout ce qu'on lui présentait.

Les pressentiments sont, dit un auteur, l'œuvre du bon ange qui, par eux, prépare peu à peu sa pupille à certains événements de la vie. Notre chère Sœur en avait

de singuliers. Quelques jours avant la mort de son frère, engagé dans l'armée américaine et qui, pour cause de santé, était revenu au lieu natal, elle eut le songe suivant : Une jeune gazelle haletante était poursuivie par une bête fauve altérée de son sang. L'agilité naturelle à la petite fugitive diminuait sous la fatigue d'une course forcée, et son impitoyable ennemi allait la dévorer... S. S. Stanislas lui tend les bras, l'appelle mais en vain. Déjà son cœur la pleurait, lorsque tout à coup, elle la voit revenir : elle l'accueille, lui ouvre sa fenêtre, la caresse... mais, ô douleur ! la chère gazelle était blessée le sang coulant de sa large plaie attestait que l'ennemi avait atteint sa proie et assouvi sur elle sa rage infernale. Déjà, maints projets étaient formés pour mettre désormais en sûreté, panser et caresser la petite malheureuse, lorsque se présente un noir fantôme, messenger d'un ordre supérieur. « Le Maître demande cette gazelle, dit-il à la charitable Sœur, laissez-la partir » !—Sur cet ordre, notre chère S. S. Stanislas s'éveilla avec le douloureux pressentiment que cette petite gazelle, blessée et réclamée par le Maître, figurait son jeune frère aussi blessé à mort par l'impitoyable consommation, et pareillement réclamée par le Maître.

Huit jours plus tard la mort ravissait M. Jimmy Ryan à l'affection de sa sœur.

Si douloureux que fût son sacrifice, elle le fit courageusement, et sa douleur s'épancha exclusivement en ardentes prières pour celui qui était allé retrouver là-haut un père, une mère, une sœur tendrement aimés.

Les épreuves sont, dans l'ordre de la Providence, ce feu venu du ciel qui épure, comme on épure l'or dans la fournaise, les âmes aimées de Dieu. Pour épurer sa foi, accroître sa charité, faire briller sa vertu, procurer la gloire de Dieu et se tresser une couronne, notre jeune Sœur dut, elle aussi, passer par l'épreuve. A l'heure de la mort surtout, l'ennemi du salut dressa ses batteries, accumula ses pièges et assaillit vigoureusement la pauvre

malade. Elle trouva dans l'obéissance, la prière et la résignation les armes contre son adversaire. Toutefois, inconsciente de sa grande faiblesse, elle croyait loin encore l'agonie et la mort. Elle ne gardait le lit que par assez courts intervalles, caressant toujours un rayon d'espérance, tandis que l'heure suprême approchait rapidement. Le saint viatique et l'Extrême-Onction lui auraient paru d'une hâtive précaution, si les Supérieures ne l'eussent persuadée du contraire.

« Je ne puis pas mourir à présent. Je vous aime trop et on m'aime trop, » disait-elle.

Enfin, les forces s'évanouirent tout à coup ; elle fit le dernier sacrifice, et, le 29 avril 1873, S. S. Stanislas remettait à Dieu son âme jeune encore, mais enrichie—nous l'espérons—de vertus et de mérites.

Les regrets furent grands, les larmes amères. « C'était notre enfant » disaient les anciennes mères, tandis que ses sœurs se demandaient : « N'est-ce pas parce que nous l'aimions trop que le bon Dieu nous l'a ravie ? »

CHAPITRE XII

Quatre Contemporaines

SOMMAIRE :—DEUX SŒURS : MÈRES SAINT-PIERRE ET SAINT-IGNACE.—RELATIONS AIMABLES ET SPIRITUELLES AVEC LEUR ILLUSTRE FRÈRE, M. LE CURÉ BOIS.—LE TRAVAIL DES ANNALES.—MÈRE SAINT-OLIVIER.—ORPHELINE LE JOUR DE L'AN.—SON VOYAGE AUX ILES DE LA MAGDELEINE.—LE TOMBEAU DU MARIN.—MAÎTRESSE GÉNÉRALE A L'EXTERNAT.—L'ANNALISTE.—SA MORT PENDANT SA RETRAITE ANNUELLE.—MÈRE SAINT-FRANÇOIS DE BORGIA.—ÉLÈVE-MAÎTRESSE.—SES ÉLÈVES LUI RESTENT SINCÈREMENT ATTACHÉES.—SA CORRESPONDANCE.—ELLE VOUDRAIT RAMENER UNE BREBIS ÉGARÉE.—REGRETS CAUSÉS PAR SA MORT.

**Mères Saint-Pierre : Esther Bois et Saint-Ignace :
Adélina Bois**

En mai 1839, une novice du monastère des Ursulines de Québec demanda son transfert aux Trois-Rivières, dans l'espoir que sa santé serait meilleure.

Esther Bois, âgée de vingt-deux ans, parlait et écrivait l'anglais et le français avec la même élégante simplicité. Son extérieur était noble et digne, empreint d'une douce gravité qui révélait une âme intérieure.

Elle laissait au vieux monastère une tante aimée, sœur de sa mère, Mère S. Monique, alors supérieure. Cette

séparation lui fut sensible. La bonne tante donna à la nièce des conseils que ne désavouerait pas notre Vénérable Mère M. de l'Incarnation.

« Voici, chère Esther, les avis que je crois devoir vous donner. Si la Providence vous admet dans la communauté des Trois-Rivières, pour le reste de vos jours, soyez-en reconnaissante à Dieu et à chaque membre de la maison.

« Soyez toujours prête à obliger, lorsque cela ne sera pas contre votre devoir. Servez Dieu avec joie et non en gémissant. Soyez persuadée que tout se fera pour sa gloire et votre plus grand bien—que vous soyez religieuse ou non—Que sa sainte volonté s'accomplisse sur la terre comme au ciel.

« Quelque chose qui arrive, ne vous amusez pas à vous chagriner, cela ne sert à rien. Celui qui passe son temps à broyer du noir ne fait rien pour Dieu, rien pour lui ni rien pour les autres. C'est souvent un artifice du démon qui gagne par là ce qu'il ne peut pas par d'autres moyens.

« Si vous croyez avoir besoin de repos ou de quelque chose pour votre santé, demandez-le franchement. Il y a plus de vertu à demander avec humilité ce qui est nécessaire, qu'à s'en priver avec orgueil. Du reste, soyez toujours dans la même disposition de recevoir avec autant de joie un refus que si on vous accorde votre demande.

« Dans toutes vos difficultés, ayez recours à votre confesseur.

« Ne vous occupez de votre famille que pour prier Dieu pour elle. Faites la même chose pour votre tante. Ne demandez pas une longue vie pour vos parents, mais une bonne mort.

« Quand vous aurez besoin de quelque chose, si je puis vous le procurer, je le ferai avec plaisir. Si je ne le puis pas, par moi-même, je tâcherai de vous le procurer par d'autres.

« Vous avez double obligation de prier pour votre cher oncle Boissonneault. Vous connaissez ses besoins et il mérite cette reconnaissance de votre part.

« Quant à la relique de sainte Angèle, elle ne restera aux Trois-Rivières qu'en autant que vous y resterez vous-même. Dans le cas contraire, elle vous suivra, quelque sollicitation qu'on puisse faire.

« Quelques peines ou afflictions que vous ayez à souffrir, de quelque part qu'elles viennent, je vous recommande de les prendre de la main de Dieu. Je ne connais pas de remède plus efficace que de les offrir à Jésus, en union avec les souffrances de sa passion. C'est toujours peu comparé aux souffrances des martyrs, puis, c'est le seul moyen d'en profiter et d'adoucir sa peine.

« Bannissez de votre esprit toute inquiétude au sujet de vos parents, de votre éloignement. C'est un piège que le démon vous tendra pour vous décourager. Il vous présentera une chose, puis une autre, et, par là, il vous rendra incapable de rien ; vous serez sans force et sans courage, toujours languissante. De grâce, prenez garde ; ce sont des tentations délicates dont il faut se défier.

« Regardez le Monastère des Trois-Rivières comme le lieu de votre repos pour le temps jusqu'à l'éternité. Pensez que Dieu vous fait une grande grâce de vous appeler là. Vous n'y aurez que vos peines particulières, au lieu qu'ici, vous auriez eu les miennes avec les vôtres. Il y a des peines partout, mais où la charité règne, elle adoucit tout. Et j'ai cette confiance qu'elle est parfaite dans la maison où vous entrez, c'est-à-dire autant qu'elle peut l'être parmi les mortels.

« Si vous suivez ces avis, vous serez, ma chère nièce, aussi heureuse qu'on peut l'être en cette vie ; et moi, je serai sans inquiétude, parce que je suis certaine que la Providence a réglé toute chose pour notre plus grand bien. Vous n'en douterez pas, si vous croyez que j'ai plus d'expérience que vous et plus d'intérêt pour vous que pour moi-même.

« Lisez-ceci toutes les fois que vous aurez de la peine. Je prierai Dieu pour vous, et vous, pour moi. J'aurai toujours le même intérêt pour votre famille. Soyez sans inquiétude pour vos sœurs.

« Appliquez-vous à vous rendre utile à votre chère communauté que je regarde déjà comme la mienne.

Votre tante,

S. MONIQUE. »

Ce n'était pas sans cause que la religieuse, vieillie dans les exercices de la vie commune, mettait sa nièce, en garde contre la mélancolie. Mademoiselle Bois était portée par moments à la tristesse.

« Chaque religieuse s'avance sur le chemin de la perfection avec tout son être. Éclairée par la lumière divine, unie intimement à Notre-Seigneur, elle demeure encore elle-même. La grâce corrige la nature, mais ne la supprime pas. Et comme la vertu infinie renferme dans sa parfaite unité toutes les qualités, la grâce laisse à ces âmes toujours bornées, leur note, leur caractère. »⁽¹⁾

La novice répondant au nom de S. S. Pierre fit de son mieux. Elle parvint à avoir un extérieur quasi irréprochable ; mais elle eut à combattre sur ce point, toute sa vie.

Employée auprès des élèves, elle devint Maîtresse générale. Elle accueillait les parents avec cette belle courtoisie simple qui plaît tant. Les enfants appréciaient beaucoup ses instructions religieuses. Il en est une dont elles gardent surtout fidèle souvenance. Le jour de l'Ascension, après leur avoir parlé du ciel, décrit ses beautés, ses joies, ses splendeurs, elle les invita à continuer cette méditation en plein air, en regardant le beau ciel bleu. Et l'on vit—spectacle peu banal—défiler une cinquantaine de contemplatives qui cherchaient à sonder du regard les profondeurs de l'au-delà.

(1) La Religieuse selon saint Augustin Vol. II, 94.

Mère S. Pierre était maternelle pour ses élèves. Cette possession d'elle-même, qui faisait qu'elle n'élevait jamais la voix, avait un bon effet sur ces petites natures turbulentes.

A cette époque, le jansénisme exerçait encore ses ravages dans le pays. La crainte de Dieu qui est bien, il est vrai, le commencement de la sagesse, en restait pour Mère S. Pierre le milieu et la fin. Elle ne laissait pas assez se dilater ces petites âmes. Néanmoins, c'est parmi les jeunes filles élevées sous sa direction que Dieu s'est choisi les âmes qui ont formé le noyau des religieuses du Précieux-Sang, premières contemplatives du Canada. La fondatrice, la vénérée M. Catherine-Aurélie, en a souvent remercié notre communauté.

Du pensionnat, Mère S. Pierre passa au noviciat. La charge de Maîtresse des novices allait encore mieux à son zèle.

Toutes ses filles eussent voulu copier en tout leur Mère-Maîtresse : tout en elle répondait à leur idéal de la vraie religieuse. L'une d'elles disait : « La voir faire sa genuflexion, lorsqu'elle entre au chœur, suffit pour me mettre en la présence de Dieu. »

Elle travailla aux annales, de concert avec Mère S. Olivier et Mère S. Ignace, sa sœur, qui était venue la rejoindre. Plus jeune de dix ans, Mère S. Ignace ne lui ressemblait ni au physique ni au moral.

M. l'abbé Louis-Edouard Bois, curé de Maskinongé, nous a laissé ce portrait de sa plus jeune sœur.

« Adélina est venue en ce monde pendant que j'étais professeur au collège Sainte-Anne, et j'étais, les années suivantes, au cours de rhétorique en cette maison. Je ne l'ai guère connue. Elle était, selon qu'il m'en revient, dès le jeune âge, douce, pacifique, soumise et pleine de condescendance pour les autres de la maison. Cette aimable obligeance lui gagnait, lui attachait tous les cœurs. Elle avait environ huit ans, quand notre mère

nous fut ravie, et la jeune enfant passa chez les Mères Ursulines de Québec. Elle y demeura six ou sept ans, puis revint au foyer. Son grand désir était de vivre auprès de sa sœur S. Pierre. Elle était à Maskinongé lorsqu'il lui fut donné de réaliser son projet.

« C'est d'ici qu'elle partit pour se fixer dans le cloître. Elle était chez moi ce qu'elle avait été au foyer. Ma sœur, Rose. Madame Morisson, l'aimait beaucoup et ne consentit à s'en séparer que parce qu'elle était convaincue qu'elle serait heureuse au couvent.

« Adélina n'a jamais demandé à revenir ou à retourner à Québec. Elle n'a jamais demandé de présents, visites, adoucissements, etc. Elle était heureuse d'être attachée à la communauté et n'enviait aucun autre bonheur. Je crois qu'elle mettait sa consolation dans la prière.

« Je lui écrivais de temps à autre pour lui donner des nouvelles de la famille et pour l'induire à m'aider de ses prières.»

M. l'abbé Bois parle de la condescendance et de l'obligance de sa sœur. En effet, M. S. Ignace n'était jamais si heureuse que lorsqu'elle pouvait rendre service. Tant qu'elle vécut, ce n'était pas saint Antoine que l'on priait au monastère pour retrouver les objets perdus, mais bien notre bonne sœur.

Employée dans les classes, puis retirée pour cause de santé, son travail se borna longtemps aux écritures. Scribe, elle l'était dans toute la force du mot, mais non pharisienne.

Pour sa profession, fixée au 15 septembre 1853, elle invita M. l'abbé Parent, du Séminaire de Québec, qui répondit par la lettre suivante :

« Je vous promets de faire mon possible pour m'y trouver. Ce sera une belle fête pour moi ; car rien ne me touche, comme d'entendre lire les vœux qu'une religieuse prononce avec tant de fermeté, de la voir dire un éternel adieu à toutes les vanités du monde et s'ensevelir

toute jeune, sous ce beau grand manteau noir qui lui dit tout bas si énergiquement : « Tu n'es plus de ce monde.

« Je n'ai jamais pu voir cette touchante cérémonie, sans verser un torrent de larmes. J'ai vu mourir de cette mort, si douce pour un cœur religieux, une sœur, deux nièces, une cousine et plusieurs de mes filles spirituelles ; et toujours, j'ai éprouvé les plus vives impressions.»

Un an ne s'était pas écoulé depuis ce jour, qu'un grand deuil affligea la famille Bois. Le fils aîné, Flavien, qui dirigeait une maison de commerce à la basse-ville de Québec, se noya accidentellement dans la nuit du dimanche des Rameaux.

Il se rendait en bateau au Saguenay où il avait un navire en construction. Pris par les glaces, à l'Islet, il périt avec l'équipage.

Le curé de Maskinongé donne les douloureux détails de l'accident à ses sœurs, et il relève leur âme par des pensées de foi.

« La Providence, pour nous disposer à nous soumettre à ce grand sacrifice, a permis qu'il fût exigé de nous, dans la semaine des grandes douleurs, dans un temps où les méditations sur les souffrances de Notre-Seigneur disposent à tout agréer, pour plaire à Celui qui a tant souffert pour nous. C'est que le Seigneur comprenait notre faiblesse et voulait, dans sa bonté, ménager notre sensibilité.

« Intéressez vos amies et les personnes dévotes et bienveillantes au sort du cher Flavien, et rappelez-vous que *la libéralité qui plaît tant aux vivants n'est pas moins agréable aux défunts*. C'est une pensée que j'emprunte à la Sainte Ecriture.»

Mère S. Ignace fut tellement affectée de cette mort soudaine, qu'elle en fit une maladie. Le bon curé s'en alarma, il demanda des nouvelles à la Mère S. Pierre, puis il ajouta : « Quand notre petite sœur sera mieux, prête-moi donc sa main pour quelques semaines. Il y a de la copie à faire, et elle écrit bien ; puis, elle a coutume

d'être complaisante, active. Tiens ! me voilà sur son caractère, sans m'en douter. Je voulais lui parler de ses dispositions à notre dernière entrevue, mais elle ne m'a pas pu voir seule. Je désirais savoir si elle était constante dans son application à l'étude et si elle était douce et patiente dans l'enseignement. Elle m'aurait bien dit ce qui en était. Je repose en elle telle confiance, que je présume qu'elle me va répondre sur ce chapitre, et par écrit, car tu ne voudras pas me parler d'elle dans ta lettre. Alors, montre-lui celle-ci et elle sera ouverte avec moi.— Allons, Adélina, sans gêne, dites-moi les peines du métier. Je dis Adélina, car si je parlais à S. Ignace, à *saint*... à *un saint personnage* qui a en vue d'imiter son modèle je ne parlerais pas de défauts. Et saint Ignace qui a enseigné sans morgue, sans se lasser, s'il te sert de modèle en ce sens, comme il te va aider à user de patience, de charité, de condescendance, lui qui en mettait tant à former ses élèves à l'obéissance, à la soumission parfaite, à une charité sans borne envers tous. Eh bien ! donc, ma chère Adélina, fais-tu quelque classe ? Serait-il contre tes règles de me dire si tu t'y déplaïs ou si tu as du zèle pour l'enseignement ? Si tu ne présides pas aux classes, as-tu du temps pour étudier ? Quelle matières travailles-tu ? Il faut étudier, ma chère, *car il faut être bassin avant d'être canal*. On ne peut nourrir l'intelligence des autres que de ce qu'on a appris. Sans doute, tu me vas faire une bonne et longue lettre sur tous ces points, car il y a longtemps que tu m'as écrit et tu l'as toujours fait trop brièvement.

« J'ai par devers moi quelques grammaires françaises, des exercices que je te peux envoyer si tu en as besoin pour toi-même ou pour donner à des enfants pauvres, et si tu crois que ces livres peuvent leur être profitables.

« Ne trouve pas étrange, chère Sœur S. Pierre, que je ne parle à Sœur S. Ignace que d'affaires scolaires pour le moment, je te fournirai plus tard, si ce mode de correspondance ne te déplaît pas, l'occasion de faire *des lettres*

spirituelles ; mais il faut étudier cette partie. La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, née Guyard, nous a laissé un précieux recueil de lettres, et sa manière d'écrire l'a fait surnommer la Thérèse du Canada. Mgr de Laval faisait grand état de ses écrits.»

Mère S. Pierre était avare de ses lettres à son frère. Dieu lui demandait peut-être ce sacrifice. Ce dernier s'en plaint. « Dis donc, chère Adélina, à Sœur S. Pierre qu'elle m'écrive de temps à autre. Il y a longtemps qu'elle ne l'a fait. Ne me dût-elle écrire que la phrase ordinaire *qu'elle s'intéresse à moi devant Dieu*, c'est me faire plaisir. Et toi aussi, dis et fais l'équivalent. Allons, ma chère Adélina, du courage, de la piété et tâche de te renouveler dans le Seigneur. « dans le Seigneur qui renouvelle ma jeunesse. »

M. le curé récompensait sa copiste par d'aimables envois. Telle cette blquette écrite en latin par une religieuse du XIII^e siècle et dont il donne la traduction.

« O fidèle troupeau que régit une loi céleste, qui n'êtes nullement exposé aux illusions, que Celui qui s'appelle « Montagne de Sion », qui est la source de tout bien, qui est le chemin qui conduit, la lumière qui éclaire, vous dirige et que sa croix vous protège, puisque de Lui vient la rosée rafraîchissante, le bien durable et la belle fleur virginale, qu'Il vous conduise en tout et partout et qu'Il me fasse miséricorde ! »

Le sacerdotal correspondant a souvent, sinon toujours, la note philosophique.

En parlant de leur sœur. Madame Morisson, qui désirait se rapprocher : Quand donc la pauvre humanité consentira-t-elle à souffrir où la Providence la place ? Vouloir se déplacer, c'est à mon avis, allez souffrir ou un peu plus loin ou un peu plus haut ; mais cette inconstance ne change pas nos lois d'existence : *vivre pour souffrir et souffrir pour s'améliorer.* »

C'était une joie pour les deux Ursulines d'être tenues au courant des travaux littéraires de l'érudit écrivain

qu'était M. Bois. Il contribua tour à tour au *Mémorial de l'Éducation*, à une vie de madame de la Peltrie, à une notice sur Mgr de Laval « à qui on veut dresser des autels », à une vie de la vénérable M. M. de l'Incarnation, etc., etc.

Il demandait quelquefois certains renseignements au monastère. Si la réponse tardait, voici comment il le disait ; « Vous deux, si vous ne faites pas plus de diligence et n'expédiez pas d'ici à quelques jours les deux papiers que j'ai demandés, je ferai le voyage des Trois-Rivières pour aller me plaindre à Madame Mère Sainte-Marie. et vous ferai donner sur les doigts. »

Elles lui communiquaient leurs essais de biographies et les notes sur les annales. « En carême, répond-il, je reviendrai à mes cahiers, paperasses, que mes ménagères ont enveloppés dans leur *grande saloprie* qu'elles appellent *grand ménage*. » Il termine par « des saluts aux biographiques sœurs du séraphique monastère. »

Il n'était jamais si heureux que lorsqu'il pouvait faire un cadeau. C'est ainsi que la bibliothèque s'enrichit du Dictionnaire de l'Académie, édition Didot, de la collection des Documents relatifs à l'Histoire de la Nouvelle-France, etc., etc.

Les fraternelles missives parties du cloître étaient appréciées à *l'ermitage* du vieux curé. « Votre affectueuse lettre du 31 déc. 1862, écrit-il, m'a procuré un bien doux quart-d'heure et je la mets à part pour la relire encore de temps à autre, jusqu'à ce qu'en arrive une autre aussi garnie de promesses et de consolations. Le frère reclus et perclus qui ne vous oublie pas. »

Des maisons de sucre arrivent un beau jour de printemps, au monastère, avec la notice suivante : « En banqueroutier franc et vraiment insolvable, je cède tout de suite mes propriétés. Le syndic officiel de votre communauté fera le partage suivant la loi. »

M. Bois avait eu bien des rapports avec notre vénérée Mère S. François-Xavier, dépositaire. Aussi, lors des

noces d'or de cette digne Mère, il tient à l'honneur de fournir le dîner : dindes, oies, poulets, un quartier de veau, un quartier de mouton et, pour dessert, du miel et du sirop d'érable.

On lui adressa en retour du raisin et quelques miettes du festin. Ces friandises ne font que passer au presbytère. Elles sont expédiées, sous le plus bref délai, à M. l'abbé Clément, curé de la Baie St-Paul, le doyen alors des prêtres du diocèse de Québec, qu'il nomme le plus *clément* des Pères du désert. « Si le Père m'écrit une *clémentine*, je vous la passerai. »

Et à propos du Jour de l'an 1864 : « Ce jour a passé ici sans bruit, sans fête et sans pompe. On ne se visite plus. Chacun reste chez soi à regretter les beaux jours d'autrefois. Ainsi s'en vont les vieilles reliques, les pieux souvenirs, les précieux lambeaux de nos mœurs d'autrefois.

« Autrefois, c'était avant le chant du coq que commençait la fête que l'on voyait avec regret se terminer à l'aube du lendemain . . . Époque animée, où les haines venaient s'éteindre, où on voyait les liens qui resserraient les amis et les parents se resserrer, reprendre de nouvelles forces. Ce beau temps n'existe que dans nos souvenirs. L'égoïsme, le froid égoïsme envahit tout, éteint tout, glace tout ! . . . »

Le 18 mars 1871, Mère S. Pierre, dont la santé avait longtemps été débile, expirait après une douloureuse maladie de cinq semaines. Le fièvre lui causait de violentes agitations. Aux premières vêpres de la fête de saint Joseph, un samedi, à deux heures et demie de l'après-midi, cette vertueuse épouse de Notre-Seigneur alla recevoir la récompense de trente-deux années de vie religieuse. Elle était âgée de cinquante trois ans.

Le Journal des Trois-Rivières publiait, après une notice nécrologique, l'envoi suivant :

Couvre-moi de ton aile

(A la mémoire de la Mère S. Pierre, mon ancienne maîtresse.)

Toi qui guidas mes pas au début de ma vie,
Toi dont la materuelle voix
Se fit souvent entendre à mon âme ravie,
Émue et craintive à la fois.

Toi qui versas sur moi des flots pleins de tendresse,
Des soins que je bénis encor,
Vers Celui pour Lequel tu soupiras sans cesse.
Tu viens de prendre ton essor.

Je ne te verrai plus ! je ne verrai pas même
La fleur qui croit sur ton cercueil,
Et la grande croix noire, auguste et saint emblème,
Qui le couvre d'un pieux deuil, . .

Je ne te verrai plus, mais ta douce mémoire
Vivra dans mon cœur à jamais,
O toi, qui, dans le sein de la céleste gloire
Règles aujourd'hui, je le sais.

Ah ! du divin séjour où le Seigneur m'appelle,
Pour que je sois auprès de toi,
Toi qui me protégeais, couvre-moi de ton aile,
Veille encore sur moi !

E. L.

Mère S. Ignace ressentit doublement la perte de sa sœur, unie qu'elle lui était par les liens de la nature et de la grâce. Elle recueillit les papiers, notes et ébauches de « l'Histoire du Monastère » et continua ce travail qui lui semblait légué par testament.

Tout en butinant pour les annales, elle pensait aux autres. C'est ainsi qu'elle vint en relations avec les RR.

PP. Jésuites établis en notre ville. Elle envoya au R. P. Ory plusieurs notes sur l'histoire des Jésuites en Amérique. Le Père s'en montra reconnaissant. « Nous avons lu, écrit-il, avec le plus vif intérêt, les notes que vous avez bien voulu me confier et nous ne saurions assez vous remercier de la patience intelligente et dévouée que vous consacrez à cette œuvre, ainsi que la complaisance religieuse avec laquelle vous nous faites jouir du fruit de vos recherches.

« Demandez à Notre-Seigneur, que les fils du saint dont vous portez le nom soient les dignes héritiers de l'héroïsme de leurs anciens Pères et Frères dans la Compagnie. »

A la date du 1er janvier 1885, il adressa les lignes suivantes : « Daignez agréer, ma révérende Mère, mes hommages et mes vœux. J'espère que la révérende Mère Supérieure voudra bien vous permettre d'accepter le petit témoignage de reconnaissance que j'ai l'honneur de vous offrir. C'est une reproduction du fameux tableau de Mignard représentant l'apparition de Notre-Seigneur à sainte Thérèse et l'histoire tant de fois racontée des protestations d'amour qu'ils échangèrent.

« Sainte Thérèse traverse le préau et entre dans le cloître de son monastère. Tout à coup, elle voit devant elle un enfant de cinq ou six ans, vêtu d'une robe blanche, et étincelant de lumière. L'enfant lui dit :

—« Qui es-tu ? »—« Je suis, dit-elle, Thérèse de Jésus. »

—« Moi, dit l'enfant, je suis Jésus de Thérèse. »

« Et la gracieuse apparition s'évanouit, laissant la sainte dans les délices spirituelles. Cette histoire, conservée par la tradition et conservée sur la toile, a été l'origine de plus d'une vocation religieuse.

« Au fond, il n'est pas une religion qui fait des vœux, qui n'ait, par la réalité des droits et des grâces, le même privilège que sainte Thérèse, et ne puisse, au même titre qu'elle, échanger avec Notre-Seigneur les affirmations des

divines épousailles. Ce que Notre-Seigneur révèle à une seule est le droit et le bonheur de toutes.

« Daignez vous souvenir de moi dans vos prières et me recommander à votre Époux.

« Ce serait une bonne œuvre de prier beaucoup pour la France en 1885. La persécution n'est pas loin : déjà on ne parle plus de la religion qu'avec un souverain mépris, on commet, sans scrupules, les plus criantes injustices et l'on se répand en menaces dignes de la première révolution, dont on veut renouveler toutes les lois de proscription.

« Les nouvelles lois préparées atteindront les religieuses... 200,000 religieuses ! peut-être jetées dans la rue, sinon en prison !

« Il reste pourtant la prière et le courage, puis, la confiance en Dieu. Ce sont les armes de Dieu et elles sont invincibles. Notre-Seigneur veut voir si, vraiment, ses épouses auront le cœur de donner leur vie pour lui, comme elles le lui disent dans leurs dévotions. »

Au mois de septembre, le P. Ory était rendu à Angers d'où il écrit : « Je garde, ma révérende Mère, comme un précieux trésor, les notes que vous avez recueillies, avec un soin si intelligent et si dévoué, sur l'histoire de nos Pères, missionnaires au Canada. La lecture de ces documents sera le charme de mes loisirs de professeur, et surtout l'édification de ma vie de religieux.

« Après deux mois de vacances passés dans une de nos maisons d'Angleterre, j'ai été nommé professeur de théologie dogmatique à l'Université Catholique d'Angers, fondée par Mgr Freppel, le glorieux défenseur de l'Église, et travaillant sous ses yeux et son inspiration.

« Mon fardeau sera moins lourd, mais moins consolant qu'aux Trois-Rivières : je n'ai que trois heures de cours par semaine, et j'ai pour élèves des prêtres séculiers.

« On n'élève si haut ma nullité que pour mieux la montrer, ce semble. Je recommande mon œuvre à vos prières et à celles de vos mères si pieuses et si saintement atta-

chées à la Compagnie de Jésus. Avec un tel soutien, j'aurai quelque espoir.

« Je n'ai point encore vu nos bonnes Ursulines d'Angers ; mais cette consolation me sera bientôt donnée. J'ai donné chez elles autrefois une retraite d'enfants que Dieu daigna bénir. Peut-être ne sera-ce pas la dernière. »

Revenons à la correspondance du frère et de la sœur. Mère S. Ignace ayant recommandé au charitable curé une bonne œuvre, il répondit :

« J'en suis, mais pas pour le moment. J'arrive de Montréal où j'ai passé quelques jours à suivre un traitement à l'Hôtel-Dieu. J'ai vidé mes poches et je suis revenu marquis d'Argentcourt.

« J'arrive à soixante-treize ans, et je vous assure, qu'à cet âge, on aime à se souvenir. »

Avec quel bonheur, il le fait ! Québec lui est resté cher. Il s'intéresse à tout. « Nous en sommes au chapitre des vieux. La mort fauche là-bas. Après M. Edouard Burroughs, le frère de Mère S. Claire, c'est M. Louis Panet qui meurt à quatre-vingts ans, et dernièrement. M. Buteau.

« La fête du 29 janvier, du bon saint François de Sales, me reporte à trente, quarante et même cinquante années, quand je la célébrais au Séminaire. Enfant, je m'y rendais en compagnie de ma bonne mère. »

La mort subite d'un paroissien lui fournit cette pensée : « Dimanche, dans son banc ; mercredi, dessous. »

Le 7 octobre 1872. « Il y a trente-cinq ans aujourd'hui que je suis associé au sacerdoce de Notre-Seigneur, nouvelle raison de prier le bon Dieu pour moi. Le 13, il y en aura vingt-cinq que je suis à Maskinongé. » Pour associer sa sœur à ces fêtes, il lui envoyait deux « douces outardes. »

La dernière joie éternelle procurée à notre chère Mère S. Ignace lui vint d'un don de cent piastres fait par Madame Morisson aux Ursulines de Québec, pour leur

fondation de Stanstead, dont vingt-cinq au nom de Mère S. Ignace, leur ancienne élève.

Atteinte d'une maladie cancéreuse, elle la souffrit non seulement avec courage et patience, mais avec héroïsme. Elle demanda à son confesseur la permission de promettre à Dieu d'endurer son mal sans jamais se plaindre.—« Si vous croyez en avoir la force, lui fut-il répondu. » Et pendant six mois, nulle autre que l'infirmière ne sut qu'elle était malade. Elle mourut le 9 avril 1887, le samedi saint, après une agonie de dix minutes. Sa mort fut des plus douces. Le fruit mûr se détacha de l'arbre sans secousse. pour être recueilli dans la corbeille de l'Agneau.

M. le Curé de Maskinongé, après avoir remercié la Mère Supérieure des soins donnés à sa sœur, accorda en aumône, pour le repos de cette âme aimée, le trousseau religieux d'une novice pauvre et il inscrivait sur son testament un legs de mille piastres, pour la dot de deux religieuses, afin, disait-il, « de remplacer ses sœurs devant le Saint Sacrement. »

Le 9 juillet 1889, il mourait à son tour, dans son cher presbytère de Maskinongé.

L'Église du Canada perdait en lui un de ses prêtres les plus distingués, le pays, un de ses plus nobles et glorieux enfants. et le Monastère, un bienfaiteur insigne.

Mère Flavie Gervais de Saint-Olivier

Le matin du jour de l'an 1836, sept jeunes enfants sont aux genoux de leur père.

— « Veuillez nous donner votre bénédiction, dit l'aîné.

— « Chers enfants, c'est la dernière fois que je vous bénis. »

Et il leur remit, à chacun, une pièce d'argent, pour leurs étrennes. Tout en larmes, les chers petits courent

à leur mère pour lui dire leur peine. Ne voulant pas, au jour de l'an, assombrir davantage ces jeunes fronts d'ordinaire si sereins, elle leur dit : « Votre père va guérir. Il craint la mort, il en parle souvent. »

Le soir, les familles Normand et Dupuis, parents de la famille Gervais, vinrent chez elle passer la veillée. Avant de partir, ils remarquèrent les traits altérés du malade ; mais ils n'osèrent s'offrir à passer la nuit, dans la crainte d'alarmer Madame Gervais, qui ne croyait pas son mari en danger.

Mais quelle ne fut pas la désolation de la famille, quand, vers minuit, ce père aimé rendit tranquillement son âme Dieu, sans qu'on ait pu appeler ni le prêtre ni le médecin.

C'était un grand deuil : mais ce ne fut pas le dernier. Deux frais bébés moururent à quelques jours de distance, laissant leurs petits fauteuils vides, à la table de famille. Eugène et Emilienne ne furent jamais oubliés.

A la mort de son père, l'aînée des filles, Flavie, comprit qu'elle devait être une aide pour sa mère qui se trouvait à la tête d'une maison de commerce. A treize ans, elle prit vaillamment sa place au comptoir et mit, dans ses nouvelles fonctions, du zèle, de l'entrain et du savoir-faire. Elle parlait l'anglais et rendit de bons services à sa mère.

Madame Gervais, femme forte, consacrait ses journées à la clientèle, et ses soirées à travailler dans les fourrures, qu'elle vendait avec profit. Le secret de son inlassable énergie, c'était la sainte messe à laquelle elle assistait tous les jours.

Quand elle se retira des affaires, elle dit : « Il y a trente-cinq ans que je suis dans le commerce ; je n'ai rien fait perdre à personne, et je n'ai rien reçu de qui que ce soit, à l'exception d'une fois. Un marchand en gros de Montréal, anglais protestant, à la veille de partir pour Londres, vint réclamer une créance qui n'était pas encore due ; il me remit cinquante louis, parce que j'étais veuve. »

Flavie, après le second mariage de sa mère qui avait épousé M. Olivier Trudel, notaire, tourna ses vues vers le couvent. Elle avait entrevu la perle précieuse de la vocation religieuse. Elle quitta tout pour la trouver. Afin de mieux répondre aux invites de la grâce, elle retourna au Pensionnat pour reprendre ses études. Elle travailla beaucoup. Ses maîtresses, et surtout Mère S. Stanislas, trouvèrent en elle une élève bien douée. Dans sa dernière année, elle était présidente d'un cercle littéraire dont les travaux nous ont été conservés.

Entrée au noviciat en 1845, sa santé ne se maintint que pendant un an. Elle souffrait de la dyspepsie. M. le grand vicaire Cooke, qui avait les yeux ouverts sur cette novice, lui conseilla d'aller passer quelques mois aux Iles de la Madeleine, l'ancien théâtre de ses missions. Il connaissait les vertus curatives du salin de la mer. Le conseil était trop sage pour ne pas être suivi. Aussi, dès l'ouverture de la navigation, S. S. Olivier, sous la conduite de son oncle, Benjamin Sulte, navigateur, s'embarqua sur la goélette *Marie Eléonore*.⁽¹⁾

La novice en villégiature donna de ses nouvelles à la révérende Mère S. Michel, supérieure. Sa lettre est datée des Iles de la Madeleine, le 18 du mois de Marie.

(1) Ces goélettes n'étaient pas grandes. Cinq hommes, y compris le mousse, suffisaient à la manœuvre. Sulte était l'associé des Vignaud et des Cormier, acadiens de Saint-Grégoire. Chacun ayant un vaisseau de ce genre, ils se favorisaient mutuellement, voyageant de concert et se partageant, le cas échéant, les frets trop considérables pour un seul navire.

Le poisson et les huîtres étaient ainsi apportés dans le Bas-Canada. En retour, on chargeait des produits de la ferme dont la vente était assurée sur les côtes des Iles de la Madeleine, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Quand une goélette arrivait à Québec, aux Trois-Rivières, à Montréal, l'annonce s'en faisait tout de suite et les marchands allaient au quai faire leurs achats. En ce qui concerne les huîtres, elles étaient en grenier, c'est-à-dire en tas dans le fond de cale. Chacun arrivait avec son couteau, payait quinze sous et se mettait à ouvrir les mollusques jusqu'à la satisfaction de son appétit.

M. Benjamin Sulte faisait de l'argent qui le mettait à l'aise : mais il dépensait tout, car ces navigateurs étaient de joyeux compagnons, ne regardant pas à la dépense tant qu'il y avait de l'argent.

B. SULTE.

« Le voyage a duré douze longs jours, mais il a été beau, extrêmement beau. Ni froid, ni pluie, ni vent violents, et, pour qu'il fût parfaitement heureux, je n'ai été malade qu'une heure environ. Aidez-moi, s'il vous plaît, à dire un fervent *Deo gratias*.

« Nous pêchions le long du voyage. Nous prenions du poisson que j'apprêtais et nous faisons d'excellents dîners.

« Comment vous exprimer ce que j'éprouve en présence de la vue grandiose de la mer ? Bien que je ne sois ni artiste ni poète, j'en ressens tout de même une indicible impression de majesté et de poésie. Je vis sur ses bords. J'y fais trois promenades par jour. Elle chante, brille, fait des accords divins. Ses vagues s'élèvent, s'abaissent et lancent leur écume blanche. C'est une harmonie à ravir l'âme. Et toute cette beauté n'est qu'un ruisseau de l'Océan infini de tout bien.

« L'air de la mer m'est favorable. Je suis en pension chez M. Borne. Il vit seul avec sa femme qui me donne les soins et les attentions d'une bonne mère. Je fais des tours de chaloupe tantôt avec M. Borne, tantôt avec M. le Curé Bélanger. Jusqu'à présent, je ne me suis pas ennuyée. Cela n'empêche que ma pensée, mon esprit et mon cœur se reportent vers mon couvent. J'ai hâte d'y rentrer. Je demande au bon Dieu que ce soit au plus tôt. Le commencement de juillet—je l'espère—me verra au milieu de vous.

« A mon passage à Québec, j'ai eu le bonheur de voir nos Mères Ursulines. En qualité de votre fille, elles m'ont fait l'accueil le plus bienveillant et le plus affectueux possible. J'ai été bienvenue, bienvenue comme l'enfant de la maison. Elles m'ont fait mille questions, ont pris mille informations sur leurs chères Sœurs des Trois-Rivières. Je leur ai parlé à toutes. Ne voyant que deux novices blanches, je demandai si elles n'étaient que deux. —Il y en a une troisième, me dit la Mère Supérieure ; mais elle est en retraite.

—Je suis peinée de ne point la voir.

—Alors, je vais la faire venir. C'était la jeune S. Marie Antoinette, Mademoiselle Painchaud. Je n'oublierai jamais cette maternelle réception.» ⁽¹⁾

(1) Aux Iles de la Madeleine, en 1840, tout était primitif comme à Port-Royal, au bassin des Mines, à Beauséjour au XVIIe siècle.

Cependant, ces gens vivaient dans l'aisance, une aisance relative. Ils n'avaient jamais connu rien de mieux que cela. Très débrouillards, toujours de bonne humeur, leur vie était idéale dans leur médiocrité. C'était bien au-dessus de la pauvreté. Leur ambition n'allait pas plus loin.

Le siège de la justice étant à Québec, ils s'administraient eux-mêmes, à la façon des patriarches de l'antiquité et ne réservaient pour les tribunaux établis que les cas les plus graves.

L'Acadien se passe de médecin. Il a bonne santé. Il est moral. L'isolement ne l'abat aucunement. Il fait des miracles dans l'art de se donner du confortable avec presque rien pour lui aider.

Il fallait des Acadiens pour mettre au monde le Cap Breton, l'Ile Saint-Jean et les Iles de la Madeleine.

Les Anglais qui ont commencé Terre-Neuve étaient supportés par leurs compatriotes. Les Acadiens ne comptent que sur eux-mêmes.

Toutes les familles des pêcheurs cultivent un jardin maraîcher pour chaque maison.

À Amherst et à House Harbour, il y a des chapelles catholiques.

Les exportations s'élèvent à 25,000 louis.

Il y a six magasins dans les Iles.

115 chevaux, 330 vaches, 560 moutons, 360 cochons, Volailles. Étoffes tissées « à la maison », 1275 verges.

Vers 1800, à force de massacrer les vaches marines (walrus), il fallut abandonner cette pêche.

La pêche étant la principale industrie des colons de ces îles, c'est la morue qui compte en première ligne. Ensuite, l'huile de morue : le loup-marin et son huile. Tout cela est exporté.

Ce n'est que vers 1850 que date l'exportation des homards. Il n'y a pas de reptiles dans les îles. Le commerce se faisait par des goélettes de 30 à 60 tonnes, au nombre de 15, 20, 25, portant des marchandises de Halifax, Pictou et Québec et rapportant morue, loup-marin, huiles des îles.

Les colons-pêcheurs avaient du moins trente de ces goélettes dont 10 employées à la pêche du Labrador.

Les Américains qui font sécher leur poisson aux Iles de la Madeleine payent 10 % de la valeur.

Les rapports avec les îles françaises Miquelon et Saint-Pierre sont fréquents de 1800 à 1860 : mais en été seulement.

L'Acadien d'avant la Confédération (1867) n'aspirait pas à plus que son état social courant. Toutefois dans cet état, il allait très haut. Comme entrepreneur de pêche et transporteur de marchandise par voie de navigation, il n'avait pas son égal.

Ceux du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, adonnés surtout à la culture du sol, étaient des maîtres en cet art. J'ai vu les batardeaux ou quais qu'ils ont construits pour contenir les marées, en s'assurant des riches terrains de ces grands rivages, et cela, en ouvrant des écluses à l'entrée de l'eau quand un arrosage est nécessaire. On admire ces ouvrages. Les Anglais s'en servent encore aujourd'hui. La population des Iles de la Madeleine, en 1844, était de 1,738 personnes. (Notes manuscrites de B. Sulte.)

LE TOMBE DI MARIN





Rentrée dans son cloître le 27 juillet 1846, la Mère S. Olivier, tout en conservant un bon souvenir de la plage hospitalière qui lui avait rendu la santé, lui associait une pensée douloureuse. L'oncle si paternel, si dévoué, qui l'y avait conduite, périt, à la Rivière-au-Renard, dans la Gaspésie. Sa goélette chavira dans un grain de vent.

Son fils, Benjamin Sulte, l'historien des Trois-Rivières, écrivit à sa mémoire les vers suivants :

Le tombeau du Marin

Au bord des flots grondants, sur la rive déserte,
S'élève solitaire une modeste croix,
Que les sombres rochers et la nature inerte
Environnent d'un deuil fier et calme à la fois.

Dans les jours de tempête, où, le vent et la lame
Viennent livrer assaut aux sommets dentelés,
Quand l'Océan mugit, s'agite, tonne, brame,
Et présente aux regards ses remparts désolés,
Une lame parfois, comme un géant horrible,
Se dresse, murmurant son lugubre refrain,
Puis déferle, en couvrant, avec un bruit terrible,
Le tombeau du marin.

C'est là qu'il est venu terminer sa carrière,
Par une nuit d'orage, en abordant au port,
Son vaisseau mutilé s'est brisé sur la pierre ;
L'homme fut entraîné par l'Ange de la mort.

Près des champs périlleux où lutta son audace.
Il dort, comme bercé par le fracas des flots ;
Le perfide Atlantique, à ses pieds roule et passe,
Lui jetant des clameurs chères aux matelots.

Les joyeux nautonniers, rasant ces bords funestes,
Racontent sa valeur et redisent son nom.
Sa mémoire demeure à côté de ses restes :
C'était un vaillant cœur, un tendre compagnon.

Un jour, un voyageur descendit sur la plage
 Et dirigea pensif ses pas, vers les hauteurs.
 Le guide lui montra, sous un rosier sauvage,
 Ce tombeau dont l'aspect fit déborder ses pleurs.

Lors, tombant à genoux, saisi d'un trouble extrême.
 Il pria le Seigneur pour le pauvre marin.
 Et répéta souvent : « Bénis celui qui t'aime,
 Mon Dieu, j'ai tant souffert par ce coup de ta main ! »

Il pria fort longtemps. Plongé dans sa tristesse.
 Le passé revenait poignant et douloureux,
 Tandis que son regard, tout rempli de tendresse,
 S'abaissait vers la terre en descendant des cieux .

Parmi les souvenirs de voyage apportés par Mère S. Olivier, se trouvait une statue en pierre de la sainte Vierge, pour l'autel du noviciat. Depuis 1846 plusieurs générations de novices lui ont adressé leur « Ave Maria ».

Mère S. Olivier était née le 21 octobre 1823, jour de la fête de sainte Ursule. C'était un de ses bonheurs, car elle était Ursuline par toutes les fibres de son cœur. Elle était aussi trifluvienne et elle s'en faisait une gloire. En histoire, son héros préféré était Napoléon, et celle qui eût osé émettre un doute sur son salut eût été mal reçue.

Après sa profession, sur la demande de M. le grand vicaire Cooke, qui désirait avoir une bonne école modèle, à l'externat, elle fut nommée à cet emploi.

Elle se dévoua avec succès à sa laborieuse mission. Ses aides lui étaient dévouées, et ensemble elles firent des prodiges. Ses élèves firent honneur à l'Institution. Nommons entre autres mesdemoiselles Judith Dussault et Marie Dupont, pour n'en citer que deux. Elles se sont dépensées à instruire les enfants de la ville. Le français et l'anglais étaient enseignés à l'externat. Les élèves y apprenaient aussi à coudre. Puis, les cérémonies si belles de la Sainte-Enfance, où les petites chinoises faisaient la quête ; les séances de fin d'année, avec leurs drames mouvementés ; les ventes, où les bons points valaient leur

pesant d'or; toutes ces industries attiraient et retenaient les enfants à l'école.

Nous avons mentionné la Sainte-Enfance. Cette œuvre avait toutes ses sympathies. Elle quêtait à droite, à gauche pour les petits chinois. A sa sœur, Madame Desilets, qui était en promenade à Québec, elle écrivit :

« Nous sommes en vacances. Je ne m'occupe qu'autant qu'il le faut pour ne pas me fatiguer, et pour ne pas favoriser cette toux qui, comme une hydre et en dépit de tous les efforts, de tous les bons soins, semble vouloir toujours renaître. Après le péché mortel, c'est bien ce que je redoute le plus sur la terre.

« Quoiqu'il en soit, il faut faire valoir, chacun à sa manière, les moyens dont nous pouvons disposer pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. La Sainte-Enfance seconde merveilleusement ces deux buts.

« Je me propose d'organiser une vente, en faveur des petits Chinois. Je serais heureuse de pouvoir dire à mes filles : « Tel objet m'a été envoyé par mes meilleures amies, les demoiselles Bacquet. » Ne serait-ce qu'une bagatelle, elle produira au centuple. »

Le billet suivant adressé à un tout jeune neveu est charmant :

« Mon cher petit Émile, jeudi, nos élèves externes vont tenir un beau grand « petit bazar, » au bénéfice de la Sainte-Enfance et du Saint-Père. Comme je sais que tu aimes bien à t'amuser, je t'invite ainsi que Stella, Jules et tous les enfants qui voudront t'accompagner. Surtout, ne va pas oublier ton bon ami, Alfred Gaudet.

« Avec votre aumône, les prêtres achètent des petits Chinois, les baptisent et les instruisent; car leurs parents, à eux, les laissent mourir de misère ou les tuent en les exposant à être dévorés par les pourceaux.

« Ces petits baptisés prient ensuite pour leurs jeunes bienfaiteurs. Ils demandent pour eux, au bon Dieu, la grâce d'une bonne première communion; et qui sait si,

par-dessus le marché, ils ne t'enverront pas un beau gros chien, tout bridé, tout sellé ?

« L'on doit choisir, parmi les enfants, des parrains et des marraines. C'est encore un honneur qui n'est pas à dédaigner.

« En attendant, sois un bon enfant, bien pieux, bien studieux et bien obéissant pour être aimé de Dieu, de tes bons parents et de

Ton affectionnée tante,

FLAVIE DE S. OLIVIER. »

Après dix-neuf années consacrées à l'enseignement, elle fut chargée de travailler aux annales avec la Mère S. Pierre, sœur de M. le Curé Bois. Il faut avouer qu'elles étaient bien secondées ; Mère S. Pierre avait souvent recours à son frère, un chercheur, un bibliophile, un collectionneur, et Mère St. Olivier, de son côté, s'adressait à M. Benjamin Sulte, qui, avec son obligeance bien connue, s'empressait de lui donner les renseignements demandés.

La Mère S. Claire—née Bourroughs—avait copié les actes du greffe ; Mère S. Olivier, grâce à la bienveillance de M. Cazeau, vicaire général, put obtenir de l'archevêché de Québec, tous les papiers concernant notre communauté.

Elle consulta aussi les anciens de la ville. M. le shérif Ogden lui dit : « Madame, que n'avez-vous commencé ce travail vingt ans plus tôt ! Nous avons en ville des citoyens qui vous auraient raconté l'histoire de Trois-Rivières depuis 1760 jusqu'à nos jours. Ils viennent de disparaître. »

A l'intérieur du cloître, il y avait les anciennes mères. Toutes ensemble ressuscitèrent le Frère Emery Jarry, puis, S. S. Olivier écrivit les biographies des vénérées Mères S. Michel et S. Marie dont l'ombre chère planait encore sur la communauté. Elle tenait aussi un journal.

La gote patriotique y est sensible. A propos de la fête de saint Jean-Baptiste 1874, célébrée par une grande démonstration nationale à Montréal, elle écrit : « La suggestion d'inviter les Acadiens à envoyer des délégués à la fête est éminemment patriotique, car les Acadiens, par leurs luttes courageuses, leur profond et inaltérable attachement à leur religion et à « notre nationalité », sont dignes de figurer dans toutes les fêtes de la patrie. »

Pouvons-nous lire, dans ces lignes, une réminiscence de son voyage aux Iles de la Madeleine ?

Cette religieuse, qui aimait tant son pays, sa ville natale et sa communauté, était également attachée à sa famille. Elle vénérât sa vieille mère, qui la visitait régulièrement. A ses frères, à ses sœurs, ainsi qu'à leurs familles, elle donnait largement ses prières. Ils en ressentaient les salutaires influences et lui en savaient gré. Un de ses neveux s'étant noyé, elle en éprouva tant de peine qu'elle écrivit aux parents affligés : « Que ne puis-je, au prix du sacrifice de ma vie, vous rendre le fils que vous pleurez ! Dieu sait avec quelle spontanéité je le lui ferais. Je ne puis offrir que mes sacrifices et mes prières. Je ne les ménagerai pas. Mon chagrin égale le vôtre. »

Elle avait eu cinquante ans, le 21 octobre 1873. Pendant une visite du jour de l'an 1874, ses parents causaient avec elle littérature. « Ici, dit-elle, la religieuse, à cinquante ans, ne lit plus que l'Écriture sainte et elle se prépare à la mort. »

Samedi, 9 janvier 1875, elle entra en retraite. Mercredi soir, dans la nuit, elle fut frappée d'apoplexie. M. le grand vicaire Caron put lui donner l'absolution et l'Extrême-Onction, puis, elle ne donna plus signe de vie. Vendredi, le 15, vers midi, elle rendait son âme à Dieu. Son livre de retraite était marqué à la méditation de la mort. Elle s'y était préparée et la céleste messagère était venue. La secrétaire, qui inscrit son décès, ajoute : « Cette religieuse était remarquable pour sa grande piété, pour son respect

envers les supérieures et pour son dévouement à l'instruction de la jeunesse. Elle a rendu de grands services à sa communauté. »

Mère Françoise Dugré de Saint-François de Borgia

1819-1887

Mère Saint-François de Borgia était trifluvienne par toutes les fibres de son cœur. C'est aux Trois-Rivières qu'elle passa sa vie entière.

Trois-Rivières lui donna son berceau et sa famille ; Trois-Rivières fut témoin des joies de son enfance, des études de sa jeunesse ; Trois-Rivières lui ouvrit les portes du cloître où elle devait faire briller pendant près d'un demi-siècle les vertus et l'esprit de notre sainte fondatrice, sainte Angèle.

Elle aimait à répéter qu'elle était de l'âge de la reine Victoria, étant née le 6 juin 1819 et que sa marraine était sa tante et sa grand'mère. ⁽¹⁾

Son père Olivier Dugré était cordonnier et sa mère, Julie Précourt, venait des Forges. ⁽²⁾

Pour être préparée à sa première communion Fanny, c'était le petit nom de Françoise, fut envoyée à l'externat. Son père, qui la voulait institutrice et qui n'avait pas les moyens de la mettre au pensionnat, lui fit suivre les classes de M. Burn, école mixte, où elle apprit son arithmétique de Walkingham et acquit une bonne connaissance de la langue anglaise.

(1) Isabelle Précourt, mariée à Charles Dugré. De ce mariage naquit Olivier qui épousa Julie Précourt, sœur d'Isabelle

(2) Le premier Précourt qui vint au pays était mouleur ; le second, contre-maître.

« Mon enfance, disait-elle, fut libre. Après les heures d'école, j'allais où bon me semblait. Le tambour et la musique militaire étaient mes guides. J'assistais à toutes les parades. Mes parents avaient confiance en moi. J'avais de bien bonnes tantes : Mesdames Duval, Pothier, Cormier et Rousseau. Je passais de longues heures avec elles. J'admirais leurs toilettes et j'aurais voulu en avoir de semblables. J'eusse été vaniteuse si mes parents eussent été assez riches pour me donner de beaux habits. Une fois, entre autres, je pleurais beaucoup pour avoir un parasol. »

Un événement surgit qui changea l'orientation de sa vie. Le gouvernement ouvrait des Écoles Normales. M. Olivier Dugré présenta sa fille âgée de seize ans pour y perfectionner son éducation. Elle eut une bourse et fut admise au pensionnat. Par le contrat passé le 26 octobre 1836, devant les notaires J. E. Dumoulin et W. Burn, Messieurs François Rousseau et Olivier Pothier, menuisiers, répondaient pour 144 louis, au cas où Françoise Dugré, ses études terminées, n'enseignerait pas pendant cinq ans.

La joie de Fanny fut grande d'entrer au couvent. Tout en suivant les classes, elle fut sous-maîtresse. Elle était née institutrice et elle fut aussitôt chez elle. « Porter un tablier de coton bleu, comme les religieuses, et avoir un sablier sur ma table, à seize ans, c'était tout mon idéal. »

Elle surveillait les études et entendait les répétitions. Elle aima beaucoup ses maîtresses et ses compagnes. Les premières, pourtant, n'étaient guère tendres pour les futures institutrices qu'elles voulaient irréprochables, bien disciplinées et parfaitement instruites.

L'élève-maîtresse s'était surtout attachée à deux religieuses, ses professeurs : les Mères Saint-Stanislas et Saint-Henri. Elle a conservé toute sa vie des billets écrits par ces deux maîtresses. L'une et l'autre l'exhortaient à ne mettre son affection qu'en Dieu. Plus tard, quand elle-même fut devenue directrice des élèves, elle employa le

même langage ; ses paroles étaient vécues ; elle parlait d'expérience. ⁽¹⁾

Mais Dieu, qui voulait son cœur sans partage, brisa jusqu'à ces affections si légitimes. Il enleva ces religieuses au début de leur carrière. Elle les pleura toute sa vie.

Il lui restait une compagne de classe, Hedwige Vinet, qu'elle aimait comme une sœur. Leurs désirs et leurs affections étaient les mêmes. Ensemble, elles entrèrent au noviciat, toutes deux firent profession ; mais la jeune sœur Sainte-Louise, blanche colombe, replia bientôt ses ailes et s'envola au céleste séjour.

Le dernier fil était rompu Désormais, ce sera sans effort que Mère S. Borgia dira : « Mon Dieu, je vous donne mon cœur. » Elle ne devait plus aimer que lui. A l'école du sacrifice, elle apprenait que « l'esprit de Notre Seigneur est un esprit détruisant qui ravage tout aux environs, que sa croix est faite pour annéantir en nous

(1) « Ma chère Fanny,

« Que vais-je vous dire aujourd'hui pour remplir ma promesse ? Vous exhorter à la sagesse ? cela, j'espère, n'est pas nécessaire ; l'amour et la crainte de Dieu vous suffisent, et mes faibles paroles ne vous serviraient pas beaucoup ; néanmoins, ma chère fille, ce n'est pas tout de connaître son devoir, ni même de le faire, il faut que la persévérance couronne l'œuvre ; et c'est à dessein d'assurer la vôtre, que je vous recommande particulièrement le souvenir des leçons de votre enfance et de votre adolescence ; rappelez-les souvent à votre esprit, et surtout dans les occasions difficiles où la faiblesse humaine a besoin de secours.

Soyez fidèle, dans la pratique, aux instructions que vous avez reçues et aux grâces dont le Seigneur vous comble. De quelque manière que Dieu dispose de vous, vous aurez toujours des combats à livrer ; n'espérez pas passer votre vie dans la paix ; armez-vous contre le tentateur ; et surtout, ma chère enfant, contre votre propre cœur. Dans la jeunesse, l'on est loin de penser que l'on possède en soi son plus grand ennemi ; l'expérience ne vous le prouvera que trop ; et moi, je vous conjure par la charité dont mon cœur est rempli à votre égard de ne point écouter les penchants de votre cœur ; tout innocents qu'ils paraissent, faites-en le sacrifice à Dieu, et vous en serez récompensée. Souvenez-vous qu'il faut mourir à tout, en ce monde, pour vivre avec J. C. Croyez-moi, ma chère, « il n'y a qu'une chose nécessaire. » Tous les jours, j'en suis de plus en plus convaincue.

« Que Dieu bénisse éternellement ma chère Fanny ! c'est la prière de sa Mère.

S. S. HENRI.

Couvent des Ursulines,
Trois-Rivières, le 17 février, 1838.»

tout ce qui n'est pas Dieu, enfin. que son épouse a le cœur plus grand que le monde, et n'entre dans aucune bagatelle. » ⁽¹⁾

Mais une autre passion, bien en rapport avec sa vocation, va se développer et la prendre toute entière : l'amour de l'enfance, l'apostolat de la jeunesse.

C'est dans cette voie que nous allons la suivre. « Le sentier des justes est comme une lumière éclatante qui marche en croissant jusqu'au jour parfait, comme un soleil qui n'aurait point de déclin. » (Prov. IV-18)

Mère S. François de Borgia avait prononcé ses vœux le 11 mai 1843. M. le grand vicaire Cooke qui les reçut n'avait probablement pas été consulté sur le choix de ce nom, car il ne manqua jamais une occasion de lui dire tout ce que le nom de la famille de Borgia rappelait de faiblesse, sans songer à l'image du saint qui s'enlève blanche et radieuse sur ce fond des plus sombres.

De ces humiliations, elle tirait parti pour affermir son œuvre, car elle avait conscience que travailler à la formation de la jeunesse est une tâche ardue. Elle s'y était donnée avec un grand cœur et elle y mit un dévouement inlassable.

Jeune religieuse, elle travaillait à acquérir toutes les vertus pour avoir le droit de les exiger de ses élèves.

Son respect pour les supérieures fut toujours remarquable, et son obéissance, filiale. C'était dans le Cœur de Jésus qu'elle rallumait le feu de l'amour pour en embraser « ses enfants. »

Son bonheur fut grand d'entendre, en 1845, le R. P. Chazelle, S. J., prêcher une retraite.

Le prédicateur dilata son âme, car hélas ! c'était encore l'ancien régime. La crainte de Dieu restait le commencement, le milieu et la fin de la sagesse. Sans doute, une seule retraite ne suffit pas pour enlever de la communauté l'esprit janséniste qui régnait en maître dans

(1) Bossuet, *Correspondance avec des religieuses.*

le pays ; mais d'autres retraites suivirent, et Mère S. Borgia fut une des religieuses qui comprit que les cœurs dilatés valent mieux que les cœurs resserrés. Elle saisit mieux que ses contemporaines la mentalité enfantine et elle la traita en conséquence.

Son premier objectif fut de maintenir les études à la hauteur où Mère S. Stanislas les avaient placées. Elle eut pour aides des religieuses de talents ; mais elle les vit tomber une à une sur ce champ de bataille meurtrier qu'est l'enseignement.

Elle préparait les jeunes personnes qui avaient la vocation à faire de bonnes religieuses, et les autres à se rendre utiles dans la société. Maintenir le pensionnat au niveau des meilleures institutions du pays fut toujours son but. Elle regardait le passé—en faisant l'historique à sa classe—nommait les grandes dames qui occupaient alors les premiers rangs dans la société, disait le renom qu'elles jetaient sur leur *Alma Mater* et elle terminait par ces mots : « Ce qu'elles ont été ne le serez-vous pas ? »

Elle pensait avec Bossuet que « toute âme d'enfant est de race royale » et elle les élevait en conséquence. Sa direction avait du caractère et de l'âme. Elle était ferme et savait en même temps attirer. Mais il faut bien l'avouer, elle commençait par se faire craindre. Bien rares étaient les cas où une de ses élèves se serait présentée en classe sans savoir ses leçons ou avoir tous ses devoirs ; car, pour éviter ses réprimandes, l'écolière faisait l'impossible. Restaient les explications, les dictées à corriger et les imprévues.

Si l'élève timide ou peu débrouillée ne répondait pas à la première question, oh ! malheur, elle avait à subir toute une kyrielle de reproches. Mais ce n'était pas du temps perdu pour la classe, les réprimandes étaient dans le genre suivant :

« Comment ! vous ne savez pas encore que apercevoir ne prend qu'un p. Il n'y a que les ignorants qui aperçoivent avec deux p. »

Alors le seul p de apercevoir se gravait en encre indélébile sur toutes les petites cervelles présentes.

Une autre fois, le mot réflexion avait été épilé réflexion. « Depuis quand votre grand savoir de la langue anglaise influe-t-il sur votre orthographe ? Une élève qui sait sa langue maternelle ne commet pas de ces bévues ; elle sait aussi que exercice s'écrit avec un s en anglais. »

L'heure de l'arithmétique devenait un supplice pour l'élève qui n'aimait pas les chiffres. Mais les autres se faisaient vite à cette manière d'enseigner. L'écolière un peu avisée avait soin de prendre son manuel et de devancer la leçon. La maîtresse louait peu. Il suffisait pour l'émulation de n'être point grondée.

Elle ne fit jamais la classe de littérature. Elle était pour les sciences exactes. Aucune de ses élèves n'a oublié ses leçons de géographie : ses voyages sur les immenses cartes.

Ses places préférées étaient l'île de Sainte-Hélène où l'ombre de Napoléon surgissait à chaque fois—Botnaby, lieu d'exil de nos prisonniers politiques, etc. Ses méthodes étaient claires et il fallait à tout prix être attentive. De sorte que son enseignement était fructueux.

Pour former les élèves à la piété, elle n'a peut-être jamais eu son égale dans la communauté. Elle leur inspirait un grand amour pour le Sacré Cœur de Jésus et quand, dans les temps nouveaux, la communion fréquente vint périmer « les droits jansénistes », elle accueillit avec bonheur cette grande grâce et elle orienta dans ce sens sa famille entière. Mais la préparation à la réception des sacrements restait la même. Grand esprit de foi, respect pour le lieu saint, pratiques pieuses à la portée des enfants.

Que de fois Mgr Laffèche nous a dit : « Dans mes tournées de confirmation, je reconnais les enfants dont les mères ont été élèves des Ursulines. » Mgr Cloutier, alors qu'il était curé de la ville, nous disait la même chose, lorsqu'il assistait nos anciennes élèves à la mort.

Les exhortations de Mère S. Borgia à la vertu étaient tranchées. « Il faut que vous deveniez des saintes. » Si elle voyait un air d'incrédulité sur quelques figures, elle ajoutait : « Mais oui, si vous n'êtes pas saintes, vous serez damnées. » Elle voulait, dans ses élèves, de la politesse et de la distinction, l'apostolat et le dévouement dans la famille. Elle flétrissait la sensiblerie.

Ses exhortations n'avaient rien de littéraire, mais on l'écoutait avec attention, car elle avait la confiance et l'amour des élèves. La vivacité naturelle resta toujours le fond de son caractère. Ce qui ne l'empêcha pas de conduire dans les voies du bien toutes les élèves confiées à ses soins. En retour, leur affection pour la maîtresse générale était sincère.

L'une d'elles, qui fut dans la suite prieure au Carmel, lui écrivait après une faute. « Très Rév. Mère :—Oserai-je vous l'avouer ? J'ai désobéi : oui, j'ai désobéi à M. S. Borgia que j'aime de tout mon cœur. C'est la rougeur au front que je viens vous avouer ma faute et vous en demander pardon. Oh ! oui, pardonnez-moi car je souffre et je suis malheureuse d'être méchante comme cela. Pauvre Mère S. Borgia, vous avez une bien triste élève. Elle est désobéissante, maligne, colère, et, par-dessus tout, orgueilleuse. . . . Moi, qui voudrais être bonne et ne pas vous faire de peine jamais, jamais. Pardonnez-moi. Je vous promets d'être obéissante à l'avenir. Ce soir j'étais aveuglée et mon orgueil criait : Pourquoi ? Pourquoi cette défense ? »

« Je suis peinée et je n'ai pu me coucher sans vous demander pardon.

« Cela m'humilie, il est vrai, mais en même temps me soulage et m'ôte une partie du remords que j'éprouve.

« Un *ave s. v. p.* pour

« Votre désobéissante petite fille. »

Les anciennes élèves lui restaient attachées. Et on peut lui appliquer ces paroles qu'on rapporte de Judith (ch. VIII) « qu'elle était très renommée parmi tout le monde parce qu'elle craignait le Seigneur ; personne ne disait d'elle une parole offensante. »

Elle aimait beaucoup les anciennes élèves. Tous les jours, elle récitait à leurs intentions les petites Heures, demandant au bon Dieu, que si, dans le cours de la journée, l'une d'elles en eût plus besoin qu'une autre, de vouloir bien lui venir en aide.

Comme sa joie eût été grande si elle eût pu les revoir toutes réunies au conventum du deuxième centenaire. Mais ce bonheur si grand devait être pour le ciel. Mère S. Borgia n'était pas présente ; mais son nom était sur toutes les lèvres comme son souvenir dans tous les cœurs. « Elle nous a fait du bien » : tel était le cri général.

Les anciennes élèves venaient la voir au parloir, elles lui apportaient ce tribut de vénération et de respect qu'elles conservaient pour cette Mère qui se dépensait depuis de si longues années pour leur *Alma Mater*.

Elles pouvaient dire : « Elle ne souffle qu'ici, la brise qui vient des lointains de mon enfance, et m'apporte ces parfums de l'autrefois qui réjouissent le cœur des anciennes personnes. »

Pour le progrès dans les études, elle s'appuyait sur le grand vicaire Caron, qui était bien l'homme de la situation. Elle n'aimait pas la musique qui prenait trop de temps sur les études ; mais elle s'inclina devant la nécessité et subit tout ce que l'on voulut.

Cette bonne mère avait le culte du passé. Que de notes conservées dans ses cartons. Tous les portraits des anciennes élèves étaient soigneusement recueillis. Sa joie fut grande de voir commencer l'Histoire du Monastère. Elle en transcrivait le premier chapitre de sa belle écriture. Ce manuscrit est conservé comme une relique.

Mais il est temps d'examiner sa correspondance et de voir cette belle couronne d'honneur dont sa vieillesse fut

entourée. Il sera impossible de tout citer ; mais glanons ça et là.

La première lettre est d'une compagne de classe, Aurélie Crépeau. Devenue Madame Calixte Gouin, elle lui écrit de La Baie :

« Quarante-cinq années n'ont pu effacer le souvenir des beaux jours passés au milieu de vous. C'est donc une grande joie pour moi de voir partir ma petite-fille, Corinne, pour mon pensionnat tant aimé.

« Les circonstances ne m'ont pas permis de vous envoyer mes filles. La Providence place sous votre direction éclairée ma petite-fille orpheline.

« Si vous avez oublié Aurélie Crépeau, que Corinne vous rappelle mon souvenir.

« Je ne suis plus l'Aurélie de jadis riant et badinant avec ma chère Fanny, mais une grand'mère de soixante ans qui a bien besoin de vos prières. »

1846-13 janvier. « Votre Hortense ne vous oublie pas. Le couvent des Trois-Rivières m'est toujours présent à l'esprit et le souvenir des Mères que j'ai laissées est gravé dans mon cœur.

« Je vous souhaite la santé et de longues années, si toutefois cela fait votre bonheur. « Pour un cœur qui aime Dieu la vie est un exil. » Et je ne doute pas que le vôtre ne soit en captivité, vous qui aimez tant Jésus !

« Dans ces prières si ferventes que vous lui adressez, pensez, chère Mère, à celle qui vous embrasse de tout son cœur. Hortense Fabre.»

Quand celle-ci sera devenue Lady Cartier, ses bons sentiments seront les mêmes et que de fois elle a servi d'interprète, auprès de Sir Georges, dans les intérêts de la communauté.

Arline Lanouette, Madame Ross, n'aimait pas moins son Alma Mater. A l'occasion de la mort de son demi-frère, le Dr Dubord, elle écrit : « Ce qui est à Madame Dubord et à moi une grande consolation, c'est qu'il sera enterré dans votre église.

« Madame Dubord est une ancienne élève des Ursulines de Québec, et moi, j'ai passé les plus belles années de ma vie sous votre toit béni.

« Je ne me recommande pas à vos prières, car je sais que vous n'oubliez pas vos élèves, surtout celles qui sont dans l'affliction. »

En 1886, lorsque son mari était premier ministre, elle envoya en étrennes, à l'église de son couvent, une parure d'autel en marguerites blanches et feuilles d'or.

Lucie Coffin (Madame Lamothe) tenait une place à part dans les affections de Mère S. Borgia qui écrivait à cette élève aimée : « Votre souvenir est pour moi quelque chose qui me réjouit, qui me sourit ; et malgré les années, je revois souvent encore en esprit notre chère Lucie d'autrefois. »

Il y eut, entre les deux, échange de volumes et de pieux cadeaux. A la mort de Mère S. Borgia, Madame Lamothe lui témoigna par des prières son inaltérable reconnaissance.

A Québec, il y avait un noyau d'anciennes élèves composé de Mesdames Gauvin, Crémazie, Carrier, Ferdinand Hamel, Routhier, etc.

Rien n'est touchant comme la correspondance de l'une d'entre elles.

Cette grande dame reste enfant auprès de son ancienne maîtresse. Elle lui ouvre son cœur et lui envoie le portrait de ses enfants.

« Si vous n'avez pas le vôtre, ma Mère, ne me refusez pas quelques lignes. Elles me seront précieuses. Si vous saviez comme je pense souvent à vous. Lorsque je me retrouve avec mes anciennes compagnes, nous aimons à nous rappeler les beaux jours du couvent. J'ai vu Lucie Coffin à Kamouraska, l'été dernier. Lucie n'est pas changée : elle est affectueuse comme toujours ; mais elle est malade. »

« Veuillez excuser mon écriture. C'est la main qui pêche et non le cœur. »

1871.—« Votre lettre m'a rappelé ce temps si éloigné, mais si présent dans ma pensée, où je pouvais vous voir et m'entretenir avec vous, recevoir vos conseils et vous en remercier par toute mon affection.

« Bien des années se sont écoulées depuis ces beaux jours de ma jeunesse, bien des changements se sont opérés dans ma vie, bien des tristesses, bien des peines ; quelques joies, quelques plaisirs, mais jamais de cette gaité folle qui me rendait si heureuse.

« Je demande à Dieu de vous accorder encore bien des jours de bonheur ; et quand votre bon ange vous inspirera de m'écrire, ne rejetez pas cette bonne pensée. »

1884—2 sept. « Vous nous souhaitez le bonheur. Il a déserté notre foyer, le bonheur.—Ces épreuves nous sont utiles, car rien ne nous est donné sans que ce ne soit par une vue de miséricorde.—Demandez, s'il vous plaît, pour nous, des prières à Mgr Lafèche. »

Mère S. Borgia lui avait envoyé des fleurs pressées.

« Je les ai mises avec celles que j'ai de Terre sainte. Je les regarde tous les jours. Elles me rappellent mes premières et mes plus sincères amies, celles à qui je dois le plus.

« Vous nous avez aidés, bonne Mère, dans notre jeunesse, aidez-nous à l'approche de la vieillesse. »

Vers 1870 et les années suivantes, il vint au pensionnat toute une colonie d'élèves américaines. Mère S. Borgia eut un faible pour elles. Quelques-unes étaient excellentes mathématiciennes. Cela l'enchantait. Elle leur pardonnait beaucoup. Il le fallait, car les nouvelles venues, qui étaient au nombre de trente, firent plus d'une brèche au règlement.

Aux maîtresses qui faisaient rapport, elle disait : « Prenez patience ; ces enfants sont si éloignées de leurs parents ! »

Lorsque ces jeunes demoiselles eurent complété leur éducation, elles écrivaient à leur ancienne directrice et se montraient reconnaissantes.

« Désespérez, disait l'une d'elles, de me voir porter un nom de saint, je ne suis pas assez sainte pour cela. J'aime mon couvent et les religieuses, mais je ne suis pas appelée à y vivre. Maggie Mahoney. »

Combien touchante cette demande adressée en 1865 par celle qui est aujourd'hui (1911) supérieure du monastère : « Voulez-vous, ma Mère que je sois votre bâton de vieillesse ? »

Sa sœur, Victorine, partie bien jeune pour le ciel, disait à son tour : « Ma chère Mère, vous qui connaissez votre Victorine, vous savez combien j'ai regretté l'asile où se sont écoulées les plus belles heures de ma jeunesse... Daignez m'accorder aujourd'hui un petit souvenir. Puisse mon nom, accompagné de vos prières, monter jusqu'à Dieu, lui demandant les grâces qui me sont nécessaires ! »

Les anciennes élèves qui lui amenaient leurs fillettes annonçaient cette bonne nouvelle à l'avance. Ce fut une joie pour Mère S. Borgia de revoir Jane Lafleur (Mme Cadieux). Cette dame lui confiait ses trois filles : Marie-Louise, Emma et Elmina.

Un mot d'adieu bien touchant est celui de notre pauvre Zouavella : « Je ne suis pas complètement partie. J'ai laissé sous ce toit béni une part de mes pensées, de mes sentiments et un gros morceau de mon cœur. »

Pénétrons maintenant dans les communautés religieuses. Mère S. Borgia y avait de nombreuses élèves.

Au couvent de l'Assomption, les fondatrices avaient suivi ses classes, et plus tard la bonne S. S. Thomas aimait à revenir auprès de son ancienne Mère.

S. S. Elisabeth ne se montre pas moins reconnaissante ; « Si je suis religieuse, c'est à vous que je le dois. Ce sont vos sages avis qui m'en ont facilité les moyens. »

De Syllery, Couvent de Jésus-Marie : « Il me semble que plus je m'attache au bon Dieu, plus les liens qui m'unissent à celles qui m'ont conduite à Lui se resserrent.

« Lorsque le soir, agenouillée près de mon lit, je vous rappelle toutes au souvenir de la sainte Vierge, en disant le Souvenez-vous, mon esprit vole au ciel où je vous reverrai un jour. Chaque fois que je pense que j'ai fait un pas de plus pour suivre Jésus, mon cœur se gonfle de joie. »

La même.—« Quand je me vois revêtue des saintes livrées des épouses de Jésus, je me rappelle les jours passés sous le toit béni du monastère, où j'ai reçu la première semence de la foi qui procure tant de bonheur à l'âme. ⁽¹⁾

« C'est aussi la paix, le calme peint sur toutes les figures qui me donnèrent une idée des jouissances qu'on ne trouve qu'au couvent. »

Ce bonjour venu de Montréal n'est-il pas charmant ?

« Les petites filles de Sainte-Ursule réfugiées au sein de la Providence vous envoient leurs meilleurs souvenirs. »

Elles étaient nombreuses : les SS. du S. Cœur, Angéline, Georgiana, Ferron, Labranche, etc.

De l'Hôtel-Dieu de Montréal, une novice écrit : « J'ai accompagné le saint Viatique porté à un mourant. C'est mon mois et je suis heureuse : on ne revient jamais du cortège du Roi, sans remporter quelques parfums de la cour. C'est ce que j'ai expérimenté ; et, sous cette douce impression, je viens causer avec vous. Délicieuse jouissance pour votre ancienne élève ! »

Des lointaines missions du Dakota, Victoria Thiffault, sœur de l'Hôpital-Général, après avoir parlé de gratitude, dit à Mère S. Borgia : « Comptez sur les prières de mes enfants. Ils sont bien noirs, il est vrai, mais combien agréables au bon Dieu ! Je vous envoie leur photographie. Ils vous souhaitent la bonne année : *Omoka Feca Waste.* »

Du Précieux Sang de S. Hyacinthe lui venaient les plus affectueux témoignages de tendresse filiale. Nombre de

(1) Cette jeune personne s'était convertie au catholicisme.

ses filles y savouraient les austères joies du sacrifice et de l'immolation en se reposant *sur la colline de l'encens*.

De la Congrégation de Notre-Dame, S. S. Emilienne fut une fidèle correspondante.

Terminons par cette parole affectueuse de Mademoiselle Mildred Woolrych à qui cette bonne Mère avait donné des leçons de français. Rendue à Leipzig, en Allemagne, elle écrit : « I think so often of you and your great kindness ! I shall never forget those pleasant days. I hope you will write me a long letter. »

Dans cette carrière d'un demi-siècle consacrée à l'éducation des jeunes filles, Mère S. Borgia rencontra des caractères différents. Comme saint Jean, elle courut bien des fois après les brebis égarées.

L'une des élèves les plus brillantes, par ses talents distingués, allait quitter le pensionnat. Mère S. Borgia, qui la connaissait à fond, craignait pour elle les dangers d'un monde séducteur ; elle voulut la retenir au cloître. « Restez avec nous, lui disait-elle, vous vous perdrez dans le monde. » Hélas ! elle ne savait pas, la pauvre Mère, qu'elle prophétisait ! . . .

Écoutons l'enfant prodigue faire, quelques années plus tard, sa confession :

« *Ma Révérende et chère Mère,*

« Si vous vous demandez ce qui m'amène vers vous, je vous avouerai que j'ai été ingrate, mais que je ne veux pas l'être plus longtemps. Ensuite, le respect et l'amitié que je vous ai toujours gardés, mais que je faisais taire, craignant vos reproches si mérités. Puis, une fausse honte m'arrêta. J'aurais dû vous aller voir, chercher près de vous force et consolation. Vous m'auriez fait entendre des paroles douces et charitables. Elles eussent été un remède à mes maux. La piété était le seul baume qui pût guérir mes blessures, car j'étais malheureuse, oh ! oui, bien malheureuse ! !

« J'ai longtemps cherché le bonheur dans les plaisirs du monde. J'appris bientôt, à mes dépens, que ce monde séducteur, pour quelques roses, a quantité d'épines, que ses vains plaisirs sont pleins d'amertume, que ses croix sont bien pesantes. Mes illusions n'étaient pas toutes tombées. Je continuai à poursuivre le bonheur, quand une croix plus lourde que toutes les autres—mais je le reconnais—ménagée par Dieu dans sa miséricorde, me jeta dans les bras de la religion. Je me rappelai l'éducation chrétienne que j'avais reçue, vos sages avis. J'entendis de nouveau résonner à mes oreilles, ces paroles de notre dernière entrevue : « D . . . , vous serez malheureuse dans le monde, vous n'êtes pas faite pour lui. »

« Je suis revenue à Dieu. J'enseigne dans une communauté religieuse. J'attribue cette grâce aux prières que vous avez faites pour moi et vous en remercie. A genoux, j'implore mon pardon.

« Vous m'avez pardonné. Je le sais, votre bon cœur a tout oublié, pour ne penser qu'à la douleur de votre élève repentante. »

Mais cette conversion n'eut pas de suite, et, vingt ans plus tard, Mère S. Borgia apprend que son ancienne élève, qu'elle a poursuivie de ses vœux et de ses prières, est sur le point d'apostasier. Elle lui fait entendre un appel déchirant :

« L'affection que je vous ai toujours vouée, comme élève de notre pensionnat et plus encore comme enfant de la même foi, me presse de vous ouvrir mon cœur, aujourd'hui bien affligé. Bien que ce ne soit qu'avec la plus grande réserve, je devrais dire avec une sorte d'incrédulité, que j'ai d'abord accueilli les bruits divers que Dame Rumeur se plaît à répandre, relativement à vous, ma chère D . . . , ils ont été si souvent répétés et affirmés que je ne puis me défendre d'une impression douloureuse qui écrase mon pauvre cœur. D . . . , chère D . . . ; venez vite me consoler et ne tardez pas à m'apporter l'assurance

de dispositions dignes de votre mère, dignes de votre foi, dignes de votre cœur.

« On m'a dit, voyez-vous, à votre égard, des choses qui me brisent le cœur. Venez donc me dire qu'on vous calomnie, que, du moins, on exagère, et que vous ne chanceliez pas dans la foi de votre mère, l'unique épouse de J. C. la sainte Église catholique, sous la houlette paternelle de ce bon pasteur universel à qui il a été dit : « Pais mes agneaux, pais mes brebis »—c'est-à-dire pais tout le troupeau.

« Votre absence de l'église et du confessionnal a été remarquée par vos amies, et par d'autres. L'imprudente condescendance, pour ne rien dire de plus, que vous paraissiez avoir eue d'assister, même de prendre part à un culte qui n'est pas celui de la vraie Église n'a pas échappé à la clairvoyance de l'amitié qui pleure.

« Oh ! ma bonne chère D... , vous vous laissez égarer. Ne cédez ni à l'encens des louanges, ni à l'entraînement d'un amour qui n'est pas acceptable pour une catholique, ni à la perspective d'un bien-être que la tentation fait miroiter à vos yeux, comme il en fut au désert, de la part du tentateur de Notre-Seigneur. C'est le temps de dire avec le Sauveur : « Arrière, trompeur. »—« Vous aimerez le Seigneur votre Dieu ; vous ne servirez que Lui seul ! » Soyez docile à la voix de votre conscience, ô ma chère D... , retournez à ceux à qui s'adressent ces graves paroles de J. C. « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie... Celui qui vous écoute, c'est moi qu'il écoute. » Ma chère D... prions, prions, prions... mais prions ensemble n'est-ce pas ?... Restez dans le bercail, et ne vous laissez pas entraîner dans la bergerie de l'étranger... Ne manquez pas de revoir, sans délai, un confesseur.

« Avec l'espoir de vous voir bientôt, je vous embrasse affectueusement et je vous prie de croire que ce n'est que l'affection éclairée et l'intérêt que je vous porte qui me font parler avec tant d'instance et de franchise amicale. »

Cette lettre eut une réponse : « Je n'ai jamais été aussi bien que depuis que je me suis remise entre les mains de Dieu pour me conduire où il voudra. Ma résolution est irrévocablement prise. Il n'en coûtera que des ennuis à ceux qui tenteront de me ramener au *bercaïl* comme vous le dites. »

Et elle s'en alla mourir dans un lit d'hôpital protestant, sur une terre étrangère.

Aux élections de 1884, Mère S. Borgia fut nommée Assistante. Elle laissa à regret le pensionnat, où elle couchait depuis quarante-huit ans. Sa charge lui donnait le soin de nos Sœurs converses. Elle fut bonne pour elles, mais elle ne connaissait guère leurs travaux et son esprit et son cœur étaient restés avec les enfants. Elle souffrit sans le faire paraître. Son sacrifice était grand. Elle ne le disait qu'au bon Dieu. Des peines intérieures vinrent s'ajouter à ce vide et l'hydropisie du cœur se déclara.

Pendant six longs mois ses souffrances furent grandes et pour ainsi dire crucifiantes. Le Dr Gervais lui procura tous les soins qu'il pouvait lui donner, la communauté n'épargna rien. « Mais, le cœur, pour être pur, doit être mis dans le feu de la souffrance. » ⁽¹⁾ Mère S. Borgia craignait beaucoup la mort. Dans son humilité, elle se reconnaissait comme une servante inutile, elle déplorait son manque de pureté d'intention et elle implorait des prières.

Mais quand son pauvre corps fut cloué sur une chaise de malade, en proie à de grandes douleurs, elle finit par désirer la fin de son exil. « Ainsi nos infirmités, nos maladies, nos douleurs sont tout ensemble des remèdes de nos péchés, des marques de notre réconciliation avec Dieu et des assurances de nos couronnes. » ⁽²⁾ Le regard fixé sur la vraie patrie, elle mourut le 7 septembre, un mercredi, à 1¼ heure a. m.

(1) Bossuet.

(2) L'abbé de Rancé.

Sa dernière parole avait été : « Prions la sainte Vierge. »

Elle s'était dépensée, sans compter, pour sa communauté, et elle nous avait promis de s'intéresser bien vivement à nous du haut du ciel. A la date du 9 septembre, vendredi, l'annaliste a écrit :

« A 8 heures : service de notre regrettée Mère S. Borgia. La messe des morts a été chantée à l'orgue par les maîtresses et les élèves. La zélée maîtresse générale, celle qui fut si longtemps la colonne du pensionnat, la mère et la grand'mère de la jeunesse, même de celle du cloître, méritait bien cet hommage de regret filial. Elle a été enterrée dans le caveau. »

Nombreuses furent les sympathies reçues par la communauté. S. S. Ursule, du Précieux Sang de S. Hyacinthe, nous dit que les supérieures ont fait chanter un service, et que Madame Lamothe, pensionnaire en chambre, a payé le libéra. Mère Supérieure écrit à cette dame : « Vos pieux suffrages, en rafraîchissant l'âme de notre regrettée Mère S. Borgia, sont aussi tombés sur nos cœurs. Du fond de son éternité cette vénérée Mère a un langage puissant ; vous l'avez entendu son merci de Mère, de Maîtresse et d'amie. . . »

« Que Dieu vous rende en consolation, en bonheur et en santé ces actes de piété filiale. »

Madame Ferdinand Hamel, née Georgianna Routhier, en apprenant sa maladie, nous avait écrit de Québec :—

« J'espère que nous obtiendrons que Dieu prolonge cette vie si laborieuse et si pleine de mérites. Nous nous joignons à vous en famille pour demander cette grâce. S'il vous plaît de dire à ma chère Mère malade que je compatiss grandement à ses souffrances, que j'en suis des plus affligées, que je prie beaucoup et que je fais prier pour qu'elle ait du soulagement.

« Je charge la petite Marie qui étudie aux Ursulines, d'aller prier pour elle, au tombeau de la V. M. de l'Incarnation ; mais si Dieu décide de récompenser maintenant cette chère Mère, je lui demande de prier pour moi au

ciel, ainsi que pour ma famille. Mère S. Borgia m'a été d'un grand secours au commencement de ma vie ; je lui demande de m'aider à la bien finir. » (14 mai 1887)

« C'est de tout cœur, ma Mère, que je me joins à votre communauté pour regretter et pour pleurer notre chère Mère S. Borgia. Ma famille et moi avons prié pour la chère défunte, qui, au ciel, nous en avons la confiance, nous obtiendra toutes les grâces nécessaires. Puis, je lui dois tant de reconnaissance à cette chère Mère, pour ses sages conseils, ses grandes bontés, son immense sollicitude pour moi. Les souvenirs qui me rattachaient à elle étaient nombreux. Ce sont de ces souvenirs qui grandissent avec les années, qui sont toujours comme des amis fidèles aux jours de bonheur et aux moments d'épreuves. » (9 sept. 1887)

Adieu, Mère S. Borgia, nous vous gardons une belle et complète reconnaissance.

CHAPITRE XIII

Agenda Monastique

(1863-1877)

SOMMAIRE :—MORT DE MÈRE S. MARIE.—LA SALLE DE ST-JOSEPH.—UN DÉSASTREUX INCENDIE.—MORT DE M. L'ABBÉ TOUPIN.—LE JOUR DE L'AN.—VISITE DE MGR FARAUD.—INONDATION DE 1865.—MALHEURS DES URSULINES DE VALLE CRUCIS PENDANT LA GUÉRRE DE SÉCESSION.—LA CONFÉDÉRATION.—RAPPORTS AVEC SPENCER-WOOD.—VISITE DE LORD YOUNG ET DE LORD DUFFERIN.—DEUX RELIGIEUSES D'ONTANAGON (MICHIGAN).—« LES LAURENTIENNES. »—INCENDIE DE 1870.—POÉSIE EN L'HONNEUR DE MARIE IMMACULÉE.—LE ROSAIRE.—DÉPART DE TROIS RELIGIEUSES POUR LA LOUISIANE.

Une des premières épreuves que Mère S. Jeanne de Chantal eut à supporter pendant qu'elle fut supérieure fut la perte de la bonne Mère S. Marie. Comme le jeune lierre, la nouvelle supérieure s'était attachée à ce vieux chêne du monastère. Forte de cette appui, elle gouvernait sans trop d'inquiétudes, mais voilà qu'en moins de huit jours, Dieu lui enleva ce soutien. L'inflammation de foie fut la maladie qui ravit Mère S. Marie à sa famille religieuse. Les regrets furent amers. « Jamais, disent *les Annales*, une mère ne fut pleurée à l'égal de notre chère bonne Mère S. Marie. » Les religieuses qui la portaient en terre étaient abimées dans une profonde douleur. Mgr Cooke assistait à son service. Il avait

cette religieuse en grande estime. - Ce qu'il louait surtout en elle, c'était son aimable simplicité. Mère de Chantal disait à Sa Grandeur le vide immense que cette mort faisait dans la communauté et lui envoyait une relique du P. Perboire. Monseigneur répondit : « Nous avons prié pour Mère S. Marie et nous espérons que les anges gardiens des Ursulines se sont chargés de la conduire au lieu du repos éternel qu'elle a si bien mérité. Elle a sans doute rejoint dans la cité de Dieu son bon ami le Père Perboire.—Ce sera pour moi un double souvenir. » Mère S. Marie avait une grande dévotion aux martyrs japonais, et, dans les grandes souffrances de la dernière heure, elle pressait sur son cœur près de défaillir, la relique du saint martyr. Nos Seigneurs les évêques de Montréal et tous les amis du monastère offrirent leurs condoléances. Sa mémoire vivra longtemps dans le cloître.

Le local occupé par nos sœurs converses, pour leur travail, fut, jusqu'en 1863, l'ancienne buanderie. Il était devenu insuffisant. Les travaux d'agrandissement furent commencés en mai 1863. En septembre, un bouquet surmontait le pignon de la nouvelle construction et les ouvriers, réunis à une table commune, banquettaient fraternellement.

Ce fut une consolation pour la piété de Mère de Chantal de confier la garde de cette maison au bon saint Joseph. Dans une vaste salle, éclairée par sept fenêtres, nos bonnes sœurs faisaient des cierges, des hosties, repassaient le linge d'autel, etc. Tous les ans, neuf jours avant la fête de la Sainte-Famille, la communauté s'y réunissait pour y faire la neuvaine préparatoire à cette fête, et, la neuvaine finie, on y chantait de pieuses hymnes en l'honneur de Jésus, Marie, Joseph.

Dans la nuit du 15 août 1863, un terrible incendie réduisit en cendres le quartier commercial de la ville compris entre les rues Notre-Dame, Craig, du Fleuve, du Platon et Saint-Antoine. Le feu s'arrêta devant un ruban de saint Amable placé par le pieux M. Toupin, curé de la

ville, sur une des maisons voisines de l'embrasement. Cet incendie ruinait plus de vingt familles. On vint quelque peu en aide aux victimes, mais il s'écoula bien des années avant que les noirs débris fissent place à de nouvelles bâtisses. ⁽¹⁾

Attollite portas. — Ouvrez-vous, portes monastiques, voici deux religieuses de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, la R. S. Pinsonneault, sœur de Mère S. Clotilde, et la R. S. Marchessault. qui ont obtenu la permission de séjourner dans le monastère pendant trente heures. Ces religieuses si dévouées venaient liquider un bien de famille. Leur passage au milieu de nous a laissé un parfum d'aimable cordialité et de pieuse édification.

Au 16 mars 1864, s'inscrit la mort du Rév. Téléphore Toupin, curé de la ville depuis 1860. Comme hospitalières, nous avons eu des rapports fréquents avec ce pieux serviteur de Dieu. M. Toupin avait soif des âmes. Il les voulait à tout prix. Pour y parvenir, il faisait une guerre inlassable au vice. Bien des fois, connaissant des rendez-vous suspects, il se mit sur la route de malheureux débauchés qui eurent à l'assommer à coups de bâtons, avant d'arriver à leurs complices. Lorsqu'il mourut, à trente-trois ans, il n'y eut, dans la ville, qu'une voix, pour dire : « C'était un saint. »

Une nouvelle année apporte toujours avec elle de sérieuses réflexions. Dans une communauté religieuse surtout, cette méditation devient plus profonde. La règle, cette reine inflexible, au joug salutaire, a aussi son cérémonial « du jour de l'an », et, comme pour celui des autres jours, on y admire l'esprit chrétien et religieux. La première visite est due à la Révérende Mère Supérieure,

(1) Les noms des incendiés sont : MM. J. L. P. Duguay, G. J. Luckeroff, M. Bistodeau, G. Lasalle, Madame Giroux, N. Godin et Duplessis, M. Ed. Frigon, Madame Veuve Deveau, L. Z. Beaudry, Louis Lamy, Madame Dickson, F. Rocheleau, John Turner, J. U Ritter, G. B. Houliston, J. N. Godin, Wm. Lanigan, C. A. Hart, Madame Craig, M. Doucet, I. C. Hart.

« qui a soin de nous toutes ». Avant de lui demander sa bénédiction, la Mère Assistante, songeant au passé, prie « notre Mère » d'oublier ce qui aurait pu dans l'année lui causer de la peine et elle la remercie du bien qu'elle nous a fait. Mère de Chantal était à ce moment visiblement émue, et les bonnes paroles qu'elle adressait à sa communauté réunie tombaient comme une douce manne. Ses filles les recueillaient avec avidité. « Cette bénédiction que je vais appeler sur vous, je l'ai sollicité du Cœur de Jésus ; veuillez croire que, s'il exauce ma prière, il fera de chacune de nous une fidèle et sainte religieuse, unie à Dieu, aimant, pratiquant fidèlement nos saintes règles, et surtout, cherchant à resserrer tous les jours davantage les liens de la charité chrétienne qui nous unissent. »

La religion a eu son tour ; à midi, c'est un *gaudete* général. Tout le personnel du cloître : religieuses de cœur et religieuses converses, novices et postulantes sont réunies dans la salle de communauté. Les jeunes s'approchent des anciennes, on reçoit des étrennes, on en donne ; puis on écoute la lecture des vœux formés par les amis du monastère. On pense aussi au foyer paternel, on met de côté un souvenir, une image, des bonbons pour les petits neveux et nièces qui viendront au parloir.

La visite au R. Père Chapelain est un autre moment délicieux du jour de l'an. M. le grand vicaire Caron nous disait qu'en tenant entre ses mains le Dispensateur des biens et des grâces, il l'avait supplié de bénir sa famille religieuse. « Et pendant ce temps, disait-il, le chœur chantait à l'orgue : »

« Bénis, Seigneur, cette nouvelle année,
Enrichis-la de mille et mille dons,
C'est pour t'aimer que tu nous l'as donnée ;
C'est à t'aimer que nous la consacrons. »

Le 2 janvier, Mgr Cooke célébrait la sainte messe, puis Sa Grandeur recevait l'hommage des vœux du cloître, ceux des élèves du pensionnat, de l'externat. Monseigneur

n'oubliait pas l'hôpital ; chaque pauvre avait ses étrennes. Dans la salle des hommes, il disait aimablement, en laissant glisser dans leurs mains une pièce blanche : « Pour du tabac. »

Les souhaits formés par Mère de Chantal n'étaient point une formule banale. A Noël, elle engageait les religieuses à offrir cette octave avec toutes les prières et les bonnes œuvres pour obtenir de Dieu la réalisation des biens désirés pour les bienfaiteurs, les parents et les amis.

Les chers Frères, les bonnes Sœurs de la Providence, les Messieurs de l'Évêché et du Séminaire, le médecin venaient au parloir, et, pour recevoir ces honorables visites, toute la communauté se réunissait au dépôt, qui était plus vaste que les anciens parloirs.

Le 7 février 1865, Mgr Faraud, compagnon de mission de Mgr Lafèche, honorait le monastère de sa présence. Elles furent courtes ces deux heures passées à écouter le récit des aventures de l'apôtre du nord. Ces privations, ces peines, en un mot, ce retour à la barbarie pour gagner les âmes des sauvages, comme tout cela édifiait !—A l'instar de sainte Thérèse, ne pouvant être missionnaires, nous priions tant et tant. Sa Grandeur parla avec émotion de certaines âmes privilégiées et sa parole fut éloquente en décrivant les magnifiques aurores boréales des régions polaires. Ce n'est pas le jour, ce n'est pas la nuit, mais une lumière tamisée qui se répand sur la plaine immense, emblème de la demi-civilisation qui envahit ces contrées.

Le récit de la conversion d'un sauvage nous a bien édifiées. Ce brave homme ne voulait pas être baptisé avant d'avoir fait quelque chose pour le bon Dieu. Il s'employa de son mieux à la conversion de sa tribu.

Une fois instruit, le Missionnaire croyait que son sauvage choisirait, pour recevoir le baptême, une fête solennelle soit l'Ascension, la Pentecôte ou la Fête-Dieu. Il opta pour la Saint-Pierre.

—Vois-tu, Père, c'est lui qui a les clefs du Paradis. Je veux qu'il m'ouvre quand je me présenterai.

La veille du grand jour le néophyte passa la nuit en prière, dans la chapelle, disant à haute voix : « Mon Dieu, je regrette mes péchés. Mais c'est fini, je ne pécherai plus. Ma femme et mes enfants me faisaient fâcher autrefois ; si je dois retomber dans cette faute, mon Dieu, fais-moi plutôt mourir ou fais-les mourir. » Et il repassa une à une toutes les occasions de péché de sa vie, les terminant toutes par « Fais-les mourir ou fais-moi mourir. »

Le jour de sa première communion, pendant la messe, trouvant que le prêtre tardait à lui donner l'hostie, il s'écria : « Ce n'est donc pas aujourd'hui que je communie ! »

Il prolongea son action de grâces pendant sept heures consécutives.

Une calamité publique marque la date du 12 avril de cette année. A la débâcle, les eaux du fleuve grossies par un amoncellement de glace, se répandirent sur les terres environnantes et ces effroyables inondations semèrent l'épouvante, la désolation et la ruine dans notre district.

Le monastère était à l'abri de ce danger, mais on ne pouvait songer, aux inondés sans tressaillir de douleur, et sans redoubler de prières. Le fleuve avait rompu ses digues, et ses eaux, mêlées aux torrents indisciplinés, poussées par un vent furieux, entraînaient les clôtures, les habitations, les ponts, déracinaient les arbres auxquels des êtres humains s'étaient suspendus. Les pertes de vie furent nombreuses. En face du couvent, on voyait passer des maisons et des débris de bâtiments. Il était trois heures de l'après-midi, le ciel était obscur, la tempête rugissait avec fureur. Bien que réunies avec nos élèves au pied du tabernacle, où nous invoquions avec ferveur N. Dame de Prompt-Secours, il nous semblait entendre les lamentations des malheureux s'ajouter au fracas des

bâtiments qui s'effondraient. C'était un lugubre concert... l'obscurité augmentait... Quand l'ouragan s'apaisa, on constata que les désastres étaient immenses ; les pertes irréparables. Les rues de la basse-ville présentaient le spectacle le plus étrange. Elles étaient transformées en canaux. Ces ruines matérielles entraînent de grandes misères. Une partie de la population de la cité était privée de pain, de vêtements et de demeure. La charité leur tendit la main et Mère de Chantal fit demander à Monseigneur la permission de céder une de nos maisons à ces malheureuses victimes. Sa Grandeur loua cette générosité ; mais comme l'hôtel-de-ville et d'autres édifices publics avaient été mis à la disposition des inondés, il accepta des dons d'une autre nature. La ville tout entière s'était levée pour subvenir aux besoins de nos chers affligés. Catholiques et protestants, autorités civiles et religieuses rivalisaient de zèle, et c'était une consolation que ce grand spectacle offert par notre population dans cette union des cœurs et dans cette unité de dévouement pour soulager l'infortune.

Le 24 avril au matin, Mgr Cooke recevait les vœux de religion de Mère du Sacré-Cœur de Jésus, née Emma Buisson. Ce jour de bonheur pour l'heureuse élue et pour toute la communauté devait se terminer dans les pleurs. Une bonne et dévouée sœur converse, Sr St-Raphaël—Hélène Lampron—laissait la terre à onze heures du soir pour ceindre au ciel la couronne des vierges.

Au mois de septembre 1866 la communauté s'agrégeait à la confrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Notre vénérée doyenne, la Mère S. Ursule, fit inscrire Mgr Turgeon, sous le nom d'un illustre malade, et elle disait pour lui les prières prescrites. Elle est touchante la reconnaissance de ce vieux cœur qui, sur le bord de la tombe, se souvient de la main paternelle qui a béni la religieuse missionnaire, à son arrivée sur le sol canadien.

Il est dans la bibliothèque deux forts in-folio : La Vie des Saints par Croiset, S. J. ; c'est un don de notre digne

évêque, Mgr Cooke. Le cadeau fut apprécié. Nous avons lu et relu ce livre au réfectoire, pendant trente ans. Quand Mgr Guérin est venu supplanter le bon Père Croiset, plusieurs religieuses lui firent des adieux sincères. Il avait si longtemps nourri nos âmes !

Depuis 1861 la guerre de sécession qui sévissait aux États-Unis avait jeté sur le pavé bien des communautés d'Ursulines jusque là florissantes ; mais celle qui souffrit entre toutes du fléau de la guerre fut la maison de *Valle Crucis* près de Columbia S. C., nom symbolique, s'il en fut un. Le jour de la fête de Sainte-Ursule 1865, la Mère Supérieure, adressant une circulaire à tout l'Ordre, décrit ainsi ses malheurs :

« Notre couvent, étant situé au centre de la ville, fut consumé avec tout ce qu'il contenait, mobilier, musique, livres, vêtements, provisions, etc. A peine avons-nous pu avoir la vie sauve, chacun n'emportant que quelques vêtements. Nous avons été trompées par les promesses que nous avaié faites les plus puissantes autorités et le général Sherman lui-même. C'est pourquoi, au lieu de mettre en réserve les fonds que nous possédions alors et qui auraient pu être facilement transportés, nous les avons dépensés pour l'achat d'une grande quantité de provisions, qui ont été consommées avec tout ce que nous avions acquis depuis la première fondation. Un habile homme d'affaires m'écrit : Je trouve en faisant le calcul qu'il ne vous reste d'un avoir de 150,000 dollars, (750,000 fr.) qu'un amas de décombres.

« Dans cette terrible nuit, les Sœurs et nos élèves ont été obligées de quitter le couvent vers minuit et de se réfugier dans le cimetière, au milieu des tombes. Que Dieu soit béni ! Nous avons grand besoin de courage et de résignation à sa sainte volonté et à ses desseins impénétrables. Vous verrez tout de suite, chère Révérende Mère, quel grand acte de charité vous ferez en nous secourant. Nous demandons aussi vos prières et celles de votre Communauté.»

Nous leur avons adressé notre humble obole et nous leur avons fait une large part de nos prières. Le feu du ciel avait purifié un trésor

Que la rouille
Point ne souille.

L'année suivante, Mgr Lynch, évêque de Columbia, nous faisait l'honneur de dire la sainte messe dans notre chapelle, le jour de la fête de Sainte-Ursule, et il prit le dîner chez monsieur le Chapelain, en compagnie des Messieurs de l'évêché. Monseigneur nous entretint de sa chère communauté d'Ursulines et il loua leur grandeur d'âme et leur héroïque courage.

Le 25 août, expirait, au palais archiépiscopal de Québec, Mgr Turgeon. En 1807, Mgr Plessis l'avait appelé auprès de lui en qualité de secrétaire, et pendant cinquante ans, il avait été le confident de nos affaires monastiques. Son dévouement pour les Ursulines des Trois-Rivières répondit toujours à la confiance que la communauté lui avait donnée. Ce vénérable prélat partait pour le ciel laissant sur la terre une mémoire bénie, et dans notre monastère, de sincères regrets accompagnés de ferventes prières.

Vendredi, 17 mars, M. l'abbé N. Héroux, du séminaire de cette ville, revenait d'un voyage en Europe. Son retour fut salué au collège, par des chants d'allégresse, et toute la ville se réjouit de l'arrivée de ce prêtre universellement aimé. Le distingué touriste, pour se rendre au désir du public trifluvien, écrivit plus tard son voyage ; et il nous légua des pages attrayantes, instructives et intéressantes.

La retraite générale du mois d'août 1865 est restée légendaire dans la communauté. Elle était prêchée par le R. Père Braun, S. J., dont la doctrine aussi pieuse qu'éclairée fit un grand bien. Y eût-il dans le monastère un reste de jansénisme, il dut prendre la fuite, chassé impitoyablement par la parole tour à tour foudroyante, énergique et sarcastique de l'éloquent prédicateur.

Les RR. PP. Oblats étaient dans le Saguenay ; leur popularité était grande, mais leurs moyens limités. Invitées à coopérer à leurs œuvres par quelque aumône, nous leur avons donné des ouvrages en cuir, en cire pour leur bazar, et, peu après, quelques volumes pour leur bibliothèque.

Au mois d'août, la maladie visita le cloître. L'épreuve était grande, car elle atteignait Mère Saint-Borgia, maîtresse générale, qui fut longtemps retenue à l'infirmerie.

Le 1er juillet 1867, la voix du premier Pasteur de notre diocèse se fit entendre ; elle annonçait pour notre pays un changement de régime politique. L'on sait que le Bas-Canada, après avoir accepté la constitution imposée après les tristes événements de 1837-1838, avait fait d'inutiles tentatives pour la modifier. Nos hommes d'état avaient, sans relâche, lutté avec intelligence pour sauvegarder nos droits, mais l'on constatait de mieux en mieux la situation très difficile faite aux Canadiens français et anglais par l'Acte d'union ; et, après bien des négociations, Sir George Cartier et Sir John McDonald purent asseoir l'édifice national sur des bases plus larges et plus solides. Ils fondèrent, en réalité, un royaume britannique sur le nouveau continent ; le 1er juillet marquait donc une ère nouvelle dans le pays.

Mgr Cooke, qui allait descendre dans la tombe, laissa, à cette heure, tomber de sa plume une parole que le savant Léon XIII répéta, vingt ans plus tard, en enjoignant aux Français de se rallier à la République.

« La Confédération est devenue aujourd'hui une chose « jugée et obligatoire ; et c'est le temps de vous rappeler « ce grand principe du catholicisme : « Que tout le monde « soit soumis aux puissances supérieures, car il n'y a point « de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui a « établi toutes celles qui sont sur la terre. » Rom. X, 1.

« Vous devez en conscience, N. T. C. F., comme catho-
« liques et comme amis sincères de l'union, vous devez
« favoriser, dans la mesure de vos forces, et par le concours

« de votre bonne volonté, le bon fonctionnement de la constitution qui va bientôt être inaugurée. »

Puis, Sa Grandeur, en exhortant son peuple à se rallier sous un commun drapeau pour assurer la prospérité de la patrie, ajoutait : « Donnez à votre pays, donnez au ciel ce spectacle sublime de frères qui oublient franchement et sincèrement leurs discordes passées. Donnez-nous cette consolation dans nos vieux jours, afin que nous puissions invoquer avec plus de confiance les faveurs du ciel sur vous et vous bénir dans toute l'effusion de notre cœur. »

Plus loin, il prescrivait des prières pour demander à Dieu le règne de la paix, de la religion et de la piété dans notre bien-aimée patrie, l'esprit de conseil, de sagesse et de charité dans tous ceux qui ont à prendre part directement ou indirectement dans la législation ou le gouvernement.

Dans le cloître, cette date ne fut guère marquée que par une sonnerie prolongée de midi à une heure. Les élèves, pour faire chorus à ce carillon étourdissant des cloches de la ville, réunirent toutes les clochettes du pensionnat, et c'était à qui ferait plus de tapage. Le soir, il y eut, dans la ville, illumination générale.

Au retour du nouvel an, les Ursulines des Trois-Rivières furent heureuses d'offrir au Lieutenant-Gouverneur leurs hommages et leurs félicitations. Voici la lettre qu'elles lui écrivaient à cette occasion :

« A Son Excellence Sir Narcisse Belleau,
Lieutenant-Gouverneur
de la Province de Québec.

« Sir,

« Permettez aux Ursulines des Trois-Rivières de se prévaloir de l'époque d'un nouvel an, pour venir déposer aux pieds de votre Excellence leur humble tribut d'hommages ; si c'est un devoir pour nous de former des vœux pour ceux

qui président aux intérêts de la patrie, jamais nous ne nous en sommes acquittées avec autant de bonheur qu'en 1867.

« Pendant que la nation, par une manifestation éclatante, s'applaudissait de voir son espoir réalisé et faisait éclater sa joie par des démonstrations significatives, les Ursulines des Trois-Rivières, au sein de leur cloître, bénissaient la divine Providence du choix qu'elle faisait de votre Excellence pour veiller sur les destinées de la patrie. C'est, pour les institutions religieuses, un bien grand sujet d'espoir. Aurions-nous pu ne pas prendre une large part à l'allégresse générale de la patrie, en voyant, après plus d'un siècle d'exil, un Canadien-français préposé au gouvernement de la Province de Québec? Aussi est-ce dans toute la sincérité de nos âmes que nous prions la Sagesse éternelle de continuer à déverser sur vous et votre importante mission des flots de bénédictions et de succès constants.

« Oui, Excellence, nous formons de tout cœur, des vœux pour votre personne et pour Madame Belleau.

« Daignez les agréer avec l'expression de nos profonds sentiments de respect.

LES URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES.»

Tous les ans également, l'expression de nos sentiments de loyauté, l'assurance de nos prières et les meilleurs souhaits sont adressés à Rideau Hall, à Son Excellence, le Gouverneur Général.

Lord Young visita le monastère en décembre 1869.

Aux chants de bienvenue, aux félicitations et aux adresses, Son Excellence répondit : « Je vous remercie bien cordialement pour les paroles de bienvenue que vous m'avez adressées et aussi pour le magnifique bouquet que vous m'avez présenté. Je suis heureux d'avoir eu l'occasion, comme représentant de Sa Majesté, de visiter cette institution destinée à l'éducation de la jeunesse,

cette douce et plaisante retraite consacrée à l'étude, à la direction, et à la pratique de ces qualités nobles et solides qui font la femme du foyer domestique.

« Ici, Mesdames, vous pouvez initier vos élèves dans une sphère plus modeste, à toutes les nobles vertus que notre gracieuse souveraine pratique sur le trône, en donnant un si bel exemple à tout le monde chrétien.

« Je conserverai un agréable souvenir des moments que je viens de passer au milieu de vous. Je vous remercie des bons souhaits que vous avez exprimés pour Lady Young et je n'oublierai pas de les lui communiquer en lui remettant votre beau bouquet.

« Je ne saurais trouver une interprétation plus gracieuse et plus fidèle de vos sentiments que celle qui m'est fournie par les belles fleurs qui composent ce bouquet. »

La visite de Lord Dufferin en pleines vacances d'été créa tout un émoi au monastère.

Prévenues deux jours à l'avance, tous les départements firent toilette. Cédons la plume à l'annaliste du temps : « Mercredi, 22 juillet.—Après deux jours et deux nuits de travail, monastère, pensionnat, hôpital ont été si bien nettoyés, balayés, lavés, lustrés, même ornementés en quelque endroit, que tout est prêt ce matin pour la plus digne réception que l'on puisse faire dans un cloître, au représentant de Sa Majesté, la reine Victoria.

« Dès sept heures, une décharge de canons annonçait l'entrée dans le port, du bâtiment des nobles visiteurs. Les différentes sociétés de milice, de pompiers, avec les bandes musicales, en riches uniformes, avec insignes et bannières, bordaient le quai. Le maire, ses adjoints, Messire le Vicaire Général, M. Olivier Caron, notre T. R. Père spirituel et quelques employés du gouvernement composaient le comité de réception. La *Corvette* ayant mouillé au large, le maire et quelques-uns de sa suite durent se rendre à bord pour conduire Leurs Excellences au débarcadère. Ce trajet se fit au bruit du canon, aux sons joyeux de la fanfare et des chaleureuses acclamations

de la foule. Les édifices ornés de pavillons aux couleurs britanniques, les rues pavoisées, la verdure des touffes d'arbres du boulevard, l'azur du beau St-Laurent, les couleurs variées des riches uniformes des sociétés civiles et militaires, mêlées à l'éclat d'un soleil brillant, formaient un panorama des plus enchanteurs, au point que les nobles visiteurs ne purent comprimer leur admiration. Le Gouverneur en particulier s'étonna que dans un si court délai on eût pu faire autant de préparatifs. Puis de fiers coursiers conduisirent la compagnie à l'Hôtel-de-Ville où se fit immédiatement la réception officielle.

« Dans sa réponse à l'adresse, le Gouverneur exprima sa vive satisfaction de tout ce qu'il voyait dans la ville des Trois-Rivières ; il dit que l'harmonie, la bonne entente qu'il remarquait, nonobstant la diversité des nationalités et des croyances religieuses, lui étaient un sujet de bonheur, et qu'il reviendrait encore dans cette ville à laquelle un avenir prospère était réservé.

« Ayant à se rembarquer le soir même pour Ottawa et obligé, en outre, de prendre part à une excursion de touristes à Shawinigan, il ne visita qu'à la hâte les principaux édifices publics. Les carrosses furent donc repris et stationnèrent successivement au jardin public, à la cathédrale, au palais de justice, à l'Asile de la Providence, où il y eut chant et adresses par les orphelines, au nouveau et à l'ancien collège, à l'antique Église Paroissiale qu'il visita avec beaucoup d'intérêt comme amateur d'art, il admira la forme et le goût de l'architecture, ce qui compense bien l'indifférence de tant d'autres visiteurs qui croient se faire une gloire en lui prodiguant l'épithète de « vieille église qui n'est plus du temps. » Les connaisseurs et savants qui jugent au point de vue de l'art en font une toute autre appréciation.

« A l'église anglicane, Son Excellence et sa suite ne dépassèrent pas le seuil de la porte.

« Ici, nos rues ratelées, sablées, plantées d'arbres et pavoisées dans les avenues du pensionnat offraient un joli coup

d'œil. Notre salle de réception, ornée avec goût, était aussi belle à voir. Une tenture écarlate disposée en feston à double rang d'une extrémité à l'autre dans le sens des colonnes, ces festons relevés par des pendants et des nœuds parsemés de bouquets de lis, de petits étendards aux couleurs nationales, des banderoles avec des inscriptions de bienvenue, produisaient un effet des plus agréables. Ça et là étaient de verdoyants sapins chargés d'inscriptions analogues à la circonstance. La décoration produisit son effet sur les distingués visiteurs, ils manifestèrent leur surprise et exprimèrent leur admiration.

« A l'entrée des illustres Hôtes, le chœur chantait :

Salut, salut, noble Excellence !
Salut trois fois respectueux !
En ce jour où votre présence
Vient honorer ces humbles lieux.

De votre auguste bienveillance
Nous garderons le souvenir,
De notre modeste existence
Il embellira l'avenir.

Salut, Honorable Comtesse,
Salut, salut en ce beau jour,
Où tout retentit d'allégresse
Dans notre paisible séjour.

Puissiez-vous dans notre patrie
Couler longtemps des jours heureux...
Que votre famille chérie
Voie accomplir les mêmes vœux.

« M. le Grand Vicaire Chs.-Olivier Caron dit à Lord Dufferin qu'il ne lui infligerait point une adresse, mais que les Dames Ursulines l'avaient prié de témoigner à Leurs Excellences combien elles étaient sensibles à l'honneur fait à leur maison, et aussi à l'éducation, par leur visite au monastère.

« Son Excellence voulut bien répondre en disant que les Dames Ursulines des Trois-Rivières et lui se connaissaient déjà par la correspondance, que tous les ans il recevait les souhaits de la communauté pour lui-même et pour Lady Dufferin, que le dévouement des Dames Ursulines était connu de lui et du gouvernement.

« M. le Grand Vicaire offrit au Gouverneur de visiter la maison ; mais Son Excellence dit qu'il était obligé de partir immédiatement pour Shawinigan. »

Le 1er août 1869, le Rév. M. Lemoine, chapelain de nos Mères de Québec, aménait à notre monastère deux Ursulines : les RR. SS. Philomène Mondor de la Providence, professe, et Virginie Dion de S. Joséphine, novice. Ces bonnes Sœurs avaient fait partie d'une fondation établie à Ontonagon (Michigan) sur les bords du lac Supérieur.

Comme la population ouvrière qui s'était groupée là travaillait aux mines, dès que ces mines furent épuisées, on leva le camp et les pauvres religieuses restèrent dans un désert. Les souffrances et les privations qu'elles eurent à endurer, tant au spirituel qu'au temporel, sont incroyables.

La mission s'étant dissoute, sur huit religieuses qu'elle comptait, six s'étaient dirigées vers Québec et les deux autres nous arrivaient.

Elles furent accueillies comme des sœurs, au chant de *l'Ecce quam bonum* et au milieu des exultantes joies d'un grand congé.

S. M. de la Providence mourut jeune. Mère S. Joséphine fit partie du premier contingent de nos religieuses envoyées à Waterville, Maine. Elle fut un des meilleurs soutiens de cette maison naissante.

Détail touchant : lors du séjour de la colonie ontongonne au vieux Monastère de Québec, le frêne, à l'ombre duquel la Vén. Mère Marie de l'Incarnation enseignait son catéchisme aux petites sauvagesses étant tombé de

vétusté, Mère S. Joséphine en prit une tige qu'elle planta dans notre jardin. Le rejeton prit aussitôt racine ; il est devenu un bel arbre qui étend au loin ses branches. Espérons que bien des générations d'Ursulines s'abriteront à son ombre pendant que le doux gazouillement des petits oiseaux en cage réjouira les oreilles et les cœurs.

Le frêne a pour voisin « l'églantier de Paray. » Des noisettes données par le Dr de Blois semées dans notre enclos ont trouvé un sol propice et l'arbre croît près du sanctuaire. C'est un précieux souvenir et une délicatesse du Sacré-Cœur.

En face du monastère, sur la rive opposée, se voit une belle église, fraîche et coquette, nouvellement sortie (en 1869) des mains de l'architecte. Elle est dédiée au culte sous un nom qui nous est cher, celui de Sainte-Angèle. A la saison automnale, quand un soleil étincelant dore son toit et baigne toute la côte dans une vaporeuse lumière, l'œil ne se lasse pas de contempler ce beau spectacle. On dirait les chalets suisses se baignant dans le lac de Genève. C'est un lieu de pêche, comme l'indiquent les embarcations des pêcheurs qui se balancent doucement, à moitié dissimulées dans les joncs et les algues marines qui bordent la plage. Le chemin qui conduit à l'église est spacieux ; de chaque côté se trouvent de jolies habitations, quelques-unes entourées d'arbres, de fleurs, qui leur donnent un air aristocratique. Au monastère, on était heureuses de voir la statue de notre sainte fondatrice s'élever au-dessus du portail de la nouvelle église. Elle dominait le fleuve et semblait nous sourire de la rive opposée. Un harmonium-orgue ayant été installé dans notre chapelle, l'ancien fut donné à la nouvelle paroisse, ainsi que des fleurs pour l'autel. Le curé, M. Bouchard, se montra bien satisfait.

Samedi, le 30 septembre, nous apprenions la triste nouvelle de la mort du regretté M. J. Harper, curé de Saint-Grégoire. Toutes les vertus sacerdotales ont brillé en ce vertueux prêtre, mais sa charité envers les pauvres lui a valu le titre bien mérité de *Père des malheureux*. Il ne

fut pas jusqu'à notre monastère qui ne participa à ses libéralités. Par notre ferme de Sainte-Thérèse, située à la Grande Rivière, nous lui devons la dîme. Il ne l'accepta jamais, disant qu'il se contentait de celle de nos prières. Curé de Saint-Grégoire depuis 38 ans, il emportait dans la tombe bien des regrets. Un acte héroïque avait marqué ses débuts dans le sacerdoce. Né d'un père protestant, mais élevé dans la foi catholique, il se vit appelé à la prêtrise, et, pour gagner l'âme de son père, il s'offrit pour les missions du Nord-Ouest où il fut ordonné prêtre, le 1er novembre 1824, par Mgr Provencher. La grâce désirée fut achetée par sept années de labeur dans les missions de la Rivière-Rouge.

Dans sa paroisse, il s'est distingué par son zèle pour l'instruction de la jeunesse. Les Sœurs de l'Assomption lui doivent la fondation de leur couvent. L'histoire du pays lui donne une place parmi les éducateurs de l'enfance et parmi les philanthropes. Quand la malheureuse Irlande vint demander au Canada un asile pour ses enfants, M. Harper alla chercher à Montréal plusieurs orphelins et il les plaça chez de braves cultivateurs. Sa mémoire sera éternellement bénie.

Le 1er octobre, le glas funèbre tinta pour la mort de M. Charles Boucher de Niverville, citoyen éminent, avocat distingué, homme de jugement, brisé aux affaires et qui mourut à 44 ans. Descendant directement du grand-père Boucher, M. de Niverville avait hérité d'un beau nom et d'une charité proverbiale dans sa famille. A sa mort, les journaux ont loué ses talents, ils ont redit son énergie, les postes honorables qu'il a occupés comme maire, membre et shérif ; les anges gardiens des nombreuses familles qu'il a assistées avaient prévu sa dernière heure, et ils l'ont entouré de leur puissante protection.

Depuis deux mois, M. de Niverville se préparait à paraître devant Dieu. A l'exception d'une rente, qu'il laissait à sa veuve, toute sa fortune fut distribuée en bonnes œuvres.

1870 fév.—« *Les Laurentiennes* » un recueil de poésies nous arrivent en hommage. Elles sont charmantes dans leur joli cadre rouge. En les ouvrant, mille perles s'offrent à nous. Parmi ces bijoux présentés par M. B. Sulte, notre poète trifluvien, admirons son

Adieu à l'église de ma ville natale

O temple de la foi chrétienne,
Mon asile aux jours de malheur,
Que ce dernier chant t'appartienne !
Reçois l'adieu de ma douleur.

Une autre voûte que la tienne
Abritera mon front rêveur ;
Fais que son aspect me soutienne
Si le sort me garde rigueur !

De partout monte la prière
Quand de sa modeste carrière
L'homme s'élançe à l'Infini,

Mais, temple par les ans brûni,
Toujours mon regard en arrière
Recherchera ton seuil béni.

Ce jeune et frais volume dédié à l'Hon. P. J. O. Chauveau a pour épigraphe ce vers de Béranger :

Mon cœur est un luth suspendu ;
Sitôt qu'on le touche il résonne.

Dans la nuit du 4 avril 1870, entre 10 et 11 heures du soir, des coups de hache répétés dans les portes du pensionnat avertissaient qu'un danger imminent menaçait le monastère. De fait, une troupe de sapeurs, sans crier gare, escalada les escaliers et atteignit le toit déjà en partie brûlé. L'incendie s'était déclaré à quelques arpents du couvent, aux scieries américaines et faisait rage dans

dix-sept millions de pieds de bois de sciage. Lancé par un vent violent le feu prit en vingt endroits différents dans la ville. Il embrasa même une maison de la rue Saint-Philippe à un mille de distance.

Pendant plusieurs heures, des craintes sérieuses furent entretenues au sujet du couvent. M. le grand vicaire Caron fit sortir les élèves qui trouvèrent asile chez MM. Henry Craig et Guillet, chez nos bonnes Sœurs de la Providence et chez d'autres amis de la communauté.

Décrire ce qui se passait à l'intérieur du monastère est impossible. Les anciennes Mères avaient été descendues à la chambre de la Mère Supérieure et des voitures attendaient à la porte prêtes à les recevoir si on ne parvenait à maîtriser le feu. Ces bonnes Mères pleuraient. Une d'elles disait : « Plutôt que de sortir, je préfère mourir ici. » D'autres affirmaient que le bon Dieu était trop bon et qu'il ne permettrait pas cela.

Pendant cinq heures, ce grand brasier illumina d'une lueur sinistré la ville et les alentours. Les flammes s'élevèrent si haut qu'elles furent aperçues à St-Narcisse et à Arthabaska. Elles éclairaient tellement cette nuit obscure que nous apercevions les habitations de l'autre côté du fleuve très distinctement et à une grande distance. Ce n'est qu'aux premières lueurs du jour qu'on constata que le feu ne s'étendrait pas plus loin qu'aux vingt-quatre arpents couverts de lattes, de planches et de madriers. Toute la ville était sur pied et dès qu'une étincelle prenait feu, on jetait de l'eau sur l'endroit menacé.

Préservées de l'incendie, nous avons rendu grâces au Seigneur par trois grand'messes. Une statue de la sainte Vierge fut placée sur le toit du Pensionnat ; ce toit fut recouvert en fer blanc.

Mère de Chantal composa pour la circonstance les strophes suivantes :

Poésie à l'occasion d'une Statue de Marie

Placée le 2 juillet de cette année 1870 sur le toit du Pensionnat des Ursulines.

Sur le modeste toit de l'enceinte ursuline,
L'image de Marie avec grâce domine.
Placée entre la terre et les portes des cieux,
Comme un puissant rempart elle garde ces lieux ;

Douce comme l'aurore
Annonçant un beau jour,
A l'âme qui l'implore
Elle sourit d'amour.

Je ne puis à tes pieds porter les dons de Flore,
Ces œillets odorants, frais des pleurs de l'aurore ;
Que les parfums du moins exhalant leurs vapeurs
Te portent avec eux l'hommage de nos cœurs !

Du sein de leurs calices,
En nuages divers,
Que pour toi ces prémices
S'élèvent dans les airs.

Que les anges heureux de la divine sphère
T'accompagnent pour nous, te servent, Bonne Mère,
Reproduisant ici l'éternelle clarté,
La gloire et les honneurs de la Sainte Cité !

Que les brillantes ailes
Des messagers des cieux
S'étendent en blancs voiles
Sur ton toit radieux.

Oh ! oui, j'aime à la voir sous sa blanche toiture,
Quand l'aube matinale éveille la nature,
Quand les feux du soleil aux portes du matin
Inondent de flots d'or l'humble cloître ursulin,

J'aime à dire à ma Mère
Stella Matutina,
Et l'ardente prière,
O Salve Regina !

Le rossignol est muet, des vallons au rivage
Il n'est plus de vigueur, il n'est plus de courage,
L'air est tout embrasé, les jardins sont déserts,
L'humble ruisseau languit dans les prés découverts.

Le cantique de l'ange
Vient ranimer les voix ;
O Vierge, à ta louange,
Que de chants à la fois !

Vesper bientôt s'avance, et par leur fraîche haleine
Les zéphirs vont porter la vigueur dans la plaine ;
Tout revit, tout s'agite, à la ville, au hameau,
Partout une autre scène, un tout autre tableau ;

Le couchant se colore
Il devient radieux,
La pourpe de l'aurore
Reparaît à nos yeux.

On entend retentir mille voix réunies
Qui forment dans les airs diverses harmonies ;
Les moissonneurs lassés suspendent leurs travaux ;
Sur l'onde de glisser... nacelles et bateaux.

C'est l'heure où l'airain sonne
L'humble Ecce ancilla,
Le matelot entonne
Ave Maris Stella.

Quand l'orage mugit sur les vagues émues
Que la foudre étincelle, éclate dans les nues,
Que le feu des éclairs sur la crête des flots
Menaçent de la mort les pâles matelots ;

O puissante Marie,
Mère de prompt secours,
Arrête leur furie,
Viens, conserve nos jours.

Un immense incendie à son tour se déploie,
Nos demeures bientôt en deviendront la proie ;
Le feu ronge et pétille et les noirs aquilons
Font rouler sur nos toits d'horribles tourbillons.

Ecoute nos prières,
Commande à l'élément,
Sauve les Trois-Rivières,
Mère du Tout-Puissant.

Oh ! oui ! Vierge du toit, douce Reine Marie,
Gardez notre cité, protégez la patrie ;
Et toujours bénissez ceux d'entre vos enfants
Qui porteront vers vous des regards confiants.

Souveraine du monde,
Dame de bon espoir,
Sur la terre et sur l'onde
S'étend votre pouvoir.

Ainsi le veut Jésus.

Ces strophes à la gloire de l'Immaculée étaient belles ;
mais elles ne se chantaient pas. Le cantique suivant sur
l'air *Je mets ma confiance* répondit à tous les désirs.

1^{er} SOLO

Très Auguste Marie,
Avec bonheur on voit
Ton image chérie
Décorer notre toit.

CHORUS

O Vierge immaculée,
Ecoute nos accents ;
Ta famille assemblée
T'offre ces nouveaux chants.

2^e SOLO

Accepte notre hommage,
L'union de nos voix.
Vénéralant ton Image,
Nous disons à la fois :

3^e SOLO

Montre-nous ta tendresse,
Mère du divin Sauveur,
Protège-nous sans cesse
Et garde notre cœur.

4^e SOLO

Fais que dans la patrie
Nous chantions à jamais,
Glorieuse Marie,
Tes insignes bienfaits.

5^e SOLO

Bénis, ô bonne Mère,
Oh ! bénis tes enfants,
Entends notre prière,
Bénis tous nos instants.

Nos cum prole, etc.

L'annaliste inscrit au journal le tremblement de terre du 20 octobre 1870.

« A onze heures et vingt minutes, la communauté était au réfectoire pour le dîner. Tout-à-coup, nous avons vu les meubles et les ustensiles s'agiter et s'ébranler, les murs allaient de côté et d'autre pendant que nous étions fortement secouées sur nos bancs. Un cri d'angoisse et de frayeur retentit. Mère S. Charles, supérieure, dit que c'était un tremblement de terre. Emues et craintives, nous sommes tombées à genoux pour réciter les litanies de la sainte Vierge. A la fin de cette prière, la terre tremblait encore ; mais les secousses étaient moins violentes.

« Dieu nous avertit par là de nous tenir prêtes à paraître devant lui à l'heure où il nous appellera. »

Le 19 janvier 1872, la communauté fut agrégée à la confrérie de Notre-Dame du Saint Rosaire. Nous sommes,

croions-nous, du groupe des premières pèlerines au sanctuaire du Cap.

Le Rév. M. Luc Desilets, alors curé, s'employait avec zèle à ressusciter, dans sa paroisse, une dévotion qui y avait été implantée, aux premiers jours de la colonie, par un de ses prédécesseurs, Messire Paul Vachon, décédé en odeur de sainteté.

M. Desilets avait exhumé des archives paroissiales le diplôme de la confrérie du Saint Rosaire signé à Rome en 1694.

Quand Mère de Chantal fit sa demande d'agrégation, le pieux curé répondit par une lettre qui est un acte de foi, de piété, surtout d'une filiale dévotion envers la sainte Vierge. Il profita de la circonstance pour solliciter une neuvaine à la Reine du Rosaire afin d'empêcher les spéculateurs de grever la propriété foncière du comté de Champlain de \$ 300,000, en faveur du chemin de fer du Nord.

Puis, M. le Curé ajoute :

« Depuis un certain temps j'espérais l'occasion de rendre votre vénérable communauté participante des immenses faveurs dont jouit notre confrérie. Ce jour est arrivé, et c'est jour de joie pour nous que celui où nous allons compter dans nos rangs tant de vierges consacrées à Dieu.

« La fête principale de la confrérie est le premier dimanche d'octobre où l'on renouvelle l'acte de consécration.

« Vous serez heuses d'apprendre que le but de la Confrérie est le *triomphe de l'Église*, avec la conversion des hérétiques et des pécheurs.

« Ainsi vous serez dans l'occasion de porter un plus puissant secours à N. S. P. Pie IX auquel vous êtes si dévouées, et de contribuer pour une plus grande part à ce triomphe que tous les bons chrétiens espèrent pour notre Mère la sainte Église.

« Le Souverain Pontife a lui-même, lors du Concile, recommandé l'Église universelle aux prières de la Confrérie. Vous savez combien de fois par le passé les prières du St Rosaire ont contribué à rendre cette sainte Église victorieuse de ses ennemis dans les plus grandes crises. C'est ce que les Papes ont voulu reconnaître par l'institution de la solennité du Rosaire, dans tout le monde chrétien, le premier dimanche d'octobre. Il paraît que c'est par cette prière du rosaire que la Bienheureuse Vierge Marie se plaît à renverser dans l'univers les hérétiques et les adversaires comme le chante l'Église: « cunctas heræses sola interemisti mundo. »

« Agréez mes respects et saluts affectueux en Jésus-Christ, avec l'expression de joie que j'éprouve d'avoir un nouveau titre à considérer, dans les *nouvelles admises*, de véritables sœurs.

« J'ai l'honneur d'être,

LUC DESILETS, *Ptre*,
Directeur de la Confrérie. »

Le 10 septembre 1875, trois de nos religieuses partaient pour les Opelousas (Louisiane). Mère de Chantal, alors supérieure, qui était en correspondance avec M. l'abbé Richaudeau, aumônier des Ursulines de Blois, au sujet des affaires de l'Ordre, lui parla de nos sœurs missionnaires; nous lui empruntons ce récit :

« Avant de partir pour l'Europe, Mgr l'évêque de la Nouvelle-Orléans avait suggéré aux Ursulines des Opelousas de faire appel à quelques communautés de l'Ordre, afin d'avoir des sujets pour soutenir leur maison, qui, sans secours, ne pouvait se maintenir... Après plusieurs mois de correspondance avec ces pauvres religieuses, trois

de nos sœurs, dont deux de chœur, Mère Saint-Jean-Baptiste et Mère Marie de Jésus, et une converse, Sœur S. Scholastique, demandèrent avec instance de se dévouer à cette bonne œuvre.

« Ces chères sœurs partirent avec un courage qu'on pourrait presque dire héroïque, car elles n'ignoraient pas la pauvreté de la maison dont elles allaient faire partie, la différence des habitudes, du climat, les Opelousas étant à six cents lieues des Trois-Rivières. Elles savaient surtout que la population était en grande partie presque sans foi et sans piété.

« Permettez-moi, mon révérend Père, de m'autoriser du grand intérêt que vous portez à notre Ordre, pour vous donner quelques détails sur ces chères sœurs et leur lointaine mission. Si vous le voulez bien, je les laisserai parler par elles-mêmes par des extraits de leurs lettres. Le monde ignore combien sont forts les liens de la religion et ce qu'il en coûte à une fille de sainte Angèle pour se séparer de celles avec lesquelles elle ne faisait qu'une même famille surnaturelle. Que ne puisse-t-il lire et surtout comprendre la lettre suivante écrite par une de nos sœurs le jour de son départ, pour n'être lue que quelques jours après.

10 septembre 1875.

« *Ma bien chère Mère,*

« Je ne compte plus par les jours, mais par les heures. Encore quelques instants, et trois de vos heureuses enfants seront bien loin de vous. Impossible de vous dire ce que je ressens en ce moment ; le sacrifice que je fis il y a dix ans, en quittant ma chère famille, n'était presque rien en comparaison de celui que je fais aujourd'hui. Je quitte des Mères chéries, des Sœurs tendrement aimées ; mais Dieu le veut et c'est avec bonheur que je fais ce grand sacrifice.

« Bien-aimée Mère, j'aurais voulu pouvoir vous exprimer de vive voix toute ma reconnaissance ; après maints efforts, j'ai vu que je n'en avais pas la force ; c'est même à travers mes larmes que je vous écris ceci. O Mère ! comment puis-je vous remercier assez, vous qui avez été si bonne pour moi, si zélée pour mon avancement dans le bien. Je sollicite avec instance le Cœur de mon Jésus de suppléer à ce que je ne puis faire. Puisse votre bon Ange venir me souffler à l'oreille ce que vous me diriez si j'étais près de vous ; et puisse-je aussi être fidèle à son inspiration ! Vous pouvez compter, je crois, sur ma bonne volonté de bien faire, pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de ma communauté.

« J'aurais voulu exprimer à toutes mes chères Mères et Sœurs combien j'étais sensible à toutes leurs marques d'attention, pour tout l'ouvrage et le trouble qu'elles se sont données pour préparer mes effets.

« Je pars le cœur plein de défiance de moi-même, connaissant mon incapacité ; je pars le cœur plein d'amour et de reconnaissance pour toutes mes bien-aimées Mères et chères Sœurs. Je pars enfin, le cœur plein d'amour, d'espoir et de confiance dans le Cœur de mon Jésus, à qui je m'abandonne entièrement : remettant à ce Dieu si bon ma volonté tout entière, tout moi-même, en un mot, afin qu'il fasse de moi un instrument digne de travailler à sa gloire et propre à lui gagner les cœurs.

« Maintenant, chère Mère, bénissez vos enfants ; vous le savez, j'ai besoin de vos prières, ne me refusez pas. Adieu, bien-aimée Mère, adieu. Si ce n'est ici-bas, au ciel, oui, au ciel nous nous reverrons.

Avec respect, amour et reconnaissance,

SŒUR MARIE DE JÉSUS.»

Montréal, Asile de la Providence, 13 sept. 1875.

« . . . Deux longs jours se sont écoulés depuis notre départ . . . En franchissant le seuil du cloître, il nous a fallu prendre notre courage à deux mains . . . Hier, nous allâmes voir Mgr de Montréal. Il s'efforça de verser dans notre âme le baume de la consolation ; et, comme Mgr des Trois-Rivières, il fit allusion à la bienheureuse Mère Marie de l'Incarnation laissant sa chère patrie, son beau climat, et venant dans nos froides contrées pour gagner des âmes à Dieu. Il nous bénit, en nous disant : « Que les Anges du Canada vous accompagnent jusqu'aux frontières ! Que les Anges des États viennent alors au-devant de vous, et que ceux des Opelousas vous escortent et vous conduisent saines et sauvées jusqu'à votre demeure ! »

Monastère des Opelousas, 27 sept. 1875.

« Les trois voyageuses sont rendues à leur destination. Notre voyage a été des plus heureux. Nous sommes entourées de soins tout à fait maternels par les bonnes Mères des Opelousas. Elles sont très bonnes, mais elles sont pauvres ; et je vous avoue que nous aimerions mieux ressentir les effets de la sainte pauvreté que de les voir faire presque l'impossible pour nous procurer le nécessaire.

« 8 octobre.—Nos classes sont ouvertes ; nous n'avons que cinq pensionnaires et quinze externes, tandis que, nous dit-on, les écoles protestantes sont remplies d'enfants catholiques . . . La majeure partie de la population se compose de nègres ; les hommes blancs à peu d'exceptions près, sont francs-maçons. Les familles ruinées par la guerre ne veulent pas passer pour pauvres ; elles aiment mieux garder leurs enfants que de les envoyer au couvent pour rien. Parfois nous serions tentées de nous demander si le bon Dieu n'avait pas plus besoin de victimes que d'institutrices. »

« La bonne sœur converse écrivait : « On m'a donné l'office de la cuisine... Elle était tenue avant moi par une négresse. Je vous assure qu'il n'y a pas de luxe ni excès de propreté... Il faut que je vous parle de leur soupe ; mais je ne vous en donnerai pas la recette, de crainte que ma sœur Sainte-Rose (cuisinière) ne s'avise d'en faire. La première fois qu'on nous en présenta, après l'avoir bien examinée, bien retournée avec la cuiller pour savoir ce que c'était, il nous fallut fermer les yeux bien juste pour la manger. Va sans dire que la nature a quelquefois à souffrir, mais le cœur, lui, voudrait s'offrir à Jésus pour travailler, s'il était possible, pour tout le genre humain.

« Croyez-vous que l'amour-propre, qu'on peut appeler Passe-partout a eu son passe-port pour les Opelousas ?... S'il vous plaît de prier pour qu'il n'ait pas la victoire. »

« Ma Sœur Marie de Jésus, nièce de notre révérend Père Chapelain, lui écrivait, il y a quelques jours :

« Puisse Dieu vous rendre au centuple le bien que vous me faites pas vos bienfaites lettres ! J'attribue à vos ferventes prières, ainsi qu'à celles de ma bien-aimée communauté, cette paix, cette résignation, je dirai même cette heureuse insouciance qui fait que je ne m'occupe que du présent. Oui, tout le jour, je travaille avec ardeur, souvent sans succès apparent, auprès des élèves qui me sont confiées, et le soir je repose en paix dans le Cœur de Jésus, laissant à ce divin Cœur de disposer de moi comme il lui plaira. C'est lui certainement qui nous a amenées ici. Eh bien, s'il veut que cette œuvre continue et prospère, il nous en donnera les moyens. Je ne désire que sa sainte volonté, et je serais très affligée d'être un obstacle à ses desseins. »

Nos sœurs travaillèrent deux ans dans ce champ de la vigne du Seigneur. Le jour du retour fut un beau jour marqué par des réjouissances intimes.

Monsieur Ernest Gagnon publiait, en 1876, ses « Lettres de voyage. » Il en adressa un exemplaire au monastère

dont il fut toujours l'ami dévoué. La Mère Supérieure l'en remercie dans les termes suivants : « C'est avec plaisir et reconnaissance que j'accuse réception de vos charmantes « Lettres de voyage. »

« C'est une jolie fleur ajoutée à la littérature canadienne pour laquelle je vous offre mes sincères remerciements. » (27 sept. 1876)

CHAPITRE XIV

Mgr Laflèche et le Monastère

SOMMAIRE :—MGR LAFLÈCHE, COADJUTEUR DE MGR COOKE.—LETTRE DU NOUVEL ÉLU.—SES VISITES AU MONASTÈRE.—TERRAIN DONNÉ AU SÉMINAIRE.—REMERCIEMENTS DE SA GRANDEUR.

Mgr Cooke, vieil athlète, accablé par le poids des ans et par les soucis financiers, songea, en 1867, au soir de sa fructueuse carrière, à se décharger du fardeau de l'administration sur son grand vicaire.

Mgr Laflèche, nommé évêque d'Anthédon, devint son Coadjuteur.

Un long cri d'amour salua le nouvel évêque ; son nom appurut non seulement dans les Trois-Rivières, mais dans tout le pays comme un présage de bénédictions.

Mgr Laflèche était alors à l'apogée de son talent. L'orateur sacré était appelé partout où l'accent religieux et patriotique était requis. Il tenait les foules suspendues à ses lèvres. Son éloge était dans tous les journaux.

Aurolé de son titre de missionnaire—il en portait les glorieuses cicatrices—l'élu, modeste dans l'élévation, savant sans recherche, fourbu pour le combat, avait droit aux hommages qu'on lui décernait à l'envi.

Les Ursulines apportèrent au nouveau prélat leur don de joyeux avènement, leur tribut de respect et de filiale

soumission. Sa Grandeur y répondit, par la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ DES TROIS-RIVIÈRES, 24 fév. 1867.

« A la Révérende Mère Supérieure
du Monastère des Ursulines
des Trois-Rivières.

« *Ma très honorée Mère,*

« En arrivant de Nicolet, hier, j'ai trouvé sur ma table la lettre que vous avez eu l'extrême bienveillance de m'adresser, et le magnifique cadeau qui l'accompagnait.

« Je dois d'abord vous rendre grâce des paroles si obligeantes que vous m'adressez au nom de toute votre communauté, à l'occasion de ma nomination à la Coadjutorerie des Trois-Rivières. Que tous les fidèles du diocèse se réjouissent de voir notre digne et vénérable évêque recevoir de la main du St-Père le secours que réclament l'affaiblissement de sa santé et l'épuisement de ses forces, c'est ce qu'il est facile de comprendre ; mais, ma Révérende Mère, quand le pauvre individu qui a été choisi pour cette haute mission se rappelle qu'il en a été jugé incapable, il y a dix-huit ans, et cela dans un poste beaucoup moins important, quand il pense que le saint Concile de Trente a déclaré que l'Épiscopat est un fardeau redoutable que les anges eux-mêmes craindraient de porter, comment peut-il n'en être pas affligé ! Cependant malgré les raisons si graves que j'avais de prendre tous les moyens légitimes de m'y soustraire, je n'ai pas cru devoir dévier de la règle de conduite que je me suis toujours efforcé de suivre, de reconnaître la volonté de Dieu dans celle de mes Supérieurs, et voilà pourquoi je n'ai pas osé pousser la résistance jusqu'aux dernières limites pour ne pas m'exposer à aller contre la volonté de Dieu. J'ai donc dû faire mon sacrifice en comptant sur la miséricorde de Dieu qui

se sert souvent des plus faibles instruments pour accomplir son œuvre. Si je ne puis rien par moi-même, je dirai avec l'Apôtre des nations : « je puis tout en Celui qui me fortifie. » Et cette force d'en haut, ma Révérende Mère, vous contribuerez, pour votre part, à la faire descendre en mon âme par vos prières et supplications. C'est surtout ce que je réclame pour le grand jour de demain. Oui, ma Rév. Mère, priez avec toute votre communauté, afin que le Seigneur me communique par l'onction sainte cette abondante effusion de l'Esprit Saint qui fait les Évêques selon le cœur de Dieu.

« Vous l'avez déjà fait et je vous en remercie du fond de mon cœur ; c'est assurément le cadeau le plus précieux que vous puissiez me faire. En plusieurs rencontres, j'ai éprouvé l'efficacité des prières que vous faites pour moi ; permettez-moi de vous en témoigner aujourd'hui spécialement ma plus sincère reconnaissance tout en les réclamant de nouveau.

« Mais si les secours de l'ordre spirituel que vous m'avez obtenus réclament une reconnaissance particulière, la mitre précieuse et magnifique, que votre communauté, après tant de sacrifices qu'elle a déjà faits, a eu l'extrême générosité de m'offrir, réveille aussi dans mon âme un sentiment de gratitude qu'il m'est bien difficile de vous exprimer. Vous voudrez bien, j'espère, agréer ce sentiment et être mon interprète auprès de votre pieuse et généreuse élève pour la part qu'elle a bien voulu y prendre. ⁽¹⁾

« Je vous avouerai, ma Rév. Mère, que je suis vraiment confus en ce temps-ci de l'empressement et de la magnificence avec laquelle on a voulu me fournir les objets nécessaires à ma nouvelle position. Le seul défaut que je trouve à tout cela, c'est que c'est trop beau et trop riche. Mais on a beau faire, on ne m'empêchera pas de

(1) Mademoiselle Mary Larue sacrifia ses bijoux pour orner la mitre.

parler contre les richesses et la vanité. Inutile de dire, ma Révérende Mère, que vous n'avez pas grand'chose à craindre sur ce chapitre.

« Je n'en demeure pas moins, et avec la plus sincère reconnaissance,

Votre très humble et obéissant serviteur,

L.-F., Ev. d'Anthédon. »

Mgr Laffèche nous fit cadeau d'un joli volume « Vingt années de mission » par Mgr Taché, et d'un cantique en langue crise. Les élèves apprirent ces cantiques et dans les visites dont nous honorait Sa Grandeur, elles les lui chantaient. L'ancien missionnaire aimait ces répétitions et y ajoutait quantité d'anecdotes, au grand bonheur de son auditoire. Puis, il reprenait la note sérieuse, car Monseigneur restait toujours philosophe.

Nous pourrions en juger par ces paroles du vénéré Pontife à sa visite du premier de l'an. « Mes enfants, quand vous étudiez votre grammaire et que vous direz : il y a trois temps, le passé, le présent et le futur, alors rappelez-vous qu'il en est ainsi de la division de notre vie ; une partie est passée, elle ne reviendra jamais plus. Une autre est en notre possession, et s'écoule pour tomber aussi dans le gouffre qui engloutit tout ; sachons donc faire un bon usage de ce présent. Reste ce futur qui est incertain. Dans la jeunesse, les années sont bien généreuses et prodigues envers nous ; elles apportent santé, vertu, science, intelligence, force, etc. . . Dans la vieillesse, au contraire, les années demandent et remportent : ainsi l'on commence par voir tomber ses cheveux, puis ses dents, une, deux, trois, quatre s'en vont ; puis, les membres s'affaiblissent, les forces diminuent et la mémoire

devient lente et s'efface. Enfin, la mort advenant, nous allons rendre compte de nos années, de nos jours, et des œuvres qui les ont remplis. »

Dans une visite pastorale qu'il fit au monastère, Mgr dit aux novices réunies au noviciat : « Mes petites sœurs, c'est ici le désert de l'Arabie. On voit que les Israélites traversant le désert eurent à essuyer de furieuses tempêtes, qu'ils eurent à souffrir de la faim et de la soif. Le bon Dieu leur envoya des cailles et de la manne dont ils se dégoûtèrent bientôt, et plusieurs regrettèrent les oignons d'Égypte ; il n'y eut que ceux qui persévérèrent qui entrèrent dans la terre promise, où coulaient des ruisseaux de lait et de miel, figure de la profession religieuse ; ainsi en est-il dans le noviciat de la vie religieuse où l'on est soumise à toutes sortes d'épreuves. Malheur à celles qui regrettent les oignons d'Égypte !—Le noviciat peut aussi être comparé au mont Sinaï où Moïse reçut la loi de Dieu. C'est au noviciat que l'on reçoit la loi de la vie religieuse ; c'est vrai que là aussi on rencontre les Philistins, mais on trouve de puissants secours pour les mettre en fuite.

« Quand le bon Dieu nous voit bien disposés, il est content, il nous envoie comme aux Israélites des cailles et de la manne. La manne que les Israélites reçurent chaque jour est la figure de la sainte communion. Oh ! mes enfants, que c'est une bonne chose la sainte communion ! C'est notre unique soutien au milieu des épreuves de la vie ; je vous engage beaucoup à fréquenter les sacrements aussi souvent et avec autant d'ardeur et de dévotion que le demande votre règle, même plus souvent si vous en avez la permission. C'est là notre manne à nous, puisque nous sommes destinés, nous aussi, à traverser un désert. Eh bien ! cueillons notre nourriture ; je vais demander au bon Dieu de vous bénir, de vous conserver en bonne santé et de vous donner toujours de la manne et des cailles en abondance. »

Parlant à toutes les religieuses, Sa Grandeur dit : « L'obéissance est le plus parfait de vos vœux ; c'est aussi

le plus méritoire. Faire la volonté des autres, c'est difficile ; mais si ce ne l'était pas, tout le monde pourrait être religieux.

« Cette vertu, ajoutait Monseigneur, oblige les inférieures à obéir aux officières. La supérieure ne peut pas être partout, voir à tout, il lui faut commettre une partie de son autorité sur quelqu'une d'entre vous. Dieu chargea Moïse de la conduite d'un grand peuple, plus d'un million, je crois. Moïse entendait tout le monde, terminait tous les différends, ce qui passait tout son temps. Un jour, Jéthro, son beau-père, va le trouver et lui dit : Prenez les vieillards et les anciens du peuple, établissez-les juges des moindres affaires, et réservez-vous les choses les plus importantes.

« Moïse suivit le conseil de son beau-père, commit une partie de son autorité aux anciens, c'est ce qui forma ce qu'on appelle le sanhédrin. Ainsi, que les supérieures se réservent les choses importantes, et que les particulières s'arrangent avec les officières ; cela ménagera le temps des supérieures qui se trouvent surchargées. Il en est de même dans l'Église de Dieu : l'évêque ne peut être partout, il se décharge sur les curés d'une partie du fardeau ; le St-Père, chef de l'Église universelle, se décharge sur les évêques. Ce serait impossible pour le Pape de gouverner seul toute l'Église, et pour l'évêque de gouverner seul son diocèse. »

L'allocution suivante adressée aux religieuses employées à l'enseignement était bien pratique :—« Vous qui enseignez le catéchisme aux enfants, vous avez la portion choisie du troupeau de Jésus-Christ. Ce sont ceux qu'il appelait à lui, disant : « Laissez venir à moi les petits enfants. » Vous êtes, comme maîtresses, investies de l'autorité paternelle et vous êtes chargées de cultiver ces jeunes plantes que le Seigneur vous a confiées. Or, la malédiction que Dieu répandit sur la terre, après le péché de nos premiers parents, ne s'entend pas seulement de la terre que nous foulons aux pieds, notre cœur est une

autre terre qui, elle aussi, a été maudite et ne doit produire que des ronces et des épines. Et nous ne devons en retirer des fruits qu'à la sueur de notre front. Car, le péché, les passions, comme des mauvaises herbes, y poussent en grand nombre, et les vertus que nous avons à y implanter supposent du travail, de la souffrance et du courage. De même que lorsque nous arrachons une mauvaise herbe, nous déchirons la terre, ainsi, il se fait un déchirement dans l'âme pour en extirper le mal.

« L'homme est condamné au travail. C'est à vous que Dieu a confié la mission de jardinier. C'est une forte besogne qui demande du courage. Or, vous devez d'abord travailler à gagner le cœur de vos élèves, en les traitant avec charité, leur faisant comprendre leur devoir, ne les traitant jamais avec impatience. C'est un point important.

« Le second, c'est de vous en faire craindre et respecter. Ceci, je vous l'avoue, ne s'enseigne pas beaucoup. C'est un don qu'il faut demander fermement à Dieu et à l'acquisition duquel on doit travailler en tenant parole lorsqu'on a fait une menace, ne parlant pas trop aux enfants, car ils apprennent bien mieux avec leurs yeux qu'avec leurs oreilles ; et c'est ainsi que, si la mère est une *criarde*, une *grondeuse*, les enfants le sont pareillement. A une première faute, avertissez-les ; à une seconde, punissez-les et cela de manière à leur faire comprendre que vous avez ce devoir à remplir envers elles et que vous ne devez pas les laisser grandir avec leurs défauts. Pensez souvent que vous avez dans vos mains l'avenir de la société, et quel malheur résulte de la mauvaise éducation des enfants.

« Si aujourd'hui, la France est si démembrée, c'est à raison de la mauvaise éducation de la génération présente. Les communards de la guerre civile sont des gens ignorants et sans principes. Or, il faut avouer que, depuis trente ans, les esprits ont perdu, les mœurs sont dégénérées. Alors, au cas de déchéance nouvelle ou continuée, attendons-nous à quelque grand malheur de la vengeance céleste.

« Deux penchants surtout à déraciner du cœur de vos élèves : l'orgueil et l'indépendance. Apprenez-leur à obéir, à plier leur volonté, à se mettre sous le joug. Dieu veut la soumission—il voulut être obéi de nos premiers parents. Eh ! n'est-ce pas l'humilité de la sainte Vierge qui a attiré sur elle les regards de Dieu, c'est là aussi que se réduit toute la religion ; et c'est là aussi que se trouve le vrai bonheur, car notre âme est faite pour Dieu. Nous le disons dans une des premières réponses du catéchisme. Dieu m'a créé pour le connaître, avec l'intelligence, donc il faut étudier, et ainsi développer cette faculté ; pour l'aimer, avec le cœur, donc il faut le soumettre à la loi de Dieu et le séparer des mauvais penchants ; pour le servir dans l'accomplissement de sa loi sainte.

« Prévenez vos élèves contre la vanité. C'est un grand vice, plus tenace chez les femmes que l'ivrognerie chez les hommes. C'est une chose que j'ai constatée avec étonnement. Tâchez de mettre vos enfants à la hauteur de la mission qu'elles doivent remplir un jour. »

Mgr Lafèche prêcha souvent aux vêtures et aux professions. Son texte favori était celui du jeune homme de l'Évangile. Il y revenait fréquemment, pour ne pas dire toujours, et il le développait avec éloquence.

Comme notre monastère était la plus ancienne maison religieuse de son diocèse, c'était ici que Monseigneur faisait ses premiers appels à la charité. Pour l'œuvre de son séminaire diocésain, il demanda un de nos terrains qu'il obtint facilement. Il exprima sa satisfaction par les lignes suivantes :

« Ma Très Révérende Mère, Votre gracieuse lettre d'hier m'a fait un grand plaisir et j'accepte avec une sincère reconnaissance le don généreux que votre communauté s'est décidée de si bon cœur à faire en faveur du séminaire diocésain. J'espère que Celui qui a dit : « Donnez et il vous sera donné » ne manquera pas de vous en dédommager dans les richesses infinies de sa Providence. Si cette précieuse institution n'en était pas à son début

et aux prises avec des besoins de toutes sortes dépassant de beaucoup ses revenus, je ne manquerais pas de l'engager à vous offrir une compensation convenable. Plus tard, peut-être, l'occasion s'en présentera-t-elle. Les citoyens, qui s'imposent, de leur côté, de si généreux sacrifices pour la même fin, ne manqueront pas de voir avec plaisir cette magnifique offrande. J'approuve donc cette décision de votre Communauté et je vous autorise à la régler définitivement par un acte notarié. Il sera bon, dans cet acte, de consigner quelques-uns des considérants de cette donation : tels que l'intérêt que vous portez à cette institution naissante, qui doit tant contribuer au bien et à la prospérité de la religion, dans le diocèse, par la formation d'un clergé, et le désir que vous avez de contribuer, pour votre part, à assurer son avenir et sa prospérité ; l'augmentation que le voisinage d'un établissement aussi important donne aux terrains avoisinants, le bien même qui peut en résulter pour votre pensionnat et pour le progrès de la ville.

« Mgr L. Richard, qui est régulièrement constitué Procureur du Séminaire des Trois-Rivières, recevra cet acte de donation au nom de la Corporation.

« Je prie donc le Seigneur de répandre de plus en plus sur votre Institut ses plus abondantes bénédictions, tant sur les personnes qui le composent que sur les choses qu'il possède, et je demeure bien cordialement, comme toujours,

Votre tout dévoué serviteur et Père en Dieu.

L. F., Évêque des Trois-Rivières.»

Les élèves du pensionnat voulurent aussi apporter leur obole. Le 2 janvier 1875, Mademoiselle Georgine Lassalle, élève finissante, remit à Monseigneur, au nom de ses compagnes, une somme de \$40.00.

Sa Grandeur remercia les donatrices par des paroles aimables.

Mais nous ne pouvons nous arrêter ici à recueillir les nobles souvenirs de la belle vie de Mgr Lafèche. Bientôt, Mgr Cloutier nous le laisse espérer, elle sera esquissée et restera comme une des gloires de l'Église canadienne.

Qu'il nous suffise d'ajouter que, pendant trente et un ans nous avons vécu sous sa houlette pastorale. Nous avons partagé sa bonne comme sa mauvaise fortune. Nous pouvons dire que le monastère lui fut souvent une Béthanie.

Que de fois Sa Grandeur a répété : « Si je suis évêque, je le dois aux Ursulines. Ma mère a été leur élève, et c'est aux principes qu'elle a reçus dans cette maison, que je dois ceux qu'elle m'a inspirés. Mon enfance a été bercée au chant des pieux cantiques que mes sœurs aînées avaient appris dans ce couvent. »

CHAPITRE XV

Nos rapports avec l'Ordre

SOMMAIRE :—M. LE CHANOINE RICHAUDEAU PROPAGE LA DÉVOTION À SAINTE ANGÈLE.—CIRCULAIRES DE M. LE CHANOINE.—FAVEURS DE PIE IX ACCORDÉES AUX URSULINES.—CONSÉCRATION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.—LETTRE POSTULATOIRE DE MGR LAFLÈCHE POUR LA BÉATIFICATION DE LA MÈRE M. DE L'INCARNATION. — ÉCHANGE DE CIRCULAIRES ENTRE LES MONASTÈRES DE L'ORDRE.

Il était, depuis 1848, à l'aumônerie des Ursulines de Blois, un saint prêtre, M. le Chanoine Richaudeau, qui consacrait sa vie, ses forces et son dévouement, à notre saint Ordre et à son cher monastère.

Il avait voué à notre Mère sainte Angèle un véritable culte et il le propagea de toute manière. Pour mieux atteindre son but, il adressait des circulaires à tous nos monastères. Trois-Rivières répondit toujours chaleureusement à ses pieux appels. Les démarches du fervent aumônier, pour accroître la dévotion à sainte Angèle, furent couronnées de succès.

Le 11 du mois de juillet 1861, Sa Sainteté Pie IX élevait l'Office de sainte Angèle au rit double et le rendait obligatoire pour l'Église universelle. Cinquante cardinaux, archevêques et évêques en avaient appuyé la demande faite au nom de tout l'Ordre et signée par les supérieurs. Les Ursulines furent très reconnaissantes envers le Saint-Siège et les pieux prélats qui avaient secondé leurs vœux.

Deux ans plus tard fut érigée l'Archiconfrérie de Sainte-Angèle. « Enrichie d'indulgences, comptant un grand nombre d'associées, éveillant dans l'esprit de saintes pensées de pureté, de zèle et d'humilité, cette pieuse confrérie est pour les élèves des Ursulines un puissant stimulant au bien, ainsi que pour les personnes du monde qui en font partie. » ⁽¹⁾

Le zèle de M. l'abbé Richaudeau pour faire honorer notre sainte fondatrice était secondé par tous les dévots à sainte Angèle.

Au mois de mai 1863, dans une lettre pastorale à tous les fidèles de la Province de Québec, les Pères du Concile de Québec donnent à sainte Angèle un témoignage bien éclatant. Après avoir parlé entre autres choses du luxe, des maux incalculables qu'il cause à la société, les Pères du Concile continuent : « Si, comme il est à désirer, vous confiez vos filles aux soins de nos bonnes religieuses dévouées à l'instruction de la jeunesse, vous seconderez de tout votre pouvoir la sollicitude qu'elles mettent à leur inspirer l'amour de la modestie chrétienne, l'éloignement des vanités du siècle, le goût du travail et l'esprit d'économie. L'Église, pour encourager nos dames Religieuses à donner à vos filles cette éducation soignée sous tous les rapports, vient de leur présenter pour modèle et pour patronne sainte Angèle Mérici, fondatrice des Ursulines, qui sont honorablement connues dans le monde entier, où, à l'exemple de leur mère, elles enseignent aux jeunes filles, les premiers éléments de la foi, leur apprenant à vivre avec régularité et chasteté, et les formant aux travaux propres à la femme. »

M. Richaudeau fit appel à tout l'Ordre au nom de nos Mères de Rome, pour placer une statue de sainte Angèle, à Saint-Pierre de Rome. Le projet rencontra de telles adhésions que nous lisons dans les annales de l'Ordre : « Dans la grande basilique vaticane, autour du

(1) « Annales de l'Ordre », V. 532.

tombeau des Apôtres, Rome a placé, comme une garde d'honneur, les fondateurs et les fondatrices des divers Ordres religieux. Or, dans cette céleste et vaillante armée, Angèle de Mérici n'avait point de place, et le regard de Pie IX avait remarqué l'absence de la Vierge de Bresc'ia. On résolut de combler ce vide, et nos pieuses Sœurs de Rome prirent l'initiative d'une souscription. Tous les Monastères de l'Ordre répondirent à leur appel, et bientôt dans la grande basilique, apparaissait, tout proche de la Confession, la statue de notre glorieuse Mère. Le marbre blanc pouvait seul convenir à celle qui avait porté ici-bas le nom si pur d'Angèle. Comme nos Sœurs de Rome appartiennent à la Congrégation de Bordeaux, notre sainte Mère est enveloppée par le long voile et a le cordon de laine... Inclinée vers une délicieuse petite fille, par un mouvement plein de tendresse, elle étend le doigt sur le livre que porte l'enfant. Tout l'ensemble de ce marbre est saisissant : on y voit resplendir à la fois, la pureté de la Vierge, la vigilance de la Mère, le zèle de l'Apôtre.

« O Angèle, devenez pour Rome et le Saint-Siège une protectrice de plus ! Gardez ce temple auguste où votre image est dressée, et avec cette magnifique phalange de fondateurs et de fondatrices, conservez à l'état religieux, son honneur et sa beauté sans tache ! » ⁽¹⁾

Dans une visite que Notre Saint Père le Pape Pie IX fit à nos Mères de Rome, il leur donna sa paternelle bénédiction. Sa Sainteté voulut bien l'étendre aux Ursulines du monde entier.

Cette nouvelle communiquée, à nos Monastères, par notre inlassable correspondant de Blois, fut si bien

(1) « Annales de l'Ordre », Tome V, 533.

accueillie que M. Richaudeau écrit de nouveau, à la date du 1er mai 1865.

Ma Révérende et Vénérée Mère,

« Permettez-moi d'abord de vous remercier, ainsi que presque toutes les Supérieures des maisons de votre saint Ordre, pour la manière dont vous avez reçu ma circulaire relative à la bénédiction que notre Saint-Père le Pape a bien voulu donner à toutes les Ursulines du monde, dans la visite dont Sa Sainteté a honoré vos Mères de Rome, le 17 octobre dernier. Je voudrais pouvoir citer tout ce qui m'a été dit à ce sujet ; vous dépeindre le pieux enthousiasme dont tous les cœurs d'Ursulines ont été comme transportés à cette occasion ; reproduire les témoignages d'amour pour le Père de tous les chrétiens ; faire connaître l'élan des âmes vers une perfection plus grande, vers un plus grand amour de la vocation religieuse, les prières ferventes, les innombrables actes de vertu dont il m'a parlé et dont le désir d'obtenir de Dieu le triomphe de l'Église a été l'occasion.

« Supplications continuelles pour le vénéré Pie IX, offrande de toutes les actions de la journée en sa faveur, application à se sanctifier de plus en plus afin d'avoir plus de crédit auprès de Dieu, efforts ardents et réitérés pour faire violence au ciel et obtenir le triomphe de l'Église sur l'enfer, tels ont été les effets produits dans toutes les communautés de votre saint Ordre par la nouvelle de la bénédiction pontificale. On a lu et relu les paroles sorties de la bouche du Vicaire de Jésus-Christ. Une communauté d'Espagne les a fait encadrer pour les avoir toujours sous les yeux. Ailleurs on s'est écrié en versant des larmes d'amour : Que nous sommes heureuses d'être Ursulines ! Plusieurs Supérieures m'ont dit : La nouvelle de cette précieuse bénédiction a été pour nous un jour de fête.

« Les élèves des pensionnats et des classes ont partagé ces beaux sentiments. Vous seriez touché, m'écrivait une Supérieure, si vous voyiez nos enfants de cinq ou six ans élever leurs petites mains vers le ciel et demander à Dieu de bénir, de sauver le Pape.

« Ailleurs, de petites filles de neuf à dix ans ont fait un cahier qu'elles appellent le *cahier du Pape*, destiné à inscrire les sacrifices offerts à Dieu pour le St-Père. Partout il y a eu émulation d'amour et de dévouement pour le Chef auguste et vénéré de la sainte Église catholique.

« Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop vous exhorter à continuer vos prières et vos actes de vertu, à persévérer dans l'exercice du zèle de votre sanctification, de peur que, si vous veniez à faiblir, Notre Seigneur ne transférât à d'autres la mission qu'il vous a confiée, et ne vous ôtât le titre d'*anges gardiens* du Pape et de *gardes-du-corps* de l'Église, qu'il semble vous avoir conféré le 17 octobre dernier. Permettez-moi de vous adresser à cette occasion les paroles de Notre-Seigneur à l'Évêque de Philadelphie : « Parce que tu as gardé la parole de ma patience, je te garderai de l'heure de l'épreuve qui doit venir sur tout l'univers. Je viendrai bientôt ; garde ce que tu as, de peur que quelque autre ne prenne ta couronne. »

P.-F. RICHAUDEAU,

Prêtre, Chanoine Honoraire,

Aumônier des Ursulines de Blois.

Pie IX multiplia les faveurs qu'il voulait bien accorder aux Ursulines.

Quand la statue de la Vierge de Brescia fut définitivement intronisée à Saint-Pierre de Rome, le Saint Père en témoigna sa satisfaction en accordant une indulgence plénière à l'Ordre.

« Je jouis par avance, écrit M. Richaudeau qui servait toujours d'intermédiaire, du bonheur que vous allez

toutes éprouver en apprenant que notre saint et bien-aimé Pontife veut récompenser par une indulgence plénière le zèle que vous avez montré pour votre sainte fondatrice.

« Après Dieu et le Saint-Père, vous êtes redevables de cette faveur à Mgr Bartolini, Secrétaire de la S. C. des Rites. Cet excellent prélat, si dévot à sainte Angèle que, avant d'occuper la position dont il est honoré, il avait fait le pèlerinage de Brescia pour vénérer le corps de votre sainte Mère, et qui profite de toutes les occasions pour donner à votre Ordre des marques de sa bienveillance, a demandé lui-même cette faveur pour vous, et il l'a obtenue. Je vous envoie la traduction du billet, écrit de sa main, dans lequel il fait connaître l'heureux résultat de sa démarche.

« Cette grâce, mes Révérendes Mères, a une importance toute particulière en ce qu'elle est accordée à tous les Monastères de votre saint Ordre en même temps ; car toutes, vous allez être renouvelées, enflammées à cette occasion ; toutes, vous allez sentir ce que l'Esprit-Saint exprime dans cet admirable psaume *Ecce quam bonum*, qui a été fait pour les communautés religieuses, mais qui doit produire une émotion bien plus vive quand on sait qu'il retentit entre les murs de près de trois cents Monastères à la fois pour resserrer l'union et la charité de dix ou douze mille sœurs, composant une seule et même famille.

« Remarquez bien qu'une indulgence plénière, surtout quand elle a un pareil caractère de solennité, quand on peut l'appeler une fête de famille et d'une famille répandue dans le monde entier, n'a pas seulement pour résultat de suppléer à l'expiation et d'exempter plus ou moins des peines du purgatoire ; mais elle est l'occasion de nombreux actes de vertu, de reconnaissance envers Dieu, d'attachement à une vocation à laquelle on est redevable d'une pareille faveur.

« Cette indulgence va élever à un plus haut degré la sainteté de votre ordre : car toutes les filles de sainte Angèle vont, comme d'un commun accord, se purifier des plus imperceptibles attaches à quelque créature que ce soit ; elle vont faire en sorte qu'il n'y ait pas dans leurs âmes la plus légère faute vénielle non désavouée et regrettée, puisqu'elles savent que c'est là une condition indispensable pour gagner une indulgence plénière dans toute sa perfection. Or, qui pourrait dire toutes les bénédictions qu'un pareil concert de piété pratique, de tendance à la perfection attirera sur votre Institut ? Un tel spectacle donné au ciel et à la terre par un Ordre religieux d'une extrémité du monde à l'autre, n'est-il pas un grand événement !

« Puis, à cette occasion, vous allez prier les unes pour les autres ; vous allez demander à votre céleste Époux qu'il vous donne à toutes un nouveau zèle pour sa gloire. un plus grand désir de la perfection, un amour encore plus senti pour votre saint Ordre qu'il fasse que pas une Ursuline ne reste en dehors de ce magnifique concert d'amour, de zèle et de reconnaissance, dont les accents vont être répétés dans le ciel par toutes les filles d'Angèle déjà en possession de la gloire. » ⁽¹⁾

En 1872, une joie intime, un bonheur non rêvé vint faire tressaillir nos âmes. M. l'abbé Richaudeau que nous ne nommons plus que le *Père* et le *Bienfaiteur de l'Ordre*, nous exhortait à nous consacrer solennellement au Sacré Cœur de Jésus. Il s'exprimait ainsi :

« Par cette consécration de toutes les filles de sainte Angèle, sans une seule exception, car il n'y en aura pas, j'en suis sûr, vous faites de la solennité du 7 juin 1872 »

(1) Le 11 mars 1875, pour répondre à une invitation des Ursulines de Brescia désirant élever une église, en l'honneur de sainte Angèle, sur sa terre natale, nous avons envoyé vingt-cinq piastres.

Mgr Laffèche, qui autorise ce don, écrit : « J'espère que, en retour, votre sainte fondatrice daignera répandre sur vous ses maternelles bénédictions. »

une fête de famille telle que vous n'en avez pas encore eu une semblable ; une fête qui resserrera et perfectionnera les liens de votre fraternelle charité. Tous vos cœurs seront en contact dans celui de Notre-Seigneur ; et jamais, il me semble, vous ne vous serez autant senties Ursulines, vous n'aurez été aussi heureuses de cette vocation ; jamais vous n'aurez aussi bien compris la grande grâce que Dieu vous a faite en vous appelant à devenir les sœurs de huit à dix mille autres sœurs.

« Vous êtes éloignées les unes des autres, vous ne vous verrez jamais sur la terre ! Qu'importe, si vous vous aimez, si vous vous regardez comme une seule famille tendrement unie par la charité, agissant de concert pour le salut des âmes et y travaillant toutes ensemble sous l'œil de votre Époux. Or, c'est ce que vous faites tous les jours et ce qui vous sera rendu le 7 juin.

« Vous êtes éloignées les unes des autres ! Mais non. Vous êtes toutes dans le Cœur de Jésus, et ce Cœur vous rapproche plus que le foyer domestique ne rapproche les membres de la famille naturelle. C'est dans ce Cœur que vous devez toujours être, toujours vous rencontrer ; mais vous vous y rencontrerez surtout au jour de votre solennelle consécration. Ce jour-là, par un moyen non moins efficace, en un sens ; que les merveilleuses voies de transport inventées de nos jours. et plus rapides que l'électricité, vous vous trouverez toutes réunies, de sorte qu'en entendant une consécration, vous entendrez toutes les autres.

« Vous ne vous verrez jamais ! Mais, par la foi, par cette clairvoyance et cette seconde vue mystérieuse que donne l'amour, chacune voit toutes ses sœurs répandues dans le monde ; elle les voit travailler, prier, obéir, souffrir quand Dieu le veut. Elle les entend lui dire : Travaillons plus encore, prions ensemble toujours, obéissons en tout, offrons nos souffrances au divin Maître pour qu'il les épargne aux autres. En vous pénétrant de ces sentiments et en livrant ainsi vos âmes au souffle de l'esprit religieux et aux aspirations de la divine charité, vous

pouvez faire de tous vos monastères une seule communauté, dont tous les membres se voient, se connaissent, s'aiment et s'encouragent. Mais ce sera surtout par cette consécration au Cœur de votre Époux que vous réaliserez cette belle et pieuse conception.

« Vous savez que dans toutes mes circulaires, mon but a été, je vous l'ai plus d'une fois dit, d'établir entre vous des rapports qui manquaient presque complètement et, au moyen de ces rapports, d'accroître l'union et la charité. Je n'avais pour cela ni plus de titres, ni plus de mission, ni, je pense, plus d'aptitude que tout autre. Comment s'est-il fait que je l'aie entrepris ? Je n'en sais rien ; mais je crois que Dieu l'a voulu, puisqu'il m'a fourni sans cesse des occasions et qu'il a permis que mes efforts n'aient pas été sans succès. Mais je ne crois pas avoir rien fait jusqu'ici qui ait pu contribuer aussi efficacement à établir l'union et à accroître la charité dans tout votre Ordre, que la proposition qui fait le sujet de la présente circulaire. Je puis le dire en toute simplicité, puisque ce n'est pas à moi, mais à vous, que la pensée en est venue.

« Toutefois, pour que votre consécration au Cœur de Notre-Seigneur produise tout l'effet désirable, pour qu'elle vous attire des bénédictions abondantes, je me permettrai d'exhorter chacune de vos filles, mes Révérendes Mères, à s'y préparer saintement, et à ne se présenter devant le Cœur de son Époux céleste qu'avec les sentiments de piété envers Dieu, de charité à l'égard de ses sœurs, d'obéissance religieuse, d'humilité et de renoncement qu'elle voudrait avoir si, comme au jour du jugement, les plus secrètes dispositions de son cœur et de sa volonté étaient visibles, non seulement pour sa communauté, mais pour toutes les Ursulines du monde.

« Que chacune donc se recueille et rentre en elle-même avant cette action solennelle et qu'elle débarrasse entièrement son âme de toute disposition qui pourrait blesser le regard de Notre-Seigneur. La pauvre misère humaine est

telle que souvent il se trouve dans une communauté des âmes qui sont mal à l'aise, qui croient qu'on est injuste à leur égard, qu'on ne sait pas les comprendre. qu'elles sont l'objet de préventions, etc. Eh bien ! qu'elles commencent par mettre tout ce *bagage* au pied de leur crucifix, promettant bien de ne plus jamais le reprendre, et disant à Notre-Seigneur qu'elle ne veulent plus porter ce fardeau lourd et embarrassant. Alors, elles feront leur consécration avec une joie qu'elles n'ont pas goûtée depuis longtemps et un profit qu'elles ne sauraient imaginer.

« Si, ce jour-là, les Ursulines du monde se trouvent dans une vraie disposition de ne rien refuser à Dieu ni accorder quoi que ce soit volontairement aux faiblesses de la nature, quelle allégresse il y aura dans le ciel, surtout parmi les milliers d'Ursulines qui l'habitent ! En même temps, je ne crois pas qu'il soit téméraire de penser que tant d'âmes religieuses, se consacrant au Cœur de Jésus avec des dispositions aussi parfaites, feront tomber une pluie abondante de grâces sur la terre, et qu'une pareille consécration pourrait être, grâce à l'infinie miséricorde, l'aurore du triomphe de l'Église sur l'enfer. Tous les jours, jusqu'au 6 juin, j'en ferai la demande au saint sacrifice.

« On m'a prié de vous donner une formule de consécration ; mais on en a partout de très pieuses, qui même quelquefois sont données par l'autorité épiscopale ; il vaut mieux prendre celle que l'on croira la plus pieuse ou la plus autorisée. On pourrait néanmoins, si on le juge à propos, ajouter à la fin les paroles suivantes : Cœur adorable de Jésus, notre Époux bien-aimé, pour lequel nous voulons vivre et mourir, nous vous faisons cette consécration en union avec celle qui vous est faite par toutes nos sœurs répandues dans le monde entier. Que nos paroles soient les leurs, et que les leurs, auxquelles nous adhérons avec tous les sentiments de charité que demande ce doux nom de sœur, soient les nôtres ! Bénissez de nouveau cette famille de votre servante Angèle, à laquelle

vous avez daigné faire des promesses si miséricordieuses ; unissez-en tous les membres, et faites que toutes nous procurions votre gloire par le salut d'un grand nombre d'âmes. O divin Cœur, bénissez-nous ; bénissez nos œuvres ; nos maisons et tout notre Ordre pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il. »

Cette grande grâce fut appréciée. Dans notre monastère, on eût dit du 7 juin un jour de rénovation. Comment en eût-il été autrement dans une église que notre fondateur, Mgr de St-Vallier, avait dédiée au Sacré Cœur ?

Dans nos maisons-sœurs on nous écrivit que « ce furent des heures délicieuses, trop rapidement écoulées, tant le Cœur adorable de notre divin Maître, l'Époux de nos âmes, se plut à verser dans les cœurs ses feux de divine charité. »

A Saluzzo (Italie), la pieuse Supérieure disait que Mgr leur évêque termina son sermon en les appelant au pied de l'autel : Venez, Épouses de Jésus-Christ ! Et, pendant que profondément émues, la communauté se tenait là dans un religieux respect, Mgr lisait leur irrévocable consécration. L'acte fut signé par Sa Grandeur, les dignitaires présents et par chaque religieuse. Après avoir été muni du sceau épiscopal, il fut placé dans les archives.

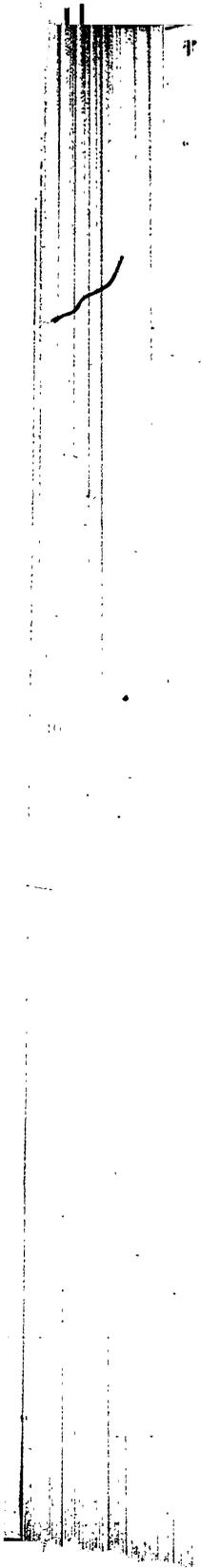
Ce jour si beau eut pour nous un anniversaire en 1873. Le 22 juin, la Province et le diocèse se consacraient au Sacré-Cœur.

Ce ne sera maintenant, dans notre monastère, qu'un progrès constant dans les dévotions au divin Cœur. Le mois de novembre vit notre admission dans la Garde d'Honneur et dans la Communion réparatrice.

Le 2 avril 1876, dimanche de la Passion, nous nous enrôlions dans l'Apostolat de la prière. Comment dire tous les biens qui nous sont venus par cette dévotion qui nous est chère entre toutes ? Le Sacré Cœur fait tout pour nous, et nous, nous voudrions tout faire en lui, par lui et avec lui.



VÉN. MÈRE MARIE DE L'INCARNATION



71

8

t
i
c
F
li

s
d'
sc
n'
fo
de
et
ou

fi
de
sor
ma
ce
Un
app
l'Ir
tiqu

Une autre œuvre sollicitait le concours de M. l'abbé Richaudeau. Il nous donna une vie de la Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec. Ce livre est un modèle d'hagiographie et il ne contribuera pas peu à la béatification de notre Vénérable Mère.

Mgr Lafèche, invité à appuyer les lettres postulatatoires adressées, à cette occasion, au Saint-Siège, écrivit la belle page qui suit :

« A Sa Sainteté Pie IX,

« Humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, le soussigné, évêque des Trois-Rivières. La supplie instamment de vouloir bien ordonner l'introduction de la cause de la béatification de la M. Marie de l'Incarnation, première supérieure et fondatrice du Monastère des Ursulines au Canada.

« Deux siècles ont passé sur sa tombe ; et cette longue suite d'années, témoin partout de tant de ruines, loin d'éteindre dans l'esprit des populations canadiennes le souvenir et le respect de cette grande servante de Dieu, n'a fait qu'en confirmer la valeur et l'enraciner plus profondément dans les cœurs. Il n'est pas rare de trouver des fidèles qui l'invoquent en particulier avec confiance et affirment avoir été les uns consolés, les autres soulagés ou guéris.

« Le souvenir de ses vertus est la cause de cette confiance. Elle a partagé, avec les premiers missionnaires de la colonie, les travaux de l'apostolat parmi les personnes de son sexe ; elle a fondé cette pépinière de zélées maîtresses de la Doctrine chrétienne qui perpétuent son œuvre dans les monastères et pensionnats des Ursulines. Une constante tradition, les monuments de l'histoire ont appris les vertus héroïques qui ont brillé dans la Mère de l'Incarnation, et la parfaite observance des vœux monastiques ont fait d'elle un modèle accompli de la parfaite

religieuse. Dieu, toujours admirable dans ses saints, s'est plu aussi à manifester par des effets admirables la puissance d'intercession de sa servante. L'introduction de sa cause de béatification est un événement qu'appellent nos vœux et ceux de notre peuple. Le pays soupire après le moment où il lui sera permis d'invoquer publiquement celle qu'il vénère déjà dans son cœur.

« Déjà, à la demande des Pères du quatrième concile de Québec, 1868, Votre Sainteté a daigné accorder la faveur de faire ouvrir, avant le temps voulu par les décrets apostoliques, les procès authentiques faits par l'autorité de l'Ordinaire de l'Archidiocèse de Québec ; aujourd'hui, encouragé par la bienveillance de votre Paternité, l'Évêque des Trois-Rivières ose solliciter une nouvelle faveur qui contribuera grandement à la gloire de Dieu et à l'édification des enfants de l'Église et du Canada en particulier, en proposant à tous un nouveau modèle à imiter et une nouvelle protectrice à invoquer.

« Ce nouveau bienfait, ajouté à tant d'autres dont il doit se reconnaître redevable à Votre Sainteté, ajoutera encore à sa reconnaissance et à son amour ; en retour, il se fera un devoir de redoubler de ferveur dans les prières qu'il adresse chaque jour au Ciel pour le triomphe de la sainte Église et pour le bonheur de Votre Sainteté de qui, il aime à se souscrire

Le Fils très dévoué,

L.-F., Év. des Trois-Rivières. »

Le 20 septembre 1877 vit la solennelle introduction par le Saint-Siège de la cause de la digne Ursuline.

Nos Mères de Québec nous en donnent l'heureuse nouvelle par une circulaire qu'elles terminent ainsi :

« Oui, notre Vénérable Mère a franchi le seuil du Palais Sacré, elle a été la bienvenue parmi les Princes de l'Église ;

t
e
d
C
b
r

C
F
ti

cc
L
pr
ph

de

de

to
et
cor
pr

leu

ad
plu
les
ver

bientôt, nous l'espérons, ses vertus, ses écrits appréciés et manifestés au monde par les lieutenants de l'autorité divine, par le juge-infaillible, l'auguste Vicaire de Jésus-Christ, auront un poids et un éclat tout nouveau. Combien déjà ne sont-ils pas rehaussés par son titre de Vénéralable ! »

M. Richaudeau édita successivement *Les Lettres* et le *Catéchisme* de la Vénéralable Mère Marie de l'Incarnation, *Formulaire de Prières* et *l'Apostolat de la jeune fille chrétienne*.

Il fonda une petite revue *La Femme chrétienne*. Nos communautés et leurs élèves s'empressèrent d'y souscrire. Le rédacteur y flagellait les erreurs de son temps et de la première à la dernière page restait fidèle à son rôle de philosophe chrétien.

C'est dire que la revue était par trop sérieuse. Elle devait en mourir pendant la guerre *Franco-prussienne*.

L'abbé fut plus heureux en suggérant à nos maisons de s'unir par les liens d'une correspondance triennale.

L'idée lancée vola d'un continent à l'autre, atteignit tous les pays et fut aussitôt mise à exécution. Les joies et les peines de nos familles religieuses devinrent dès lors communes ; les pages étaient pleines de charme pour le présent, pleines de promesses pour l'avenir.

Elles prirent fin pendant la persécution qui chassa de leurs couvents de France nos bonnes sœurs.

Les dernières circulaires venues de ce pays sont les adieux des proscrites sur les chemins de l'exil. Rien de plus attendrissant. Le cœur se fend, les larmes coulent et les bras voudraient s'ouvrir pour leur dire : « Venez, venez toutes. » C'était en 1899.

CHAPITRE XVI

La dévotion au Pape

SOMMAIRE :—LE DENIER DE ST-PIERRE.—MILICE PAPALE.—LETTRES DE ZOUAVES.—ADRESSE AU SAINT-PÈRE.—SACRIFICE DES PRIX EN FAVEUR DU PONTIFE ROMAIN.

Pendant que se développait le culte de notre Mère sainte Angèle, que la cause de la Mère de l'Incarnation s'instruisait en Cour de Rome, que la dévotion au Sacré Cœur prenait de prodigieux développements, la piété envers le Pape croissait de jour en jour.

La pensée que le Père commun des fidèles était, là-bas, malheureux et captif brisait les cœurs et faisait naître spontanément les plus héroïques sacrifices.

Les élèves faisaient des bazars au profit du *Denier de St-Pierre*. La communauté ajoutait à ces sommes et déposait le tout aux pieds de Mgr notre Évêque qui se faisait le trésorier du Pape.

Nos classes avaient leurs zouaves pontificaux. Bien gentille cette association dont les parts étaient des actes de vertu, de petits ou grands sacrifices, des prières et des communions.

M. Gédéon Desilets, caporal de la seconde compagnie du premier bataillon des Zouaves pontificaux, en détachement à Ceccano, dans les montagnes napolitaines, ayant appris la formation de notre milice papale, écrivait à son frère, à la date du 13 juin 1868 :—« Tu t'imagines avec quel bonheur j'ai appris que même les Dames Ursulines

faisaient des prières pour moi ; c'est une faveur que je ne donnerais pas pour tous les trésors, car le bon Dieu ne sait rien refuser à ces belles âmes. Aussi, tu iras, le plus tôt possible, de ma part, leur présenter, avec mes plus profonds respects, un million de remerciements.

« Et puis, nos bonnes petites amies, les *Zouaves* d'un nouveau genre ? Pour le coup, voilà qui est finement imaginé. Comme tu me le dis, c'est une preuve magnifique de la foi vive qui règne au Canada. J'ai communiqué cette bonne nouvelle à quelques-uns de mes intimes, *Zouaves* pontificaux français, ils ont été enchantés, édifiés de tout cela.

« A titre de nouveaux *frères d'armes*, nous souhaitons bienvenue à ces *vaillants Zouaves*, nous les félicitons d'avoir suivi cette bonne inspiration.

« Pour ma part, je suis certain qu'elles feront autant de mal aux Garibaldiens avec leurs prières et leurs ferventes communions que nous avec nos baïonnettes. L'eau bénite réussit toujours mieux à chasser le diable que le couteau pointu à la mode dans presque toutes les vieilles légendes où il s'agit de faire détalier l'esprit malin . . .

« Les officiers pontificaux se disputent à qui aura des *Zouaves* canadiens dans sa compagnie, tant ils donnent d'espérances militaires.

GÉDÉON DESILETS,
Caporal aux Zouaves. »

P. S.—« Dans cette lettre, il y a peu de nouvelles de l'Italie qu'on se ferait un très grand plaisir de communiquer, si ce n'est que la récolte est magnifique chez le St-Père, tandis que les Piémontais crèvent de faim à côté. Les brigands ont une peur extrême des *Zouaves*, ils fuient comme des chevreuils. La chaleur est excessive en Italie maintenant. Les opérations militaires sont presque suspendues. L'agression est pour le moment presque impossible. »

L'association des petits Zouaves avait créé, parmi les élèves, un si grand enthousiasme que les marches et les rondes des récréations ne se faisaient plus qu'au chant de

En avant marchons (bis),
Soldats du pape, à l'avant-garde !
En avant marchons !
Le pape nous regarde.
En avant, bataillons !

Un dévouement complet à la sainte Église et à son Infaillible Chef étaient entretenus par les lettres que des Zouaves pontificaux, frères ou neveux des religieuses, adressaient au monastère. Nous citerons la suivante :

Lettre de M. Evariste Pelletier, zouave à Rome, à sa tante Mère S. Thérèse

« Les choses ne sont pas couleur de rose ici ; il y a quelque chose dans l'air ; les Français et les Prussiens n'attendent qu'une occasion pour se prendre aux cheveux ; mais qui sait l'avenir ? Les événements détrompent souvent les prévisions des hommes les plus sages. Je préfère vous donner ce que Mgr Daniel, l'aumônier des zouaves, leur racontait pendant la retraite qu'ils ont eue à Rome, au commencement de février. C'est un des signes religieux qui sont peut-être pour nous avertir qu'il pourrait surgir de graves événements d'ici au Concile. Il s'agit du débordement du torrent d'Assise. En voici l'histoire d'après Mgr Daniel :

« Durant sa vie, saint François d'Assise se retirait souvent dans une grotte, non loin de la ville (d'Assise), pour vaquer à la prière et à la méditation. Or, près de cette grotte était un torrent impétueux qui troublait le saint dans ses méditations par le bruit qu'il faisait. Le saint,

qui commandait à la nature et qui en était toujours obéi, dit donc un jour au torrent « de ne pas faire tant de bruit et de tapage et de couler tranquillement comme un gentil petit ruisseau. » Il fut immédiatement obéi, mais il prédit, dit la légende, que chaque fois que Dieu voudrait châtier son peuple, que l'Italie serait menacée de fléaux, le torrent déborderait de nouveau. Et, dit Mgr Daniel, ce fait était si connu durant les siècles passés que l'évêque d'Assise envoyait un courrier à Rome avertir chaque fois que le torrent débordait. Or, à la fin de janvier, le jour même et à la même heure que Victor-Emmanuel mettait le pied sur les anciens États-Pontificaux pour se rendre à Naples, le torrent a débordé de nouveau. L'évêque d'Assise, selon l'ancienne coutume, a aussitôt donné avis au St-Père de ce fait ; mais cette fois-ci par le télégraphe. Mgr racontait aussi aux zouaves, pendant la retraite, que le bras que l'on conserve de saint Nicolas de Tolentino avait laissé couler, vers ce temps, une quantité de sang telle que les médecins ont été unanimes à déclarer qu'il n'en contenait pas autant durant sa vie. Plus de quinze procès-verbaux attestent le même miracle dans les siècles passés, et l'on conserve dans les fioles le sang qui a coulé chaque fois ; ce miracle, chaque fois qu'il s'est renouvelé, a toujours été considéré comme annonçant des malheurs publics. Voilà ce qu'on nous disait il n'y a pas longtemps. Maintenant, arrive que pourra !

« Nous avons profité de la visite de notre aumônier pour décharger nos consciences et nous sommes prêts. Monseigneur de Montréal, dont l'arrivée a fait bien des heureux, ne cesse de témoigner la plus tendre sollicitude à ses chers zouaves canadiens. Il se rend presque tous les jours au cercle, où sa présence fait régner la plus grande gaieté. Il veut toujours avoir des zouaves avec lui. Et non-seulement il s'occupe de leur donner de la joie ; mais il aime encore à apporter une grande attention à notre bien-être matériel. Sans doute qu'il a trouvé notre nourriture un peu trop insuffisante, puisque, grâce à lui, on

donne maintenant tous les jours, au cercle, un petit repas aux canadiens en sus de la gamelle, et ces améliorations dans le régime se font aux frais du comité, c'est-à-dire de tous nos compatriotes qui ont à cœur de nous secourir.

« Vous savez qu'on se prépare dans tout le monde catholique à offrir au St-Père, le 11 d'avril, les plus grandes preuves de dévouement. D'après les souscriptions immenses qui se font en France et ailleurs parmi les catholiques, ce sera une bien belle fête que le 50e anniversaire de la première messe dite par Sa Sainteté. L'armée pontificale n'a pas voulu rester en arrière de ce grand mouvement universel, et elle a voulu, elle aussi, témoigner à son chef vénéré le dévouement sans bornes qu'elle professe pour son auguste personne. Des souscriptions se sont faites dans tous les corps de l'armée. A nous seuls, zouaves, d'après le calcul des souscriptions qui ont été faites dans toutes les compagnies, nous pourrions offrir au St-Père plus de quinze mille francs, soit \$3,000.—Je regrette beaucoup d'être si éloigné de Rome et de ne pouvoir assister à cette belle fête.

« Je désespérais presque de recevoir des nouvelles de papa, lorsque, le 21 février, j'ai reçu une lettre de chez nous. Vous pouvez croire que j'étais grandement joyeux ; personne ne m'avait écrit depuis mon départ.

« Le 23, deux jours après, j'en ai reçu une autre de mon oncle Hyacinthe.

« Mon bon père m'a envoyé un peu d'argent ; quelques autres personnes m'ont aussi envoyé quelque chose en même temps que lui. J'ai reçu 40 francs un peu avant l'arrivée de Mgr de Montréal.

« Je garderai une éternelle reconnaissance à ceux qui s'intéressent à moi et font des sacrifices pour me procurer quelque bien-être. Je dois m'arrêter ici.

« J'aime à croire que vous voudrez bien m'écrire quand vous trouverez une occasion favorable. Priez pour moi, vos prières me feront obtenir le courage pour supporter tout ce qui pourrait m'arriver dans l'avenir. Adieu.

« Daignez accepter les sentiments de la vivè gratitude avec lesquels, etc.

Chère marraine,

Votre neveu dévoué,

EVARISTE PELLETIER.»

Bagudéa, États Pontificaux,
Mars, 1869.

L'année 1871 ramenait le 25e anniversaire du pontificat du vénéré Pie IX. A cette occasion, les prières pour le Pontife-Roi furent plus nombreuses et plus ferventes. De plus, on éprouva le besoin de lui dire tout ce que nous avions au cœur pour le Père le plus vénéré, le plus aimé et le plus respecté. L'adresse suivante fut écrite sur un joli parchemin peint et ornementé.

« Très Saint-Père,

« Un profond sentiment de deuil et d'affliction accable depuis longtemps nos âmes dans le secret de nos solitaires demeures ; assez longtemps avons-nous contenu notre douleur, aujourd'hui nous osons joindre nos humbles voix à celles du peuple fidèle, pour assurer hautement Votre Sainteté de notre très sincère et filial attachement, de notre vive compassion. Unies aux milliers de cœurs qui gémissent sur l'aveuglement, l'ingratitude de catholiques égarés, nous protestons, Très Saint-Père, contre les outrages dont votre personne et Votre Dignité suréminente ont été l'objet ; avec eux nous nous récrions de toute notre énergie contre les usurpations de vos droits sacrés et de vos domaines. Faible portion du troupeau que vous chérissez, nous partageons et ressentons nous-mêmes les angoisses dont votre cœur paternel est rempli, et puisqu'il ne nous est pas donné de pouvoir prendre part à la lutte en payant de nos personnes, du moins nous formons depuis longtemps des vœux et des supplications

pour la conservation, pour le triomphe du Pontife Infaillible persécuté.

« Tandis que les enfants du Canada volaient à la défense de Votre Personne outragée, tandis que leurs bras vigoureux essayaient d'éloigner les ennemis de la Cité sainte, du fond de nos humbles monastères, nous joignons à leurs efforts, les armes de la prière et du sacrifice ; nous formions une sainte ligue, comme une phalange en faction autour du Tabernacle.

« Bientôt, nous l'espérons, la Providence se laissera toucher, car la Vierge Immaculée ne peut pas refuser ses regards de miséricorde à la ville des Pontifes, d'où fut proclamé le Dogme mille fois béni, qui fit vibrer de la plus juste allégresse, tant de millions de cœurs chrétiens : les flots courroucés seront apaisés, l'univers entier célébrera dans la paix, nous en avons la religieuse confiance, le dix-septième anniversaire de cette fête glorieuse au ciel et très chère à la terre ; les poignantes douleurs du Pontife-Roi cesseront, et un cri d'allégresse retentira dans tout le monde chrétien.

« En attendant la réalisation de ces vœux si chers à nos âmes, daignez, Très Saint-Père, nous permettre de saluer en vous le Pontife privilégié qui atteint les années de Pierre et demeure depuis si longtemps glorieusement attaché à la Croix.

« Daignez aussi, Très Saint et Très Vénéré Père, bénir nos communautés et nos indignes personnes.

LES URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES.»

Les élèves du Pensionnat et de l'externat firent le sacrifice des récompenses méritées pendant l'année et offrirent à Pie IX ce témoignage de leur amour. Voici les paroles que Sa Grandeur Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, adressa à ces généreuses enfants en acceptant leur obole. « En donnant vos prix, vous vous unissez à toute la chrétienté qui a, en ce moment, les yeux tournés vers le

Père commun. Votre don est beau ; mais vous gardez pour vous-mêmes le plus précieux : l'honneur, le mérite, l'application, la valeur intrinsèque enfin qui vous reste par les connaissances acquises. Ce n'est pas sans fatigue que vous avez étudié et travaillé. Bien des fois vous avez dit avec le Prophète royal : *Euntes ibant et flebant*, ils allaient et pleuraient en répandant leur semence, mais aujourd'hui vous allez en recevoir la récompense : *Venientes autem venient*. Bientôt ils viendront pleins de joie portant leurs gerbes dans leurs mains. Mes enfants, voilà près de deux cents ans que cet établissement des Ursulines aux Trois-Rivières existe. Bien des élèves ont passé par cette maison, ont occupé les bancs que vous occupez aujourd'hui, ont suivi les mêmes classes, eu les mêmes occupations, rempli les mêmes devoirs ; pas une n'a eu le bonheur que vous avez de faire le sacrifice de ses prix en faveur du Père commun, l'Immortel Pie IX, captif au Vatican, dans la vingt-cinquième année de son Pontificat ! Probablement la chose n'arrivera jamais.»

Chacune des généreuses donatrices reçut une feuille sur laquelle se trouvaient écrites les lignes suivantes :

« En souvenir et témoignage d'un bel acte de foi.

« Hommage filial et spontané à Pie IX, captif au Vatican a été fait par

Melle N... N.....

Pensionnat des Ursulines.

Les Trois-Rivières, 12 juillet 1871.»

M. le Grand Vicaire Caron distribua des bulletins semblables aux élèves de l'externat qui avaient fait le même acte de dévouement.

C'est sur cette dernière protestation de fidélité et d'amour envers le Saint-Siège que nous fermons ce chapitre. Puisse-nous garder intact ce dévouement de l'Ordre au Saint-Père et demeurer toujours les dévouées Filles de l'Église !

CHAPITRE XVII

Six jubilaires

SOMMAIRE :—MÈRE SAINTE-CLOTILDE.—LA FAMILLE PINSONEAULT.—L'ARRIVÉE DE MÈRE S. CLOTILDE AUX TROIS-RIVIÈRES.—SA VIE RELIGIEUSE.—ALLOCATION DE MGR PINSONEAULT.—LA MAÎTRESSE DES NOVICES.—ON SE PRÉPARE À CÉLÉBRER LE 70^{ème} ANNIVERSAIRE DE SA PROFESSION RELIGIEUSE.—MÈRE SAINTE-ANASTASIE.—LA PREMIÈRE ÉDUCATION : EN PLEINE NATURE.—COMMENT ELLE DEMANDE À SON PÈRE D'ENTRER AU COUVENT.—LA MAÎTRESSE POPULAIRE.—LA SACRISTINE.—SA CORRESPONDANCE.—S. S. ROSE DE LIMA.—SON PÈRE, JACQUES AUBERTIN, SE MARIE CINQ FOIS.—DÉBUT DIFFICILE DANS LA VIE RELIGIEUSE.—DÉVOTIONS À L'IMMACULÉE CONCEPTION ET À L'ÉVANGILE.—SON CÔTÉ FAIBLE.—SES CHAUDRONS.—CHÉRIE DE DIEU ET DES HOMMES.—S. S. EUPHROSINE.—LA VOCATION D'UNE SŒUR DE PEINE.—VISITE À M. L'ABBÉ TOUPIN. LA POURVOYEUSE D'HOSTIES.—LA JARDINIÈRE.—S. S. EUPHROSINE AIMAIT BIEN LES ÉLÈVES.—SES 50^e ET 60^e ANNIVERSAIRES DE PROFESSION.—S. S. ANTOINE ET S. S. LAURENT.

Aux fêtes du deuxième centenaire du Monastère, les anciennes élèves se groupaient auprès d'une vénérable octogénaire qui avait célébré ses noces de diamant. Elle les recevait avec affection et revivait avec elles « leur beau temps de couvent. » Mère Sainte-Clotilde survécut dix ans à ces fêtes du retour.

Elle avait été contemporaine des RR. MM. Saint-Pierre et Saint-Etienne présentes aux fêtes du premier centenaire



MÈRE SAINTE-CLOTILDE

P
E
L
i
F

g
v
d
ro
n
q

de
ri
te
de

18
am
ve
ve
S

le
les
la
hor
du

(
(Les
(
p. 13

(1797). Ces bonnes Mères avaient vécu avec les fondatrices. Mère S. Clotilde est donc un anneau de cette chaîne vivante qui transmet la tradition.

Partie pour le ciel, à quatre-vingt-treize ans, en ayant passé soixante-douze dans le cloître, sans en avoir jamais franchi le seuil, elle était un témoin oculaire qu'il faisait bon consulter, avec d'autant plus d'avantage que Dieu lui conserva, jusqu'à sa mort, l'usage de ses facultés intellectuelles. C'est en prêtant l'oreille à ces voix du passé que nous écrivons l'histoire du Monastère.

Nous comprenons toute la justesse de la pensée du grand historien qui dit : « Il me semble que si ceux qui vous ont précédés dans la vie pouvaient parler, ils vous diraient : Revenez près de nous, nous vous communiquerons notre force. Nous en avons une, même au fond de notre tombe, celle de nos exemples, celle de la solitude qui unit dans une même famille les vivants et les morts. » ⁽¹⁾

Adelaïde Zaire Pinsonneault naquit à la Tortue, paroisse de Saint-Philippe de Montréal, à deux lieues de Laprairie, « la frontière des Anglais et des Iroquois. » Aux temps héroïques de la colonie, M. l'abbé Vignal, prêtre de Saint-Sulpice, y fut égorgé par les sauvages.

A l'époque de la naissance de l'enfant, le 23 février 1814, cette paroisse soutenait le choc de la guerre anglo-américaine. « Un corps d'observation anglais campa, vers le centre de la paroisse, pour surveiller les mouvements du général Dearborn. » ⁽²⁾

Son père, M. Paul-Théophile Pinsonneault avait épousé, le 17 août 1807, Clotilde Raymond, d'une des familles les plus en vue du Canada. Les honneurs, l'estime, la considération et la fortune couronnèrent la carrière honorable de M. Jean-Baptiste Raymond, représentant du comté de Huntingdon, père de Madame Pinsonneault.

(1) Pierre de la Gorce : « Allocution à la conférence Olivaint. » (*Les Facultés catholiques de Lille*, 5e année, No 10, octobre 1909).

(2) « Description topographique du Bas-Canada. » BOUCHETTE, p. 138.

Les époux demeuraient dans un endroit isolé et champêtre. M. Pinsonneault, agriculteur et agronome, avait acquis de vastes terrains qu'il exploitait ; marchand, il faisait le commerce avec les nombreux voyageurs de « la grande route qui conduit à Saint-Jean, et de là, par le lac Champlain, aux Etats américains. ⁽²⁾ C'était l'unique voie de communication de Québec à New-York. En temps de guerre, les soldats américains entraient dans le pays cachés dans les charges de foin.

M. Pinsonneault avait aussi une potasserie. Pour cette industrie il employait un nombre considérable d'ouvriers. De plus, il était agent des seigneuries voisines, entre autres de celle de Sanguinet, propriété de son pupille, le jeune Selby, qui épousa une demoiselle Baby.

A la naissance de sa quatrième enfant, il était sous les armes depuis 1812. Capitaine dans la compagnie des Chasseurs, il faisait la campagne sous les ordres de Salaberry. Il s'était battu à Châteauguay.

C'est un autre militaire, son oncle, Pierre-Joseph Godfroy de Tonnancour, enseigne dans le quatrième bataillon, sous les ordres du lieutenant-colonel Voyer, qui, avec sa femme, Adélaïde, furent parrain et marraine d'Adélaïde.

Frêle et délicate, on s'attendait d'une minute à l'autre à la mort de la petite baptisée. A un moment donné, elle cessa de respirer. Elle fut ensevelie et exposée sur un petit lit blanc, pendant deux jours. Le croque-mort se présenta et voulut s'emparer de l'enfant. La bonne, qui veillait, le repoussa, saisit la petite, la pressa affectueusement sur son cœur et s'écria : « Allez-vous-en, elle n'est pas morte, elle dort. » En effet, sous la chaude étreinte de la servante, la petite en léthargie, fit un mouvement, sourit, puis se reprit à vivre.

(2) « Description topographique du Bas-Canada. » BOUCHETTE, p. 132.

On imagine quelles gâteries la vieille prodigua à sa ressuscitée. Si bien, qu'elle s'en fit un tyran. Quand, par impossible, elle ne pouvait se rendre aux caprices de l'enfant, celle-ci la menaçait de la faire donner, par son père, à la guignolée quand on demanderait la fille aînée.

M. Pinsonneault, père de neuf enfants dont cinq garçons ⁽¹⁾ et quatre filles, eut un précepteur, M. Gérard, émigré français, qu'il traitait avec une grande déférence. Pour lui donner plus d'indépendance, il lui avait fait construire, de l'autre côté de la rivière, un joli cottage où il avait beaucoup de confort. L'instituteur était à la hauteur de sa tâche.

Il donnait régulièrement ses cours, et le soir, sur l'invitation du maître du logis, il revenait passer la soirée en famille. Dans d'intimes causeries, il racontait, en un beau langage, et avec émotion, la mort de Louis XVI, de Madame Elisabeth, de Marie-Antoinette et toutes les horreurs de la révolution dont il avait été témoin.

Le dimanche, il faisait lire les différentes parties de la messe aux enfants qui n'avaient pu se rendre à l'église. Ces prières étaient suivies du chant d'un cantique. « J'entends la trompette effrayante » avait ses prédilections. Il était extrêmement poli : mais les enfants le trouvaient maniéré, et lorsqu'ils croyaient n'être pas vus, ils lui faisaient des niches et des courbettes.

A l'âge de sept ans, Adélaïde reçut une poupée en cadeau. Ce jouet lui donna beaucoup de sollicitudes. Il fallait coudre à la tâche pour lui confectionner un trousseau. La semaine n'y suffisait pas, il fallait coudre le dimanche. A plusieurs reprises, sa mère lui dit qu'il était défendu de coudre ce jour-là. Mais rien n'y faisait. C'était un cas majeur. Il le fallait. M. le Curé, en visite à la maison, dut trancher la question.

(1) Deux fils : Théophile et Narcisse moururent du choléra en 1832. Erambert mourut à l'âge de douze ans. Alfred, avocat ; Clotilde, Madame Baby ; Honorine, Sœur Grise à l'Hôpital-Général ; Adélaïde, Ursuline ; Adolphe, évêque de London ; Alphonsine, Madame Sauvageau.

— Me promets-tu de ne pas coudre pendant la messe ?
lui dit M. Pigeon.

— Pour cela, je vous le promets, M. le Curé.

— Eh bien, alors, c'est entendu ; tu pourras coudre le dimanche, pour ta poupée.

Lorsque ses fils furent d'âge à entrer au séminaire, M. Pinsonneault dirigea aussi ses filles vers Montréal, dans la pension de Madame Trudeau. Cette dame demeurait dans l'ancien couvent des Récollets gardé par le dernier survivant, un vieux frère convers, qui occupait un coin reculé de la sacristie, près de l'église. Il accomplissait de sa règle ce qu'il pouvait : sonnait l'angélus, puis, à une heure fixe, les élèves le voyaient prendre sa besace et partir pour la quête. Il aimait les enfants et leur donnait des tablettes de sucre.

Mais l'enfance est taquine ; il fallait jouer des tours au bon Frère. Celui qui l'importunait davantage était d'entendre, en son absence, sonner la cloche du couvent. Il revenait alors aussitôt au logis, fut-il à l'autre extrémité de la ville, pour connaître l'auteur du méfait. L'enquête ne fournissait invariablement aucune information. Ce grand couvent n'était pas tout habité, aussi quel plaisir, pour les écoliers, de courir dans ces vastes chambres qui avaient servi de salle du chapitre, de dortoir, etc.

Les sœurs d'Adélaïde allaient au théâtre et elles amenaient leur petite sœur. C'est alors que l'aînée lui changea son nom d'Adélaïde en celui de Zaïre. Elle lisait les œuvres poétiques de Voltaire et elle en était tout éprise. Les représentations théâtrales faisaient beaucoup d'impressions sur l'imagination de la fillette. Dans le cours de la journée, elle se dérobaît à la surveillance pour imiter ce qu'elle avait vu sur la scène. Ses sœurs comprirent leur imprudence et la laissèrent à la maison. Quand cet ordre lui fut signifié, il y eut des cris, des larmes, des trépignements des pieds et des mains. « Comme j'en fus quitte pour ma peine, nous disait-elle, je ne recommençai plus. »

Madame veuve Trudeau avait des professeurs qui donnaient aux élèves des leçons de peinture, de danse, de musique et d'équitation. « Le cheval que je montais était tellement doux, nous disait Mère S. Clotilde, que je le conduisais comme un enfant. Nous allions par groupe de dix ou quinze amazones, dans les beaux après-midis d'été, ou par une belle journée d'automne, faire le tour de la montagne. C'était très agréable. »

Pour sa première communion, ses parents la mirent au couvent de la Congrégation. Elle conserva toujours un bon souvenir des jours passés dans ce pieux asile. Ses maîtresses furent les RR. SS. Sainte-Elisabeth et Saint-Patrice.

« Je remarquais et j'admirais, nous disait-elle, la pauvreté de la maison. Les élèves avaient, à tour de rôle, le soin du ménage dans les dortoirs, au réfectoire, à la sacristie. Nous les nommions réfectorières, sacristines, etc. »

Elle fit sa première communion dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, et, l'après-midi du même jour, les premières communiantes se rendirent à Notre-Dame du Bon-Secours, pour y renouveler les promesses de leur baptême et se consacrer à Marie.

Rentrée dans sa famille, l'étude à laquelle elle s'appliqua, de préférence, fut la peinture. Elle cueillait les fleurs des champs, les disposait dans un vase, en face d'un miroir puis elle travaillait pendant de longues heures. Ce goût, elle le conserva toute sa vie. Elle s'intéressa toujours aux travaux artistiques des jeunes religieuses.

L'aînée des filles, Clotilde, avait épousé l'Honorable François Baby, alors banquier à Laprairie. ⁽¹⁾ Adolphe, Honorine et Zaïre formaient souvent ce que leur mère appelait « des petits comités. » Le futur séminariste entretenait ses sœurs de la vie religieuse. Ses paroles éclairaient d'un beau jour l'âme attentive et recueillie

(1) Deux enfants sont nés de ce mariage : François et Alice devenue Lady Caron, veuve de feu Sir Adolphe.

des jeunes filles. Parlant de son frère, Mère Sainte-Clotilde dira plus tard : « Il fut longtemps mon seul directeur. »

Sa grand'mère Pinsonneault s'intéressait aussi à l'avenir de sa petite-fille. Elle lui avait donné un singulier conseil :—« Tiens, ma petite, lui avait-elle dit, si tu veux avoir un bon mari, prie le bon Dieu, tous les soirs, avant de te coucher, de te faire voir, en rêve, celui qu'il te destine. C'est comme cela que j'ai vu ton grand'père. Je le rencontrai un jour à la porte de l'église. Je le reconnus pour le mari de mon rêve et le mariage fut vite conclu. »

Zaïre se dit en elle-même : suivons ce conseil, mais en tournant la médaille. Le même soir, elle formulait ainsi sa prière : « Mon Dieu, faites-moi voir en rêve le couvent où vous me voulez. »

« J'avais à cœur d'entrer dans un monastère où la règle fut parfaitement observée. Une nuit, je vis en songe, un prêtre qui portait le saint viatique aux malades. Comme j'adorais Jésus Eucharistie, j'aperçus une hostie qui s'envolait du ciboire, elle traversa le fleuve et alla se reposer loin, loin, sur un autel entouré de deux grilles. Plus tard, quand je vis la chapelle des Ursulines, je reconnus l'autel de mon rêve. »

Sa sœur Honorine était entrée chez les Sœurs Grises. Ce départ avait donné lieu à une scène des plus tragiques que notre ancienne Mère ne racontait jamais sans émotion.

« Attirée par des cris, j'entre un jour dans la chambre de ma mère ; elle se roulait par terre pleurant, criant. Je sortis aussitôt pour appeler mes frères qui étaient dans la cour. A mes cris de détresse, ils crurent à la présence d'une bande de voleurs, et ils arrivèrent armés de piques, de pioches et de bâtons, suivis des serviteurs, demandant : Où sont-ils ? Où sont-ils ? Du doigt, je leur montrai ma mère encore étendue par terre. Ils la placèrent sur son lit et lui demandèrent la cause de sa grande douleur. « Votre sœur Honorine est entrée au couvent

sans m'en prévenir, et j'ai cru en mourir. » Puis me pressant la main, « je t'en supplie, ma chère enfant, ne fais jamais cela, toi. »

— Non maman, je vous le promets. Je ne partirai pas sans votre permission. Mais, dès ce jour, le bonheur de la vie de famille fut brisé. Les sœurs parties, le père mort... c'est toujours triste un foyer découronné. ⁽¹⁾

Zaire ne songeait plus qu'à suivre son attrait pour la vie religieuse. Elle s'en ouvrit un jour à son curé, M. Pigeon, qui lui dit : « Je ne connais rien dans les vocations. Vous avez souvent l'occasion d'aller à Montréal, voyez, à ce sujet, un des messieurs de Saint-Sulpice »

« Un jour donc, j'aborde M. Quiblier par le préambule suivant : Mon confesseur est un curé de campagne, il ne connaît rien dans les vocations, il m'a dit de m'adresser à vous. »

Amusé par ce début, le bon abbé s'intéressa à l'âme de la jeune personne et songea à son ascension spirituelle. Dix ans plus tard, écrivant à la Mère Supérieure, M. l'abbé disait :

« Un souvenir à ma fille, S. S. Clotilde. J'espère qu'elle sera toujours bonne et qu'elle procurera de tout son pouvoir, la gloire de Dieu et le bien des âmes. »

Madame Pinsonneault, s'apercevant que sa fille était triste de ne pouvoir se consacrer à Dieu, la délia de sa promesse. Un jour qu'elle la vit monter en voiture, elle lui mit, dans la main, un billet portant ces mots : « Je te permets de te faire religieuse. »

Mademoiselle Pinsonneault s'en venait directement au monastère des Ursulines des Trois-Rivières, dont son frère lui avait souvent parlé, quand, dans une visite d'adieu à sa grand'mère Raymond, cette douce aïeule lui persuada d'entrer à l'Hôtel-Dieu où elle pouvait la voir au parloir, etc. etc.

(1) M. Pinsonneault mourut en 1832, d'une syncope de cœur, à la suite d'une profonde douleur causée par la mort de ses deux fils, Théophile et Narcisse, enlevés par le choléra.

Il était difficile de ne pas se rendre au désir de cette bonne grand'mère. L'essai fut tenté.

« Ma grand'mère, disait Mère S. Clotilde, était la douceur même. En société, en famille, avec les serviteurs, elle ne changeait jamais le ton de sa voix. Elle ne commandait pas, elle suppliait.

On n'a jamais surpris en elle le moindre mouvement de mécontentement ou d'impatience. ⁽¹⁾

A l'Hôtel-Dieu, la postulante ne se trouvait pas chez elle. Après quelques mois d'essai, la bonne Mère Devoisy lui dit un jour :

— Vous désirez aller aux Ursulines, n'est-ce-pas ?

— Oui, ma Mère.

— Eh bien, allez-y et j'espère que vous y persévérerez.

Embarquée sur « La Mouche » en compagnie de son frère, Alfred, elle mit trente-six heures à faire le voyage de Montréal aux Trois-Rivières. Tous deux arrivèrent le 9 octobre 1834. La pluie tombait par torrents. Ils descendirent chez Madame Blackstone, née de Tonnancour.

La première visite fut à l'église paroissiale où Mademoiselle Pinsonneault rencontra, sur le seuil, un vénérable prêtre qui lui ouvrit la porte et lui offrit de l'eau bénite avec une politesse toute française. Elle sut, plus tard, que c'était M. Joyer, prêtre exilé pendant la Révolution. Pour entrer au couvent il lui fallut attendre, huit jours, l'arrivée de M. le grand vicaire Cadieux, absent de la ville. Son frère Alfred ne voulait pas partir sans voir sa sœur dans l'arche.

Pendant ce temps, il rencontrait, tous les jours, chez Madame Blackstone, Mademoiselle Louisa Hallowell dont la sœur avait épousé le Rév. S. S. Wood, de l'Université

(1) Les sœurs de Madame Pinsonneault étaient : Sophie, mariée au Seigneur Masson de Terrebonne ; Flavie, épouse du colonel McCallum ; Esther, mariée au Dr. D'Eschambault, dont le père, neveu de la marquise de Vaudreuil, avait été page de Louis XVI ; Adélaïde, épouse de Monsieur Joseph Godefroy de Tonnancour.

de Cambridge, ministre anglican aux Trois-Rivières. Cette jeune fille demeurait chez sa grand'mère, Madame Sutherland, née Robertson, d'origine française. Son grand-père était Vicomte de Coigne. Elle s'apitoya sur le sort de M. Pinsonneault qu'elle trouvait accompli, sous tous les rapports, mais qui avait le malheur, à son point de vue, d'être catholique. Prise d'un beau zèle, elle résolut de l'instruire. Son disciple goûtait peu les discussions religieuses ; mais il n'était pas insensible aux charmes de la jeune fille. Il disait plus tard que c'était en cherchant la vocation de sa sœur qu'il avait trouvé la sienne.

Madame Sutherland et sa petite fille allèrent, peu après, demeurer à Montréal. Elles pensionnaient au même hôtel que MM. Alfred et Adolphe Pinsonneault, alors tous deux étudiants en droit. Les controverses recommencèrent ; mais M. Adolphe qui eut toujours le sens de l'à propos très prononcé, déclara à la jeune fille que ces discussions n'auraient pas de résultat à table d'hôte, que, si elle voulait prendre des informations sérieuses, elle n'aurait qu'à se rendre au parloir de l'Hôpital-Général, où sa sœur, Honorine les lui donnerait. Avertie, cette dernière appela à son secours M. l'abbé Harkin.

Le théologien eut vite raison des objections de la jeune anglaise. Comme elle était de bonne foi, ayant vu la vérité, elle abjura l'erreur, se fit baptiser. C'est dans ces circonstances que M. Alfred Pinsonneault la demanda en mariage. Elle mourut en 1869. ⁽¹⁾

Revenons à S. Pinsonneault, postulante aux Ursulines. Elle trouva dans le monastère la pauvreté la plus absolue ;

(1) Treize enfants naquirent de ce mariage. Entre autres Mère de la Nativité de Jésus, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame ; Cécile, fille de la Charité de St-Vincent de Paul, en France ; Louise, Madame de Casteau, mariée en Belgique, et Marian, mariée au juge Drummond, mère du R. P. Drummond, des RR. MM. S. Marie Pia ; et S. Marie-Joseph, de la Congrégation de Notre-Dame.

la cloche du parloir était retenue par un os de patte de mouton ; les plafonds n'étaient pas doublés ; les corridors pas chauffés non plus que les parloirs. « Cette grande simplicité me plut et me fixa dans ma vocation », nous dit-elle.

Elle était délicate et elle avoua qu'elle n'avait porté jusqu'alors que des bas de soie. Quand elle les échangea pour ceux de laine du pays, elle disait qu'ils lui tenaient lieu de cilice. Elle prit le saint habit de la religion le 26 mars 1835, et fit profession le 3 avril 1837.

Dès ce moment, sa mort au monde fut consommée. Pas de parloir, pas de correspondance. « J'ai laissé le monde, je ne l'ai point laissé à moitié, disait-elle. »

Elle reçut une lettre de son frère Adolphe, devenu évêque de London. Mère Supérieure, par délicatesse, remit la lettre à son adresse, sans en prendre connaissance, et Mère S. Clotilde brûla la missive sans l'ouvrir.

Ce ne fut que plusieurs années après que S. Pinsonneault des Sœurs Grises lui demanda pour quelle raison elle n'avait pas répondu à la demande de Mgr Pinsonneault qui désirait placer au pensionnat quatre élèves.

Un jour, une demoiselle Genest, enfant de sa cousine, Sophie McCallum, lui annonce que son cousin, l'Hon. Rodrigue Masson, est ministre. « Ah ! ma chère petite fille, il faut bien prier le bon Dieu pour lui. » dit la bonne Mère, en se joignant les mains et en levant les yeux au ciel. Elle comprenait qu'il était ministre protestant. Après explication, elle fut la première à sourire de sa méprise.

Sa grande dévotion fut la vie intérieure de la sainte Vierge. Cet attrait lui était inspiré par les écrits de M. Olier dont elle lisait et relisait la vie. Elle avait son portrait et lui adressait cette prière : « Je vous salue, bienheureux Olier, modèle de la vraie humilité et de la parfaite abnégation, intercédez pour moi, pauvre pécheresse, maintenant et à l'heure de ma mort. »

Mgr Pinsoneault avait étudié au séminaire d'Issy ; et, de Paris, il lui avait adressé une image de la sainte Vierge dont elle ne s'est jamais séparée. Le feuillet suivant y était attaché. « Cette petite gravure représente la vie intérieure de la très sainte Vierge, comme il est marqué au bas, par ces paroles latines : *Vita interior B. V.* La très sainte Vierge y est représentée élevée dans les nues, pour marquer que toutes ses pensées et ses désirs étaient au ciel et combien la terre et le monde lui étaient en horreur. Le Saint-Esprit repose sur son sein, sous la forme d'une colombe qui s'envole vers les cieux, pour marquer que le Saint-Esprit habitait pleinement en sa sainte âme, la tenait continuellement appliquée à Dieu, et c'est pourquoi elle est représentée les yeux amoureux fixés sur le nom de N. S. Le tout ensemble respire un air de douceur, de calme, de suavité et d'abandon qui convient admirablement à la sainte Vierge, et qui nous peut donner une idée de la vie intérieure de l'âme qui s'est donnée à Dieu sans réserve. Autour de la gravure se trouve le passage d'un psaume qui signifie : « Mon âme, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom ! »

« Le dessin de cette petite gravure exécuté par le célèbre Lebrun a été donné par M. Olier, notre Bienheureux Fondateur, qui avait une très grande dévotion à la très sainte Vierge. A mon retour au Canada, j'espère vous en apporter plusieurs autres de ce genre. »

Mgr Pinsoneault donna deux conférences à la communauté. L'une d'elle nous a été conservée. Mère de la Victoire l'a écrite de mémoire, car dans ce temps, 1856, on ne parlait pas de sténographie.

C'était à la Pentecôte, époque du renouvellement des vœux.

« *Tu laetitia Israel*, etc. Ces paroles vous conviennent, mes Sœurs, car, comme Judith, dans la retraite et la pénitence, invoquant sans cesse le secours du ciel, vous avez vaincu le monde, cet Holopherne qui menace

tant d'âmes, désireux qu'il est de les entraîner à la ruine éternelle. Séparées de la foule, que vous êtes heureuses! Vous vivez ici de la vie intérieure. La présence de Dieu, la méditation, la contemplation, les exercices de la vie spirituelle sont vos principales occupations. Tout vous rappelle le but de votre vocation : le cloître où vous vivez ignorées, cachées au monde, le silence, l'abnégation, les bonnes œuvres sont votre aliment. C'est ainsi que vous attirez les bénédictions du Seigneur sur votre peuple. Vous en devenez la joie : *Tu laetitia Israel*. Oui, mes sœurs, car Israel, dans l'interprétation de la Bible, est pris pour l'Eglise. Vous êtes chargées de ménager ses intérêts auprès de Dieu. Les communautés religieuses ont cette noble mission. Leur vocation est sublime, car c'est à elles à attirer la rosée céleste qui doit rendre fructueux le ministère du prêtre, la parole du missionnaire et les fonctions du pontife.

« Mais comment pourrais-je remplir ce but, me dira une sœur ? En accomplissant bien les devoirs qui vous sont imposés. En allant à la méditation bien vide de vous-même et du monde, surtout de ce petit monde intérieur, qui se trouve partout, jusque dans les solitudes les plus reculées. En agissant en tout avec cette pureté d'intention, seule digne du Dieu auquel vous vous êtes consacrées.

« Le sacerdoce et l'état religieux ont une influence des plus grandes sur les peuples. Ce sont les sources d'où découlent les grands biens et les grands maux. Oui, le clergé a fait preuve de sa puissance sur les mœurs et les âmes religieuses aussi, quoique dans une sphère plus limitée.

« Dans l'ancien monde, tant que les prêtres et les moines ont suivi le chemin de la religion et de la vertu, tant que les couvents se sont maintenus dans la régularité, les masses étaient bonnes. Il importe donc de conserver cette ferveur première qui vous a fait faire de si généreux

sacrifices, de ne pas vous laisser aller à la tiédeur que le divin Sauveur réprouve.

« Oûi, soyez ferventes. - Concentrées dans votre retraite, oubliez le siècle, et priez. Priez pour ceux qui ne prient pas, qui ne peuvent guère prier. Vous avez mission de leur obtenir des grâces. Ainsi, en glorifiant Dieu, vous vous sanctifiez vous-mêmes et vous rendez service à la société en général, qui ne verrait pas d'un bon œil tant de communautés, si l'on ne savait que les personnes ainsi retirées, ne sont pas inutiles, comme le disent certains sectaires.

« Voilà pour toutes les communautés religieuses ; mais vous avez, mes sœurs, la double fonction de Marie et de Marthe. Vous professez la vie même de Jésus et des apôtres, la vie mixte ; c'est-à-dire, qu'aux douceurs de la contemplation, vous joignez les fatigues de l'apostolat. Vous vous êtes, par état, obligées à former les jeunes personnes à la piété et à la vertu. Quelle sublime mission ! Que les résultats des principes, des habitudes adoptées, dans l'enfance, sont d'une haute importance dans la suite de la vie ! Pour arriver à ce but, il vous faut faire souvent de grands sacrifices, pratiquer le renoncement, vous arracher aux délices de la vie spirituelle et cheminer dans les sentiers laborieux de la vie active. Marie est heureuse d'être aux pieds du Sauveur, dira la pauvre Marthe, quelquefois mécontente de sa tâche, qui, pour être bien remplie, nécessite de l'étude, de l'assiduité, de la réflexion, et que sais-je ? peut-être aussi, bien des distractions à l'oraison. L'esprit s'envole vers les diverses régions de la sphère, lorsqu'il faut s'assujettir à tenir prêtes les leçons de géographie, et puis, les sciences abstraites préoccupent, fatiguent. Marthe voudrait bien faire gronder un peu sa sœur, jouir elle aussi du repos intérieur ; mais ces jouissances, il faut les immoler, être bien en garde contre cet écueil, car il est séduisant et fournit de spécieux prétextes. Il faut surmonter ces

répugnances, utiliser ces épreuves et remplir toute l'étendue de votre vocation.

« Il y a obligation de vous rendre capables d'enseigner, de former la jeunesse confiée à vos soins. Le céleste Epoux vous regarde avec autant de plaisir parmi vos enfants, avec vos malades — car vous exercez aussi les œuvres de miséricorde corporelles — que dans la méditation et le silence. C'est par votre pureté d'intention que vous parvenez plus sûrement à lui plaire. Les délassements que vos règles autorisent, comme chacune de vos actions, sont les charmes qui attirent sur vous les regards de complaisance de Jésus. Aussi, bénit-il, l'enseignement des maisons religieuses! Il n'y a pas jusqu'à nos frères séparés qui, ayant en haine tout ce qui émane de la religion catholique, ne peuvent refuser de reconnaître que l'éducation de nos couvents est sans contredit la meilleure, sous tous les rapports, car dans leur aversion pour la religion, ils s'aiment trop eux-mêmes, dans leurs enfants, pour ne pas leur procurer, en dépit de leur orgueil, le seul avantage qu'ils sont forcés de reconnaître ne pouvoir rencontrer que dans la religion catholique : celui d'être formé à la vertu en même temps qu'instruit dans les sciences. Ainsi, *Tu honorificentia populi nostri*. Vous êtes vraiment, sans y prétendre, sans y penser, sans le vouloir, sans vous en douter, l'honneur de notre peuple. Non, vous ne travaillez pas pour la gloire du monde, pour l'honneur de votre communauté ni pour votre satisfaction personnelle, mais seulement pour l'amour de Dieu, et voilà que, ce que vous fuyez vous arrive sans que vous en doutiez.

« Ainsi, que chacune, à la veille de la rénovation des vœux, s'interroge pour connaître si elle est vraiment la joie d'Israël et la gloire du peuple de Dieu. C'est un temps bien propice pour faire cet examen. Ces paroles *Tu laetitia Israel*, etc., sont appliquées à la sainte Vierge, par la liturgie. Cette Reine Immaculée est votre modèle.

votre mère, voyez si vous êtes ses dignes enfants. Consultez-vous, puis ayant réglé ce qui en a besoin, venez avec joie, venez avec empressement, redire la belle parole qui vous a déjà unies, pour jamais, à Jésus.

« Les communautés du Canada se sont maintenues contre toute apparence... le temps n'est pas fort éloigné où l'on devait croire qu'elles allaient s'éteindre. La ferveur, la régularité, l'esprit primitif de l'état religieux bien conservé, en ont resserré les nœuds, et grâce à ces vertus dont nous recueillons les fruits, nos maisons d'éducation continuent à donner des saints au ciel et de bons enfants à la société. Elles ont prospéré parce que Dieu les a bénies. Sa bénédiction les soutient encore. »

Mère S. Clotilde goûtait fort ces belles paroles, car, pour elle, être fille de notre Mère la sainte Eglise était une des grâces dont elle remerciait Dieu tous les jours. Elle avait soif de prier pour le clergé. Elle nous répétait sans cesse : « Les prêtres sont le sel de la terre, souvenez-vous-en bien, mes petites sœurs. Priez beaucoup pour les prêtres. » Morte au monde, à sa famille et à tout pour ainsi dire, elle était bien vivante pour tout ce qui concernait le Saint-Père. Elle a toujours lu les revues religieuses pour suivre les affaires de Rome. Le portrait de notre Saint-Père le Pape, le Pontife régnant, était toujours sur son pupitre. Parfois, elle faisait brûler des cierges aux intentions du Souverain Pontife.

Monseigneur notre évêque avait le second droit dans ses dévotions. Quoiqu'elle se dit « *sauvagesse* » et qu'elle l'était de fait, ne sortant pas plus de sa cellule qu'un anachorète de son désert, elle ne manquait cependant jamais une visite de notre digne évêque, même lorsqu'elle fut privée de l'ouïe.

Comme elle fut longtemps notre doyenne, Monseigneur lui adressait la parole, elle disait alors : « Le bon Dieu m'a oubliée. »

Elle ne se préoccupa jamais de ce qui se passait en ville. Le cloître était sa Thébaidé. Quand l'obéissance

l'en faisait sortir, il arrivait des choses étranges. Nommée Maitresse Générale à l'Externat, elle inscrit, en septembre, les entrées des élèves. La voilà en présence d'une quinzaine de petites Périgord qui se disent toutes sœurs à peu près du même âge. « Mais, comme vous êtes une nombreuse famille, dit Mère S. Clotilde! »

M. et Madame Périgord, braves et honnêtes gens, avaient le soin des orphelins de la ville, avant l'arrivée des Sœurs de la Providence.

La fenêtre de la cellule de cette bonne mère donnait sur le Pensionnat. Une élève aperçut un jour, en se mettant dans un certain angle, une couronne d'épines suspendue à un clou. Toute la classe alla voir la mystérieuse couronne et chacune de se demander : Mère S. Clotilde porte-t-elle cet instrument de pénitence ou est-il là pour lui aider à méditer sur la passion de Notre-Seigneur? La question resta sans réponse, car aucune élève ne voulut s'incriminer en disant qu'elle avait plongé des regards indiscrets dans une cellule.

Mais autrement redoutée des jeunes religieuses était une boîte que la rumeur disait contenir un crâne. Ce coffret était à la tête du lit de Mère S. Clotilde, tout près de la porte. Aussi, fallait voir, si l'on passait prestement, surtout à la brûnante. Quelques-unes détournaient même la tête pour voir si le crâne-n'était pas à leur poursuite. Mais non, il ne sortait, paraît-il, que lorsque la bonne Mère l'installait sur sa table pour méditer les années éternelles.

Menacée de perdre la vue, Mère S. Clotilde s'adresse à Notre-Dame de Perpétuel-Secours. Ses prières unies à celles des élèves et de la communauté furent exaucées. C'est alors qu'elle engagea son frère, Mgr Pinsonneault, atteint de surdité, à demander un miracle. Elle en reçut la réponse suivante, datée de Montréal, 9 juin 1875. « Ma surdité, qui est venue graduellement depuis plusieurs années, est arrivée maintenant à peu près à son apogée. Mais j'y suis résigné et je dis de mon ouïe

disparue ce que Job disait de tout son bien perdu avec tous ses enfants. « Dieu me l'avait donnée, Dieu me l'a ôtée, que son saint nom soit béni ! »

« Je n'ai jamais éprouvé de mouvement intérieur pour demander un miracle en ma faveur et je crois que cela est nécessaire pour l'obtenir. Peut-être l'aurais-je à Lourdes où je me propose d'aller un jour, s'il plait à Dieu, en pèlerinage, non pour ma guérison corporelle, mais pour mon bien spirituel.

« Je bénis Dieu de la faveur que tu as reçue et je n'en suis pas surpris. Je n'ai pas oublié un seul jour ton excellente communauté dans mon *memento* au saint autel, priant Notre-Seigneur de lui octroyer ses plus abondantes bénédictions. »

AD. EV. DE BIRTHA.

Cette bonne Mère prépara, pendant bien des années, les enfants à la première communion. Ses instructions étaient goûtées des élèves, à qui l'air sérieux et grave de la maîtresse en imposait, tout en leur donnant une haute idée des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Maîtresse des novices, ses exhortations faisaient du bien aux âmes. Sa manière de méditer les constitutions était facile ; ses méthodes d'examen aidaient aussi grandement les débutantes à passer ce quart d'heure de *rentrée* en elles-mêmes.

Elle mettait la règle entre les mains de la postulante en disant : A mesure que vous en connaîtrez les points, mettez-les en pratique. Y êtes-vous résolue ?

— Oui, ma Mère.

— C'est bien. Soyez fidèle, car je suis ici pour réprimer les manquements et punir les infractions. Elle faisait revivre dans le noviciat les pratiques de renoncement des Pères du désert. Ce qu'elle craignait par-dessus tout, c'était l'esprit mondain. Elle lui faisait une guerre acharnée.

Une novice ayant une fois, à la récréation, adressé un compliment à une de ses sœurs, fut interrompue par la Mère-Maitresse. « Malheureuse, que faites-vous là ? N'y a-t-il pas assez du démon pour tenter vos sœurs ? Voulez-vous faire le commis du diable ? »

Au retour de sa fête, les novices songeaient à lui offrir quelques fleurs. Mais, inmanquablement, elles en étaient empêchées par une allocution de ce genre : « Songez que ce qui plaît davantage aux Supérieures, ce sont les fleurs des vertus, surtout celles d'humilité et de charité, et comme vous ne les cultivez guère, pour ma part, je n'en accepterai jamais d'autres, avant que les premières n'aient embaumé le Cœur de Jésus et réjoui ses Anges. »

La fête était terminée. Pas besoin de répétitions. Son respect pour l'autorité fut toujours bien grand. Ses novices devinrent ses supérieures. Elle leur témoigna également une respectueuse déférence.

Une de ses grandes recommandations étaient de prier pour la ville. « Voyez-vous, disait-elle, nous sommes ici pour la ville. Lorsque vous vous rendez au chœur, à l'entrée de la nuit, pour réciter Matines et Laudes, songez à réparer les crimes des pécheurs, demandez à Dieu qu'il y ait un péché de moins. Louez, bénissez le Seigneur pour ceux qui ne le prient pas. »

Nombreuses étaient ses pratiques de piété ; mais cette notice est déjà longue, faisons au moins connaître sa manière de faire l'Heure Sainte du Jeudi saint.

Premier quart d'heure : — Action de grâces.

Présence de Dieu, près de Jésus au jardin des Oliviers. Considérer tous les bienfaits que vous avez reçus pendant cette année et les précédentes... *Magnificat*... *Te Deum*, Actes de remerciement.

Deuxième quart d'heure :—Contrition.

Voir ce que vous avez fait contre Dieu. Repasser dans une vue d'ensemble les péchés de votre vie, particulièrement ceux que vous avez commis pendant la dernière année, votre passion dominante, votre examen particulier. Sonder votre conscience aux pieds de Jésus souffrant, et écouter les reproches qu'elle vous fera. *Confiteor*, dix actes de contrition, le *Miserere*.

Troisième quart d'heure :—Ferme propos.

Prendre une ou deux résolutions. Voir aux moyens de les accomplir fidèlement. Offrir un sacrifice pour obtenir la grâce de la fidélité.

Quatrième quart d'heure :—Demande.

Prier. Mettre ses résolutions sous la protection de la sainte Vierge. Le chapelet. Les 5 Pater et ave. Prier pour l'Église, pour vos familles, pour la communauté, pour les âmes du purgatoire.

Mère Sainte-Clotilde avait un chapelet du S. Esprit qu'elle disait ainsi : Sur la croix, le *Veni Creator* ; sur les gros grains, le *Veni Sancte Spiritus* ; sur les petits, *Spiritus sancti gratia illuminet sensus et corda nostra. Amen.*

Une de ses nièces, Marie Sauvageau, prit son instruction au Pensionnat et réussit très bien dans ses études. Madame Sauvageau, la plus jeune des sœurs de Mère S. Clotilde, échangeait annuellement une lettre avec sa sœur. Mademoiselle Céline Sauvageau servait de secrétaire. Madame Drummond, née Marian Pinsonneault vénérât sa vieille tante et elle le lui disait dans un langage aussi affectueux que délicat et distingué ; lisons : « La

sainte volonté de Dieu nous est bien douce aujourd'hui que nous le remercions des longs jours et des innombrables faveurs qu'il vous a accordés pendant ces 88 ans passés en grande partie à l'ombre du sanctuaire. Lui seul sait ce que ces années ont valu à votre famille de secours et de bénédictions!

« Puissent les années qui vous restent à passer sur la terre être remplies de consolation pour vous, chère et vénérée tante, et continuez, je vous prie, à ne pas nous oublier auprès de celui dont l'oreille s'est accoutumée depuis un si long temps à vos accents, qu'il ne saurait rien vous refuser aujourd'hui.

« Je vous envoie les portraits de mes trois enfants pour représenter la famille. Lawrence a prononcé ses vœux au mois de juin dernier. Il est maintenant à Jersey, en Angleterre, chez les Pères Jésuites, réfugiés là. »

Elle priait beaucoup pour sa famille, surtout pour « ses chers morts. » Leur nécrologe était dans son livre d'office. Au décès de Monseigneur Pînsoneault, outre les autres prières, offices des morts, elle récita les 150 psaumes de David.

Au 60e anniversaire de sa profession religieuse, Mgr Lafèche lui donna une image représentant Notre-Seigneur qui couronne l'âme fidèle. Sa Grandeur avait écrit sur le revers : « La Mère S. Clotilde a combattu le bon combat des Ursulines pendant soixante ans, qu'elle attende avec confiance la récompense. 1897. »

Cette attente fut de dix ans. Elle conservait aussi précieusement une image très symbolique, remise par Mgr Cloutier, avec cette inscription si bien appropriée. « Épouse du Roi du ciel, j'agrèrai tes prières et bénirai tes œuvres, et les cieus exauceront la terre. Tu verseras sur tes frères les rosées dont je t'aurai inondée. » (Osée, II, XIII, 23.)

Nous nous préparions en 1907, à célébrer, le 3 avril, le 70e anniversaire de sa profession religieuse. Notre digne

Évêque avait demandé pour elle, à Rome, une bénédiction du Saint-Père pour ce jour là. Elle avait été accordée : la vénérée Mère la reçut sur le chemin du ciel. Déclinant peu à peu, elle s'éteignit le 14 mars, à quatre heures de l'après-midi, après avoir reçu, en pleine connaissance, les sacrements de notre Mère la Sainte Église. Nombreuses furent les offrandes de messes, les sympathies et les condoléances envoyées par les anciennes élèves, les membres de la famille et les amis de la communauté. Cette bonne Mère après avoir cheminé, pendant quatre-vingt-treize ans, sur la route de la vie, allait se reposer en Dieu qui lui avait dit, au début de sa carrière : « Je t'épouserai pour l'éternité. »

Mère Emérence Brassard de Sainte-Anastasia

Sur une colline, à quelques arpents de la rive nord-est de la rivière Nicolet, Louis Brassard, marié à Marie-Louise Provencher, habitait la terre ancestrale, mesurant quatre arpents sur quarante.

Ces braves cultivateurs y élevaient dans l'aisance une famille de sept enfants dont trois garçons et cinq filles. Deux se firent religieuses : Léocadie, sous le nom de S. S. Madeleine, devança de dix ans sa sœur au cloître. ⁽¹⁾

Emérence, née le 5 septembre 1816, perdit sa mère dans sa tendre enfance. Sa grand'mère Brassard était encore assez alerte pour conduire la ferme et élever la famille. Toutefois, comme toutes les grand'mères, elle laissa beaucoup de latitude à ses petits-enfants. Emérence surtout en bénéficia largement. Tous les amusements de la fillette étaient pris dans les champs et sur la rivière, où elle avait sa barque.

(1) Sa biographie a été donnée au tome II, page 354, de l'Histoire du Monastère.

Elle se grisait d'air et de lumière, et y gagnait un tempérament robuste et vigoureux.

Mais cette éducation déteignait sur ses manières qui eurent toujours quelque chose de brusque.

Etant un jour à courir par monts et par vaux, elle vit venir un bœuf qui fonçait sur elle. Sans perdre son sang-froid, elle lui saisit les cornes et se laissa enlever. Le bœuf voulut la frapper sur une clôture, elle y sauta, et d'un bond elle fut de l'autre côté, narguant son ennemi : « Beugle tant que tu voudras, tu ne m'auras toujours pas. »

Une autre fois son compagnon de jeu était un jeune poulain qui trépigait d'impatience dans l'écurie. Emérence entr'ouvrait la porte comme pour le laisser sortir. Il accourait aussitôt ; la fillette refermait la porte, le poulain regagnait son gîte et le manège recommençait. Mais la bête—pas si bête—feignit une fois de s'en retourner et demeura tout auprès ; à peine la porte fut-elle entrebaillée qu'une ruade des mieux conditionnées fractura l'épaule d'Emérence.—« J'ai l'épaule cassée. Je vais me faire gronder, » se dit en elle-même la fillette au bras pendant.

Elle avait souvent vu son frère, qui était raboureur, remettre les membres ; elle voulut tout de suite utiliser ses observations : s'armant de courage, elle fit faire demi-tour au bras malade. Elle entendit un os craquer.

—« Bon, ça y est ! » Et aussitôt de faire le signe de la croix pour mieux s'assurer du fait. Mais elle se promit bien de ne plus jouer avec le poulain qui jouait trop dur.

Un dimanche, pendant la messe, la maison avait été laissée à la garde des trois enfants. Ces derniers voient un mendiant gravir la côte. Ils s'arment aussitôt. Emérence monte au grenier, saisit une vieille carabine ; son frère, un sabre, et, le plus jeune choisit le tisonnier. Ils se mettent à la fenêtre, car toutes les portes étaient solidement verrouillées, et, de leurs meurtrières improvisées, ils crient tous trois, de toute la force de leurs poumons : « Approche, approche ! »

Le vagabond lève la tête, et apercevant la carabine braquée sur lui, dévale à toutes jambes, la poche lui sautant sur le dos. Les enfants étaient fiers de leur héroïque exploit.

Un dimanche encore, pendant les vêpres, Emérence suivait pieusement les psaumes ; rendue au verset où David annonce que « les montagnes bondirent comme des béliers et les collines comme des agneaux. »

— « C'est un mauvais livre ! » se dit-elle, et elle envoya le petit paroissien voler sous le banc.

Elle fut préparée à sa première communion par M. le curé Raimbault, prêtre français exilé pour la foi, pendant la Révolution.

Elle l'entendit un jour demander à l'organiste de ne plus jouer à l'orgue « La Marseillaise » comme marche de sortie. Le bon pasteur ajouta : « Vous me faites pleurer à chaque fois. »

C'est dans ce milieu, tout de liberté, que Dieu fit entendre au cœur de la jeune fille qu'il la voulait au cloître. L'influence ancestrale est souvent plus forte que l'influence ambiante. Outre sa sœur qui était religieuse, Emérence comptait dans la famille deux Ursulines de Québec, et nombre de prêtres remarquables par leur zèle et leurs vertus.

Interrogée sur sa vocation, la prétendante s'exprima ainsi : « Je n'ai été à l'école du village qu'une journée. De retour à la maison, j'annonçai ma ferme intention de n'y plus retourner en disant : « Mon frère Auguste m'enseignera à lire. » Ce qui fut dit fut fait. En revanche, je prenais intérêt aux travaux de la ferme. Ma grand-mère eut en moi une aide qui comptait. Jeune encore, j'avais huit vaches à traire, mais mon père très bon et très attentif pour les enfants ne me laissait pas porter les chaudières pleines de lait. Il les prenait à l'étable et les déposait sur le seuil de la porte. Quand je fus décidée à me faire religieuse, chose étrange, j'avais prémédité que ce serait dans l'étable que je ferais ma demande à papa.

A ce moment j'étais seule avec lui. Un soir donc, je réunis tout mon courage et j'étais résolue à parler ; mais les mots expiraient dans ma gorge. Je savais que j'allais lui faire de la peine et le cœur me manquait. Nous nous en retournions à la maison. En passant près du jardin, je priai intérieurement la sainte Vierge de me venir en aide, et je dis bien bas : « Papa, voulez-vous que j'aille au couvent ? »

Il s'arrêta court, ne dit mot, puis en me regardant : « Nous verrons à cela.—Ah ! quel bon cœur d'homme ! » Et elle essuya une grosse larme qui lui roulait sur la joue, en évoquant cette scène de la piété filiale.

M. Louis Brassard était juge de paix. C'était dans sa maison que se tenait la cour. Une arche séparait deux salles. Elle s'ouvrait pour la cour. M. Chandler, alors seigneur de Nicolet, venait s'asseoir au côté de M. Brassard.

Cette demeure était si près de l'église que lorsque la famille était empêchée d'assister aux offices, des fenêtres, l'on pouvait suivre les cérémonies. Le chant du *Kyrie*, du *Gloria* et du *Credo* y arrivait bien distinct.

A dix-huit ans, Emérence laissa sa campagne natale, ses beaux horizons, ses îles, ses frais ombrages, en chantant dans son cœur : « O Nicolet, qu'embellit la nature. »

Mais c'était pour Dieu ; et pour Dieu, on ne laisse jamais trop.

Après trois ans d'étude, elle était admise au noviciat.

Devenue Mère S. Anastasie, elle fut employée auprès des élèves comme maîtresse de division. Inutile de dire qu'elle était l'âme des récréations. La neige tombée, elle travaillait à préparer une côte pour glisser. Toutes les élèves prenaient intérêt à ce travail, et le soir, c'était une récompense enviée d'aller arroser la côte. L'œuvre terminée, le premier traîneau qui partait portait pavillon.

Des camps s'organisaient, c'était à qui irait plus loin.

A l'intérieur, dans les salles, les jeux n'étaient pas moins animés. Quand lasses, les élèves faisaient cercle autour

de la maîtresse, cette dernière avait encore des ressources. Une fois, elle leur raconte qu'une pauvre mère de famille, réduite à la mendicité, est venue demander asile à la Mère Supérieure. On lui a assigné pour abri, un hangar. Les petits n'ont rien pour se vêtir. Alors c'est un cri général parmi les élèves.

—Mère, je puis donner ceci.

—Moi, cela.

—Voulez-vous que nous fassions une collecte ?

—Et le nom de la mère ?

—Madame Lapine. Dans trois jours, toutes celles qui auront été bien sages viendront visiter ces pauvres.

Une élève de ce temps-là, qui raconte le fait, dit : « J'étais si sage que j'en étais malade. »

Au jour convenu, les méritantes se dirigent vers le hangar en question. Qu'est-ce qu'elles y trouvent ? Une nombreuse famille de lapins.—On juge du plaisir.

Mère S. Anastasie était aussi maîtresse d'ouvrage ; on travaillait alors beaucoup sur le canevas. Elle engageait une élève à se hâter pour finir tel jour.

—Si je réussis, Mère, quelle sera ma récompense ?

—Je vous donnerai un beau bec. L'enfant fit des merveilles et accomplit sa tâche. Elle court à la maîtresse qui la félicite.

—Et mon bec ?

—Attendez à ce soir.

Le soir venu, elle lui remet solennellement un bec de poule, au grand amusement de toutes les élèves.

Cette maîtresse si animée, si joyeuse pendant les récréations, pour attirer ses élèves, savait les dominer aux heures de silence. Elle leur inculquait aussi des pratiques de piété, courtes, faciles à retenir.

« Le soir, en vous couchant, dites : Bonsoir mon bon Ange. Vous m'avez gardée pendant ce jour, gardez-moi cette nuit. Et au réveil : Bonjour, mon bon ange, vous m'avez gardée cette nuit, gardez-moi pendant ce jour. »

Elle était directrice du chant. Sa voix était sympathique. Ses cantiques préférés étaient : « Mon âme vous désire », « Le ciel en est le prix » et « J'irai la voir un jour. »

Après vingt-cinq ans de cette vie intense au milieu des élèves, Mère S. Anastasie fut nommée sacristine, où elle fut employée pendant un autre quart de siècle.

Dans cet emploi qui la mettait en rapport direct avec l'Hôte du Tabernacle, elle mit tout son cœur et son savoir-faire ; ce qui lui permettait de dire à Notre-Seigneur : « Mon Dieu, j'ai bien soin de vous, prenez soin de moi. »

Sa piété était confiante. Elle allait à Dieu et à ses supérieures avec un cœur d'enfant. Elle resta toute sa vie gaie, aimable et enjouée. Les jours de congé, elle entonnait au réfectoire, après la lecture du martyrologe, *Tu autem Domine*. Tous les soirs, elle terminait la récréation par le chant d'un cantique.

Mère S. Anastasie craignait beaucoup la mort, et elle disait, sur un ton moitié sérieux, moitié badin : « Je préférerais quêter, pendant toute l'éternité, plutôt que de mourir. Quand j'arriverai au jugement, je dirai au bon Dieu : Cela me coûtait beaucoup de venir vous trouver. »

Sur ses vieux jours, elle enseignait aux jeunes religieuses les anciens cantiques, y compris « la Glose de sainte Thérèse. » Elle y mettait beaucoup d'âme ; mais elle avait soin d'ajouter après avoir chanté :

« *Je me meurs de ne pouvoir mourir. C'est sainte Thérèse qui dit cela.* »

Une maladie de cinq ans lui arracha les armes des mains. Les fièvres d'abord, puis une paralysie partielle des jambes la retinrent à l'infirmerie. Dieu la préparait au dernier sacrifice.

Quand l'heure fut venue, elle dit à ses sœurs qui lui demandaient si cela lui coûtait encore de mourir ?

— « Je fais la volonté de Dieu. »

Ses derniers jours furent calmes. Mgr Caron, lui-même sur le bord de la tombe, lui administra les derniers sacre-

ments le 6 décembre. Le 11, elle rendait le dernier soupir ; et le 21, Mgr Caron se rendait aux mystères du ciel, où sa sacristine de vingt-cinq ans l'avait précédé de dix jours.

Quelques extraits de sa correspondance avec sa famille, sur les dernières années de sa vie, achèveront de peindre au naturel, notre regrettée Mère S. Anastasie.

29 décembre 1875.—« Mes bien chers parents, écoutez mes saintes litanies : Bonheur sans ombre, joie pure comme le cristal, sainteté au superlatif, des jours toujours éclairés par une pleine lune, richesse partagée avec les pauvres, sommeil du juste, rendez-vous là-haut. Ce sera toujours la bonne année au ciel ! au ciel ! »

La lettre suivante a été écrite, à l'occasion de la profession de sa nièce, S. S. Louis de Gonzague, 10 janv. 1878.

« Mes bien chères Sœurs. Sur les 2 heures la voiture arrive toute pavillonnée, un beau cheval bien harnaché, clochettes à droite, à gauche. Nous voilà embarquées. La nouvelle professe avec sa fille d'honneur en arrière, et moi, sur le siège de devant, le fouet en mains. *Hue, dia!* Nous voilà en promenade autour de la grange, dans les cours. Je vous laisse à juger si nous avons ri. »

« 1881 ne m'a pas embarquée dans son chariot. En le voyant partir je lui ai crié : File, file ta route.—Je prie l'Enfant Jésus de mûrir au feu de son divin amour tout ce qui peut contribuer au bonheur qui nous attend là-bas. »

1884.—« Ma belle et toute radieuse étoile du matin, (allusion au nom de sa sœur Luce.) Nous avons plus de cent lumières à surveiller pendant les Quarante-Heures. C'étaient des nuits du paradis passées sur la terre. Pour l'avenir, on ne sait pas ce qui *bouille* dans la marmite du bon Dieu. Ma santé est bonne ainsi que celle de mes bouquets. Les *salvias* sont d'une beauté ravissante. Auguste n'a sans doute pas oublié que je suis en deuil

de trois gentils dahlias morts de la courte haleine.—Ne soyez pas inquiets de moi.—Je me couche à 8 heures, je dors tout aussitôt comme une bonne, jusqu'à 4 heures où je me lève.—Voici toute ma biographie de nuit. Quant à l'oncle Victor, j'envoie mon petit homme de confiance porter à la sainte Vierge trois Souvenez-vous pour qu'elle le décolle de dessus sa chaise de brai. »

9 janvier 1889.—« Ma bien chère Luce. Si je suis en retard, du moins, j'ai la consolation de vous arriver toute parfumée de l'encens du sanctuaire, où, jour et nuit, j'ai fait la garde auprès du Saint Sacrement, pendant nos Quarante-Heures.

« Mes souhaits du nouvel an sont restés en dépôt dans le cœur du divin Enfant de Bethléem. Je les reprends aujourd'hui pour vous les adresser.

« Que *pepère* l'Hiver vous donne force et courage pour mettre la main à la plume. Je vous souhaite par la vertu de ma petite baguette que vous chantiez toujours : « Vive la gaieté ! »

« Il est 9 heures. Mon heure de sommeil est entamée. La plume à la main, votre souvenir au cœur, je vous dis bonsoir. Après, je vais penser au bon Dieu, car la nuit, il faut que tout dorme, excepté la pensée du ciel. »

La famille Brassard était originaire de Candoue, dans l'ancienne province du Poitou.

Du mariage de Louis Brassard et de Marie-Louise Provencher sont nés :

Elisabeth, mariée à Michel Jutras, cultivateur de La Baie.

Apolline, mariée à Louis Fleurant, cultivateur de Nicolet.

Luce, célibataire.

Cléophas, marié à Marguerite Forest.

Victor, célibataire.

Auguste, héritier du bien paternel, marié à Emélie Bellerose, nièce de Mgr Provencher.

S. Marie des Anges Aubertin de Sainte-Rose de Lima

Le père de Sœur S. Rose, Jacques Aubertin, de Longueuil, avait perdu quatre femmes. Marié en cinquième noces à Félicité Dubois, il en eut deux filles : Marie des Anges et Léocadie.

Madame Aubertin, (la cinquième) eut le sort de ses devancières. Elle mourut laissant ses deux enfants, en bas âge, aux soins d'un oncle et d'une tante très riches. Ces parents adoptifs furent bien bons pour les deux enfants. Non contents de les confier aux dévouées Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, pour leur instruction, ils leur achetaient force toilettes, robes de soie, etc. « Avec ça, nous disait notre bonne sœur, que j'aimais à me *farauter*. Mon oncle aimait à me produire, et les gamins étaient comme ça autour de moi—montrant les cinq doigts de la main.—Malheureusement, je ne les aimais que trop !!! J'allais me perdre. Dieu envoya un incendie à Longueuil : il m'éclaira sur la vanité des choses du monde. Je ne sauvai qu'une seule de mes nombreuses robes de soie. Je n'en fus pas trop peinée. J'avais tous mes bas de soie auxquels j'étais très attachée. »

Des Anges Aubertin avait vingt ans, et sa sœur dix-neuf, quand toutes deux prirent le chemin du couvent.

Léocadie se lassa bientôt de la monotonie de la vie religieuse et elle demanda à sa sœur de retourner avec elle à leur campagne natale, mais cette dernière répondit : « Je te remercie, je suis venue avec toi ; mais tu partiras seule. Je reste. »

Pourtant, bien des fois, la novice, qui était délicate, arrivait au noviciat tout épuisée, se jetait sur un banc et pleurait à chaudes larmes.

La maîtresse des novices de lui demander :

—« Qu'avez-vous, ma chère ? »

—« Ma Mère, je suis fatiguée, je n'en puis plus. »

—« Mais enfin, mon enfant, si l'ouvrage est au-dessus de vos forces, vous n'êtes pas tenue de prolonger votre épreuve ».

—« Non, non, ma mère ; je veux rester. Avec la grâce de Dieu, j'espère. Et elle continua quarante, cinquante et soixante ans. »

Sœur S. Rose avait une dévotion sensible. Elle ne lisait jamais une phrase sur l'amour de Dieu sans pleurer.

Les premières années de sa vie religieuse, elle nous avoua qu'elle ne sortait jamais du confessionnal, sans prier son confesseur de lui parler de l'amour de Dieu.

Elle n'a pas manqué un seul jour de sa vie d'Ursuline de réciter l'office de l'Immaculée Conception. Elle portait ce petit livre dans sa poche. Il était, sur les dernières années de sa vie, noir comme le poêle. La bonne Sœur garda cette pratique pendant les trente années qu'elle fut cuisinière.

Une autre de ses dévotions était la lecture du saint Évangile. « Cher beau livre, disait-elle, et elle le baisait avec une respectueuse affection. » S'il lui survenait une affliction, elle ne disait rien. Au premier moment libre, elle courait à son livre, de prédilection. « J'y trouve toujours, disait-elle, force et consolation. C'est toujours nouveau, toujours beau ! »

Quelquefois des jeunes sœurs, qui la voyaient tout absorbée dans sa lecture, lui disaient : « Lisez attentivement, vous nous donnerez des nouvelles à la récréation. »

Une autre, avant d'ouvrir le livre des recettes pour préparer un mets, lui dit : « Voyons, ma S. S. Rose, nous allons maintenant lire une épître aux galettes. » Tout cela l'amusait. Elle entendait le badinage.

Ame simple, humble, aimante, elle devait être bien agréable au bon Dieu. Elle avait néanmoins son côté faible, comme chacune d'entre nous. Le sien était la vanité. Au jour de sa vêtue, toute radieuse dans son voile blanc qui lui allait à ravir, fraîche et belle comme le

nom qui lui avait été donné, elle court à la maîtresse des novices et lui demande si elle veut lui prêter un miroir : « On me dit que l'habit religieux me va bien. »

Elle lui remit le « Miroir des âmes » en lui enjoignant de lire tel chapitre.

S. S. Rose, qui aimait à avoir des souliers propres et bien à son pied, avouait que son plus grand sacrifice fut de porter des gros bas de fil; mais elle se disait : « Il faut bien expier : j'ai tant aimé mes bas de soie. »

Quand elle entra au couvent on y avait le soin des aliénés. Nommée pour leur porter leur repas, S. S. Rose se dévoua pour ses patients. Ceux-ci se montraient reconnaissants et l'un d'eux lui dit un jour qu'elle avait « des beaux petits souliers luisants. »

Un fou demandait un jour à un autre laquelle, des deux religieuses il trouvait la plus belle.

— « Celle qui l'est davantage devant le Seigneur. »

Cette parole frappa S. S. Rose et elle raconta souvent cet incident. Elle n'avait aucune difficulté avec ses patients. Le jour, ils travaillaient au jardin ou s'occupaient dans les cours, à leur gré. Ils rentraient pour leurs repas.

Quand on eut cessé de s'occuper des aliénés, S. S. Rose fut infirmière des religieuses et s'acquitta de son emploi avec beaucoup de soin et une affectueuse charité.

Mais pour elle-même, elle n'y regardait pas d'aussi près. Un jour qu'on lui avait mis un cataplasme et qu'on voulait le lui changer pour un autre plus chaud, on trouva le premier sur une corde de bois. « C'est trop chaud pour moi. »

Dans une autre occasion, on s'informait de sa santé, et si l'emplâtre qu'on lui avait mis la fatiguait; elle répondit : « Non, je l'ai collée sur une planche. »

Elle souffrait de la chaleur, et dire qu'elle passa trente ans de sa vie à la cuisine, près des fourneaux. Ce n'était qu'à l'examen, un quart d'heure avant dîner qu'elle était libre. Elle sortait, hiver comme été; et, dans la

froide saison, sur un banc de neige, elle repassait ses actions de la journée. Une autre y eût pris une congestion de poumons ; mais on eût dit que S. S. Rose était invulnérable.

Tous les chaudrons avaient un nom : le gros cerclé, le petit fin, Castor, le petit oreille. . .

Elle eut la consolation de voir un de ses neveux, Frère de la Doctrine chrétienne. Elle remerciait Dieu de ce bienfait et jamais neveu ne fut aimé comme le Frère Stanislas.

Notre chère bonne sœur, en se dévouant, en se dépensant, était parvenue, chérie de Dieu et des hommes, à une verte vieillesse.

La croix de la souffrance mit le sceau à son utile carrière. Atteinte de paralysie partielle, elle fut confinée à l'infirmerie où elle languit pendant trois ans, après avoir travaillé pendant soixante-quatre ans. Son office fut de prier pour la communauté. Qui dira le nombre de chapelets égrenés, de litanies récitées, dans ce fauteuil d'infirme ?

Un soir, vers sept heures, elle rendit paisiblement son âme à son Créateur. Mgr Baril, notre aumônier, était à son chevet pour bénir son dernier soupir. C'était le 11 novembre 1904. S. S. Rose était âgé de 88 ans et elle en avait passé 67 au monastère.

S. Félicité Potvin dit Monpetit de Sainte-Euphrosine

Grande, élancée, cette bonne sœur était constituée pour fournir une longue et laborieuse carrière. Elle a réalisé toutes les espérances que promettait son activité. La faire revivre est une dette de reconnaissance que nous acquittons pour soixante ans de bons et loyaux services que cette excellente sœur converse a rendus à sa communauté.

Elle est née à l'île Perrot, du mariage de François Potvin dit Monpetit et d'Emélie Leduc. Ayant perdu sa mère fort jeune, elle fut confiée aux soins de sa grand-mère, sauvagesse, femme très pieuse et qui, tout en laissant beaucoup de liberté à sa petite fille, lui inculqua de bons principes.

Interrogée au sujet de sa vocation, elle nous dit : « Je pouvais avoir neuf ans quand j'entendis une conversation où il était fait mention d'une sœur de peine. » Ce mot me frappa et j'en demandai l'explication. J'appris que, dans les couvents, un certain nombre de religieuses s'adonnent aux œuvres de l'Institut pendant que les autres vaquent aux travaux de l'extérieur.

—« J'en ferai moi aussi une sœur de peine. »

—« Toi, religieuse ! me dit ma grand-mère, commence par apprendre tes prières. »

Ma décision était prise. Elle s'ancra dans mon esprit, et, quand je fus d'âge à réaliser mon projet, je m'en ouvris à memère.

—« Puisque tu le veux, mon enfant, va à Montréal, consulter ton cousin, M. l'abbé Toupin du Séminaire de Saint-Sulpice ; il te dira ce que tu as à faire. »

« Il s'amusa bien un peu à mes dépens, voyant que je voulais à tout prix être « sœur de peine. »

—« Au moins, as-tu un chapelet ? »

—« Non. Je ne sais pas dire le chapelet, moi, je n'en ai jamais vu. »

Il m'en remit un et ajouta : Tu pourrais bien aussi avoir besoin d'une discipline. Comme je ne savais ce que c'était, je repris : —« Ça, c'est pour les sœurs de chœur ; moi, je veux être sœur de peine. »

« Il m'avertit de ne pas trop m'y fier, et il me congédia en riant de tout son cœur, tout en me promettant de demander mon entrée au noviciat des Ursulines des Trois-Rivières. Il l'obtint facilement.

« Lorsque les religieuses me virent, elles furent un peu étonnées. Elles trouvaient que je regardais *haut*,

et j'entendis murmurer à mi-voix : « On dirait que la terre est à elle. »

La sainte Vierge avait pris cette âme neuve sous sa protection et elle la garda dans le cloître. Le premier office de S. S. Euphrosine fut de préparer la farine d'hostie. Son respect pour la sainte Eucharistie, sa foi vive surnaturalisait tout son travail. Elle charroyait des poches de blé, sur ses épaules, d'un hangar au grenier, où, sur des draps bien blancs disposés d'avance, elle l'étendait, puis venait, tous les jours, le retourner. Elle le triait ensuite à plusieurs reprises. Comme elle aimait tout cela ! Quand, sur ces dernières années, elle eut connaissance qu'on achetait la farine préparée, sa peine fut grande ; elle en était toute consternée.

Jardinière, elle cultivait les fleurs, les fruits et les légumes ainsi que les herbes médicinales pour la communauté et l'hôpital.

Véritable Ursuline, elle aimait les enfants. Les jours de congé, elle les invitait au jardin, car elle avait des pommiers et des *snell* uniquement pour les élèves. Le plaisir était à son comble parmi la gent écolière. La grande gaule de la grande sœur abattait tant de petits fruits.

Les prisonniers avaient aussi leur part de concombres, de prunes et de gadelles. Les prémices des fraises et des melons allaient à Monseigneur et au docteur. Mais ici-bas, on n'a rien sans peine. A cause des obligations de la clôture, elle ne pouvait travailler au jardin, qui était très vaste, qu'à condition d'être accompagnée par une de ses sœurs. Or un jour, elle n'avait personne. Toutes étaient trop occupées. L'ouvrage commandait ailleurs. Pourtant, il fallait sarcler sans retard. S. S. Euphrosine allait-elle laisser périr le fruit de ses semences ? Johnny, un serviteur, était bien là ; mais il avait besoin d'être guidé. Qui sait s'il n'enlèverait pas des plantes utiles ? Son embarras était visible sur sa figure, lorsqu'elle rencontra Mgr Caron, l'aumônier, qui surveillait des ouvriers,

pour la construction de nouveaux fourneaux à la cuisine. Mgr Caron lui trouva un air *chiffonné*. — « Je crois bien. Le jardin est là. Vous devriez bien donner le voile à Johnny, alors, je serais accompagnée. »

Monseigneur eut compassion de sa peine, il lui permit d'aller seule, disant à la Mère Supérieure : « Si elle déserte, j'irai la chercher, je m'en charge. » Cette marque de confiance du révérend Père Chapelain l'avait bien honorée.

Lorsqu'elle recevait des lettres de sa famille, elle disait : « J'ai eu des nouvelles de ma nation. » Et il nous fallait toutes prendre part aux joies ou aux peines.

Elle s'intéressait à la communauté. Elle priait pour avoir beaucoup d'élèves. Elle s'intéressait aussi aux anciennes. Elle s'informait auprès des maîtresses si on n'avait pas eu des nouvelles d'une telle ou de telle autre.

Sa santé était restée forte et robuste. Elle avait renouvelé sa cinquantième année de profession religieuse, voire même sa soixantième et elle était encore droite comme un i ; elle avait toutes ses dents, lisait sans lunettes et n'avait pas un cheveu blanc.

Elle portait son costume religieux avec une grande dignité. A une jeune sœur qui lui demandait comment elle s'y prenait pour ne pas froisser sa guimpe, elle répondit : « J'y pense que je suis religieuse. »

Son respect pour les supérieures était remarquable ; elle se montrait même empressée pour leur ouvrir une porte, pour prévenir leurs désirs. Elle plaignait les religieuses de chœur employées aux classes. Elle trouvait pénible leur emploi et elle pouvait tout faire pour les décharger des autres occupations, afin de leur permettre de consacrer leur temps à l'étude ou à corriger leurs devoirs de classe.

Cette grande travaillante, cette personne active, fut atteinte d'apoplexie. Le coup ne fut pas mortel ; mais à partir de ce moment, elle ne fut plus elle-même. Elle

eut des peines d'esprit. Dieu mettait la dernière main à son ouvrage pour le perfectionner. Le soir, sur sa demande, son infirmière lui chantait à mi-voix des cantiques en préparation à la sainte communion. Ces aspirations vers l'Hôte du tabernacle apaisaient ses frayeurs. Elle craignait l'enfer et quelquefois elle se dressait en sursaut sur son lit et disait : « Mon Dieu, serai-je damnée ? » Le jour, c'était son bonheur d'entendre des chants sur le ciel. Sa fin fut calme. Munie des sacrements, elle rendit son âme à Dieu, vers une heure du matin, le 29 avril 1904, âgée de 85 ans. Il y en avait 63 qu'elle était religieuse.

Sœur Sara Chassé de Saint-Laurent

Lisons une page de nos annales, à la date du 12 novembre 1896 :

« Ce matin, l'autel de l'oratoire orné de pourpre et d'or rayonnait de clarté ; le chiffre 50 brillait partout. Une humble religieuse voûtée sous le poids des ans, plus encore sous celui des bienfaits de Dieu, était agenouillée sur un siège d'honneur. Le chœur chantait : « Mon âme, que rendre au Seigneur ? » Il fallait remercier, bénir Dieu pour cinquante années passées à l'ombre du cloître. M. le Grand Vicaire, à l'autel, offrait à cette intention la victime eucharistique. Au moment de la communion, Sr Saint-Laurent renouvelait à haute voix ses pieux engagements, à la grande édification de toute la communauté.

« A neuf heures et demie, le chant de *l'Ecce quam bonum* conviait la famille Ursuline à se réunir pour acclamer la jubilaire.

« La voici.—Elle est âgée de soixante-dix-sept ans. Ses parents, Monsieur et Madame Chassé étaient d'humbles cultivateurs établis à La Baie du Febvre. Baptisée sous

le nom de Sara par M. Fournier, prêtre français échappé à la guillotine, elle fut aussi préparée à la première communion par ce saint et digne prêtre. En grandissant, la fillette voulut essayer des plaisirs du monde ; mais Dieu, qui lui avait demandé son cœur, jeta sur ses pas le dégoût et l'ennui. Le résultat fut qu'à vingt-quatre ans, elle prenait la route du couvent. La porte s'ouvrit devant elle ; puis se referma. Depuis 1844, elle n'en a jamais franchi le seuil. Son noviciat terminé, elle fit profession, le 12 novembre 1846. A sa vêtue, elle avait eu pour fille d'honneur Mère Saint André, alors postulante, aujourd'hui jubilaire.

« L'héroïne du jour reçut cadeaux et adresses, puis on chanta les modestes travaux de l'humble sœur converse.

« Un jour vint, où les doigts raidis de la vieille sœur furent inhabiles ; alors la sainte obéissance obligea sœur Saint-Laurent d'échanger son poste de cuisinière pour celui d'ouvrière de mèches. On chanta sur un air connu :

S'il s'agit de faire les cierges,
Adressons-nous à l'humble vierge,
La plus riche cueillette
De coton, d'aiguillettes,
A petits brins comptés,
Chez elle, vous trouverez.

« L'heureuse jubilaire ne reçut pas ces témoignages d'affection fraternelle, sans émotion.

« Le Noviciat eut aussi son tour. Dans l'adresse, une heureuse allusion fut faite à saint Laurent, patron de la jubilaire. Ce bon Saint, qui consentit à endurer la flamme de son gril pour l'amour de Dieu, eut peut-être trouvé plus pénible de brûler pendant cinquante ans au petit feu du martyr de la vie religieuse... Ainsi se prolongea jusqu'au soir la belle fête des noces d'or. »

Cette bonne Sœur vécut jusqu'au 20 juin 1901. Ses dernières années avaient été sanctifiées par la croix de la maladie et bien belle dut être la récompense de l'humble et fervente religieuse.

Sœur Séraphine Houle de Saint-Antoine

Cette religieuse était le type parfait de la simplicité évangélique. Elle allait bonnement avec le bon Dieu et avec tout le monde.

Sa sainte vocation faisait son bonheur.

« Lorsque j'apprends, disait-elle, qu'une novice doit laisser le noviciat, je ne dors pas de la nuit. On a tant de grâces dans la maison du bon Dieu... et je pense que cette pauvre enfant va être exposée à tant de dangers dans le monde. Mon Dieu ! que c'est triste ! »

Sœur S. Antoine était une grande priante. Pendant l'incendie de 1908, toutes les religieuses étaient prêtes à sortir,—le danger étant imminent.—Elle resta seule au chœur. Lorsqu'on vint la chercher, elle refusa de les suivre, en disant : « Notre Mère m'a mise ici pour prier, je prie. »

Sur les dernières années de sa vie, elle était occupée toute la journée à peler des *patates*. Mère Assistante, passant une fois auprès d'elle, voulut la débarrasser des pelures ; Sœur S. Antoine fit un geste désespéré et dit : « Voilà tous mes six Pater partis ! » La bonne sœur gardait un morceau de pelure à chaque six Pater, pour se rendre compte du nombre. Mère Assistante ajouta : « Consolez-vous, ma Sœur, le bon Dieu les comptera. »

Elle célébra, et toute la communauté avec elle, le 50^e puis le 60^e anniversaire de sa profession religieuse. A cette dernière fête, Mgr Cloutier reçut la rénovation de ses vœux et prononça une de ses plus onctueuses allocutions. Sa Grandeur commenta ces belles paroles de sainte Madeleine de Pazzi : « La vie religieuse est un paradis terrestre où l'âme unie plus intimement à Dieu vit dans une paix perpétuelle, et l'honore plus que tout autre créature. »

Dans sa péroration, Monseigneur, s'adressant à la jubilaire, la prit à témoin de la vérité des paroles de

l'amante de Jésus-Christ et de celles de Notre-Seigneur qui promet aux âmes religieuses le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre.

A la salle de communauté, Monseigneur demanda à l'héroïne du jour, s'il avait blessé son humilité.—« Je n'en ai pas assez pour ça, Monseigneur, fut la réponse de l'humble Sœur. »

« Cette bonne Sœur, ajouta Sa Grandeur, pour avoir atteint l'âge de 85 ans, doit avoir été bien respectueuse envers ses Supérieures ; c'est la récompense promise par le Décalogue : « Père et Mère tu honoreras afin de vivre longuement. »

De fait, une grande poëtresse, une humble déférence et une parfaite obéissance envers ses supérieures étaient les vertus caractéristiques de Sœur S. Antoine.

Elle craignait la mort : « J'aime cela, moi, vivre, vivre longtemps... » a-t-elle souvent répété.

A ses noces de diamant, septembre 1909, elle était notre doyenne, ayant prononcé ses vœux, en 1849, sous l'autorité de Mgr Panet.

Sa mort arriva le 31 janvier 1910, après une courte maladie.

En terminant ce chapitre consacré à nos jubilaires, nous ajouterons :

« O visages des saints, douces et fortes lèvres accoutumées à nommer Dieu et à baiser la croix de son Fils, regards bien-aimés qui discernez un frère dans la plus pauvre créature, cheveux blanchis par la méditation de l'éternité, couleurs sacrées de l'âme qui resplendissez dans la vieillesse et la mort, heureux qui vous a vus ! Plus heureux qui vous a compris et qui a reçu de votre galbe transfiguré des leçons de sagesse et d'immortalité ! » ⁽¹⁾

Mgr Lafèche ayant demandé, en 1875, un tableau de la longévité au monastère, Mère Sainte-Marie s'occupa

(1) Le Père Laçordaire, 48^e Conférence.

de ce travail. Elle inscrit les noms des cinquante dernières religieuses décédées; la date de naissance, celle de l'entrée en religion et établit ce qui suit :

Durée moyenne de la vie religieuse. . . . 26 ans.
" " " " " 49 ans.

Parmi les cinquante religieuses mentionnées au tableau se trouvaient

2 Octogénaires,
6 Septuagénaires,
6 Sexagénaires,
12 Jubilaires de baptême,
4 " " profession.

CHAPITRE XVIII

Mère Adèle Bureau de St-Henri

SOMMAIRE :—SA PETITE ENFANCE.—LES INCARTADES D'ADÈLE.—SA VIE MONDAINE.—LES ÉPREUVES DE LA NOVICE.—SES RÉPUGNANCES POUR LE SOIN DES MALADES.—ELLE LES SURMONTE GÉNÉREUSEMENT.—LE MOUTON DE LA RECONNAISSANCE.—EN RETRAITE, UN SERVITEUR LUI JOUE DES AIRS DE FLUTE.—SA CHARITÉ ENVERS TOUS.—ELLE CONVERTIT UN ALCOOLIQUE.—COMMENT ELLE SURPREND UN VOLEUR.—LA DÉPOSITAIRE MODÈLE.—SON HUMILITÉ SOUFFRE D'ÊTRE SUPÉRIEURE.—ELLE MEURT LES ARMES A LA MAIN.—LES CONDOLÉANCES DU DR BOURGEOIS.—NOTES SUR LA FAMILLE BUREAU.—QUELQUES LETTRES INTIMES.

Ce furent de belles étrennes que le ciel donna, le 18 janvier 1819, à Monsieur Jacques Bureau et à Madame Françoise Deveault, des Trois-Rivières. . . Ce jour-là naquit Adèle, leur seconde fille. Ces bons chrétiens aimèrent tendrement leur enfant, mais non d'un amour égoïste, ni d'une tendresse exagérée.

Mère S. Henri nous racontait les scènes de sa petite enfance. « Je pouvais avoir alors trois ans. Ce sont mes premiers souvenirs. La bonne qui présidait à ma toilette voulait m'endosser une robe qui ne m'allait pas. De là, cris, trépignements, grosse colère enfantine qui attira la maisonnée autour de moi. Il y eut conciliabule et il fut décidé de ne pas me contrarier pour si peu. J'étais

heureuse et triomphante. Le lendemain, à la même heure, en voyant la robe qui m'avait exaspéré la veille, nouvelle scène : des cris, des pleurs, de plus, je saisis la robe, je la mis en pièce. Cette fois-là, mon père survint et me donna une correction qui apaisa pour longtemps mes nerfs agacés.

« Trois ans plus tard, un soir qu'il y avait du monde au salon, on me dit, l'heure venue, de me retirer. Je n'avais pas l'obéissance prompte, et je refusai obstinément d'obéir. Le résultat fut que j'y fus conduite malgré moi et que je reçus, en plus, une nouvelle application, à coups répétés, de l'esprit de soumission. J'étais si furieuse que, dans ma colère et pour me venger, je saisis les draps du lit et je les mis en aiguillettes. Mais le lendemain, je m'éveillai enfant soumise et respectueuse.

« Comme je bénis le bon Dieu de m'avoir donné de bons parents ! »

Ce ne furent pas les seules fredaines de la petite espiègle. Citons encore un de ces faits et gestes. Elle avait alors quatre ans. Sa mère avait fait des confitures. Adèle l'avait suivie, avec beaucoup d'intérêt, tout le temps de la cuisson, de la mise en pot, et finalement, du placement dans une armoire. Madame Bureau la voyant si empressée lui fit défense expresse de se servir elle-même. Comme les mères ont l'instinct inné de prévenir les fautes plutôt que de les punir, elle mit ses confitures sur la quatrième tablette d'une armoire bien haute.

Adèle était renseignée. Au premier moment où elle put se soustraire au regard maternel, elle courut à l'armoire, mit le pied sur la première tablette, un autre sur la seconde et arriva à plonger sa menotte dans le pot. Elle avait ce qu'elle voulait : une poignée de confiture. Mais grande fut sa joie, elle en avait tout un rouleau, gros comme le bras. La petite s'assit à terre pour manger son larcin, quand, ô horreur ! elle reconnut qu'elle tenait en mains un gros rat, qui avait devancé la petite gourmande dans sa course aux confitures, et qui avait trouvé

la mort. On peut juger de la frayeur de l'enfant. Elle appela à grands cris sa mère qui trouva son Adèle, barbouillée de la tête aux pieds, et le rat gisant à ses côtés.

A sept ans, la fillette fut mise au pensionnat, où elle se trouva tout de suite chez elle. Un jour pourtant, l'ennui la saisit au cœur et elle courut vers sa mère. Là encore, survint le père inflexible, qui prit sa fillette par la main et la ramena au gîte, où le personnel du cloître était en émoi, à la recherche de l'enfant.

Les incartades d'Adèle étaient rachetées par de belles qualités. Un soir, elle eut connaissance que de nouvelles élèves, arrivées à l'heure du coucher, n'avaient pas de lits préparés. D'elle-même, elle sortit, d'un coin, un panier de linge et offrit son lit à la maîtresse.

—« Cela fera au moins pour une.

—Et vous, ma chère, où coucherez-vous ?

—Là-dedans, montrant le panier, et je dormirai bien. »

Nous avons là, la caractéristique de toute sa vie : la charité ; s'oublier pour les autres.

Elle continua ses études, apprit le piano, le dessin, les ouvrages de fantaisie pour lesquels elle avait beaucoup d'aptitudes. Son instruction terminée, elle rentra dans sa famille. Il y avait dans la ville une société choisie. Les familles Heney, Pacaud, Dumoulin, Courval, etc., savaient s'amuser. On dînait ici, on veillait là, on fêtait la Sainte-Catherine, on improvisait des soirées, bref il y avait de la gaieté, de l'entrain, et Mademoiselle Bureau invitée à ces réunions y apportait toujours la note joyeuse. On la disait même l'âme de ces fêtes.

L'entrée au cloître, en 1843, de son ami, mademoiselle Dionne, lui donna à réfléchir. Cependant, l'heure de la grâce n'était pas encore sonnée. Mais les fêtes mondaines ne lui apportaient plus que dégoût, ennui et lassitude. Dieu, qui l'avait choisie, répandait de l'amertume sur ces joies fugitives. Un soir, ou plutôt, un matin qu'elle n'avait laissé le bal qu'après les derniers violons,

elle entendit la cloche du couvent qui conviait les moniales à la prière. Cette voix, entendue dans le silence des heures matinales, lui fut un reproche de sa vie inutile, en même temps qu'un appel à la vie parfaite. Elle était à demi vaincue. Songeant à son amie devenue novice fervente depuis un an, elle se dit : « Ce qu'elle a fait, ne puis-je pas le faire ? » et elle vint s'enfermer dans le cloître. Le lendemain ses amis et amies de la veille se présentèrent en groupe au parloir et lui livrèrent un suprême assaut. Ils ne pouvaient comprendre une pareille désertion... C'était une fausse nouvelle... Comme les deux partis ne pouvaient en venir à une entente, la recluse d'un jour leur tira sa plus belle révérence et quitta le parloir.

Mademoiselle Bureau avait vingt-cinq ans. Elle embrassa la règle avec une grande ferveur et répétait souvent ces belles paroles de saint Augustin : « O beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, que j'ai tard commencé à vous connaître et à vous aimer ! »

Mais elle eut à surmonter bien des obstacles. Le jeûne la fatiguait énormément. « Bien des fois, nous a-t-elle dit, j'ai dû, épuisée, à bout de forces, m'asseoir au haut d'un escalier dont j'avais gravi les degrés avec peine. »

Les épreuves non plus ne manquèrent pas à la prétendante. Sa mère étant venue au parloir lui dit : « Nous avons fait boucherie hier, je t'enverrai du boudin. »

En effet, le lendemain, à l'heure du repas, la novice vit un beau plat de boudin circuler de table en table. Le fumet en était appétissant. Mais rendu à la petite novice, S. S. Henri, le plat était vide. Lorsque Madame Bureau revint au parloir, elle s'informa si elle avait trouvé le boudin de son goût.

—« Il sentait assez bon, il embaumait tout le réfectoire. »

Mais l'épreuve suprême, celle qui donna la mesure de la ferme volonté que la novice avait de prononcer ses

s
c
c
c
t
a
p
li
pe
Se
d.

ta
me
l'o

cré
gna
les

vœux, fut celle dont nous allons raconter les circonstances. Madame Bureau était dangereusement malade. Il est facile de comprendre quel bonheur c'eût été pour la mère et la fille de se revoir une dernière fois ici-bas. Cependant, ni l'une ni l'autre n'en exprimèrent le désir. La première, pour ne pas être la cause du retour dans le monde de l'enfant qu'elle avait si généreusement donnée au Seigneur, et la seconde offrit toute l'amertume de ce sacrifice, pour la réunion de tous les membres de la famille, dans la céleste patrie. Seulement, la mère demanda à être enterrée dans la chapelle des Ursulines, pour qu'il fut donné à sa fille de prier sur sa tombe. Ce vœu fut réalisé. Et, plus tard, quand le vieux père de Mère S. Henri mourut, il vint, lui aussi, dormir son dernier sommeil dans l'église monastique.

Quelque temps avant la profession, la Mère Supérieure s'informa auprès des novices s'il y avait quelques points de la règle qu'elles trouvaient onéreux. A cette question qui lui fut posée, S. S. Henri dit : « Je ne me sens aucun attrait pour le soin des malades, j'éprouve au contraire de la répugnance pour cette occupation. »—Je vous trouve bien présomptueuse, ma petite sœur. Comment, avec le peu d'aptitudes que je vous connais, vous osez présumer que l'on pourra penser à vous nommer hospitalière ? C'est une faveur qui n'est accordée qu'à un très petit nombre de religieuses ; c'est une grâce que Notre-Seigneur n'accorde pas, à la première venue, de le soigner dans ses pauvres. »

Racontant plus tard ce fait, Mère S. Henri ajoutait :

« Et savez-vous combien j'ai passé d'années à l'Hôpital ? —Quinze ans. Si l'ouvrage fut souvent au-dessus de mes forces, j'y ai goûté une consolation, un bonheur que l'on n'éprouve pas dans les autres emplois. »

Les premières années de sa vie religieuse furent consacrées aux élèves. Elle surveillait les récréations, enseignait les ouvrages de fantaisie, assortissait les laines pour les broderies sur le canevas. Elle travaillait à la cire.

Un jour, elle fut demandée à la chambre de la Mère Supérieure, qui était la même qui avait reçu ses vœux de profession.

—« Eh bien, vous sentez-vous encore du dégoût pour l'office d'hospitalière ?

—Loin de là, je m'estimerais heureuse d'y être employée.

—« Alors vous irez demain. Mais vous ne serez pas seule. Jésus sera votre compagnon de route » et elle lui remit un crucifix.

Mère S. Henri se dévoua à son œuvre avec un zèle et un dévouement admirables.

Après avoir soigné les malades, elle s'efforçait de remonter le moral de ces pauvres ; soit en procurant de l'emploi à ceux qui n'en avaient pas, soit en les munissant de quelques aumônes. Les familles à l'aise de la ville étaient mises dans la confiance, et, tout en procurant à ces dernières l'occasion de faire la charité, elle consolait bien des douleurs.

Il arriva un jour une singulière aventure. Mère S. Henri avait une sœur, Madame Boudreault, dont la ressemblance avec sa sœur Ursuline était frappante. Or, au marché, Madame Boudreault demande à un cultivateur le prix d'un quartier de mouton.

—« Je vous le donne, Madame, ce n'est rien.

—Mais comment cela ?

—Croyez-vous qu'après m'avoir soigné comme vous l'avez fait, je vais vous faire payer un quartier de mouton. Emportez-le, je vous le donne et je suis bien heureux.

—Vous vous méprenez, Monsieur, c'est ma sœur, Mère S. Henri, qui est hospitalière.

—Je vous reconnais. Vous ne me trompez pas. Et Madame Boudreault dut bénéficier du mouton de la reconnaissance. »

Bien des fois, retenue la nuit auprès d'un malade ou d'un mourant, ne voulant pas, en retournant au dortoir, troubler le repos de ses sœurs, Mère S. Henri se jetait,

t
F
c
I
a
le
cc
sc
ur
ai
de
Il
ja
M.
hu
fat
—
—
reli
des
I.
La
un
gra
d'el
bien
luxe.
Cc
soula
sion.
autre
Bie
l'inju
eût r

toute vêtue, sur un matelas, dans le grenier de l'hôpital, pour y prendre quelques heures de repos.

Notre Hôtel-Dieu ne contenait que seize lits ; mais la charitable infirmière y suppléait facilement. Quand le Dr Badeau lui demandait :

—« Où placerez-vous le nouveau malade que je vous ai envoyé ?

—J'ai des baudets. Je les monte le soir et les replie le matin pour pouvoir circuler dans les salles, et les convalescents reposent sur des chaises longues, sur les sofas, ou prennent l'air au jardin. Ils avaient même un fumoir. On comprend si cette bonne Mère était aimée. Comme les serviteurs étaient le plus souvent de pauvres infirmes, elle en avait grande compassion. Il y en avait un qui refusait tout ouvrage. Ce n'était jamais dans son marché. Un autre n'obéissait qu'à Mère S. Henri. Pendant qu'elle faisait sa retraite de huit jours, il avait du bon temps. Mais les hospitalières fatiguées de voir cet homme dé-œuvré lui dirent :

—« Au, moins, faites de la musique.

—Oui.» Et il s'en alla dans la rue, près du chœur des religieuses où il savait Mère S. Henri en prières, lui jouer des morceaux sur sa flûte.

La politesse de Mère S. Henri était égale pour tous. La dernière servante, la plus pauvre mendicante avait un bon accueil, un maternel sourire, tandis que les grandes dames s'estimaient heureuses de trouver auprès d'elle un bon conseil, une parole d'encouragement, car bien des chagrins intimes se cachent sous des habits de luxe.

Compatissante, elle souffrait avec ses malades et les soulageait par tous les moyens en son pouvoir. Les pensionnaires en chambre, Mademoiselle O'Connell entre autres, éprouvaient les effets de sa grande charité.

Bien souvent les malades aigris, fatigués la rebutaient, l'injuriant même. Elle ne s'en formalisait pas. On eût même dit qu'elle s'y attendait. Alors elle s'abstenait

de se présenter et leur envoyait porter leurs médicaments par une autre.

Toutes les misères avaient accès à cet Hôtel-Dieu. Un certain ivrogne y trouvait même asile plus qu'à son tour. Bien entendu qu'il s'y présentait lorsqu'il était sobre ; mais à peine était-il installé qu'on le voyait tituber. Mère S. Henri commençait alors les perquisitions. Où se trouve la dive bouteille ? Impossible de mettre la main dessus. L'inculpé niait tout. Le lendemain, nouvelle faiblesse dans les jambes, empâtement de la langue. Les autres malades réclamaient à grands cris son renvoi. Mère S. Henri patientait, admonestait son patient, le prêchait. Chacun autour d'elle de dire : « Qui a bu, boira. » — « Moi, je ne dis pas cela. » Et elle eut raison.

Le pauvre parvint à surmonter sa mauvaise habitude et plusieurs années plus tard, il revint mourir à l'hôpital pour être assisté, disait-il, par les bonnes Mères qui lui avaient obtenu sa conversion.

— « Ma bouteille, confia-t-il à Mère S. Henri, que j'ai cassée en votre présence, n'a jamais été remplacée. Je vous dois ma réhabilitation. J'ai vécu en honnête homme et je veux mourir en bon chrétien. » Pour la charitable hospitalière, c'était une des plus douces consolations de sa vie.

Mère S. Henri, avec sa vivacité naturelle, avait l'œil ouvert. Elle voyait à tout dans son département ; mais en même temps, l'intérêt de sa communauté la portait à surveiller là où il y avait apparence de danger.

Le jour de la sortie des élèves, les malles avaient été descendues dans un enclos. A la brunante, elle vit un voleur blotti dans l'herbe. Un peu surprise, elle lui crie : « Attends, attends, ne t'en va pas. Je vais aller chercher Bill, avec son fusil. »

Bill, c'était l'infirmier de l'hôpital. Il va sans dire qu'il ne trouva pas son homme.

En 1862, elle fut nommée dépositaire. Chargée de pourvoir aux besoins de la communauté, elle s'en acquitta

en femme d'affaires. Seule, dans sa cellule, le soir venu, elle consultait ses livres : rentes à payer ou à percevoir, comptes d'assurances, intérêts dus, etc. Elle fit ajouter une aile au monastère qu'elle mit sous la protection de saint Joseph, son saint de prédilection, son protecteur, son économe.

Elle avait un rûcher dans le jardin.

Ses abeilles lui donnaient à la fois la cire pour les cierges et le miel pour la table. Mais ne voilà-t-il pas qu'un beau matin, toutes les abeilles sont envolées. Mère S. Henri appelle au secours et organise un beau tapage. Aux sons répercutés des chaudières de fer blanc, les abeilles reviennent. Elle leur présente une rûche et peu après le rûcher était reconstitué. En s'en retournant, Mère S. Henri fit son plus beau salut à la statue de saint Joseph et lui dit : « Merci, bon saint Joseph, merci. »

Sa piété était simple, confiante. Son humilité sincère et profonde. Elle se tenait, devant Dieu, pour la plus misérable de la communauté. Ses paroles, ses actions étaient conformes à la basse opinion qu'elle avait d'elle-même. On peut juger de son extrême embarras lorsqu'au mois d'août 1877, elle fut élue supérieure.

Se jugeant indigne de sa charge, elle ne comptait que sur le secours du ciel. En effet, Dieu lui vint merveilleusement en aide. Une retraite prêchée par le Rév. Père Charmont, Dominicain, compte parmi les grâces privilégiées accordées à sa communauté. La digne supérieure en fut consolée et bien reconnaissante ; mais ce n'était qu'une halte, au chemin de la vie. Dieu la préparait pour des épreuves bien pénibles. Le diocèse passait par une crise aiguë. Conseillé par des intéressés, Monseigneur l'évêque était sur le point d'appeler une autre communauté enseignante dans une ville de 9,000 âmes, et sur ce, ne permettait pas aux Ursulines de s'agrandir, comme la nécessité le demandait. On comprend dans quelle impasse se trouvait la Mère S. Henri. Une religieuse la vit une fois à genoux, dans sa cellule, au pied

du crucifix et paraissant bien affligée. « Ma sœur, dit-elle en se relevant, les honneurs se payent. Ils coûtent cher. »

Toujours respectueuse et déferente envers l'autorité, elle n'en continua pas moins à poursuivre les intérêts de sa communauté. Enfin, la permission de bâtir fut accordée ; à condition que ce fût tel architecte.

C'était un jeune homme ; il faisait son début. « Mais, se disait Mère S. Henri, puis-je me tromper en obéissant ? » La bâtisse s'éleva, l'extérieur était magnifique, même trop élégant pour les constructions sévères qui l'entouraient. Un architecte étranger, venu par hasard en ville, visita le nouvel édifice et prévint la Mère Supérieure que cette maison n'était pas solide, que les fondements ne répondaient pas au poids qu'ils supportaient et qu'elle était inhabitable.

Que faire ? Il ne nous restait plus qu'à consolider cet édifice par des piliers en fonte. Ce qui entraîna une dépense de plusieurs mille piastres.

Enfin, l'édifice fut terminé et la bénédiction en fut fixée au lundi de la Quasimodo.

Pendant le carême, Mère S. Henri avait fait sa retraite annuelle. En union avec les âmes les mieux trempées, au milieu des vicissitudes, des embarras de toute sorte, elle aspirait au repos et s'écriait : « Je désire voir mon corps se désagrèger ; je désire rompre mes liens et m'élaner vers le Christ. »

Elle fit le mois de saint Joseph à cette intention, demandant une bonne mort. Sa prière fut entendue.

Le jour de Pâques au matin, 1883, Mère S. Henri, avant l'oraison, à 4½ heures, avait entonné le *Regina cœli*, comme c'est la coutume. Aux heures, elle fit officiante, mais à la dernière antienne, le livre lui tomba des mains, sa tête s'inclina. Elle fut conduite à l'infirmerie. Le médecin appelé constata une inflammation de poumons. Le mercredi, elle fut administrée, à 8 heures du matin par Mgr

s
a
e
l
F
ta
de
pa
un
I
let
Dr
«
des
mèr
dév
l'éta
et d'
veur
« A
sité
cette
missic
et de
ouver
« D
tout c
ont ser
religieu
négatic
tion de
« Elle
C'est le

Caron, notre chapelain. Toute la communauté assistait à cette cérémonie d'autant plus douloureuse qu'elle était inattendue. La digne malade n'avait sa connaissance que par intervalles. L'inflammation était montée au cerveau. Jeudi, le 29 mars, à 9 $\frac{3}{4}$ heures du soir, elle s'éteignait paisiblement. Son service eut lieu le lundi suivant, jour fixé pour la bénédiction du nouveau pensionnat. Les funérailles furent très imposantes.

Mgr Lafèche fit l'absoute. Le Rév. M. Dorion, assistait au chœur ainsi que le R. P. Hudon, S. J. La douleur des religieuses était immense, et elle fut universellement partagée dans la ville, où notre regrettée Mère avait un grand nombre de parents et d'amis.

Nous terminerons cette notice biographique par une lettre de condoléances adressée à la communauté par le Dr George Bourgeois.

« Ayant eu depuis assez longtemps et par exception, des rapports particuliers avec votre maison, j'ai été à même d'apprécier les hautes qualités, les vertus et le dévouement de la noble défunte et le bien qu'en retirait l'établissement auquel elle consacrait, avec tant de zèle et d'abnégation, toute l'énergie de ses facultés et la ferveur de ses généreuses aspirations.

« Aussi, je comprends et j'apprécie la poignante immensité du sacrifice que vous impose la Providence, dans cette circonstance, et je sollicite, avec respect, la permission de m'associer aux regrets de la communauté, et de pleurer avec elle, sur cette tombe si soudainement ouverte.

« D'un autre côté, je n'ai pas besoin de faire remarquer tout ce qu'il y a de consolant dans cette mort à laquelle ont servi de préparation trente-sept années de profession religieuse consacrées à la pratique de la vertu, de l'abnégation et du dévouement à la sainte cause de l'éducation de la jeunesse et du soin des malades.

« Elle a choisi la meilleure part qui ne lui sera pas ôtée. C'est le Sauveur lui-même qui en a donné l'assurance.

« Certainement que nous prierons pour elle, non-seulement par charité, mais encore par obligation ; tout en me sentant assuré qu'elle est entrée directement au port et plongée dans la contemplation des splendeurs que le bon Dieu réserve à ceux qui l'aiment et qui l'ont constamment cherché ici-bas. *Quam bonus te quærentibus ! sed quid invenientibus !*

Notes sur la famille Bureau

1. Louis, fils de Mathurin et de Renée Tardi était né dans la paroisse de St-Sébastien, ville de Nantes. Il épousa à Québec, en 1685, Marie-Anne Gauvin.
2. Jean-Baptiste, marié en 1712, à Lorette, à Marie-Anne Lachaine.
3. Jean-Baptiste, marié en 1740, au Château-Richer, à Madeleine Cochon.
4. Jean-Baptiste, marié en 1767, à Angélique Alain, à Ste-Foye.
5. Jacques, marié en 1806, à Ste-Anne de la Pérade, à Françoise Deveaux.

M. Napoléon Bureau fit un jour un pèlerinage au pays de ses ancêtres, à Lorette.

Il trouva les Bureau sur la terre ancestrale de 1685. Paisibles cultivateurs, ils n'étaient ni riches ni pauvres. Ils vivaient de peu, se contentaient de peu. D'un vieux coffre, ils exhibèrent leurs papiers : titres à la terre, contrats de mariage, testaments, et cela renouvelé pendant cinq générations. Ces braves ne se doutaient pas, comme tous les humbles, qu'ils avaient là de beaux états de services. Ils avaient servi la patrie, à leurs dépens, pendant deux siècles.

Monsieur Jacques Bureau, qui était venu prendre sa femme à Sainte-Anne de la Pérade, s'établit aux Trois-Rivières comme sellier, puis ouvrit plus tard un magasin.

Ces époux étaient remarquables par leur grande piété. Tous deux faisaient partie de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Chaque semaine, le lundi matin de 7 à 7½ heures, on voyait Monsieur Jacques Bureau monter la garde devant le Saint-Sacrement.

A 8 heures, Madame Bureau venait, elle aussi, faire la cour à Jésus-Hostie. Quand ils seront retirés des affaires, que de chapelets égrenés pour leurs enfants, au nombre de onze :

Joseph, né le 11 novembre 1807, décédé le 16 juin 1808.

Pierre, né le 5 octobre 1809, décédé le 2 avril 1812.

Angèle, née le 6 avril 1811, mariée le 12 janvier 1829 à Z. Boudreault, décédée le 31 octobre 1892.

Uldoric, né le 17 janvier 1813, décédé le 11 février 1814.

Françoise Adélaïde, née le 18 juillet 1816, décédée le 1er janvier 1817.

Marie Adèle, née le 8 janvier 1818, religieuse Ursuline sous le nom de Mère S. Henri, décédée le 28 mars 1883.

Jacques Olivier, N. P., Sénateur, né le 6 février 1820, décédé à St-Remi, le 7 février 1883 ; marié en premières noces à Emélie St-Pierre et en secondes noces à Léocadie St-Jean, veuve Terroux.

Marie Martine, née le 30 janvier 1822, mariée le 14 août 1843 au Dr P. O. Lassisseraye, décédée le 18 décembre 1862.

Joseph Eusèbe, né le 14 décembre 1824, décédé le 14 février 1840.

Joseph Napoléon, né le 15 mars 1827, décédé le 3 octobre 1897 ; il épousa Dame Sophie Gingras de Québec. Les enfants nés de ce mariage sont :

Sophie, mariée à Napoléon Lajoie, marchand.

Corinne, mariée à Alfred St-Laurent, employé de douane.

Marie, mariée à Léopold Girard, industriel.

Jacques, avocat, Solliciteur Général, marié à Dame Ida Béliveau.

La famille Bureau était alliée à la famille Dorion par Madame Dorion née Geneviève Bureau, dont le père, Pierre Bureau, fut représentant du comté de St-Maurice de 1820 à 1824. Michel Bureau, charron, frère de Pierre et de Jacques, établi à Ste-Anne de la Pérade, était le parrain de Mgr Lafêche.

La famille Deveaux était parente au grand vicaire Mangue-Gareau de Saint-Onge.

Dans les papiers de famille, on a trouvé les armoiries de M. le chanoine Saint-Onge. Il avait pour devise : La Foi, le Roi.

M. Napoléon Bureau, après la mort de sa mère, entra au séminaire de Nicolet. Il écrivit de là une lettre touchante à Mère Saint-Henri. Nous l'ajoutons à cette notice ainsi que quelques autres. Ces citations nous permettront de prolonger quelque peu nos relations avec cette brave famille.

Nicolet, 5 du mois de Marie, 1845.

« *Chère sœur,*

Sans doute qu'il m'a été bien dur de quitter un tendre père, surtout dans l'affliction où Dieu a bien voulu le mettre ; mais du moins ai-je la douce consolation qu'Angèle en aura bien soin. Ici, je m'ennuie bien moins que sous le toit paternel. Chaque chose chez nous me perçait le cœur et à chaque instant il me semblait voir ma mère. Ici elle me prodiguait les soins les plus tendres, là je la voyais prosternée devant le Dieu qu'elle possède maintenant, et plus loin, c'était le lieu où je savourais les tendres baisers de l'amour maternel. Enfin, chaque

chose faisait saigner une plaie qui était bien sensible. Mais à présent, chère sœur, si elle est morte pour nous; elle vit pour un plus noble sort. Sois persuadée que, du haut des célestes demeures, elle veillera et priera pour ses malheureux enfants. Sa mort qui a glacé son cœur n'a fait qu'enflammer son amour pour nous. Plus aisément elle détournera les foudres qui menacent nos têtes, et plus aisément aussi elle obtiendra les faveurs du Ciel pour nous. Ainsi, consolons-nous et tâchons de suivre les exemples qu'elle nous a tracés en si gros caractères.

« Je n'ai pas encore reçu de réponse d'Olivier; j'en attends une de jour en jour.

« Je suppose que ces Dames te permettront bien d'écrire à un pauvre frère qui se voit éloigné du sein de sa famille chérie. Tâche de me donner des nouvelles de mon cher papa.

« Que Dieu, qui a bien voulu répandre le deuil et l'affliction parmi nous, veuille aussi nous donner ses consolations intérieures et la paix de l'âme.

« Mes respects à mon cher père.

« Adieu. Oui, nous allons tous à Dieu et nous serons bien dédommagés des peines de cette malheureuse vie.

Ton tendre frère,

NAPOLÉON BUREAU,

écolier. »

Une autre lettre non moins touchante, est la suivante reçue de son autre frère l'Honorable J. Olivier Bureau.

CHAMBRE DU SÉNAT, No 10

Ottawa, 25 février, 1880.

« La Rév. Mère S. Henri,
Supérieure au couvent des Ursulines,
Trois-Rivières.

« *Ma très chère sœur,*

« Je te remercie des bons souhaits que tu me fais à l'occasion de mon 60^{ème} anniversaire, le 6 du courant. Je conserverai précieusement l'image que tu me donnes : « L'Unique consolation de l'âme prisonnière. »

« La bonne Mère St-Xavier a eu la faveur de communiquer avec un prédestiné.

« Je te rappellerai ce qui s'est passé un jour, dans l'église des Trois-Rivières.

« Le père St-Pierre dit Lapierre faisait ce jour là, selon son habitude, le chemin de la Croix pour sa fille chérie, Emélie, ma femme décédée, lorsqu'il fut interrompu dans sa prière. Il entendit distinctement la voix de ma chère Emélie lui dire : « Ne faites plus pour moi le chemin de la Croix. Je suis au ciel. » Ce pieux serviteur alla trouver Monseigneur Cooke qui lui dit d'obéir à la voix de son enfant bienheureuse.

« Je crois fermement, ma chère bien aimée sœur, qu'il y a un lieu d'expiation avant d'arriver au ciel ; mais la miséricorde de Dieu est infinie. Si un verre d'eau offert en son nom suffit pour éteindre les feux de l'enfer, nous ne devons pas voir approcher la mort avec trop de terreur. N'a-t-il pas dit au bon larron sur la croix qui était repentant : « Vous serez aujourd'hui même au ciel avec moi. »

« Notre pieuse mère nous avait inspiré un culte particulier pour la sainte Vierge, et je dois te dire, ma très chère sœur, que, par son intercession, j'ai été protégée

miraculeusement, bien des fois, tout indigne que j'étais. Comprenant notre insuffisance et notre indignité, nous n'osons pas toujours nous adresser directement à Dieu et nous supplions la Vierge immaculée, Mère de J. C., d'intercéder pour nous et d'être notre avocate auprès de la divine Trinité. Si les prières que nous adressons directement à Dieu ne lui sont pas toujours agréables, les prières de la Mère de J. C. finissent toujours par triompher. Pour vous, servantes chéries de Dieu, que vous êtes heureuses ! Vous avez un bonheur sensible à prier Dieu continuellement et Dieu vous exauce presque toujours.

« Offre aux bonnes Mères de votre communauté mes meilleurs souhaits. Je leur demande de prier Dieu pour moi afin que je remplisse dignement mes devoirs publics, pour la plus grande gloire de Dieu et le bonheur de notre cher Canada.

« Je suis pour la vie, ma très chère sœur,

Ton dévoué frère,

JACQUES OLIVIER BUREAU. »

La lettre suivante, écrite par notre regrettée Mère à son neveu, à l'occasion de son départ pour Manitoba, est une preuve de plus que la religion ne détruit pas les sentiments de cœur.

MONASTÈRE DES URSULINES,

Les Trois-Rivières, 7 fév. 1882.

« *Mon bien cher Neveu,*

J'ai appris que tu pars aujourd'hui même pour Manitoba. Je ne suis pas sans prendre une large part à l'affliction de la famille ; l'absence d'un membre chéri assombrit tant le foyer domestique !...

« L'intérêt et l'affection que je te porte, mon cher neveu, m'ont fait penser à toi bien souvent et spécialement ce matin, où j'ai demandé, à la messe et à la communion, mille et mille bénédictions en ta faveur.

« Ton père a dû te donner de sages avis, j'en suis persuadée ; sois-y fidèle, mon cher enfant. Tous les pays et surtout ceux de l'Ouest sont semés d'écueils ; tant d'autres y ont fait naufrage, et tu y seras exposé de même. Oh ! garde ta foi intacte, choisis bien ta société ; aime et pratique les devoirs si consolants de la religion ; c'est là seulement, tu le sais, que se trouve le vrai bonheur.

« Ce sont, mon cher neveu, des conseils de l'amitié ; j'y joins un petit scapulaire que je te prie de porter sur toi et qui te parlera, j'espère, de l'affection d'une vieille tante qui te suivra en esprit, qui t'aimera toujours, et qui se dédommagera ainsi du plaisir qu'elle aurait eu de te voir avant ton départ.

« Que le Cœur de Jésus, que le Cœur de Marie, à la garde desquels je te remets, te protègent, te conduisent et te ramènent un jour ; qu'ils consolent tes bons parents, et bénissent toute la chère famille, que je salue bien cordialement, en me souscrivant,

« Mon cher Neveu,

Ta tante affectionnée,

SR ST-HENRI, *Supr.* »

fa
d.
sa
m.
cc

co
fa
de

m'
j'a
et,

CHAPITRE XIX

Dans la barque de sainte Ursule

SOMMAIRE :—MÈRE MARIE ST-CYR DE S. JEAN-BAPTISTE.—MÈRE PHILOMÈNE PROVOST DE M. DE L'ASSOMPTION.—MÈRE ADÈLE GUILLEMETTE DE MARIE DES ANGES.—MÈRE PHILOMÈME GARCEAU DE LA VISITATION.—MÈRE ELISE ROBICHON DE SAINTE-HÉLÈNE.—MÈRE ADÉLIA LUPIEN DE M. DU SAINT-ESPRIT.—LES ADIEUX D'UNE NOVICE.—MÈRE PHILOMÈNE BEAULIEU DE M. DE LA PRÉSENTATION.—MÈRE ANNA PANNETON DE SAINT-PHILIPPE.

Mère Marie St-Cyr de St-Jean-Baptiste

Au village de Nicolet, le 3 novembre 1832, dans une famille bénie, naissait une enfant, une petite Marie, qui devint notre Sœur St-Jean-Baptiste. Plusieurs frères saluèrent avec joie son entrée au foyer ; mais pour la mère, on conçoit avec quel amour, elle pressa sur son cœur sa première fille.

De bonne heure, les inclinations pieuses de Marie commencèrent à poindre. Grave jusque dans son enfance, elle n'eut toujours que du dégoût pour toute espèce de jeux.

« Je n'avais que huit ans, nous dit-elle, lorsque maman m'avertit que si je voulais avoir une robe d'indienne, j'aurais à la coudre moi-même. » Le marché fut accepté et, depuis ce jour, elle n'eut plus d'autre modiste. Assise

après de sa mère, son aiguille agile acquit cette perfection qui fit notre admiration et qui rendit de si bons services à notre communauté. Les passe-temps futiles et les amusements frivoles furent également écartés de sa vie.

M. le Curé Fortier avait établi, dans la paroisse, la Congrégation des Enfants de Marie ; Mademoiselle St-Cyr en fut nommée présidente. De cette époque date sa vocation à l'apostolat : elle voulait faire du bien aux âmes.

Avec quel bonheur elle nous rappelait les exercices de sa pieuse Congrégation, les douces consolations goûtées au pied de l'autel de Marie.

Son frère Dominique, à qui elle était sincèrement attachée, était entré dans la carrière de l'enseignement et débutait par l'école de Sainte-Anne de la Pérade.

Sa sœur s'offrit spontanément à lui servir de ménagère. Écoutons M. St-Cyr lui rappeler ce souvenir dans ces lignes émues : « Je ne crois pas avoir passé une journée sans avoir pensé à ma chère Mary, si bonne et si pieuse, toujours si empressée à prévenir mes désirs. Le beau temps que tu as passé avec moi dans cette maison d'école où j'ai enseigné durant vingt-sept ans, et dont on voit encore les ruines ! »

Dans cette quasi réclusion, Mademoiselle St-Cyr étudiait sa vocation, et elle travaillait sérieusement à sa perfection. Lorsqu'elle vint au pensionnat, elle était déjà habile dans l'art du combat spirituel, déjà expérimentée dans la science de la douleur, car elle partageait toutes les peines du foyer domestique... et quelle famille n'en a pas ? Elève studieuse, appliquée, elle ne tarda pas à gagner la confiance et l'estime de ses maîtresses et l'approbation de M. le Chapelain.

Le Très Révérend M. F.-X. Loranger était aussi sévère pour les élèves que pour les religieuses. Marie se trouva bien de cette direction énergique : elle se laissa façonner

à la guise du Père. Lorsqu'elle entrera au Noviciat, on la surnommait une *règle vivante*.

« Vivre de règle », telle fut la devise de la novice qui, le 11 août 1854, avait échangé les livrées du monde pour le voile blanc qui la fiançait à Jésus.

Alors que la communion quotidienne n'était pas encore établie—les constitutions ne demandant que celles du dimanche et du jeudi—la fervente novice n'en omettait aucune. C'était, paraît-il, chose difficile. Toute infraction à la règle entraînait *inévitablement* la privation du Pain des forts. Son énergie, sa fidélité, son amour du travail lui méritèrent la confiance de la communauté. Elle fut élue dépositaire.

Encore jeune religieuse, une épreuve bien sensible lui fut ménagée par le Ciel. A la suite d'une saignée, elle perdit la voix qu'elle ne recouvra plus. Cette privation lui fut d'autant plus pénible que—nous l'avons dit—son ambition était de vivre de règle. Cette maladie la jeta du coup hors du chœur, pour sa vie entière. Douée jusque-là d'une voix juste et agréable, elle chantait les louanges du Seigneur ; son infirmité devint sa croix, mais elle l'accepta en bonne religieuse.

L'enseignement lui fut aussi interdit. Cependant, nommée Maîtresse Générale de l'Externat, elle fit encore du bien à son petit troupeau. Ses anciennes élèves lui sont restées très attachées, et, quelque temps avant sa mort, elle sont venues lui dire une dernière fois leur reconnaissance.

M. Onésime St-Cyr, l'un de ses frères, était prêtre, religieux de la Croix, au collège de Saint-Joseph de Memramcook, N.-B., où il rendait de grands services. Mère St-Jean apprend sa mort prématurée. On sait quels liens unissent un frère et une sœur ; mais lorsque ces chaînes de l'amitié fraternelle sont resserrées par celles de la religion, les deux âmes n'en font plus qu'une ; bien vive fut donc la douleur de Mère St-Jean, en apprenant la mort de ce frère aimé. Il allait l'attendre au ciel.

Elle eut le bonheur de voir un de ses neveux monter à l'autel et plusieurs de ses nièces se consacrer au Seigneur ; elle aimait tous ses parents, mais « son curé ! » ses jeunes vierges ! elle les suivait de l'âme et du cœur... elle les voulait bien blanches et bien pures ses colombes... et pour le ministre de l'autel, comme pour les épouses de Jésus, elle récitait des *Ave Maria*.

Une heure décisive va sonner dans sa vie. En 1875, les religieuses des Opelousas, au sud de la Louisiane, demandent de l'aide.

Elles sont pauvres, elles sont peu nombreuses ; leur établissement périclité. La mère de Chantal, alors supérieure, et qui connaissait la vertu éprouvée de Mère St-Jean, lui offrit de faire partie du détachement qu'elle allait diriger vers le sud. Cette dévouée Mère avait aussi l'espoir qu'un changement de climat pourrait avoir un heureux effet sur les cordes vocales de la future missionnaire. Mère St-Jean accepta généreusement la mission qu'on lui proposait. Plus âgée que ses deux autres compagnes, elle fut une mère pour elles, veillant sur leurs moindres besoins, les assistant avec charité. Mère Marie de Jésus, qui était une des missionnaires, nous dit : « Elle se serait ôtée le pain de la bouche pour moi. » Sa sollicitude s'étendait à tout, et, pour être en pays étranger, elle n'entendait pas qu'il y eût des accommodements avec dame nature. La règle ! la règle ! en Louisiane comme au Canada ! C'était son cri du cœur. Qui dira le martyre qu'elle endura en se trouvant dans la quasi impossibilité de l'accomplir, les circonstances étant des plus pénibles. Ses lettres à ses supérieures attestent ses souffrances intimes. C'est alors que le Père Caron l'encourageait en la nommant « sa bijoutière du ciel. » Elle polissait sur cette terre lointaine des bijoux pour sa couronne immortelle.

Revenue dans sa communauté, après deux années d'absence, elle rendit encore de bons services comme

infirmière, lingère et sacristine. Ce dernier emploi s'alliant si bien à sa piété, lui procura de douces consolations. Jamais, bon Jésus ne fut servi avec plus de propreté, de soin et d'attention. Il faut bien l'avouer, son exigence sur ce point fit plus d'une fois le désespoir des blanchisseuses : un pli, un froissement quelconque pour le linge d'autel excluait l'entrée du malencontreux morceau dans les tiroirs embaumés de sainfoin de la sacristie. Tout reluisait dans son cénacle.

Dieu va exiger un nouveau sacrifice. Les yeux de Mère S. Jean s'affaiblissaient. Elle dut renoncer à ses occupations. Elle était menacée de cécité. Comme il était triste de voir cette pauvre Mère, dont l'âme était attirée par l'Esprit-Saint à une vie de solitude et de silence, de la voir privée de lectures spirituelles. Désormais elle dut recourir à la charité de ses sœurs. Tous les matins, elle priaït une jeune sœur de venir, à la salle de communauté, lui faire un quart d'heure de lecture spirituelle.

« Je vais devenir aveugle disait-elle, mais c'est la volonté de Dieu. *Fiat!* » Rien de changé dans ses exercices de piété. Elle était fidèle à suivre tous les points de la règle qui n'étaient point incompatibles avec ses infirmités. Le soir, avant l'heure de la méditation, elle se tenait à la porte de sa cellule, guettant le passage d'une sœur pour se faire lire son point d'oraison. Nous ne saurions dire combien de fois par jour, ses doigts passaient et repassaient sur les *Ave* de son rosaire. Son chapelet ! Il resta son arme favorite jusque sur son lit de mort.

Au mois de décembre 1897, l'hydropisie du cœur se déclara et elle souffrit de grandes douleurs, mais avec une patience qui fit notre admiration. Au mois de janvier, elle fit ses adieux à sa famille, n'oubliant aucun des membres, leur donnant à tous rendez-vous au ciel. Ce fut à travers ses larmes qu'elle dicta des pages émues où elle avait fait passer tout son cœur. Les réponses affectueuses, chrétiennes et résignées qu'elle en reçut furent

une de ses dernières joies ici-bas. « Comme ils sont bons ! Comme ils sont bons ! Que Dieu les récompense ! Ces chères nièces m'aiment bien ; moi aussi, je les aime. Dites-leur qu'au ciel je ne les oublierai pas. »—Puis elle demanda à notre chère Mère Supérieure de leur donner, après sa mort, un petit souvenir, « quelques images que vous trouverez, Mère, dans telle ou telle boîte. »

Détournant ensuite ses yeux de la terre, elle les fixa au ciel. Elle demanda à recevoir les derniers sacrements. Cet acte accompli, ce fut une consolation pour elle ; elle s'attendait à mourir subitement, et elle voulait être munie du céleste viatique. Ses souffrances étaient grandes ; cependant, pas une plainte... L'asthme, unie à l'hydropisie du cœur, la privait du sommeil : elle n'avait pas de position pour reposer. Le médecin la visitait régulièrement. Le 25 février 1898, il dit : « Mère St-Jean est bien faible. » Le même jour, à une heure, la communauté se rendit auprès de la chère malade pour prier. Cette visite lui fit plaisir. Elle remercia notre bonne Mère Supérieure, puis elle lui dit : « Maintenant, il me semble que je me trouve mieux. Je crois que je vais reposer. » Elle resta seule avec sa garde-malade. Cette dernière ayant mis un pied dans la chambre voisine s'entendit appeler : un instant plus tard, Mère St-Jean n'était plus. Plusieurs fois durant la maladie, et la veille de sa mort elle avait reçu Jésus en viatique ; elle était, depuis un mois, voisine du tabernacle. Le doux Sauveur avait béni son heure dernière ; sa servante avait cessé de souffrir. Au ciel, elle allait jouir pour une éternité. Réunies auprès de son lit mortuaire, ses sœurs prolongèrent leurs prières. Elle était belle ; sa figure reposée avait conservé l'éclat de ses couleurs et on eût dit qu'elle souriait à une céleste vision.

C

a
m
G
Mfo
l'à
ca
depa
vie
rar
tro
rie
nor
de
saS
l'Ac

Sai

Qué
«Riv
«
son

Mère Philomène Provost de Marie de l'Assomption

Au registre des baptêmes de la paroisse de Saint-Charles, rivière Boyer, nous lisons :

« Ce douze septembre 1838, par nous prêtre soussigné, a été baptisée Marie-Philomène, née ce jour, du légitime mariage de Marcel Provost, agriculteur, et de Marie Gosselin. Le parrain, Joseph Provost; la marraine, Marie-Perpétue Ruel.

J.-B. PERRAS, *prêtre.* »

La famille qui présentait cet enfant au baptême, était foncièrement chrétienne. Le grand père de Philomène, à l'âge de quatre-vingts ans, par esprit de pénitence, en carême, couchait sur la dure et ne mangeait qu'un bol de gruau, vers le soir.

Sa mère avait voulu se faire religieuse. Elle se maria par obéissance à son confesseur. Après avoir mené une vie très pieuse, cette fervente chrétienne mourut à quarante-cinq ans, laissant, pour la pleurer, son bon mari, trois garçons et quatre filles : Marie, célibataire, Henriette, religieuse Ursuline à la Nouvelle-Orléans, sous le nom de St-Charles, Sophie, Madame Gobert Guenette, de Lévis, et Philomène, âgée de treize ans à la mort de sa mère.

Sur un écrit trouvé dans les papiers de Mère M. de l'Assomption, on lit les dates suivantes :

« J'ai fait ma première Communion, dans l'église de Saint-Charles, le 22 juillet 1849.

« J'ai été confirmée dans l'église des Ursulines de Québec, le 22 mai 1853.

« Je suis entrée au Monastère des Ursulines des Trois-Rivières, le 12 août 1856.

« J'ai fait profession, sous le nom de S. M. de l'Assomption, le 25 novembre 1858. »

Cette bonne sœur, par tempérament, était portée au scrupule. Ce fut son martyre. Ayant un cœur d'or, beaucoup de politesse, et charitable dans toute l'acceptation du mot, elle s'ingénia pour porter seule sa croix, sans en laisser tomber la moindre parcelle sur les autres—le confesseur excepté. Sa grande bonté de cœur faisait que toutes ses prédilections étaient pour les pauvres et les déshérités. Dans l'office de portière, elle avait une clientèle assez disparate. Rien de touchant comme le récit de quelques faits qu'elle nous a racontés. Ses protégés se secouraient mutuellement.

Une vieille personne, qui venait chercher ses repas à l'issue de ceux de la communauté, blanchissait un écolier pauvre. La Mère Supérieure fournissait le savon.

Ces bons rapports avec ses protégés se continuaient longtemps dans la vie, et rien de touchant comme ces gerbes de fleurs que des mains sacerdotales ont déposées sur sa tombe.

« Jamais, nous dit l'un d'eux, je n'oublierai sa charité, sa compassion et sa bonté pour moi. Elle m'appelait « l'enfant gâté de la Providence », car j'ai fait mes études par protection, et bien que je n'eusse pas un sou, je n'ai manqué de rien.

« Tous les jours, au saint autel, je fais mémoire de mes bienfaitrices.

« Je me suis hâté de dire la messe pour le repos de l'âme de Mère de l'Assomption. »

Mais, nous avons anticipé.

Maîtresse générale de l'Externat, elle se dévoua à toutes ses élèves ; toutefois sa grande préoccupation était pour celles qu'elle soupçonnait ne pas avoir déjeuné, le matin. Pour une raison ou pour une autre, elle les gardait à dîner. « Au moins, se disait-elle, elles auront eu un bon repas dans la journée.

Son zèle pour le salut de ces petites âmes était brûlant, enflammé.

S
cou
ent
mig
aup
E
des
I
nos
à l'E
rage
rieur
mort
son c
sous
de la
D
souff
geuse
mieu
Ell

M

Mè
monas
Batis
La r
des Ar
cuisine
animé,
de lon
Victim
fut cell
nesse, c

Sa santé frêle et délicate n'eut jamais raison de son courage et de son énergie. Que de fois, après une nuit entière passée dans l'insomnie causée par de douloureuses migraines, on la vit quand même, le matin, à son poste, auprès des élèves.

Elle aimait les enfants, et elle en était aimée ainsi que des parents.

Deux de ses tantes maternelles, Mère S. Claire, chez nos Mères Ursulines de Québec, et la Mère S. François, à l'Hôtel-Dieu, lui écrivaient fréquemment pour l'encourager, sur la route ardue du ciel, car ses peines intérieures étaient bien grandes. Une autre de ses tantes était morte, à ce même Hôtel-Dieu, à dix-huit ans, victime de son dévouement pour les pestiférés. Sa sœur Henriette, sous le nom de S. Charles, était Ursuline chez nos Mères de la Nouvelle-Orléans.

Dans sa dernière maladie, qui fut extraordinairement souffrante, elle fut toujours affable, patiente et courageuse. Écrivant à ses sœurs, elle leur disait qu'elle était mieux soignée que ne pouvait l'être la reine d'Angleterre.

Elle mourut le 13 juin 1892.

Mère Adèle Guillemette de Marie des Anges

Mère de Chantal, supérieure, avait une nièce au monastère, Adèle Guillemette, née à Sainte-Geneviève de Batiscan.

La novice fit profession, en 1861, sous le nom de S. Marie des Anges, et fut placée, par sa tante, dans l'office de la cuisine. Rayonnante de santé, grande et forte, le teint animé, elle était constituée pour servir la religion pendant de longues années. Les apparences sont décevantes. Victime d'agréable odeur, elle sera immolée. Sa prière fut celle-ci : « Mon Dieu, acceptez le sacrifice de ma jeunesse, de mes espérances et de ma vie, mais donnez de

longues années à notre vénéré Père Caron. Ce vertueux prêtre était alors malade.

On vit tout à coup cette tendre fleur, jusqu'alors fraîche et vermeille, se pencher tristement sur sa tige, puis, se faner, et, après trois semaines de maladie, disparaître du jardin mystique où elle avait attiré les regards du divin Époux. Des larmes, des regrets furent donnés à notre sœur victime.

Son décès arriva le 25 octobre 1865.

Notre Révérend Père, parfaitement rétabli, disait que S. Marie des Anges lui avait volé son tour.

Mère Philomène Garceau de la Visitation

Cette excellente religieuse fut enterrée le 7 octobre 1870. Son frère, le Rév. Chs Garceau, curé de St-Pierres-Becquets, chanta le service. Nous lisons au livre des « Annales. »

« Les quatorze années que Mère de la Visitation a passées au monastère peuvent être comptées comme une longue carrière. L'activité de cette fervente religieuse lui fit mettre ses talents à profit, et son rare dévouement à toutes les œuvres dont elle était chargée en assurait le succès.

« Elle était première chantre lorsque nous fûmes obligées d'échanger l'ancien *Graduel* et l'ancien *Vespéral* pour les nouveaux; ce qui demandait une étude journalière. Sœur M. de la Visitation s'y appliqua de tout son cœur : elle donna des leçons aux religieuses de la communauté et ensuite aux novices. Dieu bénit son travail et elle forma une belle classe de plain-chant.

« Elle était robrière des religieuses et maîtresse d'ouvrage au Pensionnat. Son activité ingénieuse et son assiduité au travail lui permirent de remplir ces deux offices.

m
ar

Sai
l'ai
ne
dar
ang
son
la r
ter
que
con
lent
tem
à se.
Elle
1878

M.
dout
instr
cour.
Ct
trava
sa pr
dant

« Cette chère Sœur s'est dépensée au service de la communauté. Elle emporte nos affectueux souvenirs et nos amers regrets. »

Mère Élise Robichon de Sainte-Hélène

Il est doux de faire revivre la pieuse mémoire de Mère Sainte-Hélène. Éprise de l'amour de Notre-Seigneur, elle l'aima dans les enfants. « Jamais, nous avouait-elle, je ne me sens plus en présence de Dieu que lorsque je suis dans ma classe. Je vois chaque élève assistée de son bon ange et ce spectacle me ravit. » Les enfants appréciaient son enseignement et elle avait autorité sur elles. Lorsque la maladie de poitrine, dont elle mourut, la força de quitter les classes, elle fut sacristine. C'est dans cet emploi que Jésus la prit pour l'amener au ciel. Sa fin fut belle comme le radieux crépuscule d'un soir d'été. Lentement, lentement, elle descendit vers la tombe. C'était au printemps. Une autre malade, une voisine de lit, se mourait à ses côtés. Mère S. Hélène lui survécut de trois jours. Elle s'eteignit paisiblement le mercredi saint, 16 avril 1878.

Mère Adélia Lupien de Marie du Saint-Esprit

Mère du Saint-Esprit était éminemment douée sous le double rapport de l'esprit et du cœur. Ayant reçu une instruction très complète, elle était chargée des élèves du cours gradué, et son enseignement était apprécié.

Chez elle, la science ne desséchait pas le cœur ; elle travaillait à sa perfection et craignait toujours de perdre sa première ferveur. A une élève qui lui demandait, pendant la récréation, si cela lui coûtait de se lever à 4

heures.—« Certainement, répondit-elle, mais j'en suis bien aise. C'est mon premier sacrifice du jour et je l'offre à ma Mère du ciel, sous l'emblème d'une rose blanche. »

Au mois de mai 1877, elle pria la sainte Vierge, par la récitation quotidienne de l'office de l'Immaculée Conception, de la faire mourir, si les hautes études auxquelles elle se livrait devaient lui faire perdre la moindre grâce de l'esprit religieux.

Le 13 avril suivant, elle laissait cette pauvre terre et s'en allait au ciel consommer ses noces mystiques avec Notre-Seigneur. Sa mort causa de grands regrets dans la communauté. Elle n'avait pas encore trente ans et elle en comptait dix de profession religieuse.

Ce décès arriva le samedi, veille des Rameaux. Mère Sainte-Hélène la suivit trois jours après. Les services furent chantés au pluriel et la même fosse très profonde reçut les deux cercueils.

Parmi les nombreuses condoléances reçues au monastère à l'occasion de cette mortalité, nous citerons les lignes suivantes :

**A la mémoire d'une compagne de classe, la Révérende Mère
M. du Saint-Esprit, Ursuline, décédée le 13 avril 1878**

Épouse de Jésus, loin de nous tu t'envoies;
Comme une moissonneuse, au jardin choisissant
Les plus suaves fleurs, les plus blanches corolles,
Le trépas t'a prise en passant.

Tu t'en vas, ô colombe, à la vie éternelle!
La neige, autour de nous, cesse de châtoyer
Et ton front, neige aussi, disparaît avec elle
Au premier souffle printanier.

L'immortalité vient réclamer ta jeunesse,
Les jours de ton exil sont pleins, Adélia,
Et ton dernier soupir est un cri d'allégresse,
Un radieux Alléluia !

Le.

no
au

Oh ! dis-moi les clartés de ton heure dernière,
L'ineffable douceur de l'approche de Dieu,
Quand, rompant les liens, ton âme prisonnière,
Va dire le suprême adieu. . .

Sous les dalles du cloître, ô pâle et douce amie,
Paix à toi, rêves d'ange à ton dernier sommeil !
Dans l'extase divine où tu t'es endormie,
Attends le glorieux réveil.

ÉLISE B. LARIVIÈRE.

Les Trois-Rivières, 3 mai 1878.

Celle qui pleurait ainsi notre regrettée sœur avait été novice. Après son départ du cloître, on trouva ses adieux au pied du crucifix.

A mon Luth, à mes Mères, à mes Sœurs

Toi, qu'au bras de la croix, je venais de suspendre,
Toi, qui ne devais plus sous mes doigts résonner,
Puisque le ciel le veut, Luth, je viens te reprendre,
Et pour ne plus jamais, jamais t'abandonner ! . . .

Naguère, tu donnais l'essor à mes pensées,
Tu charmais mes loisirs, oh ! charme-les encor ;
Puisqu'il faut revenir sur les heures passées,
Prends, ô luth bien-aimé, prends ton premier essor.

Demain, je dois quitter ce séjour solitaire ;
Dieu m'y voulait parler dans le secret du cœur ;
Et maintenant, je pars, je reprends sur la terre,
Le chemin. . . . le chemin peut-être du malheur.

Ah ! quand j'ai salué les murs de cette enceinte,
Quand j'en franchis le seuil, avec bonheur, un soir,
Heureuse, je goûtai l'encens de leur paix sainte ;
Et voilà que je pars pour ne plus les revoir. . .

O Mères, et vous, sœurs, qui fûtes mes compagnes,
Vous que je dois bientôt, bientôt, hélas ! quitter,
Si je ne vous suis pas sur les saintes montagnes,
Oh ! de cœur avec vous, du moins je veux rester !

Oui, tout bas, une voix vient de dire à mon âme :
 « Ferme ton aile au cloître, il n'est point ton destin »
 Mais vous, dont la pensée m'est un si doux dictame,
 Gardez mon souvenir, puisque je pars demain.

ÉLISE LARIVIÈRE.

Mère Philomène Beaulieu de Marie de la Présentation

Mère de la Présentation, très habile en toute espèce d'ouvrage, a bien servi sa communauté. Son zèle pour soutenir le chœur et pour enseigner le plain-chant aux novices a fait longtemps notre édification. Son bonheur fut grand quand l'église fut reconstruite et embellie. Elle ne se donna de repos que lorsqu'un orgue y fut placé. Elle prit des arrangements avec son frère, M. Beaulieu, constructeur d'orgues, à Philadelphie, qui vint installer le nôtre.

Elle était poète et prêtait volontiers son concours à toutes nos fêtes de famille ; mais elle aimait surtout à improviser des cantiques.

Sa dernière maladie fut très souffrante. Dieu prolongeait sa vie et l'abreuvait d'amertumes. . . « Quel motif d'entière confiance ! On n'épure que ce qui doit servir, on ne bat que le fer qu'on doit utiliser, on ne ravive que la plaie qu'on veut guérir. » ⁽¹⁾

Ses dernières paroles furent celles du *Salve Regina* que toute la communauté récitait avec elle, au soir du 5 août 1901.

(1) Mme Swetchine, Oeuvres et Méditations.

de.
rer
du
vo
nes
tor
per
Sai
si e
pre
S
Pro
S
un
piét
frèr
entr
sain
I
PP.
ard
I
néar
touj
U
une
musé
et sc
que

Mère Anna Panneton de S. Philippe

Cette religieuse avait le beau surnom de « bras droit des Supérieures. »

En effet, si occupée fût-elle, jamais elle ne refusa de remplacer une maîtresse de classe, de prendre un travail du dehors, d'être de telle ou telle corvée.

Un jour qu'on la félicitait de sa bonne volonté : « Que voulez-vous ? je suis ma Sœur bouche-trou. »

C'était une belle âme visitée par l'épreuve dès sa jeunesse. Sa mère, Adélaïde Pratte, mariée à Philippe Panneton, était morte avant l'entrée d'Annie au couvent et elle perdit son père lorsqu'elle était novice. La pauvre Sœur Saint-Philippe se demandait, comme l'aînée de la famille, si elle ne devait pas retourner au logis paternel, pour prendre soin de ses frères et de ses sœurs.

Sur le conseil de Mgr Cooke, elle les abandonna à la Providence qui veilla sur eux.

Son frère Joseph, zouave pontifical, fut, dans la ville, un modèle de vertus, par son assiduité au travail, sa piété exemplaire, sa charité envers les pauvres. Aussi le frère et la sœur s'entendaient-ils à la perfection. Leur entrevue au parloir ressemblait quelque peu à celle de saint Benoît et de sainte Scholastique.

De son côté, Lucien, frère coadjuteur, chez les RR. PP. Jésuites, consolait l'âme de sa sœur religieuse par ses ardents désirs de la perfection chrétienne.

D'une faible constitution. Sœur S. Philippe suivit néanmoins la communauté, travaillant selon ses forces, toujours gaie, aimable, empressée.

Un acte de charité à mentionner, parce qu'il a duré une vie entière, est la mission qu'elle s'était donnée d'amuser les malades à la récréation. Tous les jours, midi et soir, elle se rendait auprès de Mère S. Clotilde, lorsque cette bonne Mère fut affligée de surdité, et elle lui

racontait les faits du jour ou des anecdotes pieuses, toujours de toute la force de ses poumons, pour pouvoir être entendue.

Comme on lui demandait un jour si elle était fatiguée, « Il ne s'agit pas de cela, dit-elle, il faut savoir si cette vénérée Mère a eu une heure de distraction. »

Nombre de personnes venaient se recommander à ses prières. Elle avait une spécialité : elle priait pour assurer des vocations sacerdotales. Ils sont nombreux les prêtres, les religieux qui se reconnaissent redevables à ses prières de la persévérance dans leur saint état.

Le dimanche, elle partait du chœur, le chapelet en mains et elle montait jusqu'au grenier, égrenant des ave. Rendue à une petite fenêtre ayant vue sur le sanctuaire du Cap, elle s'agenouillait et faisait son pèlerinage à Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Nul doute que cette bonne Mère n'ait accueilli avec amour au ciel notre chère Sœur S. Philippe, lorsqu'elle se présenta au seuil du paradis, le 30 juin 1905.

SO.

Et
ancie
miet
neme
des n
T
partie
Les r

CHAPITRE XX

L'Hôpital de 1832-1886

SOMMAIRE:—LES MILITAIRES À L'HÔPITAL.—INCENDIE AU PONT DU ST-MAURICE; UN OUVRIER BRÛLÉ.—MORT ACCIDENTELLE DE M. ALEXANDER HART.—UN JEUNE HOMME PROTESTANT SE FAIT CONDUIRE À L'HÔPITAL POUR MOURIR CATHOLIQUE.—MALADIE INFECTÉE D'UN ALCOOLIQUE.—MORT ÉDIFIANTE D'UN VIEUX FLAMAND.—AUTRES SCÈNES FUNÈBRES.—PLUSIEURS ABJURATIONS.—FAVEUR OBTENUE PAR L'INTERCESSION DE MGR DE ST-VALLIER.—MOUVEMENT DES ADMISSIONS DE 1857-1867.—LES SERVITEURS DE L'HÔPITAL: RÉGIS BOULANGER, ROSE DESPINS, ESTHER DAUPHINAIS.—PENSIONNAIRES EN CHAMBRE: MADAME GAGNON, SOPHIE DAUDELIN ET MADEMOISELLE O'CONNELL.—LES RR. MM. COURVAL ET CÔTÉ VISITENT LES MALADES.—ENQUÊTE SUR L'ÉTAT FINANCIER DE L'HÔPITAL.—RAPPORT DE MGR CARON.—MANDEMENT DE MGR LAFLÈCHE.—EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE.—LETTRE DE MGR LAFLÈCHE.—FIN DE L'HOSPITALISATION DES MALADES.

En 1832, nous recevions douze cents livres de rentes—ancien cours—pour l'Hôpital. Ce furent les dernières miettes des fonds de notre vénéré Fondateur. Le gouvernement donna ensuite une allocation pour le traitement des malades indigents.

Tant qu'il y eut des troupes en ville, la plus grande partie des patients furent des soldats et leurs femmes. Les noms inscrits sur le registre sont pour la plupart an-

glais ou irlandais. Lisons les entrées de 1834 : Elise et Marie-Anne Cauglin, Joseph Thomson, William Clough, William Clarke, Charles Bright, Mary Porter, Mary Kenny, Henry Bentam, Mary Barnon, Betsy Connevely, Joseph Parc, etc.

Cette œuvre d'hospitalisation nous était chère et nous la soutenions, aux dépens de sacrifices de toutes sortes, pour répondre aux vues de notre vénéré Fondateur.

Avec les années, le chiffre des malades et des traitements augmentait et celui des dépenses et des déficits également. Ce qu'on a écrit récemment de l'Hôtel-Dieu de Québec peut très justement s'appliquer à notre ancien hôpital.

« Il est une vérité qu'on ne peut se lasser de répéter, parce que le public ne se lasse pas de l'oublier : C'est que l'hôpital ne fait pas ses frais, et que les religieuses sont, chaque année, obligées de combler le déficit à l'aide de leurs ressources personnelles. » ⁽¹⁾

Le bien moral que nous avons en vue nous soutenait dans cette œuvre.

M. le grand vicaire Cadieux était fier de son Hôtel-Dieu. Dans la demande qu'il fit à l'autorité diocésaine de transférer le séminaire de Nicolet aux Trois-Rivières, un des avantages qu'il fit valoir était celui-ci : « Le collègue sera à la porte d'un hôpital, où pour trente sous par jour, on reçoit tous les soins possibles. » ⁽²⁾

Un dimanche, le 3 septembre 1843, ces soins étaient requis par un pauvre ouvrier qui travaillait au pont du St-Maurice. Transcrivons le vieux récit :

« Un incendie accompagné de circonstances déplorables a eu lieu en ville. Il a été causé par une chandelle qui avait été laissée allumée, dans une des cabanes occupées par les ouvriers, qui travaillaient sur le pont du St-Maurice. Les flammes gagnèrent d'autres cabanes, et, dans

(1) « L'Action Sociale », 25 avril 1911.

(2) M. Cadieux, à Mgr l'évêque de Québec. Sém. de Nicolet, 1 vol. 175.

l'u
le
fe
qu
pr
de
en
Co
éta
Qu
vill
dar
« U
les :
l'ar
qui
bles.
cim
Eze
L
notr
—
(1
veuv.
sieurs
Mada
obten
perro
de suc
D.
Sherb
Cc
M A
Baril.
mour.
Onctic
et Bc
extrao
bonne
aux pi

l'une d'elles, un pauvre charpentier, se trouvant cerné par le feu, passa à travers les flammes pour sauver sa vie ; le feu prit à ses vêtements. Il fut si horriblement brûlé que, porté à l'hôpital, malgré les soins que nous lui avons prodigués, il mourut le lendemain

« Une quantité considérable de bois de construction destiné au pont a été consumé. »

Trop malade pour donner son nom, ce malheureux est entré au registre sous celui « d'un Anglais inconnu. »

Monsieur Alexandre Hart, seigneur de St-Zéphirin de Courval, fut, lui aussi, victime d'un accident mortel. Il était à bord du *Hart*, steamboat qui voyageait entre Québec et Montréal : le vaisseau était alors au quai de la ville. En se promenant sur le pont, M. Hart tomba dans le fond de cale. Se sentant blessé à mort, il cria : « Un prêtre ! un prêtre ! » On le transporta à l'hôpital où les secours religieux lui furent donnés en même temps que l'art et la science s'efforçaient de conserver une existence qui allait s'éteindre. M. Hart mourut des suites de ses blessures, mais en bon chrétien. Son corps repose au cimetière St-Louis, dans le terrain de famille de M. Ezechiel Hart, son frère.⁽¹⁾

Le Révérend T..., ministre de l'Église anglicane, notre voisin, nous demanda un jour de recevoir, à l'hôpi-

(1) La femme de M. Alex. Hart, née Judah, était Juive. Devenue veuve, elle alla demeurer dans sa seigneurie. M. Hart avait fait plusieurs dons à l'église de St-Zéphirin : terrains, ornements d'église, etc. Madame Hart était d'une propreté remarquable et minutieuse. Pour obtenir d'une femme de journée qu'elle lavât, pour la seconde fois, un Perron bien propre, elle lui promit un pain de sucre. « Va pour le pain de sucre ! » s'écria la femme.

Deux fils survivaient à M. Alex. Hart : le Dr David Hart, rue Sherbrooke, Montréal ; et Lewis Hart, notaire, aussi de Montréal.

Coincidence étrange, le 1er avril 1907, M. Henry Hart, neveu de M. Alex., était venu, la veille de son mariage, se confesser à Mgr Baril. Il avait reçu l'absolution, quand tout à coup il s'affaissa. Il mourut dans la chambre de M. notre aumônier, qui lui donna l'Extrême-Onction. Sa famille avait été prévenue ainsi que les docteurs Normand et Bourgeois. Ils assistèrent à ses derniers moments. Cette mort extraordinaire surprit toute la ville, et chacun se demandait quelle bonne œuvre avait attiré, à M. Hart, la grâce de mourir subitement aux pieds du prêtre, après avoir reçu le sacrement de pénitence.

tal, son fils âgé d'une vingtaine d'années, atteint de pneumonie, et qui sollicitait depuis longtemps cette faveur. Le père s'était d'abord opposé à ce désir ; mais, voyant son enfant près de mourir, il s'était rendu à ses instances.

Aussitôt dans son lit d'hôpital, le jeune mourant fit demander Mgr Caron, lui dit sa volonté expresse de mourir catholique, fit son abjuration, reçut la sainte communion et les derniers sacrements. Il expira dans la nuit. L'hospitalière demanda à Mgr Caron ce qu'elle devait dire aux parents qui, le lendemain, réclameraient son corps.

— « Laissez-le aller ; nous avons son âme. »

Ces conversions étaient des coups de la grâce qui jetaient toute la communauté dans les plus vifs sentiments de reconnaissance ; nos sœurs étaient heureuses d'être choisie de Dieu pour être les instruments de sa miséricorde.

Quelquefois la scène était pénible. On amena un jour, à l'hôpital, un pauvre ivrogne dont les chairs tombaient en pourriture. L'infection était si grande que les autres malades en étaient gravement incommodés. Force nous fut de le séquestrer dans une chambre, à l'étage supérieur. Il était si souffrant qu'il criait nuit et jour. Son infirmière recueillait les morceaux de chair qui tombaient de ses plaies. Comme on disait à Mgr Caron, dont la chambre n'était séparée de celle du patient que par une simple cloison, que cela devait lui être pénible d'entendre ces plaintes et ces gémissements, il répondit : « Le malheureux expie. »

Converti, repentant, ce pauvre alcoolique mourut dans la grâce de Dieu.

Le plus souvent, le spectacle était plus consolant. N'est-il pas émouvant le geste d'un vieillard, M. Peterson, qui, en bonne santé, dit à sa famille qu'il s'en va à l'hôpital pour mourir ? On lui représente qu'il est aussi bien qu'à l'ordinaire, qu'on ne comprend rien à sa demande.

I
r
e
a
la
év
ne
vo
d't
de
mé
Ca
M
cul
ans
pré
con
dem
assis
enfa
M
entc
lui f
à une
Ce
viatic
adieu
et s'e
vrair
To
Un
dange
duire

Le vieillard insiste. En arrivant, il avertit les hospitalières qu'il vient se préparer à la mort ; il la sent prochaine et il désire qu'on l'aide à recevoir les derniers sacrements avec le plus de ferveur possible.

M. Joseph Peterson était d'origine flamande. Il avait laissé son pays, pendant les guerres de l'Empire, pour éviter la conscription. Il n'emporta de la maison paternelle que deux gros dictionnaires. Pendant sa fuite, voyant venir des gendarmes, il se cacha sous les arches d'un pont. Les dictionnaires flottaient sur l'eau. Il demeura quelque temps chez un oncle qui lui apprit le métier de pâtissier. En danger d'être pris, il passa au Canada et se fixa à Sainte-Anne de la Pérade, où il épousa Madeleine Lacroix. D'abord boulanger, il devint ensuite cultivateur.

A l'époque où nous l'avons présenté, âgé de cent deux ans, sur la fin de mars 1869, il attendait la mort et se préparait avec confiance à paraître devant son Juge. Sa confession faite, il fit prévenir ses enfants, dont plusieurs demeuraient en ville, de venir le lendemain, à telle heure, assister à son administration et d'amener les petits-enfants.

M. Peterson, vêtu de ses plus beaux habits, était entouré des siens qui, tenant un siège ardent à la main, lui formaient une couronne étincelante. Aucun ne croyait à une mort prochaine.

Ce qui arriva pourtant. Le vieillard reçut le saint viatique avec une foi touchante, puis, ayant fait ses adieux à ses enfants et les ayant bénis, il ferma les yeux et s'endormit dans le Seigneur le 31 mars 1869. ⁽¹⁾ C'était vraiment la mort du juste.

Toutes les morts ne ressemblaient pas à celle-là.

Un pauvre homme était venu échouer en ville. Tombé dangereusement malade, le Dr Badeaux l'avait fait conduire à l'hôpital.

(1) Registre paroissial.

Docile aux désirs de ses infirmières, le patient avait fait sa paix avec Dieu ; il avait même accepté la mort avec résignation, mais bien résolu d'en retarder le moment le plus qu'il pourrait. Après une grande faiblesse, il s'assit sur son lit et croisant les bras sur sa poitrine, il dit :

—Tiens bon, mon âme, on ne mourra pas encore !

Une nouvelle faiblesse le fit retomber sur ses oreillers. Revenu à lui, il se releva disant de nouveau : Tiens bon, mon âme, on ne mourra pas encore !

Malgré le sérieux de la situation, la scène tournait au comique. Il eut la force de se répéter pour une troisième fois, son fameux « Tiens bon. »

Mais une dernière faiblesse le laissa insensible. Il était entré un peu malgré lui dans son éternité.

Un autre, un vieillard, celui-là bon chrétien, après avoir été administré, reçu le saint viatique, les indulgences de la bonne mort et avoir fait son action de grâces, dit : « J'ai bien le temps de tirer une touche. Donnez-moi ma pipe. »

On la lui remit tout allumée. A la dernière bouffée, il inclina la tête, nous rendit sa pipe — sa bonne amie — et il mourut. Pour lui, la mort étant obligatoire, il était allé à ce devoir comme on se rend à la messe du dimanche.

Le 1er mai 1878, Madame Joseph Burck, née Rosalie Trudeau, fait sa première communion à l'âge de 88 ans.

Le 13 mai 1878, un autre vieillard est confirmé avec nos élèves à l'âge de 87 ans.

Il y eut plusieurs abjurations à l'hôpital.

John Hughes, arrivé des chantiers les pieds gelés, fut guéri et, de protestant se fit catholique. Le Dr Badeau disait : « Le bon Dieu gèle le corps pour réchauffer l'âme. »

Madame Richardson, catholique mariée à un protestant, n'avait pu élever sa famille dans sa croyance, son mari s'y étant opposé. Après la mort de M. George Richardson, mécanicien, trois de ses filles se firent instruire des vérités de la religion et abjurèrent. La plus jeune âgée de neuf

a.
fe
a
di
R
à
pr
18.
fév
da
la c
un
Ch.
«
St-
«
suij
«
plus
troi,
nom
de re
le p
hôpi
sensi
« J
de Sa
encor
cet ét
était c
d'obte
vions
année,
De plu

ans, quand on la contrariait, disait : « C'est bien, je ne me ferai pas canadienne. » Un jour vint cependant où elle fut aussi catholique.

Madame Lees, âgée de quatre-vingts ans, était très difficile à soigner. Personne ne pouvait la contenter. Le Rév. M. Jenkins, ministre anglican, conseilla de la mettre à l'hôpital : « Il n'y a que des religieuses qui puissent en prendre soin. »

De fait, la vieille dame nous fut amenée le 21 décembre 1884. Elle se trouva satisfaite, heureuse, et, au mois de février 1885, elle demandait à se faire catholique. Les dames protestantes de la ville ayant appris cela, vinrent la chercher pour la conduire, malgré elle, à Québec, dans un hôpital protestant.

L'écrit suivant trouvé dans les papiers de Mère de Chantal a sa place ici.

« A la mémoire de notre vénéré fondateur, Mgr de St-Vallier.

« Dans l'hiver de 1866, les affaires de l'hôpital, par suite de nombreux déficits, nous inquiétaient. »

« La subvention du gouvernement—devenue de plus en plus nécessaire—ne nous était pas payée. On diminuait l'octroi, et les commissaires ne songeaient qu'à restreindre le nombre des malades admis à l'hôpital. Il était pénible de refuser les membres souffrants de Notre-Seigneur, et le peu d'intérêt, que prenait la ville au soutien d'un hôpital qui existait depuis deux cents ans, nous était bien sensible.

« Je m'adressai donc à notre vénéré fondateur, Mgr de Saint-Vallier, lui demandant de bien vouloir s'intéresser encore à un établissement qui était son œuvre ; et que si cet établissement devait procurer la gloire de Dieu, s'il était de son adorable volonté qu'il fût continué et soutenu, d'obtenir des secours. Quelques jours après, nous recevions \$895.50, et, au mois de septembre de la même année, \$548.00, parties des arrérages de la subvention. De plus, une réponse bienveillante de la part de l'Hono-

rable Cartier, ministre du gouvernement provincial ; deux fois nous eûmes l'honneur d'avoir de sa part des marques d'attention et d'intérêt. »

A la date de 1866, l'Hospitalière écrit au livre des comptes la note suivante :

« Depuis plusieurs années, nous avons été obligées de limiter le nombre des malades, d'après les ordres de Messieurs les Commissaires, vu l'impossibilité où se trouvaient ces messieurs de rencontrer les comptes de notre hôpital ; nous avons dû nous tenir quelquefois à deux ou trois malades dans la belle saison.

En 1864, deux lits ont été supprimés.

En 1865, nous en avons retranché un troisième ; depuis le commencement de l'année 1866, nous avons été obligées, par l'ordre de Messieurs les Commissaires, de nous tenir à quatre ou six malades au plus, de sorte que, dans le cours de cette année, il n'y a eu que 63 admissions à l'hôpital, au lieu que, les années précédentes, le nombre variait comme suit :

Mouvement des admissions à l'hôpital dans les dix dernières années

1857	Nombre des malades admis . . .	115
1858	“ “ “ “ . . .	120
1859	“ “ “ “ . . .	150
1860 ⁽¹⁾	“ “ “ “ . . .	99
1861	“ “ “ “ . . .	162
1862	“ “ “ “ . . .	136
1863	“ “ “ “ . . .	147
1864 ⁽²⁾	“ “ “ “ . . .	94
1865	“ “ “ “ . . .	125
1866 ⁽³⁾	“ “ “ “ . . .	63

(1) Hôpital fermé depuis le 30 août au 31 décembre

(2) Nombre des lits réduits d'un $\frac{1}{2}$.

(3) Admissions réduites de nouveau.

q
F

d'
de
et
P
de
m
co
ma

qu
res
ter
dim
r
ans
obte
E
s'é
voul
vant
Cor
pour
El
comr
voye
résigr
prenc
de ce
tures,
variai
El
bonne
partag

L'hôpital avait ses serviteurs zélés, bons et dévoués qui avaient fait du soin des malades le but de leur vie. Parmi eux, mentionnons Régis Boulanger.

L'acte capitulaire suivant le dit mort au champ d'honneur. « 1847, décembre 24. Mère Julie Dubord de Sainte-Marie, Supérieure, a fait assembler le Chapitre et a proposé de faire enterrer dans notre église Régis Boulanger décédé hier soir, à notre hôpital, âgé de 86 ans, dont 42 au moins ont été employés à notre service, estimant que sa vie éminemment chrétienne et sa fidélité constante au service de notre maison méritaient bien cette marque de distinction de notre part.

« Notre R. P. Supérieur n'ayant pas trouvé bon d'acquiescer au désir de la communauté, notre regretté et respectable Régis, au grand regret de chacune, a été enterré dans le cimetière de la paroisse, après les Vêpres du dimanche, le 26 décembre 1847. »

Rose Despins, infirmière des malades depuis quatorze ans donne, en 1840, ses épargnes à la communauté pour obtenir la faveur de passer le reste de ses jours à l'hôpital.

Esther Dauphinais avait été blessée par une vache qui s'était frayé un passage dans le portique de l'hôpital. En voulant faire rebrousser chemin à l'animal furieux, la servante eut les côtes traversées par les cornes de la vache. Comme cet accident laissait la pauvre Esther infirme pour sa vie, nous l'agrégeâmes à la communauté.

Elle ferma l'hôpital et demeura au milieu de nous comme un vestige du passé. Nous fûmes forcées de l'envoyer à la Providence pour sa dernière maladie ; elle s'y résigna avec peine. Tous les dimanches, nous faisons prendre de ses nouvelles ; elle envoyait alors un mémoire de ce qu'elle désirait avoir : fil blanc, fil noir, des confitures, du tabac, etc., etc. Chose singulière, le mémoire ne variait pas.

Elle appartenait à une brave famille et elle était une bonne priante. Mais elle n'avait pas reçu la beauté en partage et c'est d'elle que l'on pouvait dire, en toute

vérité : « La beauté de la fille du roi est toute à l'intérieur. »

Mais son dévouement pour la communauté, sa charité pour les malades qui s'exerçait jour et nuit, ont dû lui tresser une belle couronne.

Il n'y avait qu'une chose qu'elle n'aimait pas : être marraine, dans les cas d'abjuration qui se présentaient. Mgr Baril la pria une fois de vouloir simplement tenir le cierge. Elle se rendit à ce désir. Le compère qui était un français, au nombre des malades, ne cessait de l'appeler « ma commère. » Pour toute défense, Esther répondait : *Non, non, je la quindrai plus la chandelle.*

Venons-en maintenant à nos pensionnaires en chambre. C'est Madame Marie-Thérèse Gagnon, née à St-Jean-Port-Joli, plus tard, modiste à Québec. Elle s'était mise sous la direction du Rév. M. Loranger, alors chapelain de l'Hôtel-Dieu. Le grand bien que ce vertueux prêtre fit à son âme engagea Madame Gagnon à venir aux Trois-Rivières quand son directeur fut devenu notre chapelain. Elle avait une honnête aisance. A sa mort, elle laissa \$500.00 à la communauté.

Parmi les jeunes ouvrières qui travaillaient sous elle, à Québec, se trouvait Mademoiselle Louise Vien. Madame Gagnon l'aima comme sa fille et elle reçut en retour les témoignages de la plus filiale tendresse.

Louise, devenue Madame Vézina, venait chaque année, visiter son ancienne amie. Et quand ses fillettes furent d'âge à aller au couvent, elle nous les amena de grand cœur: L'une d'elle, Amarilda, se fit Ursuline, sous le nom de S. S. Olive.

Madame Gagnon mourut, le 23 septembre 1875, âgée de 73 ans.

Sophie Daudelin était entrée, en 1841, à notre noviciat comme sœur converse ; mais ne se reconnaissant pas de vocation, elle en était sortie et servit ensuite pendant dix-sept ans les malades, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

là
Pe
qu'
l'ap
jou
qu'
son
livr
de C
tien
«
mer
com
fait
dav
Sc
effets
Hort
M
novic
A
elle c
malac
lui a
le 12
offrit
Ell
pied c
offrait
l'an ;
Dever
niait
tait, à

Après ce laps de temps, il lui revint un désir de mourir là où elle eût voulu vivre. Elle demeura au service du Pensionnat, portant un costume demi-religieux. Lorsqu'elle sortait sur la rue, pour accompagner les élèves, on l'appelait « la fille bleue. »

Elle était pieuse, bonne et obligeante. Sur ses vieux jours, elle eut une chambre à l'hôpital et ne s'occupa plus qu'à se préparer aux années éternelles. Mgr Caron fut son exécuteur testamentaire. Elle nous légua quelques livres de piété : *Les Maximes spirituelles* et *les Conférences de Guilloché*, *Les Exercices de S. Ignace*, *La perfection chrétienne de Rodriguez*.

« Ces volumes, lisons-nous sur ses dispositions testamentaires, je les donne aux Ursulines des Trois-Rivières, comme souvenir et en reconnaissance de ce qu'elles ont fait pour moi. Je regrette d'être trop pauvre pour faire davantage. »

Sophie léguait « ses hardes, son armoire et autres effets » à sa sœur, Madame veuve Pierre Germain, née Hortense Daudelin.

Mademoiselle Eliza O'Connell était aussi une ancienne novice.

A sa sortie du noviciat, elle se dirigea vers Boston, où elle consacra sa vie dans un hôpital au soulagement des malades. Une dame riche, à qui elle donna ses soins, lui assura une honnête aisance. Quand elle nous revint, le 12 septembre 1869, âgée de soixante ans, elle nous offrit ses \$1,000 et demanda à finir ses jours à l'hôpital.

Elle avait soif de prier et passait de longues heures au pied du Tabernacle. Elle faisait des dons à la chapelle, offrait des images aux religieuses en étrennes, au jour de l'an ; mais Dieu sait si ces images étaient gagnées ! Devenue aveugle, n'ayant aucune distraction, elle s'ingéniait à demander ceci, cela, quitte, quand on le lui présentait, à refuser ce qu'elle avait désiré.

Après un séjour de neuf ans au milieu de nous, Mademoiselle O'Connell mourut le 3 octobre 1878. Elle laissait \$700.00 placées dans une banque à New-York.

Deux prêtres zélés et vertueux renommés pour leurs connaissances médicales visitaient nos malades et leur procuraient beaucoup de soulagement. Ce sont les RR. MM. de Courval et Côté.

Peu de personnes en ville ne connaissent pas la courvaline : tisane purgative qui tire son nom du Rév. M. Courval, curé de Neuville, Trifluvien d'origine, il revenait aussi souvent que possible à sa ville natale, appelé tantôt pour une liquidation de biens de famille, tantôt pour un mariage ou une sépulture. Le curé de Neuville était toujours le bienvenu à l'hôpital comme dans toute la société trifluvienne. Il est triste au soir de sa vie de l'entendre parler des nombreux disparus :

« Je ne connais plus aux Trois-Rivières que M. Normanville et mon ami Bon Cœur. »

Le Rév. M. Côté, curé de Sainte-Geneviève, désireux de donner les premiers soins médicaux à ses paroissiens dissiminés sur un immense territoire, où ils n'y avait pas de docteurs, avait étudié la médecine. Il soignait avec des simples. Il avait appris un peu de chirurgie et pansait les plaies causées par des accidents. A l'hôpital nous avons de ses recettes. L'une d'elles pour maladie des yeux avait nom « Eau divine. » Ce remède était du peroxyde de fer et soulageait beaucoup les malades.

Les Sœurs de la Providence ont mis cette préparation dans leur Pharmacopé.

Mgr Lafèche, désireux de connaître la situation financière de notre hôpital et des obligations des Ursulines envers cette œuvre, chargea M. le grand vicaire Chs-Ol. Caron de faire une enquête et de lui en faire rapport.

Ce travail qui embrasse une période de près de deux cents ans est trop long pour être cité. Mgr Caron constate que l'hôpital est redevable à la communauté.

« Avec si peu de ressources, dit-il, en terminant, est-il

éton
gên
de s
siler
na
acqu
ne p
fave
part
«
moye
quell
doit
tien
scrup
1883,
vingt

Bo

A.

étonnant que l'Hôpital soit demeuré dans un état de gêne continuelle et qu'il ne doive en réalité le maintien de son existence qu'aux sacrifices personnels et pécuniaires silencieusement mais persévérablement faits par la communauté ? On le voit, il ne saurait être question de rentes acquises, de capitaux accumulés à l'égard de l'Hôpital. On ne peut non plus invoquer l'intervention de la charité en faveur de l'œuvre, puisqu'il est de fait qu'aucun don particulier n'est venu fonder la moindre rente.

« Voici maintenant un tableau constatant le montant moyen des frais d'entretien de l'Hôpital qui établira quelle large part de sacrifices personnels et pécuniaires doit être mise au crédit de la communauté pour le maintien de l'Hôpital depuis tant d'années. Ce tableau est scrupuleusement extrait des dépenses depuis 1863 jusqu'à 1883, c'est une moyenne annuelle de frais d'entretien de vingt ans.

Bordereau des Items d'entretien de l'Hôpital par année

Moyenne de 20 ans (1863-1883)

	Faits réels.
Chauffage (20 cordes de bois franc) . . .	\$53.41
Éclairage	15.36
Literie, ustensiles, meubles	34.72
Frais d'entretien du local, des cabinets d'aisance, des clotures, des trottoirs, etc., etc.	93.82
A. Service de l'eau	15.66
Assurance, ramonage	25.43
Divers	6.49
Salaire des domestiques (1 serviteur, 2 servantes	81.16
Pension des 3 domestiques (13 cents par jour)	146.26
	<hr/>
	\$ 472.31

Bordereau de la Clinique de l'Hôpital

MOYENNE DE 20 ANS

B. Moyenne de présence de malades par jour à l'hôpital est de 7,765 malades, c'est-à-dire 7 malades pendant 365 jours et un huitième malade pendant 279 jours à 13.69 cts. pour nourriture, remèdes non compris...\$411.04

Bordereau des Items dont il n'a jamais été tenu compte

C. Pension de deux religieuses Hospitalières à 13 cts par jour.....\$ 99.94
 Entretien des mêmes à \$18.00 chacune par année..... 36.00
 Salaire des mêmes de 15 cts par jour. 100.00
 \$ 235.94

Résumé des frais d'entretien annuels

En réunissant les trois bordereaux ci-dessus on a :

Pour frais d'entretien..... A. \$472.31
 Pour alimentation des malades.... B. 411.04
 Pension etc., de deux religieuses.. C. 235.94

\$ 1,119.29

De plus, on devrait recevoir de la part du gouvernement 25 cts par jour pour chaque présence de malades ; il y a eu, en moyenne, le nombre de 7 malades toute l'année depuis 20 ans, et d'un huitième malade pendant 279 jours. Ce qui donne pour l'année moyenne la somme de..... \$708.62
 aissant un découvert de..... 410.67

\$1,119.29

fiè
 sa
 Ri
 de
 Vic
 sif
 apr
 hôp
 l'ir
 l'ex
 «
 niai
 ont
 mar
 inco
 mod
 vale
 qu'e
 «
 Fonc
 lesqu
 l'œu
 seurs,
 à pro
 prése
 vertu
 et déc
 charg
 et tra
 gieuse.
 du dit
 du déf

Après avoir pris connaissance de ce rapport Mgr Lafèche nous adressa le mandement qui suit :

« A nos chères Sœurs les Ursulines des Trois-Rivières, salut :

« Nous, soussigné, L. F. Lafèche, Évêque des Trois-Rivières, après avoir pris connaissance de l'état financier de votre hôpital et avoir constaté par notre Député et Vicaire Général, le Révérend C.-O. Caron; 1° Que le passif du dit hôpital s'élève à plus de douze mille piastres, après déduction faite de tout son actif; 2° Que le dit hôpital ne possédant aucune ressource se trouve dans l'impossibilité de solder le dit déficit et de continuer l'exercice de son œuvre ;

« Considérant de plus que le montant des sacrifices pécuniaires et des sacrifices personnels que les dites Ursulines ont faits, depuis longtemps, sans y être tenues d'une manière rigoureuse, à cause de l'épuisement accidentel et incontrôlable pour elles des fonds de fondation, déjà trop modiques, même dès l'origine, dépasse notablement la valeur de toutes les propriétés et avoir du dit hôpital, et qu'elles n'ont reçu aucune compensation de ces sacrifices.

« Voulant, d'ailleurs, nous conformer aux intentions du Fondateur, telles qu'exprimées dans l'acte de fondation, lesquelles sont, qu'advenant l'impossibilité de continuer l'œuvre du soin des malades, les Ordinaires, ses successeurs, devront appliquer à telles œuvres qu'ils jugeront à propos les Fonds et Propriétés de l'hôpital ; par ces présentes et pour les considérations et faits ci-dessus et en vertu de notre charge, nous vous déclarons déchargées, et déchargeons votre communauté de toutes obligations, charges ou redevances quelconques envers le dit hôpital, et transportons à votre Communauté, dite « des Religieuses Ursulines de Trois-Rivières », la propriété entière du dit hôpital, et comme œuvre et comme compensation du déficit que le dit hôpital est dans l'impossibilité de

rembourser à la dite communauté, pour par elle en jouir et disposer comme biens à elle propres.

« Ainsi réglé par nous, ce quatorzième jour de septembre de l'année 1885.

L.-F., Év. des Trois-Rivières. »

Il nous reste maintenant à relater par quels concours de circonstance le soin des malades confié aux Ursulines passa aux Sœurs de la Providence.

L'écrit suivant donne un aperçu si lumineux et si authentique de cette question qualifiée de *complexe*, que nos lecteurs nous sauront gré de la leur communiquer.

Extrait des délibérations du Chapitre de la Cathédrale des Trois-Rivières

(Séance du 8 avril 1886.)

« Mgr des Trois-Rivières prend l'avis de son Chapitre sur les meilleurs moyens de régler une difficulté survenue au sujet de l'hôpital tenu en cette ville par les Révérendes Mères Ursulines. Voici l'exposé succinct de cette question:

« L'Hôpital de la cité des Trois-Rivières a été établi par Lettres Patentes du Roi Louis XIV en 1702. Il a été placé dès lors sous l'autorité et la juridiction de l'Évêque de Québec et de ses successeurs, et confié, pour la desserte et l'administration, aux Révérendes Mères Ursulines. Les fondations dont il a été doté à son origine, ont péri dans la suite et par le malheur des temps. A ces fondations a succédé une allocation annuelle du gouvernement, dont la désignation dans les documents officiels se faisait et se fait encore sous le titre de « Allocation pour les malades indigents. » Elle allait d'abord tout entière aux Révérendes Mères Ursulines, parce que c'étaient elles qui étaient chargées du soin des malades indigents dans la ville et le

dist
allc
ren
par
une
des

C
agis.
par
Pro
celu
à-fai
allou
char
coup
cru
tion
aux
de le
lines
dépe
chaq
créan
après
détai
Ursul
mont.

« E
auprè
leur h
Comr
plus a
Effect
demar

« Le
forme.

district des Trois-Rivières. La remise de cette somme allouée pour les malades indigents était faite aux Révérendes Mères par l'entremise d'une commission établie par le gouvernement en la cité des Trois-Rivières, pour une triple fin, savoir: le soin des malades indigents, celui des aliénés et celui des enfants trouvés.

Or, depuis un certain nombre d'années, la Commission agissant de bonne foi et voyant que la somme allouée par le gouvernement à l'Hospice des Rév. Sœurs de la Providence, où se donnent le soin des vieillards infirmes, celui des orphelins et celui des enfants trouvés était tout-à-fait insuffisante et de beaucoup plus faible que celle allouée aux Rév. Mères Ursulines, quoique l'œuvre de charité faite dans la première institution fût et de beaucoup plus considérable que celle faite dans la seconde, a cru pouvoir prendre une partie même notable de l'allocation qui allait aux Rév. Mères Ursulines, et la transporter aux Révérendes Sœurs de la Providence, pour le bénéfice de leur œuvre. Il en est résulté que l'hôpital des Ursulines s'est trouvé privé du revenu suffisant pour payer ses dépenses, et la Communauté des mêmes Mères couvrant chaque année le déficit de l'hôpital s'est ainsi constituée créancière de ce dernier établissement. Aujourd'hui, après une vingtaine d'années de ce régime, un relevé détaillé des comptes établit que la communauté des Mères Ursulines est créancière vis-à-vis de l'Hôpital pour le montant de \$ 1.876.86.

« En conséquence, les Dames Ursulines ont réclamé auprès de la Commission le montant qui leur est dû pour leur hôpital, avertissant, en même temps, Messieurs les Commissaires que, si on ne leur faisait pas des conditions plus acceptables pour l'avenir, elles fermeraient leur hôpital. Effectivement, la Commission ne répondant pas à leur demande, elles ont fermé leur hôpital le 28 février dernier.

« Les Dames Ursulines expriment aujourd'hui l'intention formelle : 1° de maintenir leurs droits acquis et l'existence

légale de leur hôpital ; 2° de rouvrir leur hôpital à condition que les arrérages dus soient payés, et que des subsides suffisants, semblables à ceux accordés aux autres Hôtels-Dieu, leur viennent en aide à l'avenir.

« Après avoir mûrement examiné et pesé les divers côtés de cette question complexe, le Chapitre à l'unanimité émet l'opinion suivante :

« 1° Les Dames Ursulines méritent une profonde reconnaissance pour les services signalés qu'elles ont rendus au public et à la population trifluvienne en particulier, tant par l'œuvre de l'hôpital, que par celle de l'éducation des jeunes filles ;

« 2° Qu'il ne saurait être question de les priver de leurs droits acquis, ni de l'existence légale de leur Hôpital.

« 3° Que leur réclamation de \$1,876.86 auprès de la Commission et du gouvernement paraît juste et légitime, et que de nouveaux efforts doivent être faits pour qu'il soit fait droit à cette réclamation ;

« 4° Que dans les circonstances présentes, il est cependant de l'intérêt de leur Communauté de ne pas rouvrir leur hôpital. Les raisons qui appuient le sentiment du Chapitre sur ce dernier point sont les suivantes :

« 1° L'allocation faite par le gouvernement pour les malades indigents étant laissée toute entière à l'hôpital comme les Ursulines prétendent y avoir droit, il devient nécessaire pour les Sœurs de la Providence de s'adresser au gouvernement pour faire augmenter leur subvention qui n'est actuellement que de \$280.00. Or, il n'est pas probable que le gouvernement augmente l'allocation faite aux Sœurs de la Providence sans diminuer d'autant celle des malades indigents de l'hôpital, et cela pour plusieurs raisons : en premier lieu, parce que le gouvernement donne actuellement pour ces œuvres réunies plus aux Trois-Rivières qu'à Québec et à Montréal, proportion gardée avec la population ; en second lieu, parce qu'en donnant \$1,750.00 aux Ursulines, c'est-à-dire le montant nécessaire pour couvrir toutes les dépenses de leur hôpital,

le go
pas g
disp
hôpit
de ce
que c
mala
chose
donn
orphe
« 2°
verne
tenda
« 3°
pas lo
cela p
gène c
tant,
cation
lieu, p
pour l
Mgr a
trict, r
tion—
march
faisant
revenu
un cer
tituer
pendar
Siège à
faisanc
grande
l'intent
municipi
tutions

le gouvernement applique là un principe qu'il n'applique pas généralement ailleurs, et qu'il sera bien aise de faire disparaître. Le gouvernement donne ordinairement aux hôpitaux une aide, mais non pas une subvention capable de couvrir toutes les dépenses ; en troisième lieu, parce que donner \$2,750.00 pour une moyenne de dix à douze malades indigents ne paraîtra pas au gouvernement une chose équitable en face de l'allocation des \$280.00 qu'il donne pour une moyenne de 75 à 80 vieillards infirmes, orphelins et enfants trouvés ;

« 2° En maintenant ainsi leur hôpital aux frais du gouvernement, les Dames Ursulines ont à craindre, vu les tendances du jour, qu'il n'en usurpe le contrôle ;

« 3° Il est probable que le gouvernement ne continuera pas longtemps à leur allouer cette somme de \$1,750.00 et cela pour plusieurs raisons : en premier lieu, parce que la gêne où il se trouve n'ira probablement qu'en augmentant, et que sa tendance est de diminuer surtout les allocations faites aux institutions de bienfaisance ; en second lieu, parce que cette subvention de \$1,750.00 étant donnée pour les malades indigents du district des Trois-Rivières, Mgr de Nicolet ayant aujourd'hui une partie de ce district, ne manquera pas de réclamer une partie de l'allocation—on soupçonne même que la chose soit déjà en marche ;—en troisième lieu parce que le gouvernement faisant les dépenses de l'Instruction publique à même le revenu des biens des Jésuites, dont il s'est emparé, il y a un certain nombre d'années ; comme la question de restituer ces biens aux Jésuites ou à l'Église est aujourd'hui pendante devant le gouvernement et le délégué du St-Siège à cet effet, les allocations aux institutions de bienfaisance pourraient bien se trouver, par contre-coup, grandement affectées ; en quatrième lieu, parce que c'est l'intention bien connue du gouvernement de laisser aux municipalités, le plus tôt possible, le soin d'aider les institutions de charité ;

« 4° Si, un jour ou l'autre, les Dames Ursulines, privées d'une partie ou de la totalité de leur allocation du Gouvernement, veulent recourir à la charité des citoyens pour soutenir leur hôpital, les citoyens s'apercevront facilement qu'il leur serait plus économique de transporter les malades chez les Sœurs de la Providence, n'ayant ainsi qu'un hospice à entretenir au lieu de deux, et diminuant par le nombre des patients les frais de leur entretien ; à l'heure qu'il est les patients ne coûtent qu'environ treize centins par jour à la Providence, tandis qu'à l'hôpital des Ursulines, ils coûtent environ 45 centins par jour. C'est le nombre surtout qui fait la différence ;

« 5° Dans cette éventualité, les Sœurs de la Providence n'étant pas cloîtrées, visitant les malades à domicile et se répandant parmi la population auront des moyens que ne pourront avoir les Ursulines, qui sont cloîtrées, d'intéresser les citoyens à leurs œuvres et de sustenter leur établissement ;

« 6° L'expérience a démontré que dans les villes surtout, il est beaucoup préférable, sinon nécessaire, que les institutions de charité soient séparées de celles de l'éducation de la jeunesse.

« 7° Telle est l'opinion unanime du Chapitre sur cette question, mais il va de soi que le Chapitre n'a pas l'intention d'imposer son sentiment aux Dames Ursulines.

« Pour véritable extrait

F.-X. CLOUTIER, Ptre, Chanoine
Secrét. du Chapitre. »

Mgr Laffèche vint nous lire cet acte capitulaire et nous le laissa en disant : « Mes Révérendes Mères, gardez maintenant ce papier ; examinez-le, pesez-en le contenu avec votre Chapitre ; vous me transmettez ensuite, là-dessus, votre réponse, par écrit. J'en approuve les clauses : Mon opinion est que vous ne rouvriez pas votre hôpital, maintenant que vous l'avez fermé. Nous vous paierons

vos
proc.
l'an
bien.
sout.
pas.
le dé
fois
rien.
pour
D.
de la
Le
insist
gouv
saires
L'
dans
moye
d'aut
en ma
désire
voulai
D'u
donne
prédé
No
ble D
Dumc
Trois-
bilité
lui. »
Le
officiel
deur, c

(1)
des Sœu

vos arrérages en deux versements, dont l'un de \$1,000.00 prochainement, et le second également de \$1,000.00, l'année prochaine ; puis, si la Providence vous envoie des bienfaiteurs ou donateurs, vous pourrez en profiter pour soutenir l'hôpital. Mais cette opinion, je ne vous l'impose pas. S'il était en mon pouvoir, je comblerais moi-même le déficit que vous constatez. Je ferais ce que fit autrefois Mgr de St-Vallier... Mais je suis pauvre... Je n'ai rien... et je vous avoue que je suis fort en peine pour pourvoir à loger les pauvres malades de la ville, etc, etc.»

Dans une petite ville comme la nôtre, cette question de la fermeture de l'hôpital inquiétait les esprits.

Le député, M. Arthur Turcotte, prenait pour nous et insistait pour nous faire payer. L'argent donné par le gouvernement était déposé à la banque, par les Commissaires.

L'Honorable H. G. Malhiot, maire de la cité, travaillait dans le même sens et désirait même aviser à quelques moyens pour le soutien de l'hôpital par la ville. Bien d'autres personnes nous offraient leur concours ; mais tout en maintenant nos droits, nous ne pouvions rien accepter, désireuses de seconder les désirs de Mgr Lafèche, qui voulait nous décharger de cette œuvre.

D'un autre côté, cela répugnait à Sa Grandeur de donner le coup de mort à un Institut fondé par un de ses prédécesseurs.

Nous en avons la preuve dans ces paroles de l'Honorable Dr Ross,⁽¹⁾ alors premier ministre, à M. Sévère Dumoulin, président de la Commission : « Si Mgr des Trois-Rivières ne veut pas prendre sur lui la responsabilité de fermer l'hôpital, le gouvernement la prendra, lui. »

Le 24 février 1866, Mgr Lafèche donnait une réponse officielle :—« Je regrette profondément, disait Sa Grandeur, que la situation difficile, qui m'a été faite par la

(1) Le Dr Ross était le beau-frère du Dr Dubord, zélé protecteur des Sœurs de la Providence.

division de mon diocèse l'année dernière, me mette dans l'impossibilité de vous venir en aide pour le maintien de cette institution qui vous a déjà tant coûté et qui vous est chère à tant de titres.

« Je vous autorise donc à fermer cet hôpital et à en informer Son Honneur le Maire et Messieurs les Commissaires.

« Espérons que la Providence amènera des circonstances plus favorables qui vous permettront de reprendre cette œuvre si nécessaire pour le diocèse et pour la ville.

« Dans cet espoir, je prie le Seigneur de répandre ses plus abondantes bénédictions sur toute votre maison, et je demeure

Votre dévoué serviteur
et Père en J.-C. N.-S.

L-F, Év. des Trois-Rivières.

L'hôpital de la rue Notre-Dame avait vécu. Sur la rue Sainte-Julie, rajeuni, embelli, agrandi, l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières est maintenant une florissante institution pourvue de toutes les améliorations modernes. La souffrance y est soulagée et les plaies morales y sont guéries.

Que Dieu continue de bénir le travail fructueux de la Sœur de Charité, c'est la prière des Ursulines.

SOMM
COIS
COM
RIE
FRS
MIL
BER.
SA C
MOR
FAM
POU
SINT
DE F
NÉR

Sur
vait un
Gramm
rait bie
Il s'é
jeune e
dix-neu
éleva sè

(1) Er
Hubert, f
son, sold
Trois-Riv
Les enfan
St-Félix,
mariée à
3° Lo.
4° Fra

CHAPITRE XXI

Les Médecins de l'Hôpital

1785-1885

SOMMAIRE :—LES DOCTEURS JEAN-BAPTISTE ET FRANÇOIS RIEUTORD, PÈRE ET FILS.—LES LIVRES DE COMPTES.—LA FAMILLE LE PROUST.—LE DR J.-B. RIEUTORD VISITE LA PRISON.—GÉNÉROSITÉ DU DR FRs RIEUTORD.—LE DR GEORGES CARTER.—SA FAMILLE.—DÉCÈS DU DR CARTER.—LE DR J. R. KIMBER.—SA CARRIÈRE PROFESSIONNELLE ET POLITIQUE.—SA CHARITÉ.—SON TESTAMENT.—LE DR WILLIAM GILMORE.—LE DR GEORGE BADEAUX.—NOTES SUR SA FAMILLE.—SES VOYAGES AU LOIN.—SES ATTENTIONS POUR LA COMMUNAUTÉ ET POUR L'HÔPITAL.—SON DÉ-SINTÉRESSEMENT.—LE DIGNE CHANTRE.—LE BON PÈRE DE FAMILLE.—SES NOCES D'OR.—SA MORT ET SES FUNÉRAILLES.

Sur le *Nancy* en rade à Québec, en 1756, se trouvait un gascon, Jean-Baptiste Rieutord, chirurgien, de Grammont. Il venait, sans se douter que le pays passerait bientôt à l'Angleterre, se fixer au Canada.

Il s'établit à la Baie-St-Paul où il épousa, en 1758, une jeune et vaillante canadienne, Pélagie Perron, âgée de dix-neuf ans. De là, il passa au Château-Richer où il éleva sa famille. ⁽¹⁾

(1) Enfants nés de ce mariage : 1° Marie, mariée d'abord à Jacques Hubert, frère de Mgr Hubert, et en secondes noces, à Mathieu Thompson, soldat dans le 6e régiment de sa Majesté en garnison aux Trois-Rivières ; 2° Jean-Baptiste, médecin marié à Marthe Dupont. Les enfants issus de ce mariage sont : Lucie mariée à Chs-François, de St-Félix, Godefroy, Narcisse, Charles, Barbe, Jean-Baptiste et Esther mariée à Calixte Geffrard, d'Yamachiche.

3° Louis. Il demeura à Contrecoeur.

4° François, médecin, marié à Ursule Le Proust,

Sur l'invitation du gouverneur, le Dr Rieutord, vers 1783, se rendit aux Trois-Rivières, où l'on requérait les services d'un habile chirurgien.

Ses fils, Jean-Baptiste et François, étudiaient la médecine. Le premier pratiqua à St-Ours, sur la rivière Chambly ; le second, né en 1768, après avoir obtenu ses degrés de docteur au collège de la Reine dans la ville de New-Brunswick, New-Jersey, subit de nouveaux examens à Québec et vit ses certificats ratifiés par lord Dorchester, le 29 avril 1795. ⁽¹⁾

Muni d'un diplôme de médecin, de chirurgien et d'apothicaire, le Dr François Rieutord était en mesure d'aider son vieux père dont la clientèle s'étendait jusqu'à St-François-du-Lac, à la Rivière-du-Loup, à Bécancour, à Gentilly aussi bien qu'aux Forges St-Maurice. ⁽²⁾

Un coup d'œil jeté sur les livres de comptes du Docteur confirme le dicton : autre temps, autres mœurs. On voit pêle-mêle sur ces listes le nom d'un sauvage, faiseur de canots, marié à Mademoiselle Marguerite Godefroy de Vieuxpont, des titres de chevaliers, nombre de *Panis*, des noms de négociants, de cabarettiers, des Janeau, des Isabeau, des Toinon, des Quenon, plusieurs *charquiers* pour les grandes Forges St-Maurice, quelques *maîtres des colles*, etc. L'orthographe phonétique règne en souveraine.

Le Dr François Rieutord ne tarda pas à épouser une jolie trifluvienne, Ursule Le Proust, alliée aux meilleures et plus anciennes familles de la ville. Les Le Proust avaient une belle lignée. D'après un contrat de 1582 passé en France, sous l'autorité de la reine douairière d'Ecosse, Jacques Le Proust, bourgeois de Loudun, partage ses biens consistant en châteaux, terres, vignobles etc., entre ses sept enfants : Jehan, Joseph, Vincent, Renée, Guillemette, Jeanne et Radegonde. Tous ont une fortune.

(1) Greffe de la Paix des Trois-Rivières.

(2) Vieux papiers. Obligeante communication de Mgr Baril.

Ar
Anto
Jean,
deux
à M
arper
Il
Trois
épous
fiefs F
Louis
Morr'
Le
son fr
maiso
vente,
cordes
Le
rendit
lord F
Nombr
rées et
banc c
En
vait pr
reux a
Ursule
fille ur
Le I
août l'
vitatio
major
docteu
« les ay

Antoine, un de leurs descendants, permet à ses fils, Antoine-Claude, sergent dans les troupes de la marine, et Jean, notaire, de venir au Canada. Ils s'établirent tous deux aux Trois-Rivières. Antoine-Claude se maria (1736) à Madeleine Le Pelé dit Desmarais dont le père était arpenteur. Cette femme mourut en 1738.

Il épousa, en 1747, Charlotte Godefroy de Vieuxpont. Trois enfants naquirent de ce mariage : Louis-Joseph qui épousa Françoise Lefebvre de Bellefeuille, cohéritière des fiefs Hertel et Cournoyer ; Charlotte qui devint Madame Louis Beaumier, et Louise, qui fut mariée à John Craig Morris.

Le notaire Jean Le Proust était en France en 1769 et son frère Claude, alors négociant, en ville, acheta une maison et ses dépendances, au fief Pacherini, mise en vente, parce qu'on n'en payait pas la rente : quatre cordes de bois. ⁽¹⁾

Le 10 février 1781, le capitaine Louis-Joseph Le Proust rendit hommage, au nom de son père, à son Excellence lord Haldimand, pour les fiefs Godefroy et Roquetaillade. Nommé major, il était de plus clerc du marché aux denrées et surintendant du feu. A l'église, il avait droit au banc d'honneur.

En mariant sa fille, Ursule, au Dr Rieutord, il ne pouvait prévoir que cette union, contractée sous de si heureux auspices, serait bientôt brisée par la mort. Cette Ursule tant aimée mourut à vingt-cinq ans laissant une fille unique, Hermine, qui sera Madame P.-B. Dumoulin.

Le Dr Jean-Baptiste Rieutord, père, fut appelé, le 15 août 1790, à visiter la prison des Trois-Rivières, sur l'invitation de Malcolm Fraser, dont le fils, par ordre de l'état major de milice était prisonnier avec deux jeunes Sills. Le docteur déclare : « Je me suis rendu aux dites prisons et, « les ayant examinées, je suis d'opinion qu'elles sont très

(1) Contrat de vente passé par le notaire Diehl.

« malsaines, ⁽¹⁾ par la grande humidité qui y existe, provenant des murrailles qui sont récemment achevées ; en conséquence de cette humidité, et de la défense (que le géolier dit avoir reçue du shérif) de permettre aux dits prisonniers de prendre l'air, mon avis est que les suites pourraient être préjudiciables à la santé des dits prisonniers—en foi de quoi je signe le présent. J.-B. Rieutord. » ⁽²⁾

À l'hôpital, le docteur J. B. Rieutord savait s'attirer la confiance des malades. Mademoiselle Louise Alavoine, fille du premier médecin de l'hôpital, après avoir été assistée, soignée, soulagée par le bon docteur, le nommait son exécuteur testamentaire.

Le Dr Jean-Baptiste Rieutord, père, ayant perdu sa première femme, épousa en secondes noces Madame Marie-Anne Audet dit Lapointe, veuve de Salomon Jacobs, ancien militaire, puis marchand à St-Denis, sur la rivière Chambly.

Le docteur se retira des affaires en 1795. Il abandonna la pharmacie et tous ses biens au Dr François Rieutord, moyennant une rente viagère. Le vieillard déclarait dans cet acte qu'il désirait se démettre des sollicitudes temporelle pour se préparer à la mort. Celle-ci fut vingt-trois ans à venir. Il fut inhumé le 30 mars 1818 par un prêtre français, Monsieur l'abbé U. Orfroy, curé des Trois-Rivières. ⁽³⁾

Le registre le dit âgé de 104 ans ; mais sur son contrat de mariage fait en 1760, à la Baie St-Paul, par le notaire Lavoie, il n'en comptait que 27, ce qui lui donnerait à sa mort 85 ans.

Son portrait à l'huile, qui appartient à la famille Dumoulin, nous montre un beau et frais vieillard, cheveux blancs, teint animé, traits réguliers dénotant beaucoup de bonhomie.

(1) Sur l'état déplorable des prisons de Québec et de Montréal, en 1796, voir *Archives Canadiennes*, 1892, p. XXV

(2) Le chevalier de Niverville par B. SULTE p. 69,

(3) Registre paroissial.

Le docteur François Rieutord lui aussi fut un parfait gentilhomme et un fervent chrétien. Citons à l'appui ce trait de générosité conservé par le chevalier de Niverville: « Un de mes cousins était mort pauvre. Le docteur Rieutord m'a dit : Faites-le enterrer, faites-lui chanter un service, faites sonner les deux cloches, je vous en tiendrai compte pour la moitié.

« Le service m'a coûté 50 francs. »

Il poussait beaucoup aux études les jeunes gens de talent. D'après ses conseils, J. Comeau, étudiant en médecine, suivit à Londres les cours de professeurs distingués. Le pauvre étudiant lui écrit, à la date du 8 novembre 1811, qu'il est dans la plus grande pénurie. Les cours sont chers, la pension également ; les livres et les instruments ne se donnent pas ; il prie le docteur de vendre les livres qu'il a laissés et de lui envoyer cent louis, sans faute. Le canadien errant saluait sa mère et ses amis Ranvozyé et Normanville.

Le Dr Rieutord avait prêté cent cinquante louis au Dr Kimber pour l'aider à continuer ses études professionnelles.

Son testament est celui d'un fervent chrétien. Il veut que, pendant dix ans, un service annuel soit chanté pour tous les membres de la famille Rieutord. Il donne trois louis tous les ans, pendant huit ans, pour les pauvres de l'Hôpital.

Il fut inhumé le 3 février 1819. ⁽¹⁾

1825—1er mai—Contrat de mariage entre Pierre Benj. Dumoulin, avocat, fils majeur de François Dumoulin Ecr. et de Louise Charlotte Cressé, et Mademoiselle Hermine Rieutord, fille majeure, enfant unique de feu François Rieutord, chirurgien aux Trois-Rivières et de Françoise Ursule Le Proust.

Étaient présents : Dame François Lefebvre-Bellefeuille, aïeule de la mariée, veuve de feu Louis Joseph Le Proust ; Julie Le Proust sa tante ; Dlle Exupère L. Bellefeuille, sa

(1) Registre paroissial.

grande tante; Henriette et Émélie Craig, Morris, ses cousines, Laurent Craig Morris, son cousin; Peter Diehl, son ami; Reine Voyer, son amie; Dame veuve Campion; René Kimber, son tuteur honoraire.

Du côté des Dumoulin : François Dumoulin, son père; Frs Louis Dumoulin, son frère de père; Jean-Emmanuel, son frère; Ant. P. de Courval, L. Col., son beau-frère; Louise Dumoulin, épouse d'Antoine Courval; Angèle de Normanville, épouse de François Louis Dumoulin; Messire Sévère Dumoulin, prêtre, son frère; Charles Julien Dumoulin, son frère; Ant. Poulin de Courval, fils, son neveu; Marie-Antoinette Doucet, épouse de Jean Emmanuel Dumoulin; Louise Poulin de Courval, sa nièce; Antoine Z. Leblanc, notaire.

Le Dr Georges Carter

Le docteur Georges Carter, dont il a été fait mention au second volume de l'histoire du Monastère, était un savant médecin et un habile chirurgien. Il eut dans notre ville, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, une belle réputation médicale. Pour l'hôpital, comme pour le couvent, nos Mères apprécièrent ses bons services.

Marié le 27 juin 1806, à Mary Ann Quircke Short, fille du ministre, il devint père d'une nombreuse famille. Il demeurait rue Notre-Dame, numéro 252, dans une longue maison en briques, à un seul étage. La cour donnait sur le marché à foin, et les gens parlaient de corps disséqués dans les bâtiments où, la nuit venue, on voyait circuler des lumières. Le Dr George Badeaux et les fils du Dr Carter, dont trois étudièrent la médecine, étaient au nombre des clercs du docteur. Le Dr Badeaux racontait que le vieux patricien les conduisait à l'hôpital et à l'asile des aliénés, lorsque quelques cas intéressants se présentaient.

La fille aînée du Dr Carter, Betsy, qui avait étudié dans notre pensionnat, épousa à dix-sept ans, Monsieur Charles Mondelet qui n'en avait que vingt-deux. Ce mariage avec un catholique fut loin de rencontrer les vues des parents ; aussi, la jeune femme, qui s'était convertie au catholicisme, dut renoncer à voir sa famille. La tradition rapporte que quelques années plus tard, deux charmants bambins, conduits par leur bonne, fatigués de leur promenade, se reposèrent un jour, sur le perron du grand-père. Le docteur demanda à la servante qui étaient ces enfants ? Sur sa réponse que c'étaient ceux de Madame Mondelet, il les caressa affectueusement et voulut les revoir. La mère les suivit bientôt au logis paternel. La réconciliation était faite.

M. Mondelet laissa les Trois-Rivières pour Montréal où il se distingua comme avocat. Nommé Juge, il fit honneur à la magistrature. Sa femme, personne très instruite, lui donna quinze enfants dont six survivaient à leurs parents, en 1872.

Christopher, fils aîné du docteur, naquit le 21 janvier 1809. Il épousa Amélie Jane Coward. Médecin, il pratiqua en société avec son père. Les comptes de pharmacie de l'année 1835 sont signés G. et C. Carter. Il mourut à Montréal le 24 novembre 1845. Pendant son séjour en ville, le Dr demeurait rue Bonaventure, ancienne résidence du chevalier de Niverville. En 1854, sa veuve, ci-devant de Montréal, mais qui demeurait alors à Sorel, avec ses enfants mineurs, réclama le prix de sa maison vendue à M. Pierre Vézina, avocat. Ce dernier ne pouvant satisfaire sa créancière, M. P. B. Dumoulin acquit le vieux manoir, pour huit cent soixante-cinq louis.

Georgiana Carter, née le 29 novembre 1810, suivit les classes du pensionnat. Elle épousa John Short, né en Ecosse, fils de John Quirk Short, Inspecteur général de l'armée anglaise et petit-fils du Rév. Robert Quirk Short, pasteur aux Trois-Rivières. M. John Short fut nommé

protonotaire à Sherbrooke. Il mourut en 1887. Sa veuve lui survécut.

Lucy est celle des filles du Docteur qui fut plus longtemps au pensionnat. Elle y laissa de bons souvenirs, et ses maîtresses et ses compagnes aimaient cette nature douce, bonne et affectueuse. Ses succès dans ses études firent honneur à l'Institut. Elle épousa M. Hepburn, homme très riche de Sherbrooke.

Edouard et George, tous deux avocats à Montréal, avaient étudié à Nicolet. Lors de la réunion des anciens élèves, en mai 1866, M. Edouard Carter, C. R., prononça un discours aussi remarquable par la largeur des idées que pieusement filial pour les maîtres qui avaient instruit sa jeunesse. Il loua sans réserve cette maison d'éducation « et toutes celles qui comme Nicolet, sont des asiles de la piété, de la science et des belles-lettres. » M. Edouard Carter honora le barreau de Montréal.

M. George Carter s'était fait catholique, il mourut au retour d'un voyage d'Europe laissant une veuve sans enfants.

Brock Carter atteignit l'âge avancé de quatre-vingt-trois ans. Élève de l'École de Médecine de Montréal, il fut reçu docteur, à dix-neuf ans. Trop jeune pour pratiquer, il entra dans le *1st Royal regiment*, où il servit pendant sept ans, tant en Angleterre qu'en Irlande. Ayant obtenu le grade de capitaine, il vendit sa commission et revint à Montréal où il exerça sa profession. Pendant vingt-cinq ans, le Dr Brock Carter fut un des hommes les plus en vue de la ville, dans les cercles tant militaires que médicaux. En 1862, les Trifluviens apprenaient avec plaisir que leur ancien compatriote avait été nommé *Brigade Major*, pour le district militaire, numéro quatre. Le docteur avait épousé Mademoiselle Mary E. Reed de St-John, N. B. Elle mourut avant son mari. Les dernières années de la vie du docteur furent marquées du sceau de la souffrance causée par ses infirmités.

Il mourut le 5 avril 1909, à sa résidence de *Pine-Avenue*. Trois fils, MM. F. Dowker Carter de St-Johnsbury, W. Brock et Clarence E. Carter de New-York et deux filles, Madame A. Cleveland de Brooklyn et Madame Paris de Montréal survivaient à leur vieux père.

Madame Paris a eu la bonté de nous écrire que son père aimait beaucoup à revenir sur les jours de son enfance passés aux Trois-Rivières. « Que d'histoires, dit-elle, il nous a racontées sur ce bon vieux temps. Il mentionnait qu'en hiver, son gros chien attelé à un traîneau, menait, chaque matin, sa petite sœur au couvent. Il était le cocher. Et, s'il avait été sage, une religieuse l'en récompensait en lui donnant un bâton d'angélique dont il était très friand. »

Le Dr Henry Carter demeura longtemps aux Trois-Rivières, dans un joli cottage sur une éminence, coin des rues Royale et des Forges. Marié à Mademoiselle Marie-Rose Délima Dauth, sœur du curé Dauth, il se convertit à la foi catholique et pratiqua sa religion avec ferveur. Tous les enfants étaient catholiques. Ayant été sollicité par les paroissiens de Bulstrode d'aller s'établir au milieu d'eux, il se rendit à leurs désirs. C'est là qu'il mourut en 1876. Sa femme l'avait précédé de quatre ans dans la tombe. Le docteur était âgé de soixante ans et cinq mois. Plusieurs enfants lui survivent, entre autres, Jane Carter, Madame Henri Bailey.

En 1834, Mgr de Québec écrivait à Monsieur Fortin, notre aumônier, que, vu l'âge avancé du Dr Carter, il fallait que la communauté songeât à prendre un autre médecin. M. Fortin, répondit à Sa Grandeur : « Il faut y aller bien prudemment, car le Docteur est très sensible et il aime beaucoup son fils. »

Les religieuses estimaient le docteur qui en toutes circonstances avait été bon et dévoué. Elles reconnaissaient ses services professionnels, par leurs prières, et, elles espéraient que Dieu lui ferait la grâce de mourir catholique ; mais il n'en fut rien, et, le 25 mai 1837, quand les

cloches de l'église anglicane annonçaient que la dépouille mortelle du vieux médecin allait être confiée à la terre, bien des prières alternèrent avec ces glas qui tombaient lentement dans l'air et qui pleuraient, avec toute la ville, un bon et brave citoyen,

Sa veuve lui survécut pendant de longues années. Elle sortait en voiture, avec sa mère et sa sœur, Madame Dunn, veuve d'un militaire.

Le Dr J.-R. Kimber

1786-1843

Le Dr J.-R. Kimber, né le 26 novembre 1786 du mariage de René Kimber et de Josephte Robitaille, fut un enfant précoce dont les brillants talents attirèrent l'attention de Mgr Plessis. Sa Grandeur demanda à M. de St-Marc, notre aumônier, de lui enseigner le latin. L'élève fit honneur au professeur.

René Kimber, père, d'origine allemande, était négociant et demeurait coin des rues Notre-Dame et des Forges. Un beau et vaste jardin couronnait le côteau Saint-Louis qui s'élevait en arrière de la maison. Le magasin était achalandé. Les anciens d'aujourd'hui se rappellent que leurs parents disaient : « Si tu es sage, quand j'irai chez M. Kimber, je t'achèterai un petit cou-teau. »

Outre René qui fut médecin, la famille se composait de T.-Olivier, marié à Anastasie Berthelot, d'Euphrosine épouse du notaire N.-B. Doucet ; de Clotilde mariée en premières noces au notaire Antoine-Zéphirin LeBlanc, puis à Charles Langevin, marchand de Québec ; de Louis-Edouard qui épousa Sophie-Caroline Montour.

Au printemps de 1808, le Général Brock était aux Trois-Rivières pour tenir une enquête sur la conduite des recruteurs du régiment *Canadian Fencibles*. Le principal rôle, dans cette petite affaire, qui fit grand bruit, était tenu par le jeune Kimber, âgé de vingt-deux ans. Dès lors, on put prévoir qu'il jouerait un rôle politique dans le pays.

Très habile dans sa profession, il succéda au Dr Carter dans notre hôpital. Il aimait à en avoir le contrôle et il eut souvent, à ce sujet, maille à partir avec les commissaires : ce qui mettait l'hospitalière dans l'embarras.

L'horizon politique s'assombrissait, et, du commun accord de ses concitoyens, le Dr Kimber, homme intelligent, d'un jugement sûr, bon patriote, était reconnu pour chef du mouvement insurrectionnel dans le district des Trois-Rivières.

Garneau, dans son Histoire du Canada dit que « les membres libéraux du conseil et de la chambre se réunirent au commencement de septembre aux Trois-Rivières, chez M. Kimber, député de la ville, à l'assemblée législative, pour s'entendre sur l'attitude à prendre devant la commission Royale. ⁽¹⁾ »

La conduite du Dr Kimber est marquée au coin de la prudence et du savoir faire. Ami de Papineau, il en profita pour lui indiquer la marche à suivre dans les assemblées qu'il tiendrait dans le district. La réponse du grand tribun fut un cri de lassitude.

La résidence du docteur était voisine de celle de son père, rue des Forges, maison aux vastes salons où se réunissait la société aristocratique du temps. La salle de danse était très belle. M. Charles Mondelet écrivant un billet à M. P. B. Dumoulin pour lui demander si Madame Dumoulin prendrait sa femme dans sa voiture ; il invitait en même temps cette dame pour la première contre-danse, « car dit-il, je n'en manquerai aucune. »

(1) Histoire du Canada, III, 323.

Le docteur marié à Apolline Berthelot eut deux enfants: Harline mariée à Henry Judah, avocat de Montréal, et René, Huissier de la Verge noire.

A ses belles qualités, le Dr Kimber joignait une grande charité. Il acheta une maison pour son serviteur et il s'engagea sur le contrat à faire un paiement de \$20.00 par mois. Sur son testament, il remit les dettes aux pauvres qui lui devait. Il donna dix louis au curé pour les nécessiteux. Il voulut qu'il fût célébré cent messes basses pour le repos de son âme; « A Mme Chs Langevin, sa sœur, il donna son service à thé en argent et les tableaux de famille.

« A son beau-frère, N. B. Doucet, son paroissien romain neuf. A sa nièce, Elodie Doucet, sa chaîne de cheveux, venant de sa femme, marraine de M. Doucet.

« A son ami, le Dr Wolfred Nelson, sa montre d'or, chaîne et cachets.

« A Louis-Eusèbe Desilets, ⁽¹⁾ ses deux volumes des *Édits et ordonnances*.

« Il lègue sa part de succession de sa mère, à sa sœur, Madame Benj. Doucet.

« A son fils, René Kimber, et à sa fille, Marie-Harline, épouse de Henry Judah, il recommanda de récompenser libéralement MM. Toussaint Cherrier et Olivier Trudel, son élève, des soins qu'ils lui ont donnés pendant sa maladie.

« Il nomma Louis-Eusèbe Desilets, exécuteur testamentaire.

« M. D. E. Papineau est le notaire, assisté du notaire Ovide Leblanc. »

Son décès est consigné dans nos annales, à la date du 23 novembre 1843.

« L'Honorable docteur Kimber, Conseiller Législatif, est décédé. Le pays perd en lui un ami et un défenseur.

(1) M. Louis-Eusèbe Desilets était le frère de M. Onésime Desilets, notaire de Bécancour.

Sa résignation à la volonté de Dieu et les pieux sentiments qu'il manifesta pendant tout les cours de sa maladie sont un témoignage bien consolant des heureux effets de la véritable religion et de la douce influence qu'elle sait exercer sur les cœurs.

« Nous offrirons pour le repos de son âme nos plus ferventes prières, car il fut pour nous un bon médecin et un ami sincère et dévoué. »

Lorsque le Dr Kimber était pris par la politique, il était remplacé, à l'hôpital, par le Dr William R. A. Gilmore, natif de Nicolet.

Ce médecin était protestant : il avait épousé mademoiselle Hélène Cressé. Le docteur était aimé en ville où il avait une bonne clientèle. Il la quitta pour s'établir dans la Province d'Ontario où il était vivement désiré.

Le Dr G.-S. Badeaux

Le Dr Badeaux tient une place si large dans nos annales que, déposer sur sa tombe—gardée pieusement en notre église—l'hommage ému de notre reconnaissance, de notre admiration et de nos regrets, c'est refaire et revivre un passé, qui est à lui seul une consolation, un souvenir.

Issu d'une belle lignée de Canadiens français, le docteur George-Stanislas Badeaux honora sa profession, la religion et son pays. Il était trifluvien par toutes les fibres de son cœur.

Son ancêtre, Jean l'arquebusier, était aux Trois-Rivières, en 1661. Son aïeul, Jean-Baptiste s'était marié (1764) en notre ville, à Marguerite Boivin, fille de Gilles, maître-sculpteur, né dans le Hainaut, en France. ⁽¹⁾

(1) Jacques Badeaux fut le premier ancêtre de cette famille au Canada. Il était à Beauport en 1640. Tous les gens de Beauport (à cette date) venait du Perche—et c'était presque tout le Canada.

Jean l'arquebusier était le seul fils de Jacques ci-dessus. Sa fille Geneviève, épousa, (1704) Paul Catti.—Ce ménage était aux Trois-Rivières en 1712 et plus tard.

Jean-Baptiste, qui épousa (1764) Marguerite Boivin, était descendant de l'arquebusier.

Ce Jean-Baptiste cumulait, avec sa profession de notaire les emplois de procureur des Ursulines, marguillier, juge de paix, gardien des minutes des anciens notaires, sans compter qu'il était maître-chantre depuis l'âge de treize ans.

Il occupait un banc gratuitement dans l'église, et c'était le privilège de la famille Badeaux d'y présenter, en la fête des Rois, un pain béni d'honneur.

Ce brave notaire a tenu un journal, pendant l'invasion américaine, qui jette un grand jour sur cette période de notre histoire.

Joseph, père du docteur, tint son greffe pendant trente-huit ans. Élu plusieurs fois député à l'assemblée législative, il prit à cœur les intérêts du pays et fit honneur à son mandat. Il a laissé son nom à une rue de la Cité.

Jean Badeaux se maria deux fois. Sa première femme, Marguerite Dumont, était alliée aux Poulin de Courval. Le notaire devint seigneur du fief de ce nom. Sa seconde femme fut Geneviève Berthelot d'Artigny. Cette famille des Berthelot d'Artigny a donné à la magistrature des avocats et des juges distingués, à l'église de vertueux prêtres et de saintes religieuses, à l'État, des patriotes qui ont acheté au prix de leur liberté et de leurs biens, les franchises de leurs concitoyens ; au génie civil, des talents de premier ordre, et au pays en général, des philanthropes chrétiens qui sont venus en aide à nos institutions charitables. L'un d'eux a même bâti des églises dans les cinq parties du monde.

En un mot, les Berthelot alliés aux Girouard, aux Baillargé ⁽¹⁾ etc. étaient gens de bien, de probité et d'honneur.

La maison familiale où le notaire Joseph Badeaux conduisit sa femme, s'élevait dans la rue des Forges, en face de la rue Badeaux. En arrière de la maison, on arrivait à la terrasse du coteau St-Louis par une ascension de plusieurs marches. Le jardin, avec ses arbres fruitiers,

(1) Esquisses biographiques par G.-T. BAILLARGÉ

ses carrés de légumes, ses allées bordées de fleurs. s'étendait jusqu'à la rue Alexandre.

La famille du notaire Badeaux se composait de quatorze enfants. Cinq moururent en bas âge. Les filles étaient Mesdames Ls-Charles Cressé, Narcisse Turcotte, Pierre-Ed. Vézina, toutes trois mariées à des avocats, et Madame Denis Genest Labarre, qui épousa un notaire.

Des cinq garçons, Michel, notaire, et Louis moururent célibataires, en 1858. Amable est mort à Chicago, en 1863; Pierre, marchand mercier, pendant quarante ans, demeurait à Montréal, rue Notre-Dame, près du palais de justice.

George Stanislas, neuvième enfant de la famille, naquit le 20 mai 1812. Il eut pour parrain M. Etienne Leblanc et pour marraine, Madame Josephte Kimbert. ⁽¹⁾ M. le grand vicaire Noiseux lui suppléa les cérémonies du baptême.

A dix ans, il entra au Séminaire de Nicolet, où il fit son cours classique. Il étudia la médecine, premièrement aux Trois-Rivières, sous le Dr Carter, qui lui donna une forte culture professionnelle, puis à Québec, où il fut admis à la pratique de l'art médical, en janvier 1835.

Le jeune docteur débuta à St-François du Lac. Marié le 3 novembre 1836, à Québec, dans la chapelle St-Louis, à Marie-Émerance Berthelot, par Mgr Turgeon, il s'établit ensuite en notre ville.

Son père était mort, et sa mère, qui souffrait de tous ces départs, offrit de lui bâtir une maison voisine de la sienne, s'il voulait demeurer près d'elle. En fils soumis, il accepta: et tant que vécut cette mère aimée, il alla tous les jours après dîner, prendre avec elle, sa tasse de café.

Le docteur était bien doué sous tous les rapports; grand, robuste et fort comme nos vieux chênes, il ira

(1) René Kimber, marchand aux Trois-Rivières avait épousé, en 1812, Marie-Josephite Robitaille.

pendant cinquante ans, partout où le devoir l'appellera, fidèle à la devise de sa famille, *Recte*, « Va droit », l'esprit toujours occupé de médecine, la main toujours tendue aux pauvres et aux souffrants et le cœur toujours en haut.

Vaste était son champ d'action, et il fallait une nature trempée comme la sienne, pour courir par monts et par vaux, par tous les temps, à toute heure du jour et de la nuit, de la Pointe-du-Lac au Cap, de Saint-Etienne et de Saint-Maurice à Bécancour, obligé bien souvent, de traverser le fleuve en canot, la nuit, et de se frayer, en hiver et au printemps, un passage à travers la glace.

Une de nos religieuses nous raconte qu'étant alors fillette et demeurant à la Grand'rivière—Sainte-Angèle n'étant pas encore érigée en paroisse—elle traversait le fleuve tous les matins, pour suivre les classes de l'externat, désirant se faire religieuse. Elle se rencontra bien souvent avec le docteur qui lui arracha son secret et admira sa constance. Devenue novice, comme sa santé était délicate, les religieuses consultèrent le médecin à son sujet.— « Comment ? Vous songeriez à renvoyer cette jeune fille, qui pour être religieuse a bravé tant de fois, l'intempérie des saisons. Ah ! vous ne l'avez pas vue, comme je l'ai vue. » C'en était assez. La cause était plaidée et gagnée.

Nous nous rappelons avec gratitude, comme sa bienveillance nous mettait à l'aise. D'ailleurs, sa grande bonté, son urbanité parfaite, sa touchante sympathie inclinaient vers lui tous les cœurs. Il nommait les novices « Mes colombes », et grand était l'intérêt qu'il leur portait. Entrant un jour à l'infirmerie, il en discerna une qu'il avait connue enfant. Sans qu'il y parut, il passa près d'elle et dit à mi-voix : « Etes-vous heureuse ici ?—Oui, docteur. »

Quand l'infirmière le consulta sur la santé de cette novice, il lui trouva une constitution, un tempérament des mieux conditionnés pour la vie religieuse et en particulier pour la vie cloîtrée. L'interpellée resta convaincue, que si, à la première question du docteur, elle eut dit

non, il eut prescrit, au plus tôt, le grand air et le renvoi dans sa famille.

Il fut un père pour nous toutes, et, détail touchant, quand il avait assisté, soigné nos religieuses, les avait autant que possible disputées à l'Ange de la Mort, et que ce dernier l'avait emporté, il remettait aussitôt à l'hospitalière le prix d'une messe, pour le repos de l'âme de la défunte.

L'hôpital était son royaume, son chez lui. Il y passait de doux moments à panser les plaies, à consoler les âmes, à guérir autant que possible toute les douleurs. Il connaissait aussi les talents de ses infirmières. A un pauvre homme, qui s'était gelé les pieds dans les chantiers et dont les chairs tombaient en lambeaux—« Tenez, père c'est ma Sr La Croix qui va prendre soin de vous. Elle a des onguents merveilleux. »

Et de fait la bonne vieille sœur converse dorlottait le membre malade et tôt ou tard, l'homme était sur pieds.

Que de fois, dans la salle des hommes, nous avons entendu ces pauvres demander au docteur de l'argent pour du tabac. Et le bon docteur avait toujours la petite pièce sous la main.

Avec quelle compatissante bonté, il écoutait d'un lit à un autre, les moindres détails de toutes les souffrances de ses patients, sans jamais paraître blasé. Il est un jour en présence d'une vieille personne percluse de rhumatismes.

—Comment va la santé ce matin ?

—Oh ! docteur, j'ai un brasier de feu dans l'estomac, des barres de fer dans les bras, des dards dans le cœur, des coups de marteaux dans la tête et c'est comme si l'on me sciait les jambes.

—Saprelotte ! vous êtes pire que les martyrs de la Chine.

Une autre lui disait : Je ne suis point bien. Tenez docteur, depuis que je suis tombée dans la cave, j'ai toujours senti du mal.

—Quand cet accident vous est-il arrivé ?

—Il y a vingt ans.

—Saprelotte ! Ce n'est pas d'hier.

Une troisième patiente était Madame Martin, bien connue en ville. La vieille avait un faible pour la toilette, et c'était à qui favoriserait son goût pour les broderies et les rubans. Elle n'en avait jamais assez. Ce jour-là, elle était au nombre des malades et le docteur, moitié riant, moitié sérieux, jugeant qu'elle avait plutôt besoin d'être distraite que purgée, lui dit :

—Si vous me trouvez votre fête sur le calendrier, je donne, ce jour-là, un goûter, à toute la salle.

—Le lendemain, la vieille a le calendrier en main, le doigt sur le nom de la sainte du jour, sainte Martine, Elle s'appelait Martine Martin. Le docteur envoya un éclat de rire et dit : « L'homme attrapé, c'est moi. » Il fit tout de même honneur à son engagement.

Sous la fausse impression que le docteur était payé par le gouvernement pour soigner les pauvres à domicile et les médicamenter au besoin, cette classe parfois assez exigeante, ne se gênait nullement. Le docteur les laissa dans leur béate ignorance, et n'entra jamais leur redevance. Plus tard, quelques-unes de ces familles ayant monté l'échelle sociale, vinrent lui demander leur compte. Au livre, il n'y avait rien d'inscrit. Le docteur avait laissé à son bon Ange le soin d'entrer cette dette à la page de la charité.

Les pauvres étaient ses préférés. Il les traita toujours avec cette politesse de bon aloi qui honore le gentilhomme. Ayant amené, un jour, en consultation, un jeune médecin, dans un ménage d'ouvrier, où la femme malade reposait, avec le reste de la famille, dans l'unique pièce de la maison, le docteur Badeaux s'aperçut sur le seuil que son jeune confrère fumait, « Otez votre pipe » lui dit-il à mi-voix. La malade l'avait entendu, et toute sa vie elle lui en fut reconnaissante. Quoique pauvre, elle était bien née ; elle avait connu des jours meilleurs. Le docteur le savait et il la traita toujours en dame.

Son désintéressement était tel qu'il devint le cauchemar des médecins qui voulaient s'établir en ville. Il ne voulut jamais recevoir aucun paiement pour les services professionnels rendus à la communauté, si ce n'est de placer une élève au pensionnat, pour son instruction, parce qu'il voyait, en cet acte, un autre moyen d'exercer la charité. Ce qu'il faisait pour les Ursulines, il le répétait pour les Frères des Écoles Chrétiennes et pour les communautés qui venaient tour à tour s'établir en ville.

Son humilité égalait sa charité. Il se croyait toujours indigne du bien qu'on disait de lui. « Vos bonnes paroles, écrivait-il à la Mère Supérieure, sont bien de nature à m'humilier. Pas de crainte pour la vaine gloire. » Il ne consentit jamais à accepter les places honorables que ses concitoyens lui offrirent unanimement, à diverses reprises, soit comme maire ou comme député. « Je suis médecin, cela me suffit »; et il remerciait la délégation avec effusion de cœur.

Sa profession, il l'aimait par-dessus tout. Avait-il un moment de loisir, il courait à ses livres, à ses revues médicales, car il était renseigné et se tenait au courant des données de la science.

La ville n'avait pas de club à cette époque, et après les malades et le sanctuaire de la famille, c'était au pied des autels que le grand chrétien cherchait force et consolation.

Autant que possible, il entendait la messe tous les jours. Dans l'ancienne église paroissiale, on le voyait agenouillé aux derniers bancs, tout absorbé dans une prière ardente. C'était dans cette entrevue matinale qu'il réglait avec le Maître l'ordre du jour. Pour se maintenir dans « la voie droite », où il voulait cheminer, il faut s'orienter sur le Tabernacle. Vers le soir, il revenait rendre compte au Seigneur de sa journée.

Cette visite quotidienne au Saint Sacrement édifiait bien la ville. Le docteur n'avait aucun respect humain.

Il passait dans les rues égrenant son chapelet, jetant ses Ave à tous les vents.

Là où il donna la mesure de sa foi, de sa piété et de son amour de Dieu, ce fut dans la façon dont il s'acquitta de la tâche de chanter à l'église. Doué d'un talent exceptionnel, rendu plus grand par sa modestie, il le consacra uniquement à louer le Seigneur. Écoutons un contemporain :

« Je l'ai entendu, dans ma jeunesse, alors que sa puissance vocale était à l'apogée. Son chant était une prière, une élévation de l'âme, un cri de l'être humain vers la Divinité. Sa voix montait au ciel. Une poésie suave et pénétrante nous inondait à ces accents incomparables.

« Il était de ces hommes qui ne savent pas qu'ils sont artistes, qui cependant s'emparent de nous par la force même de leur vertu et de leur talent.

« Oh ! le brave homme, l'honnête homme, le digne chantre ! Sa messe préférée était la BORDELAISE. Il nous la donnait d'inspiration. Lorsqu'éclatait dans sa bouche le

CUM SANCTO SPIRITU

nous levions les yeux pour voir descendre l'Esprit Saint.

M. Badeaux a fait autant pour le sentiment religieux que tous les prédicateurs qui ont prêché, de 1830 à 1870, dans l'église des Trois-Rivières. »⁽¹⁾

A l'hôpital, lorsqu'il avait terminé la visite des malades, il entraînait saluer le bon Jésus du couvent. Là, seul à seul, avec son Dieu, il priait à la place où il désirait être enterré. Qui dira les entretiens intimes de ce pieux chrétien qui a toujours dérobé aux regards humains une partie de son âme ?

Le jour de la Saint-George, le docteur et sa famille étaient conviés à un thé, dans les chambres privées de

(1) Cinq Maîtres chantres, par B. SULTE.

l'hôpital. Il va sans dire que les gauffres, la liqueur d'angélique et les petits gâteaux fins ne faisaient pas défaut. Le héros du jour y faisait honneur et c'était vraiment une fête de famille.

Sur les dernières années de sa vie, le docteur eut la joie de nous amener ses petits-enfants. Quelle belle couronne cela lui faisait. En les voyant ainsi réunis, nous disions : « Enfants, croissez à l'ombre de sa bonté et ouvrez-vous, à l'ombre de ses bénignes influences. »

Il n'y eut jamais père plus tendre. La croix l'attendait au foyer familial. A deux reprises différentes, Dieu lui enleva deux petits George, le premier âgé d'un an, le second, de cinq. Son cœur fut broyé ; mais le chrétien se soumit. Il tomba à genoux en pleurant. Plus tard, Dieu reviendra à la charge ; deux de ses filles se firent religieuses. Au jour de l'immolation, le père, nouveau Jephthé, était là au pied de l'autel, offrant la victime, honoré dans son âme, du suprême holocauste que Dieu lui demandait, mais le cœur meurtri par la séparation.

De ce jour, il ne fut plus aussi gai. Quand il visitait l'infirmerie, son bonheur était de nous parler de ses petites religieuses : « Je m'en ennuie toujours », et du revers de la main, il essuyait une larme. A trente-six ans de distance, on peut mesurer l'étendue du sacrifice par les grâces précieuses qui en sont résultées. Marie-Louise devenue Mère Séraphine de Jésus, fut une des fondatrices du Monastère du Précieux-Sang, en notre ville. Elle en est encore la digne Supérieure, et de Gethsémani s'élève jour et nuit l'accent de la prière qui demande pour nous tous, grâce et miséricorde. Sévérine, sous le nom de Sr Georgiane, dans l'Institut des Sœurs de la Providence, a rendu d'éminents services à sa communauté. Chargée de mérites, elle est allée comparativement jeune, recevoir au ciel la récompense des vierges.

Victoria, fille aînée du docteur mariée à M. D. Tassé, notaire, demeurait à St-Jean d'Iberville.

M. et Madame Badeaux eurent la consolation de garder auprès d'eux, Georgine mariée à M. Edouard Frigon, marchand. Leur fille Alice est religieuse au Précieux-Sang, sous le beau nom de S. Marie-Immaculée.

Le docteur ne se sépara jamais non plus de ses deux fils. Edouard, médecin distingué, pratiqua avec son père. Le vieux docteur le faisait bénéficier de sa longue expérience pendant que le jeune licencié de l'Université Laval lui apprenait les théories de la science. Edouard épousa Fanny Broster. Ils eurent trois enfants dont l'un est le Dr Joseph-Michel Badeaux.

Louis, le Benjamin de la famille, marchand de merceries a épousé Adèle Denoncour. Eux aussi comptent un docteur George Badeaux, parmi leur belle et nombreuse famille.

Dieu ménagea à ce vaillant cœur, à ce brave citoyen une grande consolation.

Au soir de sa vie, à l'occasion du 50e anniversaire de son admission à la pratique de la médecine, les citoyens voulurent lui faire une ovation.

Citons un journal de la ville.

HOMMAGE AU MÉRITE

« Nous avons assisté, mardi, à une bien touchante démonstration. L'on s'était donné rendez-vous à l'Hôtel-de-Ville pour 4 heures et l'on se rendit chez M. le Dr Badeaux. Nous publions ci-dessus l'adresse qui, entre parenthèse, est magnifique et la réponse ne le cède en rien.

« M. le Dr Badeaux et Madame nous reçurent tous à bras ouverts, comme toujours, et de même que si nous étions tous leurs enfants. . . . M. le Dr Dubord présenta l'adresse et son doyen y répondit d'une voix émue mais sonore. Ensuite, Madame Badeaux qui est comme à l'âge de quinze ans, obligea les MM. à entrer dans la salle

voisine, où une table chargée, comme le savent faire nos mères canadiennes, invitait à l'assaut. . . . Nos braves canadiens reculèrent, au grand désespoir de Madame Badeaux ! Cependant, on prit un bon verre de vin pour ne pas mettre M. le Dr Dubord de mauvaise humeur, et M. Malhiot ayant réveillé de vieux souvenirs, on demanda au noble vieillard une chanson. Il y alla gaiement,

La ridondelle,
La ridondé.

fut entonnée avec cette même voix retentissante que l'on connut, jadis, au point que le refrain des jeunes laissait à désirer. . . .

La pensée de M. Malhiot a été heureuse. Personne en effet, n'a oublié ce timbre de voix si sympathique, si beau, qui, durant des années et des années nous a tous tant charmés et induits à prier avec plus de ferveur dans notre antique, petite, mais bijou d'église paroissiale. . . . »

Les adresses sont un bel hommage rendu aux vertus religieuses et civiques de cet éminent homme de bien. On louait sa charité, sa courtoisie et son dévouement.

« Que de services professionnels, y était-il dit, vous avez rendus à notre population pendant les cinquante ans qui viennent de s'écouler ! Que de souffrances vous avez soulagées pendant ce demi-siècle ! que de malades vos soins sympathiques ont consolés et assistés !

« Permettez-nous de rappeler que vous avez été de tout temps un médecin aussi remarquable par votre charité, et par votre expérience que par vos soins assidus à remplir les devoirs de votre noble profession. Dans le cours de cette longue carrière, vous avez toujours été prêt à voler au chevet des malades, à les traiter avec une attention, une bonté touchante et un désintéressement tout proverbial.

« Notre ville est fière et glorieuse de posséder un homme tel que vous, qui avez passé votre vie à faire du bien. »

Le Dr répondit :

« Mes amis,

« Permettez à un médecin et surtout à un septuagénaire de ne pas être orateur, mais permettez-moi de vous dire simplement, mais cordialement, merci et mille fois merci, pour la démonstration d'aujourd'hui.

« Vous venez célébrer mes Noces d'or de médecin. Il est vrai voilà cinquante ans que j'ai l'honneur d'appartenir à la Faculté Médicale.

« Pendant ce demi-siècle, j'ai eu des déboires, j'ai eu des revers ; (d'ailleurs, dans la vie du médecin, il y a plus d'épines que de roses) mais je suis heureux de dire, qu'en retour, j'ai toujours eu de bons amis et je suis fier de dire hautement aujourd'hui que j'en ai encore.

« Messieurs, vous venez de le prouver.

« Vous avez bien voulu parler, dans votre adresse, de mes succès comme médecin ; sans fausse humilité, ils sont bien faibles. L'ennemi que le médecin a à combattre est implacable. C'est la mort et généralement elle est victorieuse ; nous en avons la triste preuve aujourd'hui.

« Comme Ambroise Paré qu'on félicitait sur ses succès, je vous ferai la même réponse qu'il fit. Je l'ai pansé, Dieu l'a guéri.

« La reconnaissance est une vertu que l'on rencontre rarement ici-bas. Elle est si rare qu'on l'a comparée à ces fleurs mystérieuses qui fleurissent à tous les cinquante ans.

« Je suis heureux de vous dire, messieurs, qu'elle s'est épanouie aux Trois-Rivières, vous l'avez cueillie et vous m'en avez fait un bouquet, merci.

« Vous avez fait allusion à ma famille. Je vous avouerai franchement que j'en suis fier. Mes ancêtres avaient pour devise *recte* c'est-à-dire « Va droit. »

« J'ai fait mon possible pour les imiter.

« Messieurs, au nom de ma femme et en mon nom
 permettez-moi de vous remercier encore, et j'ose espérer
 que vous voudrez bien accorder aux enfants les sympa-
 thies que vous avez eues pour le père.

G. S. Badeaux.»

Les Ursulines avaient envoyé les lignes suivantes :

G. S. Badeaux, Ecr, M. D.

VIVAT ! 50 VIVAT !

*Du vaillant chevalier qui défend son drapeau,
 Du soldat valeureux qui brave la mitraille,
 De tout noble vainqueur, sur le champ de bataille,
 Les exploits sont vantés, le dévouement est beau ! . . .
 Louange, honneur et gloire,
 Louange à la mémoire
 Du soldat valeureux !

Au champ de la vertu, pour une autre Patrie,
 Il est une autre gloire, un sublime combat ;
 C'est celui du chrétien, autre vaillant soldat,
 En faction toujours, en lutte avec la vie ! . . .
 Louange, honneur et gloire,
 Louange à la mémoire
 Du *Chrétien* valeureux !

Ce poste, c'est le tien, soldat, chrétien fidèle,
 Médecin dévoué, de tous, le Bienfaiteur,
 Dix lustres ont prouvé ton art et sa valeur,
 Et ta foi fait l'appui, l'aliment de ton zèle !
 Louange, honneur et gloire,
 Louange à la mémoire
 Du *Médecin* pieux.

Oui, que l'écho répète, en cet anniversaire,
 Ta foi, ton dévouement, ta tendre charité;
 La Cité Triple-Fleuve honore ta bonté,
 Et mille vœux pour toi partent du Monastère.
 Louange, honneur et gloire,
 Louange à la mémoire
 D'un Jubilaire heureux. . . .

5 janvier, 1885.

LES URSULINES.

Le 3 novembre 1866 était le 50e anniversaire du mariage de M. et de Madame Badeaux. Le Dr Edouard avait demandé que la messe fut célébrée dans notre chapelle « qui a été, depuis un demi-siècle, nous écrivait celui que nous nommons le jeune docteur, l'église de prédilection de mes bons parents. »

Ce fut une messe d'actions de grâces solennelles. Les heureux jubilaires entourés de leurs enfants et petits-enfants, unis à la famille du cloître, remerciaient Dieu des grâces accordées, des bienfaits reçus.

La prière de nos élèves, traduite par leurs chants mélodieux, mêlait une note angélique à ce jour de bonheur.

Quelque longue que soit une carrière, vient un jour qui est le dernier. Ce fut en mai 1887 que le docteur vit approcher la mort. La nouvelle de sa maladie répandit une consternation générale dans la ville. Chacun eut voulu adoucir les souffrances de celui qui en avait guéri tant d'autres. Mais, Dieu en avait décidé autrement. C'était le creuset où l'or allait être éprouvé. Sur son lit d'agonie, le docteur fit paraître les plus belles vertus chrétiennes. Et, détail touchant consigné dans nos annales, — car nos Mères faisaient prendre journellement des nouvelles du malade—les pauvres, les déshérités commencèrent à passer à son chevet lui demandant la remise de leurs dettes, et lui, qui n'avait jamais été dur aux malheureux, était heureux de leur rendre ce dernier service. Il remit ainsi plusieurs milliers de piastres. C'est escorté de cette riche aumône qu'il s'en alla au ciel.

Sa famille l'entourait, et S. Georgianne, la douce Sœur de la Providence, eut le privilège de venir assister son bon père à ce moment douloureux. C'est elle aussi qui nous annonça sa mort, en réclamant les prières auxquelles son père tenait tant. Il faisait partie de notre Association de la Bonne Mort. Il eut deux communions générales, 6,600 *Pater* et *Ave* entremêlés de prières à la Passion, et pendant un mois, à l'issue de la Messe, nous avons dit un *De profundis* pour le repos de son âme.

« J'aurai les mêmes prières que les Mères. » Cette pensée, écrivait Sœur Georgiane, a adouci les peines et les combats de l'heure dernière. »

Le docteur mourut le 30 mai 1887, à l'âge de soixante-quinze ans.

Après un service solennel à la cathédrale, où toute la population était réunie, l'inhumation eut lieu en notre église.

Respect, honneur, hommage au brave chrétien, au médecin charitable qui dort son dernier sommeil à l'ombre de l'Hostie, béni par le Sacré Cœur.

Un service fut chanté le mercredi suivant par les religieuses et toutes offrirent à nouveau une communion générale. Le docteur avait dit : « Je ne serai pas oublié. » Sa confiance n'a pas été déçue. Il a toujours une large part dans toutes nos indulgences.

Tous les matins, nous prions pour les bienfaiteurs défunts et après chacune des heures de l'Office, c'est-à-dire sept fois par jour, toutes les religieuses disent *Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace.*

Quinze ans plus tard, madame G. S. Badeaux venait prendre place à côté du docteur.

La reconnaissance garde les deux tombes.

La famille a offert à l'autel du Sacré-Cœur deux candélabres. Les jets de flamme qui s'en détachent disent avec nous : » Que la lumière perpétuelle les éclaire ! »

« Lumière symbolique ; l'âme n'est ni morte ni éteinte ; elle vit, elle luit devant Dieu. » ⁽¹⁾

(1) Jean Vaudon.

En terminant le IV volume de « l'Histoire du Monastère, » nous gardons la douce illusion d'avoir fait un pèlerinage au pays des plus chers souvenirs, à l'époque déjà lointaine où vivaient nos anciennes Mères, ces bonnes amies du Seigneur, dont elles furent les servantes fidèles et dévouées. Et nous voudrions que tous nos lecteurs et toutes nos lectrices aient rapporté de ce pèlerinage les mêmes bonnes et fortifiantes impressions.

Quel bel horizon qu'un cloître de Sainte-Ursule! Comme on y aime bien le bon Dieu! et combien il nous aime!..

Le cœur et la mémoire encore parfumés de ses bienfaits envers nous, nous redisons avec une Ursuline de Vienne :

« Je n'ai pas de peine à croire que nos Sœurs, répandues par toute la terre, sont ravies d'être Ursulines. Non, il n'y a rien de tel que cette belle vocation. L'Ursuline est docteur, missionnaire, apôtre, martyr de l'œuvre de Dieu et du prochain, ne fût-elle que simple sœur converse. » (1)

Nous voudrions que ces pages fussent un encouragement à aimer le Sacré Cœur de Jésus dont les purs rayons divins ont brillé depuis 1697 sur toutes nos œuvres. Ces flammes rutilantes du divin Cœur, projetées sur la blancheur des lis et sur la verdure des palmes—*inter palmas liliaque rutilat* illumineront toujours, nous en avons le doux espoir, les feuillets de ce livre que nous avons entrepris pour sa plus grande gloire : *Soli Deo honor et gloria.*

(1) Lettre du 31 août 1867.

TABLEAU

Contenant les noms des religieuses du Monastère des Ursulines des Trois-Rivières, depuis la fondation, en 1697.

NOMS DE BAPTÊME ET DE RELIGION	NOMS DES PARENTS	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	DÉCÈS
1 Marguerite, Mère St-Joseph.	Michel Cressé, Marguerite Denis. .	Trois-Rivières.	11 juin 1678	9 sept. 1700	1726
2 M.-Josephite, Mère St-Augustin. . .	Claude Jutras, Elizabeth Radison. .	"	24 juil. 1673	"	1724
3 Française, Mère St-Exupère.	Frs. Hertel, M. Mag. de Chauvenet.	"	4 nov. 1675	"	1770
4 Madeleine, Mère du Sacré-Cœur. . .	Michel Cressé, Marguerite Denis. .	"	26 oct. 1679	1703	1705
5 Madeleine, Mère de la Miséricorde.	Jos. Petit Bruno, M. Mad. Chesnay.	Maskingé.	5 fév. 1678	20 juin 1705	1748
6 Jeanne, Mère St-François.	Maurice Poulin, J. Jalleau, Vve Re-pentigny.	Trois-Rivières.	1746
7 Anne, Sœur Ste-Ursule.	Michel Chatel, Franc. Lambert. . .	Saint-Nicolas.	23 mai 1702	28 juil. 1717	1753
8 Marie-Jos., Mère du Sacré-Cœur. . .	Michel Trottier, Agnès God. Lintôt.	Trois-Rivières.	1749
9 Française, Mère St-Jean-Baptiste. .	L. M. Fafard de Lonval, Marie Lucas	"	24 oct. 1685	11 juin 1718	1788
10 Charlotte, Mère Ste-Agathe.	J.-Baptiste de Courval, Lac Cressé.	"	3 juil. 1699	1718	1763
11 Geneviève, Sœur St-Charles.	Pierre Perrot, Geneviève Duclou. . .	Batiscan.	1742
12 Louise, Mère de la Ste-Vierge.	Les de Ganne de Falaize, Barbe Denis	Contrecoeur, Montréal. . .	1004	8 sept. 1720	1754
13 Catherine, Sœur Ste-Marguerite. . .	Jean Fkousse, Jeanne Barabée. . .	Lotbinière.	1750
14 Geneviève, Mère des Anges.	François Quintal, Marie Gauthier. .	Trois-Rivières.	4 déc. 1689	1719	1763
15 Geneviève, Mère Ste-Madeleine. . .	J.-Bte de Courval, Louise Cressé. . .	"	1 oct. 1703	1724

16 M.-Thérèse, Sœur St-Louis. Jean Barabé, Thérèse Bouvier. Lotbinière. 1693

17 Française, Mère St-Michel. Michel T.

16 M.-Thérèse, Sœur St-Louis	Jean Barabé, Thérèse Bouvier	Lothinière	1093	1724
17 Françoise, Mère St-Michel	Michel T. de Beauhien, Agnès Godf. de Lintôt	Riv.-du-Loup, (T.-R.)		juin 1725
18 Josephite, Mère Ste-Pélagie	Maurice Cardin, Madeleine Duguay	Trois-Rivières	16 mars 1698	1710
19 Geneviève-Marg., Mère de la Croix	René Godf. de Tonnancour, Marguerite Ameau	"	31 mai 1694	août 1722
20 Lse-Beault, Mère Th. de Jésus	Chev. Jean Is de la Corne, Marie Pécaudy	"	9 oct. 1007	1722
21 Claire, Mère de l'Enfant-Jésus	Chev. Jean Is de la Corne, Marie Pécaudy	"		1722
22 Geneviève, Mère Ste-Hélène	René Godf. de Tonnancour, Marguerite Ameau	"	10 oct. 1700	1725
23 Marie-Anne, Mère Ste-Marie	J.-Bte F. Laframboise, M. Francoise Marchand	"	7 juil. 1006	1735
24 Madeleine, Sœur St-Joachim	Jean Franc. Frigon, Mad. Moreau	Batiscan	14 août 1711	1736
25 Françoise, Mère St-Antoine	Charles Guillimin	Québec		août 1737
26 Joséphine, Mère des Séraphins	Ant. Trottier des Ruisseaux, Catharine Lefebvre	Batiscan		1750
27 Marie, Mère du Sacré-Cœur	Herman D. de Richerville	Sorel		27 juil. 1753
28 Ursule, Mère Th. de Jésus	Raymond Baby, Charlotte Dupré	Montréal	13 fév. 1732	13 août 1753
29 Madeleine, Mère de la Conception	Maurice Cardin, Madeleine Duguay	Trois-Rivières	17 août 1090	9 janv. 1724
30 Josephite, Sœur Ste-Anne	Jean Barabé, Thérèse Bouvier	Lothinière	1098	1754
31 Catherine, Mère St-Joseph	Hubert	"		1754
32 Claire, Sœur Ste-Clothilde	Noël L. Traversy, François Niquet	St-François du Lac		2 mars 1755
33 Marguerite, Mère Ste-Ursule	Jacques Lecavalier	Montréal	23 oct. 1731	15 juil. 1756
34 Madeleine, Mère St-Augustin	Michel Quintal	Verchères		30 juin 1756
				3 sept. 1805

TABLEAU contenant les noms des religieuses du Monastère des Ursulines des Trois-Rivières, depuis la fondation, en 1697—Suite.

NOMS DE BAPTÊME ET DE RELIGION	NOMS DES PARENTS	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	DÉCÈS
35 Josephite, Mère de la Nativité.....	Joseph Paquet, Catherine Auclair.....	Charlesbourg, Québec.....	7 nov. 1738	20 sept. 1756	3 sept. 1805
36 Clémence, Sœur Ste-Genève.....	Jacques Ricard, Françoise Frigon.....	Ste-Anne de la Pêrade.....	1789
37 Madeleine, Mère St-Henri.....	Charles Lapaline, Zoé Fafard.....	Montréal.....	15 fév. 1736	20 août 1756	19 mai 1800
38 Geneviève, Mère Ste-Marie.....	Joseph Delorme.....	Québec.....	3 juin 1732	20 août 1756	20 juil. 1811
39 Louise, Sœur Ste-Véronique.....	André Corbin, Louise Petit.....	Trois-Rivières.....	4 août 1737	18 janv. 1758
40 Françoise, Mère St-Ambroise.....	Jean Barsalou, Jeanne Becquet.....	Montréal.....	7 janv. 1739	18 fév. 1760
41 Marie, Mère Ste-Marguerite.....	Giles Boivin, Marguerite Lamarque.....	Trois-Rivières.....	6 nov. 1738	1775
42 Marguerite, Mère St-Fr.-Xavier.....	Gabriel Chèvrefils, M.-J. Tétrault.....	Montréal.....	20 sept. 1749	11 juin 1767	18 janv. 1810
43 Marie-Anne, Sœur St-Paul.....	Alexis Lefebvre, Ursule Brisebois.....	Batiscan.....	5 fév. 1745	5 oct. 1769	25 nov. 1798
44 Marie-Anne, Sœur St-Olivier.....	J.-Bte Paquet, Eliz. Chauret.....	Québec.....	20 sept. 1755	14 juin 1774	23 janv. 1831
45 Thérèse, Mère St-Charles.....	Pierre Paquet, Charlotte Renaud.....	Charlesbourg.....	11 mars 1738	28 sept. 1775	23 janv. 1810
46 Josephite, Mère St-Joseph.....	Jac. l'Archevêque, Jeanne Godet.....	Montréal.....	3 sept. 1743	5 déc. 1776	23 fév. 1830
47 M.-Louise, Mère Ste-Angèle.....	Jos.-Richer Lafêche, Marg. Bélaïr.....	Ste-Anne de la Pêrade.....	28 avril 1759	5 oct. 1778	25 juil. 1802
48 Josephite, Sœur St-Michel.....	Pierre Rouet Vive l'A, M.-Jos. Biron.....	Trois-Rivières.....	20 mars 1760	27 janv. 1780	3 fév. 1806
49 Marie-Anne, Mère St-Pierre.....	Ignace Bourassa, Madeleine Dulude.....	Montréal.....	4 juil. 1765	28 janv. 1783	3 mai 1837
50 Madeleine, Mère St-Augustin.....	Nicolas Trudel, M.-Jos. Biron.....	".....	4 nov. 1760	28 janv. 1783	19 déc. 1802
51 Marie, Mère St-Martin.....	Châlons.....	".....	2 juil. 1783	1805

52	Elizabeth, Mère de la Croix	Louis-God. de Tonnancour, Louise-J. Carerot	Trois-Rivières	8 juil. 1759	14 janv. 1784	24 janv. 1810
53	Marie-Anne, Mère Ste-Elizabeth	Mallet	Montréal	21 oct. 1764	11 janv. 1783	13 juin 1825
54	Angélique, Mère St-Etienne	Basile Campeau, Esther Duchouquet	Longueuil	1 août 1766	15 fév. 1786	17 août 1846
55	M.-Françoise, Mère St-Nicolas	Nicolas Delage, H. Normand	Charlebourg	8 déc. 1765	18 déc. 1788	21 oct. 1820
56	Scholastique, Sœur St-Benoit	Joseph Beauchamp, Angélique	Mascouche, (Montréal)	27 nov. 1765	18 déc. 1788	20 mars 1845
57	M.-L.-Geneviève, Mère des Anges	J.-B. Biguez Nobert, T.-A. Rivard Lanouette	Ste-Anne de la Pêrade	12 oct. 1772	11 oct. 1797	3 mars 1840
58	Angèle, Mère St-Is de Gonzague	Michel R. Dufresne, A. Comeau	Yamachiche	13 fév. 1782	2 oct. 1800	7 août 1851
59	Reine, Mère St-Antoine	Michel R. Dufresne, A. Comeau	"	10 nov. 1776	2 oct. 1800	1 avril 1846
60	Marguerite, Mère Ste-Anne	Jos.-R. Lafèche, Marg. Belair	Ste-Anne de la Pêrade	6 mai 1767	2 oct. 1800	15 juil. 1843
61	Marie-Anne, Mère Ste-Hélène	Jos. Lemaitre Lotinville, Madeleine Proulx	Trois-Rivières	17 sept. 1784	15 oct. 1801	19 juil. 1836
62	M.-Josephite, Sœur Ste-Catherine	J.-B. Lozon, Josephite Cadieux	Rivière des Prairies	30 août 1769	18 mars 1801	10 août 1802
63	Pélagie, Mère St-J.-Baptiste	Michel-R. Dufresne, A. Comeau	Yamachiche	3 mars 1780	5 janv. 1804	17 mai 1848
64	M.-Madeleine, Sœur St-Laurent	J.-B. Ledroit, Madeleine Gagnon	Rivière-Ouelle	29 fév. 1773	6 août 1804	20 fév. 1840
65	Phébé, Mère Ste-Angèle	Peter Arnoldi, Phébé Horn	Fort St-Jean	22 mai 1766	6 août 1804	16 mai 1825
66	Elizabeth, Sœur St-Alexis	J.-Robida Manseau, Eliz. Pinard	Bate du Febyre	23 août 1782	19 mars 1805	23 nov. 1836
67	Monique, Mère Th. de Jésus	Ant. Huberdeau, Félicité Legaut	St-Laurent, (Montr.)	20 oct. 1783	17 mai 1810	13 août 1847
68	Josephite, Mère Ste-Ursule	Jos. Delisle, Marguerite Perreault	Deschambault	11 oct. 1781	17 mai 1810	19 mai 1854
69	Charlotte, Mère St-Augustin	Basile Bédard, M.-J. Villeneuve	Charlebourg	22 août 1788	17 mai 1810	27 mai 1834
70	Euphrosine, Sœur Ste-Catherine	Louis Cécile, Louise Pinard	Nicolet	15 juil. 1791	23 oct. 1810	2 janv. 1847
71	M.-Louise, Sœur Ste-Claire	Jos. Delisle, Marguerite Perrault	Deschambault	3 janv. 1789	5 avril 1811	8 mai 1815
72	Josephite, Sœur Ste-Genève	Michel Girard, Susanne Lemerise	Trois-Rivières	30 déc. 1784	5 avril 1811	16 déc. 1847

TABLEAU contenant les noms des religieuses du Monastère des Ursulines des Trois-Rivières, depuis la fondation, en 1697—Suite.

NOMS DE BAPTÊME ET DE RELIGION	NOMS DES PARENTS	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	DÉCÈS
73 Josephite, Mère Ste-Apolline.....	J.-B. McCarthy, Jos. Bédard.....	Québec.....	20 sept. 1789	21 mai 1812	17 sept. 1823
74 Madeleine, Sœur Ste-Marthe.....	François Tessier, Marie Sauvageau.....	Ste-Anne de la Pérade....	9 juil. 1790	8 sept. 1813	11 mars 1847
75 Euphrosine, Mère St-Michel.....	Aug. Caron, Julie Métarte.....	Yamachiche.....	30 août 1793	10 oct. 1815	12 mai 1847
76 Julie, Mère Ste-Marié.....	Paul Dubord, Marie Duteau.....	ChAMPLAIN.....	5 avril 1793	29 août 1817	29 avril 1863
77 Mary, Mère St-Jos. St-Fr. d'Assise.	Jacques Ryan, M. Fergusson.....	Limerick, (Irlande).....	1 mai 1785	4 oct. 1819	1823
78 M.-Cath., Mère Ste-Mad. de St-J.....	Jacques Ryan, M. Fergusson.....	".....	28 déc. 1794	4 oct. 1819
79 Angélique, Mère Ste-Claire.....	Stephen Burroughs, Sally Davis.....	Hanover (N.-Hampshire).....	25 mars 1797	4 oct. 1819	30 janv. 1857
80 Susanne, Sœur Ste-Julienne.....	René-S., Dion, Louise Charlebois.....	Vaudreuil.....	15 août 1799	22 fév. 1820	20 nov. 1844
81 Marie, Sœur Ste-Françoise.....	Jean Godbout, Frs Bouffart.....	Ile d'Orléans.....	16 janv. 1796	3 juil. 1821	25 nov. 1867
82 Thérèse, Mère St-Frs-Xavier.....	Nicolas Perrin, Angèle Hamelin.....	Ste-Anne de la Pérade....	6 sept. 1796	6 mars 1823	27 août 1880
83 Hippolite, Mère St-Charles de St-L.	Charles Lemieux, Brigitte Dion.....	Berthier, (en bas).....	5 déc. 1792	6 mars 1823	24 janv. 1832
84 Madeleine, Mère Ste-Agnès.....	Charles Pepin, Marg. Caron.....	Charlesbourg.....	20 juin 1800	20 janv. 1825	27 août 1854
85 Judith, Mère St-Bernard.....	Jean Thiboutot, Jos. Felletier.....	St-Roch des Aulneta.....	8 sept. 1795	14 déc. 1820	20 janv. 1854
86 Adélaïde, Mère St-Hubert.....	Pierre Hubert, Louise Carboneau.....	Yamachiche.....	1 juil. 1803	22 fév. 1827	26 août 1890
87 Marguerite, Mère Ste-Cécile.....	Aug. Guillemette, Marie Dubreuil.....	St-Frs. Riv. du Sud.....	29 juin 1797	22 fév. 1827	9 août 1868
88 Apolline, Mère St-André.....	André Blais, Marie Vermette.....	Berthier.....	9 fév. 1801	15 oct. 1827	16 janv. 1832
89 Léocadie Mère Ste-Madeleine.....	Le Brassard, Louise Provencher.....	Nicolet.....	29 sept. 1807	26 août 1830	15 oct. 1866

90	M.-Louise, Mère Ste-Angèle	(Aug. Lessard, Geneviève Blais	Berthier	3 mars 1802/28 janv. 1830/30 sept. 1887
91	Angélique, Mère Ste-Scholastique	Jean Simard, Angèle Trudelle	Ste-Anne de la Pérade	6 avril 1805/23 oct. 1830 8 juin 1851
92	Julie, Sœur St-Jean de la Croix	Chs Crev. Deschenaux, Aug. Le- maître	St-François du Lac	7 avril 1809 3 mai 1832/27 nov. 1888
93	M.-Anne, Mère Ste-Julie	Jean Ruby, Julie Murphy	Kilkenny, (Irlande)	15 déc. 1810/21 fév. 1832 20 oct. 1863
94	Susan, Mère St-Joseph	Hor.-Virgile Barber, Jerusha Boothe	New-Haven, (Conn.)	4 janv. 1818/19 mars 1833/24 janv. 1837
95	Marie, Mère Ste-Brigitte	John Henley, Brigitte Burke	Ile St-Jean	16 août 1804 9 mai 1833/28 juin 1878
96	Marie, Mère Ste-Marguerite	Jos. Baribeault, M. Lanouette	Ste-Anne de la Pérade	15 mai 1810/20 juin 1833/30 avril 1854
97	Rose, Sœur Ste-Véronique	Pierre Dion, Louise Charlebois	Rigaud	4 juin 1809 7 nov. 1833/25 sept. 1868
98	Anastasie, Mère St-Stanislas	Zach. Cloutier, M.-G. Dufresne	St Joachim	12 mars 1814/20 janv. 1834 6 août 1845
99	Léocadie, Mère Ste-Elizabeth	Louis Beaubien, Eliz. Manseau	Nicolet	4 oct. 1817/11 sept. 1835 2 avril 1850
100	Marie Mère St-Charles	Charles Caron, M. Dufresne	Yamachiche	11 avril 1810 5 nov. 1835/29 fév. 1888
101	Euphrosine, Mère St-Augustin	Pierre Hubert, Louise Carbonneau	"	16 juin 1805/19 sept. 1836 6 mars 1858
102	Adélaïde, Mère Ste-Clotilde	Paul-T. Pineseault, Clot. Raymond	St-Philippe, (Montréal)	25 fév. 1814 3 avril 1837/14 mars 1907
103	M.-Anne, Mère de l'Incarnation	Poleg. Redfield, Ann Parker	Derby, (Etat du Verm.)	27 janv. 1809 3 avril 1837 1 fév. 1838
104	Elizabeth, Mère St-Henri	J.-P.-Belin Belair, Eliz. Redfield	Montréal	16 juil. 1801/16 mai 1836 16 mai 1839
105	M.-Zoé-Vinet, Mère Ste-Philomène	Ant. Vinet, M.-Lse Leduc	Longue-Pointe	18 juil. 1815/19 juin 1838/12 juil. 1867
106	M.-Des-Anges, S. Ste-Rose-de-Lima	Jacques Aubertin, Félicité Dubuc	Longueuil	4 août 1815/27 fév. 1840/11 nov. 1904
107	Domitilde, Sœur de la Nativité	Pierre Bergeron, M.-Ant. Noël	St-Ant. de Tilly	20 mars 1813 2 juil. 1839/19 fév. 1841
108	Caroline, Mère St-Thomas	Edouard Méthot, Marie Cooke	Trois-Rivières	2 fév. 1819/24 août 1840/24 juil. 1844
109	Emérence, Mère Ste-Anastasie	Louis Brassard, M.-Lse Provencher	Nicolet	5 sept. 1817/24 août 1840/11 déc. 1893
110	Julie, Sœur Ste-Adélaïde	Edm. Griffing, Genev. Rich.-Ladèche	Berthier, (en haut)	11 déc. 1819/27 mai 1841/30 mai 1847
111	Marie-Clr., Mère de l'Incarnation	Etienne Duval, M.-Anne Pothier	St-Grégoire	22 fév. 1810/27 avril 1841/15 août 1845

TABLEAU contenant les noms des religieuses du Monastère des Ursulines des Trois-Rivières, depuis la fondation, en 1697—Suite.

NOMS DE BAPTÊME ET DE RELIGION	NOMS DES PARENTS	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	DÉCÈS
112 Marie-Eather, Mère St-Pierre.....	Firmin Bois, Th.-A. Boissonnault ..	Québec.....	1 mai 1818	23 sept. 1841	18 mars 1871
113 M.-Sarah, Mère Ste-Ursule.....	Solomon Chase, Sarah March.....	Cornish, (N.-Hamp.).....	25 avril 1787	19 août 1830	9 mai 1875
114 Helen, Mère St-Joseph.....	M. O'Keefe, Catherine Fennell.....	Sungborough, (Cork).....	18 mai 1803	10 juin 1833	6 nov. 1879
115 M.-Anne, Mère Ste-Olive.....	Sam. Wilkins, Ann Smith Nichols.....	St-Albans, (Vermont).....	25 oct. 1821	22 déc. 1842	1 juin 1847
116 Françoise, Mère St-Frs de Borgis.....	Olivier Dugré, Julie Précourt.....	Trois-Rivières.....	6 juin 1819	11 mai 1843	7 sept. 1887
117 Ang.-Hedwidge, Mère Ste-Louise.....	Antoine Vinet, Louise Leduc.....	Longue-Pointe.....	28 mai 1821	11 mai 1843	21 janv. 1850
118 Félicité, Sœur Ste-Euphrosine.....	Frs Monpetit-Potvin, Emilie Leduc.....	Ile Perrot.....	7 avril 1819	7 mars 1844	20 avril 1904
119 Lucie, Sœur Ste-Apolline.....	Isaac Girardin, Joseph Lacerte.....	Yamachiche.....	28 oct. 1822	9 janv. 1845	24 août 1893
120 Ursule, Mère de la Victoire.....	Jos. Dionne, Ursule Leclerc.....	St-P. les Becquets.....	19 mai 1822	9 janv. 1845	26 janv. 1858
121 Adèle, Mère M. de Chantal.....	Michel Mailbiot, M.-Lse Demers.....	St-P. les Becquets.....	25 déc. 1818	9 janv. 1845	29 sept. 1881
122 Tharsille, Sœur Ste-Luce.....	Touss. Langlois, Perpétue St-Pierre.....	Yamachiche.....	9 oct. 1818	5 fév. 1846	16 août 1889
123 Adèle, Mère St-Henri.....	Jacques Bureau, Frs Deveault.....	Trois-Rivières.....	18 janv. 1819	17 juil. 1846	29 mars 1883
124 Josephite, Sœur St-Laurent.....	Christ. Chassé, Josephite Fréchette.....	Baie du Febvre.....	12 nov. 1819	12 nov. 1846	20 juin 1901
125 Mathilde, Mère St-André.....	Henri Saucier, Thérèse Denis.....	Rivière-du-Loup.....	28 avril 1813	28 déc. 1846	9 mars 1898
126 Louise, Sœur Ste-Julienne.....	Louis Duchemin, Cath. Chèvrefils.....	Yamachiche.....	1 janv. 1822	12 juin 1847	28 juil. 1849
127 Henriette, Sœur Ste-Monique.....	Frs Lefebvre, Agathe Héroux.....	".....	20 juil. 1822	11 janv. 1848	20 août 1901
128 Flavie, Mère St-Olivier.....	Jos. Gervais, Sophie Sulte.....	Trois-Rivières.....	21 oct. 1824	11 janv. 1848	15 janv. 1875

129	Séraphine, Sœur St-Antoine.	Antoine Houle, Judith Petit.	ChAMPLAIN	1 nov. 1824	3 sept. 1849	31 janv. 1910
130	Adélaïde, Sœur Ste-Marthe.	André Lafond, Angélique Durocher.	BAIE DU FEBVRE.	14 mai 1823	7 mars 1850	30 juil. 1889
131	Marguerite, Mère Ste-Thérèse.	Jos. Trahan, Marie Gendron.	Yamachiche	4 nov. 1827	31 janv. 1853	31 mai 1898
132	Olivine, Mère St-Germain.	Frs Bellemare, Marguerite Lacerte.	"	13 sept. 1829	31 janv. 1853	16 fév. 1881
133	Adéline, Mère St-Ignace.	Firmin Bois, M.-A. Boissonault.	Québec	16 oc. 1828	15 sept. 1853	9 avril 1887
134	Eather, Mère St-Thomas.	Antoine Garceau, Cath. Buisson.	Pointe-du-Lac.	12 janv. 1832	4 oct. 1855	7 mars 1888
135	Mathilde, Sœur Ste-Catherine.	Jos. Laperrière, Jos. Hubert.	St-Léon.	13 août 1832	31 mars 1856	8 juil. 1888
136	Adèle, Mère St-Louis.	André Martin, A. Dufresne.	Pointe-du-Lac.	4 oct. 1832	11 août 1856	29 janv. 1870
137	Marie, Mère St-Jean-Baptiste.	J.-Bte St-Cyr, M.-J. Descôteaux.	Nicolet.	8 nov. 1832	11 août 1856	25 fév. 1898
138	Eléonore, Mère St-Alphonse.	Alexis Leblanc, Arch. Durand.	Bécancour	26 sept. 1833	24 nov. 1857	7 sept. 1863
139	M.-Anne, Mère St-Stanislas.	Maurice Ryan, Marie Morris.	Trois-Rivières	10 fév. 1839	17 déc. 1857	29 avril 1873
140	Philomène, Mère de l'Assomption.	Marcel Provost, M. Gosselin.	St-Charles (Québec)	12 sept. 1838	25 nov. 1858	13 juin 1892
141	Philomène, Mère de la Visitation.	Ant. Garceau, Cath. Buisson.	Pointe du Lac.	12 mars 1838	25 nov. 1858	5 oct. 1870
142	Philomène, Mère de la Présentation.	Louis Beaulieu, Esth. Descoteaux.	Nicolet.	1 juin 1839	25 nov. 1858	5 août 1901
143	Lumina, Mère de la Nativité.	Louis Beauchemin, Ol.-Sch. Landry.	"	10 oct. 1839	25 nov. 1858	5 août 1901
144	Marie-Anna, Mère St-Philippe.	Philippe Panneton, Adél. Pratte.	Trois-Rivières	20 juil. 1839	21 janv. 1860	30 juin 1905
145	M.-Elise, Mère Ste-Hélène.	André Robichon, Angél. Dufresne.	"	11 nov. 1839	21 janv. 1860	16 avril 1878
146	Hélène, Sœur St-Raphaël.	J.-Bte Lamperon, Mad. Fleurent.	Nicolet.	1 nov. 1835	24 nov. 1860	24 avril 1865
147	Adèle, Mère des Anges.	Etienne Guillemette, Marg. Malhot.	Ste-Genève.	8 nov. 1841	8 avril 1861	26 oct. 1865
148	Marie Jos. Mère de l'Incarnation.	Basile Lupien, Cécile Landry.	Bécancour	1 avril 1842	25 oct. 1861
149	Eugénie, Mère St-Edouard.	Edou.-L. Augé, Félic.-Len. Balnois.	Rivière-du-Loup	21 oct. 1841	25 oct. 1861
150	Zoé, Mère Ste-Philomène.	Jos. Vinet, Cath. Desautels.	Longue-Pointe	4 juil. 1844	25 oct. 1864	27 janv. 1896

TABLEAU contenant les noms des religieuses du Monastère des Ursulines des Trois-Rivières, depuis la fondation, en 1697—Suite.

NOMS DE BAPTÊME ET DE RELIGION	NOMS DES PARENTS	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	DÉCÈS
151 Philomène, Mère St-Michel.....	Hyacinthe Proulx, Julie Robida.....	Baie du Febvre.....	21 sept. 1838	25 oct. 1864	20 mai 1905
152 Emma, Mère du Sacré-Cœur.....	Charles Buisson, Sophie Beaudry.....	St-Grégoire.....	6 janv. 1847	24 avril 1865	5 fév. 1893
153 Monique, Sœur Ste-Scholastique.....	Louis Lajoie, M.-Anne Moreau.....	St-Léon.....	4 mars 1844	4 avril 1864
154 Marguerite, Sœur St-Benoît.....	Et. Bellemarre, Pélagie Trahan.....	St-Barnabé.....	3 juin 1833	4 avril 1864	29 janv. 1905
155 Evéline, Mère Ste-Marie.....	Narcisse Trépanier, Zoé Lambert.....	St-Stanislas.....	27 sept. 1842	13 sept. 1866
156 Elise, Mère E. du St-Sacrement.....	Pierre Politquin, Olive Lamperon.....	Trois-Rivières.....	14 janv. 1848	13 sept. 1866
157 Georgine, Mère Marie de Jésus.....	George Caron, Aurélie Mayrand.....	St-Léon.....	13 juin 1848	26 déc. 1867
158 Caroline, Sœur Ste-Adélaïde.....	Thomas Deschesnes, Math. Lafleur.....	".....	28 fév. 1844	2 janv. 1867	20 avril 1873
159 Adélie, Mère du St-Esprit.....	Basile Lupien, Cécile Landry.....	Bécancour.....	16 sept. 1848	10 nov. 1868	13 avril 1878
160 Philomène, Mère Ste-Georgette.....	Jos. Morrisette, Eléon. Toutant.....	Trois-Rivières.....	18 mars 1841	15 avril 1869
161 Philomène, Mère de la Providence.....	Louis Mondor, Ad. Picard.....	Cap Santé.....	26 juin 1838	16 déc. 1866	29 avril 1891
162 Virginie, Mère Ste-Joséphine.....	Calixte Dion, Ang. Destroismaisons	St-Thomas (Montmagny)	26 juil. 1840	8 sept. 1869
163 Corinne, Mère Ste-Julie.....	Dominique Dufresne, Julie Bailey.....	Trois-Rivières.....	25 déc. 1849	15 août 1870	29 juin 1883
164 Céline, Mère du Préceux-Sang.....	Charles Buisson, Sophie Beaudry.....	".....	21 nov. 1849	15 août 1870
165 Caroline, Mère Ste-Louise.....	Joseph Vinet, Cath. Desautels.....	Longue Pointe.....	29 janv. 1849	12 nov. 1870
166 Délie, Sœur Ste-Julienne.....	Pierre Vincent, Mathilde Ayoite.....	St-Léon.....	13 nov. 1848	17 avril 1871	5 sept. 1877
167 Emma, Mère St-George.....	George Caron, Aurélie Mayrand.....	".....	6 mai 1852	13 janv. 1873

168	Alice, Mère Ste-Agnès.....	Ant. Mayrand, Louise Levasseur.....	Bécancour.....	24 fév. 1847	13 déc. 1873
169	Emilie, Sœur St-Dosithée.....	Joseph Moreau, Emilie Brunelle.....	Batiscan.....	19 mai 1842	17 juin 1873
170	Éléonore, Sœur Ste-Véronique.....	Moïse Dubuc, Séraph. Trudelle.....	Nicolet.....	17 août 1845	1 mai 1875
171	Angèle, Mère St-Alphonse.....	Stanislas Elie, Emilie Houle.....	Bate du Febyre.....	16 sept. 1852	19 janv. 1875
172	Marie, Mère Ste-Claire.....	Hipp. Beaulieu, Mar. Goudrcault.....	".....	8 mars 1853	19 janv. 1875
173	Apolline, Mère des Anges.....	P. Beaudet, Basillase Castonguay.....	Ste-Emilie (Lozbinière).....	9 juil. 1853	11 nov. 1875
174	Rose de Lima, Sœur St-Isidore.....	Isidore Girard, Calixte Gagnon.....	St-Grégoire.....	8 juin 1847	22 fév. 1876
175	Eugénie, Mère de l'Annonciation.....	Ls Létourneau, Nathalie Blais.....	St-Pierre (Riv. du Sud).....	26 fév. 1849	10 oct. 1876
176	Eugénie, Mère Marguerite-Marie.....	Bénoni Lassalle, Eugénie Gervais.....	Bécancour.....	10 mai 1854	11 sept. 1877
177	Marie, Mère St-Ls de Gonzague.....	Augusté Brassard, Emélie Bellerose.....	Nicolet.....	7 juin 1851	26 déc. 1877
178	Angeline, Mère St-J.-l'Évangéliste.....	Azarie Bibeau, R. de Lima Parent.....	St-Thomas de Pierreville.....	25 sept. 1859	11 fév. 1879
179	Julienne, Sœur M. de la Croix.....	Isidore Girard, Calixte Gagnon.....	St-Grégoire.....	11 mars 1851	11 fév. 1879
180	Philomène, Sœur M. du Cruci.....	Moïse Dubuc, Séraph. Trudelle.....	Nicolet.....	14 juin 1851	9 sept. 1879
181	Elisabeth, Sœur St-Raphael.....	Olivier Laneville, Louise Jourque.....	Ste-Angèle de Laval.....	7 oct. 1859	2 déc. 1879
182	Elmina, Sœur St-Joachim.....	Joach. Dufresne, Charl. Labrecque.....	Trois-Rivières.....	2 août 1852	4 mars 1880
183	Minnie, Mère St-Stanislas.....	Edward O'Hare, Ann Hart.....	New-York.....	21 mars 1860	29 août 1880
184	Séraphine, Sœur St-Léon.....	Joseph Houle, Eliza Godin.....	Gentilly.....	1 nov. 1848	21 mai 1881
185	Eulalie, Mère de la Conception.....	Alfred Jannary, Adélaïde Trahan.....	Nicolet.....	24 mars 1856	6 déc. 1881
186	Lucinda, Mère St-Joseph.....	Joseph Godin, Olive Marchand.....	Trois-Rivières.....	17 avril 1861	6 mars 1882
187	Sara, Sœur St-Frs de Salés.....	Louis Deschênes Sara Bernier.....	Riv.-du-Loup (en bas).....	28 déc. 1856	6 mars 1882
188	Rosanna, Mère St-Frs-Xavier.....	Frs-X. Tapin, Louise Cormier.....	Trois-Rivières.....	9 oct. 1863	28 nov. 1882
189	Victorine, Sœur M. du Calvaire.....	Félix Laliberté, Emilie Marcotte.....	Cap Rouge (Québec).....	8 déc. 1857	28 nov. 1882
					3 mai 1899

TABLEAU contenant les noms des religieuses du Monastère des Ursulines des Trois-Rivières, depuis la fondation, en 1697—Suite.

NOMS DE BAPTÊME ET DE RELIGION	NOMS DES PARENTS	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	Décès
190 Elisabeth, Mère de la Visitation...	Calixte Duguay, Marie Paré	Nicolet	15 avril 1860	22 janv. 1885	24 juin 1910
191 Marie, Mère St-Paul	Louis Létourneau, Nathalie Blais	St-Pierre Riv. du Sud	1 juil. 1863	22 janv. 1885	
192 Léa, Sœur St-Frs d'Assise	J.-B. Bouchard, Henriette Morency	St-Eloi	25 fév. 1857	7 janv. 1886	
193 Eléonore, Mère Ste-Hélène	Maxime Rocheleau, Adéline Proulx	Trois-Rivières	23 janv. 1865	7 janv. 1886	
194 Victorine, Sœur St-Dominique	J.-B. Chartré, Louise Cloutier	St-Grégoire	14 nov. 1863	4 mars 1886	23 déc. 1910
195 Céline, Sœur St-Gabriel	Abrah. Brousseau, Phil. Bojtan	St-Cajétan d'Armagh	20 juin 1863	5 mai 1887	
196 Marie-Anne, Mère Ste-Ursule	Frs-X. Caron, Philomène Béland	Louiseville	28 oct. 1865	1 sept. 1886	29 août 1898
197 Amarilda, Mère Ste-Olive	Jean Vézina, Louise Vien	Québec	21 nov. 1865	1 sept. 1886	19 mai 1895
198 Sop.-Catherine, Mère St-Pierre	Thomas Casault, Emilie Blais	St-Thomas (Montmagny)	15 juin 1858	5 mai 1887	
199 M.-Ansa, Mère St-Bernard	David Trudeau, Louise Fontaine	St-Bruno	14 janv. 1862	7 janv. 1888	
200 M.-Philom., Mère du Bon Secours	Antoine Proulx, Marie Allard	Baie du Febyvre	10 oct. 1865	7 janv. 1888	
201 Flore, Mère St-Augustin	Cyrille Beaumier, Emilie Raiche	Trois-Rivières	4 nov. 1866	7 janv. 1888	
202 Emma, Mère de la Résurrection	Joseph L'Heureux, Adeline Contu	Southbridge, Mass.	5 mars 1867	15 août 1888	
203 Alvénia, Mère de la Victoire	Henri Béland, Sophie Lesage	Louiseville	6 nov. 1865	15 août 1888	
204 Aurélie, Mère St-Barthélémy	Dosthé Lacoursière, Ursule Guillet	Ste-Genève de Batiscan	9 oct. 1864	25 nov. 1888	
205 Elisabeth, Mère du Carmel	Joseph Lord, Victoire Landry	Mont Carmel	25 juil. 1866	25 nov. 1888	
206 M.-Louise, Mère M. de l'Eucharistie	Thomas Dostaler, Eloïse Ferland	Banlieue des T.-Rivières	3 juin 1870	25 nov. 1888	

207	M.-Charlotte, Mère M.-A. de Jésus, Ls de Gonz. Tessier, R. de Lima La-querre.....	Ste-Anne de la Pérade.....	14 mars 1866	25 nov. 1888	10 fév. 1899
208	Vitaline, Sœur Ste-Bibiane.....	Pierre Hébert, Esther Lafontaine.....	St-Jean Deschailons.....	7 juil. 1853	4 fév. 1889
209	Anastasia, Sœur M. de la Charité.....	J.-Bte Bouchard, Henr. Morency.....	St-Eloi.....	26 avril 1863	25 nov. 1889
210	Marie-Anna, Mère Ste-Angèle.....	Nérée Richard, Marie Piché.....	Ste-Georgette.....	17 mai 1864	25 nov. 1889
211	Mélanie, Mère St.-J. Berchmans.....	Pierre Cyrenne, Célima Cormier.....	Béancour.....	13 août 1870	25 nov. 1889
212	Hélène, Mère M. du Rosaire.....	John Bruneau, Harriette Gregory.....	Montréal.....	6 nov. 1867	6 mai 1890
213	M.-Rose, Mère Marie-Madeleine.....	James Devine, Mary Noon.....	Boston.....	26 juin 1866	6 mai 1890
214	Marie, Sœur Ste-Julienne.....	Augustin Latulippe, Marg. Boutin.....	St-François du Sud.....	7 oct. 1863	2 sept. 1890
215	Léopoldine, Mère St-Thomas.....	Thomas Dostaler, Eloïse Ferland.....	Banlieue des T.-Rivières.....	12 déc. 1867	25 nov. 1890
216	Eméline, Mère St-Charles.....	Thomas Caron, Emélie Lesieur.....	Louiseville.....	11 déc. 1870	6 août 1891
217	Léocadie, Mère St-Frs de Borgia.....	Célestin Plante, M. Chamberland.....	St-Michel de Bellechasse.....	11 mars 1856	24 nov. 1891
218	Alexandra, Mère St-Henri.....	Antoine Saucier, Mathilde Bélanger.....	Maskinongé.....	19 janv. 1866	11 fév. 1892
219	Adèle, Sœur Ste-Catherine.....	Amb. Descormiers, Reine Genest.....	Gentilly.....	9 janv. 1850	30 août 1892
220	Lucie, Mère Ste-J. de Chantal.....	Charles Dutil, Hélène Mottard.....	St-Agapit.....	12 sept. 1870	4 avril 1893
221	M.-Flore, Mère M. du St Esprit.....	George Caron, Philomène Fleury.....	Saint-Léon.....	12 sept. 1863	4 avril 1893
222	M.-Florence, Mère M. del'Espérance.....	Ant. Tessier, R.-Délina Rouleau.....	Ste-Anne de la Pérade.....	15 mars 1868	4 avril 1893
223	Euphémie, Mère A. des Cinq Plaies.....	Jos. Thériault, Geneviève Dubé.....	St-Modeste.....	6 août 1862	4 avril 1893
224	Joséphine, Mère Ste-Cécile.....	Bruno LaHaye, Honor. Beauchemin.....	Bas de Febvre.....	4 sept. 1870	25 nov. 1893
225	Corinne, Mère de l'Assomption.....	Edm. Rocheleau, Hélène Olivier.....	Trois-Rivières.....	10 fév. 1873	9 juil. 1894
226	Hélène, Mère du Bon-Pasteur.....	Ls de la Buissonnière, R.-Dél. Dépin.....	Batiscan.....	21 fév. 1874	9 juil. 1894
227	Caroline, Mère St-Frs de Sales.....	Ad. Gaillardet, Phil. Levasseur.....	St-Célestin.....	5 fév. 1864	3 sept. 1894
228	Bibiane, Mère Ste-Elisabeth.....	Thomas Dostaler, Eloïse Ferland.....	Banlieue des T.-Rivières.....	13 avril 1872	26 nov. 1895

TABEAU contenant les noms des religieuses du Monastère des Ursulines des Trois-Rivières, depuis la fondation, en 1697—Suite.

	NOMS DE BAPTÊME ET DE RELIGION	NOMS DES PARENTS	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	Décès
229	Anna-Marie, Mère St-Ignace.....	Dosthée Gélinas, Jane Smith.....	Baie du Febyre.....	5 janv. 1872	26 nov. 1895	18 juil. 1907
230	Marie-Louise, Mère du Bon Conseil	Henri Béland, Sophie Lesage.....	Louiseville.....	24 oct. 1871	26 nov. 1895	29 janv. 1907
231	Marie-Louise, Mère St-Olivier.....	Frs-Xavier Caron, Phil. Béland	".....	5 juil. 1875	23 avril 1896
232	M.-Alice, Mère de la Ste-Famille...	Ed. Laquerre, Philomène Tessier...	Ste-Anne de la Pérade.....	31 déc. 1873	23 avril 1896
233	Marie-Anne, Sœur Ste-Françoise...	Ephrem Desaurault, Cam. Rancourt	Ste-Genève.....	24 juin 1875	1 sept. 1896
234	M.-Annette, Mère Ste-Brigitte.....	Ludger Belcourt, Marg. Proulx.....	Baie du Febyre.....	31 janv. 1875	1 sept. 1896	28 janv. 1898
235	Marie-Louise, Sœur St-Roch.....	Magloire Dion, Marie Garneau.....	St-Pierre les Becquets.....	23 avril 1874	25 mars 1897
236	Marie-Anne, Mère Emmanuel.....	Pierre-Z. Duval, Séraph. LaHaye...	Batiscau.....	18 janv. 1873	3 janv. 1898
237	M.-Léonide, Mère M. du S.-Cœur...	J.-B. Beauchemin, Azélie Meunier...	Forges de St-Maurice.....	21 juin 1874	29 août 1898
238	M.-Alice, Mère J. du S. de Marie	Ed. Ferron, Angèle Gérin-Lajoie...	Ste-Flore.....	10 juil 1879	29 août 1898
239	M.-Louise, Mère Ste-Aurélie.....	Louis Lamy, Aurélie Lesage.....	St-Léon.....	18 oct. 1879	29 déc. 1898
240	Marie-Anna, Mère M. Réparatrice...	Macaire Dénéchaud, Fanny Moreau	Trois-Rivières.....	26 juin 1873	29 juil. 1899	15 déc. 1900
241	Marie-Aline, Mère M.-Eugénie.....	Chs-Amand Brulhi, Eugénie Aubry...	Meiz (Alsacc).....	6 sept. 1874	29 juil. 1899
242	M.-Adèle, Mère M. de la Trinité...	Jules Gauvreau, Philomène Chabot.	Isle Verte.....	11 janv. 1867	2 janv. 1900
243	Clorinthe, Mère M.-Auxiliatrice...	Ant. Tessier, Rose-Délima Rouleau.	Ste-Anne de la Pérade.....	19 fév. 1867	26 mai 1900	14 avril 1901
244	Marie, Sœur Ste-Marthe.....	George Courtois, Zoé Boulard.....	Trois-Rivières.....	13 mai 1881	1 oct. 1900	19 avril 1907
245	Evéline, Mère Ste-Philomène.....	Elzéar Roberge, Phil. Trépanier.....	St-Stanislas.....	2 oct. 1874	1 oct. 1900	13 fév. 1905

246	Mable, Mère M. de la Grâce.....	G. F. Aston, Mary Anton.....	Londres.....	27 nov. 1875	1 oct. 1900
247	Claire, Mère de l'Assomption.....	Pierre Soucy, Arthémise Gélinas.....	Bay City.....	27 oct. 1880	7 janv. 1901
248	Clarlinthe, Mère des Séraphins.....	Joseph Labelle, Délima Forget.....	Montréal.....	24 oct. 1875	7 janv. 1901
249	Marie-L., Mère M. de la Providence	Rémi Hudon, Dina Labrie.....	Hébertville.....	12 mars 1876	17 avril 1901
250	Hélène, Mère M. des Chérubins.....	Philippe Beauchemin, Léoca. Lord.....	Trois-Rivières.....	14 fév. 1875	17 avril 1901
251	Marie-Anne, Sœur Ste-Eulalie.....	Gédéon Hébert, Mathilde Bergeron.....	St-Grégoire.....	25 avril 1869	23 juil. 1901
252	Joséphine, Mère St-Bruno.....	Elie Lahaye, Marguerite Fugère.....	St-Geneviève de Batiscan	3 mars 1864	4 janv. 1902
253	Marie-Louise, Sœur St-Arsène.....	Paul D'Auteuil, Praxède Moreau.....	Trois-Pistoles.....	17 janv. 1881	4 janv. 1902
254	M.-Laura, Mère Thérèse de Jésus..	Félix-D. Fontaine, Marie Cressé.....	Nicolet.....	21 juil. 1877	4 janv. 1902
255	Florilda, Sœur Ste-Adèle.....	David Girard, Adèle Dupont.....	St-Flore.....	27 mars 1883	1 avril 1902
256	Joséphine, Sœur St-Cléophas.....	Cléophas Côté, Elisabeth Gaudreau.....	St-Thomas (Montmagny)	20 déc. 1881	1 avril 1902
257	M.-Eugénie, Mère Ste-Ursule.....	Rémi Hudon, Dina Labrie.....	Hébertville.....	21 janv. 1879	9 oct. 1902
258	M.-Arthémise Sœur Ste-Anne.....	George Roy, Marie Cléteau.....	St-Bernard.....	10 juil. 1877	14 avril 1903
259	M.-Sophie, Sœur St-Ulric.....	Adolphe Casault, Georgina Collin.....	St-Thomas (Montmagny)	9 juil. 1883	14 avril 1903
260	M.-Louise, Mère St-Herménégilde..	George Caron, Virginie Caron.....	Louiseville.....	18 déc. 1875	3 janv. 1903
261	Marie-Anne, Mère Ste-Mecthilde.....	George Caron, Virginie Caron.....	".....	28 sept. 1877	3 janv. 1903
262	Rose-Olive, Mère St-Eugène.....	Joseph Godin, Olive Marchand.....	Trois-Rivières.....	23 avril 1869	14 avril 1904
263	M.-Albertine, Sœur M. du Calvaire.	Thomas Caron, Emma Lambert.....	St-Boniface de Shawinigan	20 fév. 1885	5 avril 1904
264	M.-Iac, Mère M. de la Présentation	George Bordeleau, Zélie Tessier.....	St-Stanislas.....	19 oct. 1885	5 avril 1904
265	Hélène, Mère de L'Espérance.....	Adolphe Tessier, Clarisse Tessier.....	Ste-Anne de la Pêrade.....	6 janv. 1883	5 avril 1904
266	Marie-Anne, Sœur Ste-Adélaïde.....	Narcisse Garceau, Alzire Blais.....	St-Barnabé.....	20 oct. 1882	2 juil. 1904
267	Cécile, Mère St-J.-Baptiste.....	Pierre Désilets, Marie Bourgeois.....	Trois-Rivières.....	15 sept. 1879	2 juil. 1904
					3 avril 1908

TABLEAU contenant les noms des religieuses du Monastère des Ursulines des Trois-Rivières, depuis la fondation, en 1697—Suite.

NOMS DE BAPTÊME ET DE RELIGION	NOMS DES PARENTS	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	DÉCÈS
268 Bérénice, Sœur Ste-Apolline.....	George Roy, Marie Cléteau.....	St-Bernard.....	7 oct. 1883	2 juil. 1904
269 Théodora, Mère St-David.....	David Martin, Oliva Clermont.....	Louiseville.....	10 sept. 1880	2 janv. 1905
270 Cécile, Mère Ste-Domitille.....	Narc. Beaudoin, Octavie Cossette.....	ChAMPLAIN.....	15 sept. 1882	2 janv. 1905
271 Mélanie, Mère Aimée de Jésus.....	Thomas Dostaler, Eloïse Ferland.....	Banlieue des T.-Rivières.....	12 nov. 1876	2 janv./1906
272 Exilia, Mère St-André.....	André Morissette, Georgine Pepin.....	Lewiston.....	11 juin 1878	2 janv. 1906
273 Cécile, Mère St-Sévérin.....	Séverin Bourke, Edouardina Bourke.....	St-Grégoire.....	29 déc. 1886	2 janv. 1906
274 Marie-Anne, Mère Ste-Flore.....	Trefflé Lefebvre, Flore Saucier.....	Maskinongé.....	23 août 1885	2 janv. 1906
275 Marie-Anne, Mère M.-A. de Jésus.....	Didier Proulx, Philippine Mayrand.....	Deschambault.....	18 juil. 1877	2 janv. 1906
276 M.-Alice, Mère Ste-Cordule.....	Alph. Vidal, Maria Bellefeuille.....	Trois-Rivières.....	10 mai 1883	2 janv. 1906
277 Maria, Sœur St-Maurice.....	Joseph Vincent, Rose Beaulieu.....	Ste-Flore.....	2 mai 1878	27 avril 1907
278 Annita, Mère M. Immaculée.....	Wenceslas Smith, Zénobie Lavalée.....	St-Thomas de Pierreville.....	24 mars 1883	25 nov. 1907
279 Marie-Flore, Mère St-Léonard.....	Léonard Milot, Marie-A. Paillet.....	Saint-Léon.....	18 fév. 1886	25 nov. 1907
280 Flore, Mère M. du Bon-Pasteur.....	Jos. Cloutier, Marie-A. Cloutier.....	Trois-Rivières.....	8 fév. 1885	25 nov. 1907
281 Rosanna, Mère M. Réparatrice.....	Philrome Livernoche, Goerg Desjarlais.....	Louiseville.....	17 fév. 1885	25 nov. 1907
282 M.-Emélie, Mère M. de l'Espérance.....	Cyrille Paquin, Elzire Ferron.....	".....	7 janv. 1888	25 nov. 1907
283 Alma, Sœur Ste-Rose.....	Nazaire Laspoinde, Marie Lacombe.....	Trois-Rivières.....	19 déc. 1883	2 janv. 1908
284 Marie-Alice, Mère M. de Lourdes.....	Louis Dubé, Orida Pepin.....	Nashua (N.-H.).....	25 sept. 1873	26 août 1908
285 Marie-Rita, Mère M. Auxiliaitrice.....	Nazaire Denoncourt, Annie Garceau.....	Trois-Rivières.....	19 juil. 1886	26 août 1908

286 M.-Emma, Mère St-Mich.-Archange Joseph Trudel, Eugénie Cloutier..... | St-Progper..... | 31 janv. 1887 | 8 janv. 1909 |

287 M.-Alma, Mère de l'Ange Gardien... Henri Veilleux..... | | | |

285	Marie-Rita, Mère M. Auxiliatrice. Nazaire Denoncourt, Annie Garceau	Trois-Rivières.	19 juil. 1886/26 août 1908		
286	M.-Emma, Mère St-Mich.-Archange	Joseph Trudel, Eugénie Cloutier	St-Prosper.	31 janv. 1887	3 janv. 1909
287	M.-Alma, Mère de l'Ange Gardien.	Henri Veilleux, Léonie Pepin	Gentilly.	27 janv. 1887	3 janv. 1909
288	Rosanna, Sœur Ste-Euphrosine.	Jules Lamy, Délima Bourassa.	St-Barnabé.	1 nov. 1885	27 avril 1909
289	Marie-Anne, Sœur Ste-Monique.	Adolphe Lamy, Olivine Bellemare.	"	16 nov. 1880	27 avril 1909
290	M.-Lumina, Sœur Ste-Luce.	Nérée Lebœuf, Adéline Grandbois.	St-Casimir.	13 fév. 1886	27 avril 1909
291	Marie-Flore, Mère M. de la Paix.	Honoré Dufresne, Joséphine Blondin	St-François du Lac.	7 oct. 1884	27 avril 1909
292	Catherine, Sœur St-Laurent.	Stan. Bergeron, Cath. Saint-Martin.	L'Ile Dupas.	10 juin 1880	26 juil. 1909
293	Marie, Mère St-Philippe.	Philippe Girard, M.-Augusta Morse.	Fitchburg (Mass.).	13 fév. 1889	28 déc. 1909
294	M.-Aldée, Mère St-Etienne.	Ephrem Péquet, Elzire Lupien.	St-Thomas de Pierreville.	28 nov. 1885	28 déc. 1909
295	M.-Alice, Mère Aimée de St-Joseph.	Joseph Verville, Elisabeth Lebœuf.	St-Jean Deschallons.	9 juin 1886	28 déc. 1909
296	Albertine, Mère de l'Enfant Jésus.	Adélaré Maher, Sophie-L. Auger.	St-Guillaume.	27 juil. 1887	25 août 1910
297	Marie-Anna, Mère St-Almyre.	Pierré Cyrenne, Céline Cormier.	Bécancour.	7 déc. 1885	25 août 1910
298	Corinne, Mère M. des Sœurs.	J.-B. Beauchemin, Georgiana Beauchemin.	Trois-Rivières.	20 juil. 1884	25 août 1910
299	Elmira, Mère St-Ephrem.	Ephrem Saucier, Victorine Caron.	Rivière-du-Loup.	1 sept. 1887	25 août 1910
300	Alexandrine, Mère St-Ferdinand.	Ferdinand Nobert, Séphora Baril.	St-Genève de Batiscan	28 fév. 1886	25 août 1910
301	Berthe, Mère M. de la Miséricorde.	Clair Massicotte, Eléonore Trudel.	St-Prosper.	1 mars 1890	25 août 1910
302	Ida, Mère Aimée de Marie.	Joseph Raymond, Alvina Rousseau.	St-Perpétue.	30 avril 1891	25 août 1910
303	Coré, Mère M. Jeanne d'Arc.	Eugène Cossette, Marie Cossette.	Lowell (Mass.).	13 avril 1888	27 avril 1911
304	Amanda, Sœur St-Camille.	Paul d'Auteuil, Praxède Moreau.	Trois-Pistoles.	27 nov. 1889	27 avril 1911
305	Marie-Louise, Mère St-Olive.	Benjamin Boisvert, Elzire Boucher.	St-Léon.	23 juin 1875	18 juil. 1911
306	Laura, Mère Ste-Félicité.	Benjamin Boisvert, Elzire Boucher.	"	17 fév. 1887	18 juil. 1911
307	M.-Emélie, Mère M. de Lorette.	J.-C. Champsagne, Victorine Hamel.	St-Hémi de Tingwick.	12 mai 1886	18 juil. 1911
308	Marie-Louise, Sœur Ste Julienne.	Jos. Singcaster, Elisabeth Roy.	St-Anne de la Pêrade.	28 nov. 1887	18 juil. 1911

BOURBONNIÈRE, 181.
 BOURGEOIS, 88, 403, 429.
 BRASSARD, 79, 89, 164, 373,
 BRAUN (R. P.), 297.
 BRIGHT, 428.
 BRODEUR, 8.
 BROUSSEAU, 33.
 BROSTER, 470.
 BRUNELLE, 165.
 BUISSON, 62, 69, 295.
 BUREAU, 75, 96, 165.
 BUREAU (M. S. Henri), 77, 149,
 164, 393 à 410.
 BURKE, 228.
 BURNS, 75, 126, 270.
 BURROUGHS, 11, 81, 113, 159, 164,
 173, 195, 259, 268.
 BUTEAU, 65, 259.

C

CADIEUX, 125, 126, 281, 360, 428.
 CALDWELL, 84, 85.
 CALONNE (l'abbé de), 18, 21, 40,
 47, 228.
 CAMPEAU (Mère S. Etienne), 85.
 CARLE, 33.
 CARON, 32, 33, 39, 40, 62, 126,
 177.
 CARON (Mgr), 41, 89, 96, 148, 153,
 173, 201, 203, 218, 236, 269, 414,
 420, 430.
 CARON (Mère S. Michel), 8, 11, 15,
 21, 38 à 46, 74, 81, 126, 135, 262.
 CARON, (Mère S. Charles) 81, 93,
 135, 160, 164, 210.
 CARON (Mère de M. de Jésus), 1,
 62, 315, 414,
 CARPENTIER, 29.
 CARRIER, 279.
 CARTER, 61, 454 à 458.
 CARTIER (Sir G.), 278, 298, 434.
 CASGRAIN, 84.
 CATHERINE-AURÉLIE, (Mère) 249.
 CAUGLIN, 428.
 CAZEAU (Mgr), 31, 189, 268.
 CÉCILE (S. S. Catherine), 78, 79.
 CHABOT, 200.
 CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE,
 442, 444.
 CHASE (Mère S. Ursule), 164.
 CHASSÉ (S. S. Laurent), 78, 165,
 388.
 CHAUVEAU, 261.
 CHAZELLE (R. P.), 21, 273.
 CHÉNÉ, 165.
 CHÉRUBIN (R. P.), 27.
 CHISHOLM, 174.
 CLARKE, 428.
 CLAUGH, 428.
 CLÉMENT, 255.
 CLICHE, 177.
 CLOUTIER (Mgr), 3, 275, 372, 390,
 446.
 CLOUTIER, 27, 75, 83, 121, 122,
 126.
 CLOUTIER (Mère S. Stanislas), 65,
 75, 121 à 129.
 COFFIN, 60, 76, 90, 279.
 COLFER, 88, 228, 229.
 COLLÈGE (des T. R.), 174.
 COMEAU, 132, 453.
 COMMISSAIRES, 434, 448.
 COMTE, 161.
 CONFÉDÉRATION, 298.
 CONNEVELY, 428.
 COOKE (Mgr), 10, 11, 18, 19, 22,
 44, 45, 58, 60, 61, 63, 64, 96, 128,
 137, 153, 159, 163, 170, 173, 174,
 181, 190, 199, 210, 226, 262, 266,
 289, 292, 298.
 COOKE, 75, 79, 80, 87 à 90.
 CORBEILLE, 166.
 CORMIER, 165, 236, 262, 271.
 COTÉ, 78, 438.
 COURVAL, 77, 395, 429, 438.
 COWARD, 455.
 CREMAZIE, 279.

- CREVIER, 28.
 CREVIER (S. S. Jean de la Croix), 164, 168, 465.
 CRESSÉ, 453, 463.
 CROCHETIÈRE, 34.
- D**
- DANIEL, (R. P.) 227.
 DAUDELIN, 436.
 DAUPHINAIS, 435.
 DAUTH, 457.
 DAVIDSON, 35.
 DECARIE, 181.
 DEGERLAIS, 27, 28, 36.
 DELILLE (M. S. Ursule), 163, 197.
 DEMERS, 63, 88.
 DESAULNIERS, 33, 165.
 DESCHAMBAULT, 360.
 DESFOSSÈS, 96.
 DESGENETTES, 83.
 DESJARDINS, 224, 228, 230.
 DESILETS (Rev. L.), 313.
 DESILETS, 63, 75, 88, 267, 344, 460.
 DESMARAIS, 36, 451.
 DESPINS, 435.
 DESROSIERS, 33.
 DEVEAU, 60, 291.
 DEZIEL, 207, 220.
 DION (SS. S. Julienne et Véronique), 74, 165.
 DIONNE (M. de la Victoire), 75, 164, 173, 185, 187, 219.
 DIONNE, 63, 73, 87, 96, 160, 219.
 DICKSON, 75.
 DIXON, 291.
 DORCHESTER (Lord), 450.
 DORION, 403.
 DORVAL, 57.
 DOSTIE, 80, 84.
 DOUCET, 33, 75.
 DRUMMOND, 361.
 DUBORD (M. S. Marie), 10, 11, 12, 30, 46 à 48, 56, 81, 82, 84, 87, 91, 92, 164, 185, 195, 254, 289, 435.
 DUBORD, 447.
 DUCHEMIN (S. S. Julienne), 89,
 DUCLOS, 32, 33.
 DUFRESNE (M. S. Antoine), 77, 121.
 DUFRESNE (M. S. Jean), 121, 132, 135.
 DUFRESNE, 115, 166.
 DUGRÉ, 57, 165, 208, 270, 286.
 DUGRÉ (M. S. Frs. de Borgia), 164, 182, 270, 298.
 DUGUAY, 291.
 DUMAIS, 32.
 DUMONT, 462.
 DUMOULIN, 13, 20, 30, 60, 63, 65, 75, 89, 99, 126, 147, 161, 165, 170, 175, 395, 455.
 DUPLESSIS, 165.
 DUPLUVIER, 102.
 DUPONT, 266.
 DUPUIS, 166, 261.
 DUREAU, 236.
 DURHAM (Lord), 60.
 DURTHALLER (R. P.), 21, 161.
 DURANQUET (R. P.), 21, 95.
 DUSSAULT, 266.
 DUVAL, 107, 165, 175, 271.
 DUVAL (M. M. de l'Incarnation), 76, 107 à 109.
- E**
- ELGIN (Lord), 96.
- F**
- FARAUD (Mgr), 293.
 FENWICK (Mgr), 76, 109, 114, 125.
 FITZPATRICK (Mgr), 114,
 FLAMAND, 9.
 FLAVIEN (R. P.), 93.

- FONTANA, 166.
 FONTARABIE, 33.
 FORBIN-JANSON (Mgr), 19, 20, 22.
 FORTIER, 165, 166, 412.
 FORTIN, 9, 10, 12, 13, 35, 44, 52, 61, 78, 87, 88, 90, 94, 115, 148, 181, 457.
 FOUCHER, 73.
 FOURNIER, 8, 389.
 FRASER, 451.
 FREPPEL (Mgr), 258.
 FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRETIENNE, 79, 130, 226.
 FRIGON, 171, 291.
- G**
- GAGNON, 29, 30, 31, 32, 34, 64, 65, 318, 436.
 GARCEAU (M. de la Visitation), 173, 420.
 GARCEAU, M. S. Thomas) 165.
 GARCEAU, 64, 162, 165, 166, 171.
 GAUDET (S. S. Cécile), 221.
 GAUL, 228, 230.
 GAULIN (Mgr), 11, 89.
 GAUTHIER, 166, 171.
 GAUVIN, 31, 279.
 GAUVREAU, 33, 89.
 GAVAZZI, 230.
 GEFFRARD, 449.
 GÉLISAIRE (R. F.), 95.
 GENEST, 362.
 GÉRARD, 355.
 GERBEAU, 34.
 GÉRIN, 129.
 GÉRONAMO, 26.
 GERVAIS (M. S. Olivier), 84, 164, 226, 249, 260, à 270.
 GERVAIS, 63, 64, 165, 175, 261, 286.
 GIBEAU, 28.
 GILL, 166.
- GIRARD (S. S. Geneviève), 83.
 GIRARDIN (S. S. Apolline), 146, 165.
 GODBOUT (S. S. Françoise), 164, 168.
 GODBY, 233.
 GODEFROY, 24, 26, 450, 451.
 GODIN, 291.
 GONNEVILLE, 34.
 GOUIN, 165, 166.
 GOUVERNEURS, 299, 300, 303, 304.
 GRANT, 102, 103, 104.
 GRENIER, 33.
 GRÉGOIRE, XVI, 77.
 GRIFFING (S. S. Adélaïde), 79, 81, 120.
 GROUSBOIS, 84.
 GUENETTE, 417.
 GUILLEMETTE (M. M. des Anges), 419.
 GUILLEMETTE (M. S. Cécile), 164, 223.
 GUILLEMIN, 28.
 GUILLET, (S. S. Barthélémy) 75
 GUILLET, 73, 75, 79, 162, 190, 192, 201, 308.
 GUY, 181.
- H**
- HALDIMAND (Lord), 451.
 HALLOWELL, 360.
 HAMEL, 279.
 HAMELIN, 163.
 HARKIN, 12, 13, 230.
 HARNOIS, 33, 34, 57.
 HARPER, 8, 14.
 HART, 69, 75, 94, 95, 291, 429.
 HEAD (Lord), 62.
 HENEY, 73, 81, 395.
 HENLEY (M. S. Brigitte), 88, 164, 227.
 HEPBURN, 456.
 HÉROUX, 166.

- HERTEL, 76.
 HOLMES, 53, 54, 94.
 HOPITAL, 453.
 HOPITAL GÉNÉRAL de Montréal,
 17, 140, 282.
 HOPITAL GÉNÉRAL de Québec, 198.
 HOTEL-DIEU de Montréal, 259,
 282, 436.
 HOTEL-DIEU de Québec, 231, 419,
 428, 436.
 HOTEL-DIEU de St-Hyacinthe,
 291.
 HOULE (S. S. Antoine), 165, 390.
 HOULISTON, 175, 291.
 HUBERDEAU (M. S. Thérèse), 82,
 85.
 HUBERT (M. S. Hubert), 93, 135,
 163, 164.
 HUBERT (M. S. Augustin), 126,
 135, 164, 173.
 HUDON (R. P., S. J.), 403.
 HUNT, 58.
 HUOT, 55, 57, 166.
 HURTIBISE, 181.
- I
- INCENDIE, 290, 307.
 IRVINE, 35.
- JANELLE, 28.
 JARET, 33.
 JARRY (Fr. Emery), 268.
 JENKINS, 433.
 JÉSUITES (RR. PP.), 21, 137, 257,
 425.
 JÉSUS-MARIE (RR. S. de), 281.
 JOLIETTE, 25.
 JORDAN, 35.
 JOYER, 79, 125, 225, 360.
 JUDAH, 460.
 JUNEAU, 34.
- K
- KENNY, 428.
 KIERNAN, 65.
 KIMBER, 8, 11, 180, 453, 458, 463.
- L
- LABARRE, 463.
 LABRECQUE, 178.
 LACERTE, 156.
 LACOSTE, 63, 65.
 LACROIX, 431.
 LACOURSIÈRE, 79.
 LAFLECHE (Mgr), 6, 14, 73, 218,
 221, 275, 280, 293, 320, 350, 391,
 403, 447.
 LAFLEUR, 65.
 LAFOND (S. S. MARTHE), 90, 165.
 LAFONTAINE, 6, 66, 75, 78.
 LAJOIE, 75, 171.
 LAJOIE (S. S. Scholastique), 315
 LAJUS, 11.
 LALONGÉ, 27.
 LAMIRANDE, 28, 36.
 LAMONTAGNE, 36, 75.
 LAMOTHE, 279, 287.
 LAMPRON (S. S. Raphael), 295.
 LAMY, 32, 291.
 LANIGAN, 291.
 LANGEVIN, 458.
 LANGLOIS (S. S. Luce), 77, 148,
 165.
 LANGLOIS, 148.
 LAPERRIÈRE (S. S. Catherine),
 165, 168.
 LARUE, 166.
 LARTIGUE (Mgr), 104.
 LARIVIÈRE, 423.
 LASSISSERATE, 162.
 LASSALLE, 291, 328.
 LAVAL (Mgr de), 253, 254.
 LEBLANC (M. S. Alphonse de Li-
 guori), 235.

LEBLANC, 155, 458, 460, 463.
 LÉBOURDAIS, 33.
 LECLERC, 192, 197, 205.
 LÉDUC, 166, 181.
 LEFEBVRE (S. S. Monique), 84,
 151, 165.
 LEGENDRE, 126, 165.
 L'HÉRAULT, 166.
 LEMAITRE, 27, 28, 29, 34.
 LEMIRE, 28, 34.
 LEMOINE, 304.
 LEPROHON, 18, 129.
 LEPROUST, 28, 450.
 LESIEUR, 63, 64, 65.
 LESSARD (M. S. Angèle), 164.
 LESSARD, 26.
 LETONDAL, 31.
 LÉTOURNEAU, 29, 34.
 LEVEQUE, 33.
 LORD, 75, 165.
 LORANGER, 92, 93, 94, 95, 96, 134,
 160, 166, 173, 412, 436.
 LOTTINVILLE (M. S. Hélène), 11,
 79, 81, 93, 95, 164, 170.
 LOTTINVILLE, 166.
 LUCKEROFF, 291.
 LUPIEN (M. M. du S. Esprit), 421.
 LYNCH (Mgr), 297.

M

MAGNAN, 35.
 MAHEUX, 166.
 MALHIOT (l'hon. H. G.), 447.
 MALHIOT (Mère S. J. de Chantal)
 75, 164, 206 à 222, 289, 433.
 MALHIOT, 68, 165, 214.
 MAHONEY, 281.
 MARCHESSEAULT, 162.
 MARCOTTE, 165.
 MANSEAU, 89, 129.
 MARIE DE L'INCARNATION, (Ven.),
 43, 108, 246, 253, 254, 287, 304,
 341.

MARTIN, (M. S. L. de G.) 165, 238.
 MARTIN, 33, 82, 166, 466.
 MARTINEAU, 35.
 MASSÉ, 32, 33.
 MARSDON, 85.
 MASSICOTTE, 166.
 MASSON, 360, 362.
 MAUREAULT, 67.
 MAYRAND, 32, 166.
 McCALUM, 360.
 McDONALD, 236, 298.
 McLAREN, 60.
 McLEOD, 60.
 MÉTHOT, 63, 65, 74.
 MIGNARD (R. P.), 21, 82.
 MILLER, 76.
 MINGUY (R. P.), 21, 85.
 MONDELET, 75, 84, 90, 455.
 MONDOR (M. de la Prov.), 304.
 MONGRAIN, 166.
 MONK (Lord), 62, 175.
 MONROE, 35.
 MONTACHAIGNE, 9.
 MONTOUR, 458.
 MOREAU, 63.
 MORIN, 75.
 MORRIS, 239.
 MORRISSON, 250, 253, 259.
 MOUET, 27.
 MOUNT BENEDICT, 76.

N

NAULT, 166.
 NELLIGAN, 230.
 NELSON, 460.
 NICHOLS, 109, 110, 111, 113.
 NICOLET, 428, 445, 463.
 NIVERVILLE (B. de), 160, 166, 306,
 453.
 NOISEUX, 30, 463.
 NORMAND, 261, 429.
 NORMANDIN, 26.
 NORMANVILLE, 453.

NOTMAN, 174.
 N. S. de Los Desamparados, 167.
 NOTRE-DAME de P. Secours, 19.
 NOVICIAT, 324.
 NOUVELLE-ORLÉANS, 417.

O

OBEDIWAN, 14.
 OBLATS (RR. PP.), 21.
 O'CONNELL, 437.
 OGDEN, 268.
 O'KEEFE (M. S. Joseph), 89, 164.
 OLIER, 115, 362.
 O'MALLY, 89.
 O'NEIL, 64.
 ONTONAGON, 304.
 O'REILLY, 87.

P

PACAUD, 126, 395.
 PAINCHAUD, 264.
 PANET (Mgr), 8, 15.
 PANNETON (M. S. Philippe), 425.
 PANNETON, 166.
 PAPINEAU, 460.
 PARC, 428.
 PARENT, 76, 83, 107, 250.
 PARADIS, 29, 236.
 PARIS, 457.
 PELLÉ, 35.
 PELLETIER, 152, 346.
 PELTRIE (Madame de la), 254.
 PEPIN, 178, 179, 219.
 PÉRENNE DE MORAS, 236, 237.
 PÉRIGORD, 368.
 PERRAS, 417.
 PERRIN (M. S. Frs.-X.), 11, 36, 78,
 81, 93, 164, 254.
 PETERSON, 430.
 PETIT, 27.
 PHELAN (Mgr), 99, 113, 114.
 PICAULT, 71.

PICHÉ, 33.
 PICHETTE, 29, 33.
 PIE IX, 93, 153, 234, 332, 349.
 PILLARD, 29.
 PINSONEAULT (Mgr), 363.
 PINSONEAULT (R. S.), 161.
 PINSONEAULT (M. S. Clotilde), 66,
 93, 164, 173, 352 à 373.
 PLEAU, 57.
 PLESSIS (Mgr), 6, 82, 228, 458.
 POLETTE, 73, 75, 95, 160.
 PONTBRIAND (Mgr), 167.
 POULIN, 27.
 PRATTE, 425.
 PRÉCOURT, 270.
 PRESSÉ, 27, 28.
 PRINCE, 66, 72, 81, 85.
 PROULX, 61.
 PROVENCHER (Mgr), 14, 306.
 PROVENCHER, 175.
 PROVOST (M. de l'Assomption),
 173, 417.
 PROVIDENCE (RR. SS.), 137, 282,
 435, 438, 443, 447, 469, 475.

Q

QUINN, 230.
 QUIBLIER, 359.

R

RAIMBAULT, 8, 18, 129, 134, 375.
 RAMEZAY, (M. de) 167.
 RATEAU, 34.
 RANVOYZÉ, 453.
 REED, 456.
 RÉDEMPTEURISTES (RR. PP.), 229.
 REDFIELD (M. de l'Incarnation),
 98 à 101.
 REDFIELD, 102.
 REMEZ (R. F.), 91, 131.
 RHEAULT, 165, 236.
 RICHARD (Mgr), 328.

S
 S
 S.
 S.
 S
 S
 ST
 ST
 ST.
 ST.
 ST-
 ST-
 ST-
 ST-
 ST-
 ST-
 4.
 SAU
 SAR.
 SAU
 SAV.

RICHARDSON, 432.
 RICHAUDEAU, 220, 314, 330.
 RICKABEY, 171.
 RIEUTORD, 449 à 454.
 RIMBAULT, 30.
 RINGUETTE, 33.
 RITTER, 291.
 ROBERTSON, 174.
 ROBICHON (M. S. Hélène), 421.
 ROBICHON, 166.
 ROBINSON, 119.
 ROBITAILLE, 458.
 ROCHELEAU, 291.
 ROSS, 278, 447.
 ROUSSEAU, 63, 271.
 ROUTHIER, 6, 75, 85, 169, 279, 287.
 RUBY (M. S. Julie), 85, 87, 100,
 164, 224.
 RUEL, 417.
 RYAN (M. S. Stanislas), 166, 239,
 244.

S

SACHÉ (R. P.), 21.
 SACRÉ CŒUR, 338, 477.
 SAINTE-ANGÈLE (paroisse), 305.
 ST-AMANT, 26, 36.
 ST-CYR (M. S. Jean), 165, 315, 411.
 SY-CYR, 165.
 ST-FÉLIX, 449.
 ST-JEAN (fief), 24.
 ST-LOUIS, 35.
 ST-MARC, 458.
 ST-AURICE, 428.
 ST-PIERRE (dit Lapière), 408.
 ST-ROSAIRE (Confrérie), 312,
 ST-SULPICE, 8.
 ST-VALIER (Mgr de), 4, 340, 433,
 447.
 SAUCIER (M. S. André), 79, 164.
 SARASIN, 165.
 SAUVAGEAU, 371.
 SAVARD, 177.

SEIGNEURIE (Riv. du Loup), 8, 24.
 SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 250.
 SEYMOUR, 166.
 SHAWINIGAN, 302.
 SHEPPARD, 65.
 SHORT, 455.
 SICARD (de Carufel) 28, 29.
 SICARD (des Rives), 30.
 SIGNAY (Mgr de), 5, 8, 9, 12, 30,
 43, 81, 89, 93, 121.
 SILLS, 450.
 SIMARD (M. S. Scholastique), 94.
 SIMMONS, 66.
 SIDYME (Mgr de), 88.
 SS. DU BON PASTEUR, 177, 178,
 179, 230.
 SS. DE LA CHARITÉ, 59, 179.
 SS. DU PRÉCIEUX SANG. 152, 282,
 287, 469.
 SS. DE LA CONGR. N. D., 59 109,
 117, 283, 357.
 SŒUR ST-BENOIT, 75.
 STOBBS, 75, 175.
 SULTE, 262, 268, 307, 452
 SUZOR, 91, 93.

T

TALBOT, 178, 179.
 TAPIN, 75.
 TASSÉ, 469.
 TELLIER, 21, 89.
 TESSIER (C. S. Marthe), 80.
 THOMPSON, 175, 428, 449.
 TONNANCOUR (G. de), 354, 360.
 TOUPIN, 290.
 TRAHAN (M. S. Thérèse), 152, à
 155, 160, 164, 226, 346.
 TRAHAN, 40, 89.
 TREMBLEMENT DE TERRE, 312.
 TROTTIER, 24, 25, 26, 28.
 TRUDEAU, 336.
 TRUELLE, 75, 165, 166, 262.
 TUNSTELL, 65.

TURCOTTE, 62, 166, 174, 175, 447, 463.
 TURGEON (Mgr), 5, 8, 9, 10, 59, 61, 74, 82, 85, 95, 96, 295, 297, 463.

U

URSULINES DE BLOIS, 220, 314.
 URSULINES DE LA COLOMBIE, 296
 URSULINES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, 419.
 URSULINES DES OPELOUSAS, 314, 414.
 URSULINES DE QUÉBEC, 57, 89, 104, 113, 129, 220, 230, 245, 259, 263, 279, 419.
 URSULINES DE VIENNE, 477.
 URSULINES DE WATERVILLE, 304.

V

VACHON (Messire P.), 313.
 VALADE, 58, 95.
 VALLIÈRE, 80.
 VANASSE, 33, 34.
 VERHAGAN (R. P.), 112.
 VETTER (R. P.), 21, 173, 200.
 VÉZINA 46, 75, 153, 436, 455, 463.
 VIEN, 436.
 VIGNAUD, 262.
 VIGNON, 137.

VINET (Mgr), 180.
 VINET (M. S. Philomène), 164, 173, 179, 186.
 VINET (M. S. Louise), 179, 186, 272.
 VISITANDINES, 121, 122, 128.
 VIVIER, 166.
 VOYER, 35.

W

WABUSSINONG, 16.
 WAMONTASHING, 14.
 WALLA-WALLA (Mgr de), 78, 80.
 WEEKSTEED, 35.
 WEISS, 65.
 WHEELER, 125.
 WHITEFIELD, 125.
 WHITEFORD, 190.
 WILKINS (S. S. Olive), 81, 109 à 121.
 WILKINS, 109, 110, 115.
 WOOD, 360.

Y

YALE, 33, 165.
 YTURBIDE, 122.

Z

ZOUAVES, 344, 345, 346.
 ZOUAVELLA 281.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Lettre de Mgr Frs.-Xavier Cloutier, Evêque des Trois-Rivières.	1
CHAPITRE I. — Au monastère, 1835-1844. — Sollicitude des évêques de Québec pour notre monastère. — Mgr Signay et Mgr Turgeon. — Élection de 1835. — Nos joies liturgiques. — Notre chapelle embellie. — La Propagation de la Foi au monastère. — L'apostolat de M. Belcourt. — Mort de M. Raimbault. — Un tremblement de terre. — La débacle de 1843. — Mgr de Forbin-Janson. — Les retraites au monastère.....	4
CHAPITRE II. — La Seigneurie de la Rivière-du-Loup et le fief Saint-Jean. — Le Domaine. — « La Belle-Pointe. » — Vente du manoir. — La première église. — Les Ursulines deviennent propriétaires de la Seigneurie. — « La Collinserie. » — La Ferme de l'Ange-Gardien. — Claude de Lignon, sieur de Lamirande, fermier. — Dot de Mère S. Antoine. — Bail emphytéotique du moulin banal. — Récoltes de la ferme de l'Ange-Gardien. — Procès Duaine, seigneur du fief Gatineau. — Les Procureurs du Monastère : MM. Joseph Badeaux, Antoine Gagnon, Emmanuel Dumoulin et M. Chs-Edouard Gagnon. — Les concessions de la Rivière-du-Loup. — Le moulin banal de la Carrière. — Concession des Prairies du fief Saint-Jean. — Limites de la Commune. — La légende du Picoté.....	24
CHAPITRE III. — Mère Euphrosine Caron de Saint-Michel et Mère Julie Dubord, de Sainte-Marie. — Euphrosine Caron passe de la culture des champs à la culture des âmes. — Après seize années de vie religieuse, elle est nommée supérieure. — Son gouvernement ferme et bienveillant. — Réception d'hôtes distingués. — Ses infirmes la mettent sur la voie du sacrifice. — Mère S. Marie née Julie Dubord. — Elle commence ses études à vingt-deux	

ans. — Après dix-huit ans de vie religieuse, elle succède à la Mère S. Michel. — Pendant son administration de dix-huit ans, elle a été « une lampe qui éclaire nos pas. »	38
CHAPITRE IV. — Au Pensionnat, 1835-1865. — Description et inauguration le 17 juin 1836. — L'École normale. — Un prospectus de 1836. — Examens. — Alarmes et consolations. — Nos hôtes : Lord et Lady Durham ; les évêques de Québec ; M. Chauveau ; Lord et Lady Monk. — Une bénédiction de cloche, (1846). — « L'Annuaire ». — Les deuils. — Les fêtes au couvent. — L'Externat. — Bons offices des chers Frères. — La Confrérie des Enfants de Marie.....	49
CHAPITRE V. — Carnet Monastique, 1844-1852. — La vie quotidienne. — Nos relations avec les bienfaiteurs et les amis. — Joies et tristesses.....	73
CHAPITRE VI. — Fleurs Claustrales. — Corbeille <i>viola</i> . — La voisine du Tabernacle. — Une convertie du Vermont. — Anne Redfield. — Obstacles et épreuves. — Au lit de mort d'un petit frère. — Les portes du cloître lui sont ouvertes. — Anne Redfield devient Mère M. de l'Incarnation. — Mère Élise Belin Belair de S. Henri. — Née d'une famille créole. — Départ pour l'Angleterre. — Séjour en Angleterre. — Perte de la foi. — Rencontre de son frère à Bridgewater. — Son retour au pays et à la foi. — Son entrée au noviciat des Ursulines de Québec. — Son transfert aux Trois-Rivières. — Dieu moissonne sa fleur de mai. — Une veuve au Monastère. — Claire Duval fait profession sous le nom de Mère M. de l'Incarnation. — L'économe fidèle. — <i>Assumpta est Maria</i> . — Mère Ann Wilkins de S. Olive. — A Vergennes. — Testament de la grand'mère Nichols. — Lettres du R. P. Barber, S. J., de Mgr Phelan et de Mère S. Madeleine. — Pauvreté de l'héritière. — Conversion de son élève, Augusta Robinson. — Convention entre deux mourantes. — S. Julienne Griffing de S. Adélaïde. — Mère Anastasie Cloutier de Saint-Stanislas. — La fillette au pensionnat. — Accueil maternel de ses tantes. — Éducation chez les Visitandines de Georgetown. — Quelques lettres de l'étudiante. — Pèlerinage au tombeau de Washington. — Retour au pays. — Noviciat et profession. — Enseignement. — Maladie foudroyante. — Lettres de Mère S. Stanislas à sa mère. — Notes sur la famille Cloutier. — Mère Léocadie Beaubien de Sainte-Élisabeth.....	97

- CHAPITRE VII. — Onze Machichoises au Monastère de Sainte-Ursule. —** Trois sœurs : les Mères S. Louis, S. Antoine et S. Jean. — Mère S. Charles. — Charité de l'hospitalière. — Son respect pour le prêtre. — Parure de lis offerte à la chapelle des RR. PP. Jésuites. — Sa correspondance avec Mère Caron de la Providence. — *Le quotidie moriatur*. — Supérieure, elle demande sa démission. — Ses noces d'or. — Sermon par Mgr Lafèche. — Sa sainte mort. — S. S. Apolline, née Lucie Girardin ; Une amante de l'Eucharistie. — S. S. Luce, née Tharsile Langlois ; Ses voies de perfection. — S. S. Julienne, née Louise Duchemin. — S. S. Monique, née Henriette Lefebvre. — Mère S. Thérèse, née Marguerite Trahan. — Hospitalité de la maison paternelle. — La religieuse. — Sa dévotion à Pie IX. — Ses vertus monastiques. — Elle renouvelle sa jeunesse comme celle de l'aigle. — Sa résignation à l'heure de la mort. — Mère S. Germain, née Olivine Bellemare. — Notes sur sa famille. — Courage de l'orpheline. — Sa vie religieuse..... 132
- CHAPITRE VIII. — Courrier du Monastère, 1852-1862. —** A l'ombre de l'évêché. — Vœux offerts à notre digne Métropolitain. — Bienveillante réponse de sa Grandeur. — Nouvelles locales. — Décès du Rév. M. Dumoulin, RR. Mères S. Bernard, S. Marguerite et S. Ursule. — Bénédiction de la pierre angulaire de la cathédrale..... 158
- CHAPITRE IX. — Un cortège d'élues. —** Mère Madeleine Pepin de S. Agnès. — Deux sœurs : Mères S. Philomène et S. Louise. — Mère Flore Dionne de Marie de la Victoire... 176
- CHAPITRE X. — Mère Adèle Malhiot de Sainte-Jeanne de Chantal, 1818-1881. —** Appel au sacrifice. — Premier voyage aux Trois-Rivières. — En classe. — Sa devise : « Cherchez premièrement le règne de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné par surcroit ». — Son étude préférée. — Religieuse, elle est employée auprès des élèves. — Elle est supérieure. — Ses rendez-vous eucharistiques. — Son esprit de mortification. — Sa correspondance. — A son frère mourant. — A son neveu, l'Hon. H. G. Malhiot. — Son respect pour les ministres du Seigneur. — Ses bons rapports avec Mgr Lafèche. — Sa reconnaissance pour le Rév. M. Pepin et Mgr Déziel. — Son amour filial pour l'Ordre des Ursulines. — Dépositaire, elle prend saint Joseph pour son associé. — Maîtresse des novices. — Malade, elle sollicite la dispense des assemblées capitulaires. — Réponse de Mgr Lafèche. — Elle

expire à six heures du matin, en se préparant à la communion.....	206
CHAPITRE XI. — In Paradisum. — Mère Marguerite Guillemette de S. Cécile. — Mère Anne Ruby de S. Julie. — Fille spirituelle de M. l'abbé Desjardins. — Ses emplois. — Mère Maria Henley de S. Brigitte. — Hospitalière. — Ses rapports avec sa famille et ses amies. — Mère Eléonore Leblanc de S. Alphonse. — Sa mort paisible. — Sa piété envers Jésus aimable. — Notes de famille. — Mère Adèle Martin de S. Louis de Gonzague. — Sa ferveur dès le jeune âge. — Sa vie religieuse. — Mère Annie Ryan de S. Stanislas.....	223
CHAPITRE XII. — Quatre Contemporaines. — Deux sœurs : Mères Saint-Pierre et Saint-Ignace. — Relations aimables et spirituelles avec leur illustre frère, M. le Curé Bois. — Le travail des annales. — Mère Saint-Olivier. — Orpheline le jour de l'an. — Son voyage aux Iles de la Magdeleine. — Le tombeau du marin. — Maîtresse générale à l'Externat. — L'Annaliste. — Sa mort pendant sa retraite annuelle. — Mère Saint-François de Borgia. — Élève-Maîtresse. — Ses élèves lui restent sincèrement attachées. — Sa correspondance. — Elle voudrait ramener une brebis égarée. — Regrets causés par sa mort.....	245
CHAPITRE XIII. — Agenda Monastique, 1863-1877. — Mort de Mère S. Marie. — La salle de St-Joseph. — Un désastreux incendie. — Mort de M. l'abbé Toupin. — Le jour de l'An. — Visite de Mgr Faraud. — Inondation de 1865. — Malheurs des Ursulines de Valle Crucis pendant la guerre de Sécession. — La Confédération. — Rapport avec Spencer-Wood. — Visites de Lord Young et de Lord Dufferin. — Deux religieuses d'Ontanagon, (Michigan). — « Les Laurentiennes. » — incendie de 1870. — Poésie en l'honneur de Marie Immaculée. — Le Rosaire. — Départ de trois religieuses pour la Louisiane.	289
CHAPITRE XIV. — Mgr Lafèche et le Monastère. — Mgr Lafèche, coadjuteur de Mgr Cooke. — Lettre du nouvel élu. — Ses visites au monastère. — Terrain donné à Séminaire. — Remerciements de Sa Grandeur.....	
CHAPITRE XV. — Nos rapports avec l'Ordre. — M le chanoine Richaudeau propage la dévotion à sainte Angèle. — Circulaires de M. le Chanoine. — Faveurs de Pie IX accordées aux Ursulines. — Consécration au Sacré Cœur de Jésus. — Lesttre postulatoire de Mgr Lafèche pour	

la béatification de la Mère M. de l'Incarnation. — Échange de circulaires entre les monastères de l'Ordre. . .	330
CHAPITRE XVI. — La dévotion au Pape. — Le Denier de St- Pierre. — Milice papale. — Lettres de zouaves. — Adres- se au Saint-Père. — Sacrifice des prix en faveur du Ponti- fe Romain.	344
CHAPITRE XVII. — Six jubilaires. — Mère Sainte-Clotilde. — La famille Pinsonneault. — L'arrivée de la postulante aux Trois-Rivières. — Sa vie religieuse. — Allocution de Mgr Pinsonneault. — La maîtresse des novices. — On se prépare à célébrer le 70ème anniversaire de sa profession religieuse. — Mère Sainte-Anastasia. — La première édu- cation, en pleine nature. — Comment elle demande à son père d'entrer au couvent. — La maîtresse populaire. — La sacristine. — Sa correspondance. — S. S. Rose de Lima. — Son père, Jacques Aubertin, se marie cinq fois. — Début difficile dans la vie religieuse. — Dévotions à l'Immaculée Conception et à l'Évangile. — Son côté faible. — Ses chaudrons. — Chérie de Dieu et des hom- mes. — S. S. Euphrosine. — La vocation d'une sœur de peine. — Visite à M. l'abbé Toupin. — La pourvoyeuse d'hosties. — La jardinière. — S. S. Euphrosine aimait bien les élèves. — Les 50e et 60e anniversaires de sa pro- fession. — S. S. Antoine et S. S. Laurent.	352
CHAPITRE XVIII. — Mère Adèle Bureau de St-Henri. — Sa petite enfance. — Les incartades d'Adèle. — Sa vie mondaine. — Les épreuves de la novice. — Ses répu- gnances pour le soin des malades. — Elle les surmonte généreusement. — Le mouton de la reconnaissance. — En retraite, un serviteur lui joue des airs de flûte. — Sa charité envers tous. — Elle convertit un alcoolique. — Comment elle surprend un voleur. — La dépositaire modèle. — Son humilité souffre d'être supérieure. — Elle meurt les armes à la main. — Les condoléances du Dr Bourgeois. — Notes sur la famille Bureau. — Quel- ques lettres intimes.	393
CHAPITRE XIX. — Dans la barque de sainte Ursule. — Mère Marie St-Cyr de S. Jean-Baptiste. — Mère Philomène Provost de M. de l'Assomption. — Mère Adèle Guille- mette de Marie des Anges. — Mère Philomène Garceau de la Visitation. — Mère Elise Robichon de Sainte- Hélène. — Mère Adélia Lupien de M. du Saint-Esprit. — Les adieux d'une novice. — Mère Philomène Beaulieu	

de M. de la Présentation. — Mère Anna Panneton de Saint-Philippe.....	411
CHAPITRE XX. — L'Hôpital de 1832-1886. — Les militaires à l'Hôpital. — Incendie au pont du St-Maurice; un ouvrier brûlé. — Mort accidentelle de M. Alexander Hart. — Un jeune homme protestant se fait conduire à l'hôpital pour mourir catholique. — Maladie infecte d'un alcoolique. — Mort édifiante d'un vieux Flamand. — Autres scènes funèbres. — Plusieurs abjurations. — Faveur obtenue par l'intercession de Mgr de St-Vallier. — Mouvement des admissions de 1857-1867. — Les serveurs de l'Hôpital: Régis Boulanger, Rose Despins, Esther Dauphinais. — Pensionnaires en chambre: Madame Gagnon, Sophie Daudelin et Mademoiselle O'Connell. — Les RR. MM. Courval et Côté visitent les malades. — Enquête sur l'état financier de l'Hôpital. — Rapport de Mgr Caron. — Mandement de Mgr Lafêche. — Extrait des délibérations du chapitre de la Cathédrale. — Lettre de Mgr Lafêche. — Fin de l'hospitalisation des malades.....	
CHAPITRE XXI. — Les Médecins de l'Hôpital, 1785-1885. — Les docteurs Jean-Baptiste et François Rieutord, père et fils. — Les livres de comptes. — La famille Le Proust. — Le Dr J. B. Rieutord visite la prison. — Générosité du Dr Frs Rieutord. — Le Dr Georges Carter. — Sa famille. — Décès du Dr Carter. — Le Dr J. R. Kimber. — Sa carrière professionnelle et politique. — Sa charité. — Son testament. — Le Dr William Gilmore. — Le Dr George Badeaux. — Notes sur sa famille. — Ses voyages au loin. — Ses attentions pour la communauté et pour l'hôpital. — Son désintéressement. — Le digne chantre. — Le bon père de famille. — Ses noces d'or. — Sa mort et ses funérailles.	
Tableau des religieuses ayant fait profession dans le Monastère..	478
Index.....	494
Table des matières.....	503

